TENTANDA VIA
THE LIBRARY OF
YORK
UNIVERSITY

YORK UNIVERSITY LIBRARIES
3 9007 0468 0829 1

FROST
1976
LIBRARY

DATE DUE

JUN 30 2009	SC CIRC

BENJAMIN CONSTANT VERS L'AGE DE SIX ANS
d'après un pastel de Piot
appartenant à Mme de Lessert

GUSTAVE RUDLER
Ancien élève de l'École Normale supérieure, Agrégé de l'Université,
Docteur ès lettres.

LA JEUNESSE
DE
BENJAMIN CONSTANT
1767-1794

LE DISCIPLE DU XVIIIe SIÈCLE
UTILITARISME ET PESSIMISME
Mme DE CHARRIÈRE

D'APRÈS DE NOMBREUX DOCUMENTS INÉDITS
AVEC UN PORTRAIT

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES, 5
1909
Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

JN
229
C8
R8
1909

SCOTT

Published March 3th, nineteen hundred and nine.
Privilege of copyright in the United States reserved,
under the Act approved, March 3, 1905,
by Max Leclerc and H. Bourrelier, proprietors of Librairie Armand Colin

A

MONSIEUR D'ESTOURNELLES DE CONSTANT

MEMBRE DE LA COUR DE LA HAYE

SÉNATEUR

AVANT-PROPOS

J'ai contracté au cours de ce long travail (mai 1903-novembre 1907) bien des obligations, qu'il m'est doux de reconnaître.

M. et Mme d'Estournelles de Constant ont, les premiers, accueilli ma requête. Ils ont bien voulu, avec cette affabilité exquise, cette grâce fine et haute, cette largeur de vues qu'ils mettent dans les plus simples choses comme dans les plus grandes, me recevoir deux fois, m'ouvrir leurs précieuses Archives et les mettre à ma disposition tout le temps nécessaire[a]. Par eux aussi je suis parvenu jusqu'à une tradition de famille d'autant plus importante qu'elle est sans complaisance; et l'intuition pénétrante qu'ils ont de leur grand-oncle m'a souvent servi dans l'interprétation critique de sa complexe physionomie.

Je ne suis pas moins redevable aux neveux et héritiers de Charles de Rebecque, frère germain de Benjamin : M. Charles Monamy, avocat à Dole, M. Valin, mon collègue au lycée de Dijon, et Mme Valin, qui possèdent les Archives complémentaires des Archives d'Estournelles de Constant. Avec le même sentiment élevé des vrais intérêts de B. Constant, qui ne sont pas de l'enterrer craintivement dans le silence, avec la même générosité, la même confiance, ils se sont rendus à mon premier appel, et m'ont confié tous les documents qui leur appartiennent.

En Suisse, où l'histoire rencontre trop peu la faveur des familles, j'ai vivement senti la gracieuseté des descendants et héritiers de Charles de Constant, cousin germain de Benjamin : Mme Picot, qui a évoqué pour moi les souvenirs de sa riche mémoire; Mme Achard, qui, avec sa fille, Mlle Lucie Achard, l'auteur de la délicate étude sur Rosalie de Constant, m'a laissé prendre connaissance de ses papiers de famille; M. le docteur Constant Picot, l'un des continuateurs de Galiffe les plus estimés.

M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur honoraire de l'École normale supérieure, a jadis incliné mon choix sur le sujet de cette étude; si modeste qu'elle soit, elle

a. Voir ma *Bibliographie Critique*.

est un témoignage de l'activité intellectuelle que cet homme bienfaisant entre tous a suscitée par son noble exemple et ses encouragements.

J'unis dans la même gratitude mon ancien et cher maître M. Félix Hémon, M. Ernest Dupuy, Inspecteurs généraux de l'Instruction publique, et le regretté Recteur de l'Académie de Caen, M. Edgar Zévort.

Je dois beaucoup à M. Philippe Godet, non seulement pour son bel ouvrage sur Mme de Charrière et ses amis, mais aussi pour m'avoir communiqué les lettres de B. Constant à Mme de Charrière. Ces lettres n'étaient pas ce qui s'appelle inédites; mais elles avaient été si mal publiées, avec tant d'erreurs et d'altérations diverses, que la connaissance des originaux était indispensable pour écrire l'histoire de B. Constant.

Mlle Valentine Stapfer, petite-fille du célèbre Stapfer; M. de Barante, l'auteur des très intéressants Souvenirs de Prosper de Barante; M. Maurice de Mieulle, petit-fils de Hochet, m'ont communiqué de précieux documents, en totalité ou en partie inédits [a].

M. Maurice Souriau, professeur de littérature française à l'Université de Caen, m'a très aimablement abandonné toutes ses références sur Constant. M. le pasteur Bourgeon, de Caen, m'a mis de moitié dans ses lectures. Je ne suis pas parvenu à lasser l'obligeance de M. Bonnet, bibliothécaire de l'Université, à Caen.

A Genève, M. le professeur Bernard Bouvier, recteur de l'Université, m'a prêté en toute circonstance l'appui de sa très haute autorité, avec cette délicatesse gracieuse qu'il a dans l'esprit et dans le cœur. M. le professeur Eugène Ritter m'a fait part de ses corrections et conjectures sur la publication de Melegari. M. Louis Wittmer, l'auteur de l'ouvrage savant et neuf sur Villers, m'a livré amicalement tout ce qu'il avait trouvé de Constant et sur Constant au cours de ses voyages et de ses recherches. J'ai toujours trouvé la plus parfaite obligeance, pendant mes longs séjours à Genève, chez M. H. A. Aubert, puis M. J. Gardy, directeurs de la Bibliothèque, ainsi que chez MM. les Présidents de la Société de lecture.

A Lausanne, je ne sais de qui je n'ai pas eu à me louer chaudement. M. Van Muyden, premier syndic et historien, m'a fait le plus gracieux accueil dans la vieille maison de ville, où j'ai rencontré, pour me piloter dans les Archives municipales, un guide aussi obligeant que compétent en la personne de M. Aloys Hämmerli. — M. le professeur Vuilleumier m'a envoyé, sans me connaître, avec une modestie dans le service rendu qui m'a fait penser bien souvent à Vinet, deux dissertations magistrales, aussi lucides que nourries, sur les Constant qui se sont voués au sacerdoce. — M. le président Benjamin Dumur m'a communiqué on ne peut plus aimablement ses copies des « Manuaux » du Conseil; grâce à son érudition alerte et claire, grâce à ses articles, je me suis retourné assez vite dans l'histoire, bien neuve pour moi, de la vieille cité. — M. le professeur Paul Vallette, mon camarade d'École normale, m'a tenu au courant de la

a. Voir ma *Bibl. crit.*

littérature romande de mon sujet. — M. Alfred Millioud, nouvelliste et écrivain de race, savant orientaliste, théosophe des plus séduisants, archiviste délicieux, m'a prodigué son temps, sa peine et sa science, sans compter, aux Archives cantonales. Je n'oublierai jamais le mois que nous avons passé ensemble dans la tour de la cathédrale, sous la haute ogive de notre fenêtre [1].

Pour les parties allemande et anglaise de mon sujet, M. le professeur Geiger, de l'Université de Berlin, m'a très aimablement communiqué des renseignements sur une liasse de lettres dont il est propriétaire [a]; mes collègues et amis, MM. Bargy, Roudil et Ravizé, mon ancien élève M. Orange, m'ont fait d'utiles recherches.

Toutes et tous — et ceux encore que j'aurai occasion de nommer dans cet ouvrage : Mme de Constant Rebecque, propriétaire du *Cahier Rouge*; Mme de Linden ; Mlle de Lessert ; M. Zucker, oberbibliothecar de l'Université d'Erlangen ; M. David Mackenzie, honourable secretary of the speculative Society, à Edimbourg ; M. Kirckpatrick ; M. Verebayne [b], — je les prie d'agréer les assurances de ma profonde gratitude,

Sans oublier mon ami M. Deysine, receveur des finances à Baugé ; M. Drouin, professeur de philosophie au lycée Janson-de-Sailly ; mon oncle, M. Fernand Lasale, receveur des finances à Pont-l'Évêque, qui m'ont signalé des sources de documents importantes ;

et enfin, et surtout, celle dont l'abnégation a seule permis l'achèvement de ce long travail, tandis que l'embellissait sa lumineuse intelligence.

G. R.

1. Il faut joindre à toutes ces archives cantonales, municipales, synodales, académiques, le greffe du tribunal, que j'ai exploré moi-même.

a. Voir ma *Bibl. crit.* — *b.* Chercher ces noms à la Table générale.

AVIS AU LECTEUR

Afin de faciliter la lecture de cet ouvrage, j'ai commencé par réserver soit pour ma Bibliographie critique, soit pour ma Table alphabétique des auteurs, toutes les indications dont la présence n'était pas indispensable au bas des pages. J'ai mis dans la première tout ce qui concerne l'histoire des lettres, désignant celles-ci simplement par leur date, ou, quand la date manque, par le numéro de la Bibliographie; dans la seconde, les titres des ouvrages cités par moi et que je désigne seulement par le nom de l'auteur.

J'ai dû éviter le plus possible les renvois de ce livre à lui-même. L'Index assurera dans la plupart des cas la suite des sujets.

J'ai divisé mes notes en deux séries : les unes, annoncées par des chiffres, éclaircissent, modifient, corrigent, nuancent le texte même; la lecture en est instructive, mais nuisible à l'impression que laisse le texte, et, si on ne les lit pas, je ne m'en plaindrai pas; j'ai d'ailleurs relégué à l'Appendice celles qui n'intéressent pas directement Constant. Les autres, qu'annoncent de petites lettres, renferment les références proprement dites, sont là pour le contrôle, et n'intéressent que les historiens.

J'ai laissé à chacun des membres de la famille le nom sous lequel il se désignait lui-même ordinairement; j'ai trop vécu dans leurs papiers pour qu'il me fût possible de l'altérer; son nom fait partie de la physionomie de chacun.

Dernier détail, infime : je prie de ne pas confondre, surtout dans la lecture des documents, les points de suspension (...) et les points de suppression (.....)

LA JEUNESSE

DE

BENJAMIN CONSTANT

PRÉFACE

Le sens de la vie de Constant : un drame spirituel, par lequel il passe des idées du XVIIIe siècle à celles du XIXe. — Une précaution de méthode à observer. — Trois points de vue secondaires.

La légende esthétique. — Constant *type* psychologique. Ce qu'il représente. — Je me propose de mettre au premier plan l'étude historique, sans renoncer à l'analyse abstraite.

La légende domestique. — Réputation de Constant. — Constant bourreau de lui-même — Sainte-Beuve : Sa virulence. Critique de sa critique : par l'orientation générale de sa documentation (d'où découle l'étroitesse de sa morale) et par les limites de cette documentation. — Sous Sainte-Beuve. — Depuis Sainte-Beuve.

La légende politique. — La prétendue versatilité de Constant. Position de la question.

Je conçois, au sortir de cette longue enquête, la vie de B. Constant comme un drame spirituel. Nourri surtout des préceptes d'Helvétius et des Encyclopédistes, apparenté de près à Voltaire par son tour d'esprit et ses traditions de famille, élevé dans l'utilitarisme le plus étroit, parvenu très vite à l'irréligion la plus ferme, issu en un mot du XVIIIe siècle français le plus pur, dont il a encore exagéré, ou rétréci, ou pris à rebours, selon la loi de son égoïsme, les tendances et les enseignements, éloigné presque autant qu'on peut l'être de toute idée de devoir, de sacrifice ou d'enthousiasme, et ne corrigeant son personnalisme puissant que par les impulsions d'une sensibilité sincère, mais capricieuse et profondément personnelle elle-même, il a rompu, de 1805 à 1815 environ, avec toutes les idoles de sa jeunesse, et passé la fin de son existence à dénoncer l'incrédulité, à condamner la

morale de l'intérêt, à professer fortement le spiritualisme et l'altruisme, à se dévouer pour ses idées et pour les hommes.

J'entends ne rien dissimuler de la fantaisie souvent exquise, quelquefois énorme, de l'agitation échevelée et saugrenue auxquelles il a dû longtemps son discrédit et son illustration. Je serais bien trop fâché de toucher à son pittoresque, qui est unique. Mais sous cette recherche effrénée de la sensation, de l'émotion ou du paradoxe, je dis qu'il se produisait en lui un travail profond, dont sa vie tire du sens et de la noblesse. Elle est une conquête de l'intelligence et du cœur sur le tempérament et l'éducation ; un spectacle d'efforts par lesquels il s'est haussé peu à peu jusqu'à la notion de vérité, de souffrances qui l'ont conduit à la religion de la douleur.

Qu'importe que ces souffrances aient été parfois factices, truquées, volontaires, jusqu'au point où il cessait d'en avoir la direction et où elles le poignaient malgré lui? La souffrance, quelle qu'en soit la cause, purifie et élève, pourvu d'ailleurs que l'esprit soit droit et le cœur bon. Qu'importe que l'ironie superficielle ait paru souvent démentir la conviction? Quiconque a étudié Constant d'un peu près et avec loyauté, sait qu'il portait deux hommes en lui, et que son papillonnage timide ou vaniteux de plaisanterie prenait fin, dès qu'il se mettait en face des idées.

Je veux donc, sous le Constant amuseur, fantasque, passionné, léger et faible, montrer un autre Constant, qui a beaucoup souffert, beaucoup pensé, beaucoup appris, beaucoup changé, et pour tout dire enfin, l'un des hommes les plus hommes qui aient jamais été par l'intelligence et la douleur, l'un de ceux qui prêtent le plus à la méditation, l'un des plus riches en moralité profonde et en enseignement de tout genre.

Et comme il se rencontre par son évolution personnelle avec le grand mouvement par lequel le XIXe siècle s'est dégagé du XVIIIe en mentant à la plupart de ses origines, il rend à sa manière témoignage de son temps, aussi bien ou même mieux que Chateaubriand. Chateaubriand a été conducteur d'hommes; Constant seulement disciple. Chateaubriand avait de lointaines assises sentimentales et chrétiennes, qui manquaient à Constant. Celui-ci, par contre, s'était engagé bien plus avant dans la philosophie détrônée et chassée. L'expérience me semble donc chez lui plus probante. Il est l'un de ces personnages supérieurs par l'esprit, de second plan par l'influence, sur lesquels le glissement général des idées s'observe d'autant mieux qu'ils lui ont été plus longtemps rebelles. Et voilà l'importance historique de sa vie.

Je rapporte de cette enquête une indication de méthode particulière à ce sujet, et qu'il ne faut jamais perdre de vue si l'on veut comprendre B. Constant.

Certains hommes mettent leur orgueil à être, si je puis dire, tout entiers eux-mêmes à chaque instant; tels, Joseph de Maistre et Royer-Collard. Leur vie est rectiligne. Jetez-y un coup d'œil à un moment quelconque, vous la prenez d'affilée tout entière. Leur clarté, leur rigidité, leur assurance massive sont faites en partie de simplicité et d'une noble lenteur. Le nerveux, et svelte, et fin Constant n'est pas de cette race. D'un mois, d'un jour, d'une heure à l'autre, ses surfaces varient. Ses lettres, ses paroles, ses gestes, trahissent son humeur du moment. Il reflète avec une miraculeuse facilité la couleur du temps, du milieu, des circonstances, de l'écrivain qu'il lit assidûment, du correspondant auquel il écrit avec suite. Sa fougue l'emporte hors de lui-même, à des actes pour le moins excessifs. Quiconque ne le pratique pas un peu longuement risque de le juger sur ses mues, ses reflets ou ses écarts, et de confondre son caractère avec ses états passagers. Il déroute amis, indifférents et ennemis par sa singularité et ses complications. Timide avec cela, sauvagement timide, donc très enveloppé, quelquefois impénétrable; et puis d'un égoïsme offusquant que rien ne tempère quand il ne s'y mêle pas de sensibilité, d'un mépris qui scandalise pour l'opinion du monde et la conduite banale, d'un individualisme intransigeant. Sa famille (père compris) n'a jamais rien entendu à son caractère, sauf Rosalie, qui s'y est mise assez tard. Il a paru extraordinaire dans une société très conservatrice, de morale très étroite et au fond assez peu morale, que dominaient encore les lois du bon ton et du bon goût, et qui suspectait toute originalité, même claire. Il choque encore aujourd'hui tous ceux qui placent la moralité non dans la recherche, dans l'effort, dans la vie douloureuse et anxieuse, mais dans la possession et l'application paisibles de quelques principes arrêtés. Il a provoqué une infinité de jugements contradictoires. Il n'y a presque pas une sévérité qui ne soit démentie par un éloge précisément inverse. Posons donc en règle critique qu'il faut sans doute recevoir toutes les impressions, favorables ou défavorables, qui nous arrivent sur lui par lui ou par les autres, mais ne jamais bâtir un jugement sur un témoignage isolé ou sur quelques témoignages dispersés, ne jamais procéder que par masses et par moyennes. La physionomie humaine est presque toujours une résultante. Combien n'est-ce pas plus vrai d'une physionomie complexe et mobile comme celle de Constant.

Sous ce vaste réseau de la vie qui enveloppe tout l'homme, on peut distinguer, et les biographes ont en effet distingué trois Constant divers : l'homme abstrait, le *type* esthétique et psychologique; l'homme privé; enfin l'homme public, le penseur, l'écrivain.

Le temps a naturellement aminci ou même défiguré l'image que laisse de chacun d'eux la masse des documents. Il s'est produit, pourrait-on dire en forçant les termes, une triple légende esthétique, morale et politique, sur Constant[a].

La légende esthétique.

Constant est l'aîné de ce groupe original et fort qui, né sur le déclin du XVIIIe siècle — lui en octobre 1767, Chateaubriand en septembre 1768, Sénancour en novembre 1770 — étonna ses contemporains par sa singularité, et ouvrit des voies nouvelles à la sensibilité humaine.

De tout caractère génial il est inévitable que l'on cherche à construire la théorie. La critique devait d'autant moins résister pour Sénancour, Chateaubriand, Constant, à ce penchant si naturel, que tous trois lui avaient ouvert la voie en traçant leur portrait dans leur ouvrage le plus célèbre; ils passaient du moins pour l'avoir fait, et cela me suffit. Mais tandis que Chateaubriand, par l'ampleur et l'éclat de son œuvre, la variété de son action et de son influence, la succession de ses attitudes et de ses rôles, s'est affranchi de son sosie de jeunesse, tandis que Sénancour s'est englouti dans le sien et commence seulement à s'en distinguer, Constant reste rivé à Adolphe, sans avoir perdu toute existence personnelle, sans avoir conquis non plus le vigoureux relief et la couleur intense de la vie individuelle. Il demeure éclairé d'un jour faux, comme son roman lui-même, qui est à la fois historique et abstrait.

Il s'est fixé, ce semble, dans l'imagination des lettrés par une définition : un *cérébral sensible*[b], et par un trait frappant, vraiment signalétique, qui ne fait d'ailleurs que préciser la définition, et que j'appelle le *dédoublement constantien* : je veux dire ce divorce fameux de l'intelligence, lucide, droite, saine, incorruptible, et du reste de l'être, incertain, trouble, ou malade.

Constant n'est pas à beaucoup près le prototype ni le seul exemple de ce dédoublement, que l'on connaît aujourd'hui pour

a. Voir dans ma Bibl. crit. (Appendice), la liste des études parues sur Constant depuis 1831. — *b.* Cité par Melegari, XII.

la condition même du talent artistique, que Diderot a décrit dans son *Paradoxe*, dont Maupassant a senti dans sa chair et dans son cerveau l'affolante angoisse [a], que Mme du Deffand, pour ne citer qu'elle, n'était pas très loin d'avoir réalisé déjà ; mais il en a été longtemps, grâce à Sainte-Beuve, et il en demeure, si je ne me trompe, l'exemple le mieux connu et le plus illustre. Chez d'autres, chez les artistes de la littérature et du théâtre, ce dédoublement n'est qu'une sorte de forme ou de fonction professionnelle; il laisse l'homme en dehors. Chez Constant, il est l'homme même, l'homme tout entier, et prend des aspects ou des valeurs diverses selon qu'on oppose l'intelligence aux divers modes de la sensibilité ou de l'activité. Sainte-Beuve s'est plu à faire saillir l'opposition du sens critique implacable et de la volonté ruinée, l'un surveillant, percevant, ridiculisant les embardées folles, les soudaines retraites, les velléités saugrenues, toute la pauvre vacillation de l'autre. Son analyse peut prétendre à la fidélité d'un portrait; elle n'a point de valeur représentative; elle fait de Constant une sorte de curiosité ou de monstre, un cas unique intéressant, mais peu instructif. Sans négliger ce point de vue, et tout en relevant chez *Adolphe* l'union de la plus effrayante indécision de caractère avec la plus mâle puissance de se connaître [b], M. Paul Bourget, dans ses études si profondes, si palpitantes d'humanité, a su donner à cette maladie constantienne un sens plus large, une valeur plus riche et toute nouvelle. Il y a surtout vu « la coexistence, dans une même âme, de la lucidité d'esprit la plus inefficace et du pire désordre sensuel ou sentimental [c] »; il a senti fortement ce qu'il y a de pathétique ou même de tragique dans cette mésintelligence intérieure d'une âme coupée en deux, dont une moitié tient l'autre perpétuellement sous son clair et tenace regard; et la misère de Constant, son abus de l'analyse, son effort impuissant et désespéré vers l'amour, ses angoisses de solitaire sentimental, lui ont paru la maladie même de l'âme moderne, celle dont ont souffert Musset, Byron, Baudelaire, Heine, qui a traversé tout le XIXe siècle, et qui continue ses ravages à l'aube du nôtre [d]. M. Paul Bourget a certainement fixé là quelques-uns des traits définitifs de la psychologie de Constant.

De quelque manière qu'on le prenne, ce dédoublement est le signe, le symptôme d'autre chose : l'intellectualisme; et lui-même, l'intellectualisme n'est qu'une forme à peine dérivée et masquée

a. Sur l'eau, 105 ss. (10 avril). — *b. Essais*, I, 21. — *c. Ibid.* et ss. — *d. Ibid.* et aussi Adolphe, Préface, *in fine*; P. Bourget, *Débats*, 145; Maurice Barrès, 94 ss.; Léon Daudet, 138 ss.

d'une disposition plus générale, qui est l'individualisme. Et, en effet, par son caractère autant que par sa politique, Constant reste le représentant peut-être le plus parfait de l'individualisme. « Il était foncièrement individualiste..... Il mettait au service de son irréductible individualisme..... » : ainsi le définit M. Lanson, dans un livre où s'est condensée toute la sagesse critique des quarante dernières années, encore accrue par un esprit perçant, fort, et vaste[a].

La vérité ne manque assurément pas à cette projection de la forme de Constant dans l'esprit des lettrés. Il n'y a pas eu là déformation, mais seulement simplification, idéalisation du réel. La légende en est restée au premier stade.

Je voudrais, remontant l'œuvre inévitable du temps, ramener Constant de cette existence typique à l'existence individuelle, réintégrer dans son caractère le souvenir précis des faits, lui rendre, sans diminuer sa gloire, un peu de cette précision et de cette intensité de vie qui pour sa gloire même se sont retirées de lui. Qui voudra se donner le spectacle palpitant et bref de ce caractère célèbre devra toujours se reporter à *Adolphe*; c'est là qu'avec un plaisir sans sécurité, mais âcre et plein, il verra se déplier ce cœur douloureux et ses morbides complications. Pour moi, je songe à défaire *Adolphe*, loin de le refaire; je veux en écrire le commentaire perpétuel, et soustraire Constant à l'attitude factice, quoique vraie, de son roman. J'étendrai ce qu'*Adolphe* concentre, je décomposerai ce qu'il assemble; je surveillerai l'apparition et suivrai le développement des traits qui forment sa composite physionomie. Un caractère suppose sans doute des tendances héréditaires préexistantes; mais ces tendances mêmes ne se révèlent, déterminent, orientent, modifient, que par les faits. Ce sont donc les faits, le frottement de la vie quotidienne, des êtres familiers et des choses usuelles que je veux retrouver, pour de là remonter au caractère et juger en fin de compte sa moralité. La psychologie sera mon point d'arrivée; mais elle ne sera que cela. Je recherche d'abord le spectacle et la saveur de la vie.

La légende domestique.

A côté de la légende esthétique, il existait jusqu'à ces derniers temps, il existe peut-être encore une légende domestique et morale. Les accusations les plus contradictoires se sont élevées contre Constant, et leurs ombres entrecroisées ternissent confusément son

a. *Littérature*, 900.

souvenir. Un être machiavélique, dissimulé et intrigant : un être inconsidéré et versatile, emporté par ses nerfs; un cynique : un niais, tel il apparaît tour à tour; et même quelque écrivain, dont il est peu curieux de citer le nom, le traite familièrement de raté. Constant est l'un de ces demi-grands hommes que le passé transmet aux âges suivants pour leur servir de jouet. Mais le préjugé le plus général, et qui remonte à Sainte-Beuve, nous le fait voir sous les traits d'un être sceptique, frivole, desséché, vain et même cruel, peu soucieux de la douleur des autres pourvu qu'il satisfasse ses curiosités de viveur intellectuel, un enfant précoce vieilli avant l'âge et devenu sur le tard une fille [a]. Des inimitiés implacables et puissantes l'ont poursuivi longtemps. Sans parler de ses péchés propres, il a été chargé de tous ceux de Mme de Staël.

De cette légende, car ici nous sommes très largement dans la légende, Constant a été le premier artisan. Il s'est diminué comme à plaisir dans l'opinion des hommes [1]. Il était vaniteux et timide. Il calculait mal l'effet de ses paroles ou de ses actes; il offusquait alors même qu'il ne voulait qu'étonner. D'autres fois, le plus souvent peut-être, il cherchait le scandale, et se réjouissait de l'avoir provoqué. Il était fort impertinent : il faisait de l'esprit sur tout, à commencer par lui-même, et s'amusait à se diffamer [2] tout en blessant les autres, qui lui rendaient ses moqueries en dénigrements. Sa timidité lui a fait aussi un tort extrême. C'est un besoin pour les timides de se déprécier. Le bien qu'on leur dit d'eux-mêmes leur est presque plus insupportable que le mal qu'ils croient qu'on en pense; il offense leur humilité, froisse leur pudeur. Ou encore ils vont au devant des railleries qu'ils jugent inévitables et demandent grâce, en se raillant les premiers. Atteint plus à fond, Constant se vengeait sur ses sentiments de la peine qu'il avait à les exprimer [b]. Il les criblait d'ironies, ou plutôt les transposait sur le mode ironique [3]. Aussi ferais-je quelques réserves sur sa sincérité, qui lui a valu les plus chauds hommages de la critique [c]. Elle est trop souvent la sincérité maladive des timides et des vaniteux. Constant n'est

1. C'était chose faite en Suisse, dès la fin de 1794 (Voir ci-dessous à sa date, liv. V, chap. III, sa lettre du 12 sept. 1794).

2. Il disait à Sismondi : « C'est vrai, la meilleure qualité que Dieu m'ait donnée, c'est de m'amuser de moi-même » (Dans Cauvet, 26).

3. Les textes essentiels sur cette ironie, qui a tant dérouté la critique, sont une lettre de Mme de Charrière (sept. 1794, voir liv. V, chap. III) et une page d'*Adolphe* (voir liv. I, chap. III, et au surplus P. Bourget, *Débats*, 144).

a. Sainte-Beuve, *Nouv. L.*, IX, 155 et X, 462. — *b*. *Adolphe*, chap. I. — *c*. P. Bourget, *Débats*, 145, etc., etc.; partout.

absolument véridique que lorsqu'il se livre au jour le jour, dans ses lettres, à un correspondant très cher, très intime, avec lequel il a passé la phase de l'effervescence ou de la coquetterie, auquel il se définit paisiblement, sans y penser, dans un oubli complet du monde et de ses jugements; idées et sensations coulent alors de source, avec pureté, et le mouvement naturel de l'égoïsme leur donne une saveur de vérité tranquille immédiatement reconnaissable. Quand Constant procède (c'était une de ses marottes) à ses examens de conscience, sa sincérité se dégrade déjà. Le mécontentement où il est de lui-même, sa faiblesse de caractère qui le porte à s'exagérer ses torts, le disposent à la sévérité; il se tâte avec le scrupule et se condamne avec l'entêtement d'un médecin tant pis. A distance et dans ses journaux rétrospectifs, décidément il se déforme, s'enlaidit et se calomnie. On en peut faire l'expérience. Que des analyses primitives, déjà peu indulgentes, on rapproche le *Carnet*, dans lequel la sèche nomenclature des faits, isolée du détail des causes et des circonstances, vous a une allure de déraison d'ailleurs spirituelle, ou le *Cahier rouge*, systématiquement bourré de frasques souvent charmantes et vidé de tout souvenir sérieux et élevé, ou encore *Adolphe*, on s'apercevra que la conscience de Constant, impitoyable sur tout ce qui l'abaisse, néglige tout ce qui le rehausse. Jamais mémoire ne fut à la fois plus docile et plus rétive, ni plus régulière dans sa lubie; comme les couleurs de certains peintres, elle noircit avec les années. Constant démontre admirablement l'espèce de sottise qu'il y a à se dénigrer. Une critique malveillante s'est jetée sur les compliments à rebours qu'il s'est de tout temps adressés; elle n'a pas voulu croire qu'un homme pût dire gaîment tant de mal de lui-même, et ne pas dire vrai.

Il y a pourtant quelqu'un qui a fait plus de mal à Constant que Constant lui-même; c'est Sainte-Beuve. La critique de Sainte-Beuve s'enlace à l'histoire de Constant comme la liane à l'arbre qu'elle étrangle. Il faut de toute nécessité la critiquer à son tour.

Soyons juste. C'est Sainte-Beuve, par ses articles répétés, qui a fait à Constant sa réputation; mais il la lui a faite détestable. Il l'a presque découvert, mais pour l'accabler. Il a retardé pour lui l'avenir de quarante ans; il a vicié le jugement de la postérité. Après l'apothéose des funérailles, après les exaltations et les dénigrements qui environnent la mort, après le premier silence de la tombe, quand la renommée de Constant allait renaître, juste et neuve, par l'effet de ce retour fatal qui redore les vieilles gloires, Sainte-Beuve s'est trouvé là

comme à point nommé pour y aider, mais la flétrir avec une passion étrange et presque inexplicable. En 1844, dans son article sur Benjamin Constant et Mme de Charrière; en 1845, dans son *Dernier mot sur Benjamin Constant*; en 1852, dans sa Note des *Derniers Portraits*; en 1862, dans ses *Nouveaux Lundis*; en 1867, dans sa Préface *d'Adolphe*; de 1867 à 1869, dans les notes et remarques qu'il a publiées dans ses *Lundis* ou préparées pour eux [a] (et je passe les allusions, coups de patte et jugements secondaires [b]), il a laissé percer ou déborder contre Constant une acrimonie sourde, âpre, virulente, éclatante, féroce. « Il l'a détesté, dit M. Faguet dans son spirituel et profond article de *La Revue*..... Il le poursuit comme un chien fait sa proie..... Enfin il le traite aussi durement que possible, et comme un ennemi personnel, et comme un homme qu'il méprise. Il en fait par dix fois un portrait très évidemment destiné à le rendre odieux [c]. »

Ces sévères paroles sont en somme méritées. Mais elles le sont inégalement, selon les époques. L'article de 1844, si tendancieux déjà, si défavorable et d'ailleurs si hâtif, si bâclé — fâcheuse entrée de jeu pour ce que j'appelle la critique *visible* de Sainte-Beuve [d] — l'article de 1844 passe déjà les bornes de l'injustice [1]; mais le parti pris n'en est pas irrémédiable; il n'interdit pas pour un avenir prochain, et bref, un vif retour de faveur. Sainte-Beuve a très sympathiquement traité Constant une fois dans sa vie, à propos de Fauriel [e]. Il accumule là en quelques pages des rétractations dont le bienfait s'étend à la vie entière de Constant [f]. Il a fait mieux que de réparer sa partialité; il l'a, chose toujours méritoire, reconnue deux fois [g], en plein combat et comme sous le feu de l'ennemi [2]. Ce retour d'impartialité, ou cette coquetterie, ne dura pas. M. de Loménie, au nom de l'Abbaye au Bois, s'était vivement élevé contre sa sévérité. Sainte-Beuve, dans son *Dernier mot*, lui retourna quelques éloges amers roulés dans le miel; à Mme Récamier, son inspiratrice, quelques perfidies enguirlandées et caressantes, en attendant mieux [h]; et Cons-

1. La critique est à peu près unanime sur ce point : Loménie, II ss.; le Semeur, 8 oct. 1845; Haag, IV, 36; Laboulaye, V, 338; Crépet, XXVII, 161-162, etc., sans parler de la charmante Hortense Allart, qui a un jugement exquis sur Sainte-Beuve et Constant (*R. de Paris*, 15 sept. 1907, 316, note). Cela ne ferait pas que Sainte-Beuve eût tort, s'il avait raison en effet. Mais je ne crois pas qu'il ait raison.

2. Si toutefois l'article de Loménie, auquel je fais allusion, est bien de janvier 1845 (voir la Table alphabétique, à Loménie).

a. Voir la Table des auteurs, à Sainte-Beuve. — *b*. Voir Pierrot et Giraud. — *c*. P. 48. — *d*. Voir mon article, *R. d'Hist. lit.*, 1905, n° 2, et la Table alphabétique, à Rudler. — *e*. *R. des D. M.*, mai-juin 1845, dans *Portr. Cont.*, IV, 125. — *f*. *Ibid.*, 159, 160, 163-164, 187, 188, 241 et 335. — *g*. *Ibid.*, 159 et V, 276 (III, 374). — *h*. *Ibid.*, V, 277 (III, 374-75), 288 (III, 383) ss., 299 (III, 392).

tant paya pour ses défenseurs bénévoles; il reçut toute la bordée [1]. Les rares mais importants correctifs que Sainte-Beuve apporte à son premier article dans sa riposte sont compensés, et bien au delà, par des allégations nouvelles, des insistances profondes, une animosité fervente. Plus de ces chatoiements médités, de ces ondoyantes lenteurs, de ces points de vue composés auxquels se plaît Sainte-Beuve quand il se donne carrière. C'est l'allure nette, directe, chaude, de sa polémique et de ses curées. Débarrassé du document, tout en pensée, brillant de bile et de rage, l'article est très beau.

Depuis lors Sainte-Beuve, piqué à fond par l'intervention de l'Abbaye au Bois, provoque et recueille sur Constant toutes les imputations désobligeantes, tous les mots cruels de ses ennemis ou (chose pire) de ses anciens amis, et attend le moment de les produire. Il aggrave ses articles, quand il les réimprime, de notes malveillantes, tantôt légers coups de patte, tantôt coups de griffes acérés [a]. Le temps ne fait rien à sa colère, que la recuire. Toute sa haine crève enfin dans son *Lundi* de 1862, dont rien n'approche. Celui-là atteint presque à l'injure et à l'atrocité [b]. C'est un pamphlet. En vain Sainte-Beuve se rassure-t-il contre lui-même en proclamant d'abord sa volonté d'être impartial; sa bile emporte bientôt sa volonté. Sa mauvaise humeur épaisse et forcenée mord sur tout. Il met Constant tout entier au pilon.

Une critique si violente se discrédite par sa violence même. Mais il est possible de borner son autorité par une méthode positive, en fixant l'orientation générale et les limites de la documentation sur laquelle elle repose.

M. Faguet s'est demandé, dans son article de *La Revue*, les raisons de cette animosité inexpiable. Elles restent en partie mystérieuses. Sainte-Beuve put apercevoir Constant à l'Athénée, à la Chambre, dans quelque salon; ils étaient assez du même bord entre 1827 et 1830. Fut-il blessé d'une épigramme bien mordante de Constant? N'obtint-il pas son appui après la Révolution de 1830? On l'ignore absolument. Mais on sait qu'il y a souvent à la racine de sa critique des rancunes inavouées [2]. Faut-il éliminer les griefs personnels et

1. Loménie en exprime son regret dans le portrait qu'il consacre à Sainte-Beuve (Libr. cit., IX, 47, n. 1). Ce portrait semble avoir paru postérieurement au *Dernier mot* de Sainte-Beuve et n'avoir pas influé sur lui.

2. Les allusions de Sainte-Beuve à leurs relations sont bien vagues, et d'ailleurs plus précises à mesure qu'on avance dans sa critique [Voir *Portr. de F.*, 146: *Chron. Paris*, 67-68, et Michaut, 43-44, 80, 463, note; *Portr. litt.*, III, 236, l. 3 (passage qui semble contredit ainsi que tous les autres par *Portr. litt.*, III, 213, l. 23); *Nouv. L.*, 415, 428-429].

a. Table des auteurs, à Sainte-Beuve. — *b.* *Nouv. L.*, I, 427, 432, etc.

rechercher des causes générales : répulsion pour le *vieux beau* que Sainte-Beuve voit en Constant, jalousie obscure de ses éclatants succès féminins, hostilité politique irréductible? Ce sont là des hypothèses très fines, très plausibles, que M. Faguet a présentées lumineusement, d'après Sainte-Beuve lui-même[1]. Je n'y contredis pas, à la jalousie surtout[2]. Mais la chronologie, qui conduit si souvent au vrai, ne semble pas recommander les deux autres. La répulsion de Sainte-Beuve, à peine indiquée, si elle l'est, en 1835, n'arrive à sa pleine et fielleuse expression qu'en 1862[a]. Pour un sentiment instinctif, c'est tard[3]. Tardive aussi, leur opposition de tempérament politique, s'il est vrai que le girondinisme fut longtemps le penchant intime de Sainte-Beuve[b], comme la tendance avouée de Constant. Elle n'éclate qu'en 1862, après la réédition par Laboulaye du *Cours de politique constitutionnelle*, et la conversion de Sainte-Beuve à l'empire. Ces deux sentiments, éclos ou épanouis si tard, ne se sont-ils pas grossis lentement de la haine de Sainte-Beuve, plutôt qu'ils ne l'ont produite? En tout cas, il n'est pas interdit de chercher ailleurs.

Sainte-Beuve a commencé nettement, à l'égard de Constant, par la mésestime. Son animosité procède, au moins dans sa première phase, entre 1835 et 1848, de la révolte d'une morale pudibonde et étroite, selon moi, contre une vie et une manière d'être qui le scandalisent. Or je tiens cette exaspération du sens moral pour très largement spontanée, ingénue, liée au développement personnel de Sainte-Beuve. Mais je ne doute pas non plus qu'elle n'ait trouvé le terrain propice à son développement dans les hautes, nobles et puissantes relations de parti que Sainte-Beuve s'est faites entre 1834 et 1848.

Sa critique visible, formelle, a été précédée d'une autre critique, secrète et comme diluée. Négligeons les petites allusions ni favorables ni défavorables qui se rencontrent dans ses articles, au hasard des sujets, dès le 18 janvier 1831[c]; nous trouvons au début de 1835 un point de repère capital pour l'histoire de ses sentiments : c'est le bref canevas de biographie où il raconte les aventures semi-burlesques de

1. L'article de M. Faguet ne fait que grossir et pousser à bout très sagacement les indications du *Lundi* de 1862.

2. Un membre de la famille se rappelle très bien la fureur qu'inspirait à Louise d'Estournelles, sœur de Benjamin, la malveillance de Sainte-Beuve. Elle l'attribuait sans hésiter à la jalousie. M. Michaut fournirait aussi, à propos de Chateaubriand, de quoi soutenir l'idée de M. Faguet (Cf. p. 145, 186, 280, 353, 562).

3. Même phénomène de cristallisation sur la malpropreté malodorante de Planche (*Corr.*, I, 320, 3 juin 1863). Ici encore l'antipathie générale, semble-t-il, finit par se condenser dans un détail concret, qui exécute l'homme.

a. P. de F., 146, et *N. L.*, I, 428-429. — *b.* Michaut, 49, 56-60, 226-230, 301-302, 319, 364, 423, 547, etc. — *c. Prem. L.*, III, 358; et au surplus, Giraud.

Benjamin et de Mme de Staël[a]. Il s'égaie de l'un et de l'autre, en sourdine, et les renvoie dos à dos. Mais tenir la balance égale, en pareille affaire, c'est peut-être prendre parti contre la femme; peut-être aussi les motifs d'inculpation allégués par Sainte-Beuve sont-ils plus graves contre Mme de Staël que contre Benjamin. Sainte-Beuve tenait ses informations de Mme Récamier[b] qui, sévère à Benjamin vivant, montrait pour sa mémoire de l'indulgence[c]. Chateaubriand non plus, qui savait bon gré à Constant de son évolution religieuse, qui était en relations avec ses cousins de Suisse, ne lui voulait point de mal[d]. C'est de là, de ce milieu en somme sympathique de l'Abbaye au Bois, que Sainte-Beuve a reçu ses premières impressions sur Constant. Dès lors, mis en éveil et en goût par les confidences de Mme Récamier, excité par d'autres confidences dont je parlerai tout à l'heure, sollicité peut-être par ses propres crises sentimentales et poussé à la critique par ses déceptions de poète et la fatalité de son talent, rencontrant aussi maintes fois Constant sur sa route[e], il s'informe en toute curiosité d'une âme aussi étrange, d'une histoire aussi piquante que celles-là. Son antipathie croît avec son enquête. Est-ce en vertu d'une impression personnelle directe et impartiale? Nullement. C'est sous l'influence d'une famille illustre, qui n'a point tendresse de cœur pour Constant.

Dès 1834, Sainte-Beuve s'éloigne du parti républicain, se rapproche des doctrinaires qu'il a stigmatisés, se rallie en partie au régime de juillet[f] et entre en relations avec le duc de Broglie[g]. Je n'entrerai pas dans le détail de ces relations[h]; il me suffit de retenir deux dates, deux faits.

Au commencement de 1835, Sainte-Beuve prépare pour la *Revue des Deux Mondes*[i] un article sur Mme de Staël. Il n'écrit pas d'abord sous l'influence de la famille ni pour lui plaire. Il se documente auprès de Mme Récamier, auprès de Hochet; mais son travail vient aux oreilles de la duchesse de Broglie, qui l'invite à passer la voir, qui lui montre sa contrariété, qui essaie de l'intimider ou de le fléchir, qui fait à Mme Récamier une *scène*, en toute élégance. Sainte-Beuve tient bon. La duchesse cède, puisqu'elle ne peut empêcher, mais elle

a. Lundis, XI, 438. — *b. Ibid.*, 432, et *Revue Latine*, 1905, p. 507, lettre à Mme du Gravier, du 10 décembre 1850, publiée par M. Michaut. — *c. Portr. litt.*, III, 281. — *d. Études historiques* (1831), Préface, CLV; Menos, 72 ss. (lettres de 1833-1834); *Mémoires d'Outre-Tombe*, dans la *Presse*, 7e et 8e vol., 8 sept. 1849 ss., 8 fév. 1850 ss.; Louise Colet, 45 lettres, etc., 82, et *Italie des Italiens*, 315, note 1. — *e.* A propos de ses études sur la Suisse; voir Giraud (Vinet, Krüdner, Charrière, etc.). — *f.* Sainte-Beuve, *Corr.*, I, 27, 154-157; *Portr. Cont.*, II, 46 ss.; Michaut, 226 ss., 234 ss., 276, 279, 300 ss., 310 ss., 364, 423 ss. — *g.* Michaut, 303. — *h. Corr.*, I, 16 (1829), et *N. L.*, I, 405; *Corr.*, II, 261-263, 265, 268-269, 270, 318; *Nouv. Corr.*, 337 (1862 et suivantes). — *i.* Mai 1835, et *Portr. de F.*

s'attache à le lier de ses prescriptions. Elle aurait voulu qu'il lui donnât lecture à l'avance de son article. Il refusa, selon son principe[a]; mais il ménagea ses délicatesses à l'extrême, et personne ne l'en blâmera[1]. Avec quelles précautions, au prix de quels sacrifices, de quelles coupes sombres[b] il ose toucher à cette idole de la famille de Broglie, qui est aussi sa terreur! Quelle différence entre le *Portrait* et la *Notice* de 1835 sa contemporaine! Ici, une curiosité amusée, un imperceptible gouaillement intérieur dirigés contre l'héroïne de la comédie autant ou plus que contre le héros. Là, une certaine solennité continue et comme bourdonnante, de l'encens, des accents de prière[c]. Évidemment le *Portrait*, avec son presque entier désintéressement des intimités, ne représente pas toute la pensée de Sainte-Beuve[d]. Le nom de Constant y figure une quinzaine de fois, toujours incidemment, mais aux bons endroits. La situation était délicate. Une bienveillance large, faite pour plaire à la très légitimiste Mme Récamier, eût rejailli en blâme sur Mme de Staël; mais une malveillance nette, faite pour réjouir la très orléaniste duchesse de Broglie, fût aussi retombée sur Mme de Staël. Sainte-Beuve se tira d'affaire avec son tact accoutumé. Constant semble d'abord bénéficier de son indulgente humeur; mais les rares endroits où le critique découvre sa pensée le montrent, avec infiniment de mesure, défavorable à Constant[e], six mois après une note intime qui lui était plutôt favorable. La balance de sa sympathie a dès lors varié.

Neuf ans plus tard, au mois d'avril 1844, à l'heure précise où dans son grand article sur B. Constant et Mme de Charrière, il donne pour la première fois carrière à son animosité, Sainte-Beuve est au mieux avec le duc de Broglie. Il signale à l'attention du public suisse son « beau rapport » sur la loi de l'Enseignement secondaire[f]. Il s'entremet peut-être en son nom auprès de Gaullieur[g], pour prévenir la publication de quelques lettres de Mme de Staël, que lui-même, un an après, aura obtenu l'autorisation d'éditer[h]. Lié socialement comme il l'est avec le duc de Broglie, il ne peut utiliser dans les lettres de Constant ce qui atteint Mme de Staël[i]... C'est le moment où il est engagé le plus avant dans des relations éminentes et flat-

1. La duchesse de Broglie fut contente de l'article, sauf d'une page que « pour rien au monde, écrit le critique (*Corr.*, I, 74), je n'aurais retranchée; car c'étaient mes réserves et mes insinuations ». C'est évidemment la page sur la vie romanesque de Coppet (*Portr. de F.*, 150-151 et alentours).

a. Corr., I, 74 et II, 261-270. — *b. Portr. de F.*, 86-87. — *c. Ibid.*, 150-151, 162, 163, etc. — *d.* Voir la note de 1865, en fin d'article. — *e. P. de F.*, 106, 130, 146. — *f. Chron. Paris*, 194, 196, 203, 204, 210, 216, 220 (5 mars-4 juin 1844). — *g.* Lettres à Gaullieur, IX *bis*. — *h.* Caliste, éd. de 1845, et à Gaullieur, n°s XII, XIII, XV. — *i.* A. Gaullieur, n° VII.

teuses, en l'honneur desquelles il renonce partiellement à son franc-parler de critique[a]... Une année encore, et Mme de Girardin lui demandera comment, jadis « républicain et romantique forcené », il se trouve aujourd'hui « le favori de tous les salons ultra-monarchiques et classiquissimes, et de toutes les spirituelles femmes qui règnent dans ces salons[b] ».

Il me semble impossible que Sainte-Beuve, en ces dix années de relations toujours plus confiantes, n'ait pas peu à peu, de bonne foi, par la force des choses, adopté le sentiment, le point de vue, les rancunes très naturelles et très légitimes, pour elle, de la famille de Broglie[1]. — Je me demande même si, par son article de 1844, Sainte-Beuve n'a pas voulu rompre en visière à l'Abbaye au Bois, de laquelle il s'était éloigné en se rapprochant de la famille de Broglie; il semble s'être joué là autour de lui tout un petit drame politique, littéraire et mondain[c]. Loménie n'aurait plus fait alors que relever le gant; le vrai provocateur serait Sainte-Beuve, et son « Dernier Mot sur Benjamin Constant » serait non plus une réponse, mais une récidive dans l'attaque[d].

Quoi qu'il en soit, dans le procès Constant, Sainte-Beuve représente très largement, à mon sens, le côté Staël; il tient très peu la balance du juge, exactement dans la mesure où son intelligence sagace percevait encore le vrai à travers la passion même qui lui brouillait la vue; il est le plus souvent l'avocat de la partie adverse, ou, si l'on aime mieux, le principal témoin à charge[2]; et sa déposition est la plus redoutable de toutes, soutenue qu'elle est par un esprit profond, adroit, et d'ailleurs convaincu.

Il convient de généraliser les vues qui précèdent, pour leur donner

1. Il est certain que l'animosité de Sainte-Beuve, entre 1833 et 1844, a pris de moins en moins la peine de se voiler. On en peut suivre la courbe dans ses articles. Ce sont : en 1837, l'article sur Mme de Krüdner (*R. des D. M.*, 1er juillet, et *P. de F.*); Sainte-Beuve y consacre à Constant deux pages (*P. de F.*, 407-409), que je n'irais pas avec M. Michaut (p. 310), du moins en ce qui concerne Constant, jusqu'à prendre pour un éloge, même inoffensif; en 1839, l'article sur Mme de Charrière (*R. des D. M.*, 15 mars, et *P. de F.*); Constant y a encore deux pages (*Portr. de F.*, 445-447), dans lesquelles Sainte-Beuve est bien près de sa pensée définitive. — J'omets (voir les tables), de 1839 à 1845, six mentions en sens divers qui s'expliquent par les circonstances, et ne modifient pas le jugement d'ensemble. — Il serait très intéressant de retrouver, dans les articles de Sainte-Beuve, les traces de l'influence de la famille de Broglie. J'ai essayé, mais ne suis arrivé à aucune conclusion précise. Chacun pourra faire la même étude de probabilités que moi.

2. « En critique, j'ai assez fait l'avocat, faisons maintenant le juge » (*Dern. Portr.*, 1852, 534, xxxi).

a. Michaut, 470 ss., 558-559, avec références. — *b*. *Chron. Paris*, 301-302 (4 mars 1845), et *Portr. litt.*, III, l'article sur Rémusat. — *c*. Michaut, 470, 494 et *passim*, à la Table. — *d*. Sur la date de leur refroidissement (1836 et même avant), voir Michaut, *Études sur Sainte-Beuve*, 89 ss.

tout leur sens et toute leur portée. Le duc et la duchesse de Broglie sont au cœur même de l'information de Sainte-Beuve; ils sont, si je puis dire, ses informateurs types, et sa documentation penche tout entière de leur côté. Sainte-Beuve représente essentiellement, ici comme ailleurs, la tradition orale, et de toutes la plus hostile à B. Constant.

Parmi tous les témoins dont il a reçu ou provoqué les confidences, je n'aperçois guère, de bienveillant pour Constant, que Mme Récamier et son groupe. J'y joindrai, si l'on veut, un homme que certaines ressemblances de nature et le privilège d'une amitié longue, mais d'ailleurs mêlée jusque dans sa plus belle période, auraient mis à même de comprendre mieux que personne Benjamin, si la politique n'avait fini par le tourner contre lui, Prosper de Barante[1]. Mais voici venir le chœur des adversaires systématiques : le comte Molé[a], dont Sainte-Beuve a été l'hôte si souvent; peut-être le chancelier Pasquier[2]; peut-être Guizot, qui a parlé de Constant dans ses ouvrages[b] avec une sévérité glaciale et un mépris hautain[3]; Royer-Collard[4]; Thiers première manière, Dupin[c]; Béranger, un rival politique[d]; qui encore? Je ne sais. Sainte-Beuve n'a pas trahi le secret de tous ses témoins, content de glisser leurs dépositions dans le texte et les notes de ses articles[5]. Mais peu importe. Il s'est fait son opinion sur Constant entre 1835 et 1845, à l'heure de son demi-ralliement au Régime de juillet et de sa plus intime courtoisie avec le grand monde orléaniste. Les inconnus de Sainte-Beuve en très grande majorité, et Royer-Collard, et Guizot, et Pasquier, et Molé, et le duc et la duchesse de Broglie, tous appartiennent, avec des

1. Sa *Notice* permet de suivre la dégradation de leur amitié. Elle commence ainsi : « J'ai beaucoup connu M. Benjamin Constant; pendant dix ans nous avons été en relations d'amitié. Jamais l'esprit, la conversation, le commerce intime de personne n'ont eu plus de charme pour moi, ne m'ont inspiré plus de goût. J'ai beaucoup de lettres de lui; son souvenir, encore qu'il soit gâté par toute la dernière partie de sa vie, où notre liaison fut presque rompue, m'est demeuré fort cher ». — Sur ce que Sainte-Beuve doit à M. de Barante, voir les Tables et Lettres à Gaullieur, n° IX, *Nouv. Corr.*, 153 (1859).

2. « Vivant dès 1832 dans la familiarité, je puis dire, des Pasquier, des Molé, des Thiers » (*Corr.*, II, 108).

3. Ils ne s'étaient jamais entendus : « Je dîne chez Raynouard et y ai une vive dispute avec Guizot » (Melegari, 141, 1814).

4. « M. Guizot, dans le portrait qu'il a tracé de lui et que M. Lanfrey trouve d'une sévérité expéditive et sommaire, n'a fait que rendre l'impression du monde d'alors, du cercle des Royer-Collard et des de Broglie » (*Nouv. L.*, I, 436). — Sainte-Beuve aussi....

5. « Certain comme je le suis d'être dans le vrai relativement à ce caractère célèbre, sur lequel j'ai recueilli nombre de témoignages intimes... » (*Portr. litt.*, III, 281, et *Nouv. L.*, I, 415).

a. Sainte-Beuve, *Corr.*, I, 72, 107, 155; II, 98, 108; *Nouv. Corr.*, 57, 102; *Portr. de F.*, 143, note; *Portr. litt.*, III, 209, n. 2; *Nouv. L.*, I, 436 ; Michaut, Giraud, à la Table. — *b. Mélanges*, 109, 111; *Mémoires*, II, 143, IV, 249; Sainte-Beuve, *Nouv. L.*, I, 436, *Corr.*, I, 154-157. — *c. Nouv. L.*, I, 434, n. 1. — *d. Nouv. L.*, I, 436 et IX, 154 ss; et Béranger, *Corr.* I, 354-56.

nuances, au même parti, au même groupe. On est fondé, je crois, à retourner contre Sainte-Beuve le reproche qu'il adressait à Cuvillier-Fleury, d'avoir trop exclusivement regardé par la « lucarne » orléaniste et doctrinaire [a].

L'erreur est forte.

Les doctrinaires ont eu leur mérite, que j'entends ne pas diminuer. Mais la part de la convenance est vraiment large dans leur morale, et l'on n'en connaît guère qui ait enclos moins d'éternel et d'absolu [b]. Etait-il indiqué, sur un être aussi fantaisiste que Constant, de ne faire à peu près appel qu'aux souvenirs des hommes les plus puritains de leur temps, de ceux dont la respectabilité se hérissait, se cabrait d'instinct devant une telle désinvolture? Je ne le pense pas. Je vois une influence doctrinaire dans l'accusation que Sainte-Beuve porte maintes fois contre Constant, de n'avoir pas mérité la considération. Eh! je n'en médis pas; mais enfin l'on sait de quoi elle est faite, et quels manques (quelles vertus aussi) sont nécessaires pour l'obtenir dans un monde étroitement formaliste. Balzac et Reybaud sont instructifs là-dessus [1]. Or une bonne partie de la singularité de Constant lui venait de l'avance que son sens critique aigu lui donnait sur les préjugés de son temps et de son monde. Je crois donc que Sainte-Beuve s'est mépris. Son témoignage y gagne en valeur historique, parce qu'il est le fidèle reflet d'une époque et d'une société; mais il y perd en portée morale universelle. Il s'appuie sur des autorités fragiles, quoique graves [2].

D'elles lui est venu en partie ce moralisme étroit, à mon sens, qui pénètre toute sa critique, et dont il ne cesse d'assommer Constant. Ses deux principes fondamentaux seraient curieux à étudier; je crois qu'ils paraîtraient en dernière analyse bien courts de vue. Par l'un, il requiert de l'enfant, de l'adolescent, de l'homme, du vieillard, l'esprit et même la vertu de son âge. Une pareille règle peut mener loin, selon qu'on interprète cette vertu et cet esprit. L'autre est que, dans la vie comme en voyage, il faut toujours partir avec trop de provisions, au moral aussi. Mais on achète au cours de la route. Il serait lourd de partir avec des bagages pour soixante-trois ans.

1. Constant me semble avoir fixé ce qu'elle vaut avec beaucoup de sens, dans sa lettre du 7 juin 1794 (ci-dessous, à sa date). Voir en sens inverse, et sur Constant, Thureau-Dangin, 38-39.

2. Il est piquant — et important — de constater que Sainte-Beuve s'est brouillé sous l'Empire avec toutes ses hautes relations de la monarchie de Juillet; et il a fini par dire d'elles ce qu'il pensait. Ses jugements d'alors diminuent singulièrement la valeur des confidences de ses illustres anciens amis. Je n'insiste pas sur ce moyen de preuve, fort légitime et efficace cependant...

a. Nouv. L., I, 398. — *b.* Voir Sainte-Beuve lui-même, dans Michaut, 227-228.

Sainte-Beuve nie le bienfait de l'expérience, il démoralise la vie pour le plaisir d'enfermer Constant dans son immoralité. C'est sa théorie à lui qui est courte et immorale [1].

Pour moi je voudrais que l'on fît un peu grâce à ces êtres exceptionnels — René, Manfred, Adolphe, Oberman, — et que l'on fût un peu plus large pour eux que pour les honnêtes gens du commun. Les uns et les autres éprouvent des difficultés très inégales à se conformer à la même loi. Est-ce qu'on ne tiendra pas compte aux premiers des entraînements invincibles qu'ils subissent, des insurmontables obstacles intimes contre lesquels ils se heurtent? Est-ce qu'on les traitera comme ces natures placides, stagnantes, à demi-mortes, qui n'ont qu'à rester elles-mêmes pour s'établir dans la régularité bourgeoise que tant de gens prennent pour la vertu? Les fatalités de leur tempérament, au lieu de leur valoir l'indulgence, n'obtiendront-elles qu'un surcroît de rigueur, de réprobation? Sainte-Beuve juge partout Constant du point de vue de la liberté, jusqu'à croire qu'au milieu même de ses crises les plus graves il choisissait sa philosophie pour son plaisir et celui de Mme de Charrière [a]. Il n'est personne qu'il faille juger plus que lui du point de vue du déterminisme; personne n'a été plus étroitement prisonnier de son tempérament. Il y a bien des choses dans sa vie qu'il faut restituer de la psychologie à la physiologie [2].

Et si les débordements nécessaires de ces grands passionnés ont été le moyen de leur relèvement; si leurs écarts, en les faisant souffrir, ont seuls détendu leur intellectualisme, amolli leur égoïsme, ravivé leur sensibilité, donc ranimé leur sens moral, ne faudra-t-il pas dépasser l'indulgence, et faire un pas dans l'acceptation? Y a-t-il plus de moralité dans une existence étroite, mesquine, *considérée*, telle qu'eût été probablement celle de Constant sans ses passions, que dans ces grandes existences fiévreuses, agitées, fécondes, pleines d'œuvres et d'enseignements, qui sont les expériences de l'humanité?

Enfin, si l'originalité de ces hommes rares est indissolublement liée à leurs excès, est-ce qu'après les avoir vus vivre, pour son instruction et sa volupté, dans toute leur singularité ardente, on ne

1. On trouvera ces principes dans le *Dernier mot* (1845, *Portr. Cont.*, V, 280-111, 377); mais l'article de 1844 est déjà bâti sur eux. Sainte-Beuve y reproche à Constant sa précocité, qui a du mauvais et du bon (*Portr. litt.*, 205, note, etc.); il lui reproche de ne pas sentir la nature (*Ibidem*, et *Portr. Cont.*, V, 282, 111-378), etc.

2. Je suis très frappé de voir comme Sainte-Beuve oublie pour Constant sa science, son histoire naturelle, sa classification des esprits [Cf. Michaut, 48, 219 (1829-1830), 337, (1833-1837)]. Il n'a défini le tempérament de Constant qu'une fois, tout à la fin, en 1862, et en deux mots (*Nouv. L.*, I, 434); il n'a jamais fait la part à ses fatalités.

a. Portr. litt., III, 258-259 et *passim*.

tempérera pas ses restes de rigorisme par un peu de sympathie esthétique?

En tout cas, je réclame absolument une chose : c'est que la connaissance intellectuelle précède toujours le jugement moral; c'est surtout que la barrière d'une morale étriquée, gourmée, ne s'interpose jamais d'abord entre le critique et son patient.

Je reviens à l'examen de Sainte-Beuve. Après avoir fixé la provenance essentielle et la couleur générale de sa documentation, il y aurait à étudier quel usage critique il a fait de ses documents. J'ai montré dans la *Revue d'Histoire littéraire* avec quelle légèreté il a bâti son article de 1844. Il ne mit que vingt-deux jours (24 mars-15 avril) à compulser l'énorme liasse des lettres à Mme de Charrière, arrêter son choix, faire copier les citations, écrire son commentaire, et publier. Cela ne suffisait pas pour recevoir des impressions saines et complètes, d'autant que Gaullieur, le propriétaire de cette correspondance, lui avait envoyé un dossier mal classé et des notes erronées (Sainte-Beuve endossa le tout), que la contre-partie (les lettres de Mme de Charrière) manquait à peu près complètement, et qu'enfin les moyens de contrôle, les pièces de comparaison, ne faisaient pas moins défaut. Sainte-Beuve avait son opinion faite quand il ouvrit le dossier; il en tourna les pages, et, si je puis dire, le lut du bout de l'œil; il n'y fit, d'instinct, que confirmer ses idées préconçues. On verra combien les lettres ou fragments de lettres qu'il ne donne pas, modifient ou enrichissent l'impression de celles qu'il donne.

Il est facile, enfin, d'établir les lacunes que présente son information et d'en induire les trous ou les erreurs que ces lacunes ont dû produire dans ses jugements. De Constant lui-même, Sainte-Beuve a connu, relativement à nous, peu de chose. Une partie de l'imprimé, et notamment, et à fond, *Adolphe*[1]. En fait d'inédit, des lettres à Mme Récamier[a]; pour être plus que large, quelques lettres à Mme de Staël; les lettres à Mme de Charrière; des lettres à Fauriel[b] et à M. de Barante[c]; le *Carnet* que Benjamin mourant avait donné à son secrétaire en manière d'acquit[d]; et je crois bien que c'est tout. Pour le temps, c'était beaucoup; à le lire sans prévention, c'était assez. Mais j'observe que, satisfait de ses relations avec la famille de

1. Je ne pense pas qu'il soit allé déterrer les anciens écrits républicains de Benjamin, ni qu'il ait lu toute sa production libérale de la Restauration. J'admets qu'il n'y a guère perdu pour la connaissance de l'homme; mais sa thèse essentielle étant qu'une âme aussi gâtée, aussi ruinée ne pouvait porter une conviction solide et sérieuse, il n'avait pas le droit de négliger cette masse d'écrits qui lui donnent certainement tort.

a. Portr. de F., 408-409. — *b. Portr. Cont.*, IV, 157 ss. — *c. Ibid.*, V, 289. — *d. Portr. Cont.*, V, 296, *Portr. litt.*, III, 281, et *Lundis*, table, 35.

Broglie, il a systématiquement ignoré celle de Constant[a]. Il n'est pas allé, que l'on sache, frapper à la porte de sa veuve, qui habitait Paris, qu'il connaissait au moins par ouï dire et qui n'était pas inabordable[b]. Et Charles de Rebecque, le frère de Benjamin, et sa sœur Louise d'Estournelles, à eux non plus, qui n'étaient pas introuvables, qui n'étaient pas avares de leurs richesses, Sainte-Beuve n'a pas adressé sa requête; il n'a pas fait ce qu'a su faire Mme Récamier[c]. Il s'est ainsi privé non seulement du *Cahier Rouge*, mais de l'inestimable *Journal Intime*, que l'on a qualifié à tort ou à raison le plus beau document humain du siècle[d], dont il avait eu vent[e], et qu'il n'a rien fait, semble-t-il, pour se procurer. Je ne parle pas de ce qu'on appelle à Genève les papiers Constant[f]; ils étaient dans une malle plombée, qu'aucun crédit n'aurait fait ouvrir, et dans un désordre qui les rendait inutilisables.

En somme, pour ne parler que des trente premières années de Constant, qui sont les années où l'homme se forme, Sainte-Beuve a ignoré sept lettres d'enfance sur huit, le *Cahier Rouge* qui, tout en paraissant confirmer ses jugements, ne s'y réduit pourtant pas tout entier, tout le développement intellectuel jusqu'en 1795 et au delà, tout l'énorme et capital procès du colonel Constant, toutes les lettres de Mme de Charrière sauf trois ou quatre, et en général toutes les pièces de comparaison, tous les témoignages de la famille et des amis étrangers. N'oublions pas que, jusqu'en 1795, Constant a fait seulement deux courtes apparitions en France, et qu'il faut chercher en Suisse, en Allemagne et en Angleterre les documents qui le concernent. De cette lointaine jeunesse si entièrement détachée de nous Français (j'entends par les distances), il n'a pu venir à Sainte-Beuve quelques vagues souvenirs que par M. de Barante et la duchesse de Broglie.

Je ne lui fais pas un grief de ses ignorances, à l'exception toutefois de celles qu'il ne tenait qu'à lui de réparer sur place. Son information était plus ample que celle d'aucun contemporain, sauf peut-être Laboulaye. Mais je laisse à décider jusqu'à quel point le talent supplée les documents, et s'il y a chance qu'un homme si incomplètement informé, si léger une fois, et toujours si passionné, ait rendu un jugement définitif, sans appel [1].

1. Deux exemples : Sainte-Beuve n'a jamais prononcé même le nom de la timidité, qui est la moitié du caractère de Constant, ni celui du pessimisme, qui est la philosophie de toute sa jeunesse. Ses préventions se maintinrent, et la politique vint les renforcer

a. A Gaullieur, 2 juin 1846. — *b.* *Chron. Paris*, 208, avril 1844; *R. des D. M.*, 1er août 1904, 609. — *c.* Cf. Bibl. crit. Notice sur le *Journal intime*. — *d.* Dans Melegari, VII. — *e.* A Gaullieur, 2 juin 1846. — *f.* Crépet et Menos.

Pour moi, voici mes conclusions.

Quant à la méthode, je ne crois pas qu'en ce qui regarde Constant, celle de Sainte-Beuve résiste à l'examen. Il était journaliste. C'est dire que les documents lui arrivaient par couches, au hasard des bonnes fortunes; or l'histoire se prépare, elle ne s'écrit pas ainsi; Sainte-Beuve n'a pas pu balancer les témoignages les uns par les autres, ni la tradition orale par la tradition écrite, et fondre toutes ses impressions en une synthèse nuancée et large. C'est dire encore qu'il devait travailler vite et chercher l'agrément; par suite il a négligé bien des questions, peu reluisantes, je l'accorde, mais indispensables à résoudre pour se faire une idée juste des faits et des personnes. — Je ne crois pas qu'il ait bien critiqué ses témoins. Constant d'abord : il admet son ironie[a], mais platoniquement; il ne rabat jamais rien de ses railleries, prend tous ses propos au pied de la lettre, néglige toujours le sourire, la malice : lui si fin, si rempli de pensées doubles et triples, de détours! Ses informations doctrinaires ensuite : imbu de leur esprit, il semble avoir reçu leurs impressions comme paroles d'Évangile; et plus tard, quand il se déprend d'eux et les juge, il n'applique pas à Constant le bénéfice de l'opinion nouvelle qu'il a d'eux. — Sa critique des faits laisse également à désirer. Il les expose souvent à l'état brut, sans leurs nuances, qui les adoucissent, sans leurs causes, qui les font comprendre et les excusent. Il n'entre pas dans les raisons des actes de Constant, ou en décide lestement. Il établit entre des faits distants, sans retenir ce qui les sépare en les reliant, des rapprochements durs et forcés. — Bref, personne ne niera, je pense, son animosité violente; je ne crois pas qu'un tel sentiment puisse se concilier avec le maniement exact de la méthode historique.

Quant aux résultats, Sainte-Beuve a très bien vu toutes les faiblesses de Constant, mais il n'a vu qu'elles, et il y a beaucoup ajouté. Il a par contre beaucoup retranché au chapitre des vertus. Constant est un assemblage de contraires. Sainte-Beuve a beaucoup trop négligé de mettre dans son histoire le bien à côté du mal, l'excuse à côté de la faute, de balancer l'égoïsme par la timidité et la sensibilité, le caractère par l'intelligence, les périodes de dissipation folle par celles d'ardent travail, les misères privées par l'acti-

dans ce qu'on pourrait appeler la seconde phase de sa critique, de 1852 à 1869. Son *Lundi* de 1862 est d'inspiration toute bonapartiste; il y fait payer à Constant son inimitié contre Laboulaye (*Corr.*, II, 224, 2 nov. 1867, et *Lundis*, Table, p. 36-37, 1867-1869). Ç'a été une vraie malchance pour Constant d'apparaître à Sainte-Beuve successivement à travers les fumées doctrinaires et l'encens républicain.

a. *Nouv. L.*, 417, 418, 433, etc.

vité publique, qui compte plus d'une page belle et glorieuse, le moi intime par le moi social. Je pense qu'il n'a voulu comprendre qu'une moitié de Constant, la partie faible ou mauvaise; et je dis que sous prétexte de critique psychologique et morale, il a réduit tout Constant à cette partie de lui-même (en l'exagérant d'ailleurs), puis qu'il a étendu sans distinction à toute sa vie sa forme de jeunesse. C'est selon moi fausser triplement les perspectives. Il y a lieu d'élargir l'histoire de Constant, et de rétablir les proportions exactes entre les divers éléments de sa riche nature.

Enfin, on pourrait être entièrement d'accord avec Sainte-Beuve sur les faits, et différer à peu près totalement d'avec lui sur les jugements de valeur. Il représente surtout l'opinion orléaniste, et il a fait cet admirable tour de force qu'aujourd'hui encore l'opinion orléaniste décide de la renommée de Constant. Il faudrait trier ce qui est périmé ou mesquin et ce qui est vraiment solide dans sa morale, enlever à celles de ses vues et conclusions qui subsistent le relent d'amertume qu'elles exhalent, et les transposer de la gamme passionnée et haute où il les a montées, au ton calme et esthétiquement sympathique de l'histoire. Mais l'erreur s'attache si implacablement, comme une lèpre, selon moi, à la vérité dans sa critique, qu'il est plus simple de reprendre la question à pied d'œuvre.

Il garde la gloire d'avoir parlé de Constant, lorsqu'il n'a voulu ni le méconnaître, ni le juger, avec autant ou plus d'acuité que personne. Pourquoi ne pas le prendre pour ce qu'il était, un talent, un tempérament, et non le trésor de toute sapience et de toute vérité? Ma critique paraîtrait sans doute moins audacieuse, et j'en ai peur, plus convaincante, n'était le prestige inoui de véracité dont il jouit encore maintenant. Ses dernières années projettent visiblement leur crédit sur la longue évolution, si mêlée pourtant, qui les a précédées. Je ne crois pas son autorité destinée à se maintenir intacte. Elle subira un moins fort déchet que celle de Taine; cependant elle baissera.

Il a établi contre Constant un préjugé tenace, qui n'a pas entièrement disparu. Les circonstances, d'ailleurs, le servaient. Constant eut à souffrir de l'oubli rapide de ses amis [1], et des rancunes tenaces de ses adversaires. La politique lui fit beaucoup de tort. Il mourut quelques mois après les journées de Juillet, sans avoir eu le temps ni l'occasion de lier son souvenir au nouveau régime, assez tard

1. Passé l'article de Pagès (1835), je ne vois plus rien à mentionner. Mais cinq ans, est-ce un si rapide oubli?

cependant (on retrouve ici sa malchance, mais aussi son courage et son esprit de suite habituels) pour prendre nettement position contre le parti de la résistance, qui triomphait. Les dirigeants de la monarchie de Juillet, déjà froissés jusqu'au fond de leur respectabilité par le bohémianisme de sa vie, ne pouvaient avoir que malveillance de cœur pour ce perpétuel opposant, ce vieil ennemi, qui se réconciliait avec eux le jour de la bataille, et dès le lendemain se remettait à les combattre [1]. Plus tard les partisans du second Empire ne conçurent pas de sympathie pour un homme qui avait tant détesté le premier. Par contre les ennemis de Napoléon III trouvaient piquant d'arborer son nom et sa philosophie politique [2]. Tant que ces sentiments subsistèrent, inspirant ou soutenant la critique de Sainte-Beuve, l'heure de la justice ne pouvait sonner. L'acrimonie souvent injurieuse des uns provoquait les panégyriques souvent maladroits des autres. Nul homme de lettres n'était de taille à casser les jugements de Sainte-Beuve. M. de Loménie écrivait une apologie pleine de tact, éloquente, souvent juste, mais trop fluide, trop cursive, trop peu documentée, sur laquelle Sainte-Beuve avait sans peine, souvent à tort, le dernier mot. Laboulaye passait étonnamment la mesure, peignait en Constant le Saint du libéralisme, sur des faits exacts étendait une couleur douloureusement fausse et attirait la foudre sur son héros. Bref, Sainte-Beuve a si bien ancré dans l'opinion, par vingt ans de persévérante injustice, une impression défavorable à Constant que, naguère encore [a], l'un des critiques les plus compréhensifs et les plus droits de notre temps, M. Faguet, désespérait qu'on pût venir à bout de la ruiner.

J'ai meilleur espoir. Nul n'a fait plus que M. Faguet lui-même pour réparer tant d'injustice. Son nom mérite d'être attaché à l'histoire de Constant, et placé en regard du nom de Sainte-Beuve; l'iniquité de l'un trouve proprement son antidote dans l'équité de l'autre. J'ai confiance que le temps achèvera l'œuvre commencée par ses loyaux efforts, et ceux de plusieurs autres critiques.

1. En 1845, M. de Loménie (*loc. cit.*, p. 11) attribue à trois causes la défaveur de B. Constant : 1° à la réaction cléricale; 2° à la réaction politique (par laquelle on ne sait s'il désigne le parti orléaniste ou le parti bonapartiste, ou les deux), et au déclin de l'école individualiste; 3° aux littérateurs psychologues, dont Sainte-Beuve. — En 1861, Laboulaye (V, 321-323) cite Sainte-Beuve, Lamartine, Guizot, parmi ceux qui le prennent de haut avec cette gloire déchue.

2. Crépet et Sainte-Beuve (*Lundis*, Table, 36-37) font allusion à la bienveillance de Lanfrey pour Constant. J'ai trouvé des allusions dans ses chroniques de la *Revue Nationale et Etrangère* (t. XXII, 377, 8 sept. 1865, par exemple), mais point d'article. Reste Laboulaye.

a. La Revue, 49.

La seule façon décisive de faire reculer les détracteurs comme les admirateurs systématiques d'une institution ou d'un homme, c'est de verser au débat des documents nouveaux. Ils diminuent la fureur de la lutte en étendant le champ de bataille. Ils obligent à repasser sur les documents anciens, en modifient la couleur, en redressent l'interprétation, renouvellent l'atmosphère du sujet.

Du vivant même de Sainte-Beuve, sans parler de Gaullieur, Eugène Crépet préluda en 1867 à ce nécessaire travail, par la publication de deux articles dans lesquels il utilisait les Papiers Constant, de Genève. Le premier il a fait connaître, mais par des échantillons trop rares, les lettres familières de Constant. Ses articles, plus mesurés que ceux de Laboulaye, plus documentés que celui de Loménie, et vraiment bons, mais trop discrets, et par là même très insuffisants, apportèrent sans bruit aux diatribes de Sainte-Beuve d'importants correctifs. Le vieux critique ne désarma pas dans son cœur; il fit peut-être front contre ce nouvel adversaire[1], et apporta du renfort à ses propres articles[a], restant jusqu'à la fin debout dans son hostilité, sentinelle vigilante du discrédit de Constant.

Lui mort, et le temps s'écoulant, Constant entre enfin dans l'histoire. Sa mémoire commence à se soustraire aux adulations et aux dénigrements. Les points de vue changent. L'idée de la moralité se déplace; et d'ailleurs la moralité personnelle, bonne ou mauvaise, d'un homme mort depuis longtemps, et à qui personne, hors le groupe infiniment réduit et éphémère des esthètes[b], ne demande ni exemples, ni leçons, perd toute espèce d'intérêt. Par contre l'originalité de son caractère pique vivement la curiosité. Constant bénéficie de la renaissance de la littérature psychologique. Les psychologues les plus renommés croient se devoir à eux-mêmes de mesurer leur talent avec un sujet si séduisant et si délicat; une étude sur Constant, c'est un peu leur chef-d'œuvre, la preuve souveraine de leur maîtrise[c] Au cours de cette enquête, poursuivie sans passion, s'émeut en général leur pitié, une « immense pitié » pour l'auteur d'*Adolphe*; ce « prétendu bourreau » ne leur paraît plus être que « la plus lamentable des victimes »[d]. Les écrivains politiques les plus pénétrants vont lui demander la théorie la plus cohérente et la plus

1. Si toutefois il a lu ses articles. Il avait d'abord laissé échapper ceux de Laboulaye (*N. L.*, I, 414, note).

a. Voir la Table des auteurs, à Sainte-Beuve. — *b*. P. Bourget, *Débats*, 145. — *c*. Léon Daudet, 134. — *d*. A. France, Préface d'*Adolphe*, VII, VIII-XI; P. Bourget, *Débats*, 148-149.

parfaite qui existe du libéralisme individualiste; ils lui font sa place au-dessous sans doute de Montesquieu, mais dans son groupe. Il est très en faveur auprès des lettrés, une faveur nuancée et critique qui n'a rien d'un engouement. Nul écrivain ne peut s'enorgueillir d'une couronne plus élégante et plus glorieuse d'études signées par de plus grands noms.

Trois publications importantes de documents dominent son histoire depuis Crépet : en 1888, les *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, données par J.-H. Menos; en 1887-1895, le fameux *Journal Intime* et les *Lettres à sa famille et à ses amis*, procurés par Adrien de Constant, et repris par D. Melegari avec quelques documents nouveaux; en 1907, le *Cahier Rouge*, édité par Mme L. de Constant Rebecque[1]. Mais, en dehors des articles provoqués par ces publications, une libre curiosité porte vers l'étude de B. Constant un grand nombre d'artistes et de critiques éminents ou distingués. *Adolphe* reste leur principal point d'attraction. Je renvoie particulièrement aux belles études, si humaines, de M. Paul Bourget; aux articles si perspicaces, si forts, de M. E. Faguet; aux charmants essais de M. A. France, dont ce fantaisiste Benjamin était bien fait pour provoquer le fin, noble et voluptueux talent.

Parmi tant d'écrivains presque tous favorables à Constant, M. Paul Hervieu a renoué la tradition de la sévérité. Il a très sagacement aperçu le défaut de l'armure d'*Adolphe*, je veux dire cet effort de volonté, cette construction d'imagination que Constant, de son propre aveu, mettait à la base de ses passions, et par lesquels il se donnait un court moment l'illusion de l'amour. Mais j'aurai l'occasion d'observer que là précisément se trouve la principale calomnie dirigée par *Adolphe* contre lui-même; et, en effet, les deux ou trois grandes passions de sa vie ne sont point nées d'un artifice. Je voudrais fort savoir si M. Paul Hervieu n'a pas un peu puisé sa sévérité dans sa haine généreuse de l'égoïsme masculin. Il pourrait alors s'être trompé d'adresse. J'admets et j'aime sa justice, quand il secourt miséricordieusement de faibles femmes, que la loi de l'homme a pliées de tout temps sous ses servitudes, et qu'une éducation complice a pénétrées de soumission. Je la trouve contestable, quand elle appuie une femme illustre, riche, puissante, d'une volonté fougueuse, d'une moralité consciente, et plus tenace dans ses amours que ses amants, plus âpre à prolonger ses faiblesses qu'eux à les terminer. Si Mme de Staël,

1. La publication de Mme de Nolde (1907) n'a pas à beaucoup près la même importance. Elle est d'ailleurs intéressante; elle apporte une trentaine de lettres de Mme de Staël à B. Constant et quelques autres pièces.

pourtant, avait été « l'homme-femme », le mâle de Constant[a], serait-il juste de lui laisser encore le bénéfice de son sexe? Pour moi, je me déferai de toute sympathie spéciale envers elle, comme femme; j'espère lui rendre la plus impartiale justice, comme à un homme. Entre deux êtres aussi intelligents, j'admets volontiers l'égalité des droits, des devoirs et des responsabilités. Quand une liaison malheureuse, maudite mille fois, dix fois dénouée, renouée dix fois, rive un homme très distingué à une femme éminente, je ne vois qu'une question : établir leurs nuances de sentiments successifs, étudier ce qu'ils ont mis dans leur amour de sincérité, de délicatesse, de dévouement, — de rancune agissante dans leur haine, apprécier les coups portés, les meurtrissures reçues de part et d'autre, enfin savoir à qui reste le triste avantage dans ce bilan de malfaisance et de cruauté.

Et Constant devait connaître toutes les fortunes, même les plus imprévues. Il a été pendant une ou deux semaines invoqué comme intercesseur, vénéré comme saint, par un homme non moins original que lui-même, glorieusement dyspeptique, austèrement goguenard, égotiste jusqu'à l'insolence, et d'un snobisme si finement joué! On reconnaît à ce signalement M. Maurice Barrès, notre très cher Maurice Barrès d'autrefois. Quand il sut manier fermement son âme selon les principes les plus certains de la mécanique inventée par Ignace de Loyola, déjà parvenu à l'état de grâce, enrôlé dans les bataillons de l'Église militante, M. Barrès éprouva le désir d'intercesseurs échelonnés sur les voies du parfait, qui le rapprocheraient de Dieu; il fit à Benjamin Constant le rare honneur de le choisir, comme un fragment de soi-même plus avancé; il l'estima pour la multiplicité de ses sensations, pour ses courses à la fièvre, pour ses appétitions vides, pour ses souffrances des choses refusées qu'il méprisait, pour ses clairvoyants délires; il le vénéra, le pria : « Je te salue avec un amour sans égal, grand saint, l'un des plus illustres de ceux qui par orgueil de leur vrai moi, qu'ils ne parviennent pas à dégager, meurtrissent, souillent et renient sans trêve..... ce qui est en eux de commun avec Royer-Collard, ce que Royer-Collard porte comme un sacrement[b] »... On ne peut refuser à M. Barrès d'avoir, malgré sa préoccupation de soi et sa haute fantaisie, goûté finement, rendu âprement l'âme constantienne. Et s'il n'a pas eu plus d'esprit encore qu'il n'en voulait avoir, en associant Sainte-Beuve à son *ami* Cons-

a. Journal intime, 120, et Sainte-Beuve, dans Melegari, XXXI, n. 1. — *b. Un homme libre*, 94-108, 119, 165.

tant comme intercesseur, devant une candeur d'ironie si bien imitée, je m'incline et j'admire, absolument.

Venu très indigne après tant d'hommes de talent, je me suis réservé la tâche la plus obscure, sinon la moins utile. Mon ambition est d'éliminer ou du moins de limiter ce je ne sais quoi que M. Paul Bourget trouvait encore en 1889, malgré tant de portraits divers, à la fine et mystérieuse figure de Constant[a]. J'ai recueilli patiemment toutes les pièces qui pouvaient éclaircir et, s'il se pouvait, fixer ce caractère encore très controversé. Je n'essaie pas une réhabilitation. Constant n'est pas mon client; je ne suis pas intéressé à sa réputation. Je n'ai visé qu'à retrouver son vrai moi, bon ou mauvais, peu m'importe, avec ses défauts et ses qualités, ce moi réel que son propre persiflage et le long parti-pris de la critique ont trop souvent masqué ou défiguré. D'ailleurs, que m'aurait-il servi d'atténuer des ombres qu'aussi bien la critique se serait chargée de rétablir pour moi, d'après moi-même et contre moi? Je n'ai donc eu d'autre but que de comprendre et faire comprendre Constant, c'est-à-dire de restituer les faits, d'en fixer les origines, d'en établir la couleur et la valeur exactes par rapport au milieu et au moment où ils se sont produits. Que j'apporte seulement un Constant vrai : ce sera affaire à mon lecteur de l'accepter ou de le rejeter.

La légende politique.

Je serai bref, n'ayant à étudier dans ce volume que la naissance des idées politiques de Constant.

Sa vie publique ou semi-publique présente deux périodes très intéressantes : l'une, assez bien connue, au moins par l'extérieur, celle de la Restauration; l'autre, infiniment plus obscure et par là plus attirante, qui va de son arrivée à Paris en 1795 à son élimination du Tribunat en 1802.

Sainte-Beuve, ici encore, a fait son œuvre. Il a conclu de l'incertitude de la volonté de Constant à l'incertitude de ses opinions. Il a représenté en lui un dilettante du sentiment et de la parole, qui, dans les luttes publiques, dans les belles attitudes du tribun, ne cherchait guère que de plus nobles émotions[b]. Constant lui-même s'est fait beaucoup de tort par quelques plaisanteries, quelques actes, et surtout par son ralliement à l'Empire moribond; on sait

a. Débats, 144. — *b. Portr. litt.*, III, 265.

quel scandale souleva cette réconciliation *in extremis* avec Napoléon, suivant de si près l'anathème.

La fermeté politique de Constant ne peut se mesurer que sur le détail des faits. Je dirai seulement ici que la question se subdivise, et qu'il faut distinguer, dans les reproches qu'on lui adresse, entre la versatilité des principes et la versatilité de la conduite. Il se pourrait bien que la première fût nulle, et si je n'affirme pas davantage, c'est que je n'ai pas encore élucidé tout à fait les sentiments politiques de Constant à une certaine date; il est du moins hors de doute que, de 1789 à 1794, de 1799 à 1802, de 1812 à 1830, il a professé invariablement le même libéralisme. On ne devait pas moins attendre de sa claire et ferme intelligence, dans laquelle semble s'être réfugiée toute la virilité de son être. Mais ne se pourrait-il pas que, sans renoncer du tout à son libéralisme, il eût quelquefois consenti à des actes contradictoires, en apparence ou en réalité, à ce libéralisme? Si cela était prouvé, il s'agirait encore de reconnaître jusqu'à quel point ces compromis auraient été commandés par l'intérêt de ses principes mêmes, en vertu d'un opportunisme politique très contestable, très défendable aussi, que tous les partis tour à tour ont cru de leur devoir de pratiquer, — dans quelle mesure ils lui auraient été dictés par son intérêt personnel, qui, dans la politique comme dans la vie privée, ne peut avoir de légitimité qu'autant qu'il ne fait pas manquer à ses convictions ou à la justice. Voilà la question, selon moi. Elle est des plus délicates; elle ne peut se résoudre, je le répète, que sur les faits; j'en remets donc la solution à plus tard.

Dois-je maintenant m'excuser d'apporter un si gros volume sur une partie si brève de la vie de Constant? Je le crains. On me permettra donc de faire valoir deux choses à ma décharge : l'une, que je ne pouvais remonter le courant d'injustice créé par Sainte-Beuve qu'en traçant un portrait large et détaillé de Constant; l'autre, que ses lettres ayant été publiées on ne peut plus mal, je ne pouvais y renvoyer, et me suis vu dans l'obligation de les rééditer à mon tour. Un ouvrage moins documentaire aurait fait plus pour ma réputation, je le crois — non pas toutefois auprès des personnes qui préfèrent à des livres bien peignés, « dont pas un poil ne passe l'autre », des ouvrages plus touffus, mais taillés dans la vie même, et auxquels elles collaborent par une lecture réfléchie. Et qui se plaindrait d'avoir à lire les étincelantes lettres de Constant?

LIVRE I

LA PREMIÈRE ÉDUCATION DE B. CONSTANT

(1767-1780)

CHAPITRE I

LES ANTÉCÉDENTS PSYCHOLOGIQUES

Naissance de Benjamin. — Mort de sa mère. — L'ascendance maternelle. — L'ascendance paternelle. Troubles de la volonté, altérations du caractère, qui proviennent d'une force nerveuse splendide dévoyée par des éducations mal comprises. Intellectualité et grâce mondaine séculaires.

Benjamin Henri Constant naquit à Lausanne, le dimanche 25 octobre 1767, de Noble Louis Arnold Juste, capitaine au service des États-Généraux, et de Dame Henriette Pauline de Chandieu [a].

Il fut baptisé par le Vénérable Doyen Polier de Bottens, en l'église protestante de Saint-François, le mercredi 11 novembre. Son grand-père maternel, Noble Benjamin de Chandieu, ancien lieutenant-colonel au service de France, le présenta sur les fonts baptismaux avec ses deux grand'mères, Marie de Chandieu née de Montrond, et Rose Constant née de Saussure, et lui donna son prénom usuel; l'autre, celui qu'il ne porta pas, lui fut donné en mémoire de sa mère. Elle était morte la veille de son baptême; elle fut enterrée le lendemain, en la même église Saint-François [b] [1].

Ainsi s'ouvrit, sous de tristes auspices, la vie de Benjamin Constant.

De sa mère, il ne reste à peu près rien. Quelques détails biographiques, peut-être un portrait, de très vagues souvenirs. Son être moral nous échappe absolument. On ne peut lui mesurer sa part dans le caractère de son fils.

1. Sa grand'mère paternelle donna en bienvenue à Benjamin cinquante-six louis neufs (voir le compte, livre II, ch. II). Elle les amassait précieusement. Le 17 mars 1772, elle prête 1200 francs de 10 batz, soit 1800 francs, dont 38 louis d'or neuf et le reste en écus neufs au cours de Berne (greffe du Tribunal de Lausanne, minutes de H.-L. Hemeling, vol. II, p. 30). Habitude du bon vieux temps...

a. Pièces justificatives, I. — *b.* *Ibidem*, IV².

Issue de l'illustre famille de Chandieu, elle était née à Lausanne le 4 septembre 1742, la seconde de neuf enfants, dont cinq au moins moururent en bas âge[a]. Son père, Benjamin de Chandieu-Villars était parvenu au grade de lieutenant-colonel au service de France, puis était passé dans le régiment de Lausanne, je crois en la même qualité; sa mère était née Françoise Marie Charlotte de Montrond. Henriette-Pauline épousa Juste Constant à Lausanne, le 22 juillet 1766[b]. J'ai retrouvé leur contrat de mariage, dressé le 26 juin précédent par les soins du notaire Ch. Beaud[c]. La future apportait six mille livres tournois[1] : c'était peu, si modestes que fussent ordinairement les dots dans les grandes familles suisses; les espérances directes passaient trois fois la dot, mais les collatéraux étaient nombreux et avaient du bien[d]. De son côté Juste Constant assurait à sa femme la nue-propriété de cette somme s'ils n'avaient pas d'enfants, et son usufruit dans le cas contraire. Il lui donnait en outre mille francs pour ses bagues et joyaux, qui lui appartiendraient en propre, mais seraient réversibles aux enfants, et, s'il mourait avant elle, un logement convenable dans sa maison, ainsi que la jouissance des meubles, dont il serait fait inventaire. C'était décent.

Rosalie de Constant a un peu soulevé les voiles de ce mariage dans ses *Cahiers verts*, délicate histoire de famille qu'elle a écrite en 1792 pour son frère Victor, et qui, sous le ton louangeur d'une sorte d'hagiographie, fait entrevoir bien des choses, à force de nuances. Elle y dit :

> A l'âge de quarante ans, Juste Constant épousa Mlle de Chandieu, qui l'aimait depuis longtemps. Elle était belle et d'un caractère angélique. Elle mourut après deux ans de mariage en lui donnant un fils. Ce malheur a influé sur tout le reste de son temps.....

Par ces quelques lignes, on croit apercevoir une vie, une courte vie d'attente et de peine, et l'on ne se trompe pas. Pour des raisons que l'on saura plus tard, Henriette de Chandieu n'obtint pas de son mari toute la tendresse qu'elle lui donna. Elle n'avait pas été aimée, elle

1. De Suisse, soit 9000 francs de France. Le franc suisse valait 10 batz; le batz 0.15. — Le contrat stipule 10000 francs de dot, mais un billet de revers affirma la réduction des 4000 francs, comme le rappelle une pièce du 25 juin 1779, par laquelle M. de Chandieu confirme la réalité de la réduction, et déclare ne falloir décompter à « Mr. Constant » que 6000 francs sur sa succession (*Archives d'Estournelles de Constant*). Moyennant cette dot, Henriette Pauline remettait entièrement à ses sœurs cadettes sa part de la rente d'une somme de 3000 francs placée chez la noble demoiselle de l'Isle, leur tante. Le contrat porte dix-sept signatures, sans compter celles des époux et du notaire.

a. Ibidem, IV^1. — *b. Ibid.*, III. — *c.* Greffe du tribunal de Lausanne. *Minutes* de Ch. Beaud, 1766-1770, 3. — *d.* Cf., liv. II, chap. II, l'état récapitulatif de la fortune de Benjamin en 1786.

fut bientôt oubliée. On n'éleva pas Benjamin dans sa mémoire. A lui moins qu'à personne il faut demander des confidences sur sa mère; c'est à peine s'il note sa mort à l'occasion[a]. Jamais un regret, ni un souvenir, ni une de ces rêveries qui vous reportent vers les parents que vous n'avez pas connus, et qui ne vous en sont que plus chers. Un jour, sa sœur Louise retrouve le portrait de sa mère et le lui offre; il répond par ces sèches paroles :

11 septembre 1818 : « Je vous remercie du portrait de ma mère. Vous m'obligerez de le faire emballer et de me l'adresser. Mais comme je crois qu'il n'avait pas été excepté des autres tableaux, je voudrais que vous y missiez un prix proportionnel à celui que vous avez tiré des autres et que vous me le mandassiez [1] ». *(Archives d'Estournelles de Constant; inédit.)*

Après tout, il ne lui en aurait pas beaucoup coûté de faire, comme tant d'autres, quelques phrases émues. Il était naturel qu'il ne pensât pas à une mère qu'on avait, sans dessein délibéré, je suppose, effacée de son souvenir[2]. Ces temps lointains ne connaissaient guère notre mièvrerie sentimentale. Rosalie de Constant, orpheline comme Benjamin, et qui avait connu sa mère, ne parle pas d'elle plus souvent[b].

Benjamin dut à sa mère peut-être son apparente débilité, qui recouvrait une magnifique résistance nerveuse, et en tout cas la couleur de ses cheveux. Les Chandieu étaient roux; Louis de Nassau, M. de Loys, cousins germains de Benjamin, avaient les cheveux roux comme lui. Passé cela, qui est peu, deux témoignages seulement, à ma connaissance, permettent d'entrevoir la part de l'ascendance maternelle dans le caractère de Benjamin : encore sont-ils assez étroits. Le 14 octobre 1788, au plus fort du procès qui devait ruiner Juste Constant, son frère Samuel mandait à Rosalie :

... Je dois rendre justice à Benjamin qu'il a toujours de très bons sentiments; il a témoigné être prêt à tout sacrifier pour sauver l'honneur de son père, pour le retrouver, pour lui rendre la vie douce et supportable. Il n'a dit là-dessus que des choses dignes d'approbation, mais cependant d'une manière qui tient de Louise Montrond, et nous ne pouvons pas nous dissi-

1. Je ne sais si ce portrait est le même qu'a publié Melegari (281), sans justification d'authenticité. Il est charmant ce portrait, et ne dément pas les exquises louanges de Rosalie; mais il est d'une lecture difficile. N'ayant rien de sûr à en dire, j'y renvoie.

2. La famille de Chandieu ne dut pas être contente de l'attitude de Juste Constant après la mort de sa femme (voir livre I, ch. II), et son mécontentement s'étendit à Benjamin; celui-ci se plaint (Melegari, 164) que sa grand'mère ne lui écrive pas. On voit aussi par le testament de son grand-père (Pièces justif., VII) qu'il n'était pas son préféré.

a. En deux mots, dans le *Cahier rouge*, I, dans le *Journal intime*, 79. — *b.* L. Achard, I, 10 et alentours.

muler qu'il y a des rapports dont on doit craindre les suites... (Genève, MCC, 24; inédit.)

Benjamin traversait alors une dure passe, qui suffit, sans parler de son éducation, à expliquer l'âpreté de ses regrets[a]. Mais, à des années de là, le 25 février 1814, Rosalie accueillait la même idée que son père :

Je sais bien qu'il aime l'argent[1] et qu'il est un peu avare par les Chandieu, comme disait M. de Corcelles de lui-même, mais je sais aussi qu'il est généreux par réflexion et qu'il y trouve du plaisir. Son esprit, qui est très juste et très étendu, remédie aux mauvaises habitudes d'une éducation trop négligée moralement... (Genève, MCC, 18; inédit.)

Entre les Montrond et Benjamin il y a pourtant cette différence profonde, que les premiers aimaient l'argent, ce semble, pour l'amasser, tandis que l'autre ne l'a jamais aimé qu'en prodigue, pour les plaisirs ou les avantages de situation qu'il procure[b]. En ce sens, il pouvait tenir non seulement des Constant, mais aussi des Chandieu. Je trouve dans les *Archives d'Estournelles de Constant* une copie du codicille du testament de Marie Françoise Charlotte de Chandieu, née de Montrond, faite à Lausanne le 24 janvier 1776 et certifiée conforme le 11 juin suivant par le notaire L. H. Hemeling[2]. Par cette pièce, qu'elle déclare avoir eu « les raisons les plus fortes » de faire, Mme de Chandieu défendait que durant la vie de son époux sa maison du faubourg du Grand Chexne fût vendue sous aucun prétexte; qu'il fût fait aucun bail ou location avec Mme d'Hagueville (à qui elle craignait que son bien ne passât); que ses filles Anne de Nassau et Pauline de Chandieu pussent être obligées de quitter son appartement tel qu'elle l'occupait, ou que cet appartement pût être démembré pour une location sous aucun prétexte, etc., etc. Ce ne sont pas là des garanties que l'on prend contre les avares. L'occasion tout au moins, sinon le caractère, dont nous ne savons rien, pouvait entraîner M. de Chandieu à la dissipation. Mais, sans qu'on ait rien à leur objecter, ces témoignages sont trop minces et trop fragiles pour qu'il ne soit pas imprudent de bâtir sur eux une conclusion ferme.

1. Rosalie à Charles, 28 juin 1816 : « Je suis persuadée qu'il l'a fait imprimer [*Adolphe*] pour gagner de l'argent qu'il aime assez et dont il a grand besoin en Angleterre » (Genève, MCC, 18, inédit.)

2. Je n'ai pas trouvé trace du testament ni de son codicille dans les *Minutes* de Hemeling (greffe du tribunal de Lausanne). Par contre, j'y ai trouvé le testament de M. de Chandieu (*Pièces justificatives*, VII.)

a. Ci-dessous, liv. IV, chap. II, § 3. — *b*. Voir déjà sa grande lettre d'enfance, du 19 nov. 1779.

Tous les biographes ont vu jusqu'ici dans la mort prématurée d'Henriette de Chandieu le premier malheur de Benjamin. Ils ont raison, humainement. Les enfants ne tenaient pas alors grande place dans la famille, et les Constant ni personne n'avaient pour habitude de se sacrifier à leurs futurs héritiers. Mais, par sa seule présence, Henriette de Chandieu aurait coupé court aux erreurs et aux tristesses d'une éducation mercenaire, à ce vagabondage qui promena Benjamin de pays en pays, seul, loin du foyer, loin de toute affection. Peut-être aussi, par la vertu de son caractère angélique, aurait-elle enveloppé son fils de féminine tendresse ; elle l'aurait expliqué à son père, et elle aurait rapproché son père de lui ; elle aurait détendu cette sensibilité violente qui si souvent se rentre, se terre, et prend le masque de l'insensibilité, prévenu cette aridité factice, adouci cette ironie souffrante et meurtrière, empêché cette recherche effrénée du plaisir sans joie dans lesquelles on peut voir en partie la nostalgie secrète d'un cœur trop tôt sevré d'amour. Benjamin se ressent de n'avoir été élevé que par des hommes, et peu choisis. Oui, les biographes ont raison, humainement. Mais esthétiquement, ils ont tort. Qui sait si la mère n'aurait pas amolli et éteint son fils, si elle ne l'aurait pas rangé à la banalité courante? Prenons les choses comme elles sont, sans vain regret, sans hypothèse plus vaine encore, et bornons-nous à noter, dans la disparition de sa mère, l'une des conditions les plus favorables à la mise en valeur parfaite de Benjamin.

La singularité de son père en fut une autre, et capitale [1].

Avec Henriette de Chandieu disparaît tout contrepoids à son influence. Est-ce parce qu'on ignore sa mère, ou peu s'en faut? Benjamin semble ne lui rien devoir par le sang; elle n'a pu le faire sien par l'éducation. Des pieds à la tête, il est tout Constant.

Il s'explique tout entier par son père. A vrai dire, Juste est une première effigie de Benjamin, une effigie plus terne et d'un moindre relief. Mais, pour égaler la réputation de son fils, il ne lui a manqué que le double talent de l'analyse et du style. Le fond, l'humeur originale, mordante et âcre, le pittoresque du caractère et de la vie, il l'avait.

Écrire l'histoire du fils, c'est presque écrire celle du père, tant leurs deux existences ont eu de contre-coups l'une sur l'autre, tant le père a dominé, modelé, pétri le fils, volontairement ou non, par l'action d'un caractère inouï, unique, et d'une éducation étonnante.

1. « Né en 1767 à Lausanne. — Mon père... » (*Carnet*).

Baptisé à Lausanne le 14 mars 1726 et fils de Samuel Constant, alors lieutenant-colonel au service de Hollande, et de Rose de Saussure[a], Juste suivit comme son père et ses trois frères la carrière des armes. Il a tracé lui-même son *Curriculum vitae* :

Services de Juste Constant de Rebecque.

Général Major au Service d'Hollande.

Entré au service à Bois-le-Duc dans le Régiment Suisse de son père, le 1er mars 1736, comme cadet actif. — Enseigne en 1738. — Sous-lieutenant en 1740. — Lieutenant en 1743. — Capitaine-lieutenant en 1745. — Capitaine en 1764; il a acheté sa Compagnie. — Major en 1768. — Lieutenant-colonel en 1773. — Colonel en 1779. — Colonel-commandant en 1783. — Général-major en 1796.

Il a fait la campagne de 1743 sur le Rhin en qualité d'aide de camp du Lieutenant-général son père.

Il a fait toute la guerre jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle.

Il a été blessé à Fontenoi.

Il sert depuis soixante et onze ans.

Il a quatre-vingt-trois ans, il est très infirme.

La Résolution du 19 février 1796 lui est très favorable, elle est une récompense de sa conduite et un dédommagement des pertes immenses qu'il a subies.

Sa famille sert l'Etat depuis 1619.

J. Constant de Rebecque[1].

(Archives Monamy-Valin; inédit.)

Mais, ce qui nous intéresse, c'est son caractère. Sa nièce Rosalie a tracé de lui, dans ses *Cahiers Verts*, un portrait pénétrant et vivant :

Le troisième fils du général Constant, nommé Juste, avait une figure imposante[2], beaucoup d'esprit et beaucoup de singularité dans le caractère. Défiant, aimant à cacher ses actions, changeant facilement de principes et de façons de penser, il a toujours eu des amis et des ennemis violents. Personne n'est aimable d'une manière plus piquante que lui, personne n'a plus

1. Il mourut à Brevans, près Dole (Jura), le 2 février 1812 (*Pièces justificatives*, II [2]). Je n'ai pu retrouver de portrait de lui. Il existe paraît-il, au château de Mézeri, une serie de panneaux peints sur bois, de Huber, qui figurent la représentation de *Zaïre* à Lausanne chez les Constant, et dont l'un représenterait Juste Constant. Olivier (II, 1199), Perey et Maugras (130) les décrivent, et j'en ai vu de petites photographies à Lausanne, chez M. de Charrière de Sévery. N'ayant pas été admis à voir les originaux, je m'abstiens.

2. Rosalie à Charles, 9 juillet 1805 : « Sa belle figure, son air imposant le servent jusqu'au dernier moment. Dimanche, dans une grande assemblée, au milieu d'un groupe d'hommes, il était le plus beau. » (Genève, MCC, 18, inédit.)

a. Pièces justificatives, II [1].

de moyens pour se faire aimer jusqu'à l'enthousiasme [1], personne aussi ne sait mieux blesser et mortifier par une ironie amère [2]. Il a suivi la carrière du service de la manière la plus honorable. Ses ennemis même lui rendent la justice qu'il était un des meilleurs officiers de l'armée hollandaise. A l'âge de quarante ans, il épousa Mlle de Chandieu qui l'aimait depuis longtemps. Elle était belle et d'un caractère angélique. Elle mourut après deux ans de mariage en lui donnant un fils. Ce malheur a influé sur tout le reste de son temps. Il partageait son temps entre le service et l'agriculture; il bâtit, il planta, il bonifia ses campagnes, c'était l'occupation qu'il aimait le plus. L'éducation de son fils lui donna beaucoup de peine; il se ressentit du malheur d'avoir perdu sa mère. M. Juste Constant paraissait dans la situation la plus brillante et la plus heureuse, à la veille d'avoir le régiment qu'avait possédé son père, son fils élevé, placé auprès du duc de Brunswick qui le lui avait demandé, possesseur de vastes campagnes dans la plus belle situation du monde, jouissant de ce qu'il avait créé et arrangé lui-même, aimé, estimé dans sa famille, dans son pays et en Hollande. Un sort cruel a détruit tous ces biens. Ses ennemis les Bernois, jaloux de sa position au service, lui ont suscité un procès inconcevable dans lequel il a succombé, malgré l'équité reconnue de son droit, les efforts de sa famille et de ses amis. Une cabale puissante l'a accablé. Peut-être n'a-t-il pas mis dans la conduite de cette affaire l'art et l'adresse dont l'intégrité doit pouvoir se passer. Le désespoir causé par l'injustice l'a souvent fait faire des fautes, mais il est consolant pour lui de penser que la première cause de son malheur est de ce qu'il a empêché le pillage de la ville d'Amsterdam. Il a perdu ses emplois, sa fortune, il vit retiré dans un asile inconnu en France. Son fils Benjamin annonça de bonne heure de grands talents et des passions ardentes, ce qui, joint à une santé faible, rendit son éducation fort difficile. Son père en y consacrant ses soins et sa vie a pu se tromper quelquefois. A dix ans, il était aussi avancé pour l'esprit qu'on l'est à trente. Entraîné par ses passions et son amour-propre, se croyant dans une position brillante, il fit des fautes, il mangea beaucoup d'argent. Placé à la cour de Brunswick, il s'attacha à une dame d'honneur nommée Mlle de Cramm. Les qualités de son esprit et de son cœur firent naître cette inclination sans le secours de la fortune et de la beauté. Il l'épousa à vingt et un ans dans le moment des malheurs de son père. Bientôt il vola à la Haye pour le défendre. Il a travaillé pour sa cause avec tout le zèle et le dévouement qu'il lui devait. Après la catastrophe, il a rassemblé ce qu'il avait du bien de sa mère et vit à la cour de Brunswick, où il est aimé et considéré. L'esprit de calcul et d'économie répare ses dissipations passées; il aime l'étude et les lettres et se distinguera sans doute dans cette carrière. (*Communication de Mlle Achard, en partie dans son livre I, 116.*)

1. Lisette à Charles, 4 février 1805 : « J'ai eu ces jours-ci une lettre charmante de mon oncle Juste; son esprit se soutient comme il y a vingt ans. Si [sa] santé est [à] l'avenant, il n'y a pour lui rien à désirer. » (Genève, MCC. 18A.) — Rosalie à Charles, 27 mars 1798 : « Nous avons eu bien du plaisir à le revoir. Il a quelque chose d'attachant et d'aimable dans sa manière extraordinaire ». — 10 mars 1811 : « Je déjeunai à Prangins. Mon oncle y avait été la veille dans l'après-dîner; il avait déployé tous ses pouvoirs d'amabilité et fait la conquête de toute la maison. » — (Le tout inédit.)

2. Charles à Rosalie, le 3 septembre 1801 : « Tu verras par ma lettre à mon oncle que tout ce qu'il dit dans sa lettre tombe à terre. C'est du fiel et point de raison. C'est l'esprit qu'on a tant reproché à mes oncles et qui leur a fait tant d'ennemis. » (Inédit.)

Plus loin Rosalie revient sur certains traits et les creuse :

Mon oncle Juste, sévère et imposant pour ceux qui servaient sous lui, ne contribua pas non plus à développer l'esprit et le caractère de notre bon frère[1], naturellement timide et peu confiant. Mon oncle était admiré et craint de ses officiers. Ils imitaient son langage, ses bonnes manières, mais employant toujours l'ironie pour exprimer son blâme et sa critique, il n'était aimé que de ceux en très petit nombre à qui il témoignait quelque faveur. Son neveu n'était pas de ce nombre... (*Ibid.*)

Je pourrais multiplier jusqu'à l'infini ces témoignages sur Juste Constant; j'en donnerai seulement quelques-uns, qui se détachent sans inconvénient de leur date et de leur circonstance. Ils ont d'ailleurs l'intérêt de prouver tout ensemble la fidélité parfaite et la filiale délicatesse du portrait que Benjamin a tracé de son père au début d'*Adolphe*[2] :

« Mon oncle était un homme de beaucoup d'esprit, mais d'un caractère difficile, caustique et impérieux. » (Journal de Charles, Genève, MCC, 2, inédit.)

Paris, ce 19 messidor[a] : « Dès qu'il y a trois personnes dans une chambre, il n'ouvre plus la bouche » etc. (Melegari, 236.)

Charles à Rosalie, 7 juillet 1796 : « Ses malheurs ont encore aigri son caractère. Je n'ai de ma vie rencontré quelqu'un de plus contrariant. Il dit non à tout et pour le plaisir de n'être d'accord avec personne et se contredit cent fois dans une heure. Sa santé m'a paru bonne, il n'est point changé sinon qu'il est un peu voûté. Il a des opinions qui ne devraient en aucune manière donner ombrage à LL. EE. *de Berne* et il est là-dessus d'une imprudence inconcevable pour un homme d'esprit, d'expérience et de son âge... » (Inédit.)

Benjamin à Mme de Nassau, 9 août 1796 : « Je crois que mon père va revenir en Suisse. Il y a un mois que je l'ai vu à Paris, aussi mécontent d'avoir réussi que s'il eût échoué; devenu [comme] de raison deux fois plus aristocrate depuis qu'il est au sein d'une république révolutionnaire, s'affligeant de ce que mes opinions m'ont jeté dans la Révolution et désirant pourtant, pour l'éclat, que j'y fusse publiquement employé. » (Melegari, 258.)

Rosalie à Charles, 6 septembre 1796 : «... La première personne que je vis, ce fut notre pauvre oncle. J'eus bien de l'émotion et du plaisir à le revoir; je ne l'avais pas vu depuis l'année 91. Je le trouvai rajeuni et le même exactement pour l'esprit. Je fis ce que je pus pour éviter les contradictions, mais c'est trop difficile. Ce qu'on veut dire pour adoucir son chagrin l'aigrit..... Il ne désire point de se cacher et désire savoir ce qu'on dira de son apparition. Elle a fait un grand effet; le peuple, qui l'aime, s'en est réjoui.... » (Inédit.)

Rosalie à Charles, 27 mars 1798 : « Tu comprends que quoiqu'il n'aimât pas le régime passé, il n'aime pas non plus le régime actuel ni le régime à venir. Nous avons eu bien du plaisir à le revoir », etc. (Inédit).

1. Juste, capitaine-lieutenant dans le régiment de son oncle.

2. Rosalie à Charles, vendredi 19 juillet 1816 : « Il rend hommage à la générosité, à la bonté de son père tout en faisant bien sentir ses erreurs en éducation ». (Inédit).

a. Sur 1772-1787, voir ci-dessous, liv. I, chap. III, liv. II, chap. I et II.

Benjamin à Mme de Nassau, 28 avril 1798 : « Il a toujours eu des opinions en opposition avec les circonstances où il se trouvait et par une bizarrerie qui augmente chaque jour, il a toujours marché d'un côté et regardé de l'autre. Il est avec cela beaucoup moins malheureux qu'on ne croirait et qu'il ne croit lui-même. Son mécontentement est plutôt une forme qu'un sentiment... » (Melegari, 281.)

Benjamin à Rosalie, 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800) : Mon père « est bien, *mais l'humeur qui a dévoré notre famille ne l'a malheureusement pas épargné* ». (Inédit.)

Charles à Rosalie, 4 janvier 1802 : « J'ai laissé mon oncle très bien, très jeune.... Mon oncle est un homme incompréhensible. Il est presque uniquement occupé d'argent, de ce qu'il a, de ce qu'il n'a plus, et se plaint de tout le monde, contredit sur tout, trouve tout mauvais; il a toutes les opinions suivant le moment et surtout suivant qu'on les lui présente. Je le crois très malheureux par ce caractère si mécontent, si variable, si inquiet.... Je t'assure que l'esprit tout seul est la source de bien des maux et des erreurs. Si Benjamin, par exemple, savait combien ses beaux discours lui font d'ennemis, il ne se donnerait pas tant de peine.... » (Inédit.)

Rosalie à Charles, 20 janvier 1802 : « Je ne reverrai pas mon oncle sans un sentiment très vif. Ma tante veut lui offrir de loger à Chaumière et nous nous préparons à être toujours de son avis. S'il tourne, nous tournerons aussi; s'il s'exhale en plaintes, nous nous exhalerons; nous verrons comment il se trouvera de ce régime. Mais viendra-t-il? Je n'ai point de ses nouvelles depuis toi. Je crois, cher Charles, que c'est quand on n'a pas assez d'esprit qu'il fait le mal (*sic*) qu'on lui attribue; un peu d'esprit n'est qu'une fausse lueur qui égare. Il vaudrait mieux, lorsqu'on n'en a pas à un certain degré, n'avoir que le sens commun. Je sais au moins, par expérience, que ce n'est pas l'esprit que j'ai, mais celui que je n'ai pas, qui m'a été nuisible. » (Inédit.)

Charles à Rosalie, 8 février 1805 : « Tu le peins à merveille[1]. *Il y a dans notre sang une inquiétude qui a nui à plusieurs d'entre nous et n'a rien fait pour notre bonheur. La génération actuelle l'a bien moins, Benjamin excepté* ». (Inédit.)

Benjamin à Rosalie, 22 juin (ou janvier) [1808] : « Il m'est venu en tête de finir le procès qui tourmentait mon père depuis si longtemps et j'ai essayé. Il s'agitait depuis quatre ans, dépensait mille écus par an en frais de procureur et avait la fièvre tous les huit jours. Il avait offert deux mille francs qui avaient été refusés; et Marianne et lui se croyaient sur le point d'être condamnés définitivement et de voir Brevans saisi Je ne sais comment ils avaient mené leur affaire; tout ce que je sais, c'est qu'ayant rencontré les parties adverses, je suis parvenu, en un quart d'heure, sans discussion, à éteindre tout procès pour trente louis. » (Inédit.)

Benjamin à Rosalie, 22 mars [1810] : « Je ne veux rien lui écrire parce que je ne peux calculer l'effet d'une lettre sur un caractère aussi inquiet et qui s'exagère tout. » (Inédit.)

Rosalie à Charles, 3 janvier 1811 : « Mon oncle est un exemple remarquable de l'inconséquence humaine et du malheur qui en est le résultat. Une contradiction perpétuelle entre ses actions, ses sentiments et ses opinions a fait échouer toutes ses bonnes et grandes qualités..... Il faut de la vertu pour être son fils, et Benjamin en a beaucoup sous ce rapport, mais il ne se montre jamais de son bon côté, et je crois que mon amitié pour lui vient

1. Je ne retrouve pas cette peinture.

beaucoup de ce que je vois les bonnes qualités qu'il cache à d'autres [a].... » (Inédit.)

On le voit, tous les témoignages concordent. A une vraie distinction d'esprit, à une rare affabilité, Juste Constant joignait plusieurs défauts essentiels : une agitation désordonnée, une grande instabilité d'idées, une manie contredisante qu'il exerçait sans cesse contre les autres et contre lui-même, une défiance profonde qui le portait à dissimuler ses sentiments et à les changer pour échapper aux prises du prochain, une ironie perçante, de l'humeur, qui le dévorait. Cela était de famille, et d'autant plus tenace.

Les faits confirment ces jugements. Je raconterai peut-être un jour l'histoire d'un premier procès que le colonel Constant intenta à quatre de ses officiers, au mois de septembre 1787, devant un Haut Conseil National rassemblé à Bois-le-Duc et qui fut comme le prélude de sa grande affaire. On y prendrait sur le vif ses irrésolutions, ses faiblesses, ses atermoiements, son âcreté. A côté d'une véhémence oratoire fort bien maniée ou d'une dialectique grave et quelquefois décisive, on verrait trop souvent, dans ses plaintes, répliques et dupliques, percer une raillerie froide et intérieure qui lui est rendue par certain capitaine-lieutenant en fines et claires impertinences, une ironie amère poussée jusqu'à la dérision la plus offensante, une hauteur d'autant plus frappante qu'elle contraste davantage avec l'accent humilié du principal adversaire. Le colonel ne s'attira pas la sympathie du Conseil par cette sorte de morgue. S'il n'était pas maître de son humeur dans des pièces officielles, dans une circonstance sérieuse, contre des ennemis puissants, que devait-ce être au jour le jour, quand rien ne l'obligeait à se contraindre?

Rosalie de Constant a laissé entrevoir la source de cette humeur défiante et caustique qui empoisonna son caractère et sa vie : ce fut la sévérité de son éducation. Benjamin l'attribue à la timidité. Au fond leurs explications se rejoignent et se renforcent; mais celle de Rosalie remonte plus haut, précède l'autre. Benjamin jugeait son père en lui-même. Rosalie avait mieux reçu la tradition familiale, et le voyait mieux dans ses liens avec le passé.

Juste Constant n'était pas un isolé dans sa famille; il tenait à ses frères et ses frères à lui, et tous quatre à leur père, le lieutenant-général Constant, par de très étroites affinités, que Rosalie, dans ses *Cahiers Verts*, a notées fermement :

a. Voir, au surplus, la Préface de Charles Nodier, aux *Deux Femmes*, roman de Louise de Constant (d'Estournelles), dans l'*Entr'acte* du 6 juin 1836.

Le général Constant[1] épousa Mlle de Saussure de Bercher et suivit la carrière du service dans lequel il fit une carrière brillante et méritée. Il mourut lieutenant-général. C'était un homme sévère dans ses principes[2], religieux et intègre; il n'eut jamais de vanité. Il détestait le faste et l'appareil, et négligea souvent par modestie des choses avantageuses à sa famille. Sa femme Rose de Bercher était belle, avait beaucoup d'esprit naturel, une âme forte et au-dessus des petitesses de son sexe. Elle avait plus de goût que son mari pour cet éclat qui donne du relief dans le monde; ce qui, joint à une extrême vivacité, occasionna souvent des altercations entre eux. Habile, active, économe, aucun des moments de sa vie ne fut perdu. Les maisons qu'elle a bâties, les bois qu'elle a plantés, conserveront longtemps le souvenir de son utile existence. Toujours occupée par le bien de ses enfants, de son ménage, par l'avantage de sa famille, elle n'eut pas de temps à donner aux frivolités du monde, quoiqu'elle eût le goût de toutes les choses agréables. Elle sut toujours s'amuser (??) et remplir tous ses devoirs, allier la plus grande économie et la plus extrême générosité. Elle eut cinq enfants qui furent élevés par leur père avec beaucoup de sévérité dans un temps où toute l'éducation se bornait à se faire obéir[3]. Ils réunissaient les avantages d'une belle figure, de la plus forte santé, l'esprit, les talents, ce qui, joint à la fortune brillante que leur laissa leur père, semblait devoir assurer leur bonheur. Il mourut en 1756, avec le grade de lieutenant-général, estimé et regretté en Hollande, à Berne et à Lausanne. Il fut enterré avec pompe à la cathédrale où l'on voit encore son tombeau[4].

1. Pour prévenir toute confusion, voici la filiation des Constant dont il est question dans ce chapitre :

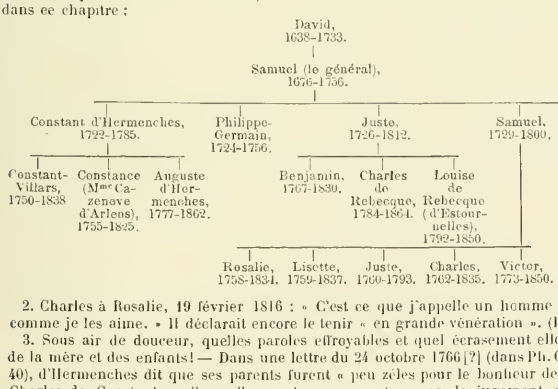

2. Charles à Rosalie, 19 février 1816 : « C'est ce que j'appelle un homme tout entier, comme je les aime. » Il déclarait encore le tenir « en grande vénération ». (Inédit.)

3. Sous air de douceur, quelles paroles effroyables et quel écrasement elles évoquent de la mère et des enfants! — Dans une lettre du 24 octobre 1766 [?] (dans Ph. Godet, I, 39-40), d'Hermenches dit que ses parents furent « peu zèles pour le bonheur de leur fils ». Charles de Constant confirme finement, en un autre sens, le jugement de sa sœur (A Rosalie, 24 juillet 1809) : « Je crois bien avec Villars, que le bonheur qui a manqué à notre famille et le peu de talent que nos pères, avec tant de moyens, ont montre à tirer parti de tous leurs avantages, provient d'un défaut de leur éducation. Elle était trop factice et n'a jamais eu de but bien déterminé. La variété de l'esprit et de leur situation a empêché l'union que Villars regrette; il n'y avait point d'amitié, à peine de l'estime entre eux. » (Inédit.) Signe certain, en effet, d une éducation mal dirigée. Les éloges du *Mercure Suisse* appuient, dûment interprétées, les critiques de Rosalie.

4. Le portrait donné par le *Mercure suisse* est dans la même note. J'y relève seulement

Ses quatre fils et sa fille, tous à la fleur de l'âge et dans une position brillante, semblaient à l'abri de tous les revers. L'aîné, d'Hermenches, capitaine aux gardes en Hollande, réunissait à une très belle figure[1] beaucoup d'esprit et tous les moyens de réussir. Une grande ambition et un grand amour-propre lui laissèrent peu de moments de repos. Il voulut allier ensemble tous les plaisirs et toutes les affaires, la philosophie et la volupté, la plus extrême économie et le faste et la magnificence, sa femme et ses maîtresses. Il voulut être tour à tour courtisan, auteur, militaire, agriculteur, savant et même dévot, quoique toujours épicurien[2]. Il eut toutes les prétentions, toutes les ambitions : il voulut dominer dans la société, gouverner ses amis, écraser ses ennemis, l'emporter sur tous ses rivaux. Il réussit quelquefois, mais beaucoup de choses lui échappèrent, et la fin de sa vie a été moins heureuse que le commencement. Il avait épousé par inclination, à vingt et un ans, Mlle Seigneux, plus âgée que lui de sept ans. Une figure séduisante, des talents, une extrême douceur jointe à beaucoup d'indolence et de faiblesse n'assurèrent pas son bonheur avec un homme qui ne se contentait jamais de ce qu'il avait. Elle eut deux enfants, auxquels elle donna sa douceur, ses grâces, mais qui ont plus d'énergie que leur mère. Leur père ne fut jamais tendre avec eux. Trop sévère et ne leur pardonnant aucune des faiblesses de leur âge, ils le craignaient et furent souvent malheureux. Il se remaria à l'âge de cinquante-cinq ans à une riche veuve du Hainaut, catholique, nommée Mme de Préseaubonne, femme d'un caractère gai et aimable. Elle mourut à Paris, au bout de trois ans de mariage, laissant un fils. M. d'Hermenches mourut à Paris en 1785 avec le grade de maréchal de camp au service de France. Il laissa une fortune considérable à ses enfants.....

Le second frère de M. d'Hermenches, nommé Philippe, réunissait à un degré bien rare toutes les vertus et tous les agréments, esprit, figure, talents, joints à une modestie, une pureté de mœurs, une délicatesse qui leur donnait le plus grand prix. Tous ceux qui l'ont connu n'en parlent qu'avec admiration. Il obtint de bonne heure au service des grades honorables. Sa cousine germaine, Mlle de Bercher, était la femme la plus semblable à lui pour les qualités du cœur et de l'esprit. Ils s'aimèrent. Mais la loi qui défend dans le canton de Berne les mariages entre cousins germains était alors dans toute sa force. Ils n'osèrent l'enfreindre et mirent leur vertu et leur héroïsme à triompher de leurs sentiments. Philippe engagea sa cousine à épouser un homme de mérite dont il comptait lui-même épouser la sœur. Il espérait trouver dans ces liens d'amitié le bonheur que donne la vertu. Mais cet effort était trop violent pour son âme. A trente-deux ans, brillant de jeunesse, de force et de santé, il fut enlevé en huit jours par une maladie violente que les médecins ne purent ni connaître ni guérir. Dans son délire le nom de sa cousine fut sans cesse prononcé. Il expira à la Chablière en 1756,

ce trait que le général était *réservé de caractère*. C'est vraisemblablement la défiance, le renfermé de la famille qui s'annonçait ; une éducation trop sévère les décupla chez les fils.

1. M. Ph. Godet a publié son portrait (I, 39).

2. Voilà la forme que prenait chez lui l'agitation de la famille. — Les lettres de Belle de Zuylen, notamment la vingtieme (10 janvier 1764), commentent presque mot pour mot ce portrait de Rosalie, et en démontrent la saisissante vérité. Le véritable portrait de d'Hermenches est à chercher dans ces lettres de la future Mme de Charrière (Bibl. de Genève, MCC, 37). Mais s'il en ressort plus nuance et plus riche, il n'en ressort pas différent. Je l'avais écrit, j'ai dû le supprimer.

au milieu de sa famille désespérée dont sa perte fut le premier malheur. Il avait le grade de colonel commandant d'un régiment vallon au service de Hollande. La personne qu'il devait épouser n'a jamais voulu se marier depuis [1].

..... Samuel, quatrième fils du général Constant, était le seul de sa famille dont la figure ne fût pas remarquable. Il avait une physionomie agréable et intéressante [2]. Il fut toujours traité en cadet dans sa famille [3], ce qui lui inspira une timidité, une défiance de lui-même qu'il a toujours conservée. Il fut placé moins avantageusement au service que ses frères, il fut réformé à l'âge de vingt-huit ans et ne put jamais, malgré ses efforts, obtenir une autre place. Une malheureuse étoile semble avoir présidé à son sort. Une extrême sensibilité, une délicatesse rare, jointes à cette défiance de lui qui le rend toujours indécis et qui lui donne mauvaise opinion de ce qui lui appartient, l'ont toujours empêché d'être heureux et tranquille. Ces qualités mêmes l'ont fait estimer et aimer généralement. La finesse et l'agrément de son esprit, cette délicatesse si rare et si précieuse l'ont rendu cher aux femmes dont il s'est fait aimer et adorer toutes les fois qu'il l'a voulu. Intimement lié avec son frère Philippe, il lui avait voué sa vie qu'il voulait passer avec lui. La mort détruisit ses projets et le laissa isolé. Voltaire, ami de toute sa famille, le maria à Genève avec Mlle Pictet, fille unique, jolie et aimable; il aurait trouvé le bonheur dans ces liens si elle n'avait pas eu des parents exigeants et tyranniques et si une maladie cruelle qui l'enleva au bout de quelques années n'avait pas troublé tous leurs moments. M. Samuel Constant se trouva jeune encore et chargé de quatre enfants; il perdit en même temps une partie de sa fortune qu'il avait placée sur la tête de sa femme. Il s'occupa avec tendresse et activité de l'éducation de ses enfants sans négliger ses plaisirs. A l'âge de quarante-cinq ans, il crut retrouver le bonheur dans une nouvelle union et rendre une mère à ses enfants en épousant Mlle Gallatin. Après avoir essuyé encore beaucoup de revers, il souffrit cruellement des malheurs de son frère Juste, pour lequel il fit un voyage pénible et cher en Hollande. Il n'a pas eu la consolation de voir ses cinq enfants établis et heureux; les lettres et le plaisir d'écrire ont fait quelquefois diversion à ses peines : il a écrit plusieurs romans qui ont eu du succès.... (Communication de Mlle L. Achard, par fragments dans son livre I, *passim*.)

Charles à son tour peint son père en traits frappants :

A Rosalie, 24 juillet 1809 : « Mon père était sans doute le meilleur des quatre frères, ses vertus étaient exaltées. Je n'ai connu personne d'une probité, d'une délicatesse d'honneur plus grandes; généreux à l'excès, il aurait été heureux s'il avait été appelé à rendre service à quelque individu ou à la chose publique. Mais une modestie mal entendue, une fâcheuse

1. Le *Mercure suisse* s'exprime tout à fait dans le même sens, sans faire allusion à ce roman d'amour, ce qui s'explique très bien dans un journal. Il attribue la mort prématurée de Philippe en partie au chagrin que lui donna le licenciement d'un régiment qu'il avait créé et formé.

2. M. Ph. Godet (I, 259) a publié son portrait.

3. Il écrit à sa fille en 1781 (41e lettre, Genève, MCC, 24) : « Sois sûre que plus d'une fois encore, tu envieras le sort de Constance (la fille de d'Hermenches), et moi toujours je te plaindrai d'être la fille du misérable cadet ». Même année (36e lettre), il parle de ses « tricoteries, de ses grogneries ». (Inedit.)

défiance de lui-même l'ont empêché d'agir, et avec une extrême activité d'esprit et de corps il n'a jamais rien fait d'utile pour lui ou pour les autres, et cette inactivité a été le tourment de sa vie. Combien de fois ne l'avons-nous pas entendu se plaindre de son inutilité! Mes oncles ont toujours cherché l'extraordinaire et ont peu fait pour leur avancement ou leur fortune et leur réputation. Benjamin suit à peu près le même plan et il en sera de même. Victor et moi nous serons plus heureux et plus sages s'il plaît à Dieu. » (Inédit.)

9 décembre 1816 : « Rappelle-toi, chère Rose, combien cette amertume que mon père mettait dans ses plaintes souvent vagues et sans objet a rendu sa vie malheureuse et ses relations difficiles.... Aussi quelle différence dans notre position et dans notre bonheur. On me recherche, on m'emploie; on s'éloignait de lui, il se plaignait sans cesse..... » (Inédit.)

23 juin 1817 : « Je soupçonne que tu tiens cette inquiétude de mon père qui a gâté les plaisirs de sa vie en ne se donnant jamais le plaisir de la savourer un peu à l'aise; il arrivait que quoique son commerce et sa société procurât des plaisirs très piquants, ils n'étaient accompagnés d'aucune douceur et que l'incertitude de leur durée en ôtait tout le charme.... Mon père en imposait par la finesse de son esprit souvent malin, sans bonhomie; il exigeait beaucoup, s'ennuyait encore plus souvent et répandait sur ses relations de société du vague, de l'incertitude, et il avait une sévérité que je n'ai point heureusement. Il n'avait pas de gaîté, ingrédient essentiel à la bonhomie, et sa défiance de lui-même achevait de mettre entre lui et les autres une énorme distance... » (Inédit.)

Charles se sacrifie facilement tout le monde et son père. Comme sa sœur Rosalie le rappelait à cette modestie dont Samuel avait surabondé, il se défend de s'être comparé à lui, et revient sur l'inquiétude de son esprit et le désœuvrement de sa vie.

En somme, les quatre fils du général sont les produits analogues, bien que différents, d'une éducation tyrannique. Répondant, comme il arrive toujours, très inégalement à la rigueur paternelle, selon leur penchant propre et leur ressort primitif, ils se partagèrent entre deux types bien nets, qui se réduisent aisément à l'unité. L'aîné, d'Hermenches, reproduisit ou exagéra son père, et tourna à la dureté : tête claire, volonté inflexible, cœur froid de libertin systématique. Philippe, le second, ne maintint pas mieux, semble-t-il, son équilibre; le mystère de sa mort ferait croire qu'il versa dans une sensibilité déréglée. Le pauvre Juste ne se releva pas non plus de son éducation. Une versatilité tatillonne, souvent stérile, plus souvent nuisible, lui tint lieu d'une activité dont on avait trop surveillé et suspecté le développement. La crainte le rendit inquiet, défiant, timide; la timidité, obscur et ironique. Longtemps contrarié, il resta contraraint jusqu'à se contredire sans cesse lui-même. Longtemps courbé sous une autorité excessive, il se redressa outre mesure, impérieux et hautain, sans avoir de volonté ni de fixité.

Samuel lui ressembla beaucoup tout en le dépassant; il tomba, lui, à la faiblesse et au gémissement. Des quatre frères, l'un ne fléchit pas, et durcit; l'autre, trop passionné ou trop sensible, ne résista pas; les deux derniers demeurèrent brisés. Mais, Philippe peut-être excepté, ils ont, tous, trois traits communs qui maintiennent à travers toutes les différences leur fraternité : l'agitation, la hauteur impérieuse (continue ou défaillante), l'ironie : celle-ci soutenue par l'orgueil, ou la timidité, ou les deux.

L'ensemble des témoignages que j'ai réunis me paraît établir sur un point capital la filiation de Benjamin avec la génération qui l'a directement précédé et formé. La partie la plus contestée de son caractère, cette veine d'humeur défiante, inquiète, timide, ironique, lui appartient bien moins à lui qu'à sa race. S'il fallait, d'ailleurs, à ces témoignages, apporter des confirmations nouvelles, on les trouverait dans sa génération même. Benjamin n'a pas été seul frappé du mal de la famille; on le retrouve, mais déjà dispersé et dilué, comme il convient, par l'effet naturel des alliances, chez ses cousins et cousines. J'ai là bien des documents probants sur Villars, Constance et Auguste, enfants de d'Hermenches; sur Rosalie, Juste (un pur Constant aussi, la reproduction étonnamment exacte de son oncle et parrain), Charles (beaucoup plus libéré), enfants de Samuel; enfin sur Charles de Rebecque, frère de Benjamin, le portrait assez exact aussi de leur père. Je me borne à rappeler ces deux témoignages capitaux : « Mon père est bien, mais l'humeur qui a dévoré notre famille ne l'a malheureusement pas épargné ». « Il y a dans notre sang une inquiétude qui a nui à plusieurs d'entre nous et n'a rien fait pour notre bonheur. La génération actuelle l'a bien moins, Benjamin excepté. »

Je crois avoir pénétré jusqu'à la racine physiologique de cette agitation et de cette humeur. Elles ne sont pas autre chose, selon moi, que la perversion tardive d'une force nerveuse prodigieuse, qui a soutenu et grandi la race avant de la dévoyer. David, l'aïeul, et ses trois frères nous la laissent, je crois, deviner sous leur longévité étonnante[1].

Le *Manual du Conseil* de Lausanne conserve la très curieuse pièce que voici, à la date de 1717[a] :

1. Tout ceci se précisera et acquerra beaucoup de vraisemblance par la personne de Benjamin lui-même, dont la puissance nerveuse ne fait pas doute.

a. Arch. munic., D, 77, f° 271 suiv.

M. le banderet Augustin Constant ayant souhaité qu'il nous plût d'accorder à Messieurs les quattre frères Constant vivants acte de leurs emplois et grands aages, qui revient aujourd'huy entre eux quattre à deux-cent-nonante-un an; en considération des longs et agréables services que nous avons receu du dit noble banderet Constant, comme aussi de Messieurs ses frères, nous avons bien voulu, pour perpétuer leur agréable mémoire, consentir que leur supplication et aage soit enregistrée dans le présent livre avec leur baptistaire qu'ils fourniront à nostre secretaire, qui leur expediera acte du tout en due forme.

Teneur de la supplication des nobles frères Constant.

Nobles et très honorés Seigneurs

Le Banderet Constant, tant a son nom que de Messieurs ses trois frères, represente a Vos Seigneuries, que penetrés des sentimens de recognoissance qu'ils doivent à Dieu, pour la benediction tres singuliere qu'il leur a fait, de les avoir appellés a leurs honorables emplois, quils exercent encor aujourd'huy en la Crainte du Seigneur et votre approbation, se trouvans même les plus Anciens, soit dans Votre Conseil, soit dans l'academie et qu'entre les dits freres leurs années jointes reviennent à 291 années de leur vie; ce fait leur estant singulier, et peut estre sans exemple entre vos Citoyens, Ils vous prient tres humblement, qu'ils soit enregistré afin quils puissent tirer un tesmoignage de cette vérité qui vous est connue, comme un Memorial en Action de graces au Seigneur et a Vos Seigneuries; qui puisse aussi servir a ceux de leur famille qui dans la suitte pourroyent estre appellés au service de vos Seigneuries ou de l'Eglise et Société publique, Leur servir dije d'emulation a imiter leurs peres et faire leurs efforts pour les surpasser encor en piété envers Dieu et dans le zèle quils ont eu pour le service de LL. EE^ces^ et celuy de vos Seigneuries, sur lesquelles, ils prient le Seigneur de vouloir repandre ses plus precieuses benedictions.

Naissance des dits quattre Nobles frères Constant justifiée par les livres de Baptistaire de Lausanne.

. . . . . .

Suit le compte de leurs années : elles s'élevaient en 1717 « à la quantité de deux cent nonante-une années ». Mais le compte en a été tenu à jour dans la marge : « Ils sont tous vivants ce 12e fevrier 1729. Partant leurs années reviennent présentement à 339 années. » « Le 3 février 1731 ils étaient tous encore vivants; donc ils avoyent à cette date 347 années ». Le compte final se trouve en marge de l'acte du décès de Gabriel[a] (16 décembre 1743). David vécut 95 ans, Augustin 89, Jacob 87, Gabriel 91, soit pour eux quatre la somme vénérable de 362 ans. C'est ce que j'appelle la génération patriarcale, héroïque, des Constant. Leur longévité avait paru un fait curieux, digne de mémoire, et dont le souvenir méritait d'être perpétué dans le livre de la Cité.

a. Arch. cant. Vaud, Registre des décès, Lausanne.

Cette étonnante longévité est restée de règle chez les Constant. Peu de familles, je crois, furent aussi puissantes et par le nombre des enfants et par la durée de leur âge. En sept générations, je compte soixante-sept individus — descendances féminines non comprises; elles sont mal connues et pourraient modifier le pourcentage. — Je trouve, sur ces soixante-sept personnes, trois nonagénaires (95, 91, 90 ans), huit octogénaires (89, 88, 87, 86, 84, 81, 80, 80), neuf septuagénaires (78, 78, 78, 77, 76, 76, 73, 70, 70), quatre sexagénaires (65, 63, 63, 63) : ce qui me paraît en tout état de cause une proportion respectable. Les forces et les faiblesses de la famille Constant me semblent bien dériver de ce fond commun, qui a toujours fait la vraie force et la vraie faiblesse de l'homme : la puissance du système nerveux. La parenté de Benjamin avec les siens éclate ici pleinement, quoiqu'il soit l'un des trois moins bien partagés : il meurt à soixante-trois ans, comme son oncle d'Hermenches et son trisaïeul Philibert, père de David; mais aussi a-t-il usé dans le plaisir une constitution solide [1].

La puissance nerveuse a une autre face, produit un autre effet, si l'on veut : l'intellectualité. Ici non plus Benjamin n'est pas le premier de sa race en qui se soit manifesté cet aspect du tempérament commun. Rosalie, d'âme un peu chagrine, et frappée de la tristesse d'une décadence toute récente, n'a pas mis dans tout son jour le talent de ses pères. Les troubles du caractère, quand ils apparurent, ne cessèrent de s'allier chez les Constant aux plus beaux dons de l'intelligence; mais ces dons les avaient précédés, et Benjamin bénéficiait à sa naissance de tout un siècle d'étude, de pensée et de grâce. La famille s'était élevée à la culture intellectuelle et mondaine avec David, l'aïeul, qui, né le 16 mars 1638, mort le 27 février 1733, remplit pendant cinquante-trois ans les fonctions de pasteur ou de professeur et exerça quatre fois, au cours de ce long enseignement, le Rectorat de l'Académie de Lausanne.

Je regrette de ne pouvoir ici, faute de place, esquisser son histoire. A l'aide de pièces d'archives inconnues, de Mémoires du temps inédits, je le montrerais d'abord ardent à se pousser, en faveur auprès des dames, mondain, pimpant, fringant, négligent, presque en guerre avec sa paroisse et les autorités ecclésiastiques, pas toujours bien avec ses confrères, et, pour une fois, terriblement

1. Ses cousins et cousines meurent : Charles à quatre-vingts ans, Rosalie à soixante-seize, Lisette à soixante-dix-huit, Victor à soixante-dix-sept, César à quatre-vingt-dix; son frère Charles à soixante-treize, sa sœur Louise à cinquante-huit; son père était mort à quatre-vingt-six ans.

léger, ou passionné, ou sans scrupule, ou frondeur; au surplus, gai, d'une gaîté intarissable, amateur de bons mots, faiseur de calembours [1]: et une fois rangé, quand il eut pris chaire au Collège et à l'Académie de Lausanne, grand travailleur, philologue, théologien, philosophe, politique, sermonnaire; enfin de piété aussi douce que de caractère enjoué. Il apparaîtrait sans doute comme le premier exemplaire achevé des vertus et des défauts de sa race. Verdeur, gaillardise, esprit mordant, monde, étude, tempérament, il a eu tout cela avant son arrière-petit-fils, et à un haut degré.

Avec lui se présenterait toute une cohorte de Constant, ses frères, fils et neveux, qui se distinguèrent dans « la science », le pastorat ou l'éloquence sacrée. Son fils le général, notamment, ne laissa pas péricliter l'héritage d'intelligence qu'il lui avait légué; on retrouve chez lui les mêmes dons de philosophie, d'érudition, et de gaîté piquante que chez son père [a]. A son tour, il transmet à ses enfants son affabilité et sa grâce; mais avec deux d'entre eux, d'Hermenches et Samuel, la famille, rompue depuis deux générations à la dialectique et à la pensée, arrive aux belles-lettres proprement dites; ces deux-là sont auteurs, écrivains, artistes, l'un dans l'intimité, l'autre pour le public, amis tous deux de l'homme de lettres le plus homme de lettres qui fut jamais, de Voltaire [2]. Tous deux aussi fort galants, l'un, libertin redouté, l'autre, plus aimé mais guère moins sec, et réputés pour leur grâce autant que pour leur intelligence. En somme nous verrions, précisément à la génération qui précède Benjamin, l'esprit mondain arriver en même temps que le talent littéraire, dans la famille Constant, à un tour presque accompli. Il se moule même dans une forme spéciale, reconnaissable entre plusieurs, que Rosalie a essayé de définir. Il y avait un esprit Constant, presque comme un esprit Mortemart.

A Charles, 6 septembre 1820 : « Je ne connais personne qui ait la fraîcheur de son esprit ni qui sache penser et dire avec plus de grâce. Il y a, disait M. de Stein, un esprit de famille qui se perpétue longtemps : la nôtre avait

1. Il plaisantait encore à son lit de mort. Werenfels inséra dans son épitaphe son dernier bon mot :

Nominibus nimium nostris ne credite, dixit,
Nil constans hic, quem linquimus, orbis habet.

C'est la première forme que je connaisse du calembour auquel prête le nom de Constant (dans Salchli, *in fine*). Les *Mémoires* inédits de Christophe Benjamin Carrard, d'Orbe, qui fut son élève, mentionnent aussi cet amour des jeux de mots. Je dois la connaissance de ces *Mémoires*, ainsi que de plusieurs autres pièces, à M. le professeur Vuilleumier.

2. Je garde par devers moi la justification de tout cela, faute de place.

a. Mercure Suisse.

son genre d'esprit. On a souvent dit l'esprit Constant pour caractériser une certaine originalité piquante et gracieuse. Je regrette que cet esprit meure, car ni toi ni moi ni Benjamin ni Lisette n'avons de famille à qui le léguer. Villars qui l'a tout comme nous n'a pas vécu assez avec ses enfants pour le leur transmettre. Victor s'en est éloigné par la vie qu'il a menée et la différence des opinions. » (Genève, MCC, 18; inédit.)

Rosalie désespérait trop vite; l'esprit Constant n'est pas mort.

Il me semble que jusqu'ici on ne connaissait guère à Benjamin d'attaches avec le passé. Par sa gaminerie, par son prétendu scepticisme, par sa folle conduite, il paraissait même la contrefaçon, la parodie de la forte famille dont il était issu. Comment, sur cette race énergique, croyante, nullement novatrice, pépinière de pasteurs et d'officiers, et justement soucieuse de son bien, avait-il pu pousser ce sauvageon, cet enfant terrible, ce gamin, ce libertin, cette espèce de demi-Voltaire, railleur de tout et d'abord de lui-même, sans foi et sans volonté? Benjamin faisait l'effet d'une de ces fleurs d'arrière-saison, éclatantes de loin, mais de près mordues déjà et flétries par la première gelée. Je crois cette vue fausse. Je suis convaincu que plus on connaîtrait les ascendants de Benjamin, plus on leur trouverait d'harmonies avec lui : pieux, mais sans raideur, et hardis de mœurs en attendant que leur petit-fils le fût d'esprit, riches de facultés intellectuelles, mais la volonté souvent en deçà ou au delà de la norme, et tendue déjà ou minée. Une bonne partie des singularités dont on fait honneur ou grief à Benjamin revient en bonne justice à sa famille. Il fut seulement d'une essence plus fine, il eut l'esprit plus étendu et plus profond, la sensibilité plus aiguë et plus frissonnante; des influences plus étranges, une éducation sans pareille l'ont plus curieusement modelé. Aussi a-t-il donné au fonds commun dont il héritait des nuances plus subtiles, sa famille s'est élevée par lui à une valeur d'art et d'humanité plus générale; mais ce sont les forces, lointaines ou proches, des ascendants, dont nous prenons conscience en lui.

CHAPITRE II

MARIANNE[a]

Son histoire. — Elle se charge jusqu'en 1772 de l'éducation de Benjamin.

Benjamin vers l'âge de trois ans, peint « en ange », sur ciel d'un bleu profond avec nuages rouge-brun et grisâtres. Cheveux d'un blond rouge, yeux d'un bleu très tendre tirant sur le gris, peau rose et fraîche. Un enfant magnifique, le crâne puissamment développé, les yeux vastes, étonnamment expressifs et précis, la bouche finement arquée, les lèvres pressées l'une sur l'autre, un air de lucide et attentive intelligence qui frappe et séduit[1].

... Le moment vint, peut-être en 1772, où Juste Constant refusa son fils à sa mère qui en réclamait l'éducation, et le confia à

1. Ce portrait mesure 26 centimètres sur 22; le cadre en est moderne. Auteur inconnu; date approximative, 1770. Il a été publié par Melegari. Mme de Linden avait bien voulu me permettre de le reproduire à mon tour; je le supprime, pour des raisons indépendantes de ma volonté.

a. Note bibliographique. — *Archives d'Estournelles de Constant* : 7 lettres (inédites) de Juste Constant à Mlle Marin. Trois sont adressées « A Mademoiselle M. Marin, chez Monsieur Perey, par Morges Cossonai, à Cornans, canton de Berne, Suisse »; une autre, « A Mademoiselle M. Marin, à la Maladière, au-dessus de la Chablière, par Lausanne »; les autres n'ont pas d'adresse. Aucune n'est datée, sinon l'une de « Maëstricht le 22 avril », et une autre du « 10 septembre ». Je les placerais en 1772, de janvier à septembre, parce que le premier groupe m'en paraît aboutir à la pièce du 22 juillet 1772, dont je parlerai. Les dates du ministère de M. Perey ne permettent aucune précision. Samuel Benjamin Perey fut élu le 18 juin 1764 par LL. EE. de Berne pour pasteur aux églises de Cuarnens et Mont-la-Ville; il y resta jusqu'au mois d'octobre 1776 (*Arch. Cant. Vaud, registre de Cuarnens*); mais Benjamin, à cette date, avait déjà quitté la Suisse depuis deux ans. — Je crois avoir classé ces lettres exactement. Y joindre :

De Juste à Marianne : 2 lettres (1809-1811), des *Archives d'Estournelles de Constant*, et 13 lettres (1811 et alentours), des *Archives Monamy-Valin*.

De Marianne : *Archives d'Estournelles de Constant* : 34 lettres à Benjamin (1812-1819); 34 à sa fille Louise (1805-1811?). — *Archives Monamy-Valin* : 2 lettres à Benjamin, plus une troisième écrite au verso d'une lettre de Juste; 2 lettres à divers. — *Dossier Ph. Godet* : 1 lettre à Mme de Charrière, du 5 juin 1789.

Mlle Magnin[1]. Il établit d'abord la jeune fille et l'enfant à Cornans ou Cuarnens, près Cossonai[2], chez le pasteur Percy; puis, au mois de juillet 1772 [?] quand il revint en congé, à la Maladière, petite propriété voisine de son magnifique domaine de la Chablière, au nord-ouest de Lausanne. La proximité des Chandieu-Villars, qui avaient leur château à l'Isle près de Cossonai, avait décidé Juste pour Cornans. Il voulait bien, pour des raisons personnelles qui ne transparaissent que trop dans ses lettres, faire une petite révolution domestique et enlever son fils à sa famille, mais non pas le soustraire entièrement à sa surveillance. Il n'eût pas été fâché non plus que Mlle Magnin s'y glissât à sa suite[a].

Benjamin l'appelait « bonne amie », « amie »[3]. Comme elle a été mêlée de près à sa vie[4], il est indispensable de redresser l'idée très fausse qu'on s'est faite d'elle jusqu'ici. Benjamin a beaucoup varié sur elle, selon les circonstances; il a eu des mots durs, dont j'ai d'ailleurs la contrepartie dans des lettres inédites qu'il lui écrivait de 1812 à 1820; mais la correspondance de son père avec elle nous fournira des témoignages directs et contemporains des faits.

Jeanne Suzanne, fille de François Magnin, de Bettens, moderne gouverneur (c'est-à-dire actuel édile), et de Marguerite Allamand sa femme, était née à Daillens le 15 mars 1752. Elle avait neuf ans, quand Juste Constant la prit en affection et l'enleva à sa famille. C'est l'une des circonstances les plus singulières d'une vie qui abonde en singularités[5]. Charles de Constant a raconté l'origine de cette... passion? on ne sait comment dire, qui se maintint pendant cinquante ans (1761-1812) et dura jusqu'à la mort. Marianne fut la vraie femme de Juste Constant.

A Rosalie, Jeudi, 4 février?. — « Ce fut le hasard qui fit prendre Marianne par mon oncle, une dispute sur l'éducation avec ma tante Charrière [*de Bavois*] qui lui parla d'une petite fille à Bettens, très intelligente; ma grand'mère

1. Tel est son vrai nom, celui sous lequel les actes privés de Juste la désignent de tout temps; mais dans les pièces extérieures il lui donne, jusqu'en 1780 et au delà, le nom de Marin. La famille et les étrangers le lui conservèrent longtemps. De même Marianne n'est pas son vrai prénom. La suite fera comprendre ces déguisements.

2. Seconde station à partir de Lausanne, sur la ligne de Neuchâtel. Pour tous ces noms de localités, voir Martignier-de Crousaz.

3. Bibl. crit., n° 4, et lettre à Marianne (Göttingue, ce 20 avril 1813) : « Je vous envoie, chère Amie, car à présent que tout est éclairci entre nous, il m'est doux de vous appeler comme je le fesois dans mon enfance... » (*Archives Monamy-Valin*; inédit.)

4. *Carnet* : « ... Mon père. — Marianne... »

5. Charles à Rosalie, 6 septembre 1810 : « Le roman de mon oncle devrait être écrit un peu par tous les auteurs célèbres. Il y aurait de quoi exercer leur talent chacun dans son genre. Sa vie présente toutes sortes d'événements. Il est beau de se bien porter après tant d'aventures à près de quatre-vingt-dix ans .» (Inédit.)

a. L. 1, 2, 4, 6, 7.

ne le lui a jamais pardonné. Quand il se maria, les Chandieu exigèrent qu'elle serait écartée de manière à ne jamais reparaître, ce qui eut lieu. Son prompt veuvage annula l'engagement. La vie est plus souvent l'effet des circonstances que du calcul. J'ai toujours trouvé que Marianne était malheureuse et non coupable de tout cela..... » (Inédit.)

Une très curieuse lettre de Constant de la Mercerie, adressée précisément à la future Mme de Charrière de Bavois, nous renseigne sur les circonstances dans lesquelles Juste emmena l'enfant :

Mademoiselle, — Je suis infiniment flatté de la confiance que vous me faites l'honneur de me marquer par la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire. Je vais vous conter ce qui m'est arrivé relativement à cette fille que mon cousin a emmenée, que je croyais fermement dans un village d'alentour, comme il me l'avait dit que c'était son dessein. Je me trouvai dans une maison il y a quinze jours, où on me dit : savez-vous que M. J. a emmené avec lui la petite fille? Je me récriai là-dessus à la calomnie et de ce qu'on lui prêtât une action aussi baroque; que cette fille était dans un village. — Non, me dit-on, vous pouvez compter qu'il a emmené cette enfant dans la chaise de poste. Je vous avoue, Mademoiselle, que cette assertion positive m'ébranla, me capotisa, sans me persuader entièrement, tant la chose me parut hors d'apparence. On m'ajouta : et Madame la générale le sait et en est dans toute la colère possible. — Je dis : hé bien, je veux lui faire une visite pour me bien mettre au fait de la chose et, si elle est, tâcher de la lui faire envisager sous le coup d'œil le plus favorable. Je la trouvai le lendemain seule; il me fallut la mettre sur la voie en lui demandant des nouvelles de mon cousin. Alors la bombe creva avec une extrême violence, touchante dans quelques moments et plus souvent dans l'exagération contre lui et contre tous ceux qui pouvaient, suivant elle, y avoir la moindre part. Il avait emmené cet enfant sur ses genoux, la faisant passer en route pour sa nièce, qu'elle en avait des preuves, fit des plaintes amères de son fils pour le passé présent et avenir; qu'elle voulait absolument qu'il renvoyât cette fille à ses parents, qu'il n'y avait que ce moyen qui pût la tranquilliser sur un avenir dans lequel elle ne voyait rien que d'affreux. Tout ce que je pus dire pour pallier, excuser mon cousin ne fit que blanchir et qu'aigrir encore plus son humeur, et elle me pria d'écrire à son fils tout ce qu'elle venait de me dire. Il ne me fut pas difficile de comprendre qu'on avait eu la charité d'envenimer la conduite de mon pauvre J. et de la peindre sous les plus noires couleurs. J'ai cru que mon amitié pour lui demandait que je lui rendisse cette conversation, comme je le fis, quelques jours après, en désapprouvant qu'il eût emmené cette fille. Comme entre nous on ne peut pas le justifier, je lui fis part de mes craintes, de ce que les mêmes personnes qui avaient si bien réussi de le mettre mal dans l'esprit de Madame pouvaient de même faire naître des craintes et des soupçons dans l'esprit des parents de cette fille et les obliger à la redemander hautement, ce qui produirait un fâcheux éclat, que le Père avait été deux fois à la Chablière pour en demander des nouvelles et pour savoir où elle était, qu'on lui avait répondu qu'elle était bien et dans un village du pays dont on ne savait pas le nom; que je lui conseillais, s'il l'avait réellement emmenée, de la renvoyer d'abord sans abandonner son éducation, que je lui offrais nos écoles, où il aurait dû la mettre d'abord; que je m'étais cru obligé de lui dire tout

pour se conduire en conséquence. Voilà, Mademoiselle, le précis de ma lettre. Cette affaire me chagrine, mais beaucoup. Emmener cette enfant en pays catholique, où elle n'entendra pas un mot du langage, son idée de vouloir la pousser, tout cela me paraît si extraordinaire que je crois souvent que c'est un songe. On me dit qu'il a un attachement inconcevable pour elle; il faut convenir que cet enlèvement à l'insu de ses parents est susceptible des plus mauvaises couleurs. Je vous en parle naturellement comme à un quelqu'un qui pense comme moi sur notre commun parent.

La première lettre du 15 août de quatre lignes ne me parvint qu'à la fin de septembre. Je lui répondis ce que dessus, j'en reçus une autre il y a dix jours; or, il y en [a] huit, je pense que je lui répondis sans lui dire rien de la petite, sinon que je n'avais pas revu Madame. Je vous remercie de la copie de la lettre que vous lui avez écrite, que, je soupçonne, elle [a] reçue hier comme nous étions à dîner à Monrepos : elle sortit pour la lire et n'en parla pas un mot. Il n'est pas douteux, Mademoiselle, que je ne parlerai pas à personne de ce que vous me faites l'honneur de me dire, tout comme vous voudrez bien ne pas sonner un mot de ma lettre. Je crois que vous ferez bien d'écrire à J. ce que vous avez appris touchant la petite, sans lui faire mention de moi pour qu'il ne croie pas que nous nous sommes entendus là-dessus et qu'il voie qu'on pense à l'unisson sur sa conduite, qui dans le fond n'est rien moins que criminelle, mais aussi qui est d'un singulier qui ne ressemble à rien. — J'ai l'honneur de me dire, avec une respectueuse considération, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur. Constant à la Mercerie.

Lausanne, le 14 octobre 1761. (*Bibliothèque de Genève*, MCC, 47. Inédit.)

Pour cette lettre, Charles a écrit un commentaire avec la dureté que lui avait donnée l'âge, quand il la retrouva en classant ses papiers :

A Rosalie. — Saint-Jean, le 26 janvier 1830 : « J'ai trouvé l'autre jour une lettre du petit cousin Constant de la Mercerie à la tante de Charrière sur l'enlèvement que fit mon oncle de Marianne de son village pour l'élever avec lui en Hollande dans le but d'en faire sa maîtresse et à un âge où cette enfant ne pouvait lui donner que de la peine ou de l'embarras. Il a suivi à son projet avec une rare constance et pendant longtemps n'en eut point d'enfant au moins à nous connu; et puis il l'a épousée; c'était la moindre réparation qu'il pût faire à une personne qui n'a pas été libre de ses actions un seul moment, séparée des siens, de son pays, dépendante de son protecteur, ne voyant que par ses yeux, n'ayant d'autres idées, d'autres principes que ceux qu'il lui avait inculqués. Ce qu'il y a de singulier dans toute cette affaire, c'est que l'enlèvement eut lieu en 1761, c'est-à-dire avant le mariage de mon oncle avec Mlle de Chandieu, dont la mort si prompte a causé tout ce qu'il y a eu de malheureux dans la longue vie de mon oncle. Il reprit à cette époque ses projets sur Marianne, et n'ayant eu d'enfant que Benjamin, il prit une ambition démesurée sur lui, que les talents naturels de notre cousin contribuèrent à exalter encore. De là son éducation forcée et peu naturelle; de là le peu de liaison entre le père et le fils, l'isolement de celui-ci et sa passion pour une indépendance sans bornes et de l'espèce de sujétion tyrannique dans laquelle son père le tenait (*sic*), son mépris pour la vie qu'il mettait chaque fois dans la balance lorsqu'il s'agissait de satisfaire le

goût, la passion du moment[1]. Je suis sûr qu'il ne nierait pas ce que je dis ici, et que souvent il a regretté d'avoir fait la gageure, tout en voulant la soutenir, en disant : il est trop tard[2]..... J'en dis autant de Benjamin, dont les grands talents couvrent les erreurs. Je sais et je connais très bien les bons côtés de son caractère, j'ai été plus intimement lié avec lui qu'aucun de vous.... » (Inédit.)

On voit comment, par une sorte de défi, à la suite d'une discussion, Juste se chargea de faire élever Jeanne Suzanne Magnin sur sa réputation de vive intelligence. Il lui fit donner une bonne éducation dans des pensions, notamment chez une demoiselle Chomel. Elle lisait, avec ennui, il est vrai, mais est-ce si rare? le traité de physique de l'abbé Nollet. Elle jouait du clavecin. Elle se plaignait de l'insuffisance des prêches de son pasteur; il fallait que Juste la rappelât à la patience et à l'humilité chrétiennes[3]. Il la poussait à devenir habile dans les choses de la campagne, afin qu'elle pût diriger son bien. Il se plaisait à former ses manières, pour lui assurer dans sa famille et dans le monde les succès que sa douceur et son esprit méritaient. Ses lettres abondent en déclarations louangeuses, ce qui ne surprend pas d'un homme épris; mais longtemps après, vers la fin de 1806, il se rappelait avec attendrissement ces souvenirs de l'enfance de Marianne; il les proposait en exemple à leur fille Louise, dont ils suivaient avec amour l'éducation.

Les lettres de Marianne la montrent femme de sens et de cœur, uniquement dévouée à ses deux enfants et à leur père, toute semblable à l'idée que se faisait d'elle Juste Constant[4].

Elle avait vingt ans, en 1772, et songeait à s'affranchir d'une tutelle équivoque qui ne facilitait pas son avenir, quand Juste Constant lui confia Benjamin, pour le plus grand déplaisir de sa mère, qui se fâcha[5]. Il visait par là à retarder ou à prévenir un projet de rupture

1. Le texte, étant postérieur à *Adolphe*, peut perdre de son autorité.

2. Je supprime quelques lignes parfaitement injustes pour les enfants du second lit, et dont la discussion m'entraînerait trop loin.

3. Elle avait été reçue à la communion par tout le corps des pasteurs à Genève avec une rare distinction; les pasteurs lui en donnèrent une déclaration extrêmement élogieuse (lettre de Juste à sa fille Louise; sans date; *Archives d'Estournelles de Constant*).

4. Rosalie lui écrivait pendant la dernière maladie de Juste : « Vos soins, madame, ceux de ses enfants, ne laissent rien à désirer. Je sais votre manière de faire; vous savez qu'autrefois je l'enviais. Le sentiment et le tact savent tout diriger chez vous; ainsi ceux qui en sont l'objet ne peuvent qu'être très heureux et très contents.... Je sais comme vous savez endurer et dévorer les plus grandes douleurs... » (2 janvier [1812]; *Archives Monamy-Valin*; inédit.) — Et de Lisette à Louise d'Estournelles : « Votre chère mère toute sa vie a vécu pour les autres; quoique ses années aient été bien remplies de traverses, cependant jamais [elle] n'a perdu de vue le bien qu'elle pouvait faire et s'y est dévouée » (23 août?; *ibidem*; inédit.) — Samuel rend témoignage dans le même sens, avec encore plus de force (liv. IV, chap. II). Enfin je renvoie pour mémoire à la Préface de Charles Nodier aux *Deux Femmes* de Louise de Constant (d'Estournelles).

5. L. 1 : « Ne négligez point d'écrire de temps en temps à ma mère, quand même elle

qui l'inquiétait fort. Sa joie fut vive quand Mlle Magnin eut accepté l'enfant :

Vous me rendez un service plus grand que de me sauver la vie, en voulant bien vous charger de Benjamin et lui donner ces soins auxquels vous vous assujetissez de si bonne grâce. . (Lettre 4.)

Il multiplie les remerciements et les louanges; et si l'amour de Benjamin n'est pas ce qui les inspire, il n'y est pourtant pas étranger :

Tout ce que vous faites pour Benjamin et surtout la bonne grâce que vous y mettez m'attache encore plus fortement à vous, il me fait bénir le premier moment où je vous ai vue et qui m'a fait présager tout ce que vous seriez un jour. L'on m'écrit de tous côtés combien je suis heureux, que vous prenez des soins inconcevables pour Benjamin, et qu'il n'est pas surprenant qu'il fasse autant de progrès. Puisse-t-il avoir votre cœur et votre caractère, c'est un vœu que je ne cesse de faire... » (Lettre 1; de même lettres 2 et 3.)

La reconnaissance s'emporte là un peu loin. Il est vrai que, après sa femme Juste, sacrifie aussi sa mère :

...Son mécontentement n'est que la suite de ce que je ne le lui ai pas confié, mais il est en de si bonnes et excellentes mains qu'elle n'en devrait avoir aucun ressentiment. Je crois effectivement, ma chère Marianne, que je gâterai tout ce que vous avez fait et que Benjamin sera bientôt perverti [1]. J'ai réellement trop d'humeur et pas assez de patience pour bien élever un enfant..... L'on m'écrit de tous côtés [2] les progrès de Benjamin et tous s'accordent à dire qu'il vous les doit entièrement, que vous en avez un soin infini, que votre douceur et votre excellent caractère le rendront tel qu'il doit être, et que je suis trop heureux d'avoir trouvé à le confier à de si bonnes mains [3]. Le bien qu'on me dit de vous ne me surprend pas, quoi-

ne vous répond pas. Bornez-vous à lui donner tout simplement des nouvelles de Benjamin. » — L. 4 : « Vous avez extrêmement bien fait d'écrire à ma mère. Je suis bien sûr qu'elle ne vous a pas répondu, mais vous n'avez pas plus à vous plaindre que moi, à qui elle n'a pas voulu donner encore le moindre signe de vie. Cela ne me rebute point. Je connais sa tendresse pour moi et mon fils, et son mécontentement n'est que la suite de ce que je ne le lui ai pas confié ». — A tort ou à raison, Juste Constant crut un moment (l. 4, 5, 7) à une sorte de conspiration de famille entre sa mère, Mme de Chandieu-Wenillens et Mlle de Bavois, pour reprendre Benjamin.

1. Il parle dans l'hypothèse où elle se mariera et abandonnera Benjamin.

2. L'un de ses correspondants était ce Constant de la Mercerie qui avait écrit à la future Mme de Charrière. En homme défiant, Juste l'avait chargé (l. 1, 6, 7) de le tenir au courant de ce qui se passait autour de Benjamin...

3. Marianne à Benjamin (1811, au verso du brouillon d'une lettre très importante, écrite par le père au fils) : « Monsieur — Je ne mérite aucun des remerciements que vous voulez bien m'adresser. La tendresse de votre père est née avec vous et ne finira qu'avec lui, et mon premier mérite à ses yeux a été de la partager ». (*Archives Monamy-Valin.*) — Benjamin à Louise d'Estournelles (fin 1819 ou commencement 1820) : « Je vous prie de dire à votre mère combien je prends part à sa maladie et combien je désire qu'elle se rétablisse promptement. Je n'oublierai jamais qu'elle a eu des soins bien tendres de mon enfance et rien n'a affaibli et n'affaiblira l'affection que je lui porte ». (*Archives d'Estournelles de Constant*, le tout inédit.)

qu'il me cause une joie infinie. Je suis enchanté que l'on sache ce que vous valez et que l'on vous rende la même justice que moi. (Lettre 4.)

Quelquefois une tendresse plus vive perce pour Benjamin :

Si je vais en Suisse cette année ce ne sera que vers l'automne, pour trois ou quatre mois que je passerai à la Maladière, car je ne veux plus avoir d'habitation en ville, je ne veux plus vivre que pour moi-même et pour raccommoder mes affaires, l'éducation de Benjamin sera ma ressource et il ne me quittera plus.... (Lettre 2.)

Mandez-moi, au nom de Dieu, tout ce que vous faites et tout ce que vous pensez; songez qu'il ne me reste de sensibilité que pour les deux habitants de la Maladière, et que je m'y attache tous les jours plus. (Lettre 6.)

Les idées de rupture de Mlle Magnin avaient si fort inquiété Juste qu'il avait cherché plus d'un moyen pour les écarter. Il songeait à la faire venir non loin de lui, à Bruxelles, et reculait devant les difficultés. Il pensait à quitter le service, à mettre ses affaires en ordre, et faire valoir ce qui lui restait de fortune. Mais ces moyens n'étaient que secondaires; ils visaient à briser les résistances que Mlle Magnin opposait à un projet décisif. Sous le nom d'un autre, pour dépister les malveillances si ses lettres tombaient en des mains indiscrètes, Juste Constant s'offrait ou plutôt s'imposait en mariage. Sa volonté finit par l'emporter, la jeune fille par se rendre, et il lui signa, le 22 juillet 1772, « devant Dieu et par tout ce que la Religion et l'honneur ont de plus sacré », une promesse solennelle de mariage[a]. Benjamin avait servi d'appât pour la retenir pendant les pourparlers.

Il serait injuste de penser que Juste Constant entoura l'enfance de son fils de passions et de situations équivoques. En 1787, Benjamin, âgé de vingt ans, n'avait pas encore compris les liens qui unissaient son père et Marianne[b].

a. Archives d'Estournelles de Constant. — b. Cahier rouge, 93.

CHAPITRE III

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DE LA PREMIÈRE ÉDUCATION

I. **La forme essentielle de cette éducation** : intellectualisme, c'est-à-dire égoïsme.

II. **Le père.** — Son attitude et ses leçons. — L'individualisme et l'utilitarisme étroit, c'est-à-dire encore l'égoïsme.

III. **Les précepteurs.** — Corruption. — Solitude, soit toujours l'égoïsme.

(D'après les textes postérieurs.)

I

Un fait décida de l'éducation de Benjamin et domina toute sa vie. Il éblouit de bonne heure sa famille par une étonnante précocité [1]. On crut peut-être voir revivre en lui l'esprit de l'arrière-grand-père David et de toute la lignée des Constant qui s'étaient distingués dans les choses de l'esprit; on espéra qu'il jetterait sur leur nom à tous une illustration large et définitive. Rosalie a tracé de sa première enfance un portrait fidèle, qui donne une haute idée de ses facultés [a] :

Cette enfance causa souvent de l'inquiétude par un tempérament inflammable, un accroissement précoce qui exigeait de grands ménagements [b].

Il était dans sa famille un objet précieux et fragile que chacun aurait voulu avoir; son aïeule, qui sentait combien des soins maternels lui étaient nécessaires, obtenait difficilement de son père qu'il le lui cédât quelquefois. La promptitude et l'originalité de son esprit le rendaient parfaitement amusant, et ses caresses passionnées pour ceux qu'il aimait attachaient en prouvant la bonté de son cœur. Il fallait fournir un aliment à sa brûlante acti-

1. De Rosalie, *Cahiers Verts* : « Benjamin annonça, de bonne heure, de grands talents.... A dix ans il était aussi avancé pour l'esprit qu'on l'est à trente..... » — A Charles, 29 décembre 1815 : « Benjamin, dès sa première enfance, était brillant pour les réparties; il écrivait en vers et en prose à tort et à travers. J'ai des lettres de lui à ma grand'mère, à l'âge de dix à douze ans, qui sont étonnantes ».

a. Bibliothèque de Genève, MCC. 35, notes marginales à une copie de l'article de Coulmann. — *b.* Pour Coulmann, 6, l. 21.

vité; dès qu'elle était bien dirigée, il réussissait dans tous ses essais et le succès lui en faisait un plaisir. En peu de temps, à Bruxelles, il devint très fort sur le piano; à sept ans il jouait une sonate difficile, et à neuf il déchiffrait tout à première vue; il était admis dans les concerts dont il faisait le principal ornement par le contraste de son talent et de son enfance; toujours admiré de quelque manière, son amour-propre n'en était pas augmenté [1], son ardeur ne lui laissait pas le temps de se retourner sur lui-même et de s'arrêter à l'effet, il allait en avant et toujours il lui fallait remplacer un plaisir, un sentiment, une occupation par un autre; s'il avait pu prendre assez d'intérêt à la musique, il aurait pu y devenir ce qu'ont été les grands maîtres. (Inédit.)

A cet enfant si passionné en tout, à ce petit prodige, on présenta le développement de « ses talents » et la conquête de la gloire comme le but essentiel, la raison même de la vie. De là une culture intensive de ses facultés intellectuelles, une estime trop exclusivement attachée à l'esprit et à la réputation littéraire, le mépris ou la dérision de tout ce qui est sensibilité. Sa première éducation le « nourrit de vanité [a] ». On dirait que son père eût pris à tâche de justifier ce mot de Larochefoucauld : « L'éducation que l'on donne d'ordinaire aux jeunes gens est un second amour-propre qu'on leur inspire ».

On peut raisonner des conséquences d'une éducation de serre-chaude, à forme essentiellement intellectuelle, sur la vie, sur le caractère, sur le talent même, qu'elle prive de sa sève, dessèche et décolore en voulant le grandir. Je me borne à observer qu'en ce qui regarde l'esprit déjà, elle ne donnait à Benjamin d'autre centre et d'autre fin que lui-même. C'est comme une première avenue qui le conduisait tout droit à l'intellectualisme, et par conséquent à l'égoïsme [2].

1. Ceci est démenti vingt fois par Benjamin lui-même.

2. Voir les lettres à Mme de Charrière, du 25 septembre 1793; à Mme de Nassau, du 24 mai 1794 : « Revoyez mon éducation, cette vie errante et décousue, ces objets de vanité dont on a allaité mon enfance, ce ton d'ironie qui est le style de ma famille, cette affectation de persifler le sentiment, de n'attacher du prix qu'à l'esprit et à la gloire, et demandez-[vous] si c'est étonnant que ma jeune tête se soit montée à ce genre. » (Melegari, 216); le *Journal intime*, 25 octobre 1804 : « Je sais que jusqu'à l'âge de quatorze ans, objet d'une grande affection de mon père, traité assez sévèrement d'une part, mais excité de l'autre à la vanité la plus exaltée, j'ai vécu remplissant tout ce qui m'entourait d'admiration pour mes facultés précoces et de défiance pour mon caractère violent, querelleur et malin. Je n'avais plus de mère. On m'a cru méchant, je n'étais que plein d'amour-propre » (Melegari, 79); la lettre à Rosalie, de Gœttingue, 27 février 1812 (dans Menos, 465-466), que double cette lettre inédite à Hochet, du 12 mars 1812 : « J'ai été assez longtemps à me remettre à mon ouvrage. Comme c'est en grande partie à l'intérêt que mon père a toujours mis, dès mon enfance, à ce que je m'occupasse de littérature que je dois le goût de l'étude, qui, dans ce temps inqualifiable, fait ma consolation, j'éprouvais une sorte de remords à profiter de ses bienfaits, pour me distraire de sa perte... ». Les *Cahiers Verts* de Rosalie et la lettre de Charles, du 26 janvier 1830, que j'ai cités plus haut, s'ajoutent à ces témoignages.

a. Lettre du 25 septembre 1793.

II

Le père amena Benjamin au même point par son attitude personnelle et par ses leçons. Son action a été immense. C'est encore trop peu dire. Il a repétri son fils à son image, après l'avoir fait de sa substance et de son sang.

Benjamin nous a laissé de son attitude, dans *Adolphe*, un portrait inoubliable.

..... Malheureusement sa conduite était plutôt noble et généreuse que tendre. J'étais pénétré de tous ses droits à ma reconnaissance et à mon respect; mais aucune confiance n'avait existé jamais entre nous. Il avait dans l'esprit je ne sais quoi d'ironique qui convenait mal à mon caractère. Je ne demandais alors qu'à me livrer à ces impressions primitives et fougueuses qui jettent l'âme hors de la sphère commune, et lui inspirent le dédain de tous les objets qui l'environnent. Je trouvais dans mon père non pas un censeur, mais un observateur froid et caustique, qui souriait d'abord de pitié, et qui finissait bientôt la conversation avec impatience. Je ne me souviens pas, pendant mes dix-huit premières années, d'avoir eu jamais un entretien d'une heure avec lui. Ses lettres étaient affectueuses, pleines de conseils raisonnables et sensibles, mais à peine étions-nous en présence l'un de l'autre, qu'il y avait en lui quelque chose de contraint que je ne pouvais m'expliquer, et qui réagissait sur moi d'une manière pénible. Je ne savais pas alors ce que c'était que la timidité..... je ne savais pas que, même avec son fils, mon père était timide, et que souvent, après avoir longtemps attendu de moi quelques témoignages d'affection, que sa froideur apparente semblait m'interdire, il me quittait les yeux mouillés de larmes, et se plaignait à d'autres de ce que je ne l'aimais pas.

Conduite incroyable, insensée, qui ne ressemble ni à l'amour, ni à la haine, ni à l'indifférence, qui ne ressemble à rien! D'habitude l'insignifiance des enfants et l'indulgence des vieillards rassurent, apaisent, attirent les timides. Mais rester timide avec son fils, quelle atroce profondeur d'infirmité!

Juste n'agit pas seulement sur son fils, par ce qu'il avait de contraint dans le caractère et de sarcastique dans l'humeur, mais aussi et surtout peut-être, par ce qu'il avait d'impérieux et de tracassier dans la conduite. Sa tyrannie tatillonne exaspérait Benjamin. Nous les verrons, dès 1786, s'irritant, s'échauffant, s'enflammant par la seule présence, se raillant, s'insultant presque... et s'aimant. Juste était dès lors comme le réactif de Benjamin. Il le demeura toujours, n'ayant jamais voulu renoncer à ses droits paternels, moins par autorité que par humeur ou par intérêt.

Charles écrivait à Rosalie, le 24 décembre 1801 :

Nous avons aujourd'hui mon oncle et Benjamin à dîner. On n'a jamais

vu deux personnes aussi malheureuses l'une par l'autre. Mon oncle est un tissu de contradictions, de ruses, d'inquiétude bien extraordinaire, B — est un tissu d'égoïsme, d'indépendance, qui ne vont point ensemble. Leurs discussions d'argent ne finiront jamais, mon oncle ne parle plus que de cela... » Inédit.)

Mais, entre toutes les preuves que j'en pourrais donner et que l'on trouvera dans ce volume même, je n'en vois pas de plus frappante que cette admirable lettre de Mme de Staël, sauvée du naufrage par miracle :

18 vendémiaire [an IV, 10 octobre 1795].

Je suis très flattée, monsieur, de la marque de confiance que vous voulez bien me donner et je croirais y mal répondre si je ne vous parlais pas avec la plus grande vérité. — M. votre fils avait éprouvé tous les désagréments possibles dans son état avant que j'eusse l'honneur de le connaître et je puis vous certifier que je n'ai point influencé son opinion à cet égard, que même son amitié pour moi n'a point été la cause du parti qu'il a pris [1], mais j'oserai le justifier. — Son patron [2] avait une si mauvaise disposition pour lui qu'il lui a fait demander sa démission pour consentir à son divorce et que je ne sais pas une manière honorable pour lui de l'avoir refusée. Benjamin a tort si c'est par moi que vous apprenez que tout ce qui concerne cette affaire est irrévocablement terminé, mais s'il a eu cette timide faiblesse, c'est à son sentiment pour vous qu'il faut l'attribuer, il ne peut à son âge, avec son caractère, vous soumettre toute la direction de sa vie et cependant la crainte de vous déplaire agit si puissamment sur lui qu'elle trouble l'abandon de confiance qui doit exister entre vous deux. Vous l'agitez sans le vaincre, vous l'affligez sans l'entraîner et peut-être vaudrait-il mieux ne pas lutter contre un caractère tout à la fois décidé et sensible, sur lequel on ne peut agir qu'en lui causant de la douleur [3]. — Mais pour rassurer cependant votre cœur paternel, je vous représenterai que Benj. vient de faire une très bonne acquisition de biens nationaux en France, et qu'il aura vraisembtablement 10 mille livres de rente en argent pour le prix de sa maison en Suisse [4]. Ses goûts ne sont point dispendieux, enfin ses amis lui sont dévoués et leur maison sera toujours la sienne. Voilà ce que je pense sur ce qui le concerne. Ai-je besoin d'ajouter qu'il ne considérera jamais sa fortune que comme la vôtre, témoin à chaque instant de sa reconnaissance pour vous, de son tendre respect de tout ce qui forme le plus intime lien de la nature et du choix. — J'accuserais bien la réserve de son caractère s'il ne vous avait pas montré ces sentiments qui me frappent dans toutes les circonstances.

Je ne sais si je vous déplais, mais il est pourtant certain que je me permets de justifier votre fils, mais que je ne me serais pas permis d'opposer mon

1. De divorcer. Le divorce ne devait être prononcé que le 18 novembre 1795.

2. Le duc de Brunswick.

3. Mot prophétique, d'une pénétration admirable, plus admirable encore s'il ne rentrait dans le jargon habituel de Mme de Staël.

4. Allusion à l'achat, par Benjamin, du château de Vaux et de la ferme de Cocqueremont, qui eut lieu le 16 thermidor an III (3 août 1795); l'acte de vente (*Archives d'Estournelles de Constant*) en fut passé le 21 fructidor (7 septembre). On voit en effet qu'aussitôt l'achat conclu, Benjamin s'occupa à faire de l'argent. (Melegari, 239, 7 août; 240, 4 septembre.)

opinion à la vôtre, de lui donner même un conseil sur ce qu'il devait faire, je crois beaucoup plus à votre sagesse qu'à la mienne, et je crois peut-être aussi qu'avec l'imagination de Benjamin il ne faut jamais être responsable à ses yeux d'aucune grande décision de sa vie. Agréez, Monsieur, l'assurance de la haute estime que je me plais à vous consacrer. (Inédit.)

(*Archives d'Estournelles de Constant.*)

Observation ricaneuse, crispante et glaciale, tutelle minutieuse, ergoteuse et hautaine, telles furent les deux faces essentielles de la paternité de Juste Constant. Elles masquèrent longtemps aux yeux de Benjamin sa tendresse dévouée et vraie [1].

Il ne faudrait pas se presser de le condamner. Nul n'est libre de son caractère, et Juste était malheureux par le sien tout le premier. Mais, sans même recourir à ce fatalisme psychologique, on lui trouverait plus d'une excuse. Sa timidité valait encore mieux moralement, sinon par ses effets, que l'insensibilité dont bien des parents se faisaient alors une loi, quand elle n'était pas dans leur nature. Il n'y a pas à chercher très loin de Juste pour en trouver des exemples. Aucun de ses frères n'avait compris plus que lui-même les leçons sévères de leur éducation; ils la recommencèrent tous trois sur leurs enfants, sans doute par une sorte de revanche bien paternelle. D'Hermenches dissimulait son affection à son fils par principe; il fallait que Belle de Zuylen s'élevât contre ce « système barbare [a] ». Mieux encore, il en usait de même avec sa fille; et il se plaignait qu'elle fût dissimulée! qu'elle ne l'aimât point! et Belle devait lui apprendre, à lui si fin connaisseur de la femme, mais aveugle dans sa propre famille, que la dissimulation est la seule arme d'une fille contre un père qui l'opprime, et que l'amour se gagne seulement par

1. La page d'*Adolphe* se vérifie encore par les textes suivants : 1° avant *Adolphe* : ce que j'ai réuni ci-dessus (p. 36 ss.) sur le caractère de Juste Constant; le jugement porté par Juste sur lui-même (p. 55) ; ce propos de Benjamin à Mme de Nassau, du 7 juillet 1795 : « Il est silencieux et je suis froid; nous sommes tous les deux éteints à notre manière, et tout en nous aimant beaucoup, nous ne savons souvent que nous dire ». (Melegari, 237.) — 2° Aux alentours d'*Adolphe* : le *Cahier Rouge*, qui met ce récit en action (88 ss.); de Rosalie à Charles, 1er juillet 1816 : « témoin Benjamin... qui fait un portrait si vrai de son père.... »; de Sismondi à Mme d'Albany, 14 octobre 1816 : « Le père de Benjamin était exactement tel qu'il l'a dépeint. » — 3° Après *Adolphe* : de Rosalie (pour Coulmann, 6, l. 21) : « ... Henriette de Chandieu, belle et spirituelle, dont il a dû toute sa vie regretter la perte. Par l'influence qu'elle aurait eue sur l'esprit de son père, elle aurait vaincu l'espèce de crainte qui les séparait, elle les aurait expliqués l'un à l'autre, ils se seraient mieux connus, mieux entendus, enfin elle aurait eu pour les nuances du caractère ces soins moraux qu'une mère seule, ainsi que les soins physiques pour la santé, peut donner à l'enfance » (Inédit.); le jugement de Charles, du 26 janvier 1830 (ci-dessus, 53); enfin, Coulmann (notice, 4-5), en parlant de Juste, semble s'appuyer sur des confidences de Benjamin; mais il ne fait, je crois, que paraphraser *Adolphe*. Il se donne le même air, un peu plus bas, à propos de Mme de Charrière, et ce n'est là visiblement qu'un air.

a. Lettre 45, et 132, 143, etc.; pour la contre-partie, Ph. Godet, I, 39-40.

l'amour[a]. Samuel suivit des maximes analogues, avec moins de dureté, mais plus d'acrimonie. Ses enfants[b] ne nous laissent là-dessus aucun doute; et qui connaît le ton discret et doux de Rosalie entrevoit sous sa plainte bien des tristesses profondes. Ah! les Constant ne raffinaient pas sur le sentiment; ils n'étaient pas les hommes de la nature : bons voltairiens en cela. Juste a pour excuse la pratique de sa famille et celle de son temps. Encore y a-t-il loin de sa froideur souffrante, quoiqu'ironique, à la sécheresse volontaire de d'Hermenches. Mieux vaut, chez le père, une affection grimaçante de timidité qu'un masque de dureté uniforme. Pour l'enfant, on voudrait n'avoir pas à choisir. Benjamin n'était certes pas favorisé; il y avait pourtant, et dans sa famille même, plus disgracié que lui. Mais il ne s'expliquait pas par tant de belles raisons la contrainte ironique et glacée de son père; il s'en étonnait et en souffrait.

Il a construit sur elle toute la théorie esthétique de son caractère :

Ma contrainte avec lui eut une grande influence sur mon caractère. Aussi timide que lui, mais plus agité, parce que j'étais plus jeune, je m'accoutumai à renfermer en moi-même tout ce que j'éprouvais, à ne former que des plans solitaires, à ne compter que sur moi pour leur exécution, à considérer les avis, l'intérêt et jusqu'à la seule présence des autres comme une gêne et comme un obstacle. Je contractai l'habitude de ne jamais parler de ce qui m'occupait, de ne me soumettre à la conversation que comme à une nécessité importune, et de l'animer alors par une plaisanterie perpétuelle qui me la rendait moins fatigante et qui m'aidait à cacher mes véritables pensées. De là une certaine absence d'abandon qu'aujourd'hui encore mes amis me reprochent, et une difficulté de causer sérieusement que j'ai toujours peine à surmonter [1]. Il en résulta en même temps un désir ardent d'indépendance, une grande impatience des liens dont j'étais environné, une terreur invincible d'en former de nouveaux. Je ne me trouvais à mon aise que tout seul, et tel est même à présent l'effet de cette disposition d'âme, que, dans les circonstances les moins importantes, quand je dois choisir entre deux partis, la figure humaine me trouble, et mon mouvement naturel est de la fuir pour délibérer en paix... (*Adolphe*, ch. I.)

Benjamin avait trop de sagacité pour ne pas voir où le conduisait nécessairement cette habitude de vivre en soi, avec soi et pour soi. Sans parler des agitations sentimentales désordonnées et du pessimisme par lesquels se traduisit sa sensibilité trompée, cette sauvagerie farouche le mena tout droit à l'égoïsme; et nous voici revenus pour la seconde fois, par un nouveau chemin, à ce premier et dernier mot de son éducation.

1. On s'étonne que Sainte-Beuve ait cru pouvoir tirer de la plaisanterie de Benjamin tant et de si graves conclusions, sans même rappeler cette explication d'*Adolphe*.

a. L. 158, 165, 166, 167, 168 [2]. — *b*. Charles à Rosalie, 2 mars 1818; Rosalie dans *Mlle Achard*, I, 126 et *passim*.

Mais ici, par son ampleur et sa profondeur de répercussion philosophique et sociale, cet égoïsme, sans changer de nature, change de nom. Il s'élargit, il s'épanouit en individualisme. L'individualisme n'est qu'un raffinement d'abord très intelligent, et ensuite assez inintelligent, de l'amour de soi-même. Ainsi le système de Benjamin est en relation étroite avec son caractère, lequel s'explique à son tour par son éducation et par l'influence dominante de son père.

Je ne vois qu'une difficulté à ce récit d'Adolphe, que tous les témoignages confirment en ce qui concerne l'action du père, que tous les faits corroborent en ce qui regarde le caractère du fils. On saisit mal comment Juste Constant, qui ne vécut pas beaucoup avec son fils durant ses vingt premières années, et qui n'eut jamais avec lui de conversation suivie, put avoir une influence à la fois si intermittente et si décisive. Je pense qu'il y avait entre le père et le fils une identité de nature qui se résolut immédiatement, par le frottement et le choc des caractères, en une opposition irréductible. Deux électricités de même nom, qui se repoussaient. Il est croyable aussi que Benjamin ne comprit pas dès l'abord une attitude dont il se rendait compte si finement en écrivant *Adolphe*. Les enfants ne saisissent pas toujours clairement la froideur apparente ou réelle de leurs parents, surtout quand ils ont le caractère fougueux, l'esprit mobile et riche, et qu'ils se suffisent. Ils peuvent en souffrir très longtemps comme d'un malaise très confus, innommé, comme d'une privation très vague, peu pénible, peu sentie, qui provoque en eux (s'ils savaient s'analyser) plutôt de l'étonnement que du chagrin. L'indifférence obscure d'un père n'en a pas moins une influence profonde sur le caractère de son fils, mais cette influence s'exerce insensiblement, par infiltrations inconscientes. C'est plus tard, quand l'enfant voit clair en lui-même et dans les nuances des sentiments, qu'il lui donne son nom ; c'est plus tard encore qu'il en discerne les causes ; et alors le malentendu latent depuis des années, peut éclater avec la rapidité du coup de foudre, dans toute sa tragique intensité. Le père et le fils peuvent ou se dire adieu avec la plus effroyable politesse, ou, comme Juste et Benjamin, s'aimer et se quereller toujours. L'heure de la clairvoyance put sonner pour Benjamin plutôt que pour un autre, parce qu'il avait l'esprit plus pénétrant et plus critique. Mais quelque explication que l'on adopte, et l'on n'est obligé d'en rejeter aucune, un fait certain tranche le débat : dès 1786, un malentendu incurable, encore envenimé par une année de vie commune et par un désespoir d'amour, séparait Benjamin de son père.

Un très précieux souvenir recueilli par Coulmann nous montre

Juste Constant à l'œuvre dans son office de père et d'éducateur. Voici comment il enseignait la morale à son fils, et quelle morale. Ses leçons s'accordent avec ses railleries, pour ne rien dire de ses exemples :

J'étais d'un caractère vif, ennemi de toute injustice, et prenant volontiers, quand je me trouvais avec des camarades, le parti du plus faible contre le plus fort. Dans ce que vous faites, me disait alors mon père, il y a du bon et du mauvais : du bon, parce que cela vous donne une réputation de générosité qui peut vous être utile; du mauvais, parce que vous vous fourrez gratuitement dans de méchantes affaires, qui retombent souvent plus sur vous que sur celui qui s'y est engagé le premier. Il ne s'agit maintenant que de bagatelles, d'être rossé pour un de vos compagnons qui a volé des pommes que vous n'avez pas mangées, ou que le maître d'une maison a surpris cassant les vitres, et qu'il aurait roué de coups si vous ne vous étiez présenté pour les recevoir. Mais avec le temps les choses deviennent plus sérieuses. Si toutes les fois que vous apercevez deux hommes contre un, vous prenez la défense de celui-ci, vous vous en trouverez mal, je vous en préviens. (Extrait de *Notes manuscrites de B. Constant*; dans Coulmann, p. 5.)

Juste Constant soumettait à l'intérêt même le peu de générosité qu'il ne tuait pas dans l'âme de son fils. L'air du siècle, très probablement, pénétra d'abord jusqu'à Benjamin par son père, et nous voilà revenus pour la troisième fois à ce carrefour de l'égoïsme où tous les chemins nous ramènent, tant l'enfance de Benjamin fut pour ainsi dire baignée de l'amour de soi-même [1].

Par contre, Benjamin n'eut peut-être qu'à imiter cette force critique amère pour développer sa propre acuité d'esprit. Ne dut-il pas à Juste Constant un peu de cette pénétration d'analyse qui est son plus beau talent? De voir à côté de lui ce père flegmatique, observateur, qui semblait assister à ses paroles, à ses actions, à ses pensées, tantôt avec le silence désintéressé ou narquois d'un étranger, tantôt avec la froide ironie d'un censeur, Benjamin put apprendre à lire en lui-même et à se juger. Son père fut peut-être d'abord pour lui « cette portion de nous qui est pour ainsi dire spectatrice de l'autre [a] »; il put lui tenir lieu de conscience, une conscience extérieure, implacable, mauvaise, qui dénigrait le bien, exagérait le mal, rabattait toute candeur et toute générosité; de là put naître chez Benjamin cette faculté de dédoublement qui ne s'endormait jamais au milieu même des folies les plus énormes, et

1. Chateaubriand, entre autres, a passé presque exactement par la même expérience (voir *René*, au début; *M. O. T.*, I, 28 ss., 60, 159, 195; II, 7). Les conséquences furent à peu près les mêmes.

a. *Adolphe*, chap. II.

qui a fait une partie de sa gloire. Faible dédommagement à toutes ses misères.

III

Les précepteurs ne furent pas hommes à redresser l'œuvre de Juste Constant, si l'on en croit le *Cahier Rouge*[1]. Et plaise au Ciel qu'ils se fussent bornés seulement à la continuer! Mais tantôt couverts de vices, sans scrupules et sans conscience, tantôt négligents et ineptes, ils abandonnèrent et corrompirent Benjamin. Juste était auprès d'eux un éducateur idéal. Il avait au moins de la probité.

Il n'aimait pas les collèges publics, et nous verrons tout à l'heure s'il avait tort; il pensait probablement aussi qu'une éducation privée préparerait mieux son fils à l'avenir glorieux qu'il rêvait pour lui. Mais les précepteurs de l'Ancien Régime pouvaient être de singulières gens. Prêtres en rupture de vœux et moines défroqués, qui n'avaient pas toujours quitté l'Église pour raisons de foi, chirurgiens et barbiers de régiment que rien ne désignait pour le métier où ils cherchaient un supplément de gain, aventuriers vagues, épaves de la grande vie, qui prenaient volontiers leurs élèves pour spectateurs quand ce n'était pas pour compagnons de leurs débauches, brutaux, athées sans délicatesse et même sans principes, l'ignorance reluisait chez eux comme une grâce et comme une vertu, au prix du reste. Rien ne fut épargné à Benjamin de ces turpitudes. Jamais père, avec des intentions excellentes, n'eut la main plus régulièrement, plus absolument malheureuse dans ses choix; jamais fils de famille, fils unique, pour qui son père s'impose plus que les sacrifices nécessaires et fait les choses en grand, ne fut élevé de manière plus navrante.

De ces quatre ou cinq précepteurs, le premier, un Allemand nommé Strœlin, rouait Benjamin de coups[a], puis l'étouffait de caresses pour obtenir le secret sur sa brutalité. Il apprit du moins le grec à son élève par un procédé ingénieux, en le lui faisant inventer; et Benjamin, alors âgé de moins de cinq ans, *se passionna* pour cette idée qui flattait sans doute sa vanité et le goût puéril du mystère.

1. Je commence à le suivre, et ne suis que lui, partout où je ne renvoie pas à un autre texte. J'en discute à l'appendice (n° 1) la valeur documentaire. Il est hors de la critique d'indiquer ce qu'il faut garder ou rabattre de son récit pour l'enfance de Benjamin. Les pièces de comparaison manquent. En général, il n'est pas sans présenter des ressemblances avec les *Confessions* de Rousseau; mais ces ressemblances sont fuyantes, et s'expliquent suffisamment, ce semble, par des analogies de caractère. Je les signalerai au passage. — Je prie Mme de Constant-Rebecque, qui a bien voulu me permettre d'utiliser le *Cahier Rouge*, d'agréer l'expression de ma reconnaissance.

a. Comparer Chateaubriand, *M. O. T.*, I, 31.

Puis, après quelque temps passé sous la direction de son père, à Bruxelles, ce fut en 1774 ou 1775, un Français, chirurgien-major au régiment de May, M. de la Grange, athée déclaré, homme assez médiocre, fort ignorant, extrêmement vaniteux, qui alla se loger avec Benjamin dans une maison suspecte pour être moins gêné dans ses plaisirs; et ce n'était pas sa première infamie. Juste arriva furieux de son régiment, et le chassa[1].

Benjamin fut ensuite mis en pension chez son maître de musique (avant 1776); celui-là était honnête; mais, très occupé au dehors, il abandonnait Benjamin à sa famille, qui était commune et ne pouvait rien pour son éducation; et Benjamin de s'échapper, d'esquiver les leçons de ses maîtres et de passer sa vie (huit ou dix heures par jour) à lire tout ce qui lui tombait sous la main dans un cabinet de lecture du voisinage, dans lequel il y avait tous les romans licencieux et tous les ouvrages irréligieux alors à la mode, depuis Crébillon jusqu'à La Mettrie; sa tête et ses yeux ne s'en guérirent jamais[2].

Vint (1776-1778), à défaut d'un ex-jésuite, un ex-avocat français, qui avait quitté son pays pour d'assez fâcheuses affaires, et qui vivait à Bruxelles avec une fille qu'il faisait passer pour sa gouvernante. Il voulait ouvrir une maison d'éducation. Juste crut avoir trouvé en lui un homme admirable et le paya très cher. A la longue, ce M. Gobert fit jaser. Juste averti le chassa. Benjamin, témoin des scènes qui avaient accompagné son expulsion, sortit de chez ce troisième précepteur « convaincu, pour la troisième fois, que ceux qui étaient chargés de l'instruire et de le corriger étaient eux-mêmes des hommes très ignorants et très immoraux. » Il avait passé le plus clair de son temps à recopier illisiblement un ouvrage d'histoire écrit par son maître et dont il recommença sans fin et ne dépassa jamais l'Avant-Propos[a]. Il avait aussi appris un peu de latin[3].

Son père le ramena en Suisse (fin 1778-printemps 1779) et le garda quelque temps sous sa seule surveillance, dans leur domaine

1. La lettre du 31 septembre 1776 montre que l'exécution venait d'avoir lieu à cette date. Elle se borne à dire que Benjamin s'était négligé sous la direction de M. de la Grange. — Même initiation amoureuse chez Rousseau, mais encore plus triste, et basse. (*Confessions*, I, 1, 1719-1723.)

2. La même lettre donne une impression tout autre. Mais elle se place au commencement du séjour de Benjamin chez son maître de musique, et Juste Constant était là, qui surveillait l'éducation de son fils. Le désaccord des textes n'est donc pas du tout irréductible. — Dès 1786, Benjamin prie son oncle Samuel de lui acheter des lunettes (Menos, 91 ss.); depuis, il se plaint de ses yeux à chaque instant. — Mêmes lectures précoces chez Rousseau, mais d'ailleurs il mêle les époques.

3. Il ne passe rien de tout cela dans la lettre que Benjamin écrit à sa grand'mère, le 24 décembre 1777.

a. Comparer Chateaubriand, *M. O. T.*, I, 31.

de la Chablière, près Lausanne. Puis il le confia à un moine défroqué, échappé de son couvent, passé au protestantisme et qui se tenait caché à la Chaux-de-Fonds, de peur que la France ne le poursuivît jusqu'en Suisse. Ce dernier précepteur, M. Duplessis, se trouva être honnête, instruit, bon et spirituel, mais très faible[1]. Juste Constant le prit aussitôt en très grand dédain et ne s'en cacha pas avec son fils — pour achever sans doute de lui enseigner le respect. Benjamin fit assez de progrès avec M. Duplessis pendant les quinze ou seize mois (1779-1780) qu'il fut sous sa direction en Suisse, en Hollande et à Bruxelles; mais, au bout de ce temps, Juste Constant se dégoûta, et forma le projet de mettre son fils dans une Université d'Angleterre. M. Duplessis les quitta. Sa fin fut triste. Il s'éprit de la sœur de son nouvel élève, le comte d'Aumale, devint fou, et se brûla la cervelle. Si Benjamin connut l'histoire assez tôt, l'impression qu'il en reçut dut clore dignement une éducation si bien comprise.

On ne s'étonnera pas, après cela, que l'éveil passionnel de Benjamin ait été très précoce, qu'il ait éprouvé très tôt, longtemps avant de la satisfaire, une méchante curiosité libertine, et qu'il ait fini par se laisser aller au pire dévergondage. Dans quelle mesure peut-on l'en blâmer? De quoi peut-on sévèrement tenir rigueur à l'homme fait, s'il est vrai que l'enfant a passé par de telles écoles?

On aura sans doute eu peine à retenir contre Juste Constant son indignation, ou sa pitié. Qu'on ne se presse pourtant pas trop de lui jeter la pierre. Ses intentions étaient bonnes, droites, affectueuses; il voulait le bien de son fils et croyait lui assurer une éducation brillante. Vers 1805, il suivait tendrement les études de sa fille Louise, qu'il avait placée dans un pensionnat de Besançon, guidant ses lectures, corrigeant son style, revoyant les traductions qu'elle faisait de l'anglais, la dirigeant en somme à peu près sur le même plan que jadis Benjamin, à cette différence près qu'il la poussait à une piété vive et agissante : aussi était-elle femme, et avait-elle une mère très pieuse. Je relève dans une des nombreuses lettres qu'il lui écrivait de Brevans[a] cette formule excellente (elle lui tenait à cœur, elle revient trois ou quatre fois) : « Je déteste le médiocre quoiqu'il couvre la terre entière ». Ce fut aussi sa devise pour l'éducation de Benjamin. Et certes ni de son fils ni de sa fille il ne fit des médiocres.

Mais, quand on lui refuserait à lui-même les circonstances atténuantes, il faudrait les lui accorder par comparaison. Nous n'avons pas

1. Benjamin donne la même impression de lui dans ses lettres du 17 août et du 19 novembre 1779.

a. *Archives d'Estournelles de Constant* (49 lettres).

à chercher loin de Benjamin pour trouver un exemple encore plus attristant que le sien : celui de ses cousins Juste et Charles, qui, orphelins de mère comme lui, eurent une enfance encore plus déshéritée de tendresse et de soins. Ils furent élevés dans des pensions; on verra par le récit de Charles que les collèges publics offraient moins de garanties que les précepteurs pour l'instruction, et qu'ils n'en offraient pas plus pour la moralité :

« Je suis né le 3 octobre 1762, à Genève, à la Cour de Saint-Pierre; ma mère mourut que je n'avais pas trois ans. Je suis le cadet de quatre enfants. Je fus mis en nourrice à la campagne; à l'âge de trois ans, je fus confié ainsi que mon frère aîné à une femme, bonne femme, dont le mari était imprimeur, c'est-à-dire garçon imprimeur. J'ai conservé pour ma bonne une sincère et tendre affection. Je l'ai revue il y a quelques années avec un grand plaisir. J'avais été alors déjà deux fois à la Chine. Mais quelle différence d'être ainsi élevé, ou bien par des parents tendres, éclairés, soigneux, qui dirigent les pensées et les sentiments, corrigent les défauts, préviennent les mauvaises habitudes, et qui ne donnent jamais de funestes exemples dans un âge où rien de ce que font les enfants, ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent n'est indifférent. A l'âge de six ans je quittai ma bonne Archinard pour aller dans une pension à Lausanne chez un ex-jésuite qui avait changé de religion et s'était marié, le mari et la femme étaient du midi de la France, dont le talent consistait à faire croire aux parents qui leur confiaient leurs enfants que ceux-ci étaient ou des vauriens ou des sots : ils y réussissaient si bien que, quoique nous fussions roués de coups et affamés, il fallut trois ans pour que mes parents fussent désabusés sur notre compte. Nous étions presque toujours malades, soit d'avoir jeûné trop longtemps, soit, lorsque nous attrapions de la nourriture, d'avoir trop mangé. La faim nous rendait voleurs, les coups menteurs, lâches et rusés. Un jour on nous avait invités chez notre tante, la marquise de Gentil, à Mon Repos, pour voir représenter *Nanine* devant Voltaire. Je connaissais les aîtres de la maison; mon premier soin en arrivant fut de chercher de quoi manger; je trouvai un pain; la joie fut grande : j'oublie tout, j'arrive sur le théâtre au milieu de la représentation, et tenant mon pain j'avance sur le bord du théâtre, et je crie à mon frère : « Juste, Juste, voici du pain! » On juge de l'effet de ce point d'orgue; on veut savoir ce que cela signifie, j'explique que nous mourons de faim; il était difficile de ne pas nous croire. Ce fut le commencement de la débâcle de la pension de M. Jaunaud : les yeux du public furent ouverts sur son compte. De là nous fûmes envoyés à Marschlins, château de M. de Salis, à trois lieues de Coire; je crois que je ne savais ni lire ni écrire couramment; j'avais près de dix ans, nous étions, comme il est facile de le comprendre, de grands bandits. Le séminaire de M. de Salis, ainsi qu'on l'appelait, avait une certaine réputation, surtout celle de morigéner par la grande sévérité qu'on y exerçait [sur] ceux que l'on appelait des mauvais sujets. Ceux qui

a. Journal, MCC. 2 (Bib. de Genève), t. V, 26 mai 1807; en majeure partie dans le *Journal de Genève* (oct.-nov. 1888; tirage à part épuisé, chez Charles Schuchardt, 1888, Genève); quelques fragments dans *L. Achard*, I, 18. — A rapprocher de la première lettre de Juste Constant (le jeune) à son père Samuel et de cinq *bulletins* scolaires des deux frères (Genève, MCC. 55).

en revenaient étaient doux comme des agneaux, mais sombres, taciturnes et misanthropes. Ce séminaire avait été fondé avec sagesse, on y était bien nourri, bien logé, bien vêtu ; toute l'institution était républicaine, les maîtres étaient bien choisis et en grand nombre; on y apprenait trop de choses à la fois et on ne donnait pas à chaque jour un temps suffisant, on ne donnait aucune direction positive aux études, elles n'étaient destinées que pour des gens du monde. Je prenais des leçons de grammaire française, de latin, d'allemand, d'italien, d'écriture française et allemande, d'arithmétique, d'algèbre; j'apprenais la musique, la danse, nous assistions à des cours de physique. Les étudiants formaient un cabinet d'histoire naturelle qui était déjà considérable et bien arrangé; nous apprenions à tourner, à faire l'exercice, on nous donnait des leçons d'éloquence, de lecture, d'histoire et de religion, et tout cela presque dans le même jour. Dans nos heures de récréation nous faisions des marches militaires ou des promenades qui avaient pour but la minéralogie et la botanique, nous jouions la comédie française et allemande, nous élevions des oiseaux, des vers à soie, nous avions des jardins. Les punitions étaient sévères, infligées par un sénat composé de jeunes élus chaque année par tous; il y avait autant de brigue lors des élections qui étaient parfaitement libres, que jadis à Rome. J'étais naturellement fort étourdi et d'une extrême vivacité et hardiesse; il n'en fallait pas tant de tout ce que je viens de raconter pour brouiller mes idées et m'abasourdir. Aussi j'appris peu de choses pendant les trois années que je passai à Marschlins. Cependant, ayant une aptitude naturelle pour les langues, je savais bien l'allemand et passablement l'italien. A mon retour à Saint-Jean, mon père me prit sous ses soins : il fut fort étonné d'avoir tout à recommencer, je savais certaines choses qui sortaient comme par hasard, ce qui lui faisait croire, lorsque je ne savais pas ce qui souvent [était] plus élémentaire et plus facile, qu'il y avait de ma faute et de la mauvaise volonté. C'est une pénible tâche que d'enseigner un ignorant : aussi, après un an d'essai, mon père y renonça. Je fus de nouveau mis en pension chez un pédant ex-jésuite renégat qui a fondé une famille à Genève où il s'était marié. M. Maunoir, ce pédant, ne pouvait concevoir que l'on ne sût pas le latin dans quatre jours. Je n'ai pas le plus léger souvenir de ce qu'on enseignait dans cette pension où j'étais entré à onze ou douze ans. Je m'y serais fort ennuyé, car c'était un grand changement de passer de Saint-Jean à sa pellisserie, si Mme Maunoir n'avait été belle comme un ange et bonne et douce comme un agneau. Elle avait des amants; le mari, quoiqu'assez jaloux, ne le faisait pas paraître. Lorsque Messieurs Vanière, le maître de dessin de la pension, et il signor Felice, le maître de musique, étaient absents, elle se laissait caresser par les pensionnaires. J'y prenais un sensible plaisir. Si le fait était innocent, l'intention ne l'était guère de ma part; j'étais jaloux des messieurs que j'ai nommés : je guettais ce qui se passait entre eux et la dame, le trou des serrures m'apprit l'intimité qui régnait entre eux. (En partie inédit).

Samuel de Constant trouverait à son tour son excuse, s'il le fallait, dans les habitudes de son temps en matière d'éducation. Ces collèges lamentables vivaient, ils avaient une clientèle, et même de la réputation. Au surplus, peu nous importe. Le récit de Charles nous montre que l'éducation de Benjamin, si abandonnée qu'elle paraisse

au premier abord, fut en réalité soignée et distinguée[1]. Le laisser-aller de son père prend par comparaison visage de sollicitude. C'est une question de savoir, il est vrai, si la masse d'ignorance et de corruption qui s'épanouit dans une pension n'est pas moins dangereuse pour les jeunes gens qu'un précepteur, qui consacre à son unique élève toute sa sottise et tous ses vices.

Je ne comparerai pas les avantages et les inconvénients de l'éducation publique et de l'éducation privée; les uns et les autres sont trop connus. Je rappellerai seulement que si ce tête-à-tête perpétuel livrait Benjamin sans défense ni contrepoids à l'action néfaste ou corruptrice de ses précepteurs et de son père, il devait par contre favoriser merveilleusement le développement de son individualisme[2]. Ainsi la forme de son éducation corroborait les principes et l'influence de son père : tout concourait à nouer dans son âme ce terrible faisceau de l'égoïsme, qui lui fournit pendant des années sa seule morale dogmatique.

1. C'était l'opinion de Benjamin lui-même, et c'est la vraie. D'après M. de Barante, qui n'est ici que l'écho de Benjamin, Juste Constant « s'occupa fort peu, lui-même, de l'éducation de son fils, mais il y attacha une grande importance ». (*Notice*, 1-2 de la copie.)

2. Benjamin a souffert de sa solitude; il s'en est plaint une fois. (Bibl. crit., n° 8.)

CHAPITRE IV

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DE BENJAMIN

I. **La formation morale. Le tempérament.** — Un portrait de Benjamin. — Éducation religieuse. — Éducation morale. — Benjamin en 1775-1776. — Précocité passionnelle. — Les deux traits caractéristiques : nervosité, sensibilité.

II. **La formation intellectuelle.** — Attaches de Benjamin avec le pays de Vaud : libéralisme et cosmopolitisme. — Premier idéal de talent : intellectualisme. — Études. — Lectures françaises. — Impiété et libertinage. Le XVIIIe siècle français.

III. **Les premiers essais.** — Pièces scolaires; esprit plus critique que créateur. — Pièces d'imagination personnelle; la raillerie. — Les *Chevaliers*. Confirmation des facultés critiques. Apparition de l'ironie et du dédoublement.

(D'après les documents primitifs.)

On ne voit pas toujours bien comment ces grandes influences ont agi sur Benjamin dans le détail de sa vie quotidienne. Laissons-les donc planer sur ses premières années, et abordons sa personne même.

Le développement intellectuel a devancé chez lui le développement moral. Ses deux premiers billets (1774 [?]) ne décèlent qu'une âme encore indistincte, affectueuse pourtant et instruite à la bienfaisance; par contre ils apportent des indications déjà significatives sur son tour d'esprit. Je devrais donc commencer par l'étude de la formation intellectuelle. Mais comme le caractère rattrapera l'intelligence quelque jour, qu'il embrasse une partie plus large de l'homme et domine une partie plus vaste de la vie, je suivrai d'abord la formation morale.

Les lettres de Benjamin à sa grand'mère [a] sont trop clairsemées pour nous fournir la matière d'un portrait en pied. Essayons de quelques profils perdus; de leurs expressions successives résultera la physionomie totale.

a. Bibl. crit., nos 1, 4-6, 10, 19-21, plus quelques documents externes.

I

La formation morale. Le tempérament.

Un fort bon portrait, de haute valeur expressive, nous représente Benjamin à l'âge d'environ six ans. Il y est debout jusqu'à mi-corps, le bras gauche appuyé sur le rebord de son clavecin, le droit plié sur la poitrine, désignant de l'index son cahier de musique. Même développement énorme de la boîte crânienne qu'en 1770; mêmes yeux bien fendus; les joues lourdes encore, mais le front s'est dégagé, modelé, le visage allongé par le haut; mêmes cheveux blond roux, yeux bleus, teint frais et très rosé; le vêtement, rouge, s'enlève sur un fond verdâtre que nuance, à gauche, une tenture bleu-gris. La bouche s'entr'ouvre dans un fuyant sourire de malice ou d'ironie; et pourtant un air de rêve, d'absorption, de mélancolie même flotte sur ces traits. Je crois qu'on y peut lire déjà la complexité de Benjamin, et la bataille que se sont livrées en lui de tout temps des forces adverses[1].

1774-1775. — Juste Constant emmena son fils à Bruxelles vers la fin de 1774, pour l'avoir près de lui. Bruxelles était la ville de ressources et de plaisir où les officiers suisses au service de la Hollande allaient chercher des distractions à leur vie monotone et instable. Juste Constant y avait des amis; son frère d'Hermenches, son père le général y avaient fréquenté [a]. Il préférait avec raison pour son fils un centre important aux petites villes hollandaises, Flessingue, Bois-le-Duc, et autres, où il tenait garnison. Il venait voir Benjamin au hasard de ses congés[2]. On sait mal dans quelles conditions il l'ins-

1. Ce portrait a été publié pour la première fois par Melegari (XXXIII), puis repris par Mme de Constant en tête du *Cahier Rouge*, sans justification aucune d'authenticité. Je crois en apporter la première reproduction qui en permette la lecture correcte, au point qu'en recevant l'épreuve de M. de Jongh, j'ai dû changer mon commentaire. Les précédentes reproductions ne laissaient voir à cause de leur format réduit ni le clavecin ni le cahier de musique, qui sont capitaux pour l'interprétation du geste. — Le clavecin me paraît de plus lever tous les doutes sur l'authenticité de ce portrait (voir ci-dessus, 58), et par suite du précédent.

Le portrait est de Piot, bon peintre suisse du XVIIIe siècle; il mesure 58 × 50 (en ovale). Le cadre en est intéressant; le ruban, de toute beauté.

Il appartient à Mlle de Lessert qui a bien voulu me permettre de le publier.

On trouvera un autre portrait, moins expressif, dans la publication de Mme de Nolde, p. 8.

2. On ne les connaît pas tous. Les lettres de Benjamin le montrent accompagné de son père ou tout récemment quitté par lui, dans l'hiver de 1775-1776, en septembre 1776, décembre 1777, avril 1781. Juste le jeune écrit à son père Samuel le 1er mars 1778 : « Mon oncle est revenu de Bruxelles. » (Genève, MCC. 55; inédit.) Ces congés s'obtenaient facilement et duraient d'ordinaire un semestre.

a. Voir l'Appendice n° 2.

talla. Benjamin logea d'habitude chez ses précepteurs, ou avec eux en appartement meublé, ou chez son maître de musique[a]. Il semble que Juste eut un instant maison montée[b]; mais qui la tenait, Marianne, ou cette Nanine que Benjamin nomme dans son *Carnet*, et que je n'ai vu mentionnée nulle part ailleurs[1]? Tout cela reste obscur.

Benjamin ne semble pas avoir regretté Lausanne[c]; il ne semble pas avoir non plus reçu de Bruxelles une impression particulière. Mais c'était la ville, avec ses facilités de travail et de plaisir; elle ne fut certainement pas étrangère au frémissement de vie qu'on sent partout dans ses lettres.

Benjamin ne fut pas élevé sans religion. Il a sans doute composé une prière[d]. En s'éveillant tous les matins, il élève son cœur à Dieu, il n'a d'autre bénédiction à demander à Dieu que la conservation de sa grand'mère, laquelle est l'objet continuel de ses prières, etc.[e] : attitudes, idées, expressions religieuses. Les *Chevaliers* portent d'indéniables traces d'éducation protestante. Mais on ne peut douter que sa piété n'ait été toute superficielle. Juste Constant n'était pas très chaud sur cet article. Il écrivait à Mlle Magnin vers 1772, et par leur date ces lignes font foi pour l'éducation de Benjamin : « Vous êtes un peu trop difficile. Vous voulez que l'on vous prêche comme à la ville. Il faut proportionner les sermons à l'intelligence de ceux qui écoutent. D'ailleurs on ne va à l'église que pour offrir son hommage à l'Être suprême et cet hommage doit être dans le cœur et indépendant du culte extérieur ». La piété de Juste était parfaitement « raisonnable »; descendons encore un degré, s'il se peut, et nous aurons celle de son fils[f]?

L'éducation morale avait été au moins commencée, avant les mauvais précepteurs. « Je vous remercie beaucoup, écrit Benjamin à son père, des deux louis dont vous m'avez permis de disposer, car la saison est si rude et la misère si grande, que l'on pleure de détresse envoyant les malheureux[g] ». Charité, et obéissance...

Benjamin revient en Suisse dans l'hiver de 1775-1776, et au retour il écrit à sa grand'mère. Sa lettre[h] est en progrès frappant sur les deux précédentes, et son caractère s'est développé comme son style.

1. « Mon père. — Marianne, Nanine, etc. » — Je ne doute pas que Nanine ne soit Jeanne Morand, la vieille bonne de Juste Constant, en faveur de laquelle il prit des dispositions en 1790-1792 (ci-dessous, liv. IV, chap. II, § 3 et Melegari, 172).

a. Cahier Rouge, 2-7. — *b.* Septembre 1776. — *c.* Bibl. crit., n° 5 et décembre 1777. — *d.* Ci-dessous, même chapitre, § 3. — *e.* Hiver 1775-1776, 31 de septembre 1776, 17 août 1779. — *f.* A cela comparer Lasserre, 117 ss. — *g.* Bibl. crit., n° 4, ? 1774. — *h.* Bibl. crit., n° 5.

Une affection assez égoïste, assez intéressée, comme l'est d'habitude celle des enfants, une gourmandise solide et joyeuse [a], une étourderie vive par laquelle s'annonce le tempérament, une ardeur de vie singulière, voilà les premiers traits que l'on distingue chez lui; et ce sont bien les traits d'un enfant.

Mais voici qui n'est que trop précoce :

« de la nous allons à 4 1/2 heures chez le maitre de clavecin, je finis ma leçon a six, j'y reste jusqu'a sept, avec les Demoiselles, qui sont fort aimables, elles m'aiment beaucoup [b]. » Benjamin a neuf ans moins un mois.

« je vois quelquefois ici une jeune angloise de mon age que je prefère à Ciceron Séneque etc... elle m'apprend *Ovide* quelle n'a jamais lu et dont elle n'a jamais ouï parler, mais je le trouve entierement dans ses yeux j'ai fait pour elle un petit roman dont je vous envoye les premieres pages s'il vous plait vous aurez le reste [c]. » Benjamin a dix ans et deux mois.

« je fais quelque fois une visite a une jolie Angloise, je passe la soirée chez Mlles Staes [d]. » Benjamin a douze ans.

Ses lectures agissent, sans parler des précepteurs.

Ces mêmes lettres d'enfance, à côté de cette mauvaise précocité dont la famille s'amusait peut-être comme d'un enfantillage charmant, trahissent encore beaucoup de gaminerie, et la suite du *Cahier Rouge* nous montre que ce dévergondage ultra-prématuré lui resta longtemps dans la tête, avant d'aboutir à la recherche de la sensation. Mais cette longue incubation intellectuelle de sensualité, analogue à celle par où passa Rousseau, et source possible de timidité, est plus grave que la satisfaction immédiate des sens; elle produit un romanesque désastreux. Benjamin paiera cher, que la femme se soit révélée à lui par les livres, par Crébillon et autres moralistes de même acabit.

Nul exemple domestique ne contrebalance ces leçons funestes : sa grand'mère, si loin, si âgée, si entourée d'un respect qui lui retire son sexe; sa mère morte; Marianne jusqu'à cinq ans, mais ensuite les précepteurs, les mauvais exemples, les maisons louches. Benjamin ne trouvera en lui aucune impression de pureté ni de tendresse féminine, aucune foi en l'innocence et la chasteté pour l'arrêter sur la voie du pire libertinage.

a. Voir aussi 24 décembre 1777. — *b.* 31 de septembre 1776. — *c.* 24 décembre 1777. — *d.* Août 1779.

Et son père, bientôt, ou dès lors, encouragera par ses maximes sa précoce sensualité [a]...

1777-1778. — Benjamin a dix ans; son caractère approche de sa forme juvénile définitive. Les deux traits essentiels s'en dessinent dès maintenant en un fort relief : la nervosité, qui ne se trahissait jusque-là que par éclairs, mais qui commence à tout envahir; c'est le tempérament qui se forme — et l'affectuosité, qui fut toujours vive [b], mais qui commence à déborder : le tout enveloppé d'une grâce frémissante et fine :

Ma chere et excellentissime grandmama cest avec un veritable transport de joie que je vous ecris parceque je suis sur que mes nouvelles vous feront plaisir, et que vous agréerez les vœux que je fais pour votre conservation. ce n'est pas seulement dans cette circonstance mais dans cette circonstance (*sic*) mais c'est dans tous les instans de ma vie, le matin, le soir, le jour, la nuit, quand je dors, quand je veille. je suis bien sur que nous nous rencontrons souvent, car vous m'avez autorisé par vos bontés a me flatter que vous vous occupez beaucoup de moi et de mon bonheur. je sais par papa que vous êtes encore au desert passablement bien portante, mais ce n'est pas assez, je voudrois que vous fussiez parfaitement bien, comme moi par exemple; faisons un arrangement ma chere grandmama prenez un peu de ma santé, et donnez moi en echange dix de vos annees. Je gagnerai a ce troc j'aurois plus de raison et ayant appris le latin et le grec et tout ce qu'il faut savoir, je vivrais avec vous et vous m'enseigneriez des choses plus essentielles, car que m'importe ce que les anciens ont pensé je ne dois pas vivre avec eux, aussi je crois que je les planterai là dès que je serai en âge de vivre avec les vivans je vois quelquefois ici une jeune angloise de mon age que je prefère à Ciceron Séneque etc... elle m'apprend Ovide qu'elle n'a jamais lu et dont elle n'a jamais ouï parler, mais je le trouve entierement dans ses yeux j'ai fait pour elle un petit roman dont je vous envoye les premieres pages s'il vous plait vous aurez le reste. je voudrois bien voir toutes les jolies choses que vous avez faites au desert et courir avec vous dans le bois; mon endroit favori seroit surement le mangeon, ce nom reveille mon appetit et vous savez que je suis gourmand apres quoi j'irois rêver a Belleombre; mais ce que j'aimerois encore mieux seroit de faire des songes avec vous cest ce que j'ai le mieux retenu parce que cela étoit plus de mon gout. je ne vous parlerai de ma vie et de mes occupations ici que pour vous dire que la premiere est melée de plaisirs et de peines et que les autres vont tantot bien tantot mal, mais que cependant l'on est content de moi. papa est venu passer un mois avec moi il est retourné a Flessingue, j'ai été bien faché de le voir partir par un si mauvais tems [1] pour un si vilain endroit.

Adieu ma très chère et très excellentissime Grandmama, je voudrois être dans vos bras.

Brusselles, le 24 D^bre 1777. Benjamin.

1. Mot en surligne.

a. Adolphe, chap. II, au début. — *b.* Hiver 1775-1776, 31 de septembre 1776; et de Rosalie, ci-dessus, p. 57.

Au mois de juillet 1778, Charles de Constant revient d'Angleterre à Genève pour y faire sa première communion, et s'arrête quinze jours à Bruxelles. Il écrit de là à son père :

Mon oncle m'a remis votre lettre et celle de mes sœurs... J'ai aussi vu mon cousin Benjamin qui est presque aussi grand que moi. Nous avons été à la comédie et partout ensemble... [a] (Inédit.)

Charles était petit ; mais il avait cinq ans de plus que Benjamin.

Celui-ci a tracé lui-même son portrait, dans une lettre, où la mythologie fait malheureusement tort à la précision [b] :

... Voulez-vous mon portrait aussi? Je suis grand, maigre, pâle, mes cheveux le disputent à ceux d'Apollon ainsi que mes vers. Je suis étourdi, pétulant, au point que la tête de ma chère grand maman n'aurait pas beau jeu....

Une jolie anecdote contée par la précieuse Rosalie nous le montre dans toute sa fougue. Il est allé voir sa grand'mère au printemps de 1779, s'est beaucoup mêlé à la troupe des cousins et cousines et s'est amusé avec eux de tout son cœur. Treize ans après, Rosalie garde encore l'impression toute vive de sa pétulance :

Nous vîmes un beau jour arriver Benjamin sur un petit cheval que mon oncle lui avait confié. Ce fut une vraie joie pour tous. Il avait alors douze ans, très grand pour son âge, mais bien enfant. Victor et Magnin furent d'abord ses camarades et ceux dont il s'occupa le plus. Victor se tint ferme sur le petit cheval. Magnin ne fut pas si heureux, la petite bête nous fit le plaisir de le jeter par terre sans lui faire le moindre mal. Notre gaîté en fut augmentée, il faut l'avouer, et nous mit en train pour tout le jour, ce qui n'était pas difficile dans ce temps là. Bentrés dans la maison, la soirée se passa avec notre amie de Prégny [Mlle Galatin] et Benjamin à faire des bouts rimés et des chansons [c]. Je les ai retrouvés, ils sont au fond de ma caisse de souvenirs ainsi que des couplets que nous envoyâmes à mon Père à Lalex [1], et le bambin [2], comme dit la chanson, fit le sien. Oui tu étais déjà de tous nos plaisirs; ils consistaient souvent à nous faire de petites surprises, des fêtes de famille, des déguisements, des illuminations à peu de frais sur la terrasse, le bambin se distinguait dans tout cela et faisait toujours bien la chose dont il était chargé. Benjamin s'amusa fort et nous amusa par sa gaîté pleine de sel. Il fut si bien monté qu'il passa la nuit à faire un poème qu'il vint jeter dans ma chambre de grand matin.

(*Cahiers Verts*, Communication de Mlle Achard [a].)

1. Vignoble de Samuel, près de Vevey.

2. Son frère Victor, comme le montre la suite. Il était né le 22 septembre 1773, du second mariage de Samuel de Constant avec Mlle Galatin (cf. *L. Achard*, I, 98).

a. Genève, MCC. 17, lettre de 1778 (M. Dufour); je précise, d'après le journal MCC. 2 : de juillet 1778 (voir aussi *Mlle Achard*, I, 20-21). — *b*. Bibl. crit., n° 8. — *c*. Voir ci-dessous, même chapitre, § 3.

a. Déjà dans Adrien de Constant, *Revue Internationale*, XIII, 82; et dans *Mlle Achard*, I, 124.

Cette même vivacité d'enfant trop nerveux passe déjà presque en torrent dans la lettre qu'il écrit à sa grand'mère, de Bruxelles, le 17 août 1779. Elle est pleine de grâce et de finesse, cette lettre, riche d'impressions et de dons, féconde en projets littéraires ou musicaux, vive de cœur, sérieuse et gaie tour à tour, railleuse par endroits, et surtout tendre pour sa grand'mère, d'une tendresse pleine de prévenances inquiètes et vraies, quoiqu'un peu stylisées :

Ma chere et bonne grand mere,

Mr Duplessy m'a dit que vous êtes au Desert, mais il n'a pas pu me dire en détail comment vous vous portez, ni l'état de vos yeux, je vous prie, ma chere Grand-mere, de me faire ecrire, avec toutes les circonstances, tout ce qui vous regarde; il y a si longtems que je ne vous ai vu, qu'il me faut le dédomagement que je vous demande et que vous m'accorderez si vous m'aimez toujours. je suis tres chagrin que les circonstances obligent papa a me faire elever loin de vous; je voudrois ne vous quitter jamais, et vous rendre tous les soins dont je suis capable, je voudrois causer avec vous, songer avec vous, me promener avec vous, enfin ne rien faire sans vous; j'en serois beaucoup plus heureux et mon cœur seroit bien plus satisfait j'aurois de l'émulation parceque je voudrois vous plaire; vous seriez lobjet de toutes mes occupations, je ferois des vers pour vous, je ferois des pieces de musique pour vous, je vous réciterois les uns et j'éxecuterois les autres lorsque vous voudriez m'entendre; je vous traduirois les belles odes d'Horace vous corrigeriez tout cela et vous me donneriez du gout et du style; dans les momens plus serieux je vous lirois de bonnes choses vous feriez des reflections, vous developperiez mes pensées, vous en feriez naitre et vous cultiveriez ma raison : voilà ma chere grandmere l'idée que je me fais de mes occupations aupres de vous, je voudrois réaliser tout cela et j'espere que vous le voudriez aussi. en attendant que cela soit voici ma journée; je me leve à sept heures je dejeune je travaille et je mets Horace a la torture je l'habille quelquefois si plaisamment qu'il ne se reconnoitroit pas. je prends une leçon d'accompagnement et de composition: je lis avec Mr Duplessis, je prends une leçon de dance je dine de bon[1] appetit, je saute, cours et je m'amuse; je lis Quint Curse, je fais des vers Latins, je vas prendre ma leçon de clavecin je vais au parc, je fais quelque fois une visite a une jolie Angloise, je passe la soirée chez Mlle Staes; de retour à la maison je fais une partie de piquet je soupe, je me couche à 9 heures et je dors 10 heures sans interruption. entretems je compose un Opéra, les vers et la musique. cela sera tres beau et je ne crains pas les sifflets. quand il y a une bonne piece ou nouvelle je vas à la comédie. voila une bien longue lettre, mais ma chere grand maman, si j'osois je ne la finirois qua la huitieme page et c'est avec bien de la peine que je m'arrete, donnez-moi votre benediction je vous aime de tout mon cœur.

Bruxelles, 17 août 1779. Benjamin.

De retour à la maison je fais une partie de piquet... voilà le jeu entré, sous une forme bien inoffensive! dans la vie de Benjamin.

1. D'abord *bonne* : *ne* effacé.

Et voici, enfin, les paroles décisives qui peignent son caractère en traits de feu; je les trouve, dans sa grande lettre, son chef-d'œuvre d'enfance. Le tempérament s'y fait voir à plein : c'est une étourderie, une pétulance, une ardeur indomptables, mais aussi une affectuosité sincère et vive : la tendresse de Benjamin pour sa grand'mère, qui s'affinait tout à l'heure en attentions délicates, se nuance ici d'une inquiétude et d'une jalousie charmantes...

Bruxelles le 19 N^bre 1779.

j'avois perdu toute esperance ma chere Grand-mere je croyois que vous ne vous souveniez plus de moi et que vous ne m'aimiez plus. votre lettre si bonne est venue tres a propos dissiper mon chagrin car j'avois le cœur bien serré; votre silence m'avoit fait perdre le gout de tout et je ne trouvois plus aucun plaisir a mes occupations, parce que dans tout ce que je fais j'ai le but de vous plaire et dès que vous ne vous souciez plus de moi il étoit inutile que je m'appliqua. je disois ce sont mes cousins qui sont aupres de ma grand-mere qui m'effacent de son souvenir [1], il est vrai qu'ils sont aimables, qu'ils sont Collonels Capitaines, etc... et moi je ne suis rien encore, cependant je l'aime et la chéris autant qu'eux. vous voyez ma chere Grand-mere tout le mal que votre silence m'a fait ainsi si vous vous interessez a mes progrès si vous voulez que je devienne aimable, savant, faites moi écrire quelquefois et surtout, aimez moi malgré mes défauts, vous me donnerez du courage et des forces pour m'en corriger et vous me verrez tel que je veux être et tel que vous me souhaitez. il ne me [2] manque que des marques de votre amitié, j'ai en abondance tous les autres secours et j'ai le bonheur qu'on n'epargne ni les soins ni l'argent pour cultiver mes talents si j'en ai ou pour y suppléer par des connoissances. je voudrois pouvoir vous dire de moi quelque chose de bien satisfaisant mais je crains que tout se borne au phisique, je me porte bien et je grandis beaucoup. vous me direz que si c'est tout il ne vaut pas la peine de vivre. je le pense aussi mais mon etourderie renverse tous mes projets je voudrois qu'on put empecher mon sang de circuler avec tant de rapidité et lui donner une marche plus cadencée; j'ai essayé si la musique pouvoit faire cet effet, je joue des adagio des largo qui endormiroient trente cardinaux, les premieres mesures vont bien, mais je ne sai par quelle magie ces airs si lents finissent toujours par devenir des prestissimo; il en est de même de la danse, le menuet se termine toujours par quelques gambades. je crois ma chere grand-mere que ce mal est incurable et qu'il résistera a la raison même; je devrois en avoir quelque etincelle, car jai douze ans et quelques jours, cependant je ne m'appercois pas de son empire; si son aurore est si foible, que sera t-elle a 25 ans? savez vous ma chère Grand-mere, que je vais dans le grand monde deux fois par semaine, jai un bel habit, une épée, mon chapeau sous le bras, une main sur la poitrine, l'autre sur la hanche je me tiens bien droit et je fais le grand garçon tant que je puis. je vois, j'écoute, et jusqu'a ce moment je n'envie pas les plaisirs du grand monde. ils ont tous l'air de ne pas s'aimer

1. Ces six mots ont été récrits dans l'interligne.
2. Mot en surligne.

beaucoup[1]. cependant le jeu et l'or que je vois rouler me cause quelque emotion. je voudrois en gagner pour mille besoins que l'on traite de fantaisie; a propos d'or, j'ai bien ménagé les deux Louis que vous m'avez envoyé l'année derniere; ils ont duré jusqu'a la foire passée a présent il ne me manque qu'un froc et de la barbe pour être du tronpeau de St François; je ne trouve pas qu'il y ait grand mal j'ai moins de besoins depuis que je n'ai plus d'argent. j'attens le jour des rois avec impatience. on commencera a danser chez le Prince ministre, tous les vendredi. malgré tous les plaisirs que je me propose je prefererois de passer quelques moments avec vous ma chere Grand mere, ce plaisir la va au cœur, il me rend heureux il m'est utile. les autres ne passent pas les yeux, ni les oreilles et ils laissent un vuide que je n'éprouve pas lorsque j'ai été avec vous. Je ne sai quand je jouirai de ce bonheur, mes occupations vont si bien que lon craint de les interrompre. Mr Duplessy vous assure de ses respects il aura l'honneur de vous ecrire. adieu, ma chere, bonne et excellentissime Grand mere, vous etes l'objet continuel de mes prieres. je n'ai d'autre benediction a demander a Dieu que votre conservation. aimez-moi toujours et faites m'en donner l'assurance,

Benjamin.

Je ne puis voir dans cette lettre, je l'avoue, l'annonce d'un petit monstre, même étincelant d'esprit[a]; j'en goûte extrêmement l'esprit et la grâce, la vivacité charmante d'affection, le besoin de sympathie et de loyauté qui se trahit par une réflexion si frappante, l'ardeur, et surtout ce mélange original, caractéristique, de sagacité déjà triste et de candeur encore jeune. Benjamin (c'est là sa marque) a mordu dès lors à la vie, et il en rend la saveur avec une force ingénue bien séduisante; rien, je l'avoue, ne m'est plus intimement agréable. Quant à l'émotion que lui donne la vue de l'or roulant sur le tapis, qu'on ne s'y trompe pas, elle relève de la physiologie. Tous les auteurs s'accordent à donner l'amour du jeu, en tant qu'il ne se confond pas avec le désir du gain, pour un signe de susceptibilité nerveuse excessive. La vue de l'or provoque cet instinct avant l'âge

1. Comparer *Adolphe*, chap. I, *in fine* : « Je veux simplement dire, et cela pour d'autres que pour moi qui suis maintenant à l'abri du monde, qu'il faut du temps pour s'accoutumer à l'espèce humaine, telle que l'intérêt, l'affectation, la vanité, la peur, nous l'ont faite. L'étonnement de la première jeunesse, à l'aspect d'une société si factice et si travaillée, annonce plutôt un cœur naturel qu'un esprit méchant.... » — Crépet (169) ne craint pas de rappeler, à propos de cette lettre d'enfance, le nom de Larochefoucauld. Il est curieux de noter que dix ans auparavant, dans une de ses lettres à d'Hermenches les plus amères (n° 148, 1er avril 1769), Mme de Zuylen s'exprimait presque sur le même monde, presque dans les mêmes termes : « Vous savez certainement par votre fils les anecdotes de la Haye et les malheureuses couches de notre jolie princesse, il serait donc inhabile de vous en parler et très inutile encore de vous dire que le monde d'ici me paraît maussade, qu'on joue gros jeu, qu'on ne sait que dire, qu'on s'amuse peu, qu'on ne s'aime point; vous savez tout cela; je n'ai fait qu'entrevoir ce monde, c'est bien assez.... » On voit pourtant la différence. Benjamin mêle encore à sa perspicacité la naïveté de ses douze ans.

a. Voir Sainte-Beuve, *Portr. Littér.*, III, 205; Welschinger, 3, etc.

chez Benjamin, comme les vices des précepteurs et la lecture des mauvais romans ont provoqué prématurément l'instinct sexuel.

Tout lui était tentation et piège, avec son tempérament; mais de toutes les vies la moins convenable à sa complexion était cette vie mondaine où son père l'introduisait imprudemment, sans l'avoir en rien fortifié contre les périls qu'il portait en lui et rencontrait hors de lui. On peut le comparer dès lors à une balance sensible; il suffisait d'un rien pour le faire pencher dans un sens ou dans l'autre. En cette année 1779, si décisive que son cœur, son esprit et son caractère y arrivaient ensemble à leur premier et plein épanouissement juvénile, Benjamin touchait, ce me semble, au point critique, si même il ne l'avait dépassé. Il y eut (très tôt) un moment dans sa vie où il fut à distance égale de la vertu et du vice, j'entends d'une activité exacte, réglée pour son bien, et d'une agitation funeste. En 1779, son ardeur de vie, sa turbulence, son impétuosité menaçaient de passer la mesure. La redoutable inquiétude de la famille commençait à se manifester avec une force alarmante, et demandait une surveillance lucide; le tempérament éclatait, et allait tout emporter, si une main bienfaisante et ferme ne contenait ses dangereuses puissances et n'en prévenait l'explosion... Ce fut à peu près le moment que Juste Constant choisit pour éloigner son fils et l'envoyer, seul, courir le monde. Voilà l'erreur, et le coupable fut son père, c'est, plein d'une folle confiance dans le génie de son fils, de l'avoir lancé à travers l'Europe, en Allemagne, en Angleterre, en France, seul, au hasard des mauvaises rencontres, en proie à d'ardentes passions, et féru de vanité.

Une dernière lettre à sa grand'mère nous apporte un nouveau et frappant témoignage de l'affectuosité qu'il avait encore toute vive dans l'âme à cette date. Sa grand'mère le négligeait, doutait de son affection[1]. Il faut lire avec quelle sensibilité sérieuse et vraie il lui reproche son oubli et se disculpe de l'avoir mérité :

[2]... mes devoirs envers vous ont ete la baze de toute mon education[3]. jamais je n'ai oui un mot dans la maison de mon pere ni ailleurs qui tendit a men éloigner. vos doutes ma chere grand mere me font plus de tort

1. Il semble que la générale eût à se plaindre de Juste Constant; son mécontentement retombait sur Benjamin.

2. Voir tout le commencement de cette lettre.

3. Ce mot peut très bien être rigoureusement exact; la générale était hautement honorée par ses enfants (voir les textes, à l'Appendice, n° 3). Mais on saisit le danger. La grand'mère une fois morte, la base manquait, tout s'écroulait.

qua personne. vous devriez être convaincue que jaurois rejetté avec horreur tous les conseils et les insinuations qui auroient eu pour but d'affaiblir mon attachement ou de meloigner de vous. si vous maimez, comme je ne puis en douter daignez ajouter foi a ce que je dis..... je vois ma chere grand mere que vous ne vous occupéz que de nous et des moyens de nous faire du bien. le plus grand pour moi, c'est votre santé, cest votre bonheur, c'est votre conservation, cest votre amitié et votre indulgence. adieu ma chere et excellentissime Grandmere; plus ma raison se développe, et plus je sens combien vous meritez ce titre. aussi je vous aime et je vous cheris de tout mon cœur.

Ce n'étaient là que des nuages. Sa grand'mère le préférait, avec sa cousine Rosalie, à tous ses autres petits-enfants :

Rosalie à Charles, 8 septembre 1807 : « Comment ne pas prendre intérêt à un ami malheureusement faible, traité injustement par les circonstances, qui vous encourage à l'aider? Depuis son enfance j'ai pris intérêt à lui, tu nous as toujours vus liés. Ma grand'mère qui nous aimait tous deux plus que les autres m'a recommandé cent fois de l'aimer comme une sœur aînée. Ma conscience me dit que je n'aurais pas pu penser et dire autrement que je ne l'ai fait... » (Inédit.)

Rose de Constant mourut le 14 octobre 1782[a], quelques mois après le départ définitif de Benjamin pour l'Université d'Erlangen. Il n'est guère à croire qu'elle aurait eu le crédit de retenir son petit-fils sur la voie de folies où l'entraîneront bientôt, loin de toute surveillance, son impétuosité et son amour-propre. Mais avec elle disparut la seule affection vive de Benjamin. Sa mort eut un contre-coup sur la sensibilité de son petit-fils; celle-ci va se rentrer et désapprendre de s'épancher; sans doute avait-elle été contrecarrée déjà par l'éducation intellectuelle.

II

La formation intellectuelle.

Tous les efforts que l'on a faits pour rattacher Benjamin à sa patrie vaudoise ont en somme échoué. Ni indirectement, par ses ancêtres, ni directement, par lui-même, on ne saisit l'empreinte qu'il aurait pu recevoir du caractère régional[b].

D'ailleurs il avait quitté Lausanne bien jeune; il ne la regretta guère, disais-je, et il ne l'aima jamais. « En cinq ans [s'il se fixe en Amérique], je serai naturalisé, j'aurai une patrie, des intérêts, une carrière, des concitoyens. » Voilà l'une des premières paroles qu'on

a. Pour les difficultés de sa succession, voir Appendice, n° 4. — *b.* Burnier, 373 et Ph. Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, 324 et 421.

ait de lui[a]. Plus tard, approchant de la trentaine, il écrit : « Moi qui ai toujours mis une sorte de vanité à détester mon pays[b].... »

Ces sentiments ne lui étaient pas particuliers. En 1765, à la suite d'une promesse de réformes venue de Berne, l'illustre jurisconsulte Clavel de Brenles, celui-là même dont la pierre funéraire se dresse dans la cathédrale de Lausanne côte à côte avec celle de Philippe Constant, écrivait à Mme Necker : « A présent, et pour la première fois, mon cœur s'écrie avec joie et reconnaissance : J'ai une patrie[c] ». La tyrannie, mais aussi la gloutonnerie bernoise, qui accaparait toutes les places[d], détachait les patriciens vaudois de leur pays, en les obligeant à chercher fortune au dehors. Les Constant ne faisaient pas exception. D'Hermenches pensait et parlait mal de Lausanne[e]; Juste éprouvait les mêmes sentiments, et il les transmit à son fils. Benjamin était « rempli » à vingt ans de toute la « haine » de son père contre Berne; il répétait toutes ses déclamations contre l'aristocratie bernoise, ressassait tous les arguments connus contre l'autorité héréditaire et les droits enlevés au peuple, se targuait de délivrer à l'occasion le pays de Vaud de ses tyrans. Il fallut les guillotinades et le despotisme bien autrement lourd de Napoléon pour l'amener à plus de calme sur ce sujet[f].

Tel est le seul lien qu'on lui connaisse jusqu'ici avec l'âme (l'âme aristocratique) de son pays. Il importe de noter que ce sentiment est de nature politique; qu'il a poussé Benjamin, comme un grand nombre de nobles vaudois, à des théories républicaines, et qu'il a sûrement contribué pour une large part à son libéralisme[g].

D'autre part, Benjamin n'a pas connu l'amour du pays natal, de la maison natale, auxquels on pense, où l'on revient quand on est malheureux, qui vous rappellent, vous fixent et vous apaisent. C'est une source d'émotions qui lui a manqué, donc une facilité de plus pour son intellectualisme, un obstacle de moins pour son cosmopolitisme futur[1].

1. On trouvera dans Mme de Chastenay (II, 93, pour 1809), quelques lignes sur Mounier le jeune, qui s'appliqueraient très curieusement à Benjamin, si l'on attachait plus d'importance à son expatriation. Mme de Chastenay note chez Mounier l'insouciance d'esprit, le genre de sécheresse de cœur qui lui ont paru résulter le plus souvent de l'absence du patriotisme ou plutôt de l'affection naïve du premier âge pour le sol et pour le pays, ainsi qu'un vif mouvement d'esprit, une assez grande richesse d'idées, une conversation piquante, et une espèce de dénigrement ironique. Si le nom de Mounier manquait, on pourrait croire qu'il s'agit de B. Constant.

a. 26 juin 1787. — *b.* 17 mai 1793 et 18 juin 1793, 20 et quelque août 1794, *Journal intime*, 89, etc. — *c.* Dans Burnier, 384. — *d.* Voir entre autres Gibbon, *Misc. Works*, princeps I, 405-407. — *e.* Dans Ph. Godet, I, 190. — *f.* Lettres des 6 et 7 juin 1794; *Cahier Rouge*, 91-93. — *g. Cahier Rouge*, *ibidem*.

Il s'intellectualisa précocement. Dès l'âge de sept ans, quand il n'est encore qu'un tout petit garçon peu distinct, des idées de travail littéraire, d'avenir, de grandeur hantent déjà sa jeune imagination. Il parle à sa grand'mère à son père, avec un sérieux qui fait pouffer ou une vanité qui fait frémir, de ses « ouvrages », de la « science », de ses « occupations »; ce dernier mot lui plaît le mieux et revient le plus souvent, sans doute parce qu'il est le plus gros. On pousse dès lors Benjamin au développement intense de son génie, et l'on s'y prend bien mal.

Le même pathos engonce les choses vraiment affectueuses qu'il écrit aux siens. « Ma chere grand Maman, je pense toùjours a vous avec plaisir, je vous aime avec tendresse, et je désire ardemment dêtre entre vos bras pour vous marquer combien vous mètes chère! » Et le reste[a]. Singulier petit être, aimablement puéril et presque pédant par endroits!

Ce galimatias a une excuse : il n'est pas tout entier de Benjamin. Benjamin y penche de lui-même, par intellectualisme; mais aussi, il est soufflé par son entourage, et pour se faire valoir auprès de sa grand'mère, il s'essaie au style distingué d'un enfant de grande famille qui se sent promis à la gloire. Sa vigueur de tempérament finira par soulever (jamais tout à fait) cette gangue de cérémonie; avec des façons de dire guindées et vieilles, ses lettres d'enfance n'ont l'air ni pédant, ni vieillot. Il est pourtant grave d'avoir reçu ce premier idéal d'élégance. Le style bien élevé n'est pas un style. Le poncif mondain, désastreux à tout âge, à sept ans risque d'être mortel. Il décolore et refroidit l'expression, il peut geler le sentiment. Il fera douter du cœur de Benjamin et comprimera chez lui la montée de sève nécessaire à la formation du talent. Cette discipline maladroite est l'un des mille chemins par lesquels l'intellectualisme l'a pénétré jusqu'aux moelles.

1775-1776[b]. — Son esprit chauffé et hâté prend une avance étonnante. Le triste M. de la Grange vient d'être chassé, Juste Constant dirige l'éducation de son fils. Benjamin travaille moins et profite mieux; son père est content de lui. Voici l'une de ses journées, *à neuf ans moins un mois* :

« En m'éveillant j'éleve mon cœur a Dieu; je me leve a 7 heures je déjeune avec du fruit de tres bon cœur; je fais un petit theme de françois en latin; j'apprends mes leçons; je repete quelque piece de clavecin. Je lis l'histoire romaine et homere, ce qui me fait grand plaisir, surtout homère, parce

a. Bibl. crit., nos I, 4-6, 10. — *b*. Lettres d'hiver 1775-1776 et 31 de septembre 1776.

que c'est un poète, que j'aime la poesie et qu'en m'amusant il me donne de grandes idees; c'est le pere de la religion des anciens[1]. Après cela, je vais jouer a divers jeux, aux quilles, aux balles, dans le jardin de la maison; jus-qu'a midi, que mon maitre vient repasser ce que j'ai fait le matin. nous dinons a une heure et nous faisons tres bonne chere; nous causons de diverses choses agreables, instructives, utiles, intéressantes, et nous parlons souvent de vous. une demie heure après diner nous traduisons un theme de latin en françois. ensuite nous allons nous promener au parc, si vous y retournez vous le trouverez bien changé; on y fait des allees magnifiques, il sera beaucoup plus beau, mais plus si agréables. De la nous allons a 4 1/2 heures chez le maitre de clavecin, je finis ma leçon a six, j'y reste jusqu'a sept, avec les Demoiselles, qui sont fort aimables, elles m'aiment beaucoup. je retourne a la maison ou je trouve mon maitre de latin Pline, Seneque Ciceron et autres a huit heures je me separe de cette bonne compagnie, je soupe, et je vais me coucher.

joubliois un bon moment de ma vie le goûté et la comedie deux fois par semaine. Vous voyez chere grand maman que mes jours sont bien remplis je m'occupe et je mamuse... »

On saisit le mélange des tons. Plus d'une fois Benjamin dérive du sérieux à l'agréable, pour retourner au sérieux. On dirait que sa nature intellectuelle lutte avec sa nature sensible à qui l'emportera. La première aurait-elle eu le dessus sans les interventions du dehors?

Le *Cahier Rouge* nous apprend par quel ingénieux procédé Benjamin, vers ses cinq ans, a pris goût au grec. Le voici, à près de neuf ans, qui lit Homère avec plaisir; mais c'est le latin, selon la mode de son temps et du nôtre, qui fait le fond de ses études[2]. A neuf ans moins un mois toujours, âge heureux où nos enfants ignorent encore l'existence du latin, il lit Pline, Sénèque, Cicéron et autres, sans parler de l'histoire romaine; un peu plus tard, à dix ans et deux mois, Cicéron, Ovide, qu'il sacrifie déjà délibérément à d'autres beautés plus vivantes[a]; à onze ans et demi, Horace[3], Quinte-Curce[b], et sans doute aussi et depuis longtemps Virgile. Il fait du thème, de la version, des vers latins. Il étudie les auteurs de près, littéralement, littérairement et, si je puis dire, philosophiquement[c]. Il les traduit en vers et en prose[d]. Joignons-y les arts

1. Evidemment, en tout ceci, Benjamin récite sa leçon. On reconnait les jugements de l'ancienne critique, en grande partie formés par Quintilien.

2. Le 24 décembre 1790, il écrit à Mme de Charrière, dans un de ses moments d'atonie profonde : « Le latin me devient pénible à lire ».

3. Son cousin Juste écrit à son père en 1773 ou 1774 : « Nous traduisons toujours les odes d'Horace qui sont assez difficiles, surtout quelques-unes, mais qui sont fort jolies et spirituelles si on les comprend bien, nous ferons bientôt les satires... » Juste était né le 17 décembre 1760. Benjamin avait de l'avance sur lui.

a. 24 décembre 1777. — *b.* 17 août 1779. — *c.* D'après *les Chevaliers.* — *d.* Voir le § suivant.

d'agrément : clavecin, *composition musicale*, danse, dessin pour lequel il n'est pas doué, qu'il abandonnera bientôt[a]; le cheval; sur le reste, on en est à peu près réduit aux conjectures. Je parlerai tout à l'heure de ses lectures françaises. La science sous toutes ses formes, du moins à un degré un peu élevé, semble bannie de son éducation; il ne doit pas dépasser l'arithmétique usuelle. C'était assez l'usage du temps. Des entretiens moraux[b] en tiennent lieu; ils élargissent cette première éducation, l'élèvent au-dessus des lettres pures et lui donnent de la substance. En somme, Benjamin se trouvera également bien préparé à la vie du monde, et aux cours des Universités.

Il importerait de dresser le catalogue chronologique exact et complet de ses lectures françaises; nous sommes malheureusement réduits sur ce point à deux indications du *Cahier Rouge*, que nous ne pouvons prendre que sous réserves, du moins en ce qui concerne la première éducation. A neuf ans, comme on l'a vu, Benjamin lit à raison de huit ou dix heures par jour, dans un cabinet littéraire, tous les romans du monde et tous les ouvrages irréligieux alors à la mode, de Crébillon à la Mettrie. D'autre part il se donne, en 1786, comme nourri des principes de la philosophie du XVIIIe siècle et surtout des ouvrages d'Helvétius. Ceci n'est pas une phrase. Je ne vois pas grand rapport entre le livre de *l'Esprit* et Benjamin; mais je suis convaincu qu'il avait fait du livre *De l'Homme* un de ses livres de chevet : même philosophie irréligieuse, même espèce d'érudition, mêmes formes de style. Il ne fait pas doute non plus, bien que les témoignages directs manquent pour cette période, que Voltaire, un peu plus tôt, un peu plus tard, n'ait tenu une large place dans ses lectures. M. Lanson exprime cette idée que pour mesurer exactement l'influence de Voltaire sur son siècle, il serait nécessaire, entre autres conditions, d'avoir regardé de près la formation de beaucoup d'individus, distingués ou médiocres, illustres ou obscurs[c]. Benjamin serait l'un des meilleurs parmi ces témoins. Du jour où il émerge à la pleine lumière, c'est-à-dire en 1787, nous le trouvons pénétré de Voltaire; il le cite, en même temps que Crébillon[1]; spontanément et par imitation, il en a l'accent, les comparaisons mécaniques, le tour de plaisanterie dans le raisonnement. Comment aurait-il pu se mettre à l'école de notre XVIIIe siècle, et négliger le Patriarche?

Il le pouvait d'autant moins, que toute sa famille était liée avec

1. *Candide* et le *Pauvre Diable*, 31 août et 2 septembre 1787. Déjà sa lettre à Mme de Loys (Bibl. crit., n° 8), puis ses billets de Neuchatel (décembre 1787-janvier 1788) sont très profondément voltairiens.

a. Paraphes *des Chevaliers*; Bibl. crit., n° 8. — *b.* Ci-dessus, p. 64. — *c. Voltaire*, 202-203.

Voltaire depuis le jour où celui-ci s'était installé à Lausanne (1754). La Marquise de Gentil Langallerie, tante de Benjamin, avait chez elle un théâtre; d'Hermenches et sa femme, la belle Louise de Seigneux, étaient de la troupe; on joua *Zaïre*, et d'Hermenches ne fut plus appelé, quelque temps, que le bel Orosmane[a]. Lucien Perey et Gaston Maugras ont raconté suffisamment[1] les relations de Voltaire avec la famille Constant, dans leur *Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*[b]; je n'y reviens pas. Ces relations durèrent : ce fut Voltaire, comme on sait, qui maria Samuel Constant avec Charlotte Pictet[c]. Je puis ajouter, d'après les lettres de Belle de Zuylen, que ce fut Voltaire encore qui, en 1764, poussa d'Hermenches au service de France, le soutint auprès de Choiseul et assura son avancement. Enfin le père de Benjamin avait été, malgré sa timidité, enrôlé dans la troupe de Voltaire; on ne s'en félicita pas; il avait encore moins de talent que son fils pour le théâtre. Le nom de Voltaire revient trois fois dans des lettres qu'il écrit, à partir de 1805, à sa fille Louise; deux de ces souvenirs sont négligeables : simples mentions en passant; voici le seul qui présente de l'intérêt :

Je voudrais que M. et Mme d'Esclans fussent véritablement contents de Valstein, ce serait un augure certain de son succès dont je doute toujours malgré ma préoccupation pour votre frère, j'en ai reçu une très bonne lettre de Fontaine-Française, il y a trouvé très grande et nombreuse compagnie Me de Saint-Julien a bien voulu se souvenir de m'avoir vu à la Comédie à Ferney, j'étais cependant l'acteur le plus glacé, M. de Voltaire me cria plus d'une fois *renversé votre carrafe d'orgeade* ce qui était le plus plaisant de mon rolle; elle me fait des reproches de n'avoir pas accompagné votre frère moi grand Dieu à quatre-vingt-quatre ans et lorsque je ne puis aller à Esclans
(*Archives d'Estournelles de Constant*; inédit.)

Benjamin avait de qui tenir. On ne peut d'ailleurs préciser la place que tint Voltaire dans son éducation; mais il apparaît que Benjamin relève pendant longtemps du plus pur XVIIIe siècle français, incrédule, libertin et sec; les preuves en surabondent[2].

1. D'après les Dossiers MCC. 49-52 de Genève. Je me suis assuré qu'ils en ont extrait tout le suc.

2. On ne voit pas en tout cela quelle part faire à Rousseau. Il l'avait lu; sa lettre du 31 août 1787 contient une allusion à la *Nouvelle Héloïse*, qu'il parodie. Mais après? Je crois que M. Lasserre (120-121) confond, en disant que Benjamin aurait été beaucoup plus à son aise en ce monde s'il était né cinquante ans plus tôt et avait fréquenté les encyclopédistes, mais que Rousseau vint, mit la passion à la mode et déchaîna un « tourbillon d'érotisme métaphysique » qui entraîna Benjamin et le perdit. Ce que Ben-

a. Cf. ci-dessus, 36, n. 1. — *b*. 123-130, 186-193 ss. — *c*. *Ibid.*, 186 ss. et Genève. MCC. 49-52; voir au surplus Voltaire, *Correspondance générale*, aux Tables, à Constant; Genève MCC. 50, 2 lettres de Voltaire à ou sur d'Hermenches; MCC. 37, passim; *Lettres du Prince de Ligne* à Voltaire, R. de Paris, 15 avril 1907, 739 et 740 (pour 1774).

Il n'a pas borné ses lectures aux philosophes. Dans les huit ou dix heures qu'il passait par jour à son cabinet littéraire, des montagnes de livres lui ont passé par les mains. Ses *Chevaliers* et autres petites pièces trahissent des souvenirs assez étendus, dans lesquels il semble que les romans et Racine tiennent le premier rang. Il se peut bien que la phrase du *Cahier Rouge* ait toute la valeur d'un programme : Benjamin lisait tout, de Crébillon à La Mettrie : entendons que ses lectures s'ordonnaient en deux groupes : les ouvrages philosophiques et les romans, qu'il recherchait, les uns pour leur impiété, les autres pour leurs peintures de l'amour. Si ses études sont en avance de quatre ou cinq ans sur les études communes, ses lectures ont une avance plus grande encore.

III

Les premiers essais de Benjamin.

Les œuvres les plus jolies de Benjamin enfant restent encore ses lettres: on n'en saurait vanter trop haut la grâce, la finesse, et surtout, sauf le pathos et l'air d'intellectualité qui les gâte ou les glace par endroits, la forme vivante, frémissante, toute proche de l'impression fougueuse. Plus d'un écrivain pourrait envier son style à cet enfant. Mais enfin ce ne sont pas ces lettres qui ont fait la réputation domestique de Benjamin ; sa famille attachait plus de prix à d'autres « travaux ». Les voici donc, ces petits essais littéraires dont Benjamin parlait à son père, dès l'âge de sept ans, avec une conviction si inquiétante ou si amusante, voici les chefs-d'œuvre qui ont décidé de sa vie. L'affectueuse clairvoyance de Rosalie les a sauvés en même temps que les lettres d'enfance. On conçoit en les lisant qu'ils aient ébloui le père et la famille. A la fois causes et résultats de l'éducation surtout intellectuelle qui fut imposée à Benjamin, ils ne suffisent pas à la justifier parce qu'elle est injustifiable, mais ils prouvent que Benjamin avait de quoi provoquer cette étroite discipline, et qu'il en a profité merveilleusement.

Un premier groupe[a] se compose de quelques pièces qui toutes, même les plus personnelles, s'inspirent des auteurs que lit Benjamin;

jamin nomme ses « passions » est un produit original de son tempérament en réaction avec son milieu; et, d'autre part, il a vécu (idéalement), beaucoup plus que ne le savait M. Lasserre, avec les encyclopédistes, avec le XVIIIe siècle français, libertin et galant.

a. Bibl. crit., n°s 2, 3, 11, 12, 16, 17.

ce sont en quelque sorte ses devoirs : traductions, adaptations ou imitations de l'antique et du moderne.

Il faut sans doute leur restituer la *Prière* égarée parmi les lettres d'enfance. On ne voit pas trop à qui elle s'applique; est-ce à sa grand-mère? à « bonne amie », qui était très pieuse? Mais la précision des termes ne laisse guère penser qu'elle soit un pur exercice littéraire, et nous savons d'autre part que Benjamin ne craignait pas le pathos :

Priere au createur du monde a celui que nous devons adorer et aimer comme notre pere.

O Mon Dieu Eternel et tout puissant.

Tu vois mon affliction tu vois l'etat de celle qui fait le bonheur de mes jours. Exauce mon humble priere epargne celle qui seule me rend heureux celle qui eleve mon ame vers toi qui minspire des sentiments relevés Exauce mes vœux tout le bonheur de ma vie depend de sa conservation Conserves-la. (Inédit.)

La pièce qui suit est, par contre, nettement écrite pour *Juste* Constant. On hésite à reconnaître Horace pour modèle à ces vers si raides, si minces, qui ne retiennent pas le plus petit reflet de sa riche érudition, de ses procédés d'évocation raffinés, de sa belle polychromie littéraire et morale; tout ce qu'on pourrait louer dans ces treize vers, c'est la cadence aisée des derniers. On songerait plutôt à Sénèque. L'un ou l'autre, on voit que la philosophie stoïcienne était arrivée jusqu'à Benjamin, mais dans un âge où probablement il ne la comprenait pas.

Sur l'homme juste.

O Toi qui ne craint que le crime!
Tes vertus te rendent victime
Des ennemis de ta grandeur :
Quand la haine obscurcit ta gloire,
Tu n'en montre pas moins dardeur
Pour le vrai bien. cette victoire
Seule est digne de ton grand cœur.
Le juste est exempt de la crainte;
Il est modeste sans contrainte,
La vertu fixe son etat;
Il sçait estimer les richesses;
Mais, son cœur craignant les foiblesses,
Il est bienfaisant sans éclat. (Inédit.)

A-propos de famille, encore, que *Frugalité et Bombance*, dialogue en quarante vers. On en a sûrement fourni le thème à Benjamin[1].

1. Courait-il les salons? Appartenait-il à la famille Constant? Rosalie le reprend plus tard pour un divertissement de société (A Charles, 20 septembre 1796). Ce qu'elle raconte et cite de son livret, montre qu'il n'avait rien de commun avec le morceau de Benjamin.

L'intérêt de cette pièce naïve est de nous montrer comment on le formait à l'esprit de sa famille et au commerce du monde. Rosalie raconte souvent dans ses lettres des fêtes où figurent proverbes, chansons, comédies de sa composition. *Frugalité et Bombance* appartient à cette aimable littérature [1]. La tirade y est quelquefois assez bien venue, le style franc et gaillard. Certains vers moraux rappellent l'épître de Voltaire à Horace dont ils sont peut-être, après tout, une réminiscence. L'épître avait paru en 1772.

Dialogue.

Frugalité et Bombance.

B. Quelle est cette triste figure?
F. Quelle est cette grosse encolure?
B. Jamais d'un tel objet mon œil ne fut frappé
A son maigre extérieur je serois bien trompé
Si cette Dame-ci nage dans labondance
F. Ah! je le reconnois, c'est vous Seigneur Bombance
B. Ah! c'est vous la frugalité
Que faites-vous ici?
F. J'apporte la Santé
Et le contentement.
B. Vous vous [trompés] [2], je pense.
Vous apportés la faim,
Moi j'amène la joie et
Je veux qu'on boive, mange et qu'on rie d'autant
Deux mortels bien aimés arrivent de voyage [3]
Allons! animez-vous, chantons, faisons tapage.
F. Mes plaisirs sont plus surs quoique bien moins saillans.
Je ne fais pas de bruit, mais je dure longtems.
A Paris, dans les Cours, on aime mieux vous suivre;
Sur les bords du Leman sans moi l'on ne peut vivre
Et puis qu'heureusement on y voit de retour
Ce guerrier respecté, objet de tant d'amour
Que l'on y voit aussi son aimable Compagne,
Il faut que le bonheur toujours les accompagne,
Qu'ils jouissent de tout sans abuser de rien
Qu'avec leurs bons amis, ils se retrouvent bien
Et qu'à grands coups de pied ils renvoyent en France
Le luxe, les excès et vous Monsieur Bombance.
B. Puisque vous me chassés, adieu jusqu'au revoir
[Permettez ce] [4] pendant que je reste ce Soir
[Je sais qu'a Dor]igny on prépare une fête
rs chez l'aimable Jeanette [5]. (Inédit).

1. Le texte de cette pièce montre qu'elle fut écrite en Suisse. Si ce fut au voyage de 1775-1776, Benjamin avait alors de huit à neuf ans.
2. Le manuscrit présente ici une déchirure, qui affecte aussi les deux vers suivants. L'accent de l'é et l's sont encore visibles.
3. Le général de Montolieu et sa femme? d'Hermenches et Mme d'Hermenches?
4. Ces mots ont disparu au verso, dans la déchirure. Mais le haut du P est encore visible.
5. Mlle de Bottens, sœur de Mme de Montolieu (d'après Mlle Achard).

Puis, un essai de tragédie; ni plus ni moins que Didon. — Notons l'attrait qu'ont sur lui les livres et les sujets d'amour. — Le sujet vient de Virgile, mais les vers de Racine; c'est Andromaque, c'est Hermione, c'est surtout Pyrrhus qui écrivent par la plume de Benjamin.

[1] DIDON, reine de Carthage.
IARBAS, roi de Numidie.
ENÉE.
ELISE, confidente de Didon.
EROX, confident de Iarbas.
ACATE, confident d'Enée.
EURICLES, Tyrien.
Troupe de Tyriens.
Troupe de Troyens.
Gardes.
Soldats numides en petit nombre.

SCÈNE PREMIÈRE

IARBAS, NARBAS

I. Non je ne puis, Narbas, surmonter ma colère; (*pause*)
C'est donc un étranger que Didon me préfère! (*pause*)
(*avec feu*)
Mais je m'en vengerai... sur les tristes débris
De cette ville en poudre et de ces murs détruits.
Immolant à la fois et le fils et le père,
Je saurai satisfaire à ma juste colère.
N. Oubliez cette reine et ses faibles appas [2].
I. L'oublier? que dis-tu? non je ne le puis pas [3]. (*longue pause*)
Une femme évitant le courroux de son frère
Me refuse sa main... une femme étrangère (*pause*)
Elle accepte en ma place un lâche Phrygien... (*pause*)
Elle me le préfère... O ciel! un vil troyen (*longue, longue pause*)
O Jupiter Ammon qui passes pour mon père,
O souverain des Dieux, o maître du [4] tonnerre,
Si tu me donnas l'être et si je suis ton fils,
Venge donc mon injure et punis les mépris
D'une reine orgueilleuse, exauce ma prière
Et prouve moi par là que j'eus un Dieu pour père.

SCÈNE II

DIDON, IARBAS, NARBAS, ELISE

DIDON (*avec surprise*) A IARBAS.
Quoi vous ici, Seigneur? Je ne m'attendais pas
A vous voir en ces lieux.
IARBAS (*bas*).
Quel mépris, cher Narbas.
(*haut*)
Il faut dissimuler. Oui, trop cruelle reine,
Je n'ai pu résister à l'amour qui m'entraîne,

1. J'arrête là les échantillons d'orthographe.
2. Leçon primitive : Oubliez la Seigneur; de si faibles appas Doivent-ils vous séduire.
3. Leçon primitive : Que dis-tu? Ah! que dis-tu, Narbas.
4. Leçon primitive : Maître des immortels qui lances le

me rends en ces lieux, espérant vous fléchir,
Et si je ne le puis, vous me verrez périr.
Quel est votre dessein, Seigneur, ah! de Sichée
Jamais l'idée en moi ne peut être effacée.
Vous me parlez d'amour dans de semblables temps :
Ah! Seigneur, il faut être heureux pour être amants.
. J'ai cependant appris qu'avec le bel Enée
Vous reprenez encore le joug de l'hyménée,
Oui madame, et je crois que l'Empire et ma main
Pourraient au moins valoir un hymen phrygien.
D. Qui vous a dit, Seigneur, ces noires calomnies?
Des espions de Tyr, des bouches ennemies,
Qui pour vous détourner de votre humanité
Ont épuisé sur[1] moi toute leur cruauté.
I. Il faut donc s'expliquer. Ma colère, Madame,
Ne me permettrait pas de cacher en mon âme
Les divers mouvements que doivent m'inspirer
Vos perfides essais de pouvoir me tromper.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .[2]
Mais craignez les effets de mon triste courroux
Et[3] courez recevoir un troyen pour époux. (Inédit).

Après la tragédie, une sorte de méditation morale sur la confiance aveugle que les hommes placent en la fortune. Ne serait-ce qu'à titre d'exercice littéraire et par ses auteurs latins, Benjamin, nous le voyons une fois de plus, avait appris à connaître la morale du devoir; il l'énonce dans cette pièce avec une fermeté louable.

Des mortels voyez la chimère.
Sur la fortune mensongère
Ils veulent fonder leur bonheur.
Mais quel aveuglement et quelle est leur erreur!
Le temps qui d'une aile légère
S'élance avec rapidité
Leur découvre la vanité
De cette illusion si chère.
Le passé reste enseveli
Dans les ténèbres de l'oubli.
Le présent n'a pour eux que souci[4] et que peines.
Ils goûtent peu les vrais plaisirs.
L'avenir leur prépare des peines
S'ils satisfont leurs vains désirs.
Quel est donc le bonheur suprême
Dans ce monde avide et trompeur?
C'est de s'étudier soi-même,
D'être de ses devoirs rigide observateur,

1. Variante : pour
2. Le feuillet est déchiré; on voit encore au-dessus de la déchirure des jambages de lettres (un t, sans doute appartenant au mot tromper) et le mot *Seigneur*. Les deux vers suivants se lisent au verso.
3. Adieu : barré au commencement du vers.
4. *Souci* récrit sur *peines*.

C'est d'aimer la vertu, de craindre ses faiblesses,
De supporter en tout[1] les fragiles humains;
C'est de répandre des largesses
Sur les infortunés qui tombent dans nos mains.
H. B. C. (Inédit.)

A cette pensée toute générale, on est embarrassé d'assigner une source précise; on dirait qu'il y a croisement d'antiquité latine, de Lafontaine (pour le mètre) et d'humanitarisme moderne. La pièce, assez coulante et gracieuse, semble d'inspiration complexe. Mais voici, pour terminer, du pur Conciones, du Tite-Live, assez maladroitement traduit. Il ne faut pas que l'aisance et la fermeté de ces vers fassent illusion; Benjamin a laissé perdre toute la nerveuse sobriété de son modèle, et surtout cette archaïque et sombre couleur religieuse qui fait de ce récit[a] l'un des morceaux les plus frappants, les plus importants de l'histoire de Tite-Live; il les a noyés sous une rhétorique banale, inspirée, ce semble, par la lecture d'*Athalie*.

LE DÉVOUEMENT DE DÉCIUS.

Malgré tous leurs efforts, la valeur des Romains
Commençait à céder aux féroces Latins.
L'aile gauche pliait; sa faible résistance
Au reste de l'armée ôtait toute espérance[2].
Dans ce danger pressant le noble Décius,
Levant les mains au ciel, s'écria : « Quirinus[3]!
Souffres-tu que tes fils prennent ainsi la fuite!
D'où vient cette terreur, cette crainte subite?
Faut-il que ces Latins par nous cent fois battus
Se vantent aujourd'hui de nous avoir vaincus!
Revenez sur vos pas. Quoi! malgré mes prières,
Vous fuyez lâchement! Rappelez-vous vos pères,
Vos femmes, vos enfants, vos serments et vos Dieux[4],
Rome, prête à tomber dans des fers odieux! »
A peine avait-il dit que l'ennemi s'élance.
Tout fuit; Décius seul fait encor résistance.
« Mes prières, dit-il, n'ont pu les retenir.
Pour les encourager, mourons, s'il faut mourir.
Courons, il en est temps, où le destin m'appelle,
Courons, et méritons une gloire éternelle.
Les taureaux immolés, les ministres des Dieux
M'ont prédit bien souvent ce destin glorieux.
Pour apaiser le ciel, pour le rendre propice,
S'il faut du sang, s'il faut que le consul périsse,
Dieux, recevez mon sang et sauvez les Romains.

1. *Tout* récrit sur *paix*.
2. Exact. Dans Tite-Live, VIII, 9.
3. La suite est pure invention de Benjamin. Tite-Live commence par le sacrifice, favorable à Manlius, défavorable à Décius. La suppression de cette partie du récit rend la scène à peu près inintelligible. Immédiatement après, Benjamin altère l'ordre du récit latin.
4. Paroles de Manlius aux triaires, après la mort de Décius. (Tite-Live, IX, 10.)
a. Tite-Live, VIII, 9, 10, 11.

Interprète sacré des oracles divins,
Exécutez des Dieux les volontés suprêmes
Et prononcez sur moi les sacrés anathèmes [1]. »
Il dit, et de la main du Pontife tremblant,
Il prend du consulat les pompeux ornements.
De ses yeux un bandeau dérobe la lumière;
Appuyé sur sa lance et penché vers la terre,
Sûr de son propre cœur, l'intrépide héros
Prononce sans pâlir ces redoutables mots :
« Père des Dieux, ô toi, puissant Dieu du tonnerre,
Gardien du Capitol, toi que Rome révère,
Vous, fondateurs de Rome, ô Mars, ô Quirinus,
Vous tous, les autres Dieux en nos fastes connus,
Dominateurs du Styx, puissances éthérées,
Écoutez. Si nos mains par le crime souillées
Ont assumé du ciel le funeste courroux,
Si les Dieux aujourd'hui combattent contre nous,
Si le Ciel aux Latins destine la victoire,
Si ce jour doit de Rome ensevelir la gloire,
Dieux vengeurs, oubliez nos crimes, nos forfaits;
Et sur Décius seul épuisez tous vos traits.
De tous les maux la honte est le seul qu'il redoute.
Qu'à l'instant des Latins l'opprobre et la déroute
Sauvent Rome et les siens; qu'à nos chars enchaînés
Nos ennemis vaincus dans Rome soient traînés;
Que de ce peuple altier l'éternel esclavage
Laisse aux Romains vainqueurs leur gloire sans partage.
Et vous qui partagez mes droits et mes travaux,
Consul, au soin de qui je remets nos drapeaux,
Redoublez vos efforts, encouragez l'armée;
Des Latins par ma mort la perte est assurée. »
Tel le soleil sortant du sein des vastes mers,
Étincelle, éblouit par mille feux divers,
Tel Décius, couvert d'une vive lumière,
Paraît un demi Dieu descendu sur la terre.
Il saisit son coursier, plein de ce noble feu,
Et plus prompt que l'éclair il se dérobe aux yeux.
Son intrépidité, son héroïque audace,
L'éclat éblouissant que lance sa cuirasse [2],
Le fer étincelant qui brille dans ses mains,
Tout porte la terreur et la mort aux Latins.
De ce peuple en courroux la fierté se ranime.
De leurs nouveaux efforts le consul est victime.
Couvert de sang, percé de mille javelots,
Décius tombe enfin, mais il tombe en héros.
Jupiter lui sourit du haut de son empire,
Et Mars presque jaloux le contemple et l'admire [3].
Du tonnerre à l'instant on entend un éclat;
Les Romains rassurés retournent au combat.
Ils adorent les Dieux, et cet heureux présage
Ranime leur valeur, enflamme leur courage.

1. Tite-Live IX, 9, commence par là : Benjamin édulcore la description qui suit.
2. Vers tiré presque textuellement des paroles de Tite-Live.
3. Faveurs dont il n'y a pas mot dans l'écrivain latin.

Tout cède à leurs efforts, c'est un torrent furieux,
Rien ne peut arrêter son cours impétueux.
Des Latins à l'instant ils enfoncent l'armée;
Ils lavent dans le sang leur faiblesse passée;
Tout fuit, tout se disperse, et ce triomphe heureux
Est le fruit de la mort du consul vertueux. (Inédit.)

En somme, quels que soient l'agrément, la délicatesse, la variété de ces petites œuvres, leur premier mérite semble être encore leur précocité. Reculons-les de quelques années, elles perdent toute importance; parmi nos jeunes gens, plus d'un fait mieux et ne marquera pas. Mais pour n'annoncer pas un créateur éminent, elles n'en renferment pas moins beaucoup d'avenir. Elles révèlent une étendue de lectures rare, une finesse critique peu commune, et pour dire le mot, une faculté d'assimilation et de reproduction que Benjamin doit sans aucun doute à son impressionnabilité nerveuse. Le fragment de tragédie surtout est remarquable à cet égard; passions maniées avec adresse, dialogue habilement combiné, vers faciles, bien venus et qui ont de l'âme, nuances de sentiment harmonieuses, il ne manque à tout cela, pour avoir du talent, que d'être moins directement inspiré du modèle.

D'autres pièces familiales et mondaines, dues en partie à la collaboration[a] de tout ce petit monde, feraient mieux augurer de la faculté d'invention personnelle de Benjamin. Mais leur intérêt est surtout de nous le montrer — pour la première fois — en veine ouverte et déclarée de raillerie. Il les écrivit, en 1779, à Lausanne, en pleine ardeur de jeu avec ses cousins. Le temps ne leur a rien ôté du tour mordant et de la gaîté bon enfant que leur trouvait Rosalie.

Mais d'abord, une jolie pastorale, toute de Benjamin, elle, et de son écriture; c'est peut-être la pièce qu'il vint jeter un matin dans la chambre de Rosalie après une nuit d'insomnie. Le tour en est attendrissant, la facture souple et sûre. Benjamin semble rôder avec plaisir autour de ces thèmes libertins innocents et poétiques.

1

Vous me demandez, Rosalie,
Vous me demandez un couplet.
Comment contenter votre envie?
Que ne voulez-vous un bouquet?
J'irais, ma chère Rosalie,
Cueillir des roses, des œillets,
Et je consacrerais ma vie
A cueillir pour vous des bouquets

2

Mais hélas! je ne sais que faire
Pour vous composer un couplet.
J'essaîrai de vous satisfaire,
Mais promettez moi le secret.
Chanterai-je l'amour d'Emire
Ou ceux du courageux Tircis[1]?
Chanterai-je la belle Elvire
Dame du courageux Paris?

1. On se rappelle *Tircis et Amarante*, de Lafontaine (VIII, 13). Emire, Elvire, Paris : noms analogues à ceux des *Chevaliers*.

a. Bibl. crit., nos 13-15; voir ci-dessus, p. 76.

3

Paris aimait la belle Elvire,
Elvire aimait le beau Paris.
Cependant elle se retire,
Elle fuit les jeux et les ris.
L'amour de Paris le dévore.
Agité de soupçons jaloux,
De sa maîtresse qu'il adore
Il craint d'exciter le courroux.

4

De son côté la belle Elvire
Craignait de blesser la pudeur.
En vain l'amour l'excite à dire
Ce qu'elle renferme en son cœur.
De mille désirs combattue,
A l'amour elle va céder.
Mais par la pudeur retenue
Elle se force à se cacher.

5

Enfin Tircis aborde Elvire.
Il veut parler, mais l'embarras,
A l'aspect des appas d'Elvire,
L'interrompait à chaque pas.
Il s'écrie enfin : je vous aime!
Après mille efforts superflus.
Sa maîtresse répond de même
D'un air interdit et confus.

6

Du doux prix de votre constance,
Trop heureux amants, jouissez [1]
Dans ces temps charmants d'innocence.
Jouissez, vous le méritez.

Je ne savais d'abord que faire
Pour vous composer un couplet.
J'ai tâché de vous satisfaire;
Vous m'avez promis le secret. (Inédit.)

Tournez la page, vous lirez :

Dites à Madame votre mère que je suis bien fâché de ne pouvoir pas faire les vers qu'elle m'a demandés, mais que je suis si fatigué que cela me serait impossible, et souvenez-vous que vous m'avez promis le secret.

Pourquoi tenait-il tant au secret? Craignait-il de piquer la belle-mère de Rosalie, en écrivant de préférence pour la belle-fille, et des couplets galants?

Rosalie répondait à ces vers-là, ou à d'autres, sur un ton moins désinvolte :

A Benjamin.

Ne chantez point votre cousine,
Elle ne peut rien inspirer.
Cherchez quelque mine enfantine
Qui sache plaire ainsi qu'aimer.
Pour elle gardez votre muse,
Et votre esprit et vos talents.
Les belles, il faut qu'on les amuse.
L'amitié n'exige pas tant. (Inédit.)

Rosalie avait alors dix-sept ans, Benjamin douze. Je suis très frappé de l'accent défiant et triste de ces vers; le ton de la pauvre Rosalie (qui était contrefaite) est dès lors formé; aussi a-t-elle déjà beaucoup souffert.

Au-dessous de ces vers, et de l'écriture de Rosalie, se lisent ces

1. Cela est écrit par un enfant de douze ans! Voilà une de ces affectations de maturité désabusée dont Sainte-Beuve se serait emparé. On en trouve d'autres vers la même époque, dans la lettre à Mme de Loys. (Bibl. crit., n° 8.)

bouts-rimés, espiègles, saugrenus, équivoques, auxquels a collaboré Benjamin :

BOUTS RIMÉS.

Lorsqu'à Mr. Magnin l'autre jour vous offrîtes
De monter à cheval, de courir au galop,
Pour un ministre c'était trop.
En chaire on ne va pas [si vite.

Je vous demande bien pardon
De n'être pas une merveille.
Je sais au plus manger des macarons,
A vos bons mots prêter l'oreille.

Je voudrais aller en — Afrique.
Ici tous les cœurs sont de — brique.
On croque ceux qui sont — moutons.
On n'aime que les — fanfarons.

Un jour, un trop barbare — loup,
Trouvant une fille — parfaite,
Se jeta sur elle, et d'un — coup,
Cette bergère fut — défaite.

Je donnerai encore cette pièce, que Mlle Achard croit adressée à Villars ou au chevalier de Langallerie, ou peut-être à leur cousin Benjamin ; je me séparerais d'elle sur ce dernier point :

Mon ami tu crois donc avec ta CADENETTE
Gagner les cœurs des filles à la BAVETTE
Crois-moi, contente-toi des mères en BAGNOLETTE
Avec elles le soir va manger des BOULETTES
Tu seras sans rivaux et sans besoins de BRETTE
Tu pourras sur leur front attacher une AIGRETTE
Mais ne tourne jamais un doux regard sur CETTE
Beauté dont le gosier est comme une ALOUETTE
En vain de ces appas tu irais à l' ENQUETE
A peine oserais-tu regarder sa CORNETTE [a].

Ces vers sont de l'écriture de Rosalie et se trouvent au dos d'une lettre de Samuel [b], mais je ne serais pas surpris que Benjamin y eût collaboré ou qu'il en fût l'auteur. Ils ont son accent gaillard et mordant. Je ne crois pas que la fine Rosalie ait jamais eu cette robustesse un peu forte dans la raillerie.

En somme ces petites pièces donnent une idée favorable des amusements de tout ce petit monde réuni à Lausanne chez la grand'mère. Il aime l'esprit, mais sans pédantisme. Tous ses passe-temps sont jeunes, littérature comprise, — et Benjamin ne se distingue pas de ses cousins et cousines à cet égard.

a. Dans Mlle Achard, I, 122 (incomplète). — *b*. De 1779, 35*.

Mais, quand on compare ces pièces de société avec les pièces scolaires qui précèdent, quelle différence! On ne les croirait pas du même enfant. Est-ce que le ton varie avec le sujet et que la verve de Benjamin, tenue en bride d'un côté, prend de l'autre sa revanche? Ou bien est-il grisé par le jeu, le désir de briller, la vanité d'éclipser cousines et cousins? Ou encore faut-il reconnaître ici le divorce de ses deux natures, l'une sérieuse, dans le tête-à-tête et au travail, l'autre railleuse, en société? Peut-on aller jusqu'à conclure que Benjamin a pris dans le monde et pour lui son attitude familière de moquerie? *Les Chevaliers* permettent de préciser un peu la réponse à ces questions, tout en nous ramenant aux conclusions que nous avons tirées des pièces scolaires.

Les Chevaliers, roman héroïque inachevé, en cinq chants, dont M. d'Estournelles de Constant possède le manuscrit [1], sont une œuvre beaucoup plus considérable et vraiment intéressante par sa dernière partie. La personnalité de Benjamin s'y définit plus clairement, ainsi que la nature et le tour de son esprit. Pour la première fois dans tout ce qui nous reste de son enfance, l'ironie apparaît : non pas seulement l'ironie simple et ordinaire, qui ne se distingue de la raillerie qu'en ce qu'elle est plus sourde, plus fourrée, plus pensée, plus triste, — de celle-là l'Épître dédicatoire nous offre un joli exemple, — mais l'ironie double et triple, la grande ironie constantienne, le fameux dédoublement.

Je ne puis donner ici l'œuvre entière; je me borne à sa jolie Épître dédicatoire.

Epitre
A Monsieur Juste Constant

Cher auteur de mes jours

l'on m'a dit que les peres trouvent les ouvrages de leurs fils excellens quoi que souvent ce ne soit qu'un ramas de reminiscences cousues sans art. pour montrer la fausseté de ce bruit j'ai l'honneur de vous présenter cet ouvrage; bien sur que, quoique je laie composé vous ne le trouverez pas bon et que même vous naurez pas la patience de le lire [2]

1. Pagès (1835) signale et apprécie l'œuvre. — Le poéme chante les luttes de Pépin et de ses chevaliers contre les Sarrazins.

2. L'Épître dédicatoire se trouve au verso du feuillet de garde. Menos l'a publiée (p. 9) d'après la copie faulive qu'en possède la bibliothèque de Genève.

Les chevaliers
Roman héroïque
Par H.....
B.... C.....
De R.....

ingenium — misera fortunatius
arté
A Brusselles
1779

On ne peut raisonnablement demander aux *Chevaliers* que des indications sur l'avenir de Benjamin. Je dirais d'eux volontiers qu'ils n'annoncent rien, ou qu'ils annoncent un analyste, un ironiste, un esprit.

La poésie en est absente, comme de toutes ces petites œuvres : la poésie, c'est-à-dire l'aimable épanouissement des choses, l'imagination, le rêve, le vaporeux, l'émotion, l'harmonie. Dans ces cent quarante et une pages, on ne trouverait pas, je crois, une seule image qui montre que Benjamin a seulement jeté les yeux sur la nature; elles lui viennent toutes de ses lectures; par quoi se décèle sûrement le caractère livresque et mondain de son éducation. La sensibilité se trahit par quelques traits pénétrants, mais ils sont rares, et le souvenir de Virgile n'y est pas étranger. Rien non plus qui fasse attendre la chaleur et l'enthousiasme que Rousseau avait réintroduits dans notre prose. Benjamin a été décidément élevé dans la pure tradition classique, par les idées, sous l'influence prépondérante de l'encyclopédisme français, à l'école de Voltaire, aux antipodes de Rousseau, dont il ne semble pas avoir été jamais touché, si ce n'est indirectement, par Chateaubriand. S'il tient au romantisme, ce ne sera pas par l'imagination ni par le style, mais par les orages du cœur et le tour du caractère; ni poète, ni artiste, mais moraliste; trop intelligent d'ailleurs pour assister à la grande renaissance littéraire du XIXe siècle sans lui emprunter ce que son propre tempérament ou ses habitudes personnelles pourront admettre de ses magies, de ses mensonges.

Par contre on retrouve dans ce roman les traces de vastes lectures et les preuves d'un sens critique rare à cet âge. La Bible, Homère, Virgile, la Bibliothèque des romans, Racine, ont laissé d'amples souvenirs dans l'esprit de cet enfant et s'allient les uns aux autres avec une gaucherie aimable. Benjamin a saisi avec une faculté d'analyse, reproduit avec une souplesse peu communes les procédés les plus apparents et les caractères les plus intimes de l'épopée antique. Exordes, d'une simplicité noble ou d'une emphase modeste; catalogues de guerriers, images, apostrophes, répétitions, discours,

magie, merveilleux, duel de peuples, il utilise tout cela industrieusement, ni plus mal ni mieux que bien des poètes très mûrs.

Il s'élève d'ailleurs très au-dessus de l'imitation dans le dernier chant, par le goût et l'intelligence des questions philosophiques. Je ferais assez bon marché des quatre autres, mais non pas de celui-là, qui nous donne une haute idée de l'esprit de Benjamin. Il porte sur le rêve, son origine, la créance qu'il mérite. Benjamin a très heureusement compris et mis en scène plusieurs nuances du rationalisme et du fidéisme; quelques raisonnements fins et fermes se lisent avec un réel plaisir. J'entends qu'il a été aidé; je suppose que ces idées lui furent exposées à propos d'un songe de tragédie; mais il garde le mérite de se les être très bien assimilées et de les avoir très bien reproduites. On voit s'éveiller dans ce cinquième livre sa vigoureuse et pénétrante raison. Sa psychologie, si j'ose dire, n'est pas moins remarquable. Benjamin possède une connaissance des hommes assez peu ample encore, mais déjà sagace et triste; il pressent quelques-uns des intérêts, des systèmes et des passions qui les font mouvoir. Le courtisan loyal, le courtisan obséquieux, le courtisan mielleux et perfide, le courtisan politique, le dévot irritable et étroit, l'homme indépendant, le rationaliste, l'épicurien se dessinent dans son roman en traits pâles encore, mais précis. La ressemblance de cette psychologie avec celle de la grande lettre démontre à l'évidence qu'elle appartient à Benjamin.

Enfin, la conviction ne manque pas à ce poème, et pourtant Benjamin s'en gausse abondamment. Son attitude favorite se forme. Il commence à se moquer de ce qu'il pense et de ce qu'il fait, au moment même où il le fait et le pense sérieusement. Tandis qu'il s'occupe, non sans peine, à agencer les détails de son épopée, son démon s'éveille en lui et se rit de sa peine et de son invention. Sa fantaisie porte surtout sur les noms propres, que l'on dirait faits pour une légende des siècles burlesque, tant ils sont bariolés, sonores et ridicules : on les retrouvera plus tard, tout à fait sérieux cette fois, dans le *Siège de Soissons*. Beaucoup sentent d'une lieue la parodie; mais, de plus, une ironie imperceptible accompagne en sourdine les prouesses des *Chevaliers* : Benjamin fredonne un livret sérieux sur une musique irrévérencieuse. Ceci est nouveau, — les lettres d'enfance ni les petites pièces mondaines n'en donnent même l'idée, — et conduit (peut-être) à une conclusion grave.

En comparant à l'ingénuité des lettres l'ironie des *Chevaliers*, on se confirme dans l'idée que l'ironie n'était pas naturelle à Benjamin; on rencontre pour la troisième ou la quatrième fois l'affirmation

d'*Adolphe* dont la vérité me paraît certaine. Mais enfin voici l'ironie qui se manifeste chez Benjamin vers sa douzième année. D'où sort-elle? De sources probablement complexes. — En partie de l'éducation, trop intellectualiste. Le sens critique, hyperesthésié, domine et juge une invention poétique ou romanesque inférieure, et s'en amuse, et n'y veut pas renoncer parce qu'il s'en amuse. — En partie du père. Son attitude d'observation sarcastique ou froidement curieuse, mais que ne suit jamais aucune défense, aucun empêchement, aucun acte, a pu modeler l'attitude de son fils à son insu même. C'est lui encore qui révèle à Benjamin l'humeur persiflante de la famille et qui l'en pénètre[1]. Si l'ironie tient pour une part au tempérament de Benjamin, c'est sans doute par ce biais-là, ou par celui-ci : elle est peut-être l'une des formes de la timidité qui s'éveille à l'approche de la puberté. Le timide croit, en se frappant lui-même, ôter aux autres l'idée et l'envie de le faire; il leur demande grâce en se punissant. L'Épître dédicatoire, à moins qu'elle ne vise simplement à l'esprit, justifierait assez bien cette explication, mais non pas le corps de l'ouvrage, où Constant ne plaide pas pour lui-même. — Et enfin des livres, en grande partie. Il importe, peut-être, de noter que cette ironie se manifeste pour la première fois dans une œuvre littéraire. Je la crois très largement d'origine livresque, et serais bien étonné que Voltaire n'eût pas passé par là. Ne rentrerait-elle pas pour Benjamin dans l'attitude nécessaire, naturelle, d'un écrivain mis en face de son papier? Ne serait-elle pas dans une certaine mesure, un raffinement de distinction, une imitation, une pose? La littérature aurait trouvé dans le caractère des soutiens assez forts; le tout aurait fini par s'amalgamer et par s'imposer à la fois comme une nécessité et comme une élégance.

Il se peut que dès lors l'intellectualisme ait fait assez de progrès chez lui pour le couper en deux, et qu'on doive distinguer en lui les deux Constant : le Constant primitif et intérieur, passionné et sagace, spirituel et aimant, sensuel et penseur, ardent et refroidi, profondément intelligent, nullement railleur, dont l'attitude naturelle est sérieuse, qui a écrit tant de lettres attachantes et tant d'écrits convaincus; puis le Constant extérieur et social, postérieur à l'autre, qui souvent s'en tient près, souvent s'en éloigne, empoisonné et dévoyé qu'il est par la vanité ou la timidité, boute-en-train violent, malin et railleur, dont le Constant littéraire, l'ironiste, serait une complication, une grimace tourmentée et triste.

1. « Revoyez... ce ton d'ironie qui est le style de ma famille... » A Mme de Nassau, 24 mai 1794.

CHAPITRE V

VUE D'ENSEMBLE

Le tempérament : nervosisme. — L'éducation, directement opposée à ce qu'elle aurait dû être, fournit un aiguillon : la vanité; et point de frein, sinon pourtant la timidité, et l'intellectualisme. — La sensibilité de Constant.

En regard du Benjamin réel, tel qu'il se révèle à nous par les témoignages primitifs irrécusables, dressons les influences générales qui ont dominé son enfance, et essayons de préciser l'action de son éducation sur son tempérament.

Le trait saillant, dominateur, de Benjamin, celui que nos documents (le style des lettres compris) établissent avec le plus de certitude et qu'il faut garder toujours présent à l'esprit, c'est la puissance et bientôt le déréglement du système nerveux. Voilà le fonds physiologique, l'apport héréditaire, la constitution même. Benjamin a une ardeur, une fougue, une agitation qui se dépense en sauts, gambades, mouvements, idées, sentiments, travaux de tout ordre, railleries, violences : rien ne se fait en lui avec calme, tout finit par prendre l'allure d'une sarabande. C'est une mobilité et une tension perpétuelles, un tourbillon[1]. On reconnaît ici le fonds puissant

1. Aux témoignages que j'ai déjà donnés, j'en puis ajouter bien d'autres : « Il (mon père) avait dans l'esprit je ne sais quoi d'ironique qui convenait mal à mon caractère. Je ne demandais alors qu'à me livrer à ces impressions primitives et fougueuses qui jettent l'âme hors de la sphère commune et lui inspirent le dédain de tous les objets qui l'environnent. » (*Adolphe.*) — « J'étais d'un emportement frénétique... » (*Cahier Rouge.*) — « Le jeune homme, avec des passions d'une grande vivacité... » (Charles, à ses sœurs, 4 décembre 1786.) — « Il avait les passions fort vives et était peu disposé à les tenir en bride. » (Charles, *Journal.*) — « Son fils Benjamin annonça de bonne heure de grands talents et des passions ardentes.... Entraîné par ses passions et son amour-propre... » (Rosalie, *Cahiers Verts*, 1792.) — « Je sens qu'il serait difficile de faire une apologie d'une vie si agitée, si remplie d'événements politiques et amoureux; mais avec des passions vives... » (Rosalie à Charles, 1808.) — « J'ai écrit à Benjamin. Tu le peins fort bien; l'habitude d'être toujours sous l'empire d'un sentiment très vif rend le cou-

qui faisait la longévité des membres de sa famille; c'est de ce fonds primitif d'énergie vitale qu'il tirera plus tard et ses passions et ses folies, de ce même fonds que dérivera aussi son intellectualisme. Ce vouloir-vivre intense se trouve à la base de toutes les vies prodigieuses, de tous les caractères célèbres qui ont étonné le début du XIXe siècle; il est nécessaire pour produire le personnalisme puissant des héros, des surhommes. Constant l'avait, comme Chateaubriand, comme Byron, et tant d'autres[1]. En eux tous on distingue, avec des différences (vanité chez Constant, orgueil chez Chateaubriand, vanité et orgueil chez Byron), le même fonds original puissant, la même force rebondissant sous les découragements faciles, le même ressort qui les redresse toujours, faux blasés, pour de nouvelles expériences.

Benjamin est un violent (à froid) qui cherche la passion, et à son défaut la sensation effrénée et multipliée.

Les natures de ce genre sont les plus dangereuses de toutes. Elles ont besoin d'une direction plus fine, plus large, et plus ferme que les autres. Elles peuvent beaucoup pour leur bien et pour leur mal. C'est d'elles que sont faits les trois quarts des saints, et peut-être tous les saints authentiques. La vraie sainteté consiste dans l'immolation à Dieu ou à ses semblables d'une nature puissante que l'on a matée et que l'on mate encore chaque jour. Mais supposez que trop peu contenues, mal surveillées, mal dirigées, elles se déploient de tout leur essor et partent à la conquête du monde, vous avez les grands hommes de plaisir et de joie, les passionnés de tout genre qui se satisfont, obscurément ou glorieusement, superbement ou mesquinement, de création, de possession ou de songe. Ceux-là enveloppent dans leur caractère deux causes de malheur et de ruine, soit qu'ils trouvent le monde plus étroit que leurs facultés ou plus fort par son conser-

rant de la vie fade et ennuyeux. C'est ce qui lui donne l'air blasé et qu'il n'est rien pour ceux qui ne lui sont rien. » (Charles, *Chronique sociale*, I, 21 juin 1813.) — « J'ai été tout étonnée des beaux cheveux de Benj. et aussi du reproche qu'on lui fait de se refuser à un mouvement d'impétuosité. On peut tout attendre du temps, comme disait ma bonne tante. » (Rosalie à Charles, 5 novembre 1820.) — « Je crois que les béquilles dont il est forcé de se servir lui ont été utiles. L'obligation de rester en place, de renoncer à chercher sans cesse des nouvelles jouissances et de renoncer aux plus matérielles, a calmé la grande agitation qui le dévorait et a tourné la grande activité de son esprit vers un travail plus assidu et des études plus réfléchies... » (Charles, *Journal d'un voyage fait en 1822*, Paris, 9 mars.) — « Sa santé est en effet fort détruite. Il l'a brûlée par les deux bouts. Il s'est toujours dit et aux autres qu'il ne faisait aucun cas de la vie; la vieillesse l'épouvante. Je veux jouir quoi qu'il en coûte, a-t-il dit, et ne jamais prévoir les conséquences; je veux vaincre aujourd'hui : arrive ce qui pourra demain. Il a fallu que sa machine fût de bon métal et bien construite pour n'être pas plus caduque. » (Charles, *Chronique sociale*, 30 mars 1829.) Etc. (Inédit.)

1. Sans oublier Nietzsche. Il serait très intéressant d'envisager Constant du point de vue nietzschéen; mais je n'ai pas le temps de m'attarder à cette critique tout actuelle.

vatisme massif que leur violence conquérante, et qu'ils se brisent contre lui; soit qu'ils aient trop présumé de leurs nerfs et qu'ils les trouvent moins résistants que leurs désirs; et alors l'usure nerveuse risque de les conduire, surtout s'ils y ajoutent, comme Byron, comme Chateaubriand, comme Constant, le piment d'un esprit curieux, rare, et bientôt désenchanté, au desséchement, à l'ennui, au dégoût sincère et menteur à la fois, et s'ils n'y prennent garde, à l'épuisement[1].

Il n'est pas certain qu'aucune éducation morde sur ces natures excessives; mais on conçoit que seule une discipline prudente et forte, ou à son défaut une haute raison personnelle, qui se concilie d'ailleurs assez malaisément avec cette grande nervosité, puisse les défendre contre l'espèce de fatalité physiologique qu'elles portent en elles-mêmes.

Tous ses biographes, sans exception, vont répétant que Benjamin n'a pas reçu d'éducation. Ils confondent. Ils n'admettent de principes que les principes spiritualistes, ni d'éducation que l'éducation par la morale traditionnelle[2]. C'est une erreur dont la raison critique a fait justice. Partout où, même avec beaucoup de décousu, il y a suffisante convergence des forces vers une forme de caractère déterminée, il y a éducation. Ce fut le cas de Benjamin. Rarement discipline tourna par plus de voies diverses un enfant vers un but moins variable : l'égotisme, et, s'inspirant d'une idée générale orga-

1. Il est clair (par définition) que cette nervosité ne peut pas se soutenir toujours; elle a ses hauts et ses bas, et les circonstances, d'autre part, lui fournissent un aliment ou la font retomber à plat. Constant en a défini le rythme intérieur dans son *Cahier Rouge* (76-77) : « Car j'ai une telle paresse et une si grande absence de curiosité que je n'ai jamais de moi-même été voir ni un monument, ni une contrée, ni un homme célèbre. Je reste où le sort me jette jusqu'à ce que je fasse un bond qui me place de nouveau dans une tout autre sphère. Mais ce n'est ni le goût de l'amusement, ni l'ennui, ni aucun des motifs qui, d'ordinaire, décident les hommes dans l'habitude de la vie, qui me font agir. Il faut qu'une passion me saisisse pour qu'une idée dominante s'empare de moi et devienne une passion. C'est ce qui me donne l'air assez raisonnable, aux yeux des autres qui me voient, dans les intervalles des passions qui me saisissent, me contenter de la vie la moins attrayante, et ne chercher aucune distraction. » — De même à Mme Récamier, 3 septembre 1814 : « Il y a en moi un point mystérieux. Tant qu'il n'est pas atteint, mon âme reste immobile. Si on le touche, tout est décidé »; et à Mme de Charrière, 3 décembre 1794, dans Melegari, 421. — Un autre aspect notable de cette nervosité, c'est qu'elle laissera tout son sang-froid à Benjamin dans le danger : « Je ne me donne pas pour plus courageux qu'un autre, mais un des caractères que la nature m'a donnés, c'est un grand mépris pour la vie, et même une envie secrète d'en sortir pour éviter ce qui peut encore m'arriver de fâcheux. Je suis assez susceptible d'être effrayé par une chose inattendue qui agit sur mes nerfs. Mais dès que j'ai un quart d'heure de réflexion, je deviens sur le danger d'une indifférence complète. » (*Cahier Rouge*, 96.)

2. C'est en ce sens qu'il faut entendre les perpétuelles lamentations de Rosalie sur l'insuffisance de cette éducation. Elle ne tarit pas. (Lettres à Charles, de septembre 1809, 29 décembre 1815, 12 et 19 juillet 1816, 25 juin 1819, etc.)

nisatrice, le dirigea vers une fin plus précise, toujours la même : cultiver son intérêt, surchauffer son talent, atteindre à la gloire. Que l'on trouve cette éducation mauvaise, je le comprends, et je ne la trouve pas bonne moi-même. Mais ce fut une éducation, et Benjamin, livré à lui-même depuis l'âge de quatorze ans, saura en tirer toutes les conséquences.

Mauvaise, n'est pas le mot. Benjamin reçut une éducation non pas même inadaptée ou inadéquate, mais directement opposée à son caractère. Son esprit masqua son tempérament à ses proches, ou peut-être son exubérance parut-elle longtemps une gentillesse et une grâce, qui faisaient valoir son esprit. Tout en développant avec raison sa forte intelligence, la discipline à laquelle il fut soumis négligea sa dangereuse nervosité, et laissa s'éployer à l'aise une agitation que la sagesse bourgeoise et humaine commandait d'envelopper, s'il se pouvait, de concentrer et de régler. On cherche vainement le frein dans cette éducation. Les dévouements et les croyances qui dirigent ou retiennent l'activité des autres hommes ont beaucoup moins manqué à Benjamin qu'on ne l'a dit; mais aucun n'avait assez de force pour organiser sa vie. De la religion, il en eut, tout comme un autre, mais pas plus qu'un autre, et c'est peu. Quelques pratiques, froides; quelques prières, cérémonieuses; nulle piétié intérieure, nulle foi agissante. Le sentiment de la famille, il l'eut aussi, très suffisamment, très raisonnablement, plus que d'autres auxquels personne ne reproche leur indifférence, et jusqu'à lui faire de grands sacrifices; mais sa grand'mère morte, son père si lointain et si bizarre, il n'avait point d'affection qui le préservât des pires débordements. La science, il ne sut de longtemps ce qu'elle est, si l'on entend par elle l'amour et la recherche du vrai, et la subordination dévorante des autres activités à cet amour et à cette recherche. Du devoir moral et du devoir social, il n'eut longtemps non plus aucun souci, habitué qu'il fut de bonne heure, malgré sa générosité native, à se considérer comme le centre des choses, comme un être solitaire, unique, en dehors duquel rien n'existait que pour sa récréation ou son plaisir[1]. Seul, son égoïsme, s'il avait interprété les leçons de son père dans le sens où son père les lui donnait, aurait pu le retenir dans la voie de folies et de jouissances où il se dispersa. Mais il était jeune, ardent : il mit son égoïsme dans la satisfaction de toutes ses fantaisies, l'assouvissement de tous ses

1. « ... Je combats de toutes mes forces cette indifférence pour le vice et la vertu, qui a été le résultat de mon étrange éducation et de ma plus étrange vie.... » Etc. (A Mme de Charrière, 17 mai 1793; ci-dessous, à sa date).

désirs, le pressurage forcené de la vie. Son égoïsme fut expansif, non restrictif, et lui devint un merveilleux conseiller de déréglement.

Par contre, à défaut du frein, l'éducation fournit l'aiguillon, qui piqua Benjamin au vif et précipita son allure jusqu'au vertige. Comme si sa nervosité ne suffisait pas à produire la plus funeste agitation, son père et ses précepteurs prirent à tâche d'y mêler le plus admirable ferment qui se puisse concevoir : la vanité! Il y a chez Benjamin un Brummel supérieur, qui ne met pas son amour-propre à la coupe de ses vêtements ni à la rareté de ses cravates, un Alcibiade plus intelligent et plus raffiné, qui trouverait inélégant (et inhumain) de couper la queue de son chien. Or, qu'on essaie de mesurer à quelles folies une nervosité frénétique fouettée par une vanité débordante peut entraîner un jeune homme d'ailleurs pétri d'esprit : je défie qu'on y trouve un terme.

Qu'on ne croie pas, cependant, que Benjamin pencha tout entier d'un seul côté, sans contrepoids ni résistance. Son caractère n'est pas si simple, ni sa formule si banale. Sans même parler des contrariétés secondaires que devait faire naître la désharmonie profonde de sa nature, sociale, expansive, généreuse, affectueuse, et de son éducation, étroite, artificielle, littéraire, solitaire, fermée, son caractère repose sur deux contradictions, l'une fondamentale : la timidité; l'autre superficielle, mais grave encore par ses conséquences : l'intellectualisation, si j'ose dire.

La timidité ne s'est pas encore décelée nettement chez Benjamin, et nous n'avons pu que la soupçonner au passage; j'en fixerai donc plus tard les sources et les aspects, quand elle sera déclarée. Mais elle fait à n'en pas douter partie intégrante de son caractère total, elle en est un des ressorts essentiels. Etudions-en donc ici le jeu sur les autres ressorts.

Or il est évident que leur action à tous se contrarie directement. Tandis que la nervosité, fouettée par la vanité, prend chez Benjamin une force de propulsion énorme, la timidité prend un pouvoir d'inhibition non moindre; et dans le cours ordinaire de sa vie, le malheureux fut tiraillé, déchiré par ces forces hostiles. De là vinrent son agitation démesurée et heurtée, ses innombrables coups de tête et ses promptes retraites, son illusionisme sentimental et ses réveils presque immédiats. Les natures harmonieuses et libres écoulent à chaque instant leur trop-plein de sentiment et de pensée; leur production et leur expansion se tiennent en équilibre. Ceux au contraire qu'un tempérament excessif jette en avant, mais dont cette

humilité obscure qu'est la timidité paralyse la facilité d'émotion ou d'expression, vivent dans une alternative continuelle de déchaînement et de resserrement, de fébrilité et d'atonie, d'effervescence et de prostration, d'abstention et de débauche; aux périodes de tassement succèdent de brusques explosions. Une incertitude générale se mêle aussi à toute leur activité, parce que la timidité déconseille ce que soufflent le tempérament et la vanité. On conçoit d'ailleurs que, dans les grandes occasions, les occasions désespérées, il puisse y avoir renforcement de la nervosité ou de la vanité, ou des deux, par la timidité : n'étant pires téméraires que les timides une fois lancés, ni vanité plus extravagante que celle que la timidité a trempée dans l'ombre. Tous les obstacles disparaissent alors, toutes les barrières s'abaissent, et le nerveux se précipite, tête baissée, de tout son être, dans ses fantaisies meurtrières ou saugrenues.

Il existe un second ressort d'arrêt, mais plus superficiel, dans le caractère de Benjamin. Son éducation intellectualisa ce qu'elle ne refréna pas. Elle emprisonna une nature ardente sous un vernis de cérébralité. Elle la glaça à la surface, pendant que la lave continuait à bouillonner par-dessous. Elle imprima une expression froide, une allure contrainte à des passions brûlantes. Elle développa la tête au détriment du cœur et du caractère. Elle exaspéra la clairvoyance critique, sans lui donner aucun pouvoir sur le principe d'action.

On a défini Constant un cérébral sensible. La définition est juste, mais pour l'homme. Si l'on veut suivre la chronologie, il faut le définir un passionné et un sensible cérébralisés.

Sa sensibilité se terra par les mêmes raisons que son intelligence s'hypertrophiait et que ses passions s'exaltaient à froid. La passion se subordonna chez lui, très souvent, à la vanité, qui est une passion d'ordre intellectuel; de même la sensibilité se réfracta presque toujours à travers l'intelligence, toutes les fois qu'elle ne fut pas touchée assez fort pour jaillir et s'épancher ingénument. Elle prit un aspect sec, gris, fané, pareil à celui des arbres du midi, que ronge la poussière. Elle resta puissante, cependant, et c'est ne rien comprendre à Benjamin que de la révoquer en doute; toute sa vie fut, proprement, une longue aspiration douloureuse et impuissante vers l'amour. Les contemporains et des juges malveillants ont pu s'y tromper, mais l'expérience sentimentale s'est trop accrue pour que nous puissions encore méconnaître la sensibilité de Constant. C'est une sensibilité d'intellectuel; il est nécessaire, pour l'interpréter correctement, de procéder à des transpositions.

Et c'est une sensibilité de timide. J'ai indiqué l'action de la

timidité sur la nervosité et la vanité; mais il est fort curieux et fort important d'en suivre les effets sur les autres ressorts du caractère. Combien n'affine-t-elle et n'accroît-elle pas la sensibilité, par exemple, mais aussi combien ne la dévoie-t-elle pas! Elle la gèle, la renfonce dans l'âme, en paralyse l'expansion. Et elle en provoque l'explosion, par l'incapacité même dont elle la frappe ordinairement. Elle la déséquilibre et la désocialise. Elle grandit le romanesque, qui est l'imagination de la sensibilité, sa manière d'échapper à soi-même et au monde.

La timidité confirme encore admirablement l'égoïsme, si même elle n'est une de ses sources, en repliant le timide sur lui-même. — Oui, mais elle le tempère aussi en retenant le timide chez lui. Et ainsi Benjamin n'aura guère l'égoïsme actif, offensif, féroce, qui empiète à chaque instant sur les droits et les intérêts d'autrui; il se bornera à l'égoïsme passif, solitaire, défensif, âpre aussi, qui vise simplement à déjouer l'égoïsme des autres. D'autant que sa mobilité nerveuse et sa sensibilité ne lui laisseront guère les moyens de suivre longtemps un plan d'agression. — Mais son besoin d'émotions violentes ne pourra-t-il pas le jeter à des actes malfaisants et douloureux pour autrui? — Il est vrai. Constant aura donc les deux égoïsmes, mais l'un seulement, le négatif, avec résolution et persistance, et encore, tempéré de bonté [1].

La timidité aiguise l'ironie de plus d'une manière. J'en ai parlé, je n'y reviens pas.

La timidité renforce la réflexion, qui est proprement le dédoublement du moi. Elle accroît l'intellectualisme, et de leur action combinée naît l'opposition du moi individuel et du moi social, du moi sentant et du moi pensant, ainsi qu'un affinement singulier de la faculté d'analyse [a].

Mais combinez maintenant l'affectuosité avec la nervosité, vous concevrez la mobilité sentimentale de Constant [2].

On pourrait poursuivre cette analyse. A leur tour les forces secondes du caractère jouent perpétuellement les unes sur les autres. Toutes ces actions, étant tantôt cause, tantôt effet, font un écheveau tellement enchevêtré qu'on s'y perdrait facilement. Mais peu importe

1. « Je n'avais point cependant la profondeur d'égoïsme qu'un tel caractère paraît annoncer : tout en ne m'intéressant qu'à moi, je m'intéressais faiblement à moi-même.... » (*Adolphe*, chap. I.)

2. « Je portais au fond de mon cœur un besoin de sensibilité dont je ne m'apercevais pas, mais qui, ne trouvant point à se satisfaire, me détachait successivement de tous les objets qui tour à tour attiraient ma curiosité. » (*Adolphe*, C. I.)

a. Voir l'ouvrage classique de Dugas.

la manière dont on conçoit dans chaque cas particulier ce mécanisme : il est certain qu'une intrication aussi serrée de forces aussi contradictoires et aussi vigoureuses est extrêmement rare; non moins rare, une aussi parfaite mise en valeur du tempérament par l'éducation. Les causes historiques s'emmêlent dans les causes psychologiques et les embrouillent encore.

Mais comment voulez-vous que le malheureux se dépêtrât d'un pareil caractère, et que ses actes eussent le sens commun?

Et qu'est-ce que les ennemis, toujours sommaires, et les amis, souvent légers, pouvaient y comprendre? Presque personne ne l'a connu vraiment; la postérité même, toutes pièces en main, n'y arrive qu'à grand'peine.

LIVRE II

LA SECONDE ÉDUCATION DE B. CONSTANT

TIMIDITÉ ET PESSIMISME

(1780-1787)

La seconde éducation fut merveilleuse pour développer les germes qu'avait semés la première. Benjamin s'en va de pays en pays, d'université en université, seul, libre, sans contrôle, frein ni règle que ceux de ses maîtres ou maîtresses de pension. Il vit, soit dans le monde, qui a eu longtemps le pouvoir d'exaspérer ses plus mauvais instincts, auprès de princes et de grands qu'il se pique d'amuser par ses excentricités, et qui s'amusent de lui comme d'un jouet, — soit dans un cercle de jeunes gens intelligents, impatients de se distinguer, pleins d'émulation et d'ardeur, mais aussi fort amis du plaisir, — soit dans la solitude, où s'amassent les réserves nerveuses qui éclateront en fusées d'esprit et de folie : le plus souvent dans une pension, quelquefois à l'hôtel, rarement dans la maison de son père. Il n'a plus de devoirs à remplir qu'envers lui-même ; sa grand'mère est morte, son père plus absent que jamais ; seules ses camaraderies et ses amitiés lui imposent des charges, mais qui ne sont guère des devoirs, et elles les compensent par les entraînements de toute nature qu'elles multiplient autour de lui, le coup de fouet qu'elles donnent à son agitation, l'extension qu'elles apportent à son culte du talent et de la gloire. Benjamin commence à s'aimer uniquement, réserve faite des amitiés de choix qu'il se crée et dans lesquelles son égoïsme trouve encore à glaner, quand son sentiment, très sincère, s'est satisfait. Et comment ne prendrait-il pas dans une liberté si entière l'horreur de toute contrainte ? Enfin l'espèce d'abandon dans lequel il vit, sans soutien ni réconfort aux heures pénibles, favorise les progrès de la timidité, d'autant que la puberté approche, ou est là. Dans ces conditions, sa nervosité peut se donner toute carrière, et sa vanité, et son égoïsme aussi, et son intellectualisme se développer à l'aise, et sa sensibilité se refroidir, du moins celle qui obéit à la « nature » et qui a la famille pour objet,

enfin l'amoralité ou l'immoralité croître démesurément. Un ennemi malin aurait voulu lui ménager l'adolescence la mieux faite pour continuer dignement son enfance, qu'il ne s'y serait pas pris autrement que ne le fit son père, à excellente intention.

L'un des aspects frappants de cette période, c'est la dissociation croissante du caractère et de l'intelligence. Benjamin a pu dans le *Cahier Rouge* tenir registre de ses folies et mentionner à peine ses études; inversement, j'ai pu reconstruire en partie, dans le détail, son développement intellectuel sans me souvenir de son développement passionnel et moral. Hormis cette région commune où le tempérament et l'esprit se rejoignent dans l'individualisme qui les unit, on dirait de deux êtres différents. Liés par la racine, chacun pousse de son côté son tronc et ses branches, sans influence ni contrôle de l'autre. Jamais l'être sérieux, sensé, raisonnable qu'est Benjamin au travail n'arrête l'autre Benjamin dans une extravagance; et jamais l'extravagant, en rentrant dans son cabinet de travail, ne garde la tête troublée par les fumées de ses folies. Grâce à cette division de lui-même, Benjamin ne perdit rien, sous la discipline universitaire, de son étincelante originalité native; ni son humour, ni sa grâce ne plièrent d'une ligne; mais ils se concentrèrent, si je puis dire, dans une moitié de lui-même et laissèrent échapper l'autre moitié. Benjamin sera toujours (au moins) deux hommes très distincts, qui ne se mêleront guère : le penseur à peu près toujours grave, le causeur à peu près toujours plaisant, l'écrivain qui se déride rarement, l'homme qui se prend rarement au sérieux. Il fut, mais séparément, une folie et une raison, au lieu de se mouvoir, comme la plupart des hommes, dans une combinaison variable d'insanité et de bon sens tempérés.

CHAPITRE I

LE DÉVELOPPEMENT DU CARACTÈRE
LA TIMIDITÉ

A Oxford (1780). — En Hollande et en Suisse (1781) : première amourette. — Erlangen (1782-1783) : Le milieu. Première maîtresse... platonique. Premières complications. Le jeu. — Édimbourg (1783-1785) : Premier ami. Encore le jeu. — Paris (1785) : Dissipation. — Bruxelles (1785) : Premier amour. Ses conséquences. — Lausanne (1785-1786) : Piqûres sentimentales. Fausse maîtresse. Extravagances. — La timidité.

[a] Dans le courant de l'année 1780, Benjamin n'ayant que treize ans, son père le mena à l'Université d'Oxford. Sans doute Juste était dégoûté de l'éducation domestique par tant d'expériences malheureuses[b]; mais je pense qu'il suivait aussi, beaucoup plus tôt seulement, la tradition de sa famille. David, son grand-père, qui avait commencé son tour d'Universités[c] vers dix-sept ou dix-huit ans; son oncle Marc Rodolphe, à qui, le 20 novembre 1688 (il avait vingt ans passés, étant né le 12 février 1688), le Conseil de Lausanne « donne attestation de sa naissance pour aller en quelque académie se perfectionner en sa profession de médecin »; son père Samuel, qui entre au service de Hollande à l'âge de vingt-trois ans; son

a. Bibliographie. — Mes deux sources principales sont : pour Erlangen, la *Relation du voyage* que fit Nicolaï, en 1781, dans l'Allemagne du Sud, l'Autriche et la Suisse. Cette relation parut en 1783; elle est donc exactement contemporaine du séjour de Benjamin. J'en dois la connaissance à M. Belouin, professeur de littérature allemande à l'Université de Caen (y joindre Stein et Müller, excellent ouvrage de vulgarisation et de mise au point, avec photographies, etc.); — pour Édimbourg, les *Mémoires de Mackinstosh*, qui portent sur la même période que le *Cahier Rouge* et qui lui fournissent un commentaire merveilleusement précis. Quoiqu'écrits à des dates différentes et loin l'un de l'autre, sans influences ni infiltrations réciproques, leurs deux récits concordent absolument. Mackintosh (*Mémoires*, II, 275) et Constant se perdirent de vue jusqu'en 1814; le *Cahier Rouge* est de 1811. Y joindre Cockburn, et, comme livres modernes, Grant, Mac Cosh, Angellier, etc. — *b. Cahier Rouge*, p. 7. — *c.* Arch. Cant. Vaud, Kirchen und Academie Geschäften, 7, 29 novembre 1701; Épître de son *Cicéron*; Salchli.

autre oncle Jean Augustin, à qui le Conseil accorde, le 30 mai 1717 (il avait été baptisé le 20 juillet 1696), « attestation franche avec un louis d'or vieux de viaticum[a] »; ses frères David-Louis, Philippe Germain, François Marc Samuel, qui suivent tous trois la carrière des armes au service de Hollande; lui-même, Juste Constant, entré à dix ans dans le régiment de son père comme cadet actif; son cousin germain Samuel Henry, ses neveux Guillaume Anne, officier en Hollande, Auguste, officier en Prusse, David Louis Juste et Victor, officiers en Hollande, Charles, que son père place à treize ans et demi, en 1776, dans un boarding school d'Angleterre, avant qu'il parte bravement pour la Chine, d'autres encore sans doute, que l'on ne connaît pas, se sont expatriés. C'est l'usage de l'aristocratie vaudoise.

Sur la plupart de ces ancêtres, qui ont commencé de bonne heure une carrière souvent dure, Benjamin a l'avantage de quitter son pays pour parfaire, selon son plaisir, sa libre éducation. Il le doit à la tendresse et à l'ambition de son père, qui, souvent maladroit dans le choix des moyens, rêve du moins pour lui de grandes destinées, et l'y prépare par une grande éducation.

Charles de Constant nous fait mesurer par son *Journal* le bonheur de Benjamin. Lui aussi, quatre ans auparavant (et peut-être son exemple ne fut-il pas étranger à la décision de Juste), on l'avait envoyé en Angleterre, mais dans de bien autres conditions :

[b] J'avais treize ans et demi lorsque mon père, qui m'avait destiné au commerce, m'envoya dans un boarding school, en Angleterre. Je partis au mois de juin 1776, dans une voiture de Dejean, le voiturier aubergiste, et seul de ma bande, sans être surveillé par personne; deux voitures pleines cheminaient ensemble. Nous mîmes quinze jours à faire la route. Les personnes qui étaient mes compagnons de voyage m'étaient inconnues en partant. Il y avait trois jeunes demoiselles à peu près de mon âge; elles étaient sous la garde d'une demoiselle Richardet de Vevey, devenue depuis, mais longtemps après, la femme du colonel de Watteville, propriétaire d'un régiment bernois au service de France. Elle pouvait avoir vingt-deux à vingt-quatre ans et était une bonne luronne; elle se fut bientôt arrangée avec Dejean qui était à peu près de son âge. Il faisait toujours en sorte que les chambres fussent arrangées de façon à pouvoir communiquer de l'une à l'autre. Nous autres enfants faisions comme nos aînés, nous couchions pêle-mêle. Nous avions un cocher fort brutal et colère. Il me donna un jour un coup de son fouet. J'avais acheté une paire de pistolets à Cambray pour m'amuser à faire des niches aux demoiselles, je lui en tirai un coup à poudre à bout portant en échange de son coup de fouet. Il en eut la moustache (*mot illisible*) brûlée, et je lui dis que s'il s'avisait de me traiter comme

a. Manuaux du Conseil (Arch. Mun. Lausannoises; communication de M. B. Dumur). — *b.* Suite du morceau donné ci-dessus.

ses chevaux, ce ne serait pas à poudre que je riposterais; j'étais un petit lutin pas plus haut que la jambe, je n'avais pas quatre pieds de haut, tant s'en faut, mais je ne me laissais pas maltraiter. La pension où j'arrivai était à onze milles de Londres, à Fortrechill, près d'Enfield, la maison avait appartenu à Olivier Cromwell. Cette pension, dis-je, était le cinquième essai d'une autre manière d'enseigner; j'y appris l'anglais, j'y oubliai presque le français et tout ce que je savais en arrivant. Je passai deux ans dans cette pension; en en sortant [je savais] lire et écrire le français et l'anglais, les 4 règles d'arithmétique; je connaissais de nom Virgile, Horace, Cornelius Nepos, Cicéron, Tacite, Homère, César, Alexandre, je n'étais pas bien sûr si c'était le soleil qui tourne autour de la terre ou celle-ci autour du soleil, mais je savais courir, sauter, grimper. J'avais quinze ans et demi lorsque je revins d'Angleterre en Suisse. Je fis ma première communion à Genève et partis pour Paris d'abord, et puis pour Lorient, toujours seul et sans surveillance, et je passai quelques mois à Lorient ayant la bride sur le col, et je m'embarquai pour la Chine sur le vaisseau Impérial le Prince de Kaunitz le 20 février 1779. Mon éducation a dû nécessairement souffrir des fréquents changements qu'elle a subis; peut-être que mon caractère et mon expérience y ont gagné, peut-être que cela vaut mieux que de la science. Je perdais beaucoup de temps à chaque changement, soit en préparatifs de voyage, soit à l'arrivée, avant que d'être accoutumé aux usages de la pension où je venais d'entrer. J'étais encore retardé, reculé même par l'ignorance de la langue du pays où j'arrivais. Je n'ai que la mémoire de ce que j'ai vu et point celle de ce que j'ai appris... ».

Mais c'est, paraît-il, la meilleure; et, de fait, Charles fit vaillamment son chemin.

Plus heureux, du moins selon l'opinion commune, Benjamin entra à l'une des Universités les plus aristocratiques d'Angleterre, à Oxford[1]. Mais, si hâté qu'eût été son développement, il ne put tenir la partie avec des Anglais de vingt ans et plus. Il y resta deux mois, commença à apprendre la langue, et revint sur le continent, accompagné d'un jeune Anglais, M. May, qui tenait auprès de lui le rôle d'un camarade plus que d'un gouverneur. Juste Constant ne tarda pas à le trouver ridicule, ni à mettre son fils dans la confidence de ses impressions. Benjamin ne fit plus que tourner M. May en dérision, continuant ainsi d'apprendre le respect! Ils passèrent ensemble un an et demi en Suisse et en Hollande. On retrouve en effet Benjamin à Geertruidenberg, au mois d'avril 1781. Il se représente à sa grand'-mère[a] cultivant son esprit, se chargeant la mémoire, sacrifiant à cette

1. Il n'y a pas laissé trace de son passage. *The Keeper of the Archives*, M. Verebayne a eu l'obligeance de parcourir, de novembre 1779 à avril 1781, les registres d'immatriculation, sans trouver son nom. Benjamin avait dû n'être admis qu'à condition. Il est longuement question dans le *Cahier Rouge*, pour les mois de juillet-septembre 1787, d'un M. Bridges dont Benjamin avait fait la connaissance à Oxford, et qui était l'un des meilleurs amis de son père. Juste Constant s'était peut-être décidé pour Oxford à cause de lui. Mais d'où le connaissait-il?

a. Avril 1781.

besogne les soins plus sérieux qu'il prendrait auprès d'elle pour s'enrichir le cœur et l'âme, s'ennuyant fort, végétant dans un tout petit endroit, mal logé, mal nourri, sans occupations, livres ni ressources, attendant impatiemment la fin de la guerre anglo-hollandaise et le retour de son père pour s'installer dans quelque grande ville. Ils iraient sûrement en Suisse au mois d'octobre suivant. Ils y furent en effet[1].

[a] Mais avant, Benjamin était tombé pour la première fois amoureux (il avait treize ans); c'était de la fille du commandant de Geertruidenberg, vieux officier ami de son père. Ce premier amour a déjà quelques-uns des caractères qui se retrouveront dans les passions suivantes. Benjamin écrit sa flamme dans de longues lettres qui lui prennent des journées entières, et ne la déclare pas[2] : preuve de timidité, plus sans doute que d'intellectualisme écrivassier. Ces lettres, il ne les envoie pas : nouvelle preuve de timidité. Son amour, inexprimé, vécut encore deux mois de lui-même après le départ, puis s'éteignit. Probablement, la tête y avait eu plus de part que le cœur.

Avec cette amourette nous apparaît, très pâle encore, le jeune homme singulier, romanesque et compliqué du *Cahier Rouge* — de même que nous allons prendre un dernier goût du Benjamin enfant, tout en dehors et violemment malin, dans ce joli souvenir que nous devons encore à la précieuse Rosalie; on voit mal d'ailleurs comment se fit dans le détail la mue de l'enfant au jeune homme.

Notre hiver à Lausanne était décidé et arrangé comme le précédent. Les dissensions de Genève allaient croissant.... Ma grand'mère tenait d'autant plus à nous rassembler que mon oncle d'Hermenches arriva à la fin de l'automne et qu'elle lui avait préparé un appartement ainsi qu'à sa fille. Mon oncle Juste était au Désert[3] avec Benjamin. Comment manquer à cette réunion qui ne devait plus se retrouver.... Mon oncle, très souffrant de son asthme, célébra la nouvelle année par une longue pièce de vers où il se plaint de ses maux et se loue des consolations qu'il trouve en famille. Je me souviens de quelques mots :

82! Quoi dès ta première heure, dit-il,
à 1000 maux tu viens me préparer

puis

Dois-je me plaindre? il me reste une mère
Et tous les cœurs réunis près de vous;
Enfants, neveux, petites-filles, frères,
Vivez, aimez, c'est le cri de tous.

1. Juste (le jeune) à son père Samuel, Geertruidenberg, 1er octobre (1781) : « Mon oncle vient d'obtenir une permission jusqu'au printemps prochain. » (Genève, MCC. 55; inédit.)

2. Il reste quelque chose de cela dans *Adolphe*.

3. Propriété qu'il possédait près de Lausanne.

a. Cahier Rouge, p. 8.

puis encore

Autour de moi je sens dormir à l'aise
Ceux que j'aurais tant de plaisir à voir.

Le malin Benjamin ne manqua pas de dire :

Et par mes vers je fais dormir à l'aise
Ceux que j'aurais, etc... [1].

(*Cahiers Verts*; déjà dans Mlle Achard, 151-152.)

Et maintenant, apprêtons-nous à voguer, toutes voiles dehors, sur un océan d'agitation, et de vanité, et d'extravagance.

Un mois après cette fête de famille, le 6 février 1782, Benjamin était inscrit à l'Université d'Erlangen [2]. Son père avait fait choix de cette ville sur les conseils du margrave d'Ansbach-Bayreuth qui se trouvait alors en Suisse, et qu'il connaissait, je ne sais d'où. Juste vint lui-même présenter son fils à la petite cour de la Margrave de Bayreuth, qui y résidait [a], mais on ignore dans quelles conditions il l'installa.

Erlangen (février 1781-?mai 1782). — Benjamin ne tombait pas mal! Christian Frédéric Charles Alexandre, margrave d'Ansbach-Bayreuth [b], avait des vertus, et même de l'esprit; une culture française, un amour des beaux-arts italien (sans parler d'un cœur anglais), qui le dégoûtaient de son pays et faisaient de lui un grand voyageur [c]; mais avec toutes ses qualités, c'était un fier original. « L'Europe entière, écrit la baronne d'Oberkirch [d], retentit de ses folies et des impossibilités dont sa vie fut pleine. Il ne connaissait pas de frein dans ses caprices et établit à sa cour Mlle Clairon, qui y resta dix-sept ans [1770-1787], comme amie, comme maîtresse, je ne sais, mais assurément comme première puissance. » La Clairon, qu'il avait connue dans un précédent séjour à Paris, n'avait pas en 1770 moins de quarante-sept ans, étant née en 1723. On sait qu'elle fut supplantée par Lady Craven, une originale elle aussi, dont les hardiesses et les scandales ne se comptaient plus [e]; mais cette révolution de palais n'eut lieu qu'en 1786 et Benjamin ne put voir, s'il la vit, que notre illustre actrice. Elle avait appris à vivre, à penser, à sentir, à

1. Voilà du Boileau. Encore et partout le livre, le souvenir littéraire en avant.

2. Juste avait renvoyé M. May en quittant Geertruidenberg (vers octobre 1781). Il avait fait donner des leçons à Benjamin, en Suisse, par M. Bridel, homme instruit, mais très pédant et très lourd, qui le choqua bientôt. Trente-cinq ans plus tard, Benjamin revit à Liège son ancien précepteur (Melegari, 161, 1816). Je suppose qu'il s'agit là de M. May, tout jeune en 1781.

a. Cahier Rouge, p. 9. — *b.* Voir Appendice, n° 5. — *c.* Mlle Clairon, *Mémoires*, 43, 44; baronne d'Oberkirch, II, 248; lady Craven, *Mémoires*, I, 352, dans Ley, p. 5. — *d.* II, 199 (pour 1786) et I, 57. — *e.* Baronne d'Oberkirch, II, 202-204 (très piquant).

parler, et jusqu'à diriger les États, dans ses rôles de tragédie; elle est l'une des reines de théâtre, l'un des exemples de déformation théâtrale les plus caractérisés qu'on puisse citer. Mais, si elle devait à Racine et au XVIIIe siècle un pur jargon *sensible*, elle devait par contre à Corneille, avec tout le *pomposo* de notre théâtre, un sentiment sincère et vif de l'honneur des princes et l'amour du bien public. Elle s'était intronisée premier ministre du Margrave, dont elle régentait d'ailleurs l'alcôve aussi bien que les États. Il faut voir, dans ses étonnants Mémoires, de quel ton elle stylait la pauvre Margrave, et combien, sous air de noblesse et de dignité, il se cachait chez elle d'inconscience ou d'indélicatesse[a]. Subjugué par son ascendant, le timide Margrave avait emprunté quelque chose de ses manières et de son langage ampoulés. « Il était bizarre en toutes choses, dit encore la baronne d'Oberkirch[b], et la fréquentation des gens de théâtre lui avait donné de singulières façons... »

Il avait épousé sans amour, à l'instigation de son père, la dolente princesse Frédérique Caroline de Saxe-Cobourg, de deux ans plus âgée que lui[c]. Elle était « d'une santé déplorable. Elle naquit mourante et vécut toujours mourante depuis ce temps jusqu'à ce jour [1786]; on croyait à chaque instant qu'elle allait passer[d] ». « D'une pâleur à dérouter tous les désirs possibles », faute de mettre du rouge, comme Mlle Clairon, à qui son fard donnait l'air plus jeune et plus gaie[1]; perpétuellement penchée sur un triste travail au filet dont son mari n'avait jamais pu obtenir le sacrifice; délaissée par lui jusqu'à ce que Mlle Clairon y mît bon ordre et le lui envoyât toutes les nuits; maltraitée par les maîtresses dont l'une s'oublia jusqu'à vouloir la souffleter[e], triste et ennuyée, on comprend qu'elle accueillît avec joie tout ce qui pouvait animer sa malheureuse existence, à moins que la maladie n'eût usé chez elle jusqu'au ressort du plaisir. Ce n'est pourtant pas elle, si je ne me trompe, que Benjamin prit soin de divertir, mais la margrave douairière, Sophie Caroline, princesse de Brunschwig-Wolfenbüttel[f]. L'une ou l'autre, « elle nous reçut, dit-il[g], avec tout l'empressement qu'ont les princes qui s'ennuient pour les étrangers qui les amusent, elle me prit en grande amitié. En effet, comme je disais tout ce qui me passait par la tête, que je soutenais avec assez d'esprit les opinions les plus biscornues,

1. Cela est dit ou censé dit par Mlle Clairon à la margrave, dans un étonnant dialogue qu'elle nous a conservé. (*Mémoires*, 74.) Un dialogue! Elle *faisait la scène* par écrit, comme dans la vie.

a. Voir surtout *Mémoires*, 74. — *b*. II, 247 (pour le 15 février 1786). — *c*. Ley, 3. — *d*. Baronne d'Oberkirch, II, 248 et 204-205. — *e*. Clairon, 75 et 74. — *f*. Stein et Müller, 142-143; R. Fester, *passim*. — *g*. *Cahier Rouge*, 9.

je devais être, pour une Cour allemande, un assez divertissant personnage ». De son côté, le Margrave le traita avec la même faveur et lui donna un titre à sa cour[1]. Benjamin y alla jouer, et fit des dettes de jeu que son père eut « le tort et la bonté » de payer.

Il faut avouer que Benjamin arrivait en pays d'originaux. Le monde se révéla du premier coup à lui sous l'une de ses formes les plus nocives, celle d'une cour, d'une petite cour allemande perdue et ennuyée, qui exaspéra follement sa vanité.

C'est alors qu'il commença à organiser sa vie sur le plan de son esprit et à la mener en partie double. D'une part des prodiges de dissipation, d'extravagance et de débauche. D'autre part des haltes de recueillement, de retraite, de travail fécond[2].

Werther avait paru en 1774, les *Confessions* cette année-là même, en 1782[a]. On ignore quand Benjamin les lut; mais si la couleur du *Cahier Rouge* est exacte, il suivit une ligne de folie bien personnelle, à laquelle son père, pourtant, ne fut pas étranger. Benjamin avait adopté auprès de lui, sur les femmes, « un système assez immoral ». Juste demandait seulement à un jeune homme de ne pas faire ce qu'on appelle une sottise; quant au reste, il tenait pour permises toutes les fantaisies. Son fils l'avait vu sourire à cette parodie d'un mot connu : Cela leur fait si peu de mal, et à nous tant de plaisir! « L'on ne sait pas assez combien, dans la première jeunesse, écrit Benjamin, les mots de cette espèce font une impression profonde... » Les plaisanteries des parents ruinent les règles de morale qu'ils font enseigner aux enfants; les règles ne paraissent plus à ceux-ci que des formules banales que l'on répète par acquit de conscience, et les plaisanteries leur semblent renfermer le véritable secret de la vie[b]. Ici encore Juste Constant fut un peu le mauvais génie de son fils; ses leçons dominèrent toute l'initiation amoureuse de Benjamin.

Pendant la première année de son séjour à Erlangen, tout en tra-

1. *La France protestante* (IV, 36) lui attribue, d'après je ne sais quel document, les « humiliantes fonctions de page ». C'est croyable, mais dans les idées du temps (et d'une large partie du nôtre), ces fonctions n'avaient rien que d'honorifique. On peut voir dans Stein et Muller une reproduction du bâtiment de l'Université, et, devant, le corps des pages avec leur Pagenhofmeister. Ils étaient nombreux; si Benjamin en fut, il trouva là nombre d'honnêtes camarades allemands à *épater*.

2. « Accompagné d'un gouverneur, homme de savoir et d'esprit, M. Benjamin Constant passa plusieurs années aux universités d'Allemagne et d'Angleterre. Il eut à la fois un goût vif et sérieux pour l'étude, et une précoce habitude de dérèglement, on pourrait presque dire de débauche, le gouverneur à qui il était confié était le premier à lui en donner l'exemple. » (Notice de Barante.) Ce témoignage est parfaitement exact, sauf en ce qui concerne le gouverneur. M. de Barante l'a transposé de la première à la seconde éducation.

a. Grimm, XIII, 160. — *b*. *Adolphe*, chap, II.

vaillant beaucoup, Benjamin fit « mille extravagances »[1]. La plus forte fut de vouloir se donner « la gloire d'avoir une maîtresse ». Il choisit une fille d'assez mauvaise réputation, dont la mère avait fait des impertinences à la Margrave :

> Le bizarre de la chose, c'est que, d'un côté, je n'aimais point cette fille, et que, de l'autre, elle ne se donna point à moi. Je suis le seul homme [!] vraisemblablement auquel elle ait résisté. Mais le plaisir de faire et d'entendre dire que j'entretenais une maîtresse me consolait et de passer ma vie avec une personne que je n'aimais point et de ne pas posséder la personne que j'entretenais... (*Cahier Rouge*, p. 10, 11.)

C'est ainsi que Benjamin préludait à son rôle de *roué*; il avait quinze ans. Voilà la première de ces situations paradoxales et folles dans lesquelles il s'engagera si souvent par nervosité, vanité, désœuvrement, dilettantisme et s'obstinera par amour-propre, gageure, impertinence, besoin d'agitation et d'émotion, désir de braver à fond hommes et choses, curiosité et mépris du craquement final : le tout au détriment de ses intérêts les plus clairs, qu'il aura conscience mieux que personne de ruiner. Ce premier imbroglio témoigne encore d'un enfantillage extrême. Nous en verrons d'autres ! Et quand la complication des situations se doublera d'une égale complication de sentiments, ce sera le tout à fait grand jeu. Et Benjamin exultera, tout en se jugeant[2].

La Margrave avait beaucoup ri de ses premières folies, et sa protection avait fait taire les clabaudages ; mais elle cessa de le trouver spirituel du jour où, à l'instigation de sa « maîtresse » et de la mère de sa maîtresse, il accumula les « procédés offensants » contre la cour. Elle lui ferma sa porte et lui tint inflexiblement rigueur, malgré les efforts de Benjamin pour rentrer en grâce. Aussitôt les langues de se délier ; soulèvement, blâme général d'une part ; de l'autre, nouvelles sottises par dépit et colère. Enfin Juste Constant, informé par la Margrave de la conduite de son fils, le rappela auprès de lui à Bruxelles.

La Margrave ne désarma pas ; huit ans après, sa rancune pour-

1. *Journal intime*, p. 79 : « De quatorze à seize ans, j'ai été dans une Université d'Allemagne, beaucoup trop livré à moi-même, ayant de grands succès qui me faisaient tourner la tête, puis faisant d'énormes sottises. »

2. On trouverait chez Tilly plus d'un trait de caractère ou de situation analogues à B. Constant : par exemple (II, 217 ss.), la pensée constante de la mort, et les rêves d'une imagination sans frein. Quant aux imbroglios dans lesquels il se fourre de gaîté de cœur, il faudrait citer la moitié de ses *Mémoires* (Cf. II, 195 et alentours.) Mais Tilly est un roué, qui profite de ses folies ; Benjamin un innocent, qui en souffre, en est dupe et victime.

suivait encore Benjamin; celui-ci lui attribuait le refroidissement des Brunswickois à son égard :

A Mme de Charrière, 28 avril [?] 1788 : Elle est très tracassière la bonne dame, connue pour cela depuis la mer Baltique à la Méditerranée, et pour ainsi dire chassée d'ici par son frère à cause de ses tracasseries. Malgré cela ils sont décemment ensemble et s'écrivent. Elle aura mandé (l'abbesse [de Ganderscheim, sa sœur [a]] me dit un jour : J'ai écrit à ma sœur que nous vous avions) : défiez-vous du jeune Constant, c'est une langue de vipère, etc.

Les procédés offensants dont parle le *Cahier Rouge* sont donc des railleries que Benjamin colporta sur la Margrave. A Erlangen déjà, sa langue le perdait.

Édimbourg. — De Bruxelles, Juste conduisit son fils à Édimbourg, où ils arrivèrent le 8 juillet 1783. Il s'était probablement décidé pour l'Écosse par des raisons d'ordre privé; c'étaient de grands cosmopolites déjà que ces Constant de la génération qui précéda Benjamin; il y avait, je ne sais d'où ni de quand, d'anciennes connaissances qui le reçurent, lui et Benjamin, avec toute la cordialité écossaise. Il y resta trois semaines, plaça son fils chez un médecin qui prenait des pensionnaires, et s'en alla [b].

Alors commença pour Benjamin « l'année la plus heureuse » de sa vie. Il contracta d'étroites liaisons avec quelques-uns de ses camarades de l'Université et des sociétés littéraires ou philosophiques. Pour la première fois, après sa longue enfance solitaire, il eut des amis. Si l'on en juge par le ton du *Cahier Rouge*, il découvrit avec ravissement l'amitié, plus que l'amitié : je veux dire la source commune de l'amitié et de l'amour, l'émotion, le sentiment. L'amitié est un sentiment moyen qui lui était plus accessible que l'amour; son intellectualisme et sa timidité s'y trouvaient plus à l'aise; aussi en a-t-il senti jusqu'au fond la douceur sacrée. Ses amitiés les plus profondes ont été pour des femmes dont il n'a pas, très probablement, été l'amant : Mme de Charrière, Julie Talma; elles lui donnaient, avec la sécurité simple de l'amitié, quelque chose de la chaleur et du moelleux de l'amour.

Le *Cahier Rouge* nous a conservé les noms de ceux de ces jeunes hommes qui s'étaient le plus distingués par leur talent (car Benjamin, par intellectualisme autant que par vanité, portait dans l'amitié de grandes exigences d'esprit), et auxquels il s'était le plus attaché :

a. Voir Baron, 235. — *b.* *Cahier Rouge*, 10-11; en rapprocher *Journal intime*, 51, *Cahier Rouge*, 75, et Paterson, Table, à Niddey.

ce sont Mackintosh, « actuellement grand juge à Bombay »; Laïng, « l'un des meilleurs continuateurs de Robertson », et surtout John Wilde, le plus brillant de tous, qui, bien que fils d'un marchand de tabac, avait sur eux tous, grâce à sa supériorité, une autorité presque absolue. Il faut lire dans le *Cahier Rouge* quelle vivacité d'estime et d'affection Benjamin porte encore, après plus de vingt-cinq ans, dans l'éloge de son ami, — quelle pitié aussi, car Wilde était alors atteint de folie furieuse. Il le suivit longtemps de son souvenir et de ses regrets; il a mainte fois parlé de lui avec une émotion touchante. Benjamin n'a jamais manqué à la fidélité du cœur, c'est sa vertu la plus belle [a].

Peut-être se fit-il aussi à Édimbourg une amie; mais nous ne savons rien d'elle, et nous ne connaissons même son existence que par deux mots de Mme de Charrière [1].

La communauté du plaisir liait Benjamin à ses camarades autant que celle de l'étude; on s'amusait à Édimbourg comme on y travaillait, fortement. La discipline universitaire était des plus relâchées; le système tutorial, inconnu. Il était dans le caractère écossais de livrer les jeunes gens à eux-mêmes, absolument, pour leur apprendre à se contrôler et à se maîtriser. Ils abusaient en général de cette liberté; en 1791, ils durent à deux reprises, en mars et en octobre, prendre l'engagement de se bien tenir [b]. On pense si Benjamin dut profiter de cette licence — de même que son individualisme dut merveilleusement trouver son compte à l'ardeur et à l'orgueil de pensée qui empêchaient les étudiants d'accepter la direction intellectuelle de leurs maîtres [c]. Mackintosh fait quelques allusions brèves, mais énergiques, à leurs plaisirs. Le maître du chœur était le fameux Dr Brown, qui révolutionnait l'Académie par ses théories médicales et créait autour de lui une prodigieuse effervescence [d]. C'est lui qui conduisait ce que Mackintosh appelle leurs *Bacchanalian orgies*. On sait que Benjamin y prenait part; et elles allaient loin. C'est à ce moment d'Édimbourg que se rapporte ce joli trait : « Et comme à seize ans, je disais : *Je me tue, donc je m'amuse* [e]... » : mot charmant, qui nous ouvre un jour sur son étincellement d'esprit et d'ironie.

Pourtant, ce fut surtout vers la fin de son séjour qu'il se dérangea. Un petit Italien qui lui donnait des leçons de musique lui fit con-

1. « Mais ne pensez pas que j'écrive, quand il n'y aura plus rien sur quoi je puisse écrire en liberté. Il faut être pour cela votre amie d'Écosse... » (26 fructidor-12 septembre 1794; dans Ph. Godet, II, 152.) Faut-il lire ami? Non, sans doute.

a. Appendice, n° 6. — *b*. Grant, II, 486-487, 478-479. — *c*. Mackintosh, I, 29.— *d*. Mackintosh, *loc. cit.* — *e*. 11 mars 1788.

naître une banque de pharaon que tenait son frère. Il joua, perdit, s'endetta; tout son séjour fut gâté. Après des mois de sagesse relative où, « s'amusant beaucoup, s'occupant assez, il n'avait fait dire que du bien de lui », il partit sans payer ses dettes et laissant un souvenir très défavorable[a][1].

Paris. — Il quitta l'Écosse, selon le *Cahier Rouge*, au moment fixé par son père; mais les procès-verbaux de la Speculative Society donnent à croire que ses fredaines hâtèrent l'heure de son départ. Il baguenauda trois semaines à Londres, et débarqua vers le mois de mars 1785 à Paris. Fidèle à son plan de grande éducation, son père le mettait en pension chez Suard, dont la situation, jadis brillante, allait le redevenir au mois de juin suivant par son entrée au *Journal de Paris*[b], mais était alors assez modeste.

Les circonstances contrarièrent une fois de plus les intentions de Juste, et empêchèrent Benjamin de tirer tout le parti possible de cet arrangement. Sa chambre n'étant pas prête à son arrivée, il descendit à l'hôtel, et là fit la connaissance d'un Anglais très libertin et très riche. Aussitôt il se piqua de vanité et voulut imiter les folies de son compagnon. Il n'avait pas passé un mois à Paris qu'il avait des dettes par-dessus la tête. Le jeu et les femmes, très probablement. Ce premier séjour à Paris dût être un de ses moments de débauche furieuse et comique[2]. Enfin il alla loger chez Suard, et sa conduite devint moins extravagante. Mais ce fut autre chose. Son père lui choisit pour mentor, sur la désignation du chapelain de l'ambassadeur de Hollande, un certain Baumier, qui se donnait pour un protestant persécuté par sa famille, mais qui était en réalité un homme perdu de mœurs, sans fortune, sans asile, un véritable chevalier d'industrie. Celui-ci se mit de moitié dans toutes les sottises que voulait faire Benjamin, pour mieux le dominer, et s'il n'avait tenu qu'à lui, Benjamin adoptait « le genre de vie le plus dissolu et le plus abject ». Heureusement, il était sans esprit. Benjamin ne passa pas à sa platitude ce qu'il aurait peut-être passé à sa corruption. Il se lassa d'un homme qui savait, pour tout talent, l'accompagner chez

1. *Journal Intime*, 79 : « Mais après un an de vie réglée et passablement heureuse, je me livrai à la passion du jeu et je vécus d'une manière très agitée, et je dirai misérable. » — Benjamin écrit à Mme de Charrière, le 6 juillet 1791, qu'il vient de payer 25 louis de dettes laissées en Écosse.

2. *Journal intime*, 80 : « J'allai ensuite à Paris quelques mois, abandonné à ma propre sagesse, ce qui me réussit assez mal. » — Il met en cause dans le *Cahier Rouge* l'imprudence de son père, et il a raison.

a. *Cahier Rouge*, p. 13. — *b*. Mme Suard, 135 ss.; Garat, II, 298; et Grimm, XIV, 162 ss.

les filles, et lui emprunter son argent. Ils se brouillèrent. Le drôle (excusable du moins en cela) écrivit au père, exagéra sans doute ce qu'il y avait à dire de Benjamin, quoique la vérité fût déjà très suffisante. Juste arriva lui-même à Paris et emmena son fils à Bruxelles, où il le laissa (!) pour retourner à son régiment[a].

Un mot de Benjamin, exquis et profond, s'applique très probablement à ce monde de Suard. Hochet lui rappelait son ancienne réputation de méchanceté :

J'écrivais, lui disais-je, dans une société d'*amis intimes*; or chacun d'eux m'engageait à me moquer du reste de la société. J'avais 18 ans, je trouvais charmant d'avoir des succès par mes plaisanteries, d'ailleurs je ne faisais que *rédiger mieux* ce qu'ils disaient les uns des autres. Je *traduisais* l'amitié ! Ils l'ont prise pour de la haine[b].

Pas plus à Paris qu'à Erlangen l'ironie de Benjamin ne chômait.

Bruxelles (août-fin novembre 1785)[1]. — Toujours livré à lui-même, il travailla et flâna. Il partagea son temps entre les maisons d'Anet et d'Aremberg, anciennes connaissances de son père, qui, en cette qualité, le reçurent parfaitement bien, et une coterie de Genevois, plus obscure, mais qui lui devint bientôt plus agréable[c]. Il y inspira et peut-être y éprouva son premier amour.

« Il y avait, dit-il, dans cette coterie une femme d'environ vingt-six à vingt-huit ans, d'une figure fort séduisante et d'un esprit fort distingué. Je me sentais entraîné vers elle sans me l'avouer bien clairement, lorsque, par quelques mots qui me surprirent d'abord encore plus qu'ils ne me charmèrent, elle me laissa découvrir qu'elle m'aimait. Il y a dans le moment où j'écris, vingt-cinq ans d'écoulés depuis le moment où je fis cette découverte, et j'éprouve encore un sentiment de reconnaissance en me retraçant le plaisir que j'en ressentis.

Mme Johannot, c'était son nom, s'est placée dans mon souvenir, différemment de toutes les femmes que j'ai connues : ma liaison avec elle a été bien courte et s'est réduite à bien peu de chose. Mais elle ne m'a fait acheter les sensations douces qu'elle m'a données par aucun mélange d'agitation ou de peine : et à quarante-quatre ans je lui sais encore gré du bonheur que je lui ai dû lorsque j'en avais dix-huit...[2] » (*Cahier Rouge*, p. 15-16.)

1. Je ne sais rien de particulier sur Bruxelles. Tilly (I, 309, pour 1780-1784) note que c'est une ville où les arts sont médiocrement cultivés, la société assez retardée, et où les femmes font l'amour sans finesse et les hommes sans vanité. Mais tout est relatif.

2. L'exactitude de ces souvenirs nous est garantie presque mot pour mot par une lettre à Mme de Charrière, du 4 mars 1788 : « Il s'y est aussi fourré [dans un tiroir de son bureau], et je vous en demande pardon, trois billets de ma belle Genevoise de Bruxelles. J'ai longtemps hésité, mais enfin cédé. Cette femme m'aimait vraiment, m'aimait vivement, et c'est la seule femme qui ne m'ait pas fait acheter ses faveurs par

a. Cahier Rouge, p. 14-15 (pour les faits). — *b. Journal intime*, 101 ; voir aussi 91, 109. — *c. Cahier Rouge*, p. 15.

Tant de facilité parut évidemment délicieuse à son âme agitée et timide.

Je renvoie au *Cahier Rouge* le lecteur curieux de connaître la « triste fin » de cette « pauvre femme ». Elle fut réduite à s'empoisonner, et, perdue de vue par Constant, mourut, à quelques pas de lui qu'elle avait aimé et « qui n'a jamais pu entendre prononcer son nom sans être ému jusqu'au fond de l'âme », en pouvant se croire oubliée et abandonnée de toute la terre. Une tendresse si pure et si vraie (à travers tout l'égoïsme qu'on voudra) s'est rarement rencontrée dans la vie sentimentale de Constant, pour les raisons mêmes qu'il nous indique. Je ne sache que Mme de Charrière (un court moment) et Julie Talma qui lui aient fait éprouver une douceur analogue. Savourons donc au passage cet accent de profonde sensibilité. Toute l'apparente et superficielle ironie de Benjamin disparaît dès que la souffrance entre en jeu.

Il jouissait depuis un mois à peine de l'amour de Mme Johannot quand son père vint le prendre pour le ramener en Suisse. Il n'était ni dans sa destinée ni dans son caractère de goûter longtemps le bonheur. Si brève qu'elle eût été, cette liaison eut des conséquences immenses. Le *Cahier Rouge* présente visiblement, à cet endroit de son récit, une brusque rupture d'équilibre. Le système nerveux de Benjamin avait reçu de cette révélation un choc trop fort. Ses excentricités, relativement simples jusque-là, se compliquent follement et tournent à l'insanité. Il ne fait aucun doute qu'il ne se soit dès lors acharné à poursuivre cette douceur d'amour qui l'avait tant ravi dans sa première liaison. Et comme l'amour ne vient pas sur commande, il s'en donnera l'illusion avec rage, par les deux choses qui en peuvent tenir lieu : la pure sensation et les complications sentimentales. Benjamin est un romanesque; son cœur avait faim et soif de cet amour que sa nervosité, son intellectualisme et sa timidité le condamnaient à n'atteindre pas, ou à posséder peu de temps[1].

bien des peines. Je ne l'aime plus, mais je lui en saurai éternellement bon gré. » Réflexions inexplicables, soit dit en passant, si de Mme de Charrière à lui il s'est agi de faveurs, mais qui montrent aussi le genre de sentiment qu'il éprouvait pour Mme de Charrière. — Chose curieuse, nulle part le *Cahier Rouge* n'est plus personnel, et nulle part il n'est plus voisin des *Confessions*. On n'a qu'à lui comparer l'histoire de Mme Basile, et cette phrase : « le souvenir de ces faveurs si légères me transporte encore en y pensant »; l'histoire de Mme de Larnage, et ces mots : « je les goûtai pures [ces voluptés], vives, sans aucun mélange de peine; ce sont les premières et les seules que j'aie ainsi goûtées ».

1. *Journal Intime*, 41 : « La plus grande cause de l'agitation de ma vie est le besoin d'aimer. Il faut le satisfaire à tout prix ». Etc. Les textes abondent.

En Suisse (fin nov. 1785 nov. 1786). — Il revoyait son pays natal après une absence ininterrompue de près de quatre ans. A peine y fut-il revenu qu'il parla de le quitter[a]. Il y resta pourtant une année, soit à Genève où il commença par faire un séjour, soit à Lausanne où il passa la majeure partie de son temps. Il y reprit contact avec sa famille, qui le reçut à bras ouverts, le présenta aux amis et relations, l'engagea à revenir bientôt; mais toute cette amabilité superficielle ne l'empêcha pas de recevoir là l'une des petites blessures les plus cuisantes et les plus décisives de sa vie[b]. Son oncle ne croyait pas à son affection, et il faut avouer que ses protestations sont stylisées et froides; mais par contre le sentiment est d'une sincérité et même d'une gentillesse visibles[c]; cette contradiction n'a rien de neuf ni de surprenant pour nous. Il était dès lors en possession dans sa famille d'une solide réputation d'égoïsme (et ceci montre, fort à propos, dans quel sens il s'était développé depuis quatre ans). Inaugurant alors sa tactique favorite, il essayait aimablement de faire accepter, au nom même de cet égoïsme, une reconnaissance et une tendresse que Samuel repoussait[d]. Découragé ou froissé, gardait-il pour lui des sentiments si mal accueillis? Samuel, piqué, saisissait (assez grossement) l'occasion d'un travail sur les punitions dans l'armée romaine, qu'il avait demandé à son neveu, pour lui recommander le sentiment. Du tac au tac, Benjamin croyait ou feignait de croire à l'indifférence de son oncle, et lui réclamait son amitié[e]. De Samuel, la pique s'étendait aux cousines. Benjamin leur rendait leurs doutes en plaisanteries piquantes ou mordantes, quelquefois acérées, sur leur prétendue sympathie[f]. Il se donnait d'ailleurs des airs de fausseté. Il promettait dans chaque lettre de retourner à Genève, ne tenait jamais sa promesse, et s'en excusait par des raisons qui n'étaient pas les vraies : l'amour le retenait à Lausanne; il n'avait garde d'en rien dire à son oncle, mais celui-ci devait être renseigné par ailleurs; ni lui ni ses filles n'étaient dupes de ces défaites successives; ils s'aigrissaient, fulminaient, il fallait que Benjamin en vînt aux explications en forme[g]. C'est pitié de voir ces affections, sincères au fond et qui ne demandaient qu'à se rejoindre, se chercher, se tâter, se suspecter, se provoquer, pour aboutir à une demi-brouille qui durera plus de douze ans. Ces petits malentendus sentimentaux, ces menus froissements du cœur ont beau paraître insignifiants à distance, ils n'en eurent pas moins pour effet de replier la sensibilité

a. 23 février 1786. — *b.* 23 février, 19 et 28 mars 1786, etc. — *c.* Notamment 23 février. — *d. Ibidem.* — *e.* 2 mai 1786. — *f.* 19, 28 mars, 18 juin, 1er octobre 1786. — *g.* 1er octobre 1786.

de Benjamin sur elle-même et de créer chez lui une sensitivité extrême au moindre doute qui s'élevait sur ses sentiments. De là vint, entre autres causes, qu'il eut le cœur susceptible, et même farouche[1].

Il se lançait alors (juillet 1786) dans l'aventure peut-être la plus saugrenue de toute sa vie[2]. Une nouvelle passion, inspirée sans aucun doute par le souvenir du premier amour et le désir d'en recréer l'émotion, était venue le distraire de la vie paisible et studieuse qu'il avait d'abord menée à Lausanne; et « comme *il avait* trois ans de plus qu'à Erlangen, *il fit* aussi trois fois plus de folies ».

L'objet de sa passion fut la femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Turin, Mme Trevor[3].

Vivant assez mal avec son mari, dont elle était presque toujours séparée, elle faisait partie de cette société cosmopolite qui courait l'Europe ; et Lausanne commençait à être un rendez-vous d'Anglais. Quand Benjamin la rencontra, elle avait trente-cinq ans. « Elle avait été très belle, lit-on dans le *Cahier Rouge*, et avait encore un très joli regard, des dents superbes, et un charmant sourire..... Elle était extrêmement coquette, et avait le petit esprit fin et maniéré que la coquetterie donne aux femmes qui n'en ont pas d'autre. »

Mme Trevor avait une maison plus brillante et plus animée que toute autre à Lausanne, et l'on y jouait. Benjamin se jeta d'abord dans sa société pour satisfaire son besoin d'agitation. Puis voyant que Mme Trevor avait toujours autour d'elle une cour de cinq ou six jeunes Anglais, il se mit en tête de lui plaire, par vanité.

1. C'est en grande partie ou peut-être uniquement à Samuel et à sa famille que Benjamin fait allusion dans sa lettre à Mme de Charrière, du 25 septembre 1793 : « ..... mis ensuite à la torture par les [? des] gens qui voulaient tirer de moi la sensibilité comme on exprime le jus d'un citron..... » Benjamin retient cette circonstance comme l'une de celles qui expliquent son caractère. On a un écho de ses sentiments dans ce qu'écrit Charles à Rosalie, le 12 juillet 1799 : « Je suis un peu blessé de l'oubli de mes chers et bons amis de Lausanne, les d'Arlens, les Montolieu, les Jeannette, les Polier. Je me rappelle ce que Benjamin m'écrivait, il y a bien des années, là-dessus et que j'appelais des blasphèmes. Mais on voit de tout dans ce monde. » (Inédit.) Une fille venait de lui naître.

2. *Journal Intime*, p. 79 : « De dix-huit à vingt ans, je fus toujours amoureux et quelquefois aimé, souvent maladroit et me livrant à des violences théâtrales qui devaient bien amuser ceux qui avaient du plaisir à me critiquer. »

3. Benjamin donne dans le *Cahier Rouge*, dont je suis toujours le récit, une durée de trois ou quatre mois à son intrigue, et il repartit pour Paris fin novembre 1786. Une lettre de Gibbon à Sheffield, de Lausanne, le 22 juillet 1786, confirme son assertion et fixe à peu près le début de l'aventure : « By the bye, Mrs Trevor is now here, without her husband, and I am just going to see her, about a mile out of town, she is judged elegant and amiable. » (*Misc. works*, princeps 663; passage supprimé dans l'éd. de 1814.) — Voir une note sur elle à l'Appendice, n° 7.

Mme Trevor a très exactement posé en cela pour Ellenore, qui se trouve être encore plus composite qu'on ne le savait jusqu'ici; elle est toute l'expérience féminine de Constant. Mais que nous sommes déjà loin de Mme Johannot, et combien les douces impressions de ce premier amour, si éphémère, il est vrai, s'étaient vite effacées du cœur de Benjamin!

Il écrivit donc à Mme Trevor une belle lettre, pour lui déclarer qu'il était amoureux d'elle. — Et pourquoi ne pas le lui dire? Timidité.

Il remit cette lettre un soir, et retourna le lendemain prendre la réponse. « L'agitation que me causait l'incertitude sur le résultat de ma démarche m'avait donné une sorte de fièvre qui ressemblait assez à la passion que d'abord je n'avais voulu que feindre. » — Il y a quelque chose de cela, presque mot pour mot, dans *Adolphe*[a], et ces deux récits, postérieurs tous deux aux faits, mais écrits à quelques années de distance, se démontrent réciproquement exacts par leur identité même. Malheureuse habitude, dont Benjamin ne se défera pas, de simuler un sentiment pour le créer! Que de fois, par désœuvrement, ennui, désir et recherche de l'émotion rebelle, satisfaction vaniteuse, imitation littéraire et romanesque, intellectualisme inemployé, il se montera la tête et se forcera à éprouver ce qu'il ne ressentira pas d'abord, et l'éprouvera en effet! De là ses amours si vite fanés, sitôt retombés sur eux-mêmes. Hâtons-nous d'ajouter que ni pour Mme de Charrière, ni pour Mme de Staël, ni pour Julie Talma, en un mot pour aucune de ses grandes passions ni de ses amitiés profondes, il ne s'est menti à lui-même; dans ces cas-là la passion jaillissait, franche, drue, spontanée, et d'ailleurs mourait vite, à cause de sa mobilité nerveuse et de sa prompte fatigue sensuelle. Le sentiment ne prolongeait pas chez lui la volupté, il lui fallait sans cesse le ragoût de la nouveauté.

Il faut lire dans le *Cahier Rouge* la suite de cette burlesque histoire : Mme Trevor, lui répondant par écrit (naturellement), lui parlant de son mari et lui offrant son amitié la plus tendre; Benjamin, au lieu de prendre l'amitié en attendant mieux, croyant adroit de montrer le plus violent désespoir, se roulant par terre et se frappant la tête contre la muraille, sans rien faire qui pût amener un dénouement heureux, se tenant toujours à dix pas de Mme Trevor, reculant à mesure qu'elle approchait, et lui répétant que, puisqu'elle n'avait pour lui que de l'amitié, il ne lui restait qu'à mourir — ici se montre pour la première fois la menace de suicide

a. Chap. II.

à laquelle il recourra plus d'une fois pour vaincre des femmes récalcitrantes; — et cela pendant quatre heures le premier jour, et puis trois ou quatre mois! Il devenait chaque jour plus amoureux, parce qu'il se butait contre une difficulté qu'il avait créée lui-même, et d'ailleurs son goût pour le jeu le ramenait chez Mme Trevor au moins autant que son ridicule amour. Mme Trevor se prêtait à son bizarre manège avec une patience admirable, répondait à toutes ses lettres (quel dommage qu'elles soient perdues!), le recevait chez elle en tête-à-tête et le gardait jusqu'à trois heures du matin. Mais elle n'y gagna rien, ni lui non plus. « J'étais, dit-il, d'une timidité excessive et d'un emportement frénétique »..... Formule saisissante, digne d'être donnée pour épigraphe à l'histoire de sa vie.

Glissons sur le reste de ses folies. Il voulut se battre avec un Anglais qu'il soupçonnait sans raison d'aimer Mme Trevor; et quand cet Anglais lui eut dit qu'il ne la trouvait même pas agréable, il voulut encore se battre avec lui parce qu'il traitait légèrement celle qu'il aimait.... Enfin l'hiver arriva. Juste Constant prévint son fils qu'il eût à se préparer pour le suivre à Paris. Son désespoir fut sans bornes. Mme Trevor y parut très sensible. Il la prit souvent dans ses bras, arrosa ses mains de larmes, alla passer des nuits sur un banc où il l'avait vue assise. Elle pleurait avec lui; s'il avait voulu ne plus disputer sur les mots, il aurait eu peut-être des succès plus complets. Mais tout se borna à un chaste baiser sur des lèvres tant soit peu fanées...

O insanité!

Et Mme Trevor? Il faut avouer que son rôle fut étrange. Elle n'était pas novice, ni de mœurs bien sévères. Les explications que donne de son attitude le *Cahier Rouge* n'expliquent vraiment rien... Ceci soit dit pour insinuer sur tout ce récit des réserves qu'il est hors de la critique de préciser.

Benjamin quitta Mme Trevor dans un état de douleur inexprimable. Elle lui promit de lui écrire, et on l'emmena. Sa souffrance était tellement visible qu'encore deux jours après, un de ses cousins, qui voyageait avec eux, voulut proposer à son père de les renvoyer en Suisse, tant il était persuadé que Benjamin ne soutiendrait pas le voyage. Ce cousin, c'est Charles de Constant. Nous avons par bonheur sa relation [a]; elle nous montre en effet Benjamin monté au ton de désespoir que nous peint le *Cahier Rouge*; il n'y est seulement pas dit qu'il ait été question de le renvoyer à Lausanne.

a. Voir le chapitre suivant.

Benjamin et Mme Trevor s'écrivirent. Mais peu, et passionnément d'un côté, froidement de l'autre; l'amour cessa très vite. Charles de Constant écrit en effet à ses sœurs, le 28 février 1787, soit trois mois après le départ de Lausanne : « Benjamin n'a pas été fort sensible au changement de Mme Trévor. Comme je crois qu'il l'a oubliée, il en a ri[a]. » C'est ce que nous dit aussi le *Cahier Rouge*. Les paroles de Charles nous prouvent : que Mme Trevor n'avait pas été indifférente à l'amour de Benjamin, et il s'accorde en ceci avec le *Cahier Rouge*; qu'elle avait changé de son côté en même temps que lui, et cela le *Cahier* le fait entendre, mais faiblement; enfin que, pour passer si vite après de tels éclats, la passion de Benjamin devait être en effet un amour de tête; et le *Cahier* ne prétend pas autre chose.

Benjamin n'oublia pourtant pas Mme Trevor. Sans parler du *Cahier Rouge*, qui nous raconte avec un vif accent de pitié les malheurs de la pauvre femme, sans parler d'*Adolphe*, dans lequel elle a posé pour tout le début de la liaison avec Ellénore, Benjamin ramène encore son souvenir dans une lettre, inédite, à sa tante de Nassau, datée du 24 avril 1808 :

Je félicite votre Monsieur de quarante-cinq ans d'être aimé d'une personne de vingt-trois, et je le félicite aussi de pouvoir à quarante-cinq ans se faire de l'avenir, sans avoir besoin de le composer des éléments du passé. Moi je ne me sens pas cette force. Le passé est actuellement la seule chose qui parle à mon cœur, et il m'attendrit et m'intéresse en sa seule qualité de passé. Je relis les lettres des gens que j'aimais il y a vingt ans, et dont la plupart n'existent plus. Je me retrace mes espérances, le sentiment de force que j'avais, tout ce qui réchauffait ma vie, et ce n'est que de là que je puis tirer quelque reste de chaleur. Ce que j'aimais il y a vingt ans m'est plus précieux que ce que j'aimais il y en a dix, et ce que j'aime à présent et depuis peu de temps manque de l'appui des souvenirs, je puis vous dire cela à vous que j'ai aimée toute ma vie. Je crois que si je retrouvais Mme Trevor j'en deviendrais amoureux, vu sa date. Quelque chose de nouveau me semblerait ne jamais pouvoir s'allier à mon être, si travaillé par le temps. (Genève, MCC. 36, *Inédit.*)

C'était l'heure où il songeait à s'affranchir par le mariage d'une tutelle décidément trop lourde. Tous les fantômes féminins du passé hantaient alors son imagination, et celui de Mme Trevor se détachait des autres en un relief net, sans doute à cause de l'extravagance rare dont elle avait été le prétexte.

Ses folies ne prennent pas fin avec Mme Trevor; c'est même seulement quelques mois plus tard, à Paris, sous l'influence de

a. Inédit.

Mme de Charrière, qu'elles atteindront à leur apogée; et elles auront aussi, toujours sous l'influence de Mme de Charrière, quelque chose de plus raffiné, de plus distingué, en attendant que la retraite de Colombier et surtout la maladie viennent y couper court. Son adolescence se terminera exactement vers la fin de l'année 1787. Regardons-la pourtant d'ensemble, dès maintenant. Telle que nous la montre le *Cahier Rouge*, elle n'est qu'un déploiement fou de nervosité, de vanité et d'esprit. En quoi elle tient et même surpasse toutes les promesses de l'enfance.

Mais le *Cahier Rouge* nous apporte deux autres enseignements plus précieux encore. D'abord il nous éclaire d'un jour très vif la sensibilité de Benjamin : cette sensibilité toujours acharnée et souvent impuissante à se satisfaire, qui mêle, avec beaucoup de caprice, la sincérité et la facticité, qui remplace l'émotion par la sensation ou l'intrigue, intellectualisée, mobile, convulsive, douloureuse, un instant (un court instant) dupe d'elle-même, et qui ne trouve de repos, profond, suave, que dans la sûreté paisible de l'amitié ou dans l'immédiat abandon d'une femme aimante, telle en un mot que nous l'avons déduite au chapitre précédent des forces fondamentales abstraites du caractère de Benjamin. — En second lieu, il nous révèle l'un des deux aspects nouveaux de cette adolescence aussi triste que risible, et l'un de ses deux caractères essentiels : la timidité, qui éclate alors avec une violence sauvage.

Elle n'a certainement pas attendu l'année 1786 pour se déclarer; le *Cahier Rouge* la laisse apercevoir auparavant plus d'une fois, et nous l'avons soupçonnée dès avant 1780; mais c'est l'histoire de Mme Trevor qui nous la fait voir dans toute sa fabuleuse intensité. D'habitude, la timidité reste latente et peu consciente pendant l'enfance[1]; elle se développe à la puberté, quand la femme commence à exister pour le jeune homme; elle atteint son point extrême vers cette douloureuse quinzième année, et s'use ensuite par l'effet de la vie. Elle est une humilité intérieure qui repose en général sur le sentiment, fondé ou non, d'une disgrâce ou d'une demi-disgrâce physique ou intellectuelle. Je me demande s'il n'entra pas quelque chose de cela dans la timidité de Benjamin. Il était très long, très mince, point beau, roux, et portant lunettes; il pouvait supposer sa forme déplaisante ou ridicule. « Une stature élevée, écrit de lui Thérèse Huber, en 1806, sur ses souvenirs de 1794, de la grâce dans sa *gaucherie*[2], des traits nobles dans leur laideur, une virilité junévile

1. « Je ne savais pas alors ce que c'était que la timidité. » (*Adolphe*, c. I.)
2. Les mots en italiques sont en français dans le texte.

avec un *tein blaffart* et des cheveux rouges, que j'ai toujours aimés depuis. Une créature manquée, détruite par la vie — ein verfehltes, dürch die Welt zerstörtes Geschöpf, — mais dont les dispositions naturelles sont si belles, que le sceau de la divinité n'a jamais été complètement effacé[a]. » Mme de Charrière a troussé plus lestement son portrait, quand il eut passé avec armes et bagages à Mme de Staël. Après avoir trouvé son visage fort bon, ce semble, pendant sept ans, elle écrivit (le 1er novembre 1794) à Mlle L'hardy : « Je suis brouillée depuis quelques jours avec Constant, de sorte que je lui vois des cornes. Convenez avec la comtesse [Dœnhof] qu'il est fort laid. Cheveux rouges, petits yeux comme de verre, taches jaunes sur tout le visage. Convenez-en![1] » On sait le ridicule qui a été longtemps attaché aux cheveux roux (sans parler des lunettes), avant que la mode y fît trouver, par un juste retour, de la beauté. Benjamin ne soignait guère non plus sa mise; Charles de Constant nous l'a fait entendre, Mme de Charrière nous le dit formellement, et plus d'une fois. Quand, entre les mains de Mme de Staël, il fut devenu muscadin : « Benjamin, s'écria-t-elle tristement, vous faites votre toilette, vous ne n'aimez plus[b] »; et vers le même temps sans doute, le 2 mai 1795, elle écrivait : « Pour achever de vous peindre le Constant actuel, je vous dirai qu'il est vêtu avec recherche, que ses cheveux de derrière ne sont plus tressés et relevés par un petit peigne, que ceux de devant tombent sur le front et sur les

1. Mme de Charrière (dans Ph. Godet, II, 168, après Gaullieur) faisait probablement là écho à la comtesse Dœnhof, femme morganatique du roi de Prusse. Constant avait trouvé ou prêté à son royal époux des bosses sur le front et une verrue sur la joue. La comtesse en défendit le roi dans un marivaudage pesant et renvoya la balle à Constant : « On me disait beaucoup de bien de son esprit et de sa figure; mais est-on beau avec des cheveux rouges? Du moins on est presque toujours faux. » (Gaullieur, *Rev. Suisse*, 1849, 298-304, sous la date fausse de 1796.) Ces cheveux de Benjamin ont donné texte à toute une petite littérature. Le 19 mai 1795, Mme de Charrière revient à la charge et parle à Mlle L'hardy, ironiquement, des « crins dorés » de Constant. (Godet, II, 188.) — Charles note assez malignement, le 12 juillet 1799 (à Rosalie) : « Vous devez savoir depuis quelque temps la naissance de notre chère petite Rosalie, qui n'a pas les cheveux rouges » (je laisse à comprendre le trait). — Ces cheveux changèrent à un moment donné, par l'effet de l'âge ou de l'art. Charles parle, le 21 juin 1819 (à Rosalie), des cheveux *blonds* de Benjamin. Rosalie écrit à Charles, le 5 novembre 1820, qu'elle a été « tout étonnée des beaux cheveux » de Benjamin. Charles renchérit, le 12 mars 1822 : « Benjamin a été fort amical; je l'ai vu deux fois, une chez lui, l'autre à la Chambre des députés. Il se porte à merveille et tu ne lui as jamais vu meilleure mine; sa toilette est soignée, et ses beaux cheveux blonds arrangés avec beaucoup d'art et de coquetterie. » Les portraits de Benjamin vieux lui donnent en effet une belle chevelure bouclée, et des traits nobles. Son physique aussi s'était fait, avait embelli en vieillissant. Enfin l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (t. XXXV, p. 714, 10 juin 1897) signale une boucle de cheveux coupée sur la tête de Benjamin après sa mort. Ils sont « blond foncé, à reflets dorés »....

a. Dans Geiger, 107. — *b.* Dans Sainte-Beuve, *Portr. L.* III, 277, note, et lettres à Gaullieur, n° 9.

oreilles...[a] ». M. Ph. Godet a publié de lui, pour l'année 1792, une curieuse silhouette faite par Mlle Moula. Il paraît assez dégingandé et négligé, jambes longues, torse long, jaquette ou redingote longue, dos légèrement voûté, cheveux relevés derrière la tête par le petit peigne, et se taquinant la lèvre de son doigt. Mais son vrai portrait a été publié par Melegari[b], d'ailleurs sans justification d'authenticité. Il est infiniment intéressant : cheveux en broussailles, front et sourcils bien dessinés, mais les yeux étranges (il les avait malades), longs, fendus en amande, paupières retombantes, globes noyés, nez long, bouche serrée et pincée; sur le tout une imperceptible expression d'ironie et de souffrance.

Passionné, sensuel, et non moins affamé tout au fond de tendresse, et d'ailleurs spirituel, brillant, attachant, comblé de tous les dons de plaire, Benjamin dut souffrir violemment de sa laideur et en être paralysé. La surprise ravie, mais enfin la surprise qu'il éprouva quand Mme Johannot lui dit qu'elle l'aimait, décèle à coup sûr une timidité née du sentiment d'une disgrâce physique. Il avait soif d'amour, et ne croyait pas qu'on pût l'aimer.

Toutefois sa laideur ne fut que l'occasion de sa timidité. L'attitude d'observation silencieuse ou caustique de son père eut sans doute plus de poids. Qu'on imagine l'impression d'un enfant déjà nerveux, excessif, de se sentir comme épié, pendant des années, de sentir peser sur lui une curiosité tantôt silencieuse, tantôt narquoise, et surveiller ou blâmer, ouvertement ou tacitement, toutes ses effusions! Mais l'influence de Juste Constant n'acquit elle-même autant de force que parce qu'elle confirma une hérédité et un tempérament invincibles. La timidité sort du fond même du tempérament de Benjamin; elle n'en est pas un accident, elle en est l'essence même. Tous les auteurs reconnaissent en elle un effet nécessaire de l'impressionnabilité nerveuse, mieux encore : une réaction, mieux encore : l'envers même de la nervosité. Tous les grands impulsifs, Chateaubriand, Byron, Heine, Musset, ont été des timides; tous aussi, pour le noter dès à présent, des pessimistes.

On a vu par *Adolphe* l'ampleur grandiose que la timidité atteignit chez Constant; on n'a pas oublié cette page frappante, dans laquelle il se représente comme troublé par le visage des hommes et se pressant de les fuir pour délibérer en paix dans la solitude. Tel Rousseau s'esquivant avec son chien, et pétillant de joie, et respirant, et se sentant sauvé, quand il avait une fois doublé un certain

a. Ph. Godet, II, 179, après *Rev. Suisse*, XX, 772. — *b.* Hors texte, 168-169.

coin. Avec plus de tristesse, parce qu'il avait le cœur moins chaud, l'imagination moins riante, et que chez lui la songerie contrecarrait moins la sauvagerie naturelle, Constant a eu le même effroi que Rousseau des hommes. Sa timidité est même d'une essence plus rare. Rousseau fuyait le monde parce qu'il était gauche et sans esprit. Constant causait, brillait, étincelait. Et pourtant il avait dans l'âme à ses moments même de plus vive inspiration, cette angoisse intérieure, cette sorte de défaillance, d'évanouissement qu'est la timidité. Celle-ci avait pénétré d'un repli plus avant dans son cœur. Je ne sais rien qui fasse sentir avec plus d'acuité ce qu'est le dédoublement constantien [1].

Ni les plus beaux dons d'esprit et de monde, ni les plus flatteurs succès de salons et de dîners, ni ses éclatants triomphes féminins ne purent rien sur sa timidité. A quarante-quatre ans, en famille, dans un cercle de gens cordiaux, il ressentait toujours cette même paralysie intérieure dont il avait souffert dès l'adolescence. Il se repliait et se renfermait encore [2]. Qu'était-ce à vingt ans? De fait, quand il rencontra Mme Trevor, il n'était plus un novice; il avait eu des filles en nombre; il avait eu une maîtresse; et pourtant il se conduisit comme un sauvageon qui ne sait rien de la femme ni de l'amour, et qui en a horreur et peur.

1. « Je passe la soirée chez Mme Récamier. Il paraît que j'y ai été très aimable, car on m'en a fait compliment. C'est un chef-d'œuvre de mon esprit, car j'étais fort mal disposé. » (*Journal Intime*, 107-108.) — Les deux correspondances parallèles à Mmes de Charrière et Mme de Nassau entre 1792 et 1794, soutiennent et précisent cette vue.

2. Il écrit du Hardenberg à sa tante de Nassau, le 23 août 1811, vers le moment où il composait le *Cahier Rouge* : « Nous sommes enfin au bout de notre pèlerinage et Charlotte au milieu de sa famille qui m'a reçu à bras ouverts et avec une cordialité dont je ne me faisais pas d'idée. Je voudrais pouvoir secouer cette timidité qui me donne un air de froideur que vous m'avez souvent reproché et qui fait tort à mes sentiments, lors même qu'au fond de mon cœur ils sont tout composés de reconnaissance et d'affection. » (Genève, MCC. 36°, inédit.) — Voir aussi *Journal Intime*, 97, 135, etc.

CHAPITRE II

LE DÉVELOPPEMENT DU CARACTÈRE (*Suite*). L'APPARITION DU PESSIMISME

(Novembre 1786-Mars 1787)

L'apparition du pessimisme. — Sa date. — Ses sources : troubles de sensibilité, imitation littéraire. — Sa courbe. — Son point d'aboutissement : la religion de la douleur.

Voyage à Paris. — La fortune personnelle de Benjamin. — De Lausanne à Paris : les lettres de Charles de Constant. Le pessimisme de Benjamin. Benjamin et son père. — A Paris : Le salon de Mme Suard. — Vie de Benjamin. Succès mondains. Jeu. Dissipation. — Il rencontre Mme de Charrière.

Chose étrange, rien, dans ce long développement moral dont je viens d'esquisser l'histoire, ne nous laisse apercevoir nettement le second fait capital de l'adolescence de Benjamin, l'apparition du pessimisme. La grande lettre d'enfance, la Pastorale écrite pour Rosalie, la lettre à Mme de Loys[a], les lettres de 1786 aux oncles et cousines le font soupçonner par quelques réflexions philosophiques assez amères ; mais ces réflexions sont trop dispersées, ou elles ont l'air trop spirituelles et trop littéraires pour qu'on n'hésite pas à y voir l'expression d'une forme d'esprit générale et enracinée. Il n'y a pourtant rien à conclure de leur apparente légèreté au sentiment même de Benjamin ; celui-ci, avec sa famille, s'est toujours le plus possible dissimulé et banalisé.

Une lettre à Mme de Charrière, du 14 avril 1788, fait remonter l'apparition du pessimisme jusqu'à l'année 1780. Il serait raisonnable, mais encore plus gratuit de croire que Benjamin a cédé à la vanité de vieillir auprès de son amie une amertume élégante. Les trois

a. Bibl. crit., n° 8.

premiers textes auxquels je viens de renvoyer donnent même à son affirmation quelque apparence de vérité.

Une autre lettre, du 7 septembre 1790, suppose ce pessimisme déjà très développé à plusieurs années en arrière : « J'ai écrit il y a longtemps au malheureux Knecht : Je passerai comme une ombre sur la terre entre le malheur et l'ennui. » Ces paroles si pénétrantes, si poétiques sont par malheur doublement sujettes à caution : d'abord, parce qu'on ne sait pas à quelle date exacte elles renvoient; ensuite parce qu'en les écrivant, Benjamin était déjà très engagé dans le pessimisme, et qu'il a dû réfléchir quelque chose de sa tristesse d'alors sur ses états d'esprit antérieurs[1].

Quoi qu'il en soit, le mois de novembre 1786 nous le montrera atteint de pessimisme caractérisé. A vrai dire, on vient de l'arracher à Mme Trevor, et il s'enfonce dans un larmoyant désespoir d'amour. Mais la forme de nos désespoirs comme de nos joies varie avec notre disposition intérieure et la définit. Or il se désespère par système, par principe, par raisonnement : « tous les hommes sont malheureux... toute la nature humaine est combinée pour notre malheur.... » Autre réflexion qui trahit aussi nettement le pessimisme : il se plaint à chaque instant de n'avoir pas de but. A quoi bon la vie, à quoi bon[a].... C'est bien l'angoisse du jeune homme en proie aux troubles métaphysiques de la vingtième année. Il est démontré que Constant était ce qui s'appelle proprement pessimiste dès la fin de l'année 1786, c'est-à-dire *quatre mois au moins avant d'avoir rencontré Mme de Charrière.*

On n'en est pas tout à fait réduit aux conjectures sur les sources de ce pessimisme. D'abord, on aperçoit sans peine les liens logiques qui le rattachent au caractère général de Benjamin.

Par exemple, il paraît y avoir contradiction entre l'énergique appétit de vivre qui est au fond de son tempérament, et le pessimisme, qui est sous sa forme extrême le refus de vivre. Mais, en fait, le surmenage nerveux aboutit fatalement sinon au pessimisme, — cela dépend de la vigueur intellectuelle de ceux qui se surmènent, — du moins à la tristesse, à l'amertume, au dégoût, qui en sont la monnaie courante, la traduction sensible et plate. — Le pessimisme peut n'être aussi qu'une complication de la timidité[b]. Les déceptions

1. Le 4 août 1789, il rappelle à Mme de Charrière « le jeune Knecht », dont il lui avait lu des lettres intéressantes les derniers jours de 1787 ou les premiers de 1788. La lettre de septembre 1790 se réfère-t-elle seulement à ce moment-là? On ne sait rien de ce Knecht, sinon qu'il est l'un des nombreux amis de Benjamin qui tournèrent mal.

a. Comparer Chateaubriand, *M. O. T.*, II, 7, — *b.* Cf. Dugas, XIV, 18, 23, 88.

sentimentales du timide et sa mélancolie solitaire se tournent en misanthropie; et de quel nom appeler une misanthropie intelligente et intellectualisée, teintée de philosophie, frottée de principes et généralisée, si ce n'est du nom de pessimisme? — Mais la vanité peut collaborer avec la timidité. C'est si distingué d'être revenu de tout à vingt ans! — Et l'ironie? Compliquez-la, comme la vanité, d'intellectualisme, vous arrivez encore au pessimisme. Elle s'attaque alors non plus aux sentiments, mais à la racine même de tout sentiment, non plus aux vulgarités et aux douleurs de la vie, mais à la vie même, non plus aux individus, mais à l'humanité. — Il n'est pas un des traits de la nature morale de Benjamin qui, poussé à bout et *compliqué d'intellectualisme* (or on sait que l'intellectualisme était la forme même de son être), n'aboutisse au pessimisme. — Mais encore voudrait-on savoir par quelle partie de lui-même, et au contact de quelles circonstances, il y a glissé. — On le sait à peu près. Son pessimisme est né de sa sensibilité méconnue, trompée et souffrante. C'est lui-même qui nous l'a appris.

« Si je ne vous avais pas connue, écrivait-il à Mme de Charrière les 13 et 14 avril 1788, je serais resté résigné à être ennuyé et indifférent toute ma vie..... J'ai tant souffert dans les huit années qui viennent de s'écouler! Je ne puis guère souffrir davantage. Qu'on me maltraite, qu'on me méconnnaisse, qu'on me calomnie, cela n'empêchera pas mon corps de pourrir bien tranquillement dans mon cercueil[a]..... » Ce texte, un peu fragile en soi parce qu'il est unique et tardif, se précise par ses alentours, car il se trouve dans une des lettres les plus désolées, les plus écrasées de Benjamin; mais celui-ci en a repris l'idée au début d'*Adolphe* : « Je portais au fond de mon cœur un besoin de sensibilité dont je ne m'apercevais pas, mais qui, ne trouvant point à se satisfaire, me détachait successivement de tous les objets qui tour à tour attiraient ma curiosité. Cette indifférence sur tout s'était encore fortifiée par l'idée de la mort, idée qui m'avait frappé très jeune, et sur laquelle je n'ai jamais compris que les hommes s'étourdissent si facilement. » — Que si, d'ailleurs, on essaie de fixer, d'après ce récit d'*Adolphe*, le moment vers lequel apparut cette hantise de la mort, on croit s'apercevoir que Benjamin l'a antidatée. Il prétend avoir, à l'âge de dix-sept ans, donc en 1784, vu mourir une femme âgée, avec laquelle, depuis près d'un an, dans des conversations inépuisables, il avait envisagé la vie sous toutes ses faces, et la mort toujours pour terme de tout. Au portrait de cette femme âgée,

a. Voir aussi ses lettres de 1786 à ses oncle et cousines.

on ne peut se méprendre : elle est Mme de Charrière. Or on sait de reste que Benjamin ne l'a pas vue mourir, en 1784 surtout (elle mourut en 1805); on ne lui connaît non plus, cette année-là, aucune amie, aucun ami qu'il ait perdu, et par conséquent à une analyse psychologique pénétrante et probablement vraie, il mêle un fait historiquement faux, qui n'entame pas forcément, en bonne critique, le crédit de l'analyse, mais qui ne l'accroît pas non plus[1]. Si cette obsession de la mort s'est développée sous l'influence de Mme de Charrière, elle date de 1787 au plus tôt; prise dans toute sa force, elle ne serait donc qu'un aspect assez tardif du pessimisme de Benjamin. En fait, elle a existé avant Mme de Charrière, puisqu'il remerciera mainte fois son amie, en juin 1787 et mars 1788, de l'en avoir guéri et de lui avoir ouvert un refuge à Colombier contre l'envie du suicide. L'idée de la mort, encore naissante ou déjà puissante, a donc bien précédé, accompagné ou suivi de près, on ne sait, l'éclosion de ce pessimisme. Les lettres de 1786 aux oncle et cousines renferment plusieurs réflexions sur sa mauvaise santé et sur la mort qui le guette; ces réflexions semblent assez gaies et bien littéraires; mais j'ai déjà dit que Benjamin ne se livre absolument pas avec sa famille, et par conséquent une indication même légère peut avoir beaucoup plus d'importance qu'il n'y paraît au premier abord. Or qu'est l'idée constante de la mort, sinon la marque certaine d'un déséquilibre à peu près total de la sensibilité? On peut, je crois, considérer l'explication de Constant comme acquise.

Elle a pour elle, en effet, non seulement sa parole, mais aussi et d'abord, les faits. Pas de mère, le père lointain et glacial, nulle tendresse féminine, une pure éducation par les hommes, une famille sceptique sur ses tâtonnantes déclarations d'affection, ou hostile, un caractère compliqué, singulier, timide, presque inintelligible, qui le vouait à la solitude : au total un être désocialisé, donc en partie déshumanisé et gardant des besoins du cœur tout ce qu'il fallait pour souffrir, presque rien de ce qu'il fallait pour jouir, un être désaccordé dont la sensibilité ne sonnait plus à l'unisson avec aucun autre[2]. Le

1. Je suppose qu'il amalgame avec le caractère et l'influence de Mme de Charrière la destinée de Julie Talma, qu'il avait assistée dans son agonie en 1805. Julie Talma n'était d'ailleurs pas sans ressembler beaucoup à Mme de Charrière. Il pourrait s'agir aussi de Mauvillon, qui mourut le 11 janvier 1794 et dont Benjamin écrit à sa tante de Nassau, le 31 janvier : « C'est la première fois que la mort m'a enlevé quelque chose qui me fût personnellement cher. »

2. « On me querelle sur mon peu de sensibilité. Non, je n'ai pas peu de sensibilité, mais jamais celle des autres ne me convient parfaitement. Elle me paraît toujours trop lourde ou trop légère et me heurte.... En un mot ma sensibilité est toujours blessée de la démonstration de celle des autres. » (*Journal Intime*, 41, et 97-98, 102, etc., etc.)

pessimisme est l'aboutissement naturel non seulement de tout son caractère, mais encore de toute sa jeunesse.

Ensuite, son explication a pour elle toute l'expérience sentimentale du XIXe siècle. Sous l'amertume des grands solitaires romantiques, M. Canat a partout trouvé le culte du moi, l'abus du repliement et de l'analyse, l'égoïsme, l'individualisme, c'est-à-dire tous les maux dont souffrait Constant[a], et qui dénotent une sensibilité dévoyée et malade. Chez tous aussi, comme chez Constant, le pessimisme a produit le déréglement des mœurs autant qu'il en est résulté. Déjà Mme du Deffand avait eu quelques réflexions qui jettent sur le cas de Constant une lumière saisissante : « La privation du sentiment avec la douleur de ne s'en pouvoir passer » : ainsi définissait-elle sa misère. Et encore : « Quand on est arrivé à ce degré de dégoût qui fait qu'on se demande intérieurement. A quoi bon?... qu'il y a peu de chose que ce triste éteignoir n'anéantisse!... Il n'y a qu'une seule qui résiste, c'est la passion[b] ». Et Mme de Staël, avec sa philosophie de l'intelligence, Sénancour, avec sa philosophie de la volonté, Chateaubriand, avec sa philosophie du sensualisme, tous s'accordent, selon M. Canat, à faire de la multiplicité des émotions le seul bonheur des âmes modernes[c]. Longtemps avant eux, l'Ecclésiaste avait essayé de noyer sa tristesse dans le plaisir. Ainsi les folies de Constant sont, dans leur violence même, signe et effet de pessimisme autant que de nervosité et de vanité[1].

Enfin son explication a pour elle la vraisemblance psychologique générale. Le pessimisme ne revêt que sur le tard de la vie la forme d'un jugement désintéressé; chacun sait qu'à vingt ans il naît d'un besoin d'amour inassouvi.

Toutefois cette explication n'est pas seule recevable. A côté du caractère et du tempérament il faut faire leur part, dans le pessimisme de Constant, à des causes d'un autre ordre. Notons que toutes les explications morales précédentes superposent, pour aboutir au pessimisme, l'intelligence à la sensibilité. Les lectures de Constant expliquent en partie, je crois, son pessimisme. J'ai dit que l'imitation de Voltaire avait peut-être donné naissance à son ironie. Son pessimisme a bien pu lui venir de la même source. Les premières lettres que nous ayons de lui à l'âge d'homme, en 1787, décèlent de façon frappante, par la forme et quelquefois par le fond, l'influence de Voltaire. Il a trop

1. On voit combien est courte l'explication de Sainte-Beuve, qui réduit son pessimisme à n'être qu'une affectation de viveur fatigué. (*Port. cont.*, V, 280-282, 289, 292.)

a. Sur lui voir Canat, p. 5 et 27 ss. — *b.* Dans Canat, 36-37; et voir *La Revue*, 15 mai 1904, 151, sur Mme du Deffand et lui-même. — *c. Ibid.*, 261 et *passim*.

lu *Candide*[a], et il l'a mal lu. Il n'a pas compris le sens de ses sarcasmes; ou, les comprenant, il n'a retenu, pour son propre usage, que la partie desséchée, désolée, destructrice, le ricanement[b]. Je trouve dans les lettres à Mme de Charrière une preuve, subtile, il est vrai, du caractère littéraire de son pessimisme. Il écrit deux fois à son amie : « Il n'y a pas une phrase dans ma lettre ». « Presque point de phrases[c]. » Je tirerais de ces quelques mots une double conclusion : si je les interprète bien, ils prouvent qu'au goût fin et juste de Mme de Charrière, il y avait de la littérature dans la pensée de Constant, mais aussi que cette pensée préexistait à l'influence de Mme de Charrière, puisque Mme de Charrière la critiquait, et qu'elle avait ses sources, ses nuances spéciales. Au reste nous avons presque l'aveu de Benjamin lui même : « Peut-être ai-je le malheur de sentir trop ce que tant d'écrivains ont répété, en agissant comme s'ils n'en croyaient rien, que toutes nos poursuites, tous nos efforts, tout ce que nous tentons, faisons, changeons, ne sont que des jeux de quelques moments et ne peuvent mener qu'à un anéantissement très prochain[d]..... » En ces quelques lignes s'unissent, me semble-t-il, les deux aspects essentiels, de facticité et de sincérité, de son pessimisme.

En somme, et en gros, il y a deux choses à sa base : un état de sensibilité, né d'une expérience douloureuse et transformé en concept par une intelligence supérieure — et un fait d'imitation littéraire. Il n'est pas possible de fixer à l'origine le dosage de ces deux éléments ni de préciser lequel est antérieur à l'autre. Mais il est certain que la part de l'imitation a progressivement diminué devant les souffrances qu'apportait la vie. Le pessimisme était d'abord peut-être surtout une pose; il s'est peu à peu approfondi, incorporé à la chair et au sang jusqu'à n'être plus que l'expression absolument sincère d'une détresse lamentable. L'excès même de cette détresse a produit une réaction; un retour de vigueur physique et morale est survenu; soit qu'un effort de raison ait démontré à Benjamin la duperie de sa tristesse, soit que sa sensibilité en partie renouvelée et rajeunie lui ait fourni des impressions nouvelles, autour desquelles s'est cristallisé un système d'idées nouveau, il s'est peu à peu sauvé du pessimisme. Telle est la courbe, tels sont les périodes de la grave maladie morale qui embrasse toute son adolescence.

Le pessimisme concilie chez lui la *philosophie* et le romantisme. En tant qu'il relève de la lecture (mal comprise) de *Candide*, il

a. 31 août 1787. — *b.* Lanson, *Voltaire*, 150 ss. — *c.* Bibl. Crit., n°s 43, 45, dec. 1787. — *d.* (21 mai [?] 1791).

appartient au XVIIIe siècle; en tant qu'il naît d'une sensibilité froissée et souffrante, il annonce le XIXe. Il l'annonce, et finit par le dépasser. Constant commence, selon la loi même de son caractère et de son éducation, par l'égoïsme le plus parfait; il interprète uniquement dans le sens de son intérêt personnel, et par leurs répercussions sur lui-même, l'écoulement universel des choses et l'agencement inintelligible de ce monde mal fait. Mais peu à peu l'égoïsme se mue chez lui, sous la leçon du malheur, en altruisme, et l'excès de sa douleur produit enfin une sorte de religion de la douleur, auquel a seul atteint le pessimisme plus mâle, plus philosophique, plus penseur du XIXe siècle déclinant. Reflet exact, à certains égards, de son temps, le pessimisme de Constant est donc, à certains autres, précurseur de l'avenir. Il témoigne de sa haute intelligence autant que de sa misère morale.

Au milieu du mois de novembre 1786, Juste Constant emmena, dans sa voiture, son fils et son neveu Charles à Paris. Il fit dresser avant de partir l'état de la fortune de Benjamin; le voici.

RÈGLEMENT DE COMPTE

De ce qu'a reçu Noble Arnold Louis Juste Constant de Rebecque, Colonel Commandant te régiment suisse de May au service d'Hollande et citoyen de Lausanne pour le compte de Noble Henri Benjamin Constant de Rebecque, son fils unique.

L'an mil sept cent huitante six et le 15e jour du mois de novembre, par devant moi Frederick Bergier, notaire public et juré de la ville de Lausanne, personnellement s'est constitué Arnold Juste Constant de Rebecque lequel ayant reçu pour le compte de Noble Henri Benjamin Constant de Rebecque diverses sommes ascendantes ensemble à celle de 43 996 francs, de 10 baches [1] pièce, provenantes à forme de son indication

1° Dot de sa femme, du 22 juillet 1766.	6 000
2° Montant de la vaisselle d'argent que sa femme avait héritée de son grand-père maternel, noble Jacques de Montrond.	600
3° Legs fait à lui en 1777 par Mlle de Chandieu, de Lisle, sa grand'-tante maternelle.	1 000
4° Montant de la substitution de M. le maréchal de Villars, ouverte en 1781, et que le dit noble colonel Constant a reçu en 1783, sans intérêt	13 500
5° Legs fait par Mlle de Chandieu de Villars, reçu en 1784	1 500
6° Portion des biens de feu M. le colonel Benjamin de Chandieu et sa défunte dame née de Montrond, grand-père et grand'mère maternels du dit noble Henri Benjamin Constant, à forme des partages faits sous seing privé de tous leurs cohéritiers et cohéritières, en 1784	18 000

1. La bache ou batz vaut 15 centimes; le franc de 10 baches 1,50.

7° Cinquante-six louis neufs, reçus pour étrennes de noble dame Rose de Saussure, sa grand'mère, veuve de M. le général Samuel Constant, son grand-père, en octobre 1767	896
8° Don de la dite noble dame Constant, née de Saussure, sa mère, pour Henri Benjamin Constant, en 1778	2 000
9° Cinq cents francs reçus de la dite dame sa mère, en vaisselle d'argent, en différents temps, pour son fils.	500
	43 996[1]

Le colonel Constant a voulu dresser le dit acte pour prévenir tous litiges au cas où la Providence le retirerait lui ou son fils ou tous deux, devant Nobles

Charles Jacques Louis de Montrond et colonel Jean Daniel de Montrond, citoyen de cette ville, le premier grand oncle maternel et le second grand oncle maternel à la mode de Bretagne de Benjamin Constant.

Lesquels ont approuvé et corroboré, et pour la sûreté de cette somme le dit noble colonel Constant a obligé la généralité de ses biens en présence de deux témoins connus, requis et mandés en la maison du dit noble colonel Constant.

Le susdit jour, 15 novembre 1786.

Greffe du Tribunal de Lausanne.
Minutes de Fr. Bergier XI 160.

Signé : Bergier.
(*avec paraphe.*)

Le lendemain jeudi 16 novembre, Juste Constant, son fils et son neveu étaient en route. Pour la première fois depuis janvier 1782, Benjamin va nous être révélé dans la plénitude de son accent et de son geste par un document externe, contemporain, absolument sûr; et tout aussitôt nous le voyons, comme dans le *Cahier Rouge*, en proie à un violent désespoir d'amour, qui se traduit en larmoiement métaphysique. Il a quitté Lausanne l'imagination flambante, l'âme broyée. Le bourreau — son père — est là, enfermé avec lui dans les vingt pieds carrés d'une voiture, spectateur narquois ou tyrannique des convulsions intérieures dans lesquelles il s'épuise, l'exaspérant par sa présence et par ses réflexions, le provoquant à l'insolence et à la révolte. Charles de Constant nous a rendu au vif ces scènes douloureuses et comiques :

Samedi 18 novembre 1786.

Nous sommes partis jeudi matin, mes bonnes et chères sœurs, dans une bonne voiture, ayant pris toutes les précautions contre le froid. Nous sommes tous les trois d'un caractère fort différent, à ce qu'il me paraît. Mon oncle, il est, je crois, difficile à en faire le portrait. Pour Benjamin, toujours occupé de son malheur extrême, il ne parle jamais d'autres choses.

1. En argent de Suisse, soit 65 994 francs en argent de France. Benjamin n'entra en possession de son bien que lors de son mariage.

Son père combat son système et ses principes, moi je me mêle de temps en temps à la conversation, mais je vous avoue que j'ai découvert que je ne suis qu'une bête; je n'entends rien à tous les profonds raisonnements de mes compagnons, je pense à vous et à ce que j'ai quitté, je m'occupe de mes projets, de ma vie de Paris, je dis à Benjamin qu'il m'ennuie lorsqu'il me dit que tous les hommes sont malheureux, que toute la nature humaine est combinée pour notre malheur, je lui cite des exemples, il dit que ce n'est qu'illusion, et je finis par lui chanter une petite chanson. Alors il me dit assez crûment que j'ai l'esprit fort petit et borné; la moutarde me monte presqu'au nez, je me contente cependant de lui faire remarquer que j'ai aussi de l'amour-propre, quoique peut-être fort mal placé et qu'il est méchant à lui de le piquer à propos de rien. Voilà une assez longue dissertation, venons à notre voyage.....

Ils arrivent à Jougne très tard dans la soirée, y couchent, font réparer le lendemain matin une roue endommagée et se remettent en route. A deux lieues de là, par une neige épaisse, au milieu des bois, les brancards et la roue cassent. Les deux jeunes gens partent à la découverte; ils aperçoivent une belle abbaye et quelques fermes, d'où on les renvoie, vers le soir, demander l'hospitalité au couvent tout proche des Bernardins :

Nous fûmes donc, B. et moi, d'abord avec assez de courage. A chaque pas, je sentais qu'il diminuait, craignant que monsieur l'abbé ne nous renvoyât. Ce ne fut qu'en tremblant que nous demandâmes M. le prieur. Je me contenterai de vous dire que jamais homme n'a mieux soutenu la réputation de moine. Je lui détaillai (car, quoique B. a beaucoup d'esprit, lorsqu'il ne sert pas à le montrer, il ne dit mot) notre malheur et finis par lui demander un gîte et surtout à souper, ce qui nous fut accordé avec politesse, empressement et de bon cœur. Nous retournâmes à la ferme pour annoncer à mon oncle notre réussite.....

Charles se trompe en attribuant à la vanité le silence de Benjamin, qui vient évidemment de sa timidité; mais l'attitude est très bien saisie, très bien rendue : on voit ce grand garçon, hardi à l'épigramme en famille, et qui se tient coi ou se dissimule derrière son cousin, plus âgé que lui de cinq ans, mais plus petit.

Suit un tableau tout à fait savoureux et frappant de la vie des moines : c'est à qui voudrait déserter le couvent, et se console d'y rester par la bonne chère..... Ces premières lettres de Charles ont une vie, une naïveté, une fraîcheur, une précision de fait et de détail qui font sentir vivement, par contraste, l'air d'intellectualité déjà très net de Benjamin.

Cependant le voyage traîne. Charles écrit le dimanche 19 de Montsous-Vaudrey :

Nous ne faisons que fort peu de chemin; j'en suis au désespoir. La compagnie n'est point de mon goût; l'oncle contrarie tout, ne fait attention qu'à

son fils, qui a sans cesse la larme à l'œil et une épigramme pour réponse. Le temps affreux n'ajoute pas à l'agrément, et la dépense est forte. Adieu, mes amies chéries, tout cela augmente mes regrets et diminue le peu de plaisir que j'avais à faire le voyage. Demain je vous écris de Genlis.....

« De Genlis lundi le 20 », même antienne :

Je n'ai rien de plus à vous dire, mes chères amies, sinon que le temps a continué sans relâche aussi affreux que possible, que mon oncle a toujours raillé et contrarié, Benjamin s'est toujours désespéré, et moi toujours ennuyé, quoique un peu plus gaiement que mes compagnons. Voici quatre vers que mon cousin répète sans cesse :

Vous qui empoisonnez ma vie,
N'augmentez pas ma douleur.
Mon sort n'est pas digne d'envie;
Pourquoi me ravir mon malheur?

Il les adresse tendrement à son père. Dites au nôtre que suivant toutes les apparences, nous ne nous arrêterons pas à Dijon, et que je ne pourrai faire ma commission qu'au retour. Nous ne serons à Paris que le 30, car nous faisons bravement 4 et quelquefois 9 lieues par jour. Si nous avions pris la poste nous eussions gagné du temps et épargné beaucoup d'argent..... (En partie inédit; en partie dans L. Achard, II, 54 ss.)

Nos voyageurs arrivent sans encombre à Paris à la fin de novembre. Charles en écrit :

Me voici à Paris, mon très cher père, depuis quatre jours, encore étourdi du grand bruit de la vie qu'on y mène. Notre voyage a été long, pénible, ennuyant et très coûteux. Nous sommes logés, mon oncle et moi, à l'hôtel des États-Unis, rue Gaillon, dans un très mauvais entresol quoique fort cher, quatre louis et demi. Il n'a pas été possible d'exécuter les plans que j'avais faits. Mon oncle, malgré le plaisir qu'il a à contredire, n'aime point à l'être; il aurait été fâché si j'eusse refusé de demeurer avec lui. Il s'ennuie et s'ennuiera sûrement beaucoup et autant qu'il peut.

Nous ne nous quittons guère.... Nous avons, entre mon oncle et moi, un valet de place que nous payons de moitié, mais il ne m'est pas de grand usage..... Mon oncle tient M. le baron de Constant (c'est ainsi qu'il fait appeler son fils) dans une gêne qui fait monter le jeune homme aux nues et plus que toute autre chose lui fera faire bien des sottises[1]. Ils me content tous les deux leur peine et je dis : oui, à tous les deux. Ma situation est assez désagréable. Mon oncle veut mettre Benjamin dans le grand monde et surtout avec des gens de lettres. Je ne sais pas si je vois juste, mais il me semble qu'il ne connaît pas son fils, que je ne crois point propre à cette vocation, et je parierais que jamais Benjamin n'acquerra de célébrité.....

Nul n'est prophète en son pays, moins encore dans sa famille.

1. Juste Constant, malgré sa fortune, était toujours gêné; mais il pouvait y avoir aussi chez lui principe à tenir son fils serré. D'Hermenches en usait de même avec le sien. (Belle de Zuylen, n° 132.) Ne donnez pas trop d'argent aux jeunes gens..... Pas trop, non, mais assez.

Le 4 décembre, nouvelle lettre à ses sœurs. Après toute sorte de détails, elle présente à brûle-pourpoint cette déclaration tendre :

Il faut que je vous parle de mon oncle : 1° il m'impatiente ; 2° il m'ennuie ; 3° il n'est pas de mon goût. Tout cela est peut-être ma faute. Mais son caractère méfiant, inquiet, haut, contrariant et railleur ne s'arrange point avec le mien. Je conçois fort bien le désespoir de Benjamin ; il ne vient que de là, et je crois remarquer qu'il n'aime point son père, que la contradiction qu'il éprouve dans tout ce qu'il fait sans exception et dans ce qu'il dit le rend malheureux. Le jeune homme, avec des passions d'une grande vivacité et l'amour outré de la liberté, trouve sa position cruelle. A-t-il raison, a-t-il tort, voyez. Il fera plus de sottises que s'il était livré à lui-même [1].

Le désespoir de Benjamin passa, au moins son désespoir d'amour. Charles note moins d'un mois après, le 31 décembre :

Nous vivons parfaitement avec mon oncle, et Benjamin et moi nous sommes liés étroitement ensemble. Il est revenu de toutes ses idées sinistres. Je suis fâché de vous dire qu'il me les a un peu communiquées.
(Inédit.)

Charles aimait sans espoir. Il entonne, le 10 janvier 1787, les refrains de Benjamin... Moi qui prêchais que le bonheur dépend de nous.... Nous ne sommes pas nés pour ce monde plein de peines et d'amertume.....

Même note le 28 février : Benjamin est resté insensible au changement de Mme Trevor ; lui-même a oublié l'infidèle ; il en a ri. Aurait-il dû par hasard (au moins en partie) son retour au bon sens à Mme de Charrière ? Charles annonce, le 6 mars, qu'il vient de faire sa connaissance ; d'où l'on peut conclure, les deux cousins vivant dans le même monde, que Benjamin se lia avec elle vers le même moment et sans doute un peu avant. Peu importe. Mais il importerait au

1. Charles a repris plus tard, dans son *Journal*, la matière de ces lettres : « Mon oncle Juste menait son fils Benjamin à Paris pour achever son éducation et entrer dans le monde. Nous fîmes la route ensemble au mois de décembre. Je connaissais peu l'un et l'autre et les avais à peine vus depuis que j'avais passé quinze jours avec eux à Bruxelles au mois de juillet 1778. Mon oncle était un homme de beaucoup d'esprit, mais d'un caractère difficile, caustique et impérieux. Il avait une ambition sans bornes pour son fils. Il avait beaucoup sacrifié pour lui donner une brillante éducation, et l'esprit et les talents naturels de Benjamin en avaient profité. Il parlait allemand, français et anglais avec une égale facilité, avait passé par tous les degrés de l'Université et avait déjà fait plusieurs compositions qui avaient été fort approuvées. Il n'avait pas encore vingt ans lorsque nous fûmes à Paris ensemble. A cette époque, son père et lui ne vivaient pas confortablement ensemble. Mon oncle ne voulait, ne demandait rien pour lui-même, mais il était jaloux de tous ceux qui avaient quelques-uns des avantages qui étaient refusés à son fils. Le père et le fils se querellèrent pendant les dix jours que nous fûmes en route de Lausanne à Paris ; nous voyagions avec les chevaux de mon oncle. J'étais neutre dans toutes les disputes ; mon oncle ne tarda pas à m'en vouloir ; il interprétait mon silence comme un blâme, mais il ne put m'accuser avec justice de rien. » (En partie dans Mlle Achard, II, 50.)

dernier point de fixer ce qu'au sortir de sa crise Benjamin conservait de pessimisme, et d'une manière plus générale, jusqu'à quelle profondeur sa sensibilité avait été atteinte avant qu'il rencontrât Mme de Charrière. Les documents rigoureusement contemporains, seuls recevables ici, font défaut. Les lettres postérieures à mars 1788 renferment bien des plaintes aiguës, parties du cœur; mais, quoique Mme de Charrière cesse à ce moment là même d'exercer son charme consolant, on ne peut conclure qu'elle ait simplement rejeté Benjamin à son état antérieur; ses leçons et ses reproches, sans parler de certain accident, avaient creusé et envenimé les blessures de Benjamin. D'autre part les lettres de juin-septembre 1787, sauf quelques touches assez senties, sont fringantes, spirituelles, littéraires, dans l'expression de la tristesse; mais on n'en peut conclure que l'amertume de Benjamin ait été jusque-là superficielle, puisque dans ces lettres il remercie Mme de Charrière de l'avoir consolé par son indulgence, son amitié, cette intelligence délicate et entière qu'elle avait de lui [a]. En somme, on ne sait pas. Faute de pouvoir dissiper tout flottement sur ce point capital de son histoire, de pouvoir fixer son état précis entre les mois de janvier et de mars 1787, nous ne pourrons non plus mesurer l'influence ni la responsabilité de son amie.

Arrivés à Paris, les deux cousins vivent quelque temps ensemble, mais chacun d'eux va de son côté à ses affaires. L'activité de Charles déborde largement celle de Benjamin. Il a fait le voyage pour réparer la fortune de sa famille et préparer son propre avenir, en jouant à la Bourse. Une fureur de spéculation pousse Genève à Paris. « Les Genevois arrivent de tout côté à la Bourse », note Charles le 5 février 1787, « tout le monde leur fait la cour. On sait qu'ils viennent pour faire des affaires, et qu'ils ont de grands moyens. » Aussitôt débarqué, Charles, avec son activité habituelle, multiplie les visites chez ceux de ses compatriotes qui peuvent le servir [b]. La haute et la moyenne finance genevoise défilent dans ses lettres; et les Pache [c], et les Rilliet, qui lui font le meilleur accueil [d], et les Mallet, brusques, insolents et rogues, à qui Charles dit leur fait, et les Delessert, et tutti quanti [e]. On suit assez bien dans ces lettres, de semaine en semaine, la marche générale des affaires, la tension du marché, la disette de numéraire dont il souffre, l'audace et la peur de la spécu-

a. Voir en particulier 29 août 1787. — *b.* Journal; Lettre de fin nov. 1786. — *c.* Fin nov., 11 déc. 1786. — *d.* Fin nov., 5 déc. 1786, 25 mars 1787. — *e.* Fin nov., 5 déc., 11 déc. 1786, 10 avril et 2 mai 1787 et lettre de Benjamin du 29 mai 1795, Melegari, 233-234.

lation, les envolées et les effondrements des cours, les krachs (M. de Saint-James, trésorier de la marine, 22 millions [a]), enfin, toute cette agitation d'autant plus fiévreuse que chacun croit à l'imminence de la catastrophe. Le pauvre Charles passe par les étonnements, les hésitations, les peurs rétrospectives, les inquiétudes, les indignations d'un joueur novice qui fait connaissance avec les affaires, et ne les trouve pas belles. Son témoignage honnête, mais non pas naïf, fournirait quelques traits intéressants pour l'histoire de la spéculation genevoise à Paris dans les années qui précédèrent la Révolution. Je passe. Dans les choses de finances, Benjamin ne s'intéressait qu'à l'art d'emprunter, s'en remettant du soin de rembourser à son père, au temps, et au diable.

Plus importantes seraient peut-être les impressions de Charles sur la politique. Elles représentent probablement moins son opinion personnelle que celle du monde où Benjamin et lui fréquentaient. 1787 est l'année presque tragique déjà, qui de janvier à mai voit l'Assemblée des Notables, la chute des Polignac, la mort de Vergennes, la querelle de Calonne et de Necker, une lettre de cachet contre Mirabeau, le renvoi de Calonne, l'exil de Necker, la séparation des Notables; et sur tout cela, planant, le spectre de la banqueroute. Charles tient sa famille au courant des événements avec discrétion, parce qu'on envoie les donneurs de nouvelles à la Bastille; mais il les suit avec intérêt, car la politique décide de la Bourse. Benjamin, qui, du fond de son exil de Brunswick, devait assister à la Révolution avec une sympathie si passionnée, semble avoir traversé sans y prendre garde, à Paris même, l'effervescence qui la précéda. Rien n'indique qu'il y ait fait la moindre attention. Passons encore. Mais la belle toile de fond à cette scène du monde sur laquelle il s'agite follement, avec d'autres inconscientes marionnettes !

Le monde réunissait les deux cousins : leur commun malheur en amour les avait liés d'amitié; la vie de l'un est dans une très large mesure le reflet de la vie de l'autre. Le véritable intérêt de ces lettres de Charles, en ce qui nous concerne, est de ranimer en partie le milieu de Benjamin [1].

Charles se répand d'abord dans la société genevoise, pour laquelle

1. Le 1er janvier nous montre, spectacle rare! une famille étroitement unie, un Benjamin indulgent pour son oncle : « Je viens de recevoir, mon très cher père, votre lettre avec les vers au général Washington. Je les trouve fort bons, Benjamin les goûte beaucoup, je les ferai insérer dans le *Journal de Paris*, je ne doute pas qu'ils ne soient reçus, je les montrerai chez Mme Suard. » (Inédit.) Ils ne furent pas reçus.

a. 6 février 87.

il est muni de lettres de recommandation. Voici l'une de ses journées dès l'arrivée :

Le matin, je cours, je fais des visites d'hommes, je vais à la Bourse, où j'écoute, je questionne. Nous dînons chez nous, mon oncle, Benjamin et moi. Après dîner nous nous promenons. Le soir on fait des visites aux femmes ou on va au spectacle. Comme il fait beau, les voitures ne nous ont encore rien coûté. Je paye 30 livres par mois pour mon logement, 20 sols pour le domestique par jour et 40 sols pour le dîner, 6 sols pour le perruquier et 12 sols pour le déjeuner, voilà ma dépense journalière. — Je suis fort proprement mis et je me tire d'affaire de mon mieux. (Samedi, 5 décembre.)

Courses en moins le matin, plaisirs en plus pendant la nuit, ce peut être aussi la journée de Benjamin. Charles n'a pas toujours à se féliciter de l'accueil qu'il reçoit; les femmes le soir, comme les maris dans la matinée, sont d'humeur inégale. Il se peut bien que Benjamin en ait usé avec elles comme avec les Necker et Mme de Staël, qu'il les ait laissées simplement à leur morgue ou à leur amabilité. Il n'était pas de Genève et n'aimait pas les Genevois; Charles non plus, du reste, et l'on trouverait dans ses lettres quelques déclarations senties contre eux. Je ne puis me dispenser pourtant d'insister un peu plus sur la femme à qui sept ans plus tard Benjamin se donnera. Charles voit Mme de Staël :

Du 11 décembre 1786 : « Voici ce que j'ai fait depuis ma dernière. J'ai soupé chez Mme Staël une fois[1]; il y avait beaucoup de monde et par conséquent je me suis fort ennuyé. On ne faisait, comme cela va sans dire, peu ou point d'attention à moi, petit misérable. Tout cela est fort naturel, mais ce n'en est pas plus agréable. Deux ou trois beaux messieurs m'accostèrent et me demandèrent : M. a été à la Chine? et sans attendre de réponse, on faisait une pirouette sur le talon, on allait parler du spectacle, des nouvelles de Cour, et toutes les conversations roulent sur ces bagatelles ; et quelqu'un qui ne connaît pas tous les acteurs de nom, qui ne sait pas celui des hommes de lettres et celui des grands, ce qu'ils ont fait pendant la semaine, paraît une franche bête et personne ne lui dit mot.... »

Une société aussi factice et aussi intellectualisée devait convenir à Benjamin.

Il est fâcheux que l'amour-propre blessé de Charles nous ait privé d'observations plus abondantes sur la jeune Mme de Staël et son salon naissant. Il n'y reviendra qu'une fois, durement et brièvement :

Du 16 janvier 1787. « J'ai soupé vendredi chez Mme Staël; en confidence, je vous dirai que je m'y ennuie à la mort, que je déteste le ton pédant et haut de cette parvenue. N'en disons point de mal, car elle me fait des honnêtetés..... » (Déjà dans Mlle Achard.)

1. Il annonce dans sa lettre du 4 qu'il va le lendemain chez elle.

Elle était donc à Paris, Benjamin aurait pu la connaître. Il ne semble pas l'avoir vue, j'ignore pourquoi[1].

Très vite, dans toute cette confusion de relations, l'une d'elles l'emporte sur les autres; le salon de Mme Suard devient, par l'intermédiaire de Benjamin sans aucun doute, la maison favorite de Charles, comme son quartier général, l'un de ses postes d'observation sur la politique, la littérature et le monde. Il note le 11 décembre 1786 :

Ce soir, on me présente chez Mme Suard, où on va tous les lundis; c'est le rendez-vous des gens de lettres. Mess. de Condorcet[a], de la Harpe, Garat, Fourcroy, Parcieux, etc. viennent étaler leur bel esprit. A ma Ire lettre je vous en dirai des nouvelles. Vous aurez bien entendu parler des Lycées; mon oncle et Benjamin y vont régulièrement et si l'on n'avait pas choisi l'heure de la bourse, j'y eusse été aussi souvent....

Malheureusement les détails promis manquent, ou sont rares, dans les lettres suivantes.

A cette date du 11 décembre, Benjamin est déjà réinstallé chez Suard, ou peu s'en faut[2]. Son cousin ne tarde pas à y fréquenter assidûment. Le 31 décembre, il est en pied dans la maison, il a « un de ses jours d'employé » chez Mme Suard (un aussi chez Mme du Molé, un chez Mme Diodati, un chez les Grand, et de temps en temps chez Mme Rilliet). L'opinion de Mme Suard, le suffrage de Mme Suard occupent sans cesse : les ouvrages et le talent de son père lui ont servi de recommandation auprès des Suard, et il ne songe qu'à les faire valoir par les Suard auprès du public français :

« On a fait hier chez Mme Suard un éloge magnifique et bien raisonné de Camille; tout le monde a été d'un avis commun là-dessus. Je dois envoyer Laure[3] à Mme Suard qui brûle de le lire. On voit chez elle fort bonne compagnie; tous les mardis, on y passe la soirée, et les vendredis on y soupe. Les femmes qui y viennent sont aimables et la conversation est toujours fort inté-

1. Les plaintes de Charles l'en dégoûtèrent peut-être. Eurent-elles le même effet au sujet des Necker? Ni Benjamin (voir sa lettre du 9 août 1793), ni Charles, très bien pourtant avec M. de Germany, frère du grand Necker (25 mars 1787), ni Mme de Charrière ne les virent, quoiqu'ils fussent les amis très intimes et les protecteurs des Suard. Il y a là une obscurité qui reste à éclaircir. (Voir Ph. Godet, I, 334-337.)

2. Charles avait pensé dans la première quinzaine de décembre à quitter son oncle; il y renonce, sur les exhortations de son père : « Tout va bien actuellement et assez à bon marché ». (A Samuel, 14 décembre.) — A la fin du mois ils ont quitté l'hôtel de Gaillon : « Nous avons changé de logement mon oncle et moi, et nous demeurons rue et hôtel Ventadour ». (A ses sœurs, 31 décembre-Ier janvier.) C'est donc que Benjamin était déjà chez Suard. Le *Journal* le dit formellement : « Lorsque nous fûmes arrivés à Paris, nous nous séparâmes. Mon oncle resta à l'hôtel de Gaillon, je fus à celui de Ventadour [*séparation démentie par les lettres*], et Benjamin fut loger chez M. Suard, rue Louis le Grand ».

3. Camille, Laure, romans de Samuel de Constant.

a. Appendice n° 8.

ressante et point superficielle. Le marquis de Meucourt, l'abbé Morellet, M. de Commeyras, le commandeur Sicario (?), M. de Vicq d'Azir, M. de Chabanon, M. Garat, M. de Pouville (?), M. le baron de Létan (?), le marquis de Lafayette[1] et d'autres sont les hommes qui y viennent. On repasse en revue les ouvrages, les nouvelles politiques.... »

Le 13 janvier, il mande qu'il attend un second exemplaire de Laure; Mme Suard le lira et jugera si on peut le présenter à la reine[2]. Encore le salon Suard, trois jours après :

Du 16 janvier 1787 : « La société de Mme Suard est celle de toutes celles que je vois qui me plaise davantage. »

Puis, dans le courant de janvier :

Tout le monde parle de *Laure*, on se l'arrache. Je me ruine à en donner par ci par là. Hier Benjamin dîna chez Mme de Pailly avec M. de Mirabeau; il ne fut pas question d'autre chose. Mme Suard en fait un éloge pompeux elle dit que l'auteur doit être un homme charmant et très dangereux. On admire surtout la naïveté, la façon dont les personnes rendent compte de leur sentiment.

Et du 1er février :

Laure fait l'admiration et le délice de tout le monde. Mme Suard dit que le 6e volume est trop fort et que les cœurs sensibles comme le sien (car le sentiment est à la mode) ne résistent pas à la lecture déchirante des malheurs de l'aimable *Laure*[3], M. Garat fait des exclamations, et enfin tout le monde fait chorus pour la louer.....

J'abrège, et beaucoup. Si Mme Suard s'était laissé faire, elle serait devenue comme le factotum littéraire de Samuel de Constant : Charles pousse les ouvrages de son père avec un zèle qui doit se faire prendre à la longue pour de l'indiscrétion. Je crois bien qu'il n'obtint de M. et Mme Suard que des paroles élogieuses, mais aucun service solide[a].

Charles a rassemblé plus tard, dans son *Journal*, en un seul portrait, tous ses souvenirs sur cette société des Suard; il écrit, peut-être avec un peu de ces illusions et de cette complaisance qu'inspire l'éloignement :

« Je fus aussi présenté à M. et Mme Suard, où se réunissaient les lundis un grand nombre de personnes célèbres, l'abbé Morellet, le président Dupaty, de Condorcet, Lafayette, Garat, de Chabanon et autres, auxquels

1. Journal de Charles, Hambourg 19 octobre 1797 : « Je l'ai vu quelquefois chez Mme Suard en 1787; il ne peut être changé; dès lors il était heureux alors, fêté, recherché ».
2. L'histoire de cette présentation tient beaucoup de place dans les lettres.
3. Les essais de *Mémoires* de Mme Suard confirment tout à fait ce que Charles dit ici de sa sensibilité.

a. 23 et 27 fév., 25 mars, 2 mai 1787. Cf. Grimm, XIV, 542-545 (fév. 1787).

se joignaient les célébrités de passage et les étrangers de marque. Mon oncle se faisait annoncer M. Constant et son fils M. le baron de Constant. La conversation était toujours d'un grand intérêt. M. Suard avait un caractère, un esprit, une manière qui captivaient. J'écoutais avec une avidité curieuse [1]. Quelquefois on me questionnait sur la Chine. On admirait qu'un jeune homme de vingt-quatre ans eût été deux fois à la Chine et y fût demeuré pendant des années. Benjamin se faisait déjà remarquer par son érudition et son esprit, il n'avait pas vingt ans. Son père le gênait, quoiqu'il parlât peu. Mme Suard donnait aussi à souper les vendredis [a]. Il y avait alors des femmes. Mme et Mlle Piscatory (cette dernière est aujourd'hui Mme Pastoret, femme du chancelier de France), Mme Boutier et Mme de Joinville, sa fille, Mme Pourrat et sa fille aujourd'hui Mme Hocquart, Mme Saurin de Spartacus, quelquefois la belle Mme de Condorcet. La Société avait ces jours là une tournure différente que les lundis. On y était gai et sans cérémonie. On faisait des jeux d'esprit et des jeux d'enfants.....

J'allais chez Mme Saurin les mercredis. Là, je trouvais le marquis de Bièvre, le chevalier de Cubières, M. de Commeyras, quelquefois les dames du vendredi, M. de Sainte-Croix, etc. Les jeudis on se réunissait chez Mme de Piscatory, où nous voyions Marmontel et la jeune femme Laharpe. J'allais quelquefois chez M. Necker, où on voyait la Cour et la ville et plus souvent chez sa fille à l'hôtel de Suède. Ces réunions chez mes compatriotes étaient moins amusantes et plus guindées. Les concerts de Mme Haller du mercredi étaient brillants et agréables. J'allais souvent au spectacle où je m'amusais royalement. Les Français étaient ce qu'ils n'avaient jamais été et ne seront jamais plus. Molé, Fleury, d'Azincourt, la Contat, la Durienne faisaient oublier que ce qu'on voyait était une imitation. Je me liai beaucoup avec Benjamin. Nous étions souvent ensemble. Son père retourna à son régiment et son fils n'en fut pas fâché [b].

J'étudierai le profit intellectuel que Benjamin tira de ce salon très littéraire et très académique. Mondainement, il y réussit très bien. Sur les souvenirs un peu pâles de son cousin, ses souvenirs à lui mettent le mouvement, la couleur et la vie. Tout ce qu'il écrit a de l'allure.

Les premiers mois de son séjour à Paris, dit-il dans le *Cahier Rouge*, furent très agréables. « La société de M. Suard » goûta beaucoup son esprit, son caractère, et le reçut parfaitement :

Mon esprit qui manquait alors tout à fait de solidité et de justesse, mais qui avait une tournure épigrammatique très amusante, mes connaissances, qui, bien que fort décousues, étaient supérieures à celles de la plupart des gens de lettres de la génération qui s'élevait, l'originalité de mon caractère, tout cela parut piquant. Je fus fêté par toutes les femmes de la coterie de Mme Suard, et les hommes pardonnèrent à mon âge une impertinence qui, n'étant pas dans les manières, mais dans les jugements, était moins aperçue et moins offensante. Cependant quand je me souviens de ce que je

1. On notera que le nom de Suard n'est pas même prononcé dans les lettres.

a. Sur les Suard chez eux, voir Mme Suard, 81, 84-85, 87, 96; Garat 344-349. — *b*. Sur un parent dont ils firent connaissance à Paris, voir Appendice, n° 9.

disais alors, et du dédain raisonné que je témoignais à tout le monde, je suis encore à concevoir comment on a pu le tolérer. Je me rappelle qu'un jour, rencontrant un des hommes de notre société qui avait trente ans de plus que moi, je me mis à causer avec lui, et ma conversation roula comme à l'ordinaire sur les ridicules de tous ceux que nous voyions tous les jours. Après m'être bien moqué de chacun l'un après l'autre, je pris tout à coup celui avec lequel j'avais causé par la main et je lui dis : « Je vous ai bien fait rire aux dépens de tous nos amis, mais n'allez pas croire que, parce que je me suis moqué d'eux avec vous, je sois tenu à ne pas me moquer de vous avec eux ; je vous avertis que nous n'avons point fait ce traité.

(*Cahier Rouge*, p. 24-25.)

Cependant sa dissipation l'avait repris[1]. Le jeu, « qui *lui* avait déjà causé tant de peines, veut encore troubler *sa* vie et gâter tout ce que la bonté de son père avait fait pour lui ». Il retrouva à Paris une vieille Française, Mme de Bourbonne, qu'il avait connue chez Mme Trevor, « joueuse à l'excès, d'ailleurs bonne femme et assez originale : elle jouait en voiture, elle jouait au lit, elle jouait au bain, le matin, la nuit, le soir, toujours et partout quand elle le pouvait ». Elle avait tous les jours un quinze : Benjamin s'empressa d'en être ; il y perdit régulièrement tout ce qu'il apportait, et il apportait tout ce qu'il avait. Il emprunta tant qu'il put. Heureusement son crédit n'était pas grand[2].

Il lui arriva à ce sujet une histoire impayable avec Mme Saurin, femme du philosophe et auteur dramatique, l'une des personnes de la société de Mme Suard[a]. Mme Saurin témoignait à Benjamin « beaucoup d'amitié », une « affection très douce » ; lui mettait en elle « plus de confiance qu'en toute autre personne à Paris ». Un jour donc que le jeu l'avait ruiné, il songea à obtenir d'elle en prêt quelque argent. Une fausse honte, bien justifiée, l'empêcha de formuler sa demande ; Mme Saurin, prenant son embarras pour ce qu'il n'était pas, se voila chastement le visage de ses mains, afin de lui faciliter les choses. Elle avait été très belle, mais elle avait dépassé la soixantaine... L'anecdote est l'une des plus spirituelles du *Cahier Rouge*, l'une de celles qui illustrent le plus joliment la timidité de Benjamin. Mme Saurin et lui ne s'oublièrent pas. Le 10 décembre 1790, il lui fait demander par Mme de Charrière la permission de lui écrire ; il exprime le souhait de se retrouver avec Mme de Charrière à Paris, « dût Schabaham[3] [Mme Saurin] qui au

1. *Journal Intime* (p. 80) : « Je retournai alors une seconde fois à Paris où je connus ce que la jeunesse peut suggérer de folies, avec les tentations qu'offre Paris ».

2. J'ai retrouvé une partie de ses dettes. (Voir à l'Appendice, n° 10.)

3. Schah-baham, nom d'un personnage dans « *Ah! quel conte!* », de Crébillon.

a. Mme Suard, 73, 87, 138 ; Garat, I, 349.

fond est une bonne femme et Mme Suard qui est plus ridicule et n'est pas si bonne » les ennuyer quelquefois. Elle, de son côté, ne lui garde pas rancune (qui sait si elle ne lui en est pas reconnaissante?) du faux espoir qu'il lui a donné. Elle s'informe de « M. Constant » en 1792, auprès de Mme de Charrière; elle le croit revenu en France avec le roi de Prusse et ajoute : « Ce n'est pas de cette manière qu'il est agréable de venir en France. Il a eu à s'y louer de tous ceux qui l'ont connu. Pour moi je conserve un grand désir de l'y revoir.... » Et ailleurs : « Je m'intéresse toujours à M. Constant quelque singulier et étrange qu'il soit. Son mérite et sa tête ne se laissent point oublier[a] »...

Cependant l'avenir des deux cousins ne se dessinait pas. Charles se désespérait de voir toutes ses peines inutiles; il était prêt à aller au bout du monde plutôt que de mener la vie d'un paresseux; à son âge, il n'y tiendrait pas. Il ajoutait :

4 janvier 1787 : « Benjamin, qui est à peu près dans le même cas que moi, en est aussi désolé. Nous faisons de belles réflexions qui ne mènent à rien ». (Inédit.)

Plus heureux que Charles, Benjamin croit un instant que son avenir va prendre forme :

6 février 1787 : « Benjamin va sûrement à la cour d'Anspach. Le margrave lui fait les plus belles promesses ».

Le vagabond Margrave était en effet une fois de plus à Paris[b]. Mais ces promesses de princes, autant en emporte le vent. La nouvelle est à moitié démentie le 28 février :

Benjamin a pensé se casser la jambe, mais il est remis de sa chute. Mon oncle part bientôt et lui restera. Lorsque je serai auprès de vous tous je vous raconterai des aventures, Paris, etc. Il faudra le secret.

Elle l'est à peu près entièrement le 6 mars :

Mon oncle doit partir dans peu de jours; il laisse Benjamin ici. Je ne sais s'il obtiendra sa nouvelle place, cela paraît beaucoup traîner.

Il ne l'obtint pas. Juste Constant, parvenu à l'expiration de son congé, rejoignit dans le courant de mars son régiment et se fit aussitôt une grosse et méchante affaire avec son corps d'officiers.

a. Dans Ph. Godet (I, 339) qui annule Gaullieur (1846, VI, 369). — *b.* Baronne d'Oberkirch, II, 247.

Benjamin eut de nouveau le champ libre à Paris; ce fut alors qu'il dut rencontrer Mme de Charrière. En effet Charles mande à ses sœurs, le 6 mars 1787 :

J'ai fait connaissance avec Mme de Charrière de Zuilen; voilà encore de l'occupation [1].

On ne sait pas où ni comment se fit la rencontre. Charles la place vaguement à la fin de son emploi de la semaine : Mme Suard le lundi, Mme de Molé le mardi, Mme Prévot le mercredi, Mme Gaillard le jeudi, Mme Pauw le vendredi, Mme Piscatory le samedi, et tant d'autres invitations et politesses auxquelles il ne peut suffire.... On a l'embarras du choix. Benjamin semble plus explicite dans ses lettres à Mme de Charrière des 10 décembre 1790 et 10 mars 1795 [a]. « Si une fois le hasard pouvait nous réunir à l'hôtel de la Chine »; « je désirerais, bien vous retrouver à l'hôtel de Marigny ou à celui de la Chine » : est-ce à dire que leur rencontre fut fortuite et se fit à l'hôtel, banalement? Ou bien se virent-ils dans la colonie suisse, les Necker mis à part? Ou enfin dans le salon Suard? Mme de Charrière y fréquenta; en sa qualité d'étrangère de distinction, de femme d'esprit et d'auteur, elle y avait trois fois accès. Elle demeura respectueusement, je dirai même humblement, en correspondance avec le maître de la maison [b]; on voit qu'elle connaît à fond sa coterie [c]; Mme Saurin et elle ne se perdirent pas de vue [d]. Mais n'est-ce pas Benjamin qui l'introduisit chez Suard? sans cela on ne s'expliquerait pas qu'ils se soient rencontrés seulement au mois de mars 1787, alors que Mme de Charrière était à Paris, avec son mari, dès le mois de février 1786 [e]. A quoi tiennent les choses! Il s'en fallut de très peu que Benjamin ne quittât Paris soit avant, soit très vite après leur rencontre [2]. Toute sa vie peut-être en était changée. Aussi faut-il goûter au passage l'enchaînement de faits qui mit en présence à Paris ces deux Suisses (de naissance ou d'adoption), à une heure décisive de leur vie à tous deux, elle arrivée par l'effet d'un dernier désastre à sa fermeté la plus entière d'amertume et de

1. Il est encore question d'elle une fois, le 12 avril, dans les lettres de Charles : « Mme de Charrière de Zuilen va publier un roman appelé *Caliste* qu'on dit fort bien fait. Je vous apporterai tout cela avec moi ». Charles ne fit pas sa conquête comme Benjamin : « Quant au Chinois, écrivait-elle en juin 1801, c'était ma bête dès Paris ». (Ph. Godet, II, 353.)

2. De Charles, le 26 avril (voir aussi le 10 et le 12) : « Benjamin part avec moi. Je retourne en Suisse comme il est parti » [désespéré]. Benjamin ne partit pas,

a. Melegari, 397 (sous date fausse). — *b.* Ch. Nisard, table; Godet, I, 341, n. 1; Gaullieur, *Revue Suisse*, XX, 781. — *c.* *Expression de Benjamin*, 10 déc. 1790. — *d.* Godet, I, 333-339 (et Gaullieur, 1846, VI, 369). — *e.* Ph. Godet, I, 320 et 340, n. 1.

dégoût, lui très indécis sur son avenir, au point qu'on ne peut entrevoir ce qu'il serait, sans elle, devenu.

« Maudite passion! s'exclamait-il le 3 mai 1815. Trois femmes ont pourtant décidé de ma vie! » Mme de Charrière fut la première. Voyons ce qu'apportait à Benjamin cette femme, parée des grâces les plus rares, des dons les plus beaux, déchirée par la vie en proportion même de sa supériorité, et également riche d'intelligence et de douleur.

CHAPITRE III

LE DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL

Excellence de cette éducation. — Erlangen. Le milieu. L'Université. Influence de l'Allemagne. — Edimbourg. La ville. L'Université. La Speculative Society (procès-verbaux). Influence de l'Écosse. Dogmatisme; libéralisme; individualisme. — Influence générale de l'Éducation universitaire. — Paris. Suard (mars-août 1785 et décembre 1786-juin 1787). Les philosophes français. Incrédulité. — En Suisse. Travaux divers. — Conclusion. La France et l'Ecosse institutrices de Benjamin.

Mais il me reste à étudier d'abord le développement intellectuel de Constant pendant cette période.

Si l'on doit faire bien des réserves sur son éducation morale, son éducation intellectuelle, par contre, ne mérite que des éloges. Aujourd'hui encore nous n'en concevons pas de plus large, de plus diverse, de plus intelligente, de plus désirable pour un jeune homme qui aurait d'ailleurs l'âme bien trempée. Ses folies eurent au moins l'avantage d'obliger son père à le dépayser. D'Erlangen à Edimbourg, d'Edimbourg à Paris, de Paris à Bruxelles et à Lausanne et encore à Paris, par l'Université et par le monde, peu de jeunes gens reçurent à la fin du XVIIIe siècle autant de cultures variées et furent aussi à même de s'étendre l'esprit en tout sens. Benjamin justifia les sacrifices que son père s'imposait dans une pensée d'ambition et d'orgueil paternels des plus louables, sinon toujours des plus adroites. Son adolescence fut presque aussi studieuse que dissipée. « Accoutumé de bonne heure à l'étude et à la méditation », comme il le dit de lui-même[a], il fait en 1787, dans le salon de Suard, figure d'érudit. Il profita donc également bien, pour le travail et pour le plaisir, de l'immense liberté et des vastes ressources que lui offrait

a. 26 juin 1787.

son éducation. La vigoureuse discipline spirituelle à laquelle il avait été soumis dans la maison de son père (ou ce qui en tenait lieu) le préparait d'ailleurs bien à la discipline plus large et plus substantielle des Universités. La culture philosophique française fut renforcée par la culture écossaise; toutes deux croisant sur son esprit leurs influences diverses, achevèrent sans peine, puisqu'il y tendait par lui-même, de le conquérir à la pensée et à l'érudition.

Les Universités.

Erlangen. — Juste Constant ne suivait probablement aucun plan déterminé quand il fit choix d'Erlangen. Il tendait au grand pour son fils, mais il était indécis sur les moyens. Sa rencontre avec le Margrave d'Ansbach-Bayreuth décida du premier séjour de Benjamin. Le hasard se montra intelligent.

Ce n'était pas une étroite petite ville allemande fermée qu'Erlangen. Nicolaï note dès son arrivée les différences frappantes qu'elle présente avec Bemberg. Ici..... Là, une grande diversité de visages : aux indigènes se mêlent des réfugiés français, des ouvriers étrangers, et parmi les membres de l'Université, tant en professeurs qu'en étudiants, des personnes de toute nationalité; un air général d'activité; malgré le petit nombre des habitants (8 000, exception faite des soldats, des professeurs et des étudiants), des manufactures nombreuses et très diverses, notamment des fabriques de papier; cinq imprimeries; trois journaux dont l'un : *Die politische oder Realzeitung*, feuille lue partout, jusqu'à Constantinople et dans l'Amérique du Nord, enveloppait dans des plaisanteries souvent excessives une pensée politique très libre : bref, une ville vivante, à la fois industrielle, commerçante et intellectuelle [a].

L'Université, fondée par le Margrave Frédéric et d'abord ouverte à Bayreuth le 21 mars 1742, puis transférée à Erlangen par lettres du 13 avril 1743, n'a fait que grandir au cours du siècle, en particulier depuis 1769, grâce aux mesures intelligentes et aux subventions personnelles du Margrave; Nicolaï calcule qu'il ne lui a pas donné moins de cent mille florins en vingt ans, par une générosité d'autant plus méritoire que sa fortune était obérée; aussi l'appelle-t-il « einen der edeldenkendsten Regenten »; Stein et Müller, un second fondateur de l'Université [b]. On conçoit qu'il lui recrutât des élèves et qu'il l'ait indiquée à Juste Constant.

a. Pour le détail voir Nicolaï, 161 ss., 172 ss.; Stein et Müller, 143. — *b.* Nicolaï, 164-166; Stein et Müller, 128 ss., 144-145.

Elle avait quelque chose du caractère ouvert et cosmopolite de la ville; parmi les deux cent cinquante ou trois cents étudiants qu'elle comptait en 1781, se trouvaient un certain nombre de Courlandais et de Hongrois. Ils apportaient même là des manières de peuples « sauvages »; ils couraient tout le jour la ville, à peine vêtus. Un édit du 24 octobre 1781 (peu de temps donc avant l'arrivée de Benjamin) les rappela sévèrement aux mœurs de l'humanité civilisée. Une institution dont le plan tout au moins fut conçu pendant le séjour de Benjamin, le 20 septembre 1782, et que Nicolaï loue vivement, est une sorte de tutelle financière et morale offerte aux étudiants, et exercée soit par les économes publics, soit par les professeurs. Nicolaï regrette qu'elle ne soit obligatoire ni pour les professeurs ni pour les étudiants. Obligatoire ou non, elle n'aurait guère arrêté Benjamin dans ses sottises et ses emprunts.

L'Université avait en 1782 plus que jamais des professeurs capables; Nicolaï en donne une liste partielle [a]. Mais cela dit, ce que nous savons du séjour de Benjamin à Erlangen se réduit à deux détails. Il fut, m'apprend M. Zucker, Oberbibliothecar de l'Université, immatriculé le 6 février 1782, sous la forme consacrée : *Henricus Benjamin L : B : de Constant Rebecque Lausanna Helvetus anno ætatis XIV;* et il travailla beaucoup pendant la première année de sa présence à l'Université [b].

J'ai là sous les yeux, grâce à la rare obligeance de M. Zucker, le programme des cours. Il est considérable; Benjamin était à studieuse et docte école :

1781-1782

SEMESTRE HIBERNUM [1]

Gottlieb Christophorus Harles.	Publice.....	Aristotelis ars poetica.
	In Seminario philologico..	Euripidis Hecuba, Aristophanis Plutus.
	Privatim.....	In Ernesti initia Rhetorices commentabitur (bis). Plinianus Panegyricus (ter) ad meliorem artis oratoriæ intelligentiam atque interpretationem.
	Privatissime..	Sive artes elegantiores duce vel Riedelio vel Büschingio, sive lingua latina græcave...
Joan. Frieder. Breyer.	Publice.....	De officiis (Sequitur).
	Privatim.....	Philosophia moralis duce cel. Eberhardio. — Logica ex cel. Federi institutionibus latinis eodemque comite metaphysica. Aliæ scholæ philosophicæ, Anglicæ etiam et Italicæ.

1. J'abrège les phrases et je dresse le tout en tableau. J'avais seulement demandé les cours de *lettres*.

a. 164 avec référence; et au surplus, 166-170. — *b. Cahier Rouge*, 9.

Joan. Georg. Meusel.	Publice.....	Historia politica et litteraria recentissima.
	Privatim.....	Historia universalis medii et recentioris ævi ex compendio suo tabulisque genealogicis et geographicis diligenter illustrata. — Historia Sacri Rom. Imperii secundum ill. de Selchow. — Diplomatica duce Joachimo, et Heraldica duce Reinhardo. — Offert prælectiones politicas in Achenwalli librum qui inscribitur Die Staatsklugheit nach ihren ersten Grundsätzen.

1782

SEMESTRE ÆSTIVUM

Harles.	Publice.....	In Introductionem suam in historiam L. græcæ commentabitur.
	In Seminario philologico..	Pars difficilior Anthologiæ suæ græcæ prosaicæ. Juvenalis satiræ.
	Privatim.....	Historia litteraria duce Heumanno — duo priores Odarum Horat. libri — aliquot Græcorum tragœdiæ (édit. Niemeyer).
	Privatissime..	Scholæ græcæ latinæve.
Breyer.	Publice.....	Theologia naturalis ad cel. Eberhardi libellum Vorbereitung zur Nat-Theologie.
	Privatim.....	Logica et aliquæ metaphysices partes duce Federo — Philosophia moralis ex Eberhardo vel universa theoria litterarum elegantiorum vel litteræ Anglicæ ex sua ipsius Chrestomathia.
	Privatissimis	suavissimorum commilitonum studiis promte inserviet.
Meusel.	Publice.....	De Historia recentissima quod sequitur.
	Privatim.....	Statistica sive notitia politica et geographica omnium Europæ regnorum e compendii Baumanniani editione tertia (1781), et Historia Naturalis duce cel. Schrœkhio. —
	Privatissime ..	Prælectiones in historiam Germanicam remque diplomaticam et heraldicam.

1782-1783

SEMESTRE HIBERNUM

Harles.	Publice.....	In Anthologia sua græca prosaïca quod sequitur.
	In Seminario philologico..	Sodales bis exercebit in arte scribendi et disputandi; bis Græcorum tragœdias quas cl. Niemeyerus junctim edidit explanandas curabit.
	Privatim.....	Aliquot Ciceronis Orationes. — Offert præterea expositionem libri Büschingiani : Geschichte und Grundsätze der schönen Künste und Wissenschaften.
	Privatissime..	Scholæ græcæ latinæque.

Breyer.	Publice.....	De theologia naturali quod sequitur.
	Privatim.....	Logica ex cel. Federo eodemque duce Metaphysica. — Philosophia moralis ad ductum compendii Eberhardiani vel universa theoria litterarum elegantiorum vel litteræ Anglicæ ex sua ipsius Chrestomathia.
Meusel.	Publice.....	Prælectiones in historiam civilem et litterariam recentissimam.
	Privatim.....	Historia litteraria e Baumanni libello qui inscribitur Kurzer Entwurf einer Historie der Gelehrsamkeit. — Historia Universalis duce Schrœkhio. — Prælectiones encyclopædicæ in disciplinas politicas, geographicas et camerales secundum Büschingii libellum, utilissimum : Vorbereitung zur gründlichen und nützlichen Kenntnis der geographischen Beschaffenheit und Staatsverfassung der europ. Reiche (ex edit. 5ta Hamburgi 1776, 8°).
	Privatissime..	Prælectiones diplomaticæ et heraldicæ.
M. Christianus Masius (Professor extraordinarius).		Logica et metaphysica duce Baumeistero, aut omnes scientiæ philosophicæ in Baumeisteri Elementis Philosophiæ recentioris. — Jurisprudentia Naturalis ex Hollmanno.—Exercitia disputatoria omnis generis.
	Privatissimis	reliquum tempus destinabitur.

Que prit, que laissa Benjamin de tout cela? On l'ignore. De ses lectures non plus on ne sait rien[1]. La Bibliothèque était riche; elle se composait de plusieurs fonds non encore réunis; celui de l'ancien couvent d'Heilbronn, qui comptait environ quatre cent soixante manuscrits et beaucoup de vieux livres, ceux des margraves Christian Ernest et Charles Auguste, celui de la fameuse margrave Wilhelmine où se trouvait un grand nombre d'excellents livres français, celui du conseiller intime Daniel de Superville, premier directeur de l'Université[a], et j'en passe. Les ressources abondaient.

Nous ne sommes guère mieux renseignés, et c'est plus fâcheux, sur le sens et le degré de l'influence que l'esprit allemand put exercer sur Benjamin : *Werther* avait paru huit ans auparavant, en 1774, et la petite ville de Wetzlar, dans laquelle Gœthe a placé son roman, n'était pas très éloignée d'Erlangen. D'autre part à Ansbach vivaient et le poète Utz dont l'influence sur notre nation, dit Nicolaï[b], est plus forte qu'il ne paraît au premier abord; sa renommée manque d'éclat; mais sa poésie a le charme; on tient l'auteur en amitié, il plaît long-

1. Les registres de prêt, dont je m'étais informé, sont perdus; du moins M. Zucker ne répond pas à ma question.

a. Nicolaï, 170 ss.; Stein et Müller, 128. — *b.* 192.

temps, toujours — et le général superintendant Iunkheim, connu par diverses poésies et surtout par un ouvrage fait en collaboration avec Utz : *Das neue Anspachische Gesangbuch*. Et enfin la littérature allemande était alors en plein essor; « Haller, Breitinger, Mosheim, Ramler, Gleim, Klopstock, Utz, Gellert, Kästner, Rabener, Lessing, Weiss »[a], etc., illustraient leur patrie. Le règne de Frédéric le Grand s'achevait glorieusement. De tout ce puissant mouvement préromantique et romantique n'est-il rien passé jusqu'à Benjamin?

Ses biographes ne s'accordent pas entre eux ni toujours avec eux-mêmes sur ce sujet. Selon M. de Barante, l'Allemagne lui convint mieux que l'Angleterre et « laissa sur lui des traces ineffaçables; il eut toute sa vie quelque chose de l'étudiant allemand, rêveur, ayant goût à ce genre d'examen qui donne ou détruit la conviction, préférant la solitude studieuse, distraite par les plaisirs sensuels ou les émotions du jeu, à la vie du monde et à la société des salons ». Mais Prosper de Barante ne connut Benjamin qu'en 1805, après son troisième séjour en Allemagne, et tous les traits qu'il relève s'expliquent aussi bien ou mieux par la nature propre de Constant. Je ne crois pas qu'il faille attacher d'importance aux réflexions presque identiques de Loève Veimar[b]; sa méthode est trop romantique. Sainte-Beuve[c], devant certaines lettres où Benjamin amalgame bizarrement son amitié pour Mme de Charrière et son amour pour Minna de Cramm (mais ceci se réfère au second séjour de Constant en Allemagne), se demande si un nuage de germanisme, comme il arrive trop souvent en ces liaisons mixtes d'outre-Rhin, lui dérobe à lui-même l'indélicatesse de l'accommodement; mais il se demande aussitôt après s'il n'y a pas dans son fait une pointe de cruauté très française, comme de quelqu'un qui connaîtrait trop bien son Laclos. Pour Crépet[d], grâce à l'atmosphère toute personnelle dont il s'enveloppait, Benjamin aurait pu, sans laisser altérer la trempe première de son esprit, respirer l'air des Universités allemandes, où sévissait alors l'épidémie de cette sensibilité si contagieuse et si malsaine que Werther avait propagée[1].

Malléable comme il l'était dès lors, je serais surpris que Benjamin eût vécu dix-huit mois à Erlangen dans une si parfaite indépendance de son milieu; la suite de son histoire ne nous montre jamais chez lui cette fermeté de roc, cette inébranlabilité d'âme et d'esprit, et déjà nous savons que le désir d'amuser ou d'étonner la Margrave et

1. M. Baldensperger (*Revue d'Hist. litt. de la France*, 1903, p. 155) s'élève avec beaucoup de raison contre le rattachement d'*Adolphe* à *Werther*.

a. Rich. Fester, 206. — *b*. 232. — *c*. *Portr. L.*, III, 254. — *d*. P. 171.

son entourage l'entraîna à plus d'une folie; pourquoi aurait-il été inaccessible à des influences plus sérieuses et plus élevées? Mais les biographes ont posé confusément le problème, et je puis le préciser, sinon le résoudre.

Benjamin a fait quatre séjours principaux en Allemagne : à Erlangen en 1782-1783, à Brunswick de 1787 à 1794, à Weimar et aux environs en 1803-1804, enfin dans le Hanovre de 1811 à 1814. Or il est possible de tracer en quelque sorte une ligne de partage dans ses sentiments à l'égard de l'Allemagne. Le 7 juin 1794, presque à la fin de la profonde retraite où il vient de vivre à Brunswick, il avertit Mme de Charrière qu'ils auront perdu, quand ils se reverront, un sujet de plaisanterie; et c'est la littérature allemande. Benjamin découvre donc l'Allemagne à cette date, et cet élargissement de son intelligence provient sûrement de son ancienne liaison avec Mauvillon[a], de sa toute récente amitié avec les Huber; un peu plus tard, Mme de Charrière l'accusera même d'avoir attrapé la lourdeur et la diffusion allemandes. Cette sympathie naissante put s'amortir assez vite, Benjamin ayant quitté presque aussitôt Brunswick pour n'y plus revenir; mais elle ne s'éteignit pas. Au delà de 1794, nous le voyons gagné à l'Allemagne. En 1804, elle offre à sa courbature morale les images de la vie paisible, studieuse et indépendante dont le despotisme de Mme de Staël lui donne un impérieux besoin; ses études religieuses le reportent sans cesse à la lecture des graves et solides travaux allemands; enfin la haine de Napoléon se traduit en sympathie pour la nation la plus éclairée et, somme toute, la plus libre qui existe après l'Angleterre, avant qu'elle soit la plus foulée de l'Europe. Le *Journal Intime* est rempli pour l'année 1804 (antérieure à l'influence de Schlegel) de réflexions louangeuses à l'adresse des Allemands; on peut dire qu'à cette date, et pour toutes sortes de raisons, toutes les manières d'être intellectuelles et morales des Français froissent Benjamin au plus intime de ses fibres, et en effet, il nous traite à peu près comme Voltaire les Welches; au contraire, il se trouve profondément à l'aise devant la science, la conscience, le sérieux et la bonhomie des Allemands. Mais en deçà de 1794? et, précisément, en 1782-1783? Quel était alors le milieu intellectuel et sentimental de la petite ville de l'Allemagne du Sud nommée Erlangen? De quelles sources les idées, les émotions, les principes d'action filtraient-ils jusqu'aux groupes d'étudiants de l'Université, et parmi eux, allaient-ils atteindre un jeune homme de quatorze ans, Suisse

a. 31 janvier 1794, à Mme de Nassau.

de naissance et Français d'éducation, page à une ou deux petites cours, appelé Benjamin Constant? — Nous savons par lui-même qu'il a beaucoup travaillé pendant la première année de son séjour; nous verrons plus loin qu'il fut touché à fond par l'éducation universitaire : Erlangen dut contribuer comme Edimbourg à cette transformation de son esprit, quelque sujet de raillerie que sa causticité trouvât, alors comme plus tard, chez les Allemands[1].

Edimbourg (8 juillet 1783-avril 1785). — De l'Allemagne à l'Écosse, le contraste dut paraître grand. On ne sait pas si la réputation européenne de la ville et de l'Université d'Edimbourg détermina le choix de Juste Constant[2], ou s'il se décida seulement pour les amis qu'il avait là-bas. Quoi qu'il en soit, Edimbourg était à l'apogée de sa gloire quand Benjamin y arriva.

Mackintosh — né le 24 octobre 1765, il n'entra à l'Université que quinze mois après Benjamin, mais il l'y connut encore six mois — nous en a laissé dans ses *Mémoires* un tableau brillant et sympathique[3]. Un grand nombre d'illustrations (absolues ou relatives) de tout genre, économistes, chimistes, poètes, romanciers, médecins, historiens, moralistes, métaphysiciens, géologues, mathématiciens, y résidaient. Adam Smith, Black, John Home, Henry Mackensie, Cullen, Robertson, Ferguson, Hutton, Robison, Dugald Stewart, Henry Howe, lord Kames : Mackintosh ne cite pas moins d'une douzaine de noms, et il en omet, sans même parler de « l'immortel Hume qui, huit ans auparavant [1776], écrit-il, avait cessé d'illuminer nos régions glacées ». Quelle que fût leur spécialité, une méthode et des habitudes d'esprit communes les reliaient tous entre eux et leur donnait un air de famille. On a eu tort de tant restreindre aux philosophes le nom d'École écossaise; l'École comprend tous les savants et penseurs qui se distinguaient à Edimbourg depuis

1. Il y a ici du flottement dans les anciennes biographies. J'ignore sur quel document Pagès place en 1783 une initiation politique que le *Cahier Rouge* (son guide) étend à toute la jeunesse de Benjamin et dont il ne dit mot à cette date. En tout cas un crochet d'Erlangen à Lausanne avant le départ pour Édimbourg (Pagès; l'*Encyclopédie des gens du Monde*, p. 613; Haag, IV, 36; Laboulaye, V, 335), n'est clairement indiqué jusqu'ici par aucun document (voir pourtant la lettre à Mme de Nassau, du 1er février 1796, Melegari, 250).

2. C'était surtout la faculté de médecine, d'après Mackintosh, qui alors attirait les étrangers. Il nomme pour 1783 ou 1784, un Russe, un Espagnol, un Brésilien, un Suédois, un Italien et un Français. (*Mémoires*, I, 29.) — Mac Cosh (24 ss.) rappelle les très anciens rapports de l'Écosse et de la France; ni lui ni Francisque Michel n'entrent assez dans le détail pour nous être utiles. — Grant (II, 492) évalue le nombre des étudiants à 5 ou 600 en 1768, à 1000 en 1789.

3. Que l'on complétera par le portrait pittoresque et vivant qu'en a tracé M. Angellier, chap. IV, 174-182 ss.

environ soixante ans. Il est d'ailleurs vrai que les psychologues formaient un groupe à part[1]; ils avaient alors pour chefs ou représentants éminents Thomas Reid, l'expression de l'École la plus exacte par ses qualités et ses défauts; Adam Smith, le créateur de l'ancien libéralisme; Ferguson et Robertson; Dugald Stewart, occupé jusque-là de mathématiques, ne devait inaugurer qu'en 1785 son enseignement philosophique à l'Université[a]. L'École est trop connue en France par l'influence déterminante qu'elle a exercée sur l'éclectisme pour qu'il soit nécessaire d'en esquisser la doctrine. On sait, en deux mots, qu'elle réduisait presque la philosophie à la psychologie, et faisait ou plutôt voulait faire de la psychologie une science expérimentale; car elle ne s'était pas débarrassée des points de vue logique et métaphysique, et maniait la méthode sans précision. En politique elle était, comme toute l'Écosse, profondément libérale.

La présence de tant d'hommes éminents créait à Edimbourg une généreuse et chaude émulation de pensée et de talent, que l'on sent frémir encore dans les *Mémoires* de Mackintosh et qui enflamma, nous le verrons, Benjamin comme ses camarades; d'autant qu'une étroite amitié le liait à plusieurs d'entre eux, et répandait sur ses études un charme plus grand et une plus intense ferveur.

Il travailla beaucoup à Edimbourg. « J'y pris pour la première fois, dit-il, le goût réel de l'étude qu'on avait cherché à m'inspirer jusqu'alors[b]. » Et ailleurs : « Je me mis à l'étude avec une grande ferveur, et alors commença l'année la plus agréable de ma vie. Le travail était à la mode parmi les jeunes gens d'Edimbourg... »[c]. Il suffirait de cette réflexion pour montrer que Benjamin n'était pas réfractaire aux milieux qu'il traversait. La ville dont il est question au commencement d'*Adolphe* sous le nom de Gœttingue, où Benjamin n'étudia jamais, est à n'en pas douter aussi Edimbourg; là seulement Benjamin obtint « par un travail assez opiniâtre, au milieu d'une vie très dissipée, des succès » qui le distinguèrent de ses compagnons et firent concevoir à son père sur lui de grandes espérances. On peut dire qu'il apprit à Edimbourg, pour la vie, le sérieux du travail. Son habitude de la méditation, son besoin impérieux, quoique intermittent, de retraite et d'étude lui viennent en grande partie de son séjour en Écosse. Par là l'Écosse a très largement déterminé son avenir.

1. Dont Mac Cosh a écrit l'histoire.

a. Grant, II, 301-302, 339. — *b.* *Journal Intime*, p. 79. — *c.* *Cahier Rouge*, 11-12.

Son activité universitaire nous échappe presque entièrement. Son nom, m'écrit M. Kirckpatrick, professeur à l'Université, figure deux fois sur les Registres d'immatriculation : « Henri Bⁿ de Constant », pour les leçons du « Prof. Alex. Tytler Fraser, Historiæ civilis Professor, 1783 »; et encore » Henricus Benjaminus Constant », parmi les « discipuli Andr. Dalzel Ling. Græc. Prof. ». Je ne sais rien de particulier sur Tytler Fraser[1]; je trouve par contre dans Cockburn[a] un jugement fort intéressant sur Andrew Dalzel. Innocence d'âme et de manières qui donnait un air de candide bonté à toutes ses paroles et à toutes ses actions, vif enthousiasme pour l'étude et pour le grec, intérêt chaleureux pour les étudiants, Dalzel avait du professeur tous les dons qui viennent du cœur. Aussi était-il en grande faveur auprès de la jeunesse, et « quoique ni sa science ni sa méthode ne fussent précises et distinguées, il avait un pouvoir d'excitation surprenant sur les jeunes gens, auxquels il inspirait une ambition littéraire vague, mais sincère, et des rêves délicieux de vertu et de poésie. Il aurait fallu qu'il fût dur, le jeune homme que les leçons lues par la voix lente et naïve de Dalzel n'auraient pas touché. » Libre à chacun d'imaginer là-dessus l'influence qu'il put avoir sur Constant[2].

J'ai été plus heureux sur son activité extra-universitaire; j'ai réuni sur elle des documents inédits fort curieux. Les étudiants d'Edimbourg formaient plusieurs réunions littéraires et philosophiques[3]; Benjamin fut de quelques-unes, nous dit-il, et se distingua comme écrivain et comme orateur, quoique dans une langue étrangère[b]. Il est très vrai que Benjamin se distingua fort, mais c'est surtout ou même uniquement, que je sache, à la Speculative Society[4]. C'est là qu'il fit connaissance plus intime avec les amis

1. Cockburn (236) : « C'était comme professeur d'histoire qu'il était surtout distingué. Ses leçons n'étaient pas remarquables par l'originalité de la matière, ni par la verve (spirit), mais quoique froides et générales, elles étaient élégantes et distinguées. » Cockburn, Mac Cosh, Grant et le *Dictionary* abondent sur lui en détails extérieurs.

2. Coulmann (p. 7-8) raconte avec attendrissement que Benjamin eut, vers 1828, la visite d'un de ses anciens maîtres d'Edimbourg; mais il ne dit pas lequel, et je n'ai pu l'identifier. — On trouvera dans Sir Alex. Grant (II, 288 ss.) la liste des professeurs. Je n'ai pu me procurer ni le programme de leurs cours ni la liste des livres empruntés par Benjamin, si programme et liste existent encore.

3. Grant (II, 484-488) mentionne par ordre de date la Royal Medical Society (1737), la Speculative Society (1764), la Theological Society (1776), la Dialectic Society (1787). Mackintosh, outre la Speculative, ne parle que des Royal medical et Physical Societies (I, 25, 36).

4. L'histoire de la Speculative, écrite en 1845 et signalée par Grant, n'a pas été mise dans le commerce. Une notice sur B. Constant y est annexée, dont Sir David Mackensie m'a envoyé copie. Elle est naturellement tout extérieure et ne porte que sur l'homme public. Voir, à défaut de cette histoire, Grant, II, 484 ss., Cockburn, 23, 64 ss.; *Edinburgh Review*, t. CXXV, p. 60-61.

a. P. 16. — *b*. *Cahier Rouge*, 12.

qu'il mentionne dans le *Cahier Rouge*, Mackintosh, Laïng, Wilde. Mackintosh nous a laissé dans ses *Mémoires* des souvenirs sur la Speculative; mais j'ai mieux; j'ai, grâce à l'extrême obligeance de l'Honourable Secretary of the Speculative Society, Sir David Mackenzie (car la Speculative est toujours vivante, toujours jeune), les procès-verbaux de la société [1].

La lettre de candidature du « Baron Constant », présenté par MM. Hope et Wylde, fut lue à la séance du mardi 11 novembre 1783; le « ballottage » remis, selon l'usage, à la séance suivante, et l'élection faite le mardi 18 novembre. Le baron Constant fut admis, et reçu en conséquence. Avec lui s'était présenté et fut admis Ellen Dalzel, qui choisit pour parrains MM. Wylde et Clerk. Dès lors Constant assiste très régulièrement aux séances. Elles se tiennent le mardi, et le soir. Elles portent sur une question qu'a choisi et que soutient chaque membre à son tour (in rotation); les membres présents prennent part à la discussion; l'Assemblée passe au vote et adopte l'affirmative, ou la négative. Voici la liste des questions discutées aux séances auxquelles Benjamin fut présent.

Mardi 6 janvier 1784. — La question pour le débat de ce soir : « L'exécution de Charles Ier était-elle justifiable? » a été ouverte par M. Emmet *in rotation* et discutée par MM. Ja. Bonar, Hope, Wylde, Js Clerk, Emmet, Johnstone. La question étant mise aux voix, elle passa à la négative. Oui 8. Non 10. *Tellers* [2] : pour les oui B. [aron] Constant, pour les non, M. Wylde [3].

Mardi 13 janvier 1784. La défense d'un État libre doit-elle être confiée à une milice ou à une armée permanente? — M. Horner ouvre le débat ; y prennent part MM. Bonar, Wylde, Clerk, Manners, Emmet, Mackay, B. Constant, Poltoratskie. — « Une milice » passe à la majorité de 19 oui contre 3 non.

Mardi 3 février 1784. — Il est ordonné que Ld Daer, MM. Lockhart, Dalzel, B. Constant, Baird et Elioff, les six membres dont le tour de parole doit venir en premier lieu, se formeront en commission et prépareront des

1. M. Mackensie accompagne ces *Extraits* d'une note où il dit : « Le baron Constant, tant qu'il a été membre de la Société, a suivi toutes les séances, exceptè quatre. Encore son absence de l'une d'elles, semble-t-elle avoir ètè autorisée par la Société. » Il observe dans sa lettre que Constant s'est très vivement intéressé aux travaux de la Société, et qu'il a toujours ètè connu en Ecosse pour un *debater* de grand talent.

2. C'est-à-dire un membre de chaque camp, qui recueille et proclame les votes. Le teller vote dans le sens de ceux dont il recueille les voix. Les procès-verbaux de la Société ne mentionnent pas le vote de chaque membre. Les votes de Benjamin sont donc inconnus toutes les fois qu'il n'est pas teller, et il ne l'est pas souvent.

3. Voici, à titre d'échantillon, le procès-verbal en anglais :

Tuesday 6th January 1784. The question for this evening's debate, « was the execution of Charles the 1st justifiable? » was opened by Mr Emmet in rotation and spoke to by Mr Ja. Bonar, Mr Hope, Mr Wylde, Mr Js Clerk, Mr Emmet and Mr Johnstone. The question being put, it passed in the negative. Ayes 8. Noes 10. Tellers, for the ayes, B. Constant, for the noes, Mr Wylde. — Tous les procès-verbaux sont identiques, à la réserve que la dernière phrase n'existe pas dans les copies que j'en ai, sans doute parce que Benjamin ne fut pas *teller*.

listes de questions pour les six séances ordinaires qui suivront le 17. Ils rendront compte à la prochaine séance.

Question du jour : La dernière intervention d'une influence secrète à la Chambre des Pairs peut-elle se justifier? M. Mackay ouvre le débat *in rotation*, y prennent part MM. Hope, Wylde, Clerk, Manners, Laing, Emmet, Mackay, Ld Daer, B. Constant, Douglas et Skeete. — L'affirmative passe grâce à la voix prépondérante du président, par 10 voix contre 10.

Mardi 17 février 1784. — La Commission chargée de choisir les questions pour les six séances ordinaires prochaines fait son rapport..... *Le mardi 16 mars, le B.* [*aron*] *Constant ouvrira le débat sur cette question* : *Faut-il accorder une tolérance universelle?*.....

Mardi 9 mars 1784. — Le « Marriage Act » doit-il être rapporté? — M. Lockhart ouvre le débat; y prennent part Dr Dickson, MM. Wylde, Laing, Johnstone, Manners, B. Constant, Poltoratskie, Durham et Emmet. L'affirmative passe par 18 oui contre 5 non.

Mardi 16 mars 1784. — *Faut-il accorder une tolérance universelle* [1]? *Le baron Constant ouvre le débat by appointment* [2]. Y prennent part MM. Hope, Wylde, Manners, Laing, Johnstone, Hill, Walker, B. Constant et Poltoratskie. — L'affirmative prévaut par 11 oui contre 5 non.

Mardi 30 mars 1784. — Les Croisades ont-elles été avantageuses pour l'Europe? — M. Baird ouvre le débat; y prennent part MM. Bonar, Cathcart, Laing, Burnet, B. Constant et Poltoratskie. — La négative prévaut par 12 non contre 6 oui.

Mardi 6 avril 1784. — La pratique du duel est-elle justifiable? — M. Elliot ouvre le débat; y prennent part MM. Hill, Manners, Laing, Johnstone, Burnet, Douglas et B. Constant. — 8 oui, 14 non.

Mardi 13 avril 1784. — Les États de l'Europe ont-ils quelque raison de redouter la puissance de la Russie, qui s'élève au plus haut dans la balance politique? — M. Poltoratskie ouvre le débat; y prennent part MM. Bonar, Hill, Laing, Poltoratskie, Ld Daer, Mackay et B. Constant [3].

Mardi 27 avril 1784. — La manière de traiter les femmes a-t-elle eu l'influence la plus avantageuse sur les mœurs dans les temps anciens ou dans les temps modernes? — M. Marc Mackensie ouvre le débat *by appointment*. Y prennent part MM. Wylde, Manners, Morison, Burnet, B. Constant, Marc Mackensie et Douglas. — Réponse : dans les temps modernes, à l'unanimité.

Mardi 4 mai 1784. — Il est ordonné que MM. Bonar, Ld Daer, Lockhart, B. Constant et Elliot se formeront en commission qui siégera pendant les vacances et étudiera toutes questions intéressant la Société. Ils feront leur rapport à la première séance de la session prochaine.

Question du jour : Le caractère de Cicéron était-il un bon modèle pour un homme d'État? — M. Ifrye ouvre le débat : y prennent part MM. Wylde, Laing, Manners, Emmet, Burnet, B. Constant et Ifrye.

Protestation (Reasons of Dissent) contre la résolution de la Société, en date du 20 avril 1784, opposant la négative à la motion que dorénavant on marquât dans les procès-verbaux comment chaque personne avait voté

1. Ought universal Toleration be allowed?

2. C'est-à-dire hors de son tour, pour une raison ou pour une autre. On retrouvera l'expression une fois plus loin.

3. Le résultat ne m'est pas donné. On notera que le nom de Constant vient toujours assez loin dans la liste des *debaters*. Est-ce parce qu'il était des derniers entrés dans la Société?

après le débat de chaque soir, de même qu'il avait été marqué jusqu'ici comment les *tellers* votaient.

Nous protestons (we dissent) parce qu'aucune raison n'a été alléguée contre cette motion, et nous introduisons cette protestation qu'il peut rester enregistré lesquels des gentlemen présents ce soir ont eu honte de faire connaître leurs opinions à la postérité. Signé : Daer, Hill, Morison, John Wylde, David Cathcart, Constant, Allen Dalzel[1].

Mardi 23 novembre 1784. — *B. Constant, à son tour de parole, prononça un discours sur l'Influence de la Mythologie païenne sur les mœurs et le caractère*[2].

Mardi 21 décembre 1784. — Serait-il à l'avantage de la société de permettre aux femmes une instruction supérieure (a learned education)? — M. Bachmative ouvre le débat; y prennent part MM. Wylde, Laing, Johnstone, Dr Emmet, Burnet, B. Constant, Skeete et Alexander. — Réponse : non, par 12 voix contre 5. *Teller pour les oui* : *B. Constant*; pour les non : M. Burnet.

Mardi 25 janvier 1785. — James Libthorpe pose sa candidature, sous le patronage de M. Johnstone et de B. Constant. Il est admis le 1er février.

Mardi 22 février 1785. — Il est ordonné que MM. Walker, Bennet, Lockhart, B. Constant, Baird, Eliott, les six membres dont le tour de parole vient en premier lieu, se formeront en commission et prépareront des listes de questions pour les six séances ordinaires qui suivront le 8 mars. Ils feront leur rapport à la prochaine séance.

Question du jour : Les députés sont-ils tenus (bound) d'obéir aux ordres de leurs électeurs? — Le Dr Emmet ouvre le débat; y prennent part MM. Wylde, Manners, Johnstone, Laing et B. Constant. — Réponse : oui, par 11 voix contre 10.

Mardi, 8 mars 1785. — La Commission des listes de questions dépose son rapport... Le mardi 5 avril le B. Constant ouvrira le débat sur la question suivante : Le caractère d'une nation dépend-il plus de causes morales ou de causes physiques?...

Mardi 22 mars 1785. — Les circonstances sont-elles plus favorables à la littérature dans les temps anciens ou dans les temps modernes? — M. Bennet ouvre le débat; y prennent part MM. Wylde, Hill, Johnstone, Emmet, Burnet et B. Constant. — Réponse : dans les temps modernes, par 15 voix contre 4.

Mardi 5 avril 1785. — Les membres de la commission des questions ayant produit leurs listes, il est ordonné que MM. Manners, Laing, Walker, B. Constant et Mackintosh se formeront en commission pour examiner les listes produites et choisir des questions pour les séances ordinaires qui suivront le 19 avril. Ils déposeront leur rapport à la prochaine séance.

Question du jour : *Does national Character depend more upon moral or physical causes?* — *B. Constant ouvre le débat in rotation.* Y prennent part MM. Wylde, Laing, Dr Emmet, B. Constant et Alexander. Réponse : De causes morales, par 12 voix contre 6.

Mardi 26 avril 1785. — La Société étant informée que MM. Walker, B. Cons-

1. La protestation semble avoir un air d'impertinence. Y a-t-il du Benjamin là-dessous?

2. La Notice consacrée à Benjamin dans l'*Histoire de la Speculative Society* mentionne ce discours (et lui seul) dans les termes suivants : « Essay-Influence of the Pagan Mythology on Manners and Character. » — On voit par les *Mémoires de Mackintosh* qu'il y avait une différence entre le débat ordinaire et l'*Essai*. Ce dernier était l'œuvre d'apparat, le chef-d'œuvre.

tant et Urquhart ont quitté la ville, ordonne qu'à leurs retours respectifs ils reprendront leurs sièges[1]. M. Lockhart, pour M. Bennet, en l'absence du B. Constant, qui avait, avec la permission de la Société, changé de tour avec M. Walker, fait un discours sur les mérites comparés du Syllogisme et de l'Induction.

Les *Mémoires* de Mackintosh montrent bien aussi la place que Benjamin s'était faite dans la *Speculative Society* :

Quand j'en devins membre, les *leaders* étaient Charles Hope, maintenant *Lord Justice Clerk*; John Wilde, depuis professeur de droit civil et qui, hélas! survit maintenant à son esprit fécond et richement doué; Malcolm Laing, l'historien, « le fouet des imposteurs et la terreur des charlatans »; le baron Constant de Rebecque, *a Swiss of singular manners and powerful talents and who made a transient appearance in the tempestuous atmosphere of the French Revolution*[2]; Adam Gillies, frère de l'historien et homme de loi très recherché à Edimbourg; Lewis Grant..... et Thomas Addis Emmet[3]..... Au total ils formaient une réunion de jeunes gens plus distingués que l'on n'en trouve d'habitude assemblés en même temps dans aucune université, et la fortune ultérieure de quelques-uns d'entre eux, presque aussi singulière que leurs talents, est un curieux spécimen des temps révolutionnaires pendant lesquels j'ai vécu. Quand j'allai en Écosse en 1801, Constant était tribun en France; C. Hope, lord avocat, et Emmet, son compagnon d'autrefois, prisonnier sous sa garde.

Mon premier discours fut fait à la *Speculative Society*; il porta contre le commerce des esclaves, que le Dr Skees, un médecin des Indes Occidentales, essaya de défendre. Mon premier essai fut sur la religion d'Ossian. Je soutins qu'une croyance à la vie future des héros doit toujours avoir régné avant le culte des héros; que les plus grands hommes doivent être morts depuis longtemps, passer pour exister dans une autre région, et être considérés comme des objets de respect avant d'être élevés au rang de déités; qu'Ossian écrivit à cette période du progrès de la superstition, et que si le Christianisme n'avait pas été si tôt introduit, son Trenmor et son Fingal auraient pu grandir jusqu'à devenir le Saturne et le Jupiter des Calédoniens. *Constant me félicita de l'habileté de cette hypothèse, mais dit qu'il croyait que Macpherson avait eu peur de créer une religion pour son Ossian.....* (p. 26 ss.).

La *Speculative Society*, dont Mackintosh dit encore qu'elle avait compté depuis sa fondation toute la jeunesse distinguée d'Écosse, aussi bien que maints étrangers attirés à Edimbourg par les écoles de médecine, et qu'elle se proposait la littérature générale et la science pour objets, ne ressemblait pas mal à notre Conférence des Avocats. Les jeunes étudiants, dont beaucoup se destinaient à la politique ou au barreau, s'y exerçaient à la pensée et à la parole sur des sujets

1. Benjamin était parti pendant les vacances de semestre, Pâques tombant cette année-là le 10 avril. Il ne revint pas. Écrivit-il de Londres, où il resta trois semaines, de manière à dissimuler son brusque rappel?

2. This was, of course, written long before M. Constant laid the foundations of a more durable fame. (N. de M.)

3. Suivent de petits portraits des différents leaders, sauf Constant.

variés, mais presque toujours relatifs à la philosophie de l'histoire, de la politique et du droit. Benjamin prit à leurs travaux une part des plus actives; nul doute que les séances de la Speculative Society n'aient eu sur sa pensée une vertu d'excitation remarquable, et cela dans un sens très précis.

Il est fâcheux que les procès-verbaux ne relatent pas les opinions et les votes de chaque *debater*; ils autorisent pourtant quelques conclusions intéressantes. Précisément, Benjamin se joint à quelques membres de la Société pour demander que le vote de chacun soit mentionné au procès-verbal : est-ce une manifestation de vanité? non, sans doute, mais désir d'imiter le plus possible le règlement des assemblées politiques. Sur la mort de Charles Ier, il vote oui. Oui encore, sur l'extension de l'instruction féminine. Mais il vote non, sur la question de savoir si la situation des femmes a eu plus d'influence sur les mœurs dans les temps anciens que dans les temps modernes. Il y avait là une assez jolie énormité à soutenir par de mauvaises raisons. Le paradoxe ne l'attire donc pas, et je crois remarquer dans ses opinions du sérieux, de la raison, et même une raison hardie. Mme de Charrière notait que « dans ce pays-ci » (l'Angleterre), elle avait du bon sens. C'est le mot même du siècle.

Mais les sujets proposés par Constant méritent plus d'attention. Le premier nous le montre déjà préoccupé de la liberté en matière de religion[1]. *Faut-il accorder une tolérance universelle?* On est surpris que sur la terre classique de la tolérance, la négative ait recueilli cinq voix. Sans doute l'orthodoxie écossaise les a inspirées[2]. — Comme le sujet qui précède et même mieux que lui, *L'Influence de la religion païenne sur les mœurs et le caractère* prouve que dès 1784 l'intelligence de Benjamin est sollicitée par le problème religieux de l'antiquité, qui l'attirera toute sa vie[3]. On aimerait remonter jusqu'à la source de ce penchant très spécial, dont on ne constatait jusqu'ici l'apparition qu'en 1785 et après la fréquentation de nos philosophes. La lecture de leurs œuvres l'a sans doute développé; mais lui a-t-elle donné naissance? Ne peut-on pas y voir aussi un cas d'atavisme? — Enfin, son dernier sujet : *Si le caractère d'une nation dépend plus de causes morales ou de causes physiques,* dénote le même tour d'esprit philosophique et abstrait. On ne peut mécon-

1. Le sujet était dans l'air, mais je ne serais pas surpris que Benjamin en ait pris l'idée dans Helvétius, qui le traite longuement dans son livre *De l'Homme* (section IV, chap. XVIII, XIX, XX, XXI; voir notamment. t. I, p. 295).

2. On voudrait savoir si Benjamin, selon la doctrine de toute sa vie, fut de la majorité.

3. Encore ici on pourrait, mais sans précision, retrouver l'influence d'Helvétius (*De l'Homme*, I, 55 ss.).

naître leur parenté très frappante à tous trois avec les thèmes favoris de nos écrivains. Mais ils ne sont pas non plus sans rapport avec le tour dogmatique, doctrinaire de l'esprit écossais : leur ressemblance avec les autres sujets choisis par les membres de la *Speculative* en fait foi[1]. Mackintosh a jugé ces *spéculations* dans une page excellente, où se sent la main d'un Anglais positif, revenu de ses erreurs de jeunesse :

Je n'ignore pas ce qu'était alors Édimbourg. Je puis vraiment dire qu'il n'est pas facile d'imaginer une université où le travail fût plus général, la lecture plus à la mode (fashionable), la paresse et l'ignorance plus mal portées (disreputable). Tous les esprits étaient en état de fermentation. La direction de l'activité mentale, sans doute, ne sera pas universellement approuvée. Assurément elle était trop tournée, quoiqu'elle ne le fût pas exclusivement, vers les recherches métaphysiques. Les connaissances précises et pratiques étaient abandonnées pour une spéculation non susceptible de certitude ou d'une application immédiate aux buts de la vie. La force s'épuisait en bonds inutiles pour attraper ce qui était trop haut pour notre portée. La jeunesse, saison d'humble diligence, se gaspillait souvent en des projets vastes et sans fruit. Des « speculators » ne pouvaient pas rester des étudiants soumis. Ceux qui veulent apprendre doivent pour un temps faire confiance à leurs professeurs et croire en leur supériorité. Mais ceux qui pensent trop tôt par eux-mêmes doivent parfois se croire plus sages que leurs maîtres, dont ils n'ont plus rien à acquérir de valable. La docilité est de la sorte souvent éteinte, quand l'éducation commence à peine. Il est inutile de nier la réalité de ces inconvénients, et les autres dangers plus sérieux pour l'individu et la collectivité qui naissent d'une tendance spéculative par dessus tout, trop tôt imprimée sur les esprits des jeunes gens. (I, 29.)

On peut, je crois, sans chance sérieuse d'erreur, appliquer ce jugement à Benjamin. La suite de son histoire montre que s'il ne négligea jamais, et de moins en moins, les recherches positives, il pencha longtemps de préférence vers l'agencement des idées. Ce sera même tout à fait son faible, sous le Directoire, d'habiller les faits en considérations, quand encore il ne substituera pas les considérations aux faits. L'Écosse l'a encouragé dans ce penchant très conforme à son intellectualisme. Et elle a encore hâté sa précocité.

Selon toute apparence, son action ne s'est pas bornée là. On aperçoit assez bien une sorte de sympathie générale entre la méthode de la philosophie écossaise et l'esprit de Benjamin. L'emploi exclusif qu'elle faisait de la conscience comme moyen d'investigation

1. Il y a une contradiction entre la méthode inductive, expérimentale, de la philosophie écossaise, et sa croyance à des principes supérieurs à l'expérience et indépendants de l'expérience, qui lui donne une allure doctrinaire. Mac Cosh a bien signalé cette contradiction (p. 6-7).

psychologique[a] convenait à la faculté d'analyse de Constant. Le libéralisme profond, instinctif et doctrinal, de l'École écossaise, qui s'étendait de la pensée à la vie des étudiants[b], devait s'accorder avec son individualisme. Cela est du moins infiniment probable. Il ne semble pas douteux non plus que le libéralisme politique de l'Écosse ait agi sur son libéralisme encore latent ou déjà né[1].

En somme, et sans qu'il y ait lieu de distinguer actuellement entre Edimbourg et Erlangen, l'éducation universitaire, confirmée par l'éducation mondaine et philosophique qui suivit, a marqué fortement de son empreinte l'esprit de Constant.

Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste des ouvrages qu'il projeta, commença, ou même termina depuis 1785; le sujet en est académique et érudit. Je trouve, sans parler des sujets proposés à la *Speculative Society* :

En 1785 son *Histoire du Polythéisme*, à laquelle il travaillera toute sa vie et qui finira par paraître en 1824, entièrement transformée.

En 1786, un travail sur quelques punitions remarquables dans l'armée romaine (*Bibl. critique*, n° 26).

En 1786 ou 1787, une traduction d'un fragment de l'histoire grecque, de Gillies (*Bibl. critique*, n° 28).

En 1787 à Colombier, un projet de Lettres analogue aux Conjectures et Observations politiques de Mme de Charrière (*Bibl. critique*, n°s 45-47).

En 1788, un projet de réfutation de l'Importance de la morale et des opinions religieuses, de Necker (9 et 20 mars); — un projet de l'Histoire de la civilisation graduelle des grecs par les colonies égyptiennes, etc., depuis les premières traditions que nous avons sur la Grèce jusqu'à la destruction de Troie, et une comparaison des mœurs des Grecs avec celles des Celtes, Germains, Écossais, Scandinaves (17, 20, 21 mars); un projet de Lettres sur l'Histoire (5 avril).

1. Je n'ai pas relu spécialement ses ouvrages politiques pour y chercher soit la trace soit l'aveu de cette influence; je m'en tiens pour l'instant au *Cahier Rouge* (écrit, il est vrai, en 1811, mais très précis pour 1787) : « Parmi les gens auxquels il (Bridges) me présenta, je ne me souviens que d'une lady Charlotte Wentworth, d'environ 70 ans, que je contemplai avec une vénération toute particulière, parce qu'elle était sœur du marquis de Rockingham, et que ma politique écossaise m'avait inspiré un grand enthousiasme pour l'administration des Whigs, dont il avait été le chef. » (P. 79.) Tous les biographes ont affirmé, un peu légèrement peut-être, cette influence, à la suite de Coulmann, p. 7-8, et de Pagès, p. 333-334 (voir Laboulaye, V, 336). Seul M. de Barante ferait dans une certaine mesure exception : « L'Angleterre lui convint assez mal. Tout y était trop réglé, trop classé pour lui, il n'y trouvait pas cette liberté d'esprit, cette universelle facilité de critique et de doute qui de bonne heure fut le principal caractère de son intelligence. » (Notice, p. 2.) Il y a là au moins des confusions de dates. Quant à l'influence signalée par Loève-Weimar (p. 232), elle est purement fantaisiste.

a. Mac Cosh, 4 ss. — *b*. *Ibid.*, 12, 20, 21, 268; Mackintosh, I, 29.

En 1790 un projet de cent pages (anonymes) sur la Révolution du Brabant (17 septembre, 10 décembre).

Il semble qu'à son ancien idéal de gloire littéraire, l'Université eût substitué un nouvel idéal de production solide et savante, portant à la fois sur les antiquités et sur les idées. Étincelant d'esprit, merveilleusement fait pour le monde, Benjamin ne songera jamais, plume en main, qu'à écrire des dissertations d'histoire, de politique, de religion : très semblable en cela encore aux philosophes du XVIIIe siècle, qui reconstituèrent l'Institut. La part de l'imagination, de l'art, se réduit presque à rien dans son œuvre. *Adolphe* est un accident. Je ne sais si l'on doit compter à perte cette diminution de valeur artistique; Constant n'était pas très riche de ce fonds-là; mais son style paya pour l'intense excitation intellectuelle qu'il avait reçue de l'Université, en attendant Mme de Charrière; sa clarté de vision et sa simplicité d'expression subirent un rude assaut. Déjà sa première éducation lui avait enseigné le style noble pour l'envoyer plus sûrement à la gloire; la seconde lui enseigna l'abstraction. Elle lui aiguisa la faculté raisonnante et lui nourrit fortement l'intelligence, mais elle l'engonça et le rouilla. Au fond elle travailla dans le même sens que sa nature même et renforça son intellectualisme. Constant aura deux styles, comme deux moi : celui des impressions personnelles, svelte, agile, senti et vibrant, celui de la pensée. Ici encore nous retrouvons sa dualité foncière, et nous voyons que l'Université l'a grandie [1].

Le monde.

Le monde ne défit pas l'œuvre de l'Université.

Paris. — Benjamin arriva chez Suard vers le mois de mars 1785. Les documents faisant défaut, on ne peut que hasarder quelques vues sur la manière dont Juste Constant fut mis en rapport avec Suard et sur ce que Suard représente dans l'éducation de Benjamin [2].

1. Mme de Charrière travailla à défaire l'œuvre de l'Université et tâcha d'amener Benjamin à une forme simple, nette, directe, tenant à l'idée sans boursouflure. (Bibl. crit., 43 et 45, décembre 1787.) — Puis l'Allemagne (d'après Mme de Charrière, dans Ph. Godet, II, 188, 159) et Mme de Staël le ressaisirent et le lancèrent en plein pathos. Pour le style aussi, Mme de Staël et Mme de Charrière étaient aux antipodes. On s'en rend compte par ce curieux passage, qui marque fortement le sens de l'influence de Mme de Charrière : « Ou le Constant trouve ces sottises fort belles, et en ce cas, son ancien goût à lui pour les phrases, pour le phébus, pour le style académique, ranimé par l'amour et l'exemple, l'emporte entièrement sur la partie sensée de lui-même, que je caressais ou alimentais de mon mieux, ou... ». (Dans Ph. Godet, II, 188, après Gaullieur, B. I. G., III, 161.) Il s'agit là de l'*Essai sur les Fictions*, de Mme de Staël.

2. On est bien obligé de se servir des *Mémoires* de Mme Suard et de ceux de Garat; mais il s'en faut que l'on puisse accorder confiance à ces deux ouvrages, auxquels la chronologie, entre autres choses, manque absolument.

Depuis vingt-cinq ans, depuis sa collaboration au *Journal Étranger* (janvier 1760) et à la *Gazette Littéraire* (7 mars 1764), Suard occupait une place en vue dans le monde cosmopolite. Il avait repris la tradition de l'abbé Prévost et de bien d'autres, et fait connaître au public français, en collaboration avec son ami l'abbé Arnaud, bien des productions de la littérature européenne. — Plus spécialement, il avait mis en rapport la France et l'Angleterre. Il avait passé la Manche trois fois (la troisième en 1776)[a]. Fort d'une connaissance de la langue supérieure pour son temps, « quoiqu'il ne la parlât pas[b], il revient de préférence à l'anglais dans ses articles. Sur les trente-cinq numéros qu'il publie en 1768-1769 dans la première édition des *Variétés Littéraires*, vingt concernent l'Angleterre, contre quatre l'italien, trois le latin, un l'allemand, un le groënlandais, deux le russe, quatre les généralités françaises. A la littérature — théâtre, poésie, lettres, morale, roman, voyages — il joint la musique, l'histoire naturelle, la physiologie. Une vie de Händel, un conte oriental, un ouvrage sur les Indiens lui arrivent, nous arrivent, par l'anglais. Il a une belle bibliothèque de livres anglais; après la perte de sa place à la *Gazette de France*, il en vend pour 12 000 francs au duc de Coigny[c]. Ses articles le mettent en relations avec les Anglais de passage à Paris, ou en échange de lettres avec les Anglais demeurés dans leur pays. Milord Stormont, Wilkes, Sterne, Garrick[d] sont de ses connaissances ou de ses correspondants. — Plus spécialement encore, Suard se lie avec des Écossais. Hume le voit beaucoup pendant son séjour à Paris[e]. Il lui écrit après son départ[f]. Il le choisit pour traduire son *Exposé succinct* de sa querelle avec J.-J. Rousseau[g]. Suard publie, en 1777, la vie de Hume par lui-même[h]. Hume meurt en 1776; mais Robertson vit toujours en 1785, il enseigne à l'Université d'Edimbourg; et Robertson est une autre relation littéraire, très étroite, de Suard. Il n'est jamais venu en France, non plus que Ferguson[i]; qu'à cela ne tienne : il envoie à Suard les feuilles de son *Histoire de Charles-Quint*[j]; l'ouvrage et la traduction paraissent ensemble en 1771, la traduction en société avec l'abbé Roger et Letourneur[k]; et son *Histoire de l'Amérique* paraît en 1778 dans les mêmes conditions[l].

a. Mme Suard, 140; Garat, 170, II, 176, 318. — *b.* Mme Suard, 35 ss.; Garat, 69 ss. — *c.* Mme Suard, 120. — *d.* Mme Suard, 43-46, 110; Garat, II, 81 ss., 87, 90, 124 ss., 135, 289; Ch. Nisard, 160 ss. — *e.* Mme Suard, 43-46, 89; Garat, II, 152 ss. — *f.* Ch. Nisard, 354. — *g.* Garat, II, 176. — *h.* Garat, II, 175; sur Hume voir aussi *Variétés Littéraires* (édit. 1768), III, 354 (article de Voltaire), *Journal Étranger*, août 1760, p. 88, septembre 1760, p. 22, octobre 1760, p. 147, etc. — *i.* Garat, II, 176. — *j.* Voir aussi *Journal Étranger*, juin 1760, p. 59; août 1760, p. 54; septembre 1760, p. 40, etc. — *k.* Mme Suard, 91; Garat, XV, et I, 320, II, 277; Quérard. — *l.* Mme Suard, *ibidem*; Quérard.

Suard traduit le premier et fait insérer dans l'*Encyclopédie méthodique* le morceau d'Adam Smith sur l'origine et la formation des langues. Il voulut aussi traduire la *Théorie des sentiments*, la *Formation et la circulation des richesses*[a]. Enfin, Douglas Stewart est « le dernier écrivain renommé de l'école écossaise » que Suard ait vu souvent à Paris, et quelquefois dans sa petite maison de Fontenai-aux-Roses[b]. Or, aux alentours de 1785, les antiques échanges de l'Écosse et de la France passent par une sorte de recrudescence. Les ouvrages des professeurs d'Edimbourg nous arrivent en masse[c]. Est-ce par l'un d'eux que Juste Constant a eu l'adresse de Suard? Est-ce par Lausanne[1]? ou de Paris même? Peu importe. Par ce qu'il avait de cosmopolite et plus spécialement d'anglais, Suard convenait parfaitement à la nuance d'éducation que Benjamin avait reçue jusque-là. Chez lui plus encore que dans la société parisienne, Benjamin pouvait croire ne pas changer de milieu en débarquant d'Écosse. Mais la France alors était anglaise. Au mois de mai 1786, Meister jettera un grand cri d'alarme sur les « progrès effrayants de l'anglomanie »[d]. Réciproquement, il est vrai, Carlyle se plaindra que l'Écosse eût abdiqué tout caractère proprement écossais, et fût de culture toute française[e].

Mais il y a mieux. Homme du monde plus encore qu'homme de lettres[f], bien vu dans les salons, agréable au pouvoir, influent à l'Académie, ami des philosophes, ennemi très modéré et très décent de leurs adversaires[g], journaliste habile, considéré et désiré (n'allait-il pas refuser la propriété du *Journal de Paris*, qui valait 100 000 francs, tout en en acceptant la censure, qui en rapportait 12 000[h]), Suard représentait exactement pour Juste Constant, si celui-ci le connaissait bien — roture en plus, fortune et éclat en moins — le genre de talent et de gloire qu'il ambitionnait pour son fils. Juste se flattait sans doute de trouver en lui pour Benjamin un conseiller, un guide, un appui, qui lui apprendrait les détours de la carrière littéraire, le prémunirait contre ses périls, et lui faciliterait les premiers pas. Je crois qu'il fut trompé. Aussi Suard était-il bien indiqué pour servir de Mentor à Benjamin? Ce n'est pas qu'entre ce dernier, si personnel, et l'autre, si adroit à se pousser sous air de

1. Par Gibbon? Il était lié avec Ferguson, Robertson, Adam Smith (*Misc.*, princeps I, 499, 501, 681, 683; Garat, II, 189). Mais il connaissait peu Suard (Garat, II, 192), quoiqu'ils fussent tous deux intimes avec les Necker; et, d'autre part, les liaisons de Juste Constant avec les Necker et Gibbon nous échappent.

a. Garat, II, 176 et 182. — *b*. *Ibid.*, II, 185. — *c*. Appendice n° 11. — *d*. Grimm, XIV, 359 ss. — *e*. 128-129 (Burns). — *f*. Garat, Avertissement et I, 133, 135, 250. — *g*. Mme Suard, 123, Garat, I, 252 ss. — *h*. Mme Suard, 135.

délicatesse et de désintéressement, il n'y eût des points de contact. Tous deux aussi étaient timides[a]. Mais l'égoïsme, chez Benjamin, se traduisait en volonté de jouir, en indépendance, en impertinence, en violence même; chez Suard, l'adresse se masquait de dignité, de sentiment, de maîtrise de soi impeccable. Suard était réfléchi, mesuré, prudent, sérieux quoique agréable, bien pensant, soumis aux préjugés, respectueux des convenances, il était la prétention faite homme aux bienséances et au tact; Benjamin parlait, quand il parlait, à tort et à travers, se gaussait de tout et de tous, posait à l'amer et au dégoûté, donnait dans la bizarrerie et l'originalité. Il affichait tout ce qui effrayait Suard; Suard allait naturellement à tout ce qui repoussait Benjamin. Si à certains égards le fond pouvait les rapprocher, les dehors, souvent plus importants, les éloignaient. Ils ne sympathisèrent pas[b]. A n'en juger que par les frasques de Benjamin pendant ses deux séjours, Suard ne prit sur lui aucune autorité, si même il n'exaspéra son prurit de singularité par ce qu'il avait de trop sage, de compassé, d'un peu rococo; mais soit par lui-même, soit par son entourage, il ne fut pas sans influence sur l'esprit et l'orientation intellectuelle de Benjamin.

Il avait promis à Juste Constant de présenter son fils aux hommes de lettres qu'il recevait et à la meilleure société de Paris[c]. Quelle que fût sa dissipation, Benjamin eut le temps, en ces quatre mois, de prendre l'air du milieu et de se mettre en harmonie avec lui. Il tombait dans un monde exactement adapté à son esprit; au pays de Voltaire et des Encyclopédistes, il se retrouvait en quelque sorte dans sa patrie spirituelle. Il est vrai que Mme Suard jouait les âmes sensibles, et que Suard lui-même croyait avoir été atteint du sentimentalisme de Jean-Jacques; au fond, précis, exact, froid, analytique, il tenait bien plus de Voltaire que de Rousseau; pour tout dire, c'est ce qu'on appelait jadis un homme de goût; c'est merveille comme tant d'incursions à travers les littératures étrangères n'ont guère étendu sa compréhension des hommes et des choses. Ses relations étaient aussi éclectiques. Il voyait beaucoup M. et Mme Necker, Mme de Marchais et Mme d'Angivilliers. Mais ses vraies liaisons étaient avec les philosophes, Helvétius jadis, d'Holbach[d], Condorcet, Morellet, Marmontel, Lacretelle, Laharpe. Tout ce monde-là se jalousait et ne s'aimait pas, bien qu'il se fît bon visage, et l'impertinente ironie de Benjamin y trouvait sur qui dauber[e]. Mais — sauf les nuances — ils s'entendaient sur les principes, sur la nécessité,

a. Garat, I, 308-309, 332. — *b.* Appendice n° 12. — *c.* *Cahier Rouge*, 13. — *d.* Garat, I, 215. — *e.* Ci-dessus, p. 151.

l'étendue, les caractères et la valeur de la méthode rationnelle, sur la caducité du sentiment religieux et de la religion elle-même. Constant fut touché très à fond de leur esprit. Ils avaient été dès son enfance ses vrais initiateurs à la pensée; le contact fut encore plus décisif, semble-t-il, que la lecture à distance; la preuve en est que, peu de temps après les avoir quittés, Constant conçut à Bruxelles l'idée de son *Histoire du Polythéisme*. Ils le confirmèrent dans une incrédulité plus logique qu'érudite, qui se moquait autant qu'elle pensait, et qui pensait plus qu'elle ne savait. Par là comme par son goût pour l'Angleterre, on peut dire qu'en arrivant à Paris, et plus encore en le quittant, Benjamin représentait exactement le type de culture à la mode en 1785. Athéisme et anglomanie : telle était alors la formule de l'élégance[a][1].

Cette *Histoire du Polythéisme* dont l'idée lui vint à Bruxelles entre les mois d'août et de novembre 1785, et dont l'exécution commença en Suisse peu de temps après, Constant se jugeait en 1811 bien audacieux et bien léger de l'avoir entreprise. Il en a caractérisé l'esprit dans une excellente page du *Cahier Rouge* :

Je n'avais alors aucune des connaissances nécessaires pour écrire quatre lignes raisonnables sur un tel sujet. Nourri des principes de la philosophie du XVIIIe siècle et surtout des ouvrages d'Helvétius, je n'avais d'autre pensée que de contribuer pour ma part à la destruction de ce que j'appelais les préjugés. Je m'étais emparé d'une assertion de l'auteur de l'*Esprit*, qui prétend que la religion païenne est de beaucoup préférable au Christianisme[2]; et je voulais appuyer cette assertion, que je n'avais ni approfondie ni examinée, de quelques faits pris au hasard et de beaucoup d'épigrammes et de déclamations que je croyais neuves. Si j'avais été moins paresseux et si je m'étais moins abandonné à toutes les impressions qui m'agitaient, j'aurais peut-être achevé en deux ans un très mauvais livre, qui m'aurait fait une petite réputation éphémère dont j'aurais été bien satisfait. Une fois engagé par amour-propre, je n'aurais pu changer d'opinion, et le premier paradoxe ainsi adopté m'aurait enchaîné pour toute ma vie. Si la paresse a des inconvénients, elle a bien aussi des avantages.... (*Cahier Rouge*, p. 18-19; déjà cité par Pagès.)

C'est pourtant de ce premier travail si peu sérieux qu'est sorti, après quarante ans de recherches toujours interrompues mais toujours reprises avec amour, le grand livre de Constant sur *La*

1. On ne saisit d'ailleurs aucune attache particulière de Benjamin avec le milieu parisien *de 1785*. Peut-être s'intéressa-t-il au mesmérisme; mais la lettre dans laquelle il en parle (21 août 1811, Menos, 451) n'a rien de nettement personnel.

2. J'ai feuilleté deux fois l'*Esprit*; cette assertion m'a échappé. Par contre, j'ai trouvé dans le livre *De l'Homme*, sinon cette assertion même, du moins la philosophie générale qu'elle symbolise. Cette philosophie tient une assez grande place dans l'ouvrage, notamment t. I, p. 53, 55, 57, 74 note 12) et alentours, II, 121.

a. Norvins, I, 34 ss., 201-207.

Religion. Il n'a pas encore été mis à sa place dans la série de nos ouvrages de philosophie religieuse, ni restitué dans son vrai jour et jugé à son prix. J'avais commencé et poussé assez loin déjà ce travail : je le reprendrai sans doute quelque jour. Sous sa forme dernière, Constant apparaîtrait, dans ce large et perpétuel mouvement d'oscillation qui balance les philosophes de la raison au sentiment et du sentiment à la raison, comme un continuateur de Rousseau et un précurseur de Renan fort intéressant : au surplus, intermédiaire important entre l'Allemagne et la France, érudit et critique de très bon aloi, surtout en grec. Et si l'on parvenait à restituer les formes successives de ce livre tant de fois remanié, on saisirait sur le vif l'évolution religieuse, morale et même littéraire non seulement de Constant, mais du siècle, on suivrait l'une des voies multiples par lesquelles le XIXe siècle a pris peu à peu le contrepied du XVIIIe, comme Constant l'a pris de lui-même.

Il convient de mettre fortement en lumière les attaches de Benjamin avec l'école philosophique française, et de montrer quelles racines puissantes avait jetées dans son cœur cette incrédulité dont il devait revenir. Je trouve la preuve qu'il me faut dans une lettre célèbre que Chateaubriand a publiée jadis dans ses « *Études ou Discours historiques*[a] »; elle est adressée à Hochet; l'original en a été donné jadis par le père de M. de Mieulle à M. Bérard, un ami collectionneur d'autographes; mais j'en ai sous les yeux une copie[1] :

Hardenberg, ce 11 octobre 1811.

..... J'ai continué à travailler du mieux que j'ai pu, au milieu de tant d'idées tristes. Pour la première fois je verrai, j'espère, dans peu de jours la totalité de mon histoire du Polythéisme rédigée. J'en ai refait tout le plan et plus des trois quarts des chapitres. Il l'a fallu pour arriver à l'ordre que j'avais dans la tête et que je crois avoir atteint. Il l'a fallu encore, parce que, comme vous savez, je ne suis plus ce philosophe intrépide, sûr qu'il n'y a rien après ce monde, et tellement content de ce monde qu'il se réjouit de ce qu'il n'y en a pas d'autre. Mon ouvrage est une singulière preuve de ce que dit Bacon, qu'un peu de science mène à l'athéisme, et plus de science à la religion. C'est positivement en approfondissant les faits, en en recueillant de toutes parts, et en me heurtant contre les difficultés sans nombre qu'ils opposent à l'incrédulité, que je me suis vu forcé de reculer dans les idées religieuses. Je l'ai fait certainement de bien bonne foi; car chaque pas rétrograde m'a coûté. Encore à présent toutes mes habitudes et tous mes souvenir sont philosophiques, et je défends poste après poste tout ce que la religion reconquiert sur moi. Il y a même un sacrifice d'amour-propre, car il est difficile, je le pense, de trouver une logique plus serrée que celle

1. Elle a passé à la vente (*Lettres autographes et Documents historiques*, nos 196 et 253). M. Glachant (p. 188) ignore profondément cette lettre...

a. Préface, I, CLV.

dont je m'étais servi pour attaquer toutes les opinions de ce genre. Mon livre n'avait absolument que le défaut d'aller dans le sens opposé à celui qui à présent me paraît vrai et bon, et j'aurais eu un succès de parti indubitable J'aurais pu même avoir encore un autre succès. Car avec de très légères inclinaisons, j'en aurais fait ce qu'on aimerait le mieux à présent, un système d'athéisme pour les gens comme il faut, un manifeste contre les prêtres, et le tout combiné avec l'aveu qu'il faut pour le peuple de certaines fables, aveu qui satisfait à la fois le pouvoir et la vanité.

Pendant son second séjour chez Suard (déc. 1786-juin 1787) Benjamin continua sa vie en partie double de folies et d'étude[1], se mêlant aux conversations et aux discussions, suivant les conférences, travaillant peut-être à quelque traduction, faisant parmi les gens de lettres figure d'érudit[2]. Nous avons vu par les lettres de son cousin combien le monde était alors intellectualisé. Une société aussi factice, aussi littéraire, devait merveilleusement convenir à toute une moitié de sa nature. Charles nous a également laissé l'indication la plus importante que nous ayons sur ce second séjour à Paris, c'est que Benjamin et son père suivaient assidûment les cours du Lycée [a]. Je n'en ai pas retrouvé le programme.

Le Lycée avait pris au mois de janvier 1786[b] la place du Musée, établissement fondé par Pilâtre du Rozier; il eut jusqu'en 1789, un succès prodigieux, plus de sept cents souscripteurs dans le premier mois. C'était, d'après Meister, une véritable académie pour les femmes et les gens du monde; la science et l'agrément s'y tempéraient[3]. Les matières qu'on y traitait étaient plus faites, selon La Harpe[c] « pour donner du mouvement à l'esprit que pour le condamner au travail ». Aussi la forme des assemblées publiques avait-elle paru préférable à toutes les autres. Le Lycée convenait donc particulièrement à la nuance d'éducation demi-savante, demi-mondaine reçue par Benjamin; il pouvait même lui rappeler la *Speculative Society*, à cette différence près que Benjamin était réduit du rôle d'acteur à celui d'auditeur. D'ailleurs « l'esprit philo-

1. *Journal Intime*, 80 : « Cependant [pendant ses folies] je vivais en même temps dans la société des gens de lettres, et je me distinguais assez ».

2. « Benjamin se faisait déjà remarquer par son érudition et son esprit; il n'avait pas vingt ans. » (Charles de Constant, *Journal*, MCC. 2.) Benjamin dit de lui-même dans le *Cahier Rouge* (p. 24), que ses connaissances, bien que fort décousues, étaient supérieures à celles de la plupart des gens de lettres de la génération qui s'élevait.

3. Meister le donne comme l'une des deux seules institutions où les femmes, en dépit de l'anglomanie montante, fussent reçues avec les hommes; les plus distinguées de la ville et de la cour s'étaient fait inscrire.

a. Ci-dessus, p. 149 et aussi lettres de Benjamin des 26 juin, 1er septembre, décembre 1787 (Bibl. crit., n° 46), ci-dessous, à leur date. — *b*. Grimm, XIV, 331, note 1 (février 1786), 363 (mai 1786), 412 (juillet 1786); La Harpe, *Cours de littérature*, Préface. — *c*. Dans Grimm, XIV, 412.

sophique » avait présidé à sa fondation. Montmorin et Montesquieu l'avaient organisé, sous la haute protection de Monsieur et du comte d'Artois, et s'étaient assuré la collaboration des philosophes. Benjamin retrouvait au Lycée les amis de Suard : Marmontel et Garat pour l'histoire, La Harpe pour la littérature, Condorcet et de la Croix pour les mathématiques, Fourcroy pour la chimie et l'histoire naturelle, Parcieux pour la physique, etc. Ce sont là, exactement, les noms que nous avons lus dans les lettres de Charles de Constant, comme formant le monde de Suard. Son salon devait apparaître comme une sorte d'antichambre du Lycée, le Lycée comme un prolongement de son salon. Ici et là, une même influence atteignait et pénétrait Benjamin, c'était celle qui avait formé son enfance et sa jeunesse au raisonnement, à l'analyse, à l'incrédulité.

En Suisse (1786). — J'ai réuni les deux séjours de Benjamin chez Suard, afin d'étudier d'un seul coup ses rapports avec l'esprit philosophique français. Je reviens maintenant un peu en arrière, au séjour de 1786 en Suisse, qui fut fécond tout au moins en velléités et en commencements. Les influences subies jusque là l'y suivirent.

Les lettres qu'il écrivit de Lausanne à son oncle et à ses cousines présentent un assez vif intérêt; elles nous font goûter pour la première fois chez lui, avec quelque suite, la saveur voltairienne, saveur assez faible encore, mais nettement reconnaissable. Les épigrammes qu'il décoche à Rosalie, toujours spirituelles, toujours courtoises, et bientôt rattrapées par quelque gentillesse, ont quelque chose de la prestesse et de l'imprévu voltairiens. Voltairiennes aussi, ces plaisanteries alertes, accompagnées d'une galanterie assez fade, sur son estomac, sur sa poitrine, sur ses yeux, sur son usure[a]. Comme son modèle, Benjamin est un mourant plein de vie; mais pour ses yeux, au moins, ce n'est pas plaisanterie pure : il se fait acheter des lunettes. De Voltaire encore, cette humeur moralisante, amère et gaie tout ensemble, ces traits de satire contre la vie et les hommes, ces déclarations sur notre triste espèce, cette affectation précoce (est-ce de l'affectation?) de désabusement, cette prévision de sa mort prochaine[b]. Enfin on pourrait peut-être rattacher pour une petite part à l'influence de Voltaire la feinte défiance de Benjamin contre l'affection de ses cousines, qui s'exprime par des traits si nombreux, si vifs et si fins.

A Lausanne, Benjamin alla dans le monde, semble-t-il, comme il y était allé à Genève. Il donne[c] à sa cousine des nouvelles d'un

a. 19 mars 1786. — *b.* *Ibid.* — *c.* 18 juin 1786.

certain samedi — c'était le jour de Mme de Charrière de Bavois, leur parente — où il n'était pas, et où l'on fit les plus jolies choses et lut les plus jolis vers sur une plaisanterie de Mme de Montolieu, bien comme par ses romans[1]. Peut-être la dépense d'esprit qui se faisait à Lausanne tint-elle Benjamin en haleine? J'en doute cependant. Il n'aimait pas cet esprit-là; par goût, il fuyait la société, bien qu'il y allât par nécessité et qu'il y réussît à merveille. Il a dû manquer plus d'une fois aux réunions familiales. Il menait une vie retirée et studieuse[a]... en attendant l'arrivée de Mme Trevor. L'année 1786 fut pour lui une année de vive effervescence intellectuelle, on y saisit dans toute sa force l'impulsion donnée par l'Université d'Edimbourg et le monde de Suard[2]. Je ne parle que pour mémoire d'une étude sur les punitions dans l'armée romaine, que Benjamin bâcla pour son oncle Samuel[b]; il se contenta d'y rapppeler quelques punitions remarquables. A son oncle, qui parlait d'envoyer son bavardage aux journaux ou de le placer dans sa bibliothèque, il recommanda simplement de le brûler. Le Mémoire original a disparu, mais j'en ai trouvé dans les *Archives Monamy-Valin* un remaniement très postérieur[c], d'après lequel il serait vain de vouloir restituer le texte primitif.

Outre l'Histoire du Polythéisme, dont j'ai parlé, il faut peut-être placer en 1786, et à Lausanne, au moins le commencement de l'essai de traduction que Benjamin fit de l'ouvrage de John Gillies, *The history of ancient Greece, its colonies and conquests*[d]. Quand d'ailleurs il faudrait remettre au nouveau séjour de Paris, en 1787, soit la revision, ce qui est probable, soit même l'idée et l'exécution complète de ce petit ouvrage, il relève du même esprit que tous les essais antérieurs. Académisme et Religion : telle pourrait être à cette date la devise de Constant[3].

Il n'a traduit que le chapitre second de Gillies, qui traite « de la

1. Il se peut qu'on ait la relation de ce samedi-là dans le *Conservateur Suisse* (VII, 279). La réception de Mme de Montolieu y est contée. Ces souvenirs sur Lausanne vont de 1779 à 1797. Il serait aisé d'évoquer par eux le milieu lausannois. Ils se terminent ainsi : « On peut juger par ce mince échantillon des amusements de la bonne société de Lausanne en 1786; c'était vraiment une école d'esprit, de goût, de politesse ».

2. Pagès (p. 334) cite à ce propos, je ne sais d'après quel document, Gibbon, Jean de Muller et Kant.

3. On ne sait pas d'où Constant reçut l'idée de traduire ce livre, si c'est d'Écosse, où il avait connu Adam Gillies, le frère de l'historien (Mackintush, I, 26), ou de Suisse, où Gibbon était particulièrement lié avec Gillies (*Misc. Works*, Édit. 1796, I, 685, 11 février 1789). Benjamin dit seulement, le 20 mars 1788, qu'il entreprit cette traduction pour faire plaisir à son père. Encore fallait-il connaître et avoir le livre. — Les sujets de ce genre étaient dans l'air. Outre la traduction de Carra, paraissent en 1787 les lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce, par Rabaut Saint-Étienne (Grimm, XIV, 528); la Religion..., etc., par Mme de Sillery, comtesse de Genlis (Grimm, XV, 45).

a. Cahier Rouge, 19. — *b.* 2 mai 1786. — *c.* Bibl. crit., n° 26. — *d.* Bibl. crit., n° 28.

religion, du gouvernement, des arts, coutumes et caractère des anciens Grecs » ; le premier, qu'il a laissé de côté, a pour objet de donner une « vue des progrès de la civilisation et du gouvernement dans la Grèce, avant la guerre de Troie, de l'histoire de cette guerre et de ses suites ». L'histoire de Gillies devait assez convenir à ses habitudes d'esprit. Même avec ses références, que d'ailleurs Benjamin supprime, elle semble conçue à l'ancienne mode, et très bonne en ce sens : une œuvre de vulgarisation, déjà éloignée du pur académisme, mais encore écrite pour le monde, une suite d'ailleurs très rapide de considérations trop souvent logiques et philosophiques, sans couleur vraie [a], sur l'établissement et les progrès de la civilisation grecque. Mais, à part cela, l'esprit général du livre anglais est aux antipodes des idées que l'on connaît à cette date pour celles de Constant. Par exemple, Gillies [b] considère la réunion des deux pouvoirs, politique et religieux, sur la même tête, comme une double garantie de liberté, parce que la crainte des Dieux et la crainte du peuple, se renforçant dans le même cœur, préviennent doublement l'établissement et les abus de la tyrannie. Il me paraît bien douteux que Benjamin, non plus qu'aucun philosophe français, eût accepté cette alliance. Ailleurs Gillies traite la religion grecque de superstition, et Benjamin entend ce langage; mais c'est pour réserver le nom de religion au christianisme, et Benjamin ne le suit pas jusque-là. Gillies parle des religions fausses; il en admet donc une vraie; Benjamin, non. Gillies ne cherche pas comme nos philosophes l'origine de la religion dans la supercherie des uns, la sottise des autres, pas même dans la crainte de tous, mais dans ce qu'il nomme la sensibilité, et que nous appelons le sentiment religieux. Constant se ralliera, de 1815 à 1825, à cette manière de voir, et en fera l'une des idées centrales de son grand ouvrage; mais elle est, en 1786, aussi éloignée que possible de ses sentiments. Il est curieux que le mouvement de sa vie et de sa méditation personnelle l'ait ramené, après bien des fluctuations, à quelques-unes des idées du livre dont il traduisait un spécimen dans sa lointaine jeunesse; il va sans dire que le souvenir de Gillies ne fut exactement pour rien dans sa conversion.

Benjamin ne chercha pas dans son ouvrage une expression, ni même, je pense, une antithèse de ses propres idées; il n'eut d'autre but que d'exercer sa plume par une traduction. Sa Préface [d] le donne à entendre. Il y écrit que, prévenu par un écrivain (Carra) qui a mieux rempli que lui cette tâche difficile, il n'a voulu, en publiant son

a. Voir notamment p. 13-14 de la traduction de Constant. — *b.* P. 6 et 18. — *c.* p. 15. — *d.* Dans ma Bibl. crit., n° 28.

Essai, que mesurer ses forces pour une œuvre plus importante, et non provoquer la comparaison avec celle de son compétiteur. En dépit de cette modestie courtoise, qui au surplus cache certainement beaucoup de paresse et un prompt dégoût d'une entreprise trop longue et trop aride [1], Constant n'aurait rien eu à craindre du rapprochement, du moins au point de vue littéraire. Sa traduction est d'une force, d'une aisance, d'un éclat remarquables; elle se lit comme un original; elle répondait à tout ce qu'on attendait alors des traductions, infidélité comprise [2]. Celle de Carra, par contre, est fidèle, trop fidèle! d'une fidélité littérale et mécanique, qui la rend, à notre point de vue, estimable, mais aussi à peu près illisible [3]. L'œuvre de Benjamin fait honneur à sa langue et à son style. Il aurait pu la signer, n'était qu'il ne tenait sans doute pas à avouer un travail en somme insignifiant, et qui, malgré les annonces des journaux, ne semble pas avoir franchi le cercle de la famille.

L'œuvre plns importante à laquelle il fait allusion dans sa Préface n'est autre que l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, par Gibbon. Les termes mêmes dans lesquels il annonce cette traduction démentent qu'il ait jamais eu sérieusement l'idée d'y travailler, et je l'en félicite. Il avait mieux à faire de son talent que de le perdre à ces besognes inférieures. Mais je note comme un trait important cette idée de se consacrer à des traductions. Constant ne l'avait pas tirée de son fond, je suppose; je me demande si ce ne fut pas Suard qui la lui souffla pendant son premier séjour. Suard avait beaucoup traduit dans sa vie; la traduction était fort de mode au XVIIIe siècle, et le siècle, et Suard lui-même ne la considéraient pas seulement comme un exercice d'assouplissement efficace, une école de talent tout à fait digne d'être proposée à la jeunesse, avant que l'âge de la production personnelle fût venu; il y voyait aussi un moyen de rapprocher les peuples et d'aider aux ententes internationales. En obéissant dans cette période d'anglomanie à l'engouement général, Benjamin s'acheminait-il donc à devenir, comme Suard, un trait d'union entre la France et l'Angleterre? Son éducation l'y prépa-

1. Ces deux volumes in-4° ont le premier 684 p., le second 718 (sans l'index). Benjamin en a traduit une trentaine.

2. Infidélité littérale, veux-je dire; car, pour la pensée, la traduction de Constant est très fidèle. Je m'en suis assuré par une comparaison sommaire. Pourtant je suis tombé, p. 64 de Gillies et 34 de Benjamin, sur une inexactitude sensible : « Of two principal enjoyments of life, study and conversation... », écrit Gillies; « on pouvait reprocher aux Grecs d'avoir ignoré une des principales jouissances de la vie, l'étude... », traduit Benjamin. Quand ces inexactitudes se multiplieraient, elles n'accuseraient, je suppose, que l'insuffisance ou la lassitude du traducteur. Constant n'aurait pas choisi ce moyen vraiment détourné d'exprimer ses idées à lui en corrigeant Gillies.

3. Quérard avertit qu'elle a eu peu de succès en France, peut-être parce qu'elle n'est pas bonne. De fait, j'ai eu la surprise de ne la trouver mentionnée par aucun journal.

rait à merveille : maniant très bien trois langues, il pouvait servir de lien entre trois peuples. En fait, il ne semble nullement s'être douté du parti qu'il aurait pu tirer de son éducation cosmopolite. Je suppose que ce rôle d'intermédiaire lui paraissait trop humble. En tout cas, il était trop égoïste, trop amuseur alors pour songer en écrivant à l'utilité commune; il ne poursuivait que sa gloire à lui-même. Son ouvrage favori, le seul qui l'intéresse, le seul qui séduise son esprit et flatte sa vanité, est son livre sur le Polythéisme. La traduction de Gillies n'est que besogne commandée par son père, et tôt abandonnée; la traduction de Gibbon, une idée en l'air. Quelque désunis qu'ils paraissent, l'intelligence et le caractère de Benjamin se rejoignent par l'égoïsme, qui fait l'unité de sa nature.

Cette enquête sur le développement intellectuel de Benjamin aboutit à des conclusions très nettes. La forme à laquelle il était parvenu en 1781 se précise ou se modifie, de 1782 à 1787, sous l'action de deux influences : l'une qui s'est déjà fait sentir antérieurement, celle de la France; l'autre, celle de l'Écosse. La France fournit à Benjamin presque exclusivement, ce semble, ses idées philosophiques et religieuses; l'Écosse entre au moins pour moitié, ce semble, dans la formation de ses idées politiques. Il leur doit à toutes deux le tour de son esprit, ce goût d'un académisme et d'une érudition qui se tempèrent l'un l'autre, ce penchant à la considération abstraite que les faits soutiennent, mais qui finit par les dominer de haut. L'Écosse seule a semé en lui un germe fécond d'avenir, l'amour du travail. L'Angleterre reprendra Constant, dès 1795, sous l'influence de Mme de Staël. Plus tard encore elle lui apparaîtra comme la patrie du libéralisme, comme la seule terre de liberté qui échappe en Europe aux griffes de Napoléon. Elle le formera en grande partie à la politique par son histoire, ses théoriciens (Delolme) et sa pratique, comme il formera la France à son tour, plus que Royer-Collard lui-même, au gouvernement représentatif. L'Allemagne, dont l'action semble à peu près nulle jusqu'ici, aura son jour. L'un des premiers, Benjamin nous fera connaître par Wallstein (1809) son système dramatique; par *La Religion*, ses philosophies religieuses et ses diverses éruditions. Benjamin est plus français en 1787 qu'anglais ou allemand; il nous reviendra en 1814, après son long exil, plus allemand et anglais (d'esprit s'entend) que français. Volontairement ou non, sciemment ou non, il est un de ceux qui ont transfusé beaucoup d'esprit européen dans notre esprit à nous. Si l'on apprécie le bienfait de cet apport qui peut avoir aussi ses dangers, on en fera remonter le mérite à Juste Constant, pour la direction qu'il a donnée, sans vues très précises peut-être, à l'éducation de son fils.

LIVRE III

Mme DE CHARRIÈRE.
SES AFFINITÉS AVEC B. CONSTANT

I. **Belle de Zuylen à vingt-quatre ans.** — Nervosité excessive, santé faible, cérébralité exigeante, désaccord de la raison et du caractère, individualisme, etc.

II. **Complications et audaces.** — Correspondance avec d'Hermenches. Confidences scabreuses.

III. **Détresses sentimentales.** — Longues crises de tristesse. Dégoût des hommes et de la vie. Pessimisme sentimental.

IV. **Mme de Charrière en 1787.** — Passion malheureuse. — *Caliste.*

Mme de Charrière ne se liait pas pour la première fois avec un Constant[1]. Au bal, jadis — vingt-sept ans auparavant — elle s'était jetée à la tête de l'oncle de Benjamin, Constant d'Hermenches, dont la physionomie vivante et parlante, les yeux pleins de feu, l'attiraient[a]. Lui, libertin fort intelligent, ne fut pas long à deviner cette jeune fille aussi exquise que provocante, et à lui renvoyer la balle; une correspondance s'établit entre eux, qui devait durer quinze ans (1760-1775). La timidité n'était pas le faible de Belle de Zuylen; la légèreté non plus, quoiqu'il en semble, ni celle du cœur, ni même l'autre, car Belle méditait ses hardiesses et les soutenait.

Ses lettres à d'Hermenches ont l'inappréciable avantage de la pré-

1. Je coupe les pages suivantes dans une grosse étude sur Mme de Charrière, antérieure à l'ouvrage de M. Ph. Godet, mais établie sur les mêmes documents essentiels, qui sont les lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermenches (*Bibl. de Genève*, MCC. 37). — J'y avais joint les articles de Gaullieur (*Rev. Suisse*, 1857, XX, 6 articles) et ses *Études sur l'Histoire littéraire de la Suisse française*, que j'ai depuis repérés sur M. Ph. Godet, quand il redonne les mêmes textes. Je me suis borné ici strictement aux affinités de Mme de Charrière avec B. Constant, et en ce sens, j'ai creusé le plus avant que j'ai pu. M. Ph. Godet s'est au contraire placé, comme il le devait, au point de vue général; on n'aura qu'à chercher à la table de son ouvrage pour avoir un supplément d'informations sur les personnes dont je parle. — Il va publier (j'écris ceci fin juin 1908) un choix de lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermenches; j'ai donc pu, non sans dommage, supprimer un grand nombre de citations inédites. Les numéros par lesquels je désigne les fragments que je publie ou les lettres auxquelles je renvoie sont ceux du classement de Rosalie. M. Ph. Godet devant les reproduire, il sera facile de se reporter de mon ouvrage au sien. Je préviens que Rosalie a très mal classé ces lettres.

a. L. 37 (Ph. Godet, I, 46), 98, 135.

senter dans toutes ses audaces les plus frappantes de sentiment et d'action. Elle s'y définit ou s'y révèle en traits de flamme, et l'on n'a qu'à lire la plus belle de toutes pour la voir vivre, dans sa merveilleuse et dangereuse complexion, dans son étonnant mélange de franchise et de fausseté, de probité et de sophistique, de candeur et de volupté, d'innocence et d'expérience, dans sa pénétration redoutable et sa profondeur ingénue et corrompue de méditation, dans tous ses talents et dans son talent :

Lettre 38. Ce mecredi matin [25 juillet 1764]..... : Je dis que vous me connoissez. Mais cela est-il bien vrai, bien sûr? Je ne me suis jamais parée dans mes lettres de fausses vertus, mais je ne vous ai dit que ce que je pensois de mieux; vous avez pu voir peut-être que je savois raisonner juste mais vous ignorez si j'agis raisonnablement. Quand même vous seriez bien au fait de ma conduite vous pouriez encore ne pas me connoitre; je ne suis pas libre d'agir comme il me plait; pour bien apréciér les gens pour savoir ce qu'ils sont ce qu'ils seront toujours il faudroit voir le fond de leur ame indépendamment des circonstances qui peuvent changer. Vous veriez la mienne comme cela si j'avois voulu car je la connois bien, mais outre que ce spectacle n'avoit rien d'interressant pour vous j'avois des raisons pour en cacher une partie. Depuis que [je] vous connois on m'a repeté mille fois que vous étiez le plus libertin et le plus adroit des hommes, qu'une femme étoit coupable de la plus grande imprudence en se liant avec vous. L'accusation de libertinage on l'appuyoit de vieilles et nouvelles histoires; je voyois bien moi-même que vous étiez insinuant, que vous obteniez toujours mes lettres, que vous m'aviez attachée a vous dès le premier moment de notre connoissance tout autant que vous l'aviez souhaité, tout cela n'étoient pas des raisons sufisantes pour me faire renoncer a une liaison qui me plaisoit et dans laquelle je ne me reprochois rien, mais c'en etoit assez pour empecher d'indiscrets épanchemens qui d'ailleurs n'etoient point amenés par les circonstances. J'ai mis entre vous et moi une reserve plus scrupuleuse que je n'ai coutume d'en avoir; outre le motif de la prudence j'en avois un plus fort, je croiois que nous en deviendrions meilleurs tous deux de parler le langage de la vertu et de n'en parler point d'autre, et j'étois bien aise de penser que cette correspondance dont le préjugé me faisoit un crime au lieu de me familiariser avec le desordre vous raccomoderoit peut-être avec le devoir. Me trouvez-vous orgueilleuse et extravagante? Non, vous me trouvez vraye et capable des meilleures intentions. Mais il n'est pas question de faire mon eloge, il faut continuer. Vous avez donc vu combien je respecte la vertu et la raison et vous n'avez pu voir a quel point je pourois les oublier; peut-être le soupçonnez vous; ma phisionomie parle; l'experience eclaire votre penetration mais cela ne sufit pas aujourd'hui je veux être sure que vous me connoissez, je vous dois et a votre ami cet abandon cette sincerite sans réserve; peut-être mon langage ne sera pas celui de la decence mais qu est-ce que la decence au prix de la probité! Eh bien donc si j'aimois si j'étois libre il me seroit bien difficile d'être sage. Mes sens sont comme mon cœur et mon esprit, avides de plaisirs, susceptibles des impressions les plus vives et les plus delicates. Pas un des objets qui se presentent a ma vue, pas un son, ne passe sans m'aporter une sensation de plaisir

ou de peine; la plus imperceptible odeur me flatte ou m'incomode, l'air que je respire un peu plus doux un peu plus fin influe sur moi avec toutes les diférences qu'il eprouve lui même. Jugez du reste a present, jugez de mes desirs et de mes degouts. Si je n'avois ni Pere ni Mere je serois Ninon peut-être, mais plus delicate et plus constante; je n'aurois pas tant d'amants, si le premier eut été aimable je crois que je n'aurois point changé et en ce cas là je ne sai si j'aurois été fort coupable, j'aurois du moins pu racheter par des vertus l'offense que j'aurois faite à la société en secouant le joug d'une regle sagement etablie. J'ai un Pere et une Mere je ne veux pas leur donner la mort ni empoisonner leur vie, je ne serai pas Ninon, je voudrois être la femme d'un honnête homme, femme fidele et vertueuse, mais pour cela il faut que j'aime et que je sois aimée.

Quand je me demande si n'aimant guere mon mari je n'en aimerois pas un autre, si l'idée seule du dévoir le souvenir de mes serments me défendroit contre l'amour contre l'occasion, une nuit d'Été.... Je rougis de ma réponse; mais si nous nous aimons, si mon mari ne dédaigne pas de me plaire, s'il met un grand prix a mon attachement, s'il me dit je ne vous tuerai pas si vous etes infidele, mais je serai d'autant plus malheureux de ne pouvoir plus vous estimer que je vous aimerai peut-être encore, en ce cas dis-je, je pense, j'espere, je crois fermement que je fuirai tout ce qui pouroit me séduire que je ne manquerai jamais aux lois de la vertu. Est-ce assez Monsieur, pour que vous puissiez me donner sans scrupule a votre meilleur ami? Est-ce plus est-ce moins qu'il ne pouroit se promettre d'une autre femme? Surement je lui serai vivement attachée, s'il veut je serai son amie sa maîtresse, je ne me negligerai jamais sur le soin de lui plaire et de l'amuser, surement aussi il m'aimera; mais fera-t-il quelque chose pour que ce bonheur ne s'eteigne pas? Suposé que je lui parusse capable d'une foiblesse ne me traiteroit-il plus qu'avec defiance et mepris ou bien m'attacheroit-il a lui me conserveroit-il par des preuves de tendresse et de confiance? Suposé que mon cœur, mon cœur seul, eut été un moment coupable, un aveu, un sincere retour obtiendroit-ils grace?

Ouvrez-moi votre cœur dans tous ses replis, me dites-vous. Ah! vous devez être satisfait! Comment trouvez-vous ce cœur ainsi déployé? Dites moi sincerement si vous le meprisez, si après cette lettre vous me trouvez beaucoup au dessous de ce que vous avez pensé auparavant.....

L'article de l'humeur est presque aussi important que celui de la vertu, non it l'est davantage; une femme galante est plus suportable qu'une femme accariatre et j'aimerois beaucoup mieux un mari infidele qu'un mari boudeur ou brutal. Je ne suis certainement pas mechante, ni grondeuse, ni dificile, ni capricieuse cependant je ne suis point egale; ces organes si delicats ce sang si bouillant ces sensations si vives rendent ma santé et mes esprits susceptibles de changements que je n'ai jamais vu si grands si rapides si etranges dans qui que ce soit; si on me reconnoissoit a mon cœur et a mon visage, on pouroit d un moment a l'autre me prendre pour deux personnes diferentes, pour six personnes quelquefois dans le cours d'une journée. Tout a droit de m'affecter, pas un moment dans la vie ne m'est indiferent, tous mes moments sont heureux ou malheureux ils sont tous quelque chose. Pourvu que je ne sois jamais injuste, jamais aigre, jamais emportée, me pardonnera-t il de l'etourdir quelquefois a force de paroles dêtre quelquefois des heures sans parler? De m'abandonner quelquefois pour un rien a une gayté immodérée, de pleurer quelquefois sans en savoir presque la raison? Les vapeurs que me donne l'inaction, les vapeurs que

j'ai d épuisement quand je me suis trop occupée ne me rendront-elles pas ridicule et insuportable? Je puis bien me faire violence, faire taire mes joyes et rire dans te chagrin, mais c'est avec des etrangers que l'on se gene a ce point plutot qu'avec un mari que l'on aime. Au reste quand je l'etourdirois, il n'auroit qu'a m'imposer silence, quand je lui romprois la tête d'un air, d'un livre, d'un ton d'un rien, il n'auroit qu'a se moquer de moi et me laisser seule m'amuser de ma folie. Tantot musicienne, tantot geometre, tantot soit-disant poete, tantot femme frivole, tantot femme passionnée, tantot froide et paisible philosophe peut-être aussi que cette diversité lui plairoit; je suis bien sure du moins que je ne l'ennuyerois pas, qu'il ne se lasseroit pas de moi; et pour le fond de mon cœur il le trouveroit tous les jours le même; mes impatiences sont rares et courtes, la colere je ne la connois presque pas, je suis douce et patiente quand je soufre, quand je pleure je ne gronde point. (En partie inédit.)

Il y a un nom que cette admirable lettre (et bien d'autres [a]) rappelle invinciblement, le nom du profond Laclos. Avec moins de sécheresse dans le talent, Belle aurait tenu à merveille une plume de jeune fille « honnête » dans les *Liaisons dangereuses*. Et c'est une première ressemblance avec Benjamin, que cette clarté de coup d'œil, cette faculté d'analyse redoutables.

Mais il y avait mieux chez elle que ces ardeurs et ces audaces; ce serait lui faire tort que de s'en tenir à ces fleurs somptueuses et empoisonnées. Jamais jeunesse ne s'épanouit avec plus de charme et de force que la sienne; jamais fille d'Ève n'assembla plus gracieusement dons plus divers et même plus contraires, ni plus riches, et plus rares, et plus élevés : imagination vive (c'est selon moi sa faculté maîtresse), sensualité aigüe, raison éminente, esprit étendu et profond, orné et vigoureux, sens pénétrant et droit, volonté forte dans la défense de ses plaisirs et de ses idées, bien des vertus, depuis les plus jolies jusqu'aux plus hautes et aux plus braves, toutes les délicatesses, un cœur excellent, un goût exquis, un agrément unique, une facilité délicieuse. Si l'on cherchait ce qui peut manquer à ce composé si rare, on trouverait que c'est un certain accord entre toutes ces facultés, et aussi une certaine pureté, une certaine tenue logique de ces facultés elles-mêmes. Le mal sourd insensiblement du bien, le faux du vrai, chez Belle de Zuylen; à partir d'un certain moment, jusqu'à un certain point, le défaut se glisse dans la vertu, s'amalgame avec elle, et fonce du dedans son pur éclat par quelques ombres, les unes légères, les autres bien fortes. Rien ne se soutenait très longtemps chez Belle; elle était inégale; il y avait du haut et du bas dans tout ce qu'elle faisait [b].

a. Cf. encore L. 8, 43, 41, 81, etc., etc. — *b*. L. 43.

A toutes ses qualités, à sa droiture même, se mêlait, comme dit Retz, du travers. Elle se disait tantôt pécheresse et tantôt sainte[a], fort pénétrante et fort facile à duper[b]. Sa bonté ne répugnait pas toujours à la satire[c]; sa probité, chose plus grave, consentait assez facilement au sophisme. Elle était honnête avec toutes les curiosités, primesautière et très capable de calcul, franche par vocation de nature et très capable d'intrigue, très avertie et pourtant très imprudente[d]. D'Hermenches a dit sur elle un mot terrible, auquel elle souscrivait à moitié : toute charmante qu'on la trouvât au premier mouvement, la réflexion devait toujours être contre elle[e]. Elle a ramassé elle-même toutes ses contrariétés dans un autre mot non moins grave, et pour nous plus important : son esprit, disait-elle, allait d'un côté, son cœur de l'autre.

Ce qu'il y avait de meilleur en elle, comme chez Benjamin, c'était l'esprit; comme Benjamin, elle présente la contradiction d'une raison probe, presque incorruptible (celle de Benjamin l'était tout à fait), et d'un tempérament passionné.

Le support physiologique de toutes ces facultés si hautes, si belles, et si peu égales, c'était chez elle, comme chez Benjamin toujours, un système nerveux excessif, d'où naquirent chez elle aussi, de très bonne heure, une santé faible, une cérébralité insatiable, une disposition marquée à la mélancolie noire dont elle ne s'affranchissait qu'à force d'activité[f], et aussi la vivacité, l'ardeur, l'agrément exquis de toute sa personne. Elle était la grâce même.

Elle aurait été de tout temps un être d'exception, à la fois par la puissance et par la bigarrure de ses facultés; mais avec son milieu elle faisait un contraste étonnant.

Née le 20 octobre 1740[g], Isabelle Agnès Elisabeth van Tuyll van Serooskerken, grandit, comme il arrive si souvent, par réaction contre sa famille. Son âme indépendante étouffait dans la décente maison paternelle.

Son père avait toute la probité, toute la solidité, toute la simplicité de sa nation; mais il en avait aussi tout le sang-froid, toute la circonspection, toute la froideur. Il était très exactement soumis à la coutume, rigoureux sur les bienséances et la décence, attentif à l'opinion de sa famille et au qu'en dira-t-on, même « sot »; il respectait la tradition, l'usage, la convention et même le préjugé, comme une vérité éternelle[h]. Point compassé, d'ailleurs, ni rigide,

a. L. 62. — *b*. L. 77. — *c*. L. 88, 116. — *d*. L. 5, 31, 38, etc., etc. — *e*. L. 89. — *f*. L. 8 et 11. — *g*. L. 49. — *h*. L. 67, 49, 42, 17, 41, 55, etc., etc.

ni sombre : simple, souple et serein. Sa réserve, délicate quoique flegmatique, sauvait son esprit de la pesanteur et son humeur de la tristesse. Il avait ses douceurs, ses nuances, ses arrière-plans. Curieux assemblage de qualités et de défauts qui vont rarement ensemble, et dont les disparates se retrouvent dans le caractère de sa fille, mais avec feu, grâce, hardiesse, et poussées jusqu'à la contradiction.

Mme de Zuylen savait mieux exagérer. Elle chérissait sa fille, dont elle goûtait vivement les talents et les grâces ; elle entrait dans ses exubérances, la sauvait au besoin d'un pas difficile, voulait bien paraître sa dupe, l'aidait par complicité maternelle et féminine à défendre ses secrets contre M. de Zuylen lui-même ; mais ces complaisances de détail ne portaient en rien atteinte à ses principes. Les Romains des beaux temps de Rome n'avaient pas plus de vertu, et pour les choses essentielles n'avaient pas plus de grandeur [a], observait sa fille, qui n'avait rien de romain. Ce n'était d'ailleurs pas elle, c'était son mari qui « réglait la métaphysique » de la maison. « Le dictionnaire de toute sa famille » était formé « sur ses pensées ; c'est-à-dire qu'il se bornait aux expressions de la décence, de l'honnêteté, de la vertu, d'une politesse sincère mais froide. Point d'exclamations, point d'expressions vives [b]... »

Belle serait morte en un tel milieu, si elle n'avait su s'y ménager secrètement la vie nécessaire à ses goûts. Elle s'y trouvait entièrement hors de sa place. « C'est en vérité, disait-elle, une chose étonnante que je m'appelle Hollandaise et Tuyll. [c] » Elle disait encore énergiquement que dans sa famille il n'y avait guère de têtes faites pour décider de son sort [d]. « Moi la personne la plus indépendante et la plus volontaire, et la plus attachée à l'air même d'indépendance » se définissait-elle [e], et ses lettres ne tarissent pas sur sa passion de liberté ; elle n'a point de cesse sur ce sujet si intime et si cher [f]. Aussi poursuivait-elle d'une haine vigoureuse tout ce qui était entrave, gêne, grimace, obligation, cérémonie, étiquette, opinion, coutume, conventions, préjugés, bienséances, monde, *dignité*, politesse, hauteur, morgue, froideur apprêtée etc. [g]. Sur la décence même, elle se permettait sans penser à mal de fortes distractions, et en poussait quelquefois l'oubli jusqu'à l'impudeur, mais une impudeur naïve, innocente, qu'excuse au surplus la légè-

a. L. 68. — *b*. L. 17 et Ph. Godet, 1, 53. — *c*. Même lettre ; et en général sur son père, L. 17, 68, 146, etc. ; sur sa mère 49, 56, 41, 50, 68, 73, 40, 98 ; sur sa famille, 79, etc. — *d*. L. 39. — *e*. L. 112. — *f*. L. 20, 36 et 139, 51, 79, 87, 99, 80, 42, 112, 52, 24, 51, 132, 105. — *g*. L. 84, 5, 51, 102, 67, 79, 102, 49, 86 [1], 89, 20, 71, 98, 8, 34, 127.

reté moins ingénue du siècle; et quand sa sœur, prude et jalouse, lui témoignait un mépris accablant « pour tant d'avilissement », elle philosophait, avec une surprise non jouée, sur la signification arbitraire des mots[1]. Elle ne regardait pas à entretenir, en toute innocence, deux ou trois correspondances secrètes à la fois avec les hommes qui lui plaisaient. Elle réclamait en tout le droit d'être elle-même. Soulevée par une puissante et radieuse poussée intérieure de vie et d'esprit, elle voulait vivre, aimer, par la libre et claire effusion de sa riche nature.

Dans cette horreur du sens commun, dans cet amour du sens propre, dans cette impossibilité de se contraindre, on pourrait voir le même fond puissant d'individualisme que chez Benjamin, et sans doute on ne se tromperait pas. Mais le beau naturel de Belle, son inclination à la bonté comme au plaisir, une large partie de son tempérament contrecarraient ou adoucissaient son égotisme. Sa raison, qui lui faisait mépriser le préjugé, la défendait aussi du scepticisme et venait recouper à un certain point les sourdes impulsions de sa sensibilité. Enfin son goût très aigu, sa finesse de fille bien née et bien élevée, un sens féminin exquis la préservaient de l'extravagance. Son indépendance n'était pas une révolte bruyante et sans frein, mais une émancipation méditée. Elle ne rejetait pas toutes les règles, mais seulement les règles fausses et mauvaises. Elle ne se dérobait pas à la morale, mais elle en appelait de toutes les morales convenues à la morale vraie. Elle ne faisait bon marché des bienséances que quand cela n'alarmait point la vertu ni ne troublait le bon ordre; elle ne s'affranchissait de la politesse du monde que pour mieux pratiquer celle du cœur[a]. En un mot, comme elle le disait excellemment, elle prétendait revenir « de l'usage à la raison », de la bienséance à la sagesse, de l'arbitraire à la nature[2]. Sa vertu de prédilection, son guide, était la probité, par laquelle elle aurait voulu racheter ses faiblesses et ses défauts. Elle tenait surtout à ne pas manquer à « cette délicatesse précieuse qui fait qu'on regarde dans son propre cœur avec estime, avec plaisir[b] ». Ayant comme toute femme et tout homme son romanesque, elle le plaçait dans la probité[c]; et l'on peut entendre par là que la probité était à la fois l'objet de son culte le plus raffiné et de ses sophismes les plus subtils.

1. Elle s'était mise au lit sans y prendre garde, devant son beau-frère, comme l'hiver précédent devant son frère. (Lettres 28 et 136, 101, 79; Ph. Godet, I, 54.)
2. Elle en donne tout aussitôt (L. 117) un exemple excellent.

a. L. 6, 95, 71, 98, 36, 53, etc. — *b*. L. 41. — *c*. L. 100 et *passim*.

En fuyant l'erreur du jour pouvait-elle se flatter de rencontrer toujours la vérité du lendemain et de tous les temps? Vive, ardente, imaginative comme elle l'était, ne risquait-elle pas de prendre la voix de son inclination pour celle de la raison universelle? Les conflits de son tempérament et de son intelligence ne l'entraîneraient-ils pas à des situations ambigües, où, si grande que fût sa bonne volonté, elle ne verrait pas nettement le droit chemin? D'autant qu'elle avait une volonté ferme, opiniâtre, immuable, quand on la provoquait[a]. Elle portait assurément en elle bien des chances d'erreur; mais ces erreurs mêmes ne doivent pas empêcher d'admirer une indépendance si brave et si juste en son principe, et de tout temps si pleine de grâce.

Quelles étaient les puissances qui avaient soulevé Belle si fort au-dessus de son milieu? Comment, dans ce pays dont les trois quarts et demi des habitants donnaient un exemple de paresse et de stupidité, dont l'air pesant invitait à la pesanteur[b] (on voit que comme Benjamin encore elle n'aimait pas sa patrie), un feu léger, subtil, pénétrant, se jouait-il dans cette tête, qui l'avait éclairée sur la vanité ou la fausseté des choses les plus antiquement consacrées par la tradition et le privilège?

Pour être un peu sommaires, les lettres à d'Hermenches n'en laissent pas moins voir nettement que Belle de Zuylen s'était formée, toujours comme Benjamin, à l'école des deux patries de la pensée au XVIIIe siècle, l'Angleterre et la France, surtout la France. En ce qui nous concerne, par une de ses contradictions les plus piquantes, son goût et son intelligence n'allaient pas ensemble; elle estimait notre XVIIe siècle pour sa probité et sa simplicité de style; elle aimait le XVIIIe pour sa hardiesse d'esprit[1]. Ses lectures, à n'en pas douter, furent beaucoup plus étendues qu'elle n'a eu l'occasion de le dire à d'Hermenches, et je crois que si l'on pouvait en suivre les traces jusqu'au bout, Belle renverrait bien plus de reflets que ne le fait soupçonner sa charmante spontanéité. Elle était trop nerveuse pour n'avoir pas, comme Benjamin, une impressionnabilité vive. Mais aussi quelle admirable complexion pour appréhender, s'approprier et transformer tout ce qui lui venait du dehors[2]!

1. M. Lanson, dans son compte-rendu du livre de M. Godet (*Rev. d'Hist. Litt. de la France*, 1906, n° 1, p. 167-168) rattache cette contradiction au fond de calvinisme héréditaire qui persistait et à la rigueur du goût classique qu'elle avait puisé dans ses premières impressions. (Ph. Godet, I, 9, 12 ss.)

2. J'ai dressé d'après ces lettres le catalogue des auteurs français et anglais que cite Belle de Zuylen (je ne le donne pas, il est à la fois long et incomplet). Belle avait lu

a. L. 37, 49, 2, 58, 112, 141, etc. — *b*. L. 37.

Toute son organisation physique et morale lui faisait une nécessité de lire, de penser, de s'occuper sans cesse. Une activité d'esprit continuelle pouvait seule la préserver des idées noires auxquelles l'inclinait sa nervosité. Mais l'amour de l'étude n'était pas seulement chez elle une précaution contre la maladie; elle avait des besoins intellectuels intenses. La nature l'avait douée d'une intelligence miraculeusement agile; un seul objet ne pouvait suffire à toute son ardeur; elle était fort malheureuse quand son attention n'était pas très partagée[a]. L'habitude de passer les nuits à écrire, le manque de sommeil, la fatigue, en tendant et excitant ses nerfs, ajoutaient encore à son activité cérébrale, la mettaient dans cet état de blanche hallucination consciente des lendemains de veille, qui produit un afflux d'idées fines et de subtiles impressions :

J'ai dormi depuis deux heures jusqu'à cinq à peu près, il en est six, il faut encore un peu vous écrire. Pauvre tête! trois heures de repos sur quarante-cinq de mouvement!..... Quand je dors bien j'ai du sens; quand je ne dors pas, je suis sensible; mes esprits agiles et prompts aportent a mon ame vingt fois plus d'idées et de sensations qu'a l'ordinaire. Je ne sai si cela est bien dit en métaphisique mais je ne puis exprimer mieux ce que j'éprouve et vons m'entendrez bien... (Lettre 36, 14-15 ou 21-22 juillet 1764.)

..... Vous étiez assoupi disiez-vous dans vos tourbes et dans la paresse, moi j'ai été tous ces jours trop éveillée; marcher, parler, ecouter, tout cela alloit trop lentement, courir et penser étoient les seules choses que je pusse faire; j'ai été longtems sans manger et sans dormir; l'opium que je suis obligée de prendre est une facheuse ressource. (Lettre 78, 7 oct. 1764.)

Son intellectualité s'annonça tôt. Le milieu y aida, par contraste. Belle eut de bonne heure une raison d'assez forte trempe. Dès l'âge de quatorze ans, elle voulait tout comprendre; mais elle sentit bien vite son impuissance, et, depuis lors, ne donna que dix minutes par mois, tout au plus, à ce qu'elle n'entendait pas. « Une sorte de scepticisme fort humble et assez tranquille », c'est là qu'elle en était restée[b]. Elle n'avait pas remplacé le dogmatisme de la religion par celui de l'incrédulité; ses idées s'étaient arrêtées à mi-chemin; elle n'adhérait à aucune métaphysique. Je n'affirmerais pas, malgré ses jolis airs de bravoure et d'indépendance[c], qu'elle fût tout à fait détachée par sentiment des manières de voir dont elle était revenue par raison. Elle gardait par exemple la croyance ou plutôt une prédisposition à la croyance en l'immortalité de l'âme et à la Providence[d].

aussi du grec et du latin dans les traductions. Je retiens ces deux traits, qu'elle avait donné à Benjamin un Cicéron vieux et laid (Ph. Godet, II, 321), et que l'Allemagne, comme pour Benjamin, était restée hors de sa curiosité et de sa sympathie.

a. L. 22, 26, ss. — *b.* L. 37. — *c.* L. 41, etc. — *d.* 41, 50, 51, 52, 92, 135.

Je ne le dis pas pour la dernière fois : très bon pour la critique, son esprit valait assez peu pour la reconstruction. Celui de Constant était bien plus solide et décisif.

A cet éloignement de l'inconnaissable répondait chez elle une vive curiosité de la science, un vif désir de la certitude scientifique. Elle avait poussé l'étude des mathématiques fort loin, jusqu'à ces sections coniques sur lesquelles s'exerçait vers seize ans le génie naissant de Pascal, et dont elle étudiait « avec la plus grande application toutes les propriétés ». D'Hermenches, en homme d'esprit trop uniquement bel esprit, qui bornait son horizon aux belles-lettres, craignait pour elle l'effet de ces études; elle les défendait avec autant de sens que de charme[a]. Elle y cherchait les certitudes dont elle avait besoin. La science partageait avec la musique le temps qu'elle ne donnait pas à sa correspondance. Elle voulait absolument entendre Newton et accompagner « à peu près » comme d'Hermenches[b]. Elle prendra aussi quelque jour, mais sans grand plaisir, des leçons de mécanique[c], suivra un cours de physique spéculative et expérimentale, dont, au contraire, elle mourait d'envie depuis longtemps[d], y joignant le latin et l'anglais[e], tenant son esprit agile dans un vif courant d'occupations et fournissant toujours des aliments à sa propre intelligence, souple et forte.

Sa raison pratique n'était pas moins bonne et brave, quand elle l'était, que sa raison spéculative. Belle devançait ou contredisait les habitudes de ses compatriotes dans la vie comme dans la pensée. Elle s'était fait inoculer, hardiment, trois fois[f]; sa sœur avait peur des éclairs, elle non. Elle recommandait l'hydrothérapie à d'Hermenches[g]. Elle se réjouissait, avec toutes ses facultés brillantes, d'avoir encore l'esprit pratique[h].

Mais sa raison, qui était le produit le plus élevé d'un système nerveux excessif, sa raison ne gouvernait pas sa vie. Belle présentait, ai-je dit, le même divorce que Benjamin, de l'intelligence saine et droite avec l'âme capricieuse et trouble. « Mon esprit voit, disait-elle, mais mon cœur et ma conduite ne tiennent pas compte de ses lumières ; chacun va, je crois, séparément[i]. » Et encore : « Mes lettres sont si libres qu'elles ne sont presque pas décentes; je dois conserver du moins les délicatesses de la plus scrupuleuse probité; si les penchants de mon cœur ne sont pas purs, que du moins les maximes

a. L. 21; dans Ph. Godet, I, 52. — *b.* L. 21, 20, 37, 26, 51. — *c.* L. 52, 99. — *d.* L. 71, 106, 119. — *e.* L. 132, 127, 134, 141. — *f.* Lettre 90, et Godet, I, 31 ss. — *g.* Lettres 118, 140, 141, 146. — *h.* L. 95, — *i.* L. 77.

de ma raison le soient[a] »[1]. La merveilleuse exubérance de sa riche organisation physique la tenait quelque temps à sa merci, avant qu'elle se reprît par réflexion; sûre de se reprendre tôt ou tard, elle se laissait dangereusement glisser à son penchant, dans une sorte de griserie mi-lucide qu'elle surveillait tout en s'y livrant, et dont il ne lui tardait pas trop de s'éveiller.

Elle avait des nerfs fins et vibrants, prompts à se déprimer comme à se surexciter. Quand elle était très en peine d'une chose, il n'y paraissait pas sur son visage; mais son cœur, son corps, tout était renversé[b]. Elle avait des détentes violentes; la tristesse extrême provoquait chez elle infailliblement le rire :

C'est une suite immanquable du chagrin chez moi, toujours de l'agitation de mes esprits du feu de ma tête naissent mille idées plaisantes dont je ne puis detourner le cours, et qui me feroient rire au milieu du desespoir. Je n'avois vu cette folie dans qui que ce soit, elle n'est pourtant pas unique car Richardson donne precisement le même caractere aux douleurs de Lovelace. De decider si c'est une especc de delire qui prouve la plus grande sensibilité ou si cela prouve au contraire une legercté qui empeche mon ame d'être jamais toute entiere a un seul objet, c'est ce que je n'entreprendrai pas a present. (L. 41, 16 août 1764.)

Les mêmes causes avaient produit un effet analogue sur Benjamin, qui avait aussi ses jours alternés de high et de low spirits[c]; et peut-être avait-il emprunté cette expression anglaise à Mme de Charrière.

Cette délicatesse d'organisation donnait à Belle dans le détail de la vie une « misérable vivacité », qui tantôt charmait son entourage, tantôt le blessait, mais la mettait communément hors d'équilibre. Elle ressentait les choses avec une force disproportionnée, se montait quelquefois la tête jusqu'à en être folle, se désespérait pour un rien, et ne gardait pas de mesure en sa conduite[d]. Enfin elle avait des sens aigus, fougueux, exigeants. Nous en avons lu l'aveu dans la grande lettre d'elle que j'ai citée; mais il s'en faut que ce soit la seule ou la plus nette; et peut-être trouverions-nous dans ses lettres autre chose que des confessions abstraites de sa sensualité[e].

1. Les déclarations analogues abondent. Lettre 20 : le décousu, l'incohérence, la folie de ses lettres donnent tout à fait l'idée de sa vie (Benjamin écrit le 2 sept. 1787 quelque chose de presque pareil). Lettre 36 : sa tête est folle. Lettre 43 : il y a des hauts et des bas dans tout ce qu'elle fait (voir Benjamin, *ibidem*, et 14 avril 1788). Lettre 69 : elle passe sa vie à faire des imprudences et à les réparer, son caractère lui ferme tous les chemins frayés et faciles du bonheur. Elle inquiète sa mère, son père et ses meilleurs amis; etc., etc. — Et dans *Zélide*, son portrait par elle-même : « Quand est-ce que les lumières de l'esprit commanderont aux penchants du cœur?... » (Dans Ph. Godet I. 59, après Sainte-Beuve et Gaullieur.)

a. L. 65. — *b*. L. 36. — *c*. L. du 14 avril 1788. — *d*. L. 36, 116, 25, 84, 72, 103, 113, 71. — *e*. L. 51, 65, 64, 81, 48, 69, 32, 103, etc.

Il n'est pas facile de discerner si elle avait autant d'âme que de nerfs; j'ai peur qu'elle n'ait pris quelquefois sa force d'imagination ou de tempérament pour de la sensibilité. L'affectuosité me paraît avoir été relativement un de ses points faibles, bien qu'elle portât dans ses sentiments comme en toute chose l'extrême vivacité qui lui était naturelle. Elle inspirait des amitiés violentes, en éprouvait d'ardentes, qui semblaient à d'Hermenches un peu folles, quand il n'en était pas jaloux[a]. La joie de retrouver une amie l'agitait des journées entières. Elle se mettait à ses pieds en l'écoutant, en lui parlant, en la faisant sourire; elle la caressait, lui baisait les mains et les bras, la suivait, la cherchait, lui disait cent fois le jour qu'elle était charmante[b]. Elle était femme à aimer les gens du premier coup d'œil, ou à les prendre en grippe, et passionnément, son mari tout le premier[c]. Elle n'éprouvait pas seulement le romanesque ou la violence de l'amitié; elle savait aussi en savourer la joie paisible et les simples abandons[d], très semblable en cela à son ami Benjamin. Elle a eu sur l'amitié des mots charmants, exquis, dont on ferait un pur o radieux bouquet[e]. Il ne lui manquait aucune des qualités requises par la pure amitié : le courage, une franchise tempérée par une adorable délicatesse d'insinuation dans le conseil ou dans le blâme, un désintéressement parfait, un dévouement à toute épreuve qui ne lui ôtait pas le sentiment de la justice[f], un style limpide, gracieux, coulant de l'âme, pour en parler divinement.

Nous sommes ici au centre même de son caractère. C'est par le cœur qu'elle se conduisait, c'est lui qui déterminait sa morale, beaucoup plus que sa raison; ou du moins son cœur s'emparait des vérités conçues par sa raison, et tantôt leur donnait tout le charme, toute la puissance de sentiments, tantôt les esquivait ou les combattait, lorsqu'elles contrariaient ses secrets désirs. La raison avait souvent le dernier mot; le cœur presque toujours le premier, et les suivants. « Je n'ai d'autre code que mon cœur », écrivait-elle. Et ailleurs : « Mon cœur voulait que je l'écrivisse [cette lettre] et je ne m'oppose jamais à ses volontés sans de fortes raisons[h] ». Et encore : « L'humeur que Dieu m'a donnée est mon étoile, elle n'a jamais su se démentir ni en bien ni en mal. J'en suis quelquefois au désespoir et puis je me console en disant que c'est un instrument entre les mains de la Providence, et que ce qu'elle m'a fait perdre ne me convenait pas[i]. »

a. L. 48, 96, 126, 127, 146, 55, 61. — *b.* L. 19, 33, 32, 55, 57, 86[1], 88, etc. — *c.* L. 32, 94. — *d.* L. 58. — *e.* L. 36, 115, 117, etc. — *f.* L. 87. 25, 10, 11, 33, 34, etc. — *g.* L. 103[2]. — *h.* L. 57 (et 20, 26, etc.). — *i.* L. 109.

Il faut avouer que le cœur et l'humeur sont parfois, Providence à part, des instruments de pensée ou d'action bien fragiles. Tant vaut le cœur, tant vaut alors la morale. Belle avait le cœur noble, mais aussi fort curieux, voluptueux et désordonné; il était un singulier et charmant assemblage de vertus hautes et délicates, qui prenaient assez souvent visage d'erreurs et d'égarements. La vertu l'emportait pourtant de beaucoup, surtout dans l'intention et par la pensée; mais quand le plaisir ou la curiosité mettaient au jeu, adieu vertu, pour quelque temps.

Une même veine secrète relie en général les opinions et les actes de Belle. Elle a lu le livre de Smith, « son Doctor Smith[a] »; elle y a reconnu ses propres penchants, elle lui a emprunté la seule ombre de système qu'on puisse trouver chez elle, et encore, dilué dans le détail de sa pensée et de ses actes, invisible et insensible. La morale qu'elle pratique est celle du sentiment, qu'elle fait consister dans le plaisir et dans la bonté; elle suit aussi, mais très peu, car elle est désintéressée (et c'est là, avec sa moindre intellectualisation, la différence capitale qui la sépare de Benjamin), la loi de l'intérêt bien entendu. Indulgente pour les fautes commises par légèreté, entraînement et passion, elle ne condamne sans retour que les fautes réfléchies que l'intérêt fait commettre contre la probité; encore condamne-t-elle moins l'action qu'elle ne méprise le cœur d'où elle est partie[b]. Elle aime mieux se plier aux défauts de ses amis que de se fatiguer en exhortations et en remontrances qui gâtent le plaisir et rebutent l'amitié[c]. En général, elle n'aime pas se rendre responsable du bonheur d'autrui et déranger les destinées[d]. Elle pardonne à d'Hermenches sa mollesse « parce que nous sommes ce que la nature nous a faits[e] »; et donc, tout en différant de Benjamin par tempérament, elle devra admettre son tempérament à lui par philosophie; et elle l'admettra en effet, dans la mesure où il ne choquera pas ses scrupules innés. Elle engage aussi d'Hermenches à envoyer son fils auprès de sa mère, pour qu'il y prenne une leçon d'humanité et y remplisse un devoir cher à la nature[f]. A cette date (14 juillet 1770), elle a senti peser sur elle durement les nécessités des caractères et des circonstances, elle s'est résignée à une philosophie fataliste. Mais lors même que la fougue intacte de sa jeunesse s'atteste encore par une philosophie volontaire, elle exprime en traits des plus nets la même morale. Sur sa condition de femme, sur la maladie et sur la mort, sur le mariage, sur la guerre, sur les domestiques, sur plus

a. L. 92 (3 mai 1765), et 66, etc. — *b*. L. 20. Cf. aussi plus bas ce que je donne de la lettre 18. — *c*. L. 21. — *d*. L. 72. — *e*. L. 15. — *f*. L. 156.

d'un sujet encore, je pourrais relever dans ses lettres bien des traits exquis et pénétrants, qui tous iraient dans le même sens[a], recommandant la soumission à la nature. La galanterie, le marivaudage égrillard, la sensualité à froid la révoltaient; elle aurait mieux admis le langage cru de la passion, parce qu'elle est la passion[b]. Le tortillage, le bel esprit lui étaient insupportables; l'esprit, peu sympathique, au point de la dégoûter même de Voltaire[c]. Le premier et le dernier mot de sa rhétorique un peu étroite était le naturel. Elle n'aimait si chèrement la probité que parce qu'elle est la vérité, et qu'elle exclut le fard des pensées, des paroles et des actes. Sa morale et son art du style ne faisaient qu'un.

Sa vivacité de tempérament se communiquait aussi à son imagination, qui était sa faculté maîtresse[d], si toutefois l'on peut établir une hiérarchie entre tant de facultés si brillantes ou si éminentes : une imagination sans couleurs tranchées, ni chaleur bien vive, ni métaphores nombreuses et neuves[1], mais douce, tiède et pure, se diffusant avec charme à travers toutes les idées même banales, les animant et les colorant de teintes séduisantes, leur donnant nouveauté et grâce exquise. Belle de Zuylen était encore bien femme en ceci : son imagination lui servait à vivre pour le moins autant qu'à penser et à écrire. C'est elle qui lui permettait cette heureuse insouciance d'oublier le passé et l'avenir quand le présent était heureux, et quand il était triste, de l'oublier pour l'avenir[e]. C'est elle qui soutenait sa gaîté sous ce ciel gris, dans ce pays hostile; elle encore qui nourrit pendant quinze ans une correspondance quelquefois journalière avec un homme qu'elle n'avait pas vu dix fois en cinq ans, et qu'elle ne devait plus revoir; elle qui l'attacha obstinément, de loin, au fantôme du marquis de Bellegarde qui, de près ne lui disait rien ou la décevait par sa froideur[f]; elle enfin qui, par ses mirages et ses exagérations, fit, après le bonheur, le tourment et le supplice de sa vie. Son imagination finit par dévorer toutes ses autres facultés.

Telle était Belle de Zuylen à vingt-quatre ans. Elle réunissait à un degré rare des facultés dont chacune eût suffi à singulariser un homme du commun, et elle étendait sur toutes la magie d'une grâce

1. Je ne les ai pas comptées, mais on les compterait. Voici les plus jolies : elle passe dans une promenade matinale « l'inspection des ouvrages publics des araignées » (L. 127); elle compare une femme crue superficielle et qui se révèle atroce à « une houppe à poudre qui a l'honneur de casser la tête à quelqu'un ».

a. L. 18 et 16. — *b*. L. 57. — *c*. L. 6, 9, 10, 11, 13, 15, 23, 20, 21, 26, 67, 30, 86[1], 88-89, 122, 123[2], 129, 140, 157, 161[2], 163[2], 167, 168, *Revue Saisse*, XX, 171-173, 697, sur les Calas, *Tancrède*, *Zadig*, *l'Histoire Universelle*, les *Scythes*, *l'Ingénu*, *Candide*, le *Traité sur la Tolérance*, et l'esprit de *Voltaire*. — *d*. L. 105, 116, 72, 113, 92, 103, 124, 109, 152, etc. — *e*. L. 26. — *f*. L. 116, 136, 138, 156[2], etc.

exquise, femme étonnamment douée par la nature, mais qui, ne sachant rien faire ni sentir à demi, portait en elle la source de jouissances profondes et de grands malheurs. Quand B. Constant lui reconnaissait[a] « une insurmontable aversion pour toutes les maximes communes et pour toutes les formules dogmatiques », avec un peu de sécheresse il allait droit au trait le plus saillant de son esprit et de son âme; mais quand il ajoutait : « Cette femme, comme tant d'autres, s'était, à l'entrée de sa carrière, lancée vers le monde, qu'elle ne connaissait pas, avec le sentiment d'une grande force d'âme et de facultés vraiment puissantes. Comme tant d'autres aussi, faute de s'être pliée à des convenances factices, mais nécessaires, elle avait vu ses espérances trompées, sa jeunesse passer sans plaisir, et la vieillesse enfin l'avait atteinte sans la soumettre », il ne faisait qu'écrire sa véridique et triste histoire.

II

Complications et audaces.

L'homme que Belle de Zuylen abordait si audacieusement, un soir, au bal, était bien digne de provoquer sa curiosité. Il avait une de ces réputations qui ne déshonorent pas les hommes et même qui les flattent, qui attirent quelquefois les femmes, mais qui semblent plutôt faites pour éloigner les jeunes filles : il passait pour le libertin le plus dangereux de toute la Hollande[b]. Belle était avertie. Les Hollandais et d'Hermenches se détestaient[c]. On causait de lui dans les salons, les femmes se mettaient en garde contre ses entreprises, elles rappelaient à Belle ses anciennes intrigues, des traits de méchanceté pénibles : il avait, voilà douze ans, battu, sans nécessité, le chien de sa femme.... [d] Probablement, en personne aventureuse et volontaire, Belle se sentait d'autant plus attirée vers lui qu'on le lui peignait plus redoutable. Entre leurs deux esprits, également hardis, voluptueux et raffinés, la sympathie jaillit, fourrée d'espoirs lointains chez d'Hermenches, nuancée chez Belle de défiance profonde. Curieuse d'impressions neuves, amoureuse du danger, elle se fiait à sa finesse et à sa prudence pour ne pas tomber dans les bras du libertin qui la guettait, au bas de la corde raide sur laquelle elle faisait si joliment de la voltige.

a. Adolphe, ch. I. — *b.* L. 8, 38, 75, 81, 125, etc. — *c.* L. 11, 49, 77, 20, 75, 113, etc. *Rev. Suisse*, XX, 173-174. — *d.* L. 8, 38, 73, 54, 21, 132, 157.

Je ne puis entrer dans l'histoire assez longue de ses résistances, qui faiblirent lentement. Son partenaire était habile, tenace; elle était curieuse et vaine; le mystère l'attirait, l'encens la grisait. D'Hermenches trouvait en elle, secrètement, une complice. Mais je dois dégager, non sans regret, l'impression que laissent ses premières lettres. Elles ont un air de périlleuse finesse qui n'est pas bien coupable, sans doute, qui n'est pourtant pas tout à fait innocent. Belle manie un peu trop habilement la sophistique. Plus que la correspondance elle-même (combien de femmes ne souriraient pas de l'entendre condamner trop sévèrement?) on pourrait critiquer l'abondance et l'ingéniosité des raisons qu'elle accumule pour se faire croire à la parfaite probité d'une chose qu'elle sent elle-même un peu louche[a]. Elle a goûté du bout des lèvres à la menue coquetterie, à l'innocente intrigue, au mensonge léger[1]. Il ne lui déplait pas de côtoyer la fausseté. Il serait impossible d'être plus finement en marge de la vertu. D'ailleurs cet obscurcissement de la conscience n'est jamais entier chez elle, et ne dure jamais longtemps. Jamais elle ne croit tout à fait au sophisme dont elle donne le spectacle à son esprit; un doute perce à travers ses raisonnements les plus spécieux; et puis un grand sursaut de clairvoyance, un vif élan de franchise chassent toutes ces ténèbres. La probité peut prendre avec elle le chemin des écoliers : elle se trouve toujours au but; l'intention finale est franche. Mais il faut s'entendre sur ce terme de probité. Belle ne le prend pas au même sens que tout le monde. Elle désigne par lui la probité intérieure : être soi-même, sans fard ni déguisement, se voir sans complaisance, poursuivre toutes ses obscurités, fouiller et éclairer tous ses replis, s'avouer tout entière à soi-même. Comme elle méprise l'opinion du monde, qu'elle se place au-dessus, qu'elle ne relève que d'elle-même, de sa raison et de sa conscience, cette probité intérieure lui suffit; elle n'a pas à accorder ses actes ni ses pensées avec la morale des autres. Pourtant, quoiqu'elle en ait, cette morale l'enveloppe; elle souffre de la contredire, et le sentiment de cette contradiction lui donne le sentiment d'une duplicité. Puis, sa probité intérieure est souvent troublée, altérée par ses désirs et ses passions : voilà une autre duplicité, plus profonde et plus vraie. Enfin il est impossible qu'une correspondance aussi libre avec un libertin aussi déterminé n'agisse pas à la longue sur cette probité même, en lui ôtant de sa délicatesse et de sa pudeur premières. La correspondance

1. Pas toujours si léger que cela (L. 41 et 23, 24^b, 43, 67).

a. Cf. L. 6, 23, 24^b, 25, 66, 45, etc.; et sur toute cette légère duplicité la lettre 5.

avec d'Hermenches, si attirante, si éblouissante, prête à quelques réflexions douloureuses...

Le jour vint, après quatre ans de résistance, où elle ouvrit à d'Hermenches toute son âme, plus que son âme; et cela, par le plus singulier détour qui se puisse imaginer. Au mois de juin 1764, des pourparlers s'ouvrirent pour la marier avec le marquis de Bellegarde, le meilleur ami de d'Hermenches. Dès lors la probité (sa vertu de préférence), la droiture, la franchise, commandaient impérieusement à Belle de se montrer sous son vrai jour... à Bellegarde? Non, elle le connaissait trop peu, mais à d'Hermenches. Qui, mieux que d'Hermenches, son « Casuiste », son « Père Confesseur », pouvait lui dire si elle convenait à son meilleur ami[a]? De là, en vérité, d'étranges lettres, inquiétantes pour le futur mari, palpitantes pour l'observateur désintéressé[1]. Je ne connais guère de confessions plus audacieuses, plus humaines. Belle dit à d'Hermenches tout, et plus que tout, avec une liberté qui, sans rien abolir en elle des grâces de la femme, supprime presque entre eux la différence de l'âge et du sexe, ou bien y fait trop penser.

J'ai donné les plus glorieuses de ces pages; mais combien de post-scriptums, de notes, de pendants on y pourrait ajouter[b]! Belle de Zuylen n'aimait pas Rousseau[c]; il semble pourtant qu'elle ressuscite et sa franchise, et ses sophismes, et ses ardeurs troubles, et tout ce qu'il mêlait à sa brûlante sensibilité de faux et de louche. Elle n'avait que trop raison de dire à d'Hermenches, après tant d'aveux : « A présent je suis vraiment dans vos mains, toute ma réputation vous est confiée[d] ».

Sainte-Beuve a blâmé[e] Mme de Charrière pour avoir admis les plus étranges confidences de B. Constant. Mais où aurait-elle trouvé l'envie ou le droit de les lui défendre, elle qui, jadis, avec d'Hermenches, à vingt-quatre ans, et fille, avait pris plaisir à de tels dévêtements?

Elle devait pourtant se livrer encore davantage. On dirait que ce projet de mariage l'avait enivrée, affolée. La voici qui, d'un immense bond, dépasse cette imprudente confiance à laquelle elle avait eu tant de peine à se hausser. Son amitié s'achemine à un sentiment plus ardent par les voies classiques de l'admiration et de la reconnaissance.

1. « Elles ne sont pas coupables, mais elles sont sincères. Ni un mari ni le public ne me les pardonnerait. » (L. 99.)

a. L. 62, 51. — *b*. L. 51 (Ph. Godet, I, 77), 48, 17, 81, 83, etc. — *c*. L. 12, 13, 15, 16, 18, 22, 35, 66, 125, 131. — *d*. Voir aussi L. 81, 87, etc. — *e*. *Portr. L.*, III, 258-259.

D'Hermenches lui vantait — et sans doute il ne la flattait pas entièrement — l'héroïque effort qu'il devait se faire pour la marier à son ami; elle, avec non moins de sincérité, mais aussi pour rabattre ses espérances secrètes, admirait la beauté, la grandeur, la générosité courageuse, sublime, de son sacrifice[a]. Mais l'orgueil la tentait, comme Julie, tout en la consolant et la rassurant[1]... Le résultat[b] fut qu'elle passa de la confiance à la douceur, puis, sur les excitations coupables de d'Hermenches dont les prétentions croissaient avec les services et qui n'aurait pas été fâché de toucher le salaire de ses peines, de la douceur à la volupté. D'Hermenches bénéficia d'un feu qui n'avait pas dû être pour lui, et qu'il attisa sans scrupule[c]. La correspondance tournait à la métaphysique amoureuse, prélude et voie sournoise et masque de l'amour[d]. Les discussions scabreuses menaçaient de se multiplier. Les rêveries voluptueuses, les songes de plaisir où l'on s'abîme, les désirs sourds et inavoués passent en ardents reflets jusque dans les propos indifférents de ces lettres que Mlle de Zuylen écrivait à d'Hermenches, aux alentours de minuit, dans le secret de sa chambre, pendant les mois de juillet, d'août et de septembre 1764[e].

Elle a fort bien défini la nuance de sentiment où elle en était avec d'Hermenches vers ce moment : « Adieu, adieu, je vous donnerais la main, comment dit-on à un homme qu'on l'aime quand il n'est ni amant ni précisément un ancien ami sans conséquence?[f] »

Il n'est pas douteux que d'Hermenches n'ait joué avec elle son habituel jeu de libertin. Il n'avait peut-être pas prémédité son mariage pour provoquer son abandon[g], mais il avait vu très vite le parti qu'il en pouvait tirer. La laissant d'abord venir, encourageant ses confidences fiévreuses, les approuvant; puis, plus actif, par ses déclarations de principes, ses appels, les poses avantageuses qu'il se donnait, il lui monta peu à peu l'imagination et l'enflamma. Sa seule excuse, si c'en est une, c'est qu'il avait été provoqué. Il avait savamment aidé l'occasion, mais après tout, elle s'était offerte. De moins libertins que lui auraient sans doute eu peine à se contenir devant une personne si séduisante, si intelligente, et en apparence si peu farouche. Assurément d'Hermenches est très coupable; mais elle n'était pas une ingénue. Il l'amollit; il libéra ses

1. « Permettez-moi, d'Hermenches, l'orgueil de croire que jamais une autre femme n'occupera précisément dans votre cœur la même place que j'y pourois occuper. » (L. 60.) Cf. aussi lettre 41.

a. L. 60. — *b*. L. 38, 54. — *c*. L. 32. — *d*. L. 54. — *e*. L. 32, 45, 48, 49, 65, etc. — *f*. L. 49. — *g*. Voir pourtant L. 83.

instincts et lui fit du mal, en la poussant aux confessions scabreuses, en l'aidant à voir clair jusqu'au fond de son propre cœur; je ne sais s'il ajouta beaucoup à ses penchants[1].

Belle finit pourtant par se reprendre avec son habituelle vigueur, et coupa court, quand il lui plut, au « jeu », sincère en grande partie, que lui faisait jouer d'Hermenches. A quoi pouvait aboutir une correspondance si vive, qui lui enlevait toute espèce de goût pour la science et l'art, qui lui faisait négliger ses amies, qui l'absorbait tout entière[a], elle le voyait trop bien et n'y consentait pas. Elle prononce enfin le mot décisif :

Lettre 55 (18-25 septembre 1764) : « Après une correspondance de feu, toujours vive, toujours tendue, on veut se voir, d'Hermenches; nous nous chercherons si nous ne nous brouillons pas; et puis gare la passion, la jalousie, l'instinct, le délire et le désordre. Si je ne suis pas à votre ami, si toujours je m'occupe de vous, je serai un jour votre maîtresse, à moins que nous n'habitions les bouts opposés du monde, ou que vous ne m'aimiez plus du tout.... »

Elle tint à peu près sa résolution d'espacer et d'assagir sa correspondance, quoi que fît d'Hermenches pour la maintenir au ton où elle s'était élevée[b]. Leur conversation est encore, de sa part à lui, soulevée de protestations violentes, secouée d'une vraie crise, simulée et sincère, de jalousie[c]; de sa part à elle, sourdement traversée de curiosités hardies, de confidences scabreuses, de craintes et de désirs qui se dissimulent[d]. Mais dans l'ensemble, elle tombe au calme, à la dissertation même[e]; Belle se raconte en aveux pas palpitants, doux et simples, se détend en protestations amorties et un peu lasses. Qu'on ne s'y fie pas, cependant; sa sagesse était précaire et prête à trébucher. Il suffit de l'idée de le revoir à la Haye pour qu'elle s'enflamme tout entière, et revienne de plus belle à ses dévêtements les plus hardis[f]. Coquetteries, agaceries, provocations insolentes, promesses, caresses même, rien n'y manque; et comme d'Hermenches la laissa douze jours sans lettre, elle se vit perdue dans son estime, en conçut presque un désespoir d'amoureuse abandonnée, et se répandit en humbles protestations pour obtenir sa grâce[g].

Ils se revirent à la Haye, lorsque d'Hermenches allait quitter le

1. MM. Ph. Godet (I, 43) et Burnier (382, 383, 386) ont jugé ce rôle de d'Hermenches. M. Burnier fait cette remarque ingénieuse que l'influence de d'Hermenches passa par Mme de Charrière jusqu'à Benjamin. Il y eut là rééducation d'un Constant par un autre Constant. Mais quand on en vient aux précisions.... Et d'Hermenches ne fit pas plus l'éducation définitive de Mme de Charrière que celle-ci ne fit celle de Benjamin; pour tous deux, ce fut la vie qui s'en chargea, et durement.

a. L. 61. — *b.* L. 63, 62, 61. — *c.* L. 70, 64, 30, etc. — *d.* L. 55, 63, 62, 61. — *e.* L. 78. — *f.* L. 81, 76, 83. — *g.* L. 84.

service de la Hollande pour celui de la France, et s'éloigner de Belle pour longtemps. Elle vint à leurs entrevues profondément troublée; il ne tint pas à elle que les choses n'allassent assez loin [a]. D'Hermenches ne voulut pas comprendre; que sa discrétion lui soit comptée. Il partit sans avertir son amie, pour lui épargner l'attendrissement des adieux. On la prévint une demi-heure après; elle se glaça, une douloureuse surprise la fit rester un moment immobile. Elle l'eût embrassé, peut-être sa main eût-elle senti palpiter son cœur [b]... Ils se séparèrent ainsi, en vrais amants de légende, avec un doux héroïsme, une courageuse sagesse. Je ne suivrai pas plus loin l'histoire de leur amitié. On trouverait encore dans ses lettres plus d'une exquise ou humble protestation de tendresse vive et franche, plus d'une page délicate et secrètement alanguie d'âme, plus d'une confidence ardente et d'un romanesque impur, à la Ninon, quelque jalousie aussi; mais on y trouverait dès lors des reproches, de l'amertume ou de l'aigreur, symptômes de leur prochain refroidissement.

Et de tout cela je conclus, pour l'instant, que pas plus que son futur ami Benjamin, Belle n'avait détesté les complications de sentiment ou de fait. Mais fille, et contenue, quoiqu'elle en eût, par l'opinion, ses expériences avaient seulement fait moins de bruit. On verra par ce qui suit qu'elles avaient peut-être été plus raffinées.

III

Détresses sentimentales.

Belle passa proprement sa vie à manquer son mariage. Un jour La Saraz lui disait : « Quand on me dira que vous vous mariez, je serai fort surpris; et si vous vous mariez uniquement par goût, sur vos propres idées, sans être déterminée par les circonstances et par les avantages d'un établissement, votre mari sera un être si curieux que je ferai très bien cinquante lieues pour le voir ». Belle lui répondit qu'il aurait raison, que cet homme en vaudrait la peine [c]. Boswell, le comte d'Anhalt, elle-même, tenaient des propos analogues [d]. Ses lettres sont pleines d'épouseurs qui disparaissent aussi facilement qu'ils se présentent. Elle cita un jour à d'Hermenches [e] et

a. L. 86, 85, 89. — *b*. L. 85 et 86 (janvier 1765). — *c*. L. 20. — *d*. L. 35, 135 (et Ph. Godet, I, 94 ss.), 36, 52. — *e*. L. 132.

donna comme épigraphe à ses *Lettres de Mistriss Henley*, le vers de Lafontaine :

J'ai vu beaucoup d'hymens...

Pourtant, l'hymen du comte de Bellegarde, marquis des Marches et de Cursinge, colonel puis général au service de Hollande, l'avait tentée violemment.

Ce mariage ne fut d'abord pour elle qu'un prétexte à confidences et à épanchements, dont bénéficia son ami d'Hermenches; mais elle ne tarda pas à s'y attacher passionnément, follement. Elle en construisit le roman avec une fièvre dans l'imagination, elle en poursuivit le succès avec une variété dans l'intrigue, elle s'obstina dans l'espérance avec une ténacité qui tiennent du prodige. Trois années de sa vie et cent de ses lettres en sont pleines jusqu'à la satiété. Sa correspondance, par ailleurs si attachante, présente comme des déserts, lorsqu'elle traite de son mariage; elle en perd tout autre sentiment, et sa grâce, et son charme, et la coquetterie même de l'amitié [a]. Sa vie est coupée en deux comme par une ligne. En deçà, tout paraît simple, facile, léger; son âme va d'une allure aisée et riante au devant de l'avenir qui semble s'ouvrir devant elle, ou jouit délicieusement du présent. Elle est comme portée. Heureux ceux que le flot de la vie conduit de la jeunesse à la maturité par un glissement insensible. Belle de Zuylen portait en elle-même trop de contradictions, elle se heurtait à trop d'obstacles pour connaître ce limpide écoulement des années et du cœur. Après le splendide épanouissement de l'été 1764, qui délivra et exalta toutes les effervescences jusque-là contenues de son être, elle tomba lentement à la tristesse et au désespoir.

Le grand obstacle, du moins le premier grand obstacle à son mariage fut la religion. M. de Zuylen répugnait extrêmement aux unions mixtes, et Bellegarde était catholique très romain. Belle s'attacha à lever les scrupules de son père [b]. Il était fin, n'aimait pas d'Hermenches; la moindre fausse démarche pouvait tout gâter. Belle débattit avec son ami la tactique à suivre, et en prit très vite la direction. Sans mentir, disait-elle, elle était la première personne du monde pour manier les esprits, quand elle voulait s'en donner la peine. Après mûre réflexion, elle n'imagina rien de mieux, pour éviter toute maladresse, que d'écrire la lettre de demande! Il en coûta à son amour-propre : elle s'y couvrait de fleurs [c]. D'Hermenches endossa la lettre, et signa. Par une seule de ses finesses, on

a. L. 113, 116, 117, 118, 126, 131, 166. — *b.* L. 41. — *c.* C'est la 40e.

peut soupçonner toutes les autres. Elle avait honte la première de l'air d'intrigue où elle s'agitait; elle se sentait l'âme dans un état de tumulte et de fièvre qui la brûlait[1]. Mais elle passait outre à tous ses scrupules, tant elle voulait ce mariage.

Je ne la suivrai pas dans le dédale de ses manigances matrimoniales; elles sont interminables (et le mariage de Benjamin ne se conclura pas vite non plus, ni aisément, pour des raisons analogues); on y retrouverait d'ailleurs ce même faux romanesque, cette même probité douteuse, à la Rousseau, que j'ai déjà fait saillir. Je négligerai aussi les explications ou discussions qu'elle soutint avec ses parents; tout ce qu'elle put gagner sur eux fut d'adoucir leur refus et d'ajourner à ses vingt-cinq ans la conclusion de l'affaire. Je passerai enfin sous silence le mal incroyable qu'elle se donna pour entretenir et pousser les négociations envers et contre tous, aplanir les difficultés d'argent, traiter de la dispense en cour de Rome, réchauffer le marquis lui-même et lui dicter sa conduite : le marquis, un homme usé, sans énergie et sans amour, indifférent et incapable d'une action adroite, cérémonieux, disserteur et froid, couvert d'hypothèques, qu'elle n'aimait que de loin, quand elle le voyait à travers son imagination, qui ne l'aimait pas elle-même, et qui, en fin de compte, sans reculer plus précisément qu'il ne s'était avancé, laissa tomber l'affaire insensiblement[a]. Ce travail surhumain lui coûta trois ans et demi de sa vie, presque sans trêve. Elle ne méritait pas cela. Bellegarde et d'Hermenches ne sauraient être condamnés trop sévèrement, si Belle n'avait pas elle-même construit et entretenu chèrement sa chimère. Elle présente un cas très pur d'exaltation romanesque, ou comme nous disons en langage barbare, d'hypertrophie de l'imagination, d'autosuggestion[b]. C'est l'excuse de ses faussetés. Mais l'imagination la plus obstinée finit par se briser contre le réel. D'ailleurs trop pénétrante pour rester toujours le jouet de ses illusions, engagée dans une lutte folle, poursuivie, traquée, martyrisée de toutes parts[c], et s'exagérant encore son malheur, elle sortit des longues incertitudes de ses demi-fiançailles, elle tomba du haut des vaines espérances de son roman, blessée pour la vie[d].

Tant il est faux de dire avec Sainte-Beuve[e]. « Elle était sans dot ou à peu près (les fils de ces familles ayant tout); elle était très noble

1 « Je me veux du mal quelquefois de certaine adresse qui fait que je viens à bout de ce que je veux. Le talent pour l'intrigue nuit toujours un peu à la bonne foi; il est si difficile de ne point exercer ses talents! de les laisser à l'écart jusqu'à un pressant besoin! » (L. 101 et 41, etc.).

a. L. 92-120, etc. — *b.* Voir ci-dessous, l. 116. — *c.* L. 97. — *d.* Cf. ses *Lettres de Misstriss Henley*. — *e. Portr. de F.*, 415.

et ne pouvait déroger. Elle comprit sa destinée tout d'un regard, et s'y résigna d'un haut dédain sous air de gaîté. Mme de Charrière était une âme forte. »

Hélas! non. Mais une âme étrangement contrastée de force et de faiblesse[1].

Je voudrais pouvoir la suivre dans le détail de sa grandissante misère. Elle n'était pas de complexion robuste. Les nerfs la soutenaient, mais ils s'affaissaient aisément. Déjà elle n'avait pas traversé impunément les premières discussions avec sa famille; toute cette fièvre d'agitation et de lutte la laissait épuisée, accablée, sans une pensée distincte[a], ou la mettait dans un état de surexcitation qui altérait sa santé[b]. L'approche de ses vingt-cinq ans, la reprise et les difficultés croissantes des pourparlers la mirent au comble de la langueur et de l'ennui. Elle ne se dominait plus. La moindre contrariété avait des répercussions infinies, et, du fond du passé, faisait lever tout un cortège de souvenirs douloureux. Elle écrivait à d'Hermenches une lettre « lugubre » :

Lettre 72 (25 février 1765). — « Je continue : nous en sommes au 27, je crois, et je suis toujours également triste! Connaissez-vous, d'Hermenches, le malheur d'une personne qui apprécie les biens et les maux attachés à sa destinée, non d'après les jugements de sa raison, mais au gré de ses organes, au gré d'une imagination qui exagère tout; elle s'aperçoit de cette exagération et n'y peut apporter de remède; en vain la raison se fatigue, réfléchit, condamne l'erreur, établit la vérité, elle ne persuade point, l'impression demeure. Mille hipocondreries ridicules, mille chimères extravagantes éloignent le repos. Je ne connais point de créature plus folle que moi..... Des inquiétudes et des soucis qui n'ont pas même le rapport le plus éloigné avec les soucis actuels se présentent à mon esprit, s'en emparent, s'y établissent et n'en veulent plus sortir. Ce sont des riens et ces riens me rendent malheureuse. Ce sont des folies que je n'oserais détailler à la personne qui m'aimerait le plus, de peur qu'elle ne me jugeât digne des petites maisons, et ces folies, toute ma raison ne peut les détruire. Soyons humbles, d'Hermenches, nous sommes bien faibles, ceux qui ont bien de l'esprit ne diffèrent pas de beaucoup de ceux qui n'en ont point. Chacune des facultés de l'esprit a des inconvénients qui contrebalancent ses avantages. Quel secours par exemple que la mémoire[2]! mais aussi quel tourment! Depuis que je me connais, je n'ai rien vu, rien lu, je n'ai pas eu un plaisir dont je ne me souvienne, mais je n'ai pas eu un moment de chagrin qui ne me soit présent.

1. Quant à sa dot, Mlle de Zuylen calcule (l. 39) qu'on lui donnera comme à sa sœur 3 000 florins par an, rente de 100 000, et qu'il pourra en revenir à ses enfants, outre sa dot, de 80 à 100 000; — (l. 95) qu'on ne ferait aucune difficulté de lui donner les 100 000 florins; — (l. 105) et que si ses parents mariaient ses trois frères, ils ne pourraient pas leur donner la même somme annuelle qu'à sa sœur et à elle. Ce sont des questions d'argent qui ont en somme décidé le recul de Bellegarde (voir encore 104, etc.).

2. Benjamin aussi avait une mémoire remarquable. Effet de l'impressionnabilité nerveuse,

a. L. 41. — *b*. L. 49.

D'horribles récapitulations dont on ne peut se défendre éternisent ce qu'on a souffert et vont chercher dans le passé avec la plus triste sollicitude l'origine de ce que l'on souffre. L'imagination alors venant pour nous tourmenter à l'aide de la mémoire nous rend présentes toutes les possibilités douloureuses de l'avenir.

D'Hermenches, c'est un terrible présent de la nature qu'une imagination vive et forte, c'est un autre don bien fécond en douleurs qu'un cœur bien sensible... Votre amie est folle. Ce matin, accablée des plus noires vapeurs, n'espérant rien, ne souhaitant rien, détestant toutes choses, je cours chez mon maître. Je joue du clavecin, un trio fait pour le violoncello, un mauvais violon m'accompagne. Je trouve quelques mesures dans ce trio, ou plutôt quelques sons, quelques notes qui me ravissent; mes sens et mon cœur s'émeuvent, des larmes plus douces humectent mes yeux. Je reprends l'idée du plaisir et du bonheur.... (En partie inédit.)

Elle en était là, et même au delà[a], quand d'Hermenches lui annonça la retraite qu'allait sans doute imposer à Bellegarde l'insuffisance de sa dot. Le coup fut violent; toute son âme oscilla et perdit l'équilibre; Belle mentit en pensée à sa plus intime délicatesse :

Lettre 105 (11 et 12 décembre 1765). — « Je viens de recevoir votre lettre, je n'ai fait que la parcourir, le commencement, la fin, j'ai sauté le reste, ce détail me fait trop de peine, il m'est permis de m'épargner..... Si je ne vis désormais que pour me divertir et ne rien faire, c'est-à-dire si je ne fais que des vers, si je ne prends garde qu'aux astres, si ma souveraine gloire est d'entendre bien Horace et Juvénal, et qu'alors quelque personne sensée me reproche l'inutilité de ma vie, je répondrai : *une fois j'ai fait* tout ce qui était en mon pouvoir pour valoir mieux, pour être plus utile, pour remplir mieux le but de mon existence. Si l'on a jamais quelqu'autre reproche à me faire, je répondrai : *une fois j'étais résolue à suivre l'ordre établi dans la société, une fois je voulais absolument être une honnête femme*..... Je suis toute seule dans la maison, quelle liberté! mais elle n'est d'aucun prix puisque rien ne m'invite a en abuser..... J'écris avec un grand désordre, ma tête est mal rangée..... Ne plaignez pas trop le marquis ni sa sœur, vous n'imaginez pas à quel point vont mes vapeurs, ma faiblesse d'esprit, mes dispositions à la plus sombre mélancolie : j'ai entièrement perdu la faculté d'apprécier dans mon imagination les objets selon les mesures et les poids de la raison. Adieu votre *sublime* amie n'est en vérité qu'une folle..... Si j'avais à recommencer ma carrière je viserais à quelque richard qui ne serait point aimable et à qui je ne serais point fidèle. Où me mène ma belle délicatesse en fait de mariage? A rien qu'à mille peines ». (En partie inédit.)

Quoi qu'on fasse dorénavant pour la remonter, et bien que dès les lettres suivantes l'invincible espoir, l'obsession du mariage reprennent, elle est atteinte. Ses lettres abondent en impatiences, en découragements, en aigreurs, bientôt en « profondes et déses-

a. L. 90-92, 94, 69, 96, 101, 103.

pérées tristesses[1] ». Je n'en puis donner que de rares et brefs échantillons :

Lettre 119 (mars ou avril 1766). — « Je ne fais plus de latin depuis trois semaines que mon maître fait l'amour. Je ne fais rien; je deviens extrêmement bête; vous dites que je suis jeune, mais j'ai des heures et des jours d'épuisement qui me font croire que j'ai cent ans, au moins. »

Lettre 97 (18-19 juin 1766). — « Il y a quelques heures que je voulais vous demander une grâce. c'était de ne plus m'écrire. On m'accable de tous côtés. Il semble que tous ceux qui m'écrivent, que tous ceux qui se mêlent de mes affaires tirent sur moi, et pas un ne me manque avec les meilleures intentions; vous me tirez comme les autres. Vous ne sauriez imaginer aucune sinistre pensée qui ne me soit venue après la lecture de votre lettre ni combien il m'a paru plus heureux d'être tuée tout de bon que martyrisée de cette sorte..... Elle [votre lettre] est arrivée un moment avant dîner, nous avions compagnie : je n'ai jamais pu m'empêcher de pleurer comme un enfant; sans façon, dis-je, j'ai pleuré à table au lieu de manger, et, au lieu d'entretenir le monde, je vous ai entretenu; j'ai médité ma réponse; vous êtes heureux que le frisson qui me glaçait et mon accablement m'aient empêché de sortir de table comme on le voulait, vous auriez reçu une terrible lettre; mais j'ai tout mis sur le compte des vapeurs, en cachant seulement mon visage pour essuyer mes larmes..... Légèrement, sans y trop penser, vous écrivez ce qui vous vient dans la tête, et encore une fois c'est un trait pointu qui de Landrecies vient à Zuylen dans mon cœur. Vous souvenez-vous de ce Grec qui pendant la trêve lança une flèche dans l'armée des Troyens? c'est cela précisément. Mais il me semble qu'elle blessa le beau Pâris et que Vénus l'enfermant dans un nuage alla vite le baigner et le guérir; mais moi je n'ai point de Dieux à mon service; le dard s'enfonce et fait une horrible plaie..... Ne faites plus d'avances ni de démarches, dites-vous; surtout, de courtes lettres... Aussitôt j'ai la fièvre. Si j'étais raisonnable, peut-être je verrais les choses autrement, mais ma patience est usée, on m'a tant tourmentée! tant de gens m'ont chagrinée! mon sang s'irrite à la moindre chose, tout me transporte et je voudrais que votre lettre se fût cent fois noyée dans l'infinité d'eau qu'elle a passée avant que d'arriver dans mon aquatique pays. Ne voilà-t-il pas tout renversé dans ma tête? Ne voilà-t-il pas que j'hésite sur toute l'affaire..... Zuylen à 1 heure de la nuit. Mercredi 18 juin. (Inédit.)

Lettre 109 (11 juillet 1766). — « Mon cher ami, je vous demande pardon de ma lettre, puisque vous avez trouvé que c'était de la bile, de l'humeur, des calomnies. Ne disputons plus. Vous avez sûrement plus raison que moi qui suis folle, mais vous n'avez pas eu vérité aussi raison que vous pensez..... Croyez-moi sur cela..... Le bon sens me manque souvent, ma mémoire ne me trompe jamais, c'est la seule de mes facultés qui soit indisputable et que l'embarras de ma situation n'ait pas renversé[2]..... (Inédit.)

Sa misère ne fit que s'approfondir, malgré quelques éclairs de gaîté ou quelques diversions[b] :

1. Le mot est de Sainte-Beuve, qui l'applique (*Portr. L.*, III, 252) à B. Constant.

2. Comparer lettre 124 : « Ce que j'ai de bon sens n'est pas fort considérable, mais c'est à votre service ».

a. L. 71, 106 [1], 107. — *b.* L. 113, 126, 127, et 113, 115, 116, 118 (sur La Tour, qui fait son portrait).

Lettre 113 (? août 1766). — Quand on me tuerait, je dirais toujours qu'il y a un peu de contradiction dans vos conseils; je vous permets de dire à votre tour qu'il y a toujours de l'excès dans ma conduite et que mon âme est comme une petite boule pendue à une longue corde, qui au moindre choc fait un mouvement prodigieux et va se heurter au plancher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. N'y touchons plus dans ce moment; elle est tranquille dans sa position naturelle, elle est bien.

Lettre 116 (ce 25 septembre 1766). — « Votre lettre m'a bien fait rire, mon cher d'Hermenches, j'en avais grand besoin, car j'étais sérieuse et même fort triste. Il y a des jours de récapitulation chez moi, des confessions générales de mes fautes, de mes imprudences, de mes bévues. Cela ne finit point et l'absolution, il n'est pas moyen de l'obtenir de moi-même, je suis un confesseur janséniste des plus rigides de Port Royal et je ne veux entendre parler d'aucun relâchement jésuitique. Croiriez-vous que pendant le dîner, quoique la compagnie fût assez grande, cela était au point que je n'ai pu m'empêcher de pleurer; après dîner on m'a donné votre lettre, elle a un peu rapproché mon imagination d'une situation naturelle. Voyez combien je suis faite pour le beau monde : hier je ne parlais point du tout, aujourd'hui je pleure.....

Il se passe bien des choses étranges dans mon cœur : j'ai longtemps exalté mon imagination. Je croyais désirer quelque chose et j'avais besoin pour désirer, pour m'empresser, de cette chaleur que je donnais à mon imagination. Ces lettres que vous trouvez si longues, si ridicules, romanesques, métaphysiques, entretenaient cette chaleur; à présent que les longueurs, vos avis, un intervalle d'absence et de silence ont attiédi cette imagination, je regarde autour de moi et je ne sais presque plus ce que j'ai désiré, je ne me souviens de ce que j'ai écrit qu'avec surprise, et je rougis, et je me crois folle, et ce chapitre de ma récapitulation est terrible [1]. Peut-être ne suis-je pas capable d'aimer; cependant je voudrais aimer et surtout je voudrais être aimée. La reconnaissance m'attacherait; je serais sensible aux caresses. On se corrige de la vanité, mais la sensibilité reste. Un petit chat qui vient filer sur mes genoux me fait plus de plaisir qu'un bel esprit qui me loue..... Vous êtes bien heureux d'entendre de l'excellente musique, c'est la chose du monde qui me délecte le plus, c'est de tous vos plaisirs le seul que je vous envie. Nous menâmes dimanche La Tour à Zyst pour lui faire entendre les Hernhutes, cela est admirable dans son genre; nous vîmes dans ce bois le coucher du soleil, des taches de feu sur ces beaux arbres et entre les feuilles une lumière rouge et éblouissante; un moment après la lune prit la place du soleil, les lumières étaient blanches; cela nous fit grand plaisir; et puis nous entrons à l'église, la propreté et le recueillement en font un spectacle agréable, et cette dévote musique si douce des orgues, des violons, des flûtes, avec ce chant si juste éloignent les passions du cœur pour plus d'une heure et font entrevoir un charme attrayant dans la retraite et dans la dévotion. On est dans cette église à mille lieues du monde... »

Ainsi Belle, si vive, si active, si volontaire, en arrivait à con-

1. Comparer lettre 156 [2] : « Le besoin d'aimer m'enthousiasmait et échauffait mon cœur de loin pour Bellegarde; quand je le revoyais, je cherchais l'homme à qui j'avais écrit; je l'aurais épousé avec une satisfaction froide et réfléchie sans aucune émotion de plaisir » (après juillet 1770). — Cf. aussi 72 (ci-dessus, p. 210), 92, 102, 103, 106.

cevoir la douceur du mysticisme et de la piété[1], la beauté de la nature. Sa sensibilité ébranlée lui révélait (La Tour aidant) des sources nouvelles d'émotion.

Dans son monotone accablement passaient quelquefois de grands élancements douloureux. Le mari de sa cousine et plus fidèle amie — une amitié tendre, chaude, claire, honnête, délicieuse — M. d'Athlone, est si jaloux d'elle qu'elle ne sait si elle peut avec honneur continuer d'aller chez lui! Il la suspecte! Sa probité se révolte, comme brûlée au fer rouge [a]. Puis, les soupçons de Milord apaisés [b], elle retombe au chagrin uniforme, à l'enlisement, à l'obnubilation. Et la litanie de ses plaintes recommence [c]. Un voyage qu'elle fit en Angleterre lui changea les idées, mais ne la guérit pas de sa mélancolie; elle la retrouva au retour dans la triste Hollande, où elle avait tant d'ennemis (tel Benjamin à Brunswick, et un peu partout).

Lettre 123 (10 février 1767). — Je la finis (cette lettre) dans un accès de mélancolie. J'ai été oppressée d'un poids de mille sensations diverses pendant toute la journée, je finis par pleurer. Je suis trop fâchée de partir[2]. Pourquoi en suis-je si fâchée? pourquoi si triste? Ma situation est précaire, incertaine, détachée de tout. Ce plaisir de ne tenir indissolublement à rien n'est pas sans quelque mélange de peine[3]... Non que je m'amuse beaucoup ici, mais je suis libre, et l'on ne me hait pas comme en Hollande. Il est si doux de n'être pas haï! de n'avoir point de prévention à détruire, ni d'imprudences à réparer..... (Inédit).

Le 8 juillet 1766 [d] elle philosophe longuement sur les plaisanteries qu'elle avait entendu des Anglais se permettre à l'égard de femmes qui n'étaient plus jeunes. On s'aperçoit par là qu'elle se sent changer d'âge. Elle approchait de ses vingt-sept ans.

Je ne donne que les plaintes un peu vives; mais il faut tout lire pour sentir la langueur morne qui perce à travers tout, même à travers les pâles éclaircies de courage et d'espoir.

Donc, quand Sainte-Beuve affirme [e] que « sur un fonds d'indulgence et sous un air d'enjouement, des accents douloureux sortiraient » des lettres de Mme de Charrière à Benjamin, et qu'il entend par là faire retomber cette douleur sur son abandon à lui, il a raison et tort. Il y avait trente ans, en 1795, que Mme de Charrière

1. Benjamin, dans une de ses lettres les plus absolument pessimistes (6 juillet 1792), désirerait croire que Dieu existe, s'il le pouvait. Toujours une plus grande résistance d'intellectualité.

2. D'Angleterre, où ses parents l'avaient envoyée se remettre.

3. De même Benjamin aura toujours besoin de quelqu'un à qui il tienne.

a. L. 116. — *b.* L. 126. — *c.* L. 118 et 117. — *d.* L. 125. — *e. Portr. L.*, III, 254.

ne rendait plus en parlant d'elle-même que des sons douloureux. Elle avait dans l'âme une blessure incurable. Benjamin, et cela suffit sans doute, la rouvrit et la fit une dernière fois saigner, sans qu'il y eût, au sens propre du mot, abandon.

Je n'ai d'ailleurs aussi longuement insisté sur ces tristesses de Belle, que parce que Benjamin les recommencera quelque jour. Il est instructif de comparer leurs désespérances à l'un et à l'autre. Combien celles de Benjamin révèlent une intellectualité plus forte! Femme, et blessée plus à fond, Belle est trop endolorie pour philosopher sur sa douleur et pour penser, trop prise par sa vie souffrante pour se regarder vivre; elle ne sort pas du sentiment d'elle-même: elle gémit, tout droit, tout crûment, son chagrin; il n'a pas d'autre intérêt que celui qu'enclôt sa stricte expression; il ne la conduit pas proprement au pessimisme. Chez Benjamin, tout se tourne en pensée; quelqu'égoïste qu'il soit, tout déborde sa personne et prend une valeur générale, tout s'ordonne en système.

L'un et l'autre, mais surtout Benjamin, savent sauver du désastre une partie de leur être. L'esprit résiste dans l'écrasement de l'âme. Les lettres que Belle écrit à son frère au même moment[a] laissent mesurer ce qui lui reste de ferme bon sens et de lucide intelligence au milieu même de ses affaissements. Benjamin a déjà le cœur morne, que son esprit brille encore dans le monde; et il retrouve, pour écrire à sa tante de Nassau, la grâce pimpante et sémillante qu'il a perdue depuis longtemps pour Mme de Charrière. Toujours leur identique dualité de nature.

Jamais Belle ne se serait relevée entièrement de cette crise, jamais elle n'aurait repris tout son équilibre; elle ne serait pourtant pas demeurée dans cet état de prostration lamentable[1]. Le recul à peu près définitif de Bellegarde n'ajoutait rien à une tristesse dont elle avait bu toute la lie; elle en pleurait quelques jours; mais, à part cela, elle était la plus heureuse personne du monde, il faisait beau, le printemps venait et lui souriait[b]..... Hélas! un dernier retour de

1. On peut se demander en quoi ces longues douleurs la modifièrent. Je note surtout : 1° un retournement définitif de sa philosophie, qui de volontaire et confiante, devient fataliste (L. 106[1], 125, 126, 147, 148, *Revue Suisse*, XX, 496, 781, et Godet, I, 33); 2° une tendance sans doute éphémère au cosmopolitisme : « Je voudrais être du pays de tout le monde » (L. 133); elle détestait la Hollande plus profondément et avec plus de raison que Benjamin ne détestait Lausanne; 3° une sensibilité nouvelle, mais, je crois, éphémère, à la nature (L. 116 et 127), que jusque là, comme Benjamin, elle croyait ne pas aimer; 4° un affinement général de sensibilité et de bonté (L. 131, 125, 127, 130, 157, 158, 161), qui la prépare à un redoublement d'amertume quand viendront de nouveaux chagrins; et elle ne dépassera pas ce pessimisme sentimental. Benjamin passera dans ses crises de l'égoïsme à l'ego-altruisme.

a. Revue Suisse, XX, 1857. — *b.* L. 132 et 133.

Bellegarde, qui venait la voir à Zuylen, qu'elle recevait dans sa chambre, qui s'asseyait sur son lit, la bouleversait et la mettait presque aux anges. Et des crises de tristesse atterrante, des anéantissements physiques pitoyables[1], des regrets poignants, des ardeurs insensées, des espoirs fous[a]. Cependant, à travers ces soubresauts, son activité intellectuelle, longtemps obscurcie (tel Benjamin notant le 24 décembre 1790 que le latin lui devenait pénible à lire), se relevait. L'anglais, l'allemand, les sciences, la lecture : — c'est comme une renaissance, encore bien pâle. La santé lui revenait grâce à l'hydrothérapie. Son cœur désorienté s'apaisait un peu[b]. Certaine lettre nous la montre dans une atteinte exquise et sublime de langueur, — tendresse déçue, et refoulée, et qui lui gonfle le cœur, — analogue à l'état d'*Adolphe* avec moins d'aridité :

Lettre 143 (22 novembre 1768). — « Je m'ennuie moins qu'une autre ne le ferait peut-être à ma place; d'ailleurs ce serait une honte de se plaindre quand vous souffrez mille fois plus..... Malgré toutes les meilleures intentions, j'importune et j'impatiente mon Père et ma Mère plus souvent que je ne les satisfais. Cependant quel autre sentiment que celui d'amour filial fait des tentatives pour entrer dans mon cœur dans cette solitude? Aucun! Et quand ce sentiment est désappointé, mon cœur se sent aussi aride que cette campagne dépouillée. Adieu. Soyez un bon Père et caressez votre fils s'il vous aime. Dieu vous garde du mauvais air, des fusils, de tout ce qui peut nuire[2] ». (Inédit.)

Certes, de telles confidences et de tels conseils, les larmes ne sont pas encore bien loin.

Pourtant, Belle allait amèrement regretter cette triste mésintelligence familiale, et retomber à une tristesse funèbre, sans espoir. Sa mère mourut, en une nuit, quand on la croyait remise des suites de l'inoculation. Et c'était sa fille qui l'y avait décidée! Et les bonnes âmes glosaient et rejetaient sur elle la mort de sa mère! Et le seul de ses frères qu'elle aimât (mais elle le chérissait) était atteint de la poitrine! Tout son cœur ne fut plus qu'horreur, désolation, mélancolie, inquiétude, regrets; elle ne cessa d'ajouter à son deuil et de le rendre toujours plus noir et plus lugubre, jusqu'à ce que tout ce qu'elle eut fût noir nuit et jour...[3]

1. « Il y a longtemps que je vous aurais écrit, car je vous ai beaucoup eu dans la tête, si je n'avais été accablée de maux de nerfs que de violentes émotions sont venues redoubler coup sur coup au point qu'à la fin je n'étais plus que l'ombre et les ruines de moi-même. Il n'y a qu'à peine vingt-quatre heures que j'ai recommencé à être quelque chose qui pense et qui parle : vite je veux vous parler... » (Lettre 135, juin 1768; inédit.)

2. D'Hermenches faisait la campagne de Corse (I, 133-144).

3. On trouvera dans Ph. Godet (I, 146 ss.) quelques fragments de ces lettres (145, 146,

a. L. 136. — *b*. 127, 132, 133, 134, 141, 142, 143.

Sa vie, en effet, était perdue.

Les cinq ans pendant lesquels elle venait de s'acharner après sa chimère de mariage ne sont rien auprès de ceux qui suivirent. Vivant entre un père qui ne l'avait jamais comprise et qui s'absorbait encore dans son chagrin, et deux frères, l'un autoritaire et brutal, l'autre indifférent et glacé, qui ne l'aimaient pas, séparée du troisième, qui lui rendait sa tendresse, et qui traînait son reste de vie dans le midi de l'Europe, elle connut toute l'horreur de la solitude. Sans Mme d'Athlone, elle n'aurait eu sympathie au monde où se réchauffer. Elle se sentait si abattue qu'elle reperdait le goût de l'étude [a], si dénuée d'affection qu'elle prenait — signe grave! — un angola et une levrette [b]. La maison paternelle lui devint insupportable. Après trois ans et demi de négociations avec Bellegarde, que son imagination au moins avait longtemps embellies, elle se réengagea pour deux nouvelles années, mais sans illusion, tristement, dans de tristes pourparlers, qui échouèrent, avec un Wittgenstein, avec un lord Wemyss : elle fit une fin avec M. de Charrière.

On trouverait dans les lettres à d'Hermenches encore bien des cris ou des aveux pathétiques; je n'en citerai qu'un pour sa ressemblance avec une phrase de Benjamin :

Lettre 151 (13 mars 1770). — « Du reste je suis comme toujours, gaie et triste tour à tour sans raison, assez bizarre, mais bonne personne pourtant. »

Ainsi Benjamin lui écrira, de Douvres, le 26 juin 1787 : « Aimez-moi, je suis un bon diable au fond ».

Le mariage ne lui apporta pas la guérison.

Rien n'est triste comme ce mariage, si ce n'est pourtant les « agonies » qui le précédèrent. Belle a connu, elle aussi, et les « vicissitudes sans terme » par où Benjamin passera, et les « misères obscures » où il se consumera [c]. Il y eut un moment où Benjamin, à Brunswick, évoluait entre trois femmes : la sienne, la grande comédienne (sa future seconde femme), et une petite comédienne. Quand Mme de Charrière lut les lettres où il lui contait ses chassés-croisés, elle put penser aux trois prétendants entre lesquels elle avait hésité jadis plus tristement, et dont le plus aimé n'était pas le plus désiré en mariage.

Elle a raconté ses longues incertitudes de cœur dans une lettre

147; décembre 1768-avril 1769) que je suis obligé de me refuser. La 146e offre un exemple touchant d'une sensibilité plus vibrante et presque virgilienne. Belle pleure dans une étable, avec les maîtres, sur leurs bestiaux morts dans l'épidémie.

a. L. 151. — *b*. L. 149 et 151. — *c*. Expressions de Sainte-Beuve, *Portr. L.*, III, 271 et 260.

émouvante où le ton de tristesse languide et douce recouvre un désespoir sans remède [1]. Nous l'y retrouverions tout entière, avec son romanesque faux, sa perspicacité et sa « franchise », ses complications et ses équivoques, en un mot tout ce qu'elle roulait dans l'âme de bizarre et de trouble. Elle n'a pas appris de ses longues souffrances la simplicité de l'esprit et du cœur, elle n'a pas rompu avec l'entortillage sophistique; assez semblable à Benjamin par ce goût des complications, mais très différente de lui en ceci qu'elle en est à la fois plus victime et plus dupe [2].

Cette lettre du 13 avril 1770, dans laquelle Belle met d'Hermenches au courant de ses perplexités, relate des événements vieux d'un an; elle ne devait épouser Charrière qu'au mois de février 1771, et ces dix mois seront pleins des mêmes étonnantes fluctuations! Pendant dix mois, elle ira de son « véritable amant, celui que *son* cœur préfère et qu'une délicatesse d'honneur *lui* ordonne aussi de préférer [a] », à Wittgenstein et à Wemyss; ne se trouvant qu'un parti très médiocre pour le premier parce qu'il méritait quelque chose de bien meilleur qu'elle, se faisant scrupule de donner au second une femme qui en aimait un autre, une femme bizarre, triste, hypocondre [b], ne s'estimant bonne que pour Wemyss; continuant à tourner dans le même cercle, ressassant ses raisons d'épouser ou de n'épouser pas, et chaque jour se désenchantant; Wittgenstein, s'il le veut bien; Wemyss, s'il le faut pour la tranquillité de son père; Charrière, si ce père y consent. Tant allèrent les choses qu'au moment où il donna son aveu au mariage avec Charrière, elle-même n'y tenait plus.

Un jour — souvent — Wemyss a le dessus; elle fait ce rêve exquis et poignant de renoncement et de bienfaisance :

Lettre 153 (17 avril 1770). — « S'il (*son père*) approuve au contraire la recherche de Ld Wemyss, je l'épouse tout de suite à peu près dans la même disposition avec laquelle on se fait religieuse [3]; je ferai vœu, je crois, de sagesse et d'indifférence, mais je ferai vœu aussi d'être laborieuse

1. Elle est immense. On la lira partiellement dans Ph. Godet, I, 153.

2. M. Ph. Godet a publié des lettres de M. de Charrière à Belle de Zuylen (I, 169 ss.). La première est du 7 juillet 1766 : j'y relève ce détail que souligne aussi M. Godet : « ... et nos sentiments n'étaient jamais pour vous que des phénomènes ». Ce qui ne laisse guère subsister l'amour. Et ce serait en effet une chose compliquée et singulière à décrire que le sentiment de Belle pour M. de Charrière. Je crois que M. Ph. Godet (*ibid.*) exagère beaucoup la part du *conscient* chez Belle de Zuylen; il me semble que la part de l'*inconscient* était au contraire énorme, au moins pendant un certain temps. Benjamin jugeait, en général, beaucoup plus froidement les folies que la vanité lui suggérait, et il les jugeait au moment même de les faire. Je le répète, l'intellectualité était bien autrement forte chez lui; c'est une de leurs différences.

3. De même *Revue Suisse*, XX, 295, 31 janvier 1770 (d'après Gaullieur) : « ... Si nous avions des Carmélites, je m'y mettrais. »

a. L. 153. — *b.* *Ibidem.*

et utile si je puis... Il pensait à acheter une terre, en Suisse; j'approuverai cette pensée, je m'établirai dans quelque antique château, à Chauvan, ou ailleurs, j'y vivrai à l'antique aussi; point de pots pourris ni de biscuits sur mes cheminées, point de dorures, point de fauteuils en place ni de chaises longues, mais de grands feux, une table hospitalière. *Vous vivrez*, dit Mme d'Athlone, *comme un médaillon* Si j'ai des enfants (je n'en aurai pas un grand nombre, je pense) je les élèverai avec soin, je travaillerai, je ferai travailler de pauvres filles avec moi, je ferai lire haut, j'aurai de la musique, non des opéras, mais les chœurs d'Esther et d'Athalie, je demanderai à Dieu une dévotion raisonnable, douce, indulgente, charitable, qui me tienne lieu d'amant et de plaisir et me préserve d'un fanatisme lugubre auquel mes vapeurs semblent quelquefois me disposer... Je vous laisse méditer sur cette humeur et sur ce plan [1]. » (Inédit.)

Évidemment le mariage Wemyss lui faisait l'effet d'un suicide. Elle croyait par moments toucher à la folie :

Lettre 155 5 juin 1770). « — Oui je le crois, nous ririons ensemble. Je ris aussi, mais le fond de mon âme est lugubre. Je ne suis, ce me semble, ni enthousiaste ni romanesque, et vous avez tort de vous moquer de moi; je suis un peu folle et c'est bien contre mon gré. Ce n'était pas la faute de Pascal qu'il vît toujours un brasier à côté de lui; ni celle du Tasse qu'il s'imaginât converser avec un esprit; je ne suis ni plus sensée ni plus coupable. Mon malheur est tel que je ne puis espérer le retour de ma raison et de mon repos que d'un changement d'état, d'occupation et de climat; je ne puis changer qu'en me mariant et je me fais un scrupule très fondé, ce me semble, et point romanesque d'associer un mari à mon sort par la crainte où je suis de devenir encore plus mélancolique quelque jour et peut-être tout à fait folle : de sorte que pour me donner à moi une chance d'être plus heureuse, j'en fais courir une à l'homme que j'épouserais d'être très malheureux..... Croyez que sans Mme d'Athlone, je serais morte il y a longtemps d'ennuis et de déplaisirs, et que j'aimerais mieux être blanchisseuse de mon amant et vivre dans un taudis que toute l'aride liberté et le bon air de nos grandes maisons. Mon Père n'a garde de deviner cela, et quand je le dis, il croit que j'exagère, que je me livre à un moment d'humeur, que je déclame, qu'il faut me laisser dire, qu'une heure après je serai aussi gaie, aussi parlante que jamais; il n'a pas tort; je parle, je ris, et il est plus commode de me croire consolée et contente que d'approfondir et de consulter mon âme et mes pensées.... Adieu, mon cher ami, je vous demande pardon du ton triste et lugubre de cette immense lettre. » (Inédit.)

Lettre 156 (14 juillet 1770). — « Croyez-moi, si vous étiez à ma place, et que vous eussiez malgré vous, à force de vapeurs et d'hypocondrie, l'âme troublée, vacillante et sombre, l'impatience vous prendrait, et vous n'attendriez pas deux ans à sortir d'ici... Bonne nuit; je me suis endormie en parlant de moi, j'ai sur mes genoux un Angola qui file et mon chien

1. Comparer ces quelques mots qui, dans le même ton, touchent au sublime du sentiment et de l'expression : « Je suis tranquille et résignée quoique je ne sois pas consolée. Je pleure doucement, je ne me plains de rien, et je fais des portraits en pastels. » (*Revue Suisse*, XX, p. 295 ss.,? 26 février 1770.)

m'attend sur mon lit. Je ne donnerais pas volontiers sa place au Lord proscrit. Je m'endors, il faut me coucher. Adieu. Je n'ai point l'âme forte. »
(Inédit.)

Pour que Mlle de Zuylen ait traversé tant de crises sans connaître une seule fois la passion, il fallait, je crois, qu'elle eût une nature plus sensuelle que sensible, et assez sèche à tout prendre; en quoi elle n'était pas sans ressembler au moins par la surface à Benjamin, toujours en quête d'amour lui aussi, et qui, lui aussi, avait l'amour rebelle.

Quand Wittgenstein et Wemyss eurent disparu pour raison d'argent [a], elle eut à combattre les scrupules et les craintes de Charrière, elle eut surtout à combattre son propre cœur, son imagination « la plus extravagante qui fut jamais », sa faiblesse, sa vanité [b]. Le mardi 8 janvier 1771, au moment de signer le contrat, elle fut saisie d'un profond effroi, d'un violent recul [c]; il lui fallut encore une semaine de luttes intimes pour se décider à franchir le pas [d]. Elle se maria le dimanche 17 février 1771, à trente ans passés. Triste mariage! Par sa faute autant que par celle de sa famille et des circonstances, Belle avait laissé passer l'heure de l'amour. Elle suivait l'impulsion d'un sentiment éteint plus qu'à demi; elle allait au temple triste, désenchantée, hésitante sur le seuil même, et prête à se détourner; elle, toute imagination, tout romanesque, toute exaltation, elle épousait le plus délicat, mais le plus placide et le plus rangé des hommes, dont ses longues tergiversations avaient humilié et usé le sentiment [1]. Elle faisait, tristement, une fin.

Du moins elle goûta dans le mariage quelque calme. On la voit, dans ses dernières lettres à d'Hermenches, occupée des soins de son ménage, voisinant peu, sortant peu, voyageant quelquefois, menant une vie simple, amortie, végétative, sans émotions vives ni grands ennuis. Elle inclinait de plus en plus à la bonté, une bonté qui reposait sur fond d'amertume [e], appréciait le cœur plus que l'esprit, réprouvait l'ironie, croyait ne plus pouvoir s'entendre avec le toujours spirituel et brillant d'Hermenches [f]..... Au total, elle laissait reposer son immense lassitude de corps et d'âme.

1. Tranchons dans le vif : elle avait du tempérament. Le mariage ne lui apporta pas ce qu'elle en espérait, et donc ne la guérit pas.

a. Ph. Godet, I, 160. — *b*. L. 155, 157, 158; *Revue Suisse*, XX, 501-502; Ph. Godet, I, 162. — *c*. L. 158. — *d*. L. 159 et *Revue Suisse*, XX, 511. — *e*. L. 161, 164. — *f*. L. 162, 163, 167. Pour le détail, voir Ph. Godet, chap. VI-X.

IV

Mme de Charrière en 1787.

Elle était destinée à connaître de nouvelles et plus décisives douleurs. On la voit, de l'hiver 1781-1782 à l'automne 1784, retomber à ses longues agonies, chercher le soulagement de ses maux à Strasbourg auprès de Cagliostro, s'enfoncer dans la solitude de Chexbres ou de Payerne, loin de son mari qui lui écrivait de tendres et tristes lettres[a], en un mot se perdre dans ces abîmes de désolation noire dont elle n'avait que trop l'habitude, avec le surcroît d'amertume que devaient lui donner le sentiment de la vieillesse approchante, et la rancune d'une vie manquée irrémédiablement.

On en serait réduit aux conjectures sur la cause de ces nouveaux désespoirs, si l'on ne savait par le *Cahier rouge*[b] que M. de Charrière n'avait conduit sa femme à Paris, en 1786 (tant la crise avait été profonde), que « pour la distraire de la tristesse où l'avait jetée l'abandon de l'homme qu'elle avait aimé ». On sait à peine le nom de cet homme[c]; on connaît un peu plus sa personne : il était beaucoup plus jeune que Mme de Charrière, avait la figure belle et l'esprit très médiocre[d]. M. Ph. Godet a raconté le peu qu'on sait de cette histoire dans un de ses chapitres, le VIIIe, dont le titre est signicatif : Un mystère...

Pour moi, qui ne crois pas à une grande profondeur de sensibilité chez Mme de Charrière, je serais curieux d'être fixé sur la nuance et le degré précis de cet amour. Si l'on pouvait se fier absolument à son roman de *Caliste*, qui passe pour une confidence et un portrait, si l'on était certain que l'imagination n'y a pas embelli la situation et les sentiments, Mme de Charrière aurait éprouvé vraiment une grande passion, violente et tendre. Elle a trouvé pour peindre l'amour un coloris si chaud, une ardeur si fondante, une telle suavité, une douleur de désespoir si écrasante! Est-il possible de peindre avec cette magie, ce naturel, cette vérité minutieuse, ce qu'on n'a pas éprouvé, quand on n'est d'ailleurs qu'un demi-artiste?

Mais est-elle allée jusqu'aux derniers engagements? M. Ph. Godet ne le pense pas. Caliste lui paraît, « sous une forme romancée, l'élégie de la femme qui a aimé, mais qui n'a rien donné... que son cœur; c'était trop peu pour retenir l'amant[e] ». Et en effet Caliste, toute

a. Ph. Godet, I, 240-244 ss., 319 ss., etc. — *b*. P. 32-33. — *c*. Cf. Ph. Godet, II, 289, note. — *d*. *Cahier Rouge*, 32. — *e*. I, 332.

prête par amour à céder aux exigences de celui qui l'aime, sait prévenir ces exigences par une dignité et une douceur délicieuses. Croyons avec M. Ph. Godet qu'elle représente bien ici Mme de Charrière[1].

Il est sûr, en tout cas, que Mme de Charrière souffrit infiniment de cette déception suprême; ce dernier coup, plus douloureux que tous les autres, dut encore se renforcer de toutes ses douleurs passées. Les *Lettres* de Lausanne nous révèlent avec une force admirable son dernier mot sur la vie. Elles sont des variations tantôt légères, tantôt poignantes, sur la difficulté du mariage et de l'amour. Malgré sa hauteur d'intelligence et de raison, la vie sentimentale avait primé l'autre de beaucoup chez Mme de Charrière, comme chez la plupart des hommes; le mariage avait été la grande affaire, la principale occupation de sa vie, et son mariage, je veux dire le seul auquel elle eût tenu, avait manqué, et elle n'aimait plus M. de Charrière quand elle l'avait épousé; et un dernier effort vers la passion ne lui avait apporté que l'abandon et le désespoir. Pareillement, dans les *Lettres* de Lausanne, Cécile n'épouse pas le jeune Lord qu'elle aime, parce qu'il se trouve trop jeune; il passe à côté du bonheur, et Cécile devra épouser sans amour le Bernois qui l'aime, à moins qu'elle ne préfère rester fille, et le Bernois, pas plus que Cécile, ne trouvera guère son compte à ce mariage, s'il se fait. La mère de Cécile aurait du penchant pour le gouverneur du jeune anglais : elle le trouve marié, et épris jusqu'à la folie ou à la mort de Caliste, qu'il n'a pas épousée par faiblesse, et dont il n'a aimé en elle que le fuyant reflet. Et Caliste, elle aussi, écrasée par un passé dont elle fut pourtant bien innocente, est morte de n'avoir pu être à celui qu'elle aimait; elle est morte, après avoir fait le malheur de son mari qui l'aimait. Ce sont là les jeux du mariage, de l'amour et de la vie; et déjà Racine les avait découverts; et quoique Mme de Charrière manie légèrement des passions âpres, les tragédies de Racine ne sont pas plus violentes, ni plus tragiques que ses romans. Partout s'y dresse la contradiction du penchant et du préjugé, de l'inclination et de la convention, du cœur et de la société, l'inharmonie foncière des êtres humains, dont les senti-

1. Je rappelle que M. Ph. Godet a réédité (Jullien, Genève) les *Lettres* de Lausanne, dont *Caliste* est la seconde partie. *Caliste* était sous presse quand Mme de Charrière rencontra Benjamin. Il faut entendre d'une ressemblance tout idéale, ces mots (inédits) de Charles à Rosalie (2 septembre 1807) : « Tu me diras aussi ce que les deux célèbres de Montagny font pour t'amuser. Fais mes amitiés à Benjamin; il ne ressemble pas mal à l'amant de *Caliste*. Le plus grand malheur de la vie, c'est de ne savoir que faire. » — Je supprime, non sans un gros regret, toute une étude sur *Caliste*.

ments ne parviennent pas à se rejoindre, partout la cruelle bêtise de la vie, aidée par l'inconscience cruelle des hommes, auteurs et victimes pitoyables de leur propre malheur.

Les *Lettres de Mistriss Henley* auraient le même sens. Mme de Charrière y étudie, avec une finesse admirable, l'abîme qui se creuse très vite, pour des riens fort importants, entre un homme flegmatique et une femme agitée. On y voit comment, dans une situation dont la fausseté intérieure dépasse de beaucoup ses menues manifestations, comment de petites actions faites sans intention de nuire et même sans légèreté portent naturellement de grosses conséquences. Nos actes, même innocents, s'enveniment et se corrompent de tout ce qu'il y a de fausseté dans notre situation; nous ne sommes pas les maîtres de la logique qui les entraîne; nous sommes aux mains du mauvais destin. Et quel est donc le sens de Delphine et de Corinne, sinon le heurt d'une âme passionnée et d'un esprit romanesque contre la régularité, la moralité, la respectabilité de la société? Il est significatif que ces deux femmes, qui étaient à tant d'égards l'antithèse l'une de l'autre, qui ne s'aimaient pas, dont l'une même détestait l'autre, soient arrivées exactement à la même conclusion sur la vie. Par là, leurs œuvres à toutes deux prennent une haute valeur sociale. Elles représentent tragiquement le malheur de la femme qui n'avait pas la médiocrité ou l'hypocrisie requises dans la société de leur temps. Les choses ont-elles beaucoup changé depuis?

Les facultés mêmes de Mme de Charrière n'avaient servi qu'à faire son malheur; ses aspirations les plus profondes et les plus légitimes avaient avorté lamentablement. Elle ne le pardonna ni à la vie ni aux hommes, et garda dans l'âme une amertume incurable. On comprendra mieux maintenant, je l'espère, les conversations implacables où la femme déjà vieille revenue de tout et le jeune homme qui se disait désenchanté de tout passaient, des heures durant, l'univers en revue, et transperçaient de leur critique tous les préjugés, avec une liberté d'esprit que l'on n'a pas perdu l'habitude, depuis, de qualifier de scepticisme.

Telle était Mme de Charrière quand elle rencontra Benjamin Constant.

Nous l'avons vue d'abord, éblouissante de jeunesse et de grâce, imagination vive, sensualité aigüe, raison ferme, allures hardies, s'engager à vingt ans dans un commerce de lettres avec l'un des libertins les plus renommés et les plus décriés de Hollande, consentir aux cachotteries que sa probité méprisait, exceller dans l'intrigue

que détestait sa droiture, originale et charmante harmonie de contradictions; d'abord prudente, n'entr'ouvrir que son esprit; puis sous la pesée obstinée et habile de son partenaire, grâce à l'entraînement des circonstances, livrer enfin son être le plus intime, passer de la réserve aux confidences, aux confessions, aux déclarations, aux caresses, et de l'amitié au désir, sinon à l'amour; céder peu à peu à la douceur des aveux les plus hardis, à la tentation des curiosités les plus risquées, jouer avec le feu, se brûler le bout des ailes, frôler la passion. Plus tard, au milieu de négociations acharnées contre tout espoir, dans le deuil et les chagrins domestiques, nous l'avons vue, l'imagination frappée et malade, la raison défaillante, les nerfs exaspérés, la santé détraquée, s'enfoncer dans une tristesse aride, une désolation morne, évoluer avec des hésitations sans fin entre d'insaisissables prétendants, savourer jusqu'à la lie, longuement, tous les déboires et tous les désenchantements, — et se marier enfin après l'amour. Sa nature et sa destinée offrent des analogies profondes avec celles de Benjamin. L'un et l'autre de tempérament nerveux et (surtout Benjamin) d'intellectualité forte, ils ont tous deux, sauf les nuances propres à chacun, le même individualisme, qu'aiguisait chez Benjamin un égoïsme profond, que combattait chez Belle une nature plus cordiale, la même sagacité et la même probité d'analyse, le même goût des expériences et des complications sentimentales, la même ardeur au plaisir, le même penchant à la mélancolie, la même expérience douloureuse, le même dédoublement d'une âme blessée, trompée par la vie, et d'un esprit resté ferme et sain, la même singularité qui les isolait parmi les hommes et faisait d'eux des incompris. Leurs qualités autant que leurs défauts les vouaient aux mêmes malheurs. A bien des égards, ils semblent la prolongation ou le recommencement l'un de l'autre. Lorsqu'ils se rencontrèrent en 1787, ils avaient passé par les mêmes déboires et sortaient d'une même crise d'amour malheureux. Leurs analogies de situation et de caractère étaient si fortes, qu'ils en furent comme saisis. L'amour, entre eux, éclata[1].

1. On trouverait d'autres menues harmonies entre eux. Je ne relève ici que leur habitude d'émailler leur prose de mots anglais (Cf. I, 110, 120, où se trouve une expression très fréquemment employée par Benjamin : in very good spirits, mais avec Benjamin ce sont des low et des high spirits, 143, 155; — et sur Benjamin, Sainte-Beuve, *Portr. Litt.*, III, 252, texte et note). — M. Burnier (p. 383-384) note qu'entre d'Hermenches, Belle et Benjamin, il n'y avait aucune barrière ni religieuse, ni nationale, ni morale; même incrédulité [non, pas chez d'Hermenches; à peine vrai de Belle; vrai seulement de Benjamin], même manque de patriotisme, même type intermédiaire chez les deux hommes, qui *devait* séduire la femme, entre le tortillage allemand et le ton galant de France [?], mêmes rancunes contre Berne [confusion].

LIVRE IV

LES PROGRÈS DU PESSIMISME

Mme DE CHARRIÈRE ET B. CONSTANT

(1787-1792)

« Maudite passion! Trois femmes ont pourtant décidé de ma vie! »

(*Journal Intime*, 3 mai 1815.)

CHAPITRE I

CONFIRMATION DU PESSIMISME

(Mars 1787-Mars 1788)

I. **La première phase de leur « liaison »** [1]. — Fin du séjour à Paris : sentiment de Benjamin pour Mme de Charrière : passion et dissipation. Mlle Pourrat. Débauche et jeu. — Escapade d'Angleterre (juin-septembre 1787). Benjamin à cette date. Son pessimisme.

II. **La seconde phase de leur liaison.** — Amitié amoureuse. — Colombier. — Neuchâtel : Restif et Voltaire; nuance du pessimisme en décembre 1787. — — En route pour Brunswick : aspect du pessimisme en février 1788. — Ce que représente ce séjour de Colombier dans la vie de Benjamin.

III. **La nature de leur liaison.** — Contradictions de la critique. — Caractère de cette liaison, si elle a existé. Mais a-t-elle existé? Le pour et le contre.

IV. **L'influence de Mme de Charrière.** — Pessimisme, non scepticisme. Étendue et voies de l'influence de Mme de Charrière. A-t-elle démoralisé Benjamin? Son rôle dans l'histoire morale de Constant.

I

La première phase de leur liaison.

Avec quel sentiment de joie, de tristesse, ou d'ironie Mme de Charrière se lia-t-elle avec Benjamin Constant? Curieux recommencements de la vie, singuliers retournements des âges! Elle avait vingt ans elle-même quand elle avait rencontré d'Hermenches; il s'en fallait alors de sept ans que Benjamin ne fût au monde; vingt-sept ans avaient passé, et voilà qu'après l'oncle elle retrouvait, presque vieille femme, le neveu, âgé de vingt ans! Put-elle

1. Liaison est le mot du *Cahier Rouge*. Je prie le lecteur de n'en concevoir aucune opinion sur la nature de cette liaison. De même le mot passion est pris dans un sens spécial que je définis plus bas.

s'empêcher, tout au début, en mesurant le temps écoulé, de s'attendrir, de sourire, ou peut-être de pleurer? A mesure qu'elle rendit à Benjamin les leçons qu'elle avait reçues d'un autre Constant, et que Benjamin se raconta à elle comme elle s'était racontée à d'Hermenches, avec la même vivacité, le même feu, la même hardiesse spirituelle et désinvolte, — surtout si, avec la même amitié voisine de l'amour, elle ne fut pas plus la maîtresse de l'un qu'elle ne l'avait été de l'autre — put-elle, saisie de la similitude des situations, se défendre d'un retour douloureux sur sa brillante jeunesse et tous ses espoirs si misérablement trompés? D'Hermenches était mort, en 1785, à Paris même. Son souvenir fut-il un motif de défiance (car elle s'était à peu près brouillée avec lui), ou un lien? Benjamin hérita-t-il de l'affection qu'il avait laissé tomber en deshérence et dont son fils Villars avait un instant bénéficié; et Mme de Charrière, prenant sans tant de complications les amitiés successives que la vie lui apportait, accueillit-elle Benjamin en toute franchise et simplicité? Le second mouvement de son cœur ne fait pas doute; on aimerait à connaître le premier.

Benjamin, lui, tomba sous le charme. — Une raison y contribua, peu banale, qui décèle sa timidité : l'âge de Mme de Charrière. « A Paris, lui écrira-t-il[a], je cherchais tous les gens d'un certain âge, parce que je les trouvais instruits et aimables; ici, les vieux sont ignorants comme les jeunes, et raides de plus. Je me suis jeté sur la jeunesse, et *quoi qu'on dise*, je ne parle presque plus à des femmes de plus de trente ans. » — Donc Benjamin tomba sous le charme; non de la femme pourtant, mais de l'esprit qui animait cette femme : « *Son esprit m'enchanta* ». Plus précisément, ils se prirent par cette forme de l'esprit qui est la raillerie : « *Elle était très sévère dans ses jugements sur tous ceux qu'elle voyait. J'étais très moqueur de ma nature. Nous nous convînmes parfaitement.* » Ainsi commence à peu près le *Cahier Rouge* en ce qui regarde Mme de Charrière[1].

Mais ils ne tardèrent pas à découvrir les « rapports plus intimes et plus essentiels » que signifiait leur commune et identique ironie; ils se trouvèrent pareils d'âme et d'intelligence. Benjamin goûta dans la conversation de Mme de Charrière une « jouissance jusqu'alors

1. « Ce fut à cette époque que je fis connaissance avec la première femme d'un esprit supérieur que j'aie connue, et l'une de celles qui en avait le plus que j'aie jamais rencontrée » : voilà le vrai commencement. Lui comparer la lettre du 29 juillet 1813 à Mme de Nassau (Melegari, 383-384).

a. 9 juin 1788.

inconnue ». Il s'y « livra avec transport ». Ils passèrent « des jours et des nuits à causer ensemble[1] ».

Sa nouvelle liaison le déchaîna, l'enivra, l'affola. Une femme originale, excentrique, nerveuse, hypocondriaque, intarissable en propos amers, méprisant et raillant tout ce qui était usage, convenances, opinion, préjugé, étincelante d'esprit et d'intelligence.... un jeune homme agité, désordonné, extravagant, sarcastique, fou de vanité... Constant n'y tint pas; il prit feu, crépita et flamba. La gloire de fouler aux pieds les bienséances mondaines et le bon sens, pour amuser, étonner son amie (et lui-même), lui tourna la tête. Toute sa surabondance de vie intérieure et de force nerveuse, relativement économisée entre ses deux voyages de Paris, stimulée, centuplée par l'animation et la bizarrerie de Mme de Charrière, éclata triomphalement en une construction savante et fébrile d'extravagances[2].

Leur liaison à ses débuts présente un caractère spécial, composite, confus, trouble, et même morbide, sur lequel il convient d'insister. Mme de Charrière sortait d'une dernière et effroyable crise; Constant, d'une extraordinaire toquade. Il ressentit pour elle une « passion », c'est-à-dire, dans son langage, une poussée tumultueuse et violente — à base d'intellectualité — du tempérament nerveux. « Maudite passion! s'écriera-t-il le 3 mai 1815. Trois femmes ont pourtant décidé de ma vie. » Mme de Staël et Mme Récamier seront les deux autres[3]. Elle eut sur lui une sorte de pouvoir magnétique immense; d'Angleterre encore, ses lettres à lui ne seront qu'un perpétuel piaffement d'esprit, un perpétuel hommage de confidences et d'impressions, une perpétuelle accommodation de pensées et d'humour à son goût à elle; Constant y est ivre ou gris, littéralement. Elle fut comme une excitatrice magique, qui tira sans cesse de lui des accents nouveaux, d'éblouissants feux d'artifice. A cette « passion » s'amalgamera quelque jour, s'amalgame sans

1. Le *Cahier Rouge* revient plusieurs fois (p. 33, 44, 46, 47) sur ces jours et ces nuits passées ensemble; la lettre de Douvres, 26 juin 1787, en parle également. Le *Cahier Rouge* ajoute que M. de Charrière, « un très honnête homme », fut charmé de leur liaison et l'encouragea de toutes ses forces. La différence de leurs âges le rassurait. Belle avait eu de tout temps l'habitude de passer une partie de ses nuits; mais en 1760-1770 elle n'allait pas jusqu'à six heures du matin!

2. Le *Cahier Rouge* insiste avec beaucoup de force (p. 39, 44, 48-49) sur cette influence maladive de Mme de Charrière. *Adolphe* précise une des voies par lesquelles elle s'exerça : leurs conversations finissaient toujours par l'idée de la mort qui finit tout — et qui conduit nécessairement soit à une vie ascétique, soit à une vie échevelée. Les lettres d'Angleterre (1re et 3e) sont pleines en effet de la hantise (superficielle et facile?) de la mort et du suicide.

3. De même le *Cahier Rouge* (p. 33) : « Cette nouvelle passion... », et la lettre du 4 mars 1788, sur Mme Johannot.

doute dès Paris un sentiment : je veux dire une amitié profonde, qui repose sur leur entière conformité d'intelligence et de sensibilité, qui se pénètre chez Benjamin de reconnaissance pour la parfaite « indulgence » de Mme de Charrière et de quiétude. Mais il ne fait pas doute qu'à ce premier moment de leur liaison, l'amitié, si elle existe, ne soit recouverte par autre chose de plus vif, de plus excitant; et la seule chose, même, à laquelle on soit alors en peine de faire clairement sa part — quoi qu'en dise le *Cahier Rouge* — c'est le cœur.

Mais voici l'étonnant, le distingué, le raffiné, le rare, l'unique. Au rebours de toutes les passions, celle-ci ne cristallise pas autour d'elle les sentiments et les actes de Benjamin; tout au contraire, elle leur donne un vigoureux coup de fouet, les lance dans toutes les directions, les éparpille, et si, en fin de compte, elle se les ramème pourtant à elle-même et se les subordonne, c'est de manière assez lâche. A Paris même, sous les yeux de Mme de Charrière qui se fait ou se laisse mettre au courant, un projet de mariage, une proposition d'enlèvement, une tentative de suicide, la fréquentation des filles et des tripots, toute une fièvre, tout un mauvais rêve de dissipation insensée, traversent, échauffent, secouent la « passion » principale de Benjamin, sans lui porter préjudice; tout cela relègue Mme de Charrière au second rang, sans lui ôter la première place. Elle ne commande plus à ce jeune fou dont elle a provoqué l'extravagance. Ses sentiments à elle ne sont pas moins curieux que ceux de Benjamin. Elle n'accepte pas, elle souffre, elle voudrait le garder tout à elle : « J'ai toujours été fâchée de tout ce qui vous attachait, depuis la petite Pourrat inclusivement, et je me suis toujours soumise, tant que j'ai vu un peu de raison, de bienséance et d'égards pour moi[a] ». Elle lui laisse cependant sa liberté; elle est la seule femme de Paris avec qui Benjamin cause sans contrainte, parce qu'elle est la seule qui ne l'ennuie ni de conseils ni de représentations sur sa conduite[b], elle si despotique! Il y a là, dans cette abstention, quelque chose d'obscur. Est-ce qu'elle a lutté tout au début, mais a été vaincue, ou n'a-t-elle songé à lutter que quand il était trop tard? Toujours est-il que Benjamin lui sait un gré infini de ce qu'il nomme, en parfait égoïste, son indulgence »[c]. Ah! Il ne se gêne pas pour elle! La gageure continue en Angleterre : autre projet de mariage, projet d'expatriation en Amérique, confidences scabreuses sur les filles d'auberge... Il est évident que Constant ne considère comme un obstacle à sa

a. Du 16 mars 1796; dans Ph. Godet, II, 191. — *b.* *Cahier Rouge*, p. 45. — *c.* *Ibid.*

« passion » ni le mariage, ni même l'amour pour une autre, car il croit sur le moment aimer Mlle Pourrat, et il écrira, le 26 juin 1787, de Douvres, à son amie, qu'il a besoin d'un être à qui il tienne et qui tienne à lui uniquement. Comme d'autre part il songe (très vaguement, il est vrai) à quitter l'Europe pour toujours, il ne se regarde donc comme lié en rien à Mme de Charrière. Et à travers tout cela, c'est elle qu'il préfère, c'est pour l'amuser qu'il commet des folies qui la font souffrir, elle est sa pensée, son principe d'action[1].... Ses vies sentimentale, spirituelle, sensuelle, ne se rejoignent pas. Cette désarticulation formidable, ce découpage de soi-même en trois ou quatre êtres différents sont extrêmement curieux et rares; mais ils sont acquis. Le *Cahier Rouge* et les lettres d'Angleterre se rejoignent exactement sur ce point et font bloc.

Il convient de ne pas exagérer la responsabilité de Mme de Charrière. Benjamin lui-même a pris soin de la limiter, en observant que son amie ne prévoyait sûrement pas l'effet qu'elle produirait sur lui[a]. Sans parler de ce qu'il y avait d'automatique, de physique, de nerveux, dans son influence, elle ne savait pas à quel agité, à quel original, à quel vaniteux fantastique elle avait affaire. Son mépris des principes admis et de la conduite reçue n'eut des répercussions aussi énormes que parce qu'il tombait sur un être lui-même déréglé et explosif. Elle mit en marche un mécanisme remonté et prêt. L'agitation de Constant procédait par bonds, entre lesquels il se contentait de la vie la plus repliée et la moins attrayante. Mme de Charrière détermina l'un de ces bonds, quand l'impulsion donnée par Mme Trevor était expirée. Elle en fut le prétexte autant que la cause. Elle fournit à Benjamin la raison qu'il lui fallait de sortir une fois de plus avec éclat tout son caractère.

D'autre part, il y avait dans la critique spéculative de Mme de Charrière une large part de vérité bienfaisante. Constant était de cet avis. Le 26 juin 1787, de Douvres où il vient de débarquer, il se représente, tous les jours de la semaine précédente, prenant « tranquillement » du thé et « parlant raison » avec son amie, et ne se doutant pas qu'à huit jours de là il ferait avec toute sa raison une énorme sottise. Parler raison, c'est, j'en ai peur, au sens où il l'entend, se préparer à faire des folies; mais la tranquillité, même relative, de leurs entre-

1. « La personne qui, même pendant que je faisais toutes ces enrageries, occupait véritablement ma tête et mon cœur, c'était Mme de Charrière..... » (*Cahier Rouge*, p. 44.) — « Comme mariage, je ne voulais que Mlle Pourras. Comme figure, c'était encore Mlle Pourras que je préférais. Comme esprit, je ne voyais, n'entendais, ne chérissais que Mme de Charrière. » (*Ibid.*, p. 46.) Etc.

a. *Cahier Rouge*, 48-49, 44, etc.

tiens montre qu'entre eux et les folies de Constant il y avait place pour une sorte d'autosuggestion. Mme de Charrière se moquait avec lui de l'académisme et lui enseignait le prix du naturel[a]; son magistère de vérité avait donc dès lors commencé. Son influence raisonnable finit, et très vite, par subsister seule, dès que la « passion », la fièvre de tête de Constant fut tombée. Qu'on s'en prenne donc à lui, plus qu'à elle, de toute la folle effervescence qui remplit les derniers mois du séjour à Paris.

Ces derniers mois sont le chef-d'œuvre de l'esprit et de l'extravagance de Benjamin. Sa vie mondaine forme la plus belle collection d'insanités spirituelles qu'on puisse rêver. Mais la maîtresse pièce, le bouquet du feu d'artifice qu'il se tire à lui-même pendant toute son adolescence, ce sont ses fiançailles manquées avec Mlle Jenny Pourrat. Elles nous font saisir sur le vif encore une fois ses très originales combinaisons de caractère — pessimisme compris, sans qu'il y paraisse; car Mme de Charrière, ajoutant une touche nouvelle au récit du *Cahier Rouge*, écrit à Suard, le 28 juillet 1792 : « M. Constant est à Brunswick, plus sage, mais non moins ennuyé que vous ne l'avez vu[b] ». — Et quelle admirable contribution à l'histoire de la vie parisienne!

[1] Une correspondante que Juste Constant avait à Paris l'avisa de la dissipation de son fils, et ajouta que Benjamin pourrait tout réparer (!) en épousant une jeune fille fort riche (elle aurait 90 000 livres de rente), âgée de seize ans, et très jolie, de la société habituelle de Benjamin — lequel avait été accueilli avec beaucoup d'amitié par sa mère depuis son arrivée à Paris. Juste somma son fils de le rejoindre à Bois-le-Duc ou d'essayer d'épouser (!). Benjamin n'hésita pas. Il écrivit à Mme Pourrat, selon l'usage (!), pour lui demander la main de sa fille[c]. Elle refusa, mais amicalement, en disant que sa fille était fiancée; et son refus n'était pas définitif, car elle fit prendre en Suisse des renseignements sur la fortune de Benjamin, et lui laissa voir sa fille seul à seule en toute occasion. C'est alors qu'il se conduisit en « vrai fou ». Au lieu de profiter des bonnes dispositions de la mère, il voulut commencer un roman avec la fille, et il s'y prit de la manière la plus absurde. Il ne lui fit pas sa cour, ne lui dit pas un mot de son sentiment, continua à causer

1. Je reprends le récit du *Cahier Rouge*. — C'est probablement en avril ou mai que commence l'intrigue avec Mlle Pourrat; la scène finale s'en place, d'après le *Cahier Rouge*, le 8 juin.

a. 26 juin 1787, et ci-dessus 173. — *b*. Ch. Nisard, p. 80. — *c*. Sur Mme et Mlle Pourrat, voir Appendice n° 13.

le plus timidement du monde avec elle, quand il la trouvait seule, des sujets les plus indifférents[1]; mais, selon son habitude, il lui écrivit une belle lettre, comme à une jeune fille que ses parents voulaient marier de force, sans amour, et il lui proposa de l'enlever!

Mme Pourrat connut sans doute cette étrange lettre, mais elle n'en laissa rien voir, et elle eut « l'indulgence » (!) de permettre à sa fille d'y répondre, comme si elle ne l'avait pas lue.... Mlle Pourrat répondit, en jeune fille bien élevée, qu'elle s'en remettait de son mariage à ses parents, et qu'il ne lui convenait pas de recevoir des lettres d'un homme. Benjamin n'en recommença pas moins de plus belle ses offres d'enlèvement, de délivrance et de protection contre ce mariage qu'on voulait soi-disant lui imposer. On aurait dit qu'il écrivait à une victime qui avait imploré son secours, à une personne qui avait pour lui toute la passion qu'il croyait avoir pour elle; tandis qu'il avait affaire à une petite personne très raisonnable, qui n'avait pas le moindre sentiment pour lui, qui n'avait aucune répugnance pour le mari qu'on lui destinait, et qui ne lui avait donné ni l'occasion, ni le droit d'écrire ainsi. Mais il « avait enfilé » cette route, et « pour le diable » il n'en voulait pas sortir. Le plus singulier, c'est que dans leurs tête-à-tête (Mme Pourrat continuait à les tolérer quoiqu'elle eût sûrement connaissance de ses folles propositions), il ne lui disait pas un mot qui eût du rapport avec sa correspondance. Dès qu'il se trouvait seul avec elle, il était pris d'une timidité extrême, ne lui parlait que de choses insignifiantes, et ne faisait même pas une allusion à ses lettres quotidiennes ni au sentiment qui les lui dictait.

Le dénouement vint d'ailleurs qu'il ne l'attendait.

Mme Pourrat, galante de tout temps, avait encore un amant en titre, M. de Sainte-Croix[2]. Il prit ombrage des longs entretiens, très innocents pourtant, qu'elle accordait à Benjamin, et dans lesquels celui-ci la mettait au courant de son amour et de son malheur, tandis qu'il proposait tous les jours à sa fille de l'enlever : « le tout sans aucune réflexion et sans la moindre mauvaise foi ». On aimerait savoir si la fille tenait de son côté sa mère au fait de l'intrigue. Il y eut des scènes violentes. Mme Pourrat approchait de la cinquantaine et ne

1. La première lettre d'Angleterre parle pourtant de « quelques conversations attendrissantes ». Mais elles peuvent se placer vers la fin de l'aventure.

2. Il est question de Sainte-Croix dans les lettres des 1-2 septembre 1787 et 10 décembre 1790; voir aussi Mme Suard, 172. — Pour en finir avec ces détails, Benjamin nomme Bailly dans sa lettre de juillet-août 1789; M. de Comméras, que Charles a cité, le 10 décembre 1790; enfin, dans cette même lettre, il fait une allusion inintelligible aux déjeuners et au bal de Co-opera-a-a-tion et de Mme Pourrat les délices du monde.

voulait pas perdre un amant qui pouvait être le dernier. Elle résolut de le rassurer. Un jour Sainte-Croix parut brusquement au milieu de leur tête-à-tête et montra beaucoup d'humeur. Mme Pourrat prit Benjamin par la main, le conduisit vers son amant, et lui demanda de déclarer solennellement si ce n'était pas sa fille dont il était amoureux, qu'il avait demandée en mariage, et si elle-même n'était pas étrangère à ses assiduités dans la maison. Mme Pourrat ne voyait là qu'un moyen de calmer les susceptibilités de Sainte-Croix. Benjamin, lui, se vit « traîné » devant un étranger pour lui avouer qu'il était doublement dédaigné. Son amour-propre humilié le jeta dans un vrai délire. Il « trimbalait » partout avec lui une petite bouteille d'opium que Mme de Charrière lui avait donné l'idée d'avoir en en prenant pour sa maladie. Mis hors de lui-même par la conversation de son amie, il répétait sans cesse qu'il voulait se tuer, quoiqu'il n'en eût pas la moindre envie, et il était presq ue arrivé à se le faire croire[1]. Se voyant tourné en ridicule devant Sainte-Croix, il trouva plus facile de sortir d'embarras par une scène que par des explications; il était aussi persuadé depuis longtemps que de vouloir se tuer pour une femme était un moyen de lui plaire[2]. Il remercia Mme Pourrat de l'avoir mis dans une situation qui ne lui laissait qu'un parti à prendre; puis il tira sa petite fiole, et la porta à sa bouche...

— En tout cela Constant se croyait sans doute bien profond, bien roué, bien machiavélique; il n'était en vérité que bien naïf; et la galante Mme Pourrat, tout en se frottant au récit de son amour, devait se gaudir, soit seule, soit peut-être avec sa fille, des inventions saugrenues de ce jeune homme si spirituel et si niais. Il faut avouer d'ailleurs que ces inventions, quelque bizarres qu'elles paraissent, sont pourtant simples, je veux dire sans arrière-plan, sans complication, sans imagination profonde. Mais voici par où Benjamin reprend en secret ses avantages sur ses partenaires et les met eux-mêmes en posture assez ridicule, tout en s'élevant à une subtilité d'analyse vraiment digne de lui. On aimerait savoir s'il réalisait dès 1787 ces fugaces mélanges de sérieux et de comédie, de logique et d'inconséquence, de pensée vigilante et d'apparente aberration, ou s'il se les prêtait généreusement après coup, déjà creusé par la vie et la rude passion de Mme de Staël[3].

1. Claude Anet, dans les *Confessions*, s'empoisonne aussi au laudanum.

2. Il remarque avec beaucoup de bon sens (vingt-quatre ans après) que le moyen n'est bon que quand la femme est prête à se rendre; mais que, dans son aventure avec Mlle Pourrat, il y avait une erreur fondamentale, c'est qu'il jouait les cavaliers seuls.

3. Quelques lignes de la première lettre d'Angleterre, écrite à la fin de l'aventure et dans son atmosphère de folie, présentent une contradiction sentimentale finement notée et confirment assez bien le *Cahier Rouge*, mais en plus pâle.

Je me souviens que, dans le très court instant qui s'écoula pendant que je fis cette opération, je me faisais un dilemme qui acheva de me décider : « Si j'en meurs, me dis-je, tout sera fini; et si l'on me sauve, il est impossible que Mlle Pourras ne s'attendrisse pas pour homme qui aura voulu se tuer pour elle. Je ne crois pas qu'il y en eût assez pour me faire grand mal et comme M. de Sainte-Croix se jeta sur moi, j'en répandis plus de la moitié par terre. On fut fort effrayé. On me fit prendre des acides pour détruire l'effet de l'opium, je fis ce qu'on voulut avec une docilité parfaite; non que j'eusse peur, mais parce que l'on aurait insisté, et que j'aurais trouvé ennuyeux de me débattre. Quand je dis que je n'avais pas peur, ce n'est pas que je susse combien il y avait peu de danger. Je ne connaissais point les effets que l'opium produit, et je les croyais beaucoup plus terribles. Mais d'après mon dilemme, j'étais tout à fait indifférent au résultat. Cependant ma complaisance à me laisser donner tout ce qui pouvait empêcher l'effet de ce que je venais de faire dut persuader les spectateurs qu'il n'y avait rien de sérieux dans toute cette tragédie. Ce n'est pas la seule fois dans ma vie qu'après une action d'éclat, je me suis soudainement ennuyé de la solennité qui aurait été nécessaire pour la soutenir, et que, d'ennui, j'ai défait mon propre ouvrage... (*Cahier Rouge*, p. 40-41.)

Page fuyante, à plans insaisissables, inconsistances qui effraient, remous d'idées troubles et obscures, raffinements d'analyse, gauchissements de conscience, que nous retrouverons en effet chez Benjamin, mais surtout à ses heures d'extrême tension nerveuse et de fièvre. —

Après les remèdes, on lui administra, d'un air moitié compatissant moitié doctoral, un petit sermon qu'il écouta d'un air tragique. Mlle Pourrat survint, parée pour l'Opéra où l'on donnait la première du *Tarare* de Beaumarchais[1]. Mme Pourrat proposa à Benjamin de les accompagner; il accepta, et eut « l'inconséquente délicatesse » de la seconder dans ses efforts pour que sa fille ne s'aperçût de rien, et la scène de son faux suicide se termina par une soirée à l'opéra. Il y fut même d'une gaîté folle, soit effet de l'opium, soit plutôt ennui de ces scènes lugubres et besoin de s'amuser.

Le lendemain, Mme Pourrat, comprenant qu'il était temps de couper court à ces folies, feignit de n'avoir été instruite que le jour même des lettres de Benjamin à sa fille, lui reprocha d'avoir abusé de sa confiance et lui déclara qu'elle ne le recevrait plus. Pour

1. Il fut joué le vendredi 8 juin 1787 (*Journal de Paris*, n° 159). Ce détail, s'il est exact, et il doit l'être, car il a dû fixer les souvenirs de Benjamin, date la scène. — D'autre part Juste Constant rappela son fils, tant à cause de ses autres sottises que de son échec auprès de Mlle Pourrat, vers le 23 juin. Il fallait que la nouvelle de cet échec eût eu le temps de lui parvenir à Bois-le-Duc, son messager le lieutenant Benay celui de faire ses préparatifs et le voyage. Cela peut en effet remonter au 8 juin l'échec de Benjamin.

prévenir toute tentative nouvelle, elle fit venir M. de Charrière[1] et le pria d'interroger sa fille sur ses sentiments. Mlle Pourrat répondit très nettement que Benjamin ne lui avait jamais parlé d'amour, qu'elle avait été très étonnée de ses lettres, qu'elle ne l'aimait pas, qu'elle était très contente du mariage que ses parents projetaient pour elle, et qu'elle se réunissait très librement à sa mère dans toutes ses décisions. N'apercevant pas en elle la moindre inclination pour Benjamin, M. de Charrière jugea inutile d'insister auprès de Mme Pourrat; et l'affaire en resta là.

Elle en resta là, d'après le *Cahier Rouge*; mais les lettres d'Angleterre lui donnent une suite.

Tout d'abord Charles de Constant l'a racontée assez différemment; mais il avait quitté Paris quand elle se passa, et son récit n'aurait une autorité entière que s'il avait tenu les faits de Benjamin lui-même :

Il eut du goût pour Mlle Pourrat. Son père aurait voulu qu'il fît un mariage riche; elle l'était beaucoup, et elle aurait volontiers accepté Benjamin. Mme Pourrat avait l'ambition de faire de sa fille une femme titrée; la passion de Benjamin lui monta à la tête, il s'emporta comme une soupe au lait. Sur le refus de Mme Pourrat qui lui disait : « Attendez qu'elle soit mariée », il voulut s'empoisonner et finit par faire une fugue en Angleterre après avoir manqué de mettre à exécution le projet qu'il avait formé d'enlever sa belle qui y avait à moitié consenti[2]. — (Inédit; *Journal*, Genève, MCC. 2; suite du fragment qui précède p. 150-151.)

Les lettres d'Angleterre sont plus près du récit de Charles que du *Cahier Rouge*. Benjamin raconte le 26 juin 1787 que, rentré chez lui le samedi soir 23, à neuf heures, pour attendre qu'on lui eût procuré une voiture plus confortable que celle qui l'emmenait en Hollande, il « trouva sur *sa* table la réponse sèche et froide de la prudente Jenny », et que l'ennui *réveillant* en lui l'amour, il se sauva en Angleterre. Qu'était-ce que cette réponse? Si ce n'est pas la toute première, dont parle le *Cahier Rouge*[a], il s'ensuit que Mlle Pourrat écrivait, donc qu'elle s'intéressa plus à ce projet de mariage et d'enlèvement que ne le dit le *Cahier Rouge*. Si elle est récente, posté-

1. Il était donc en quelque sorte réputé tuteur ou mentor de Benjamin? C'est la preuve que l'amitié de Benjamin et de Mme de Charrière ne paraissait pas suspecte. Il est vrai que Mme Pourrat et le siècle avaient des mœurs si singulières.

2. Et le 14 septembre 1818, à Rosalie : « Tu te trompes, Benjamin a été plusieurs années de suite [en 1785 et 1786 seulement] à Paris avant la Révolution. Je partis avec son père et lui de Lausanne au mois de décembre 1786; il y resta jusqu'en 1788 [non], qu'il fit une équipée en Angleterre parce que son père voulait l'arracher des pieds de Mlle Pourra, aujourd'hui Mme Occar [Hocquart]. Ce n'était pas la première fois qu'il allait à Paris. »

a. P. 36.

rieure au 8 juin, et que la scène de l'empoisonnement se soit bien passée ce jour-là, Benjamin aurait donc repris ses manigances avec la fille, à l'insu de la mère, et l'on serait amené à croire, comme le dit Charles, que Mlle Pourrat avait à moitié consenti, puis s'était dérobée à l'instant décisif. On aimerait savoir si la voiture louée à grands frais par Benjamin le 13 juin était destinée à l'enlèvement[a]. Le piquant, c'est que Benjamin lui-même, au lieu de Mlle Pourrat, fut enlevé au beau milieu de l'affaire, quand il y pensait le moins, par le lieutenant que son père lui dépêcha. Quoiqu'il en soit, il reste acquis que la tentative manquée d'empoisonnement eut bien lieu; sans parler de Charles, Benjamin y fait allusion les 26 juin et 31 août 1787; que Mlle Pourrat, sans être bien chaude, ne fut pas aussi passive que le raconte le *Cahier Rouge*, peut-être par délicatesse; que (mais ici subsiste un très léger doute), entre la tentative d'empoisonnement et la fugue en Angleterre, il n'y eut pas arrêt de l'aventure, et que Benjamin passa tout bouillant de son échec à son escapade; enfin que Mme Pourrat faillit être beaucoup plus dupe de l'histoire qu'elle ne s'en douta probablement.

Benjamin termine son récit du *Cahier Rouge* en déclarant qu'il n'eut pas grand chagrin de son échec. Sa tête s'était bien montée de temps à autre, l'irritation de l'obstacle lui avait inspiré une sorte d'acharnement, la crainte d'avoir à rejoindre son père l'avait fait persévérer dans une tentative désespérée, sa mauvaise tête lui avait fait choisir les moyens les plus absurdes que sa timidité avait rendus plus absurdes encore, mais il n'y avait jamais eu d'amour véritable au fond de son cœur; le lendemain même de son échec, il fut complètement consolé. — Malgré les apparences, les lettres d'Angleterre confirment ici le *Cahier Rouge*. Il n'y avait eu qu'amour de tête, flambée d'un moment, mais rien de profond. Il est d'ailleurs certain que l'exaltation de Benjamin, pour être factice, n'en fut pas moins sincère; Benjamin crut, sur le moment, à cette construction pénible d'extravagances sortie du plus pur de son caractère. Il a beau faire, à vingt-quatre ans de distance, de semer l'ironie sur ses folies de jeunesse; il n'en riait pas alors d'un bout à l'autre[1]. Ces hommes d'esprit si nerveux finissent ordinairement par prendre eux-mêmes au sérieux les comédies dont il se donnent le spectacle; les quatre premiers actes les amusent; mais le dénouement leur règle leur

1. *Cahier Rouge*, p. 45 : « Il résultait de tout cela que j'agissais comme j'avais parlé, riant quelquefois comme un fou une demi-heure après de ce que j'avais fait de très bonne foi dans le désespoir une demi-heure avant »; et lettre du 26 juin 1787.

a. Appendice, n° 10.

compte à eux-mêmes comme à de vrais personnages, et la logique de la pièce les atteint tout comme s'ils n'en étaient pas l'auteur.

A cette intrigue si distinguée, si compliquée, si raffinée, Benjamin en joignait d'autres, beaucoup plus vulgaires; la débauche forcenée, le jeu tinrent une large place dans sa vie; et les dettes de marcher [a]. Tout ce qu'on peut dire à sa décharge, c'est qu'il restait spirituel dans la basse comme dans la haute agitation. Et Mme Suard voulait le marier [1]; et quelques vieilles femmes s'offraient à faire son éducation, affriolées par sa fougue; et quelques autres le prêchaient de leur mieux; et par-dessus tout cela, Mme de Charrière occupait sa tête et son cœur [b].... Passons.

Un jour Benjamin vit débarquer un officier du régiment de May, le lieutenant Benay, auquel Juste Constant avait donné mission de lui ramener son fils [2]. Je ne raconterai pas [c] à la suite de quelle histoire de voiture épique et drôlatique, digne conclusion de ces aventures héroï-comiques, ni après quels incidents Benjamin échappa à son Mentor et se trouva, le 24 juin, avec trois chemises, quelques bas, une paire de pantoufles, et trente et un louis empruntés à M. de Charrière, sur le quai de Douvres. D'incertitude en incertitude, il s'était trouvé là presque sans y prendre garde :

> En général ce qui m'a le plus aidé dans ma vie à prendre des partis très absurdes, mais qui semblaient du moins supposer une grande décision de caractère, c'est précisément l'absence complète de cette décision, et le sentiment que j'ai toujours eu que ce que je faisais n'était rien moins qu'irrévocable dans mon esprit. De la sorte, rassuré par mon incertitude même sur les conséquences d'une folie que je me disais que je ne ferais peut-être pas, j'ai fait un pas après l'autre et la folie s'est trouvée faite. Cette fois, ce fut absolument de cette manière que je me laissai entraîner à ma ridicule évasion [3]. (*Cahier Rouge*, p. 53.)

L'escapade d'Angleterre. — Il a raconté très joliment son équipée dans le *Cahier Rouge* tout au long, et dans ses lettres en raccourci. Pas plus que mes devanciers, je ne puis échapper à la publication de

1. Avec Mlle Piscatory, la future Mme Pastoret. On verra dans le piquant récit du *Cahier Rouge* comment Benjamin fut récompensé de son désintéressement, fort peu méritoire d'ailleurs.

2. Je n'ai pas retrouvé le nom du lieutenant dans une liste des officiers du Régiment. Mais cette liste est d'avril 1788, et peut n'être pas complète, ou le lieutenant pouvait être en congé.

3. De même Rousseau, *Confessions*, I, IV : « La plupart de mes secrets motifs déterminants n'ont pas été plus solides ».

a. Lettres du 18 février 1788 (ci-dessous, à sa date), du 10 décembre 1790 (Sainte-Beuve, *Portr. Litt.*, III, 262; les noms de femmes sont Mlle Pourrat, la comtesse de Linières; *Journal Intime*, p. 80; *Cahier Rouge*, p. 34, 46 ss. — *b. Cahier Rouge*, p. 45, ss. — *c. Ibid.*, 47 ss.

ces lettres. D'ailleurs leur agrément, très vif et très fin, est encore leur moindre mérite; elles ont l'inappréciable avantage de nous ramener enfin, et définitivement, sur le sol ferme, étant depuis 1781 à peu près le premier document primitif qui se présente à nous. Or elles rejoignent assez bien le *Cahier Rouge*, et, par delà, les lettres d'enfance. Constant a poussé son développement avec une logique satisfaisante. Le voici qui surgit tout d'une pièce dans une lumière irrécusable, Minerve ivre et folle, électrisé par Mme de Charrière, s'ingéniant de toutes manières à l'amuser; et tout aussitôt nous le trouvons tel que nous l'aurions prévu, avec sa mobilité, sa complexité sentimentale, son acuité d'analyse, sa force de dédoublement, dans son étonnant mélange de souffrance concentrée et de gaîté nerveuse, de pessimisme superficiel et d'intense vouloir-vivre, avec son accent enfin, chaleureux et terne, comme le dit admirablement Sainte-Beuve[a], et tout pareil à l'ardente lueur rouge sombre des puits de mine qui brûlent sans jeter de flamme; bref, armé jusqu'aux dents de philosophie, d'esprit et d'ironie, et pourtant très affectueux, et tout piaffant de jeunesse.

Il y a dans le monde, sans que le monde s'en doute, un grave auteur allemand qui observe avec beaucoup de sagesse, à l'occasion d'une gouttière qu'un soldat fondit pour en faire des balles, que l'ouvrier qui l'avait posée ne se doutait point qu'elle tuerait quelqu'un de ses descendants.

C'est ainsi, Madame (car c'est comme cela qu'il faut commencer pour donner à ses phrases toute l'emphase philosophique), c'est ainsi, dis-je, que lorsque tous les jours de la semaine dernière je prenais tranquillement du thé en parlant raison avec vous, je ne me doutais pas que je ferais avec toute ma raison une énorme sottise; que l'ennui, réveillant en moi l'amour, me ferait perdre la tête, et, qu'au lieu de partir pour Bois-le-Duc, je partirais pour l'Angleterre, presque sans argent et absolument sans but[1].

C'est cependant ce qui est arrivé de la façon la plus singulière. Samedi dernier[2], à sept heures, mon conducteur et moi nous partîmes dans une petite chaise qui nous cahota si bien, que nous n'eûmes pas fait une demi-lieue que nous ne pouvions plus y tenir, et que nous fûmes obligés de revenir sur nos pas[3]. A neuf, de retour à Paris, il se mit à chercher un autre véhicule pour nous traîner en Hollande[4]; et moi qui me proposais de vous faire ma cour encore ce soir-là, puisque nous ne partions que le lendemain, je m'en retournai chez moi[5] pour y chercher un habit que j'avais oublié. Je trouvai sur ma table la réponse sèche et froide de la prudente Jenny. Cette lettre, le regret sourd de la quitter, le dépit d'avoir manqué cette

1. Le *Cahier Rouge* complique beaucoup plus les péripéties du départ. Benjamin peut avoir gardé pour lui des détails sans intérêt ou scabreux.

2. 23 juin. Le *Cahier Rouge* place ce départ le 24 juin.

3. La lettre et le *Cahier Rouge* sont ici entièrement d'accord.

4. Dans le *Cahier* il va tout bonnement se recoucher à son hôtel.

5. Chez Suard. Le départ précipité de Benjamin explique comment il laisse après lui un pareil désordre. Lettre et *Cahier* s'accordent.

a. Portr. L., III, 280.

affaire, le souvenir de quelques conversations attendrissantes que nous avions eues ensemble, me jetèrent dans une mélancolie sombre [1].

En fouillant dans d'autres papiers, je trouvai une autre lettre d'une de mes parentes, qui, en me parlant de mon père, me peignait son mécontentement de ce que je n'avais point d'état, ses inquiétudes sur l'avenir, et me rappelait ses soins pour mon bonheur et l'intérêt qu'il y mettait. Je me représentai, moi, pauvre diable, ayant manqué dans tous mes projets, plus ennuyé, plus malheureux, plus fatigué que jamais de ma triste vie. Je me figurai ce pauvre père trompé dans toutes ses espérances, n'ayant pour consolation dans sa vieillesse qu'un homme aux yeux duquel, à vingt ans, tout était décoloré, sans activité, sans énergie, sans désirs, ayant le morne silence de la passion concentrée sans se livrer aux élans de l'espérance qui nous raniment et nous donnent de nouvelles forces.

J'étais abattu; je souffrais, je pleurais. Si j'avais eu là mon consolant opium, c'eût été le bon moment pour achever en l'honneur de l'ennui le sacrifice manqué par l'amour.

Une idée folle me vint; je me dis : Partons, vivons seul, ne faisons plus le malheur d'un père ni l'ennui de personne. Ma tête était montée; je ramasse à la hâte trois chemises et quelques bas [2], et je pars sans autre habit, veste, culotte ou mouchoir, que ceux que j'avais sur moi. Il était minuit. J'allai vers un de mes amis dans un hôtel [3]. Je m'y fis donner un lit. J'y dormis d'un sommeil pesant, d'un sommeil affreux jusqu'à onze heures [4]. L'image de Mlle P..., embellie par le désespoir, me poursuivait partout. Je me lève; un sellier qui demeurait vis-à-vis me loue une chaise. Je fais demander des chevaux pour Amiens. Je m'enferme dans ma chaise. Je pars avec mes trois chemises et une paire de pantoufles (car je n'avais point de souliers avec moi), et trente et un louis en poche [5]. Je vais ventre à terre; en vingt heures je fais soixante et neuf lieues [6]. J'arrive à Calais, je m'embarque, j'arrive à Douvres, et je me réveille comme d'un songe.

Mon père irrité, mes amis confondus, les indifférents clabaudant à qui mieux mieux; moi seul, avec quinze guinées, sans domestique, sans habits, sans chemises, sans recommandations, voilà ma situation, madame, au moment où je vous écris, et je n'ai de ma vie été moins inquiet.

D'abord, pour mon père, je lui ai écrit [7]; je lui ai fait deux propositions très raisonnables : l'une de me marier tout de suite; je suis las de cette vie vagabonde; je veux avoir un être à qui je tienne et qui tienne à moi, et

1. Soit oubli, soit intention de parodie et manière de forcer le sourire, ce dernier mot a été récrit dans l'interligne. — De même *vie*, un peu plus bas.

2. Le *Cahier Rouge* ne dit qu'une chemise.

3. L'ami devient, dans le *Cahier Rouge*, une « personne de vertu moyenne ». Le *Cahier* peut très bien avoir raison. Cependant Benjamin parlera librement à Mme de Charrière des Anglaises dont il fera la connaissance en cours de route.

4. La lettre enjolive et dramatise visiblement, mais le *Cahier Rouge* confirme l'essentiel.

5. Le *Cahier* rabat à 27 louis. Il a fallu payer le sellier et la vertu moyenne.

6. Le *Cahier Rouge* est conforme : vingt-deux heures, dit-il.

7. Le *Cahier Rouge* met cette lettre au père après l'arrivée à Londres, il pourrait bien avoir raison. Les *Lettres autographes et documents historiques* signalent (n° 242) une lettre adressée le 5 juillet 1787 de Bois-le-Duc [et non Bois-le-Sec, comme le reproduit pieusement M. Glachant p. 161 !] par Juste Constant [et non Samuel, qui ne fut d'ailleurs pas lieutenant-général; M. Glachant confond les deux Samuel, le père et le fils], à M. Grand [c'était un Genevois fixé à Paris; son nom figure dans les lettres de Charles]. Juste écrit qu'il est à la recherche de son fils qui a quitté Paris sans donner de ses nouvelles, etc. Une lettre écrite de Douvres le 26 juin serait parvenue à Bois-le-Duc avant le 5 juillet.

avec qui j'aie d'autres rapports que ceux de la sociabilité passagère et de l'obéissance implicite. De la jeunesse, une figure décente, une fortune aisée, assez d'esprit pour ne pas dire des bêtises sans le savoir, assez de conduite pour ne pas faire des sottises, comme moi, en sachant bien qu'on en fait, une naissance et une éducation qui n'avilisse pas ses enfants, et qui ne me fasse pas épouser toute une famille de Cazenove, ou gens tels qu'eux[1], c'est tout ce que je demande[2].

Ma seconde proposition est qu'il me donne à présent une portion de quinze ou vingt mille francs, plus ou moins, du bien de ma mère, et qu'il me laisse aller m'établir en Amérique. En cinq ans je serai naturalisé, j'aurai une patrie, des intérêts, une carrière, des concitoyens. Accoutumé de bonne heure à l'étude et à la méditation, possédant parfaitement la langue du pays, animé par un but fixe et une ambition réglée, jeune et peut-être plus avancé qu'un autre à mon âge, riche d'ailleurs, très riche pour ce pays-là, voilà bien des avantages.

Peu m'importe quelle des deux propositions il voudra choisir; mais l'une des deux est indispensable. Vivre sans patrie et sans femme, j'aime autant vivre sans chemise et sans argent, comme je le fais actuellement.

Je pars dans l'instant pour Londres ; j'y ai deux ou trois amis, entre autres un à qui j'ai prêté beaucoup d'argent en Suisse, et qui, j'espère, me rendra le même service ici[3]. Si je reste en Angleterre, comptez que j'irai voir le banc de Mrs Calista à Bath[4]. Aimez-moi malgré mes folies; je suis un bon diable au fond[5]. Excusez-moi près de M. de Charrière. Ne vous inquiétez absolument pas de ma situation; moi je m'en amuse comme si c'était celle d'un autre. Je ris pendant des heures de cette complication d'extravagances, et quand je me regarde dans le miroir, je me dis, non pas : « Ah! James Boswell[6]! », mais « Ah! Benjamin, Benjamin Constant! » Ma famille me gronderait bien d'avoir oublié le *de* et le *Rebecque*; mais je les vendrais à présent three pence a piece. Adieu, Madame.

CONSTANT.

Ce 26 juin 1787, Douvres.

P. S. — Répondez-moi quelques mots, je vous prie[7]. J'espère que je pourrai encore *afford to pay* le port de vos lettres. Adressez-les comme ci-dessous, mot pour mot :

H. B. CONSTANT, esq.
LONDON
To be left at the post office
till called for.

1. Allusion au mariage de sa cousine germaine Constance, fille de d'Hermenches.
2. Le *Cahier* s'accorde avec la lettre sur cette proposition; il ne parle pas de la suivante.
3. Benjamin le trouva en effet, mais son espoir fut trompé. Le *Cahier Rouge* raconte en détail cette historiette (p. 57 ss).
4. Allusion à *Caliste* (cité par Sainte-Beuve, *Portr. L.*, III, 195, n. 1).
5. Donc Benjamin craignait que Mme de Charrière ne l'aimât pas à cause de ses folies. Cela confirme la lettre où elle lui dit qu'elle a toujours été fâchée de tout ce qui l'attachait.
6. Allusion obscure à un dicton de Mme de Charrière dont Boswell était l'ami. Il n'y a pas la moindre indication positive en faveur de la note Sainte-Beuve-Gaullieur.
7. Donc il craignait qu'elle ne lui écrivît pas. Cela n'indique pas une intimité bien grande.

Six semaines plus tard, après avoir séjourné quelque temps à Londres, Benjamin, tantôt marchant, tantôt trottant, tantôt roulant, était rendu à Édimbourg. Je ne le suivrai pas dans le détail de son itinéraire[1], ni de ses folies. L'une des premières et des plus comiques fut qu'aussitôt à Londres, il employa deux des quinze louis qui lui restaient à acheter deux chiens et un singe, qu'il se brouilla tout de suite avec le singe, le rapporta à la boutique où il l'avait eu, et prit un troisième chien à sa place. Grande commodité en voyage! Il dut revendre deux de ses bêtes pour le quart de ce qu'elles lui avaient coûté; son troisième chien s'attacha à lui avec une vraie passion et fit avec lui tout le tour de l'Angleterre; il pensa périr au départ, à quelques milles de Douvres, du train d'enfer que menait son maître, et Benjamin le confia presque mourant à un postillon, pour être remis à un ami dont il avait à se plaindre, avec un billet où il lui disait que puisqu'il traitait ses amis comme des chiens, il traiterait peut-être ce chien comme un ami. Le trait fut goûté et réconcilia l'ami, qui montra plus tard le chien à Charles de Constant comme un gage de l'amitié intime et tendre qui le réunissait pour toujours à Benjamin. Par une histoire on jugera des autres[a]. — Notons que jusqu'en 1804 au moins, Benjamin eut presque toujours des chiens et qu'il les traita avec les égards et la bonté dus à ces dignes bêtes. C'est bon signe.

On donnerait volontiers, dans le style sentimental de l'époque, pour titre à la comédie-vaudeville qu'il se jouait : Une Fugue en Angleterre, ou le Triomphe de l'Amitié. Il fait de Londres à Édimbourg, avec force crochets, un véritable pèlerinage, quelquefois intéressé, il est vrai; car il s'agit de trouver de l'argent, et qui en fournira, sinon les amis? mais il se rappelle aussi avec délices ses anciens camarades d'Édimbourg, et il va les revoir par un mouvement de cœur. Et précisément, à Londres même, c'est une série de reconnaissances; l'université d'Édimbourg semble s'y être donné rendez-vous : John Mackay, qu'il découvre dans la maison voisine de la sienne[2]; un autre de leurs camarades, dont John Mackay lui donne

1. On le suit facilement à l'aide des Lettres et du *Cahier Rouge* sur Paterson : Aller : Douvres (25 et 26 juin); Londres 27 juin; Londres et environs, un temps indéterminé; Chesterford, 22 juillet; New Market; Brandon; Stoke; Lynn; Wisbeach; Thrapstone; Wadenho; Stamford; Thrapstone; Kettering; Leicester; Derby; Buxton; Chorley; Kendal; Edimbourg, 12 août, six heures du soir. — Retour : Moffat; Carlisle; Keswick; Ambleside, 31 août; Kendal, 1er sept.; Lancaster, même jour; Garstang, 2 sept.; Bolton; Disley, 3 sept.; Harboroug, 5 ou 6 sept.; Wadenho, 7 sept.; Kimbolton, 11 sept.; Londres; Douvres-Calais, fin septembre. — Si Constant n'a pas écrit son *Cahier Rouge* avec une carte d'Angleterre sous les yeux, il avait une fameuse mémoire.

2. Voir le *Cahier Rouge*, p. 59; on y suit très bien le mouvement de l'égoïsme, de l'in-

a. *Cahier Rouge*, 56 ss.

l'adresse, et voilà Benjamin, ressaisi fortement par ses souvenirs d'Écosse, qui écrit à John Wilde et qui reçoit de lui une lettre si pleine d'amitié qu'il se promet bien de ne pas quitter l'Angleterre sans l'avoir revu; Richard Kentish, avec lequel il se trouve un jour nez à nez au détour d'une rue[1]; sans parler d'un certain Edmond Lascelles, qu'il a connu chez Mme Trevor et qui, malgré toutes les honnêtetés acceptées de lui à Lausanne, fait la sourde oreille à ses demandes d'argent. Ne sachant que faire à Londres, il suit pour huit ou dix jours, par désœuvrement, Kentish à Brighhelmstone, d'où il revient, par ennui, à Londres[2], d'où enfin, las d'arpenter les rues d'une ville où rien ne l'intéresse, fatigué d'une indépendance qui ne lui sert à rien, désœuvré et incertain, il part dans la direction de Newmarket, sans savoir pourquoi, sinon peut-être parce que le nom lui rappelle les courses, les paris et le jeu dont il a beaucoup entendu parler. Mais ce n'est pas la saison, et il n'y a pas une âme. Benjamin passe deux jours à réfléchir sur ce qu'il veut faire.

En route, il avait écrit à Mme de Charrière une lettre très raisonnable, très posée, nullement amère, pleine d'observations fines sur le caractère du peuple anglais et les mœurs de la campagne anglaise. Les fumées empoisonnées de la vie parisienne, l'intense griserie créée par Mme de Charrière se sont dissipées au grand air et dans la solitude, par le mouvement de la marche ou du cheval. Benjamin est revenu, loin du monde et de son amie, au sérieux, au simple et au vrai de son caractère. Cette lettre vérifie à merveille l'adage de Rousseau, que la société corrompt l'homme et que la nature le guérit.

Chesterford, ce 22 juillet 1787.

Vous aurez bien deviné, Madame, au ton de ma dernière lettre que mon séjour à Patterdale était une plaisanterie[3]; mais ce qui n'en est pas une, c'est la situation où je suis actuellement, dans une petite cabane, dans un petit village, avec un chien et deux chemises. J'ai reçu des lettres de mon père, qui me presse de revenir, et je le rejoindrai dans peu[4]. Mais je suis déterminé à voir le peuple des campagnes, ce que je ne pourrais pas faire si je voyageais dans une chaise de poste. Je voyage donc à pied et à tra-

tellectualisme et du cœur dans les amitiés ou demi-amitiés de Benjamin. Le souvenir de Wilde revient de nouveau avec une vivacité touchante.

1. Benjamin ne néglige pas de noter que ce Kentish s'est fait connaître depuis par quelques ouvrages assez estimés.

2. Ce qui l'y décida, ce fut la rencontre d'un homme qui lui proposa de faire le voyage à moitié prix; sans cette cause futile, qui mit sa volonté en mouvement, il aurait prolongé son séjour malgré l'ennui. (*Cahier Rouge*, p. 62.)

3. Cette lettre manque. On voit par ce qu'en dit Benjamin combien la part de l'esprit et du roman était quelquefois grande dans ces lettres.

4. Confirmé par le *Cahier Rouge*, 63.

vers champs[1]. Je donnerais, non pas dix louis, car il ne m'en resterait guère, mais beaucoup, un sourire de Mlle Pourrat, pour n'être pas habitué à mes maudites lunettes. Cela me donne un air étrange, et l'étonnement répugne à l'intimité du moment, qui est la seule que je désire. On est si occupé à me regarder, qu'on ne se donne pas la peine de me répondre. Cela va pourtant tant bien que mal. En trois jours[1] j'ai fait 90 milles; j'écris le soir une petite lettre à mon père, et je travaille à un roman que je vous montrerai. J'en ai, d'écrites et de corrigées, cinquante pages in-8°; je vous le dédierai si je l'imprime [a]. J'ai rencontré à Londres votre médecin, je l'ai trouvé bien aimable; mais je ne suis pas bon juge et je me récuse, car nous n'avons parlé que de vous. Ecrivez-moi toujours à Londres. On m'envoie les lettres à la poste de quelque grande ville par laquelle je passe.

J'ai balancé comment je voyagerais; je voulais prendre un costume plus commun, mais mes lunettes ont été un obstacle. Elles et mon habit, qui est beaucoup trop *gentleman-like*, me donnent l'air d'un *broken gentleman*, ce qui me nuit on ne peut pas plus. Le peuple aime ses égaux, mais il hait la pauvreté, et il hait les nobles. Ainsi, quand il voit un gentleman qui a l'air pauvre, il l'insulte ou le fuit. Mon seul échappatoire, c'est de passer, sans le dire, pour quelque *journeyman* qui s'en retourne de Londres où il a dépensé son argent, à la boutique de son maître[2]. Je pars ordinairement à sept heures; je vais au taux de quatre milles par heure jusqu'à neuf. Je déjeune. A dix et demie, je repars jusqu'à deux ou trois. Je dîne mal et à très bon marché. Je pars à cinq. A sept, je prends du thé, ou quelquefois, par économie ou pour me lier avec quelque voyageur qui va du même côté, un ou deux verres de *brandy*. Je marche jusqu'à neuf. Je me couche à minuit assez fatigué. Je dépense cinq à six shellings par jour. Ce qui augmente beaucoup ma dépense, c'est que je n'aime pas assez le peuple pour vouloir coucher avec lui, et qu'on me fait, surtout dans les villages, payer pour la chambre et pour la distinction. Je crois que je goûterai un peu mieux le repos, le luxe, les bons lits, les voitures et l'intimité. Jamais homme ne se donna tant de peine pour obtenir un peu de plaisir.

Vous croirez que c'est une exagération; mais quand je suis bien fatigué, que j'ai du linge bien sale, ce qui m'arrive quelquefois et me fait plus de peine que tout autre chose, qu'une bonne pluie me perce de tout côté, je me dis : « Ah! que je vais être heureux cet automne, avec du linge blanc, une voiture et un habit sec et propre! »

Je réponds de mon père; il sera fâché contre moi et de mon équipée, quoiqu'il m'assure l'avoir pardonnée; mais je suis déterminé à devenir son ami en dépit de lui. Je serai si gai, si libre et si franc, qu'il faudra bien qu'il rie et qu'il m'aime[3].

En général, mon voyage m'a fait un grand bien ou plutôt dix grands biens. En premier lieu, je me sers moi tout seul, ce qui ne m'était jamais

1. A peu près conforme dans le *Cahier Rouge* (*ibidem*). Il faut lire les très significatives réflexions de Sainte-Beuve (*Portr. Litt.*, III, 199) sur cette manière de voyager. Il reproche à Constant de s'être donné des émotions factices, et de n'avoir pas connu la vraie misère, la détresse prolongée et sans issue, comme Rousseau!... Chacun fait ce qu'il peut.

2. Le *Cahier Rouge* (p. 73-74) explique et développe à merveille (pour la partie de la route qui va de Leicester à Carlisle) cette lettre de Chesterford. Certains mots sont même identiques dans les deux récits.

3. Admirable réflexion de timide, brave à distance.

a. Voir Bibl. crit., n° 37.

arrivé. Secondement, j'ai vu qu'on pouvait vivre pour rien; je puis à Londres aller tous les jours au spectacle, bien dîner, souper, déjeuner, être bien vêtu, pour douze louis par mois. Troisièmement j'ai été convaincu qu'il ne fallait, pour être heureux, quand on a un peu vu le monde, que du repos.

Je vous souhaite tous ces bonheurs et mets le mien dans votre indulgence. Demain je serai à Methwold, un tout petit village entre ceci et Lynn, et en delà de Newmarket, dont Chesterford, d'où je vous écris ce soir, n'est qu'à cinq lieues — Adieu, madame; ajoutez à ma lettre tous mes sentiments pour vous et vous la rendrez bien longue.

CONSTANT.

Le contraste de cette lettre avec la précédente n'est-il pas étonnant? Mais attendons celle qui suit.

N'ayant plus que seize guinées à peine, Benjamin se mit en route pour rejoindre un M. Bridges qu'il avait connu à Oxford et qui était l'un des meilleurs amis de son père[a]. Plus d'une aventure égaya le voyage[1]; il arriva enfin à Wadenho, dont M. Bridges était curé; mais M. Bridges n'était pas là! Et Benjamin, qui comptait sur lui pour se remettre à flot et aller en Écosse, n'avait pas même de quoi retourner à Londres et y attendre une lettre de son père! Il prit son parti : il vit, en calculant bien strictement, qu'il pouvait atteindre Édimbourg à cheval ou en cabriolet. Une fois là, ses amis le tireraient d'affaire. « Bel effet de la jeunesse, s'écrie-t-il avec une charmante candeur :

Car certes, s'il me fallait aujourd'hui faire cent lieues pour me mettre à la merci de gens qui ne me devaient rien, et sans une nécessité qui excusât cette démarche, s'il fallait m'exposer à m'entendre demander ce que je venais faire et refuser ce dont j'aurais besoin ou envie, rien sur la terre ne pourrait m'y résoudre. Mais, dans ma vingtième année, rien ne me paraissait plus simple que de dire à mes amis de collège : « Je fais trois cents lieues pour souper avec vous; j'arrive sans le sou, invitez-moi, caressez-moi, buvons ensemble, remerciez-moi et prêtez-moi de l'argent pour m'en retourner ». J'étais convaincu que ce langage devait les charmer.... (*Cahier Rouge*, p. 67-68.)

Après toute espèce de difficultés pour trouver un cabriolet, il dut se contenter d' « un tout petit cheval blanc, horriblement laid et très vieux ». Il le loua à son hôtelier, mais s'en servit pour une autre destination que celle qui avait été convenue, sans savoir qu'il risquait la déportation dans les îles ou tout au moins un procès pour vol, et s'enfonça, ainsi monté, au cœur de l'Angleterre.

1. Lire en particulier dans le *Cahier Rouge* (p. 64-66) ses réflexions de Lynn, où il se trouva ivre tout d'un coup, pour avoir, épuisé de fatigue et de chaleur, bu une grande jatte de négus. Il note que ses réflexions dans cet état d'ivresse étaient beaucoup plus sérieuses et plus raisonnables que celles qu'il avait faites quand il jouissait de toute sa raison!

a. 6 sept. 1787.

Cette course solitaire et libre laissa dans son âme une trace ineffaçable. Bien longtemps après, il notait dans son *Journal Intime*, avec une saisissante énergie :

> Il y a dix sept ans à cette époque que je courais tout seul les provinces d'Angleterre. C'est dans ce voyage que j'ai découvert pour la première fois l'immense bonheur de la solitude. Aujourd'hui j'en suis bien loin.
>
> Je partis ensuite pour l'Angleterre. Ce fut alors que je goûtai pour la première fois l'inexprimable bonheur de la solitude [1]. (P. 51 et 80.)

Dira-t-on que ces lointains souvenirs se sont embellis à distance, par contraste avec la vie sombre et serve que Mme de Staël lui faisait mener? Mais les impressions ne sont pas moins vives de près. De Rastadt le 23 février 1788, de Darmstadt le 25, sous des influences, à vrai dire, analogues, arraché par sa famille au nid de Colombier et roulant malgré lui sur les routes d'Allemagne, il reporte sa pensée vers sa course d'Angleterre, il songe que l'année d'avant, il voyageait seul, libre comme l'air, à l'abri des persécutions et des conseils, incertain à la vérité s'il vivrait encore deux jours après, mais sûr, s'il vivait, de revoir Mme de Charrière, de retrouver en elle l'indulgente amie qui l'avait consolé, qui avait répandu sur sa pénible manière d'être un charme qui l'adoucissait. Il avait passé trois mois seul, sans être épuisé par l'humeur des autres ni par la sienne. A force de voir des hommes libres et heureux, il croyait pouvoir le devenir; l'insouciance et la solitude de tout un été lui redonnaient un peu de forces.... A la fois libre et réglé [a], Constant réalisa là, au moins pendant quelques jours, un de ses rares moments d'équilibre. Ce fut pour lui une vraie cure. Il soigna au grand air de ces « délicieuses » campagnes anglaises, « un jardin [b] », son agitation et ses dégoûts. Tous les désirs d'indépendance que ses vingt premières années avaient semés en lui se satisfirent pleinement pendant ces trois mois, avant les chaînes de la cour de Brunswick, les chaînes du premier mariage, les chaînes de la tyrannique maîtresse. On conçoit que Benjamin ait joui si profondément de ce temps si court d'absolue liberté, et que plus tard il ait poussé vers lui, plus d'une fois, du fond du cœur, un soupir de poignant regret. Il lui représentait le meilleur de sa jeunesse.

Il a noté le jour et l'heure de son arrivée à Édimbourg : ce fut le

1. La même impression revient plusieurs fois dans les mêmes termes dans le *Cahier Rouge* (p. 56, 60, 72), qui laisse d'ailleurs percer une sorte d'effroi de cette solitude, dans laquelle Benjamin se sentait à la merci du moindre accident.

a. Cahier Rouge, 72. — *b. Ibid.*, 72, 73.

12 août, à six heures du soir[1]. Il lui restait de neuf à dix shillings en poche. Il s'empressa de chercher son ami Wilde, et deux heures après, il était au milieu de toutes celles de ses connaissances que la saison n'avait pas éloignées. On le reçut avec de « véritables transports de joie [a] » ; on lui savait gré de la singularité de son expédition, chose qui a toujours de l'attrait pour les Anglais. Leur vie à tous fut, pendant les quinze jours de son séjour, un continuel festin. Ses amis le régalèrent à qui mieux mieux; toutes leurs soirées et leurs nuits se passèrent ensemble. « Le pauvre Wilde surtout avait à me fêter un plaisir qu'il me témoignait de la manière la plus naïve et la plus touchante. Qui m'eût dit que sept ans après il serait enchaîné sur un grabat! » Ce fut lui qui trouva à Benjamin, non sans peine, mais avec la meilleure grâce du monde, dix guinées pour le retour. Benjamin remonta sur son vieux petit cheval blanc et repartit.

D'Édimbourg, il était allé voir à Niddin la famille Wauchope, qui l'avait si bien accueilli à son précédent séjour, et il avait appris que la sœur aînée habitait la petite ville de Moffat[2]. Il était dans une telle exubérance de reconnaissance et d'amitié qu'il voulut l'aller voir, quoiqu'il n'eût pas trop de quoi faire un détour, et qu'elle fût une personne fort peu agréable, de trente à trente-cinq ans, laide, rouge, aigre et capricieuse au dernier point. Mlle Wauchope fut sensible à sa visite, et lui proposa de retourner à Londres par les comtés de Cumberland et de Wesmoreland. Un pauvre homme qu'elle protégeait se joignit à eux, et ils firent un voyage assez agréable. Benjamin y gagna de voir une partie de l'Angleterre qu'il n'aurait pas vue sans cela[b]. Il manquait de curiosité : son égoïsme lui masquait ordinairement la nature ; la passion seule le sortait de lui.

Il avait un peu sacrifié Mme de Charrière à ses amis d'Édimbourg. Il lui revint quand il les eut quittés, et il lui écrivit sur le chemin du retour une de ses lettres les plus étourdissantes. C'est un journal de route. Commencé posément, il ne tarde pas à devenir un jeu, une gageure; Benjamin se donne l'air de l'écrire de cheval même, et au galop; grisé d'esprit autant et plus que de grand air, il y verse idées, impressions, souvenirs, citations, plaisanteries, billevesées, gaudrioles, à mesure qu'elles lui passent par la tête. Le voyage tire à sa fin, Benjamin se sent de nouveau guetté par le monde et par sa famille, l'idée de Mme de Charrière lui monte les nerfs : aussitôt la

1. « J'ai eu trop de plaisir dans ce voyage, pour ne pas chercher à m'en retracer les moindres circonstances. » (*Cahier Rouge*, 73.)

2. Moffat n'est pas indiqué dans Paterson.

a. Cahier Rouge, p. 75. — *b. Cahier Rouge*, 77, et *Journal Intime*, 41.

vanité, la recherche de l'effet, la fébrilité, l'ironie, l'amertume, l'affectation d'incrédulité, l'obsession de la mort, tout le mauvais moi social qu'il avait secoué dans la solitude des routes, reparaît et se donne carrière. Mais quelle effervescence de talent admirable! Songeons que Benjamin n'avait pas vingt ans.

Westmoreland. — Patterdale, le 29 août 1787.

Il y a environ cent mille ans, madame, que je n'ai reçu de vos lettres, et à peu près cinquante mille que je ne vous ai écrit. J'ai tant couru à pied, à cheval et de toutes les manières, que je n'ai pu que penser à vous. Je me trouve très mal de ce régime et je veux me remettre à une nourriture moins creuse. J'espère trouver de vos lettres à Londres, où je serai le 6 ou 7 du mois prochain, et je ne désespère pas de vous voir à Colombier dans environ six semaines : cent lieues de plus ou de moins ne sont rien pour moi. Je me porte beaucoup mieux que je ne me suis jamais porté; j'ai une espèce de cheval qui me porte aussi très bien, quoiqu'il soit vieux et usé. Je fais quarante à cinquante milles par jour. Je me couche de bonne heure, je me lève de bonne heure, et je n'ai rien à regretter que le plaisir de me plaindre et la dignité de la langueur.

Vous avez tort de douter de l'existence de Patterdale. Il est très vrai que ma lettre datée d'ici était une plaisanterie; mais il est aussi très vrai que Patterdale est une petite *town*, dans le Westmoreland[1], et qu'après un mois de courses en Angleterre, en Ecosse, du nord au sud et du sud au nord, dans les plaines du Norfolk et dans les montagnes du Clackmannan, je suis aujourd'hui et depuis deux jours ici, avec mon chien, mon cheval et toutes vos lettres, non pas chez le curé, mais à l'auberge. Je pars demain et je couche à Keswick, à vingt-quatre milles d'ici, où je verrai une sorte de peintre, de guide, d'auteur, de poète, d'enthousiaste, de je ne sais quoi, qui me mettra au fait de ce que je n'ai pas vu[a]; pour que, de retour, je puisse mentir comme un autre et donner à mes mensonges un air de famille. J'ai griffonné une description bien longue, parce que je n'ai pas eu le temps de l'abréger, de Patterdale. Je vous la garantis vraie dans la moitié de ses points, car je ne sais pas, comme je n'ai pas eu la patience ni le temps de la relire, où j'ai pu être entraîné par la manie racontante. Lisez, jugez et croyez ce que vous pourrez, et puis offrez à Dieu votre incrédulité, qui vaut mille fois mieux que la crédulité d'un autre.

J'ai quitté l'idée d'un roman en forme. Je suis trop bavard de mon naturel. Tous ces gens qui voulaient parler à ma place m'impatientaient. J'aime à parler moi-même, surtout quand vous m'écoutez. J'ai substitué à ce roman des lettres intitulées *Lettres écrites de Patterdale à Paris dans l'été de 1787, adressées à Mme de C. de Z*[2]. Cela ne m'oblige à rien. Il y aura une demi-intrigue que je quitterai ou reprendrai à mon gré. Mais je vous demande, et à M. de Charrière, qui j'espère, n'a pas oublié son fol ami, le plus grand secret[3]. Je veux voir ce qu'on dira et ce qu'on ne dira pas, car je m'attends

1. Patterdale n'est pas dans Paterson.
2. Charrière de Zoel.
3. C'est la seconde fois que M. de Charrière paraît dans ces lettres. Benjamin ne parle vraiment pas de lui comme du mari de sa maîtresse.

a. Cahier Rouge, 77-78.

plus au châtiment de l'obscurité qu'à l'honneur de la critique[1]. Je n'ai encore écrit que deux lettres; mais, comme j'écris sans style, sans manière, sans mesure et sans travail, j'écris à trait de plume et je ne dis pas *ne réclamez pas mon* indulgence *quand mon amitié vous est acquise*, ni *je me dois*, et *je vous dois*, et *je leur dois* etc., etc[2]. Il est vrai que je ne couche pas avec le secrétaire du commis d'un ambassadeur, que je n'ai point d'amant qui distribue à déjeuner, que je ne dis pas mon aumonier et que je n'ai pas de fille qui promette de faire oublier mes vices. Je vais me coucher. Je finirai ma lettre à Keswick. Bonsoir madame. Plus de rage de dents je vous prie. Serais-je en colère contre les Pourras — je suis bien bête (ajouté ceci à Lancaster en relisant mon bavardage[3]).

A 18 milles de Patterdale, Ambleside, le 31.

Je suis resté jusqu'au 30 à Patterdale. Je n'ai point encore été à Keswick. Je n'y serai que ce soir, et j'en partirai demain matin pour continuer tout de bon ma route que les lacs du Westmoreland et du Cumberland ont interrompue. Je viens d'essuyer une espèce de tempête sur le Windermere, un lac, le plus grand de tous ceux de ce pays-ci, à deux milles de ce village. J'ai eu envie de me noyer. L'eau était si noire et si profonde[4], que la certitude d'un prompt repos me tentait beaucoup; mais j'étais avec deux matelots qui m'auraient repêché, et je ne veux pas me noyer comme je me suis empoisonné, pour rien. Je commence à ne pas trop savoir ce que je deviendrai, j'ai à peine six louis : le cheval loué m'en coûtera trois[a]. Je ne veux plus prendre d'argent à Londres chez le banquier de mon père. Mes amis n'y sont point[b]. *I'll just trust to fate.* Je vendrai, si quelque heureuse aventure ne me fait rencontrer quelque bonne âme, ma montre et tout ce qui pourra me procurer de quoi vivre, et j'irai comme Goldsmith, avec une viole ou une orgue sur mon dos, de Londres en Suisse. Je me réfugierai à Colombier, et de là j'écrirai, je parlementerai, et je me marierai; puis, après tous ces *rai*, je dirai, comme Pangloss fessé et pendu : « Tout est bien ».

A quatorze milles d'Ambleside, Kendal, 1er septembre.

C'est une singulière lettre que cette-ci, madame, — je ne sais trop quand elle sera finie, — mais je vous écris, et je ne me lasse pas de ce plaisir là comme des autres. — Me voici à trente milles de Keswick, où j'ai vu mon homme. — J'ai vingt-deux milles de plus à faire et je vous écrirai de Lancaster. La description de Patterdale est dans mon porte-manteau, — et je ne puis le défaire. — Je vous l'enverrai de Manchester, où je coucherai demain; — je vais à grandes journées par économie et par impatience. — On se fatigue de se fatiguer comme de se reposer, madame. — Pour varier ma lettre, je vous envoie mon épitaphe. — Si vous n'entendez pas parler de moi d'ici à un mois, faites mettre une pierre sous quatre tilleuls qui sont entre le Désert et la Chablière, et faites-y graver l'inscription suivante; —

1. Sa traduction de Gillies avait paru sans nom d'auteur. Timidité ou vanité?

2. Taquinerie sur la réponse de Mme de Charrière à sa lettre de Chesterford, probablement aussi sur une autre lettre de Mme Pourrat.

3. En effet l'écriture change depuis *Serais-je*.

4. Parodie de ce passage célèbre de la *Nouvelle Héloïse* : « La roche est escarpée, l'eau profonde, et je suis au désespoir!... » (Note de Sainte-Beuve, *Portr. Litt.*, III, 200). C'est la dernière ligne de la lettre XXVI de la 1re partie.

a. Cf. *Cahier Rouge*, 78. — *b.* Voir le *Cahier Rouge*

elle est en mauvais vers, et je vous prie de ne la montrer à personne tant que je serai en vie. — On pardonne bien des choses à un mort, et l'on ne pardonne rien aux vivants.

EN MÉMOIRE
D'HENRI BENJ. DE CONSTANT REBECQUE
Né à Lausanne en Suisse
Le 25 nov. 1767 [1].
Mort à , dans le comté
de
en Angleterre
Le septembre 1787.

D'un bâtiment fragile, imprudent conducteur,
Sur des flots inconnus, je bravais la tempête.
La foudre grondait sur ma tête,
Et je l'écoutais sans terreur.
Mon vaisseau s'est brisé, ma carrière est finie.
J'ai quitté sans regret ma languissante vie,
J'ai cessé de souffrir en cessant d'exister.
Au sein même du port j'avais prévu l'orage;
Mais, entraîné loin du rivage,
A la fureur des vents je n'ai pu résister.
J'ai prédit l'instant du naufrage,
Je l'ai prédit sans pouvoir l'écarter [2].
Un autre plus prudent aurait su l'éviter.
J'ai su mourir avec courage,
Sans me plaindre et sans me vanter.

Pas tout à fait sans me vanter, pourtant, madame, voyez l'épitaphe.

A vingt-deux milles de Kendal, Lancaster, même jour.

Mes plans d'Amérique, madame, sont plus combinés que jamais. Si je ne me marie ni ne me pends cet hiver, je pars au printemps. — J'ai parlé à plusieurs personnes au fait et je compte aller sérieusement chez M. Adams [3], avant de quitter Londres, prendre encore de nouvelles informations; — et si le démon de la contrainte et de la défiance [4] ne veut pas quitter mon pauvre Désert, je lui céderai la place. — J'emprunterai d'une de mes parentes [5], qui m'a déjà prêté souvent et qui m'offre encore davantage (ce n'est pas madame de Sévery —), huit mille francs, si elle les a, et je me ferai *farmer* dans la Virginie. — N'est-il pas plaisant que je parle de huit mille francs, quand je n'ai pas six sols à moi dans le monde?

Sur mon grabat je célébrais Glycère,
Le jus divin d'un vin mousseux ou grec,
Buvant de l'eau dans un vieux pot à bière.

1. Benjamin se trompe d'un mois. De même Chateaubriand, *M. O. T.*, I, 23.
2. Déjà et toujours, en vers comme en prose, son mélange de prescience ou de clairvoyance et sa manière de passer outre et de faire le saut. Et l'amertume augmente quand paraît la littérature.
3. Le célèbre John Adams était alors en mission à Londres pour les Etats-Unis. (Note de Sainte-Beuve, p. 203.)
4. Marianne.
5. Mme de Nassau?

Je cite tout de travers[1]; mais une de vos aimables qualités est d'entendre tout bien, de quelque manière qu'on parle. — Je défigure encore cette phrase[2] et c'est bien dommage. — Si vous vous rappelez son auteur, c'est ma meilleure amie et la plus aimable femme que je connaisse. — Si je ne me rappelais votre amour pour la médisance, je me mettrais à la louer. — Pardon, madame, revenons à mes [? nos] moutons, — c'est-à-dire à notre prochain, que nous croquons comme des loups.

[3] Je relis ma lettre, madame, après souper, et je suis honteux de toutes les fautes de style et de français, mais souvenez-vous que je n'écris pas sur un bureau bien propre et bien vert, pour ou auprès d'une jolie femme ou d'une femme autrefois jolie[4], mais en courant, non pas la poste, mais les grands chemins, en faisant cinquante deux milles, comme aujourd'hui, sur un malheureux cheval, avec un mal de tête effroyable, et n'ayant autour de moi que des êtres étranges et étrangers, qui sont pis que des amis et presque que des parents. Si j'avais pourtant épousé Mlle Pourrat, j'aurais ma tête sur ses genoux, sur ses jolies mains et j'oublierais mes maux. — Que je suis bête. — Mlle Pourrat serait sur les genoux de Sainte-Croix II et etc. etc. etc. etc., et ma tête serait cent fois plus malade. —

A 12 milles de Lancaster, Garstang, le 2.

A propos de Sainte-Croix II parlons de Sainte-Croix I. Qu'est-ce que ce Mr de Ségur qu'il remplace — ce n'est pas le ministre de la guerre puisque cela le sépare de sa belle — qu'est-ce donc — vous êtes cruellement brève dans vos nouvelles, madame — vous savez pourtant combien je m'intéresse à ces jeunes et jolis amans. (Chosley, 24 milles de Garstang, même jour[5].) Cette lettre est une conversation madame. — Je m'interromps pour dîner et je reprends ma lettre. Henri IV écrivait à sa maîtresse — Ma dernière pensée sera pour Dieu et l'avant dernière pour vous. — Moi qui ne suis pas Henri IV et qui ai le malheur, mais n'en dites rien[6], de ne pas trop croire en Dieu, je vous dis avec vérité « ma 1re pensée est pour mon cheval et la seconde est pour vous », ou pour parler avec dignité, mesure et mouvement — pour donner du trait à ma pensée et pour avoir le mérite de rendre obscure une idée qui ne l'est pas, je vous dirai (comme si j'étais sur un des fauteuils de Mme Suard ou dans la Chaire du Lycée) — « ma 1re occupation est un devoir — la 2de est un plaisir; la nature bienfaisante compense l'un par l'autre et me dédommage du premier instant par l'instant qui lui succède. —

1. Voici le texte, tiré du *Pauvre Diable*, de Voltaire :

Hélas !
Dans mon grenier, entre deux sales draps,
Je célébrais les faveurs de Glycère,
De qui jamais n'approcha ma misère;
Ma triste voix chantait d'un gosier sec
Le vin mousseux, le frontignan, le grec,
Buvant de l'eau dans un vieux pot à bière.

2. Tirée sans doute de *Caliste*.

3. Le manuscrit ne porte pas les mots « Même date, au soir » que donne Saint e Beuve; l'écriture change simplement, se fait plus écrasée, l'encre plus sale.

4. Les biographes appliquent à Mme de Charrière cette « épigramme » (Sainte-Beuve, III, 204, note), cette « épigramme cruelle » (Ph. Godet, I, 356). Je crois qu'ils se trompent, et que cette phrase fait allusion à un détail de leur vie ou de leur conversation que nous ignorons. Mme de Charrière pouvait ne pas s'en blesser.

5. Mots écrits dans l'interligne.

6. Donc il s'en cachait en famille.

Il ne faut pas vous fâcher de la préférence que je donne à mon cheval — sans lui je ne saurais comment aller à Colombier. — C'est la meilleure bête que je connaisse, et j'en connais pourtant beaucoup. — Je remonte sur ma bête. — Adieu, madame. — Au revoir à 12 000 d'ici. — Je n'ai plus mal à la tête — et j'ai déjà fait 33 000 aujourd'hui. Vous ne vous attendiez pas que je vous lasserais de mes balivernes de trois cents lieues de vous comme dans votre chambre. — C'est votre faute. — Je ne sais quel roi (c'était un singulier roi. C'était presque un homme) disait à je ne sais qui — Si je connaissais un plus honnête homme que vous, je ne vous choisirais pas [1]. — Et moi je vous dis Si je connaissais quelqu'un de plus aimable, de plus indulgent, de *plus bon* que l'*intéressant* auteur de *Caliste*, je ne vous écrirais pas si longuement. — Savez-vous bien, madame (pardon si je continue), que je suis en Lancashire, au milieu des Lancashire [2] Witches qui sont les plus jolies femmes de l'Angleterre et par conséquent du monde. — J'en vois une qui fait tomber ma plume et tourner ma tête.

A 12 milles de Chosley Bolton même jour [3].

Je suis enfin sorti du Lancashire, grâce au ciel et encore plus à mon cheval; — sans lui je serais mort sous le faix de la beauté. — Hier à Bolton, où j'ai eu le malheur de coucher, la fille de chambre était si jolie, mais si jolie que ma sagesse a pensé broncher — La sienne a le pied peu sûr — et Dieu — sait ce qui serait arrivé — je me serais caché à la Trappe comme le Moclès de Crébillon chez les Bonzes [4]; — mais je ne crois pas que mon Almaïde ou Alméide (car je ne sais pas comment elle s'appelle) — eût ? imité mon exemple. — Je n'ai grâce encore au ciel, au temps et à la nature pas ce danger à craindre ici. — La nymphe qui me sert est si laide, mais si laide que — Dieu! que celle de Bolton était jolie [5].

Je comptais fermer ma lettre aujourd'hui madame, mais comme l'instant de la crise n'est pas encore arrivé, je l'attendrai [6]. . . . . .

. . . . . .

Je compare les gens qui pensent, sentent (quand ils sentent), parlent et agissent toujours de même à des aveugles qui voient tout noir et qui crient contre ceux qui ne sont pas aveugles comme eux et qui voient tantôt noir, tantôt blanc, tantôt rose et tantôt vert.

Hills over Hills and Rocks o'er Rocks arise

Je crois voir votre désappointement madame, en voyant les feuilles se succéder avec cette terrible fécondité. Dans le Westmoreland, j'étais à peu

1. Voilà la première réflexion politique, ou peu s'en faut, qui soit venue sous la plume de Constant. Elle n'est qu'une boutade, mais elle n'est pas royaliste.

2. Ces quatre derniers mots ont été ajoutés entre les lignes. La fin de la phrase peut être une allusion au goût de Mme de Charrière pour l'Angleterre.

3. En réalité l'encre et l'écriture restent les mêmes; Benjamin ne s'est pas interrompu. Il y a encore plus de jeu dans tout cela qu'il n'y paraît au premier coup d'œil.

4. Allusion au *Conte moral* de Crébillon. Le nom de la femme est Almaïde.

5. On a très vivement reproché à Benjamin ces plaisanteries comme témoignant de peu de délicatesse. Mais : 1° on se plaçait dans l'hypothèse que Mme de Charrière avait été la maîtresse de Benjamin; or rien n'est moins prouvé, et ces polissonneries peuvent précisément prouver qu'elle ne l'a pas été; 2° on ne savait pas qu'elle les avait autorisées à Paris. D'un jeune homme de 20 ans à une femme de 50, qui est de son siècle, cela me paraît bien innocent.

6. Il s'est perdu en route même une grande feuille; Mme de Charrière n'a reçu que les trois quarts de cette immense lettre (Lettre de Darmstadt, 25 février 1788).

près dans votre cas. Je voyais les montagnes s'élever l'une sur l'autre, et je désespérais d'en voir la fin. Consolez-vous pourtant, madame, je vous jure que celle-ci sera la dernière et comme le dit noblement Fellamar à Tom Jones

A garder mon serment, j'engage mon honneur [1].

A 15 milles de Leister, Harborough.

Tout va bien mal madame. Je ne suis qu'à 28 milles de l'endroit où je dois trouver ma ressource [2]. J'avais prié l'homme de m'écrire ici pour me faire savoir s'il est chez lui. — Je n'avais point reçu de réponse — S'il n'y est pas, tout est à vau l'eau et je ne sais que faire. — Tant va la cruche à l'eau! Plût au ciel que je puisse dire comme Basile [3]. — Je voulais écrire à mon père, mais je ne sais que lui dire dans cette désagréable incertitude. — Je suis obligé de coucher ici pour mon cheval. — Je ne passerai pas la nuit plus tranquille — mais demain tout sera su, peut-être tout dit (*sic*) et la petite pierre aura lieu.

Voici encore des vers, madame! Vous souffrez plus que moi des moments de low spirits qui me prennent. C'est en continuation de l'épitaphe.

Si je n'avais à regretter
que les plaisirs du monde ou le cœur d'une amie,
je quitterais ces biens, auteurs de tant de maux,
en bénissant l'heure chérie
qui vient me rendre le repos.
Mais d'un père adoré la déchirante image
me suit au delà du tombeau.
De ce père accablé par l'âge
j'ai doublé le pesant fardeau
et moins son fils que son bourreau
J'ai répandu sur sa tête blanchie
tous les maux que le ciel vengeur
dans son implacable furie
Envoie au criminel que poursuit sa rigueur.
Être inconnu qu'on peint si redoutable,
Grand Dieu, s'il en est un dans ce triste univers
demeure informe et misérable
de méchants et de sots, de fous et de pervers, (cheville)
Je ne puis oublier les maux que j'ai soufferts.
Mais si, sensible à ma prière,
veillant sur mon malheureux père,
Tu verses sur ses jours le calme et le bonheur,
si par ma mort la haine est assouvie,
Je puis te pardonner les tourments de ma vie
et bénir mon persécuteur.

Un peu de souper et beaucoup de vin, madame, m'ont redonné du courage. Je rétracte mes méchants vers [4] et je demande pardon à Dieu du fond

1. Je n'ai retrouvé ce vers ni dans *Tom Jones à Londres*, comédie de Desforges (Bibl. Nat. Y^th, 17356) dont Gaullieur le dit tiré, ni dans *Tom Jones et Fellamar*, autre pièce du même auteur et suite de la précédente (Bibl. Nat., V. 5789, D). Il répond d'ailleurs à plusieurs situations des deux pièces.
2. Wadenho, dont M. Bridges était pasteur.
3. Qu'à la fin elle s'emplit.
4. Ce commencement de phrase a été récrit dans l'interligne.

et à vous de la forme ; soyez tous deux plus indulgents, je vous prie, que le Dieu d'Israël et de Juda. Cette lettre où j'ai versé toutes mes sensations comme elles me sont venues est une image de mon esprit. Vous voyez comme dans ma pauvre tête le haut, le bas, la gaîté, la tristesse, le désespoir, la folie se succèdent, se mêlent, se croisent. J'ai eu à tout prendre d'assez bons moments, mais bien compensés par de bien mauvais. J'en compte une douzaine où j'ai plus souffert que le criminel qu'on va pendre. Le 1er était sur le vaisseau, commençant à être malade, abandonné de tout le monde, faible et sans secours. Un autre était dans mes courses à pied, le jour après ma lettre de Newmarket, entre ce village et Brandon, un autre petit village du Norfolk. Un orage affreux me surprit, le vent, la pluie, la grêle me firent perdre mon chemin. Pas un arbre, pas une maison, pas un buisson! un brouillard affreux et pour achever le tableau après avoir erré une heure j'arrivai devant une potence d'où pendaient deux malheureux exécutés depuis quelques jours ou peut-être quelques heures avant, dont les pieds touchaient presque ma tête et dont les corps agités par le vent produisaient une espèce de sifflement lugubre dans l'air. Je ne crois pas avoir jamais éprouvé de sensation plus horrible. Avez-vous lu (sans doute) le *Count Fathom* de Smollet? L'émotion de Ferdinand dans le coupe-gorge du bois, qu'on regarde comme le plus beau morceau de prose anglaise qui existe, ne pouvait pas surpasser la mienne.

Eh! n'est ce pas assez de me peindre ce qu'il sent, sans me dire encore ce qu'il a senti! Voilà pourtant la 13e page in folio que je commence. S'il en était de ma correspondance avec vous comme de ma correspondance avec d'autres où le premier pas coûte beaucoup et les autres toujours moins, je ne m'arrêterais plus, car je suis bien éloigné du premier pas. mais je finirai parce que j'ai pitié de ceux que j'aime, et que la pitié fait en leur faveur ce que fait l'indifférence pour ceux que je n'aime pas.

Encore Harborough, le 6.

The Dawn is over Cast, the morning lowers
And Heavily in clouds Brings on the Day
The great, th' important Day, By with the fate
Of Cato and Rome... [1].

Je n'ai plus que vingt milles à faire, et dans quelques heures je ne serai plus inquiet, mais vraiment l'incertitude est désagréable. Je suis à plus de quatre vingts milles de Londres, et je n'ai pas une connaissance dans toute cette partie de l'Angleterre, excepté cette ressource. Si elle n'y est pas, comment faire? Si elle y est, c'est un des meilleurs amis de mon père, et je suis hors d'embarras.

31 milles de Harborough, Wadno près d'Oundle, le 7.

Je suis chez mon homme, madame! Il n'y est pas, mais on l'attend pour dîner et il sera sûrement ici ce soir [2]. — Ainsi, madame, quelque soit mon sort, je suis hors d'embarras plus ou moins, de dix à cinquante louis.

1. Début du *Caton* d'Addison (Lire : of Cato and of Rome).

2. Le *Cahier Rouge* (p. 78 ss.) est conforme à la lettre, sauf une différence qui peut s'expliquer facilement. — Benjamin y rapporte des souvenirs intéressants sur le séjour qu'il fit chez M. Bridges. Il prit part à des séances de mysticisme pareilles à celles par lesquelles il chercha plus tard, de compte à demi avec Mme de Krüdner, à obtenir Mme Récamier de la bonté de Dieu.

18 milles de Wadno, Kimbolton, le 11.

Un long silence a succédé à mon bavardage. Je resuis en route et je me hâte de fermer ma lettre. Puisque je resuis en route, vous devinez bien que je resuis riche. Riche ou pauvre je regarde votre amitié comme le plus grand des biens et finis pour ne pas en abuser.

H. B. Constant de R.

Quand Benjamin débarqua le 3 octobre, à huit heures du soir, à Colombier, Mme de Charrière l'accueillit avec des transports de joie. C'est donc que les ambiguïtés que l'on a prises pour des épigrammes et qui ne sont peut-être même pas des gaucheries, ou les polissonneries peu spirituelles, mais inoffensives de ces lettres ne l'avaient pas blessée[a]. Au contraire, elle les avait trouvées excellentes à recevoir, ces fringantes, ces inépuisables lettres, dans lesquelles Benjamin se tournait et se retournait de cent façons devant elle pour la faire sourire, ces lettres si brillantes d'esprit, si pleines de verve, si étourdissantes de fantaisie, si riches d'impressions, si uniquement écrites pour lui plaire, et qui avaient si bien l'air de quêter son approbation. Comment n'aurait-elle pas été réchauffée par la visible admiration, l'affection sentie, la câlinerie aimable et fine, la profonde confiance de Benjamin? Comment ne se fût-elle pas tenue pour satisfaite et flattée (sauf quelques réserves) d'avoir une telle influence magique sur un tel esprit?

Je ne pense pas qu'en lisant ces lettres on ait envie de prendre très au sérieux le pessimisme de Constant. Ce garçon-là n'est pas encore bien malade. Si pénétrante que soit parfois l'impression de sa fatigue et de son dégoût, il ne croit pas que la vie ait dit pour lui son dernier mot; il n'est pas à bout de ressources, ni, quoi qu'il en dise, d'espérance; autrement, après avoir bien décrié les hommes, bien étalé son amertume, après s'être bien fait berner par Mlle Pourrat, il n'arrangerait pas si minutieusement son avenir... par un mariage ou une expatriation[1]; il trouverait le spectacle du monde moins riant à considérer, la comédie de l'existence moins bonne à vivre, les ouvrages de l'esprit moins agréables à écrire. Il n'y a rien, en un certain sens, de plus jeune dans toute son œuvre que ces lettres d'Angleterre. L'ardeur du tempérament, l'incroyable agilité de l'esprit, l'étincellement continu de l'ironie, la force de l'intellectualité dénotent une puissance de rebondissement encore intacte, ou peu s'en faut. C'est merveille comme Benjamin quitte ou reprend tour à

1. La contradiction est si frappante qu'il l'a notée, vingt-quatre ans après! dans le *Cahier Rouge*, 55-56.

a. Voir Ph. Godet, I, 356.

tour son pessimisme. On pencherait à y voir, dans une large mesure, un placage littéraire, une élégance, une coquetterie à l'égard de Mme de Charrière, un produit du milieu et des circonstances autant qu'une disposition intime nécessaire. Mais il faut prendre garde que ces lettres ne nous donnent pas une représentation exacte et complète du caractère de Benjamin. La joie du voyage, la griserie du grand air et de la course, l'ivresse de la liberté conquise par un coup de tête, l'amitié d'une femme spirituelle, agissent électriquement sur lui. Mme de Charrière, qui le provoque à l'amertune par sa philosophie, l'en préserve par son amitié. Il est impossible de mesurer jusqu'à quel point il s'affaissait sur lui-même à ses heures de mélancolie solitaire et sincère, quand rien ne contrecarrait la poussée obscure du tempérament et de la sensibilité. Ce qu'on mesure à merveille, par contre, c'est à quel point la gloriole l'enflammait, le monde le corrompait, et quel étonnant écart pouvait séparer ses deux moi, le moi social et le moi naturel. Sa fabuleuse impressionnabilité reste le symptôme le plus significatif[1].

II

La seconde phase de leur liaison.

Les sentiments de Benjamin pendant son équipée d'Angleterre dépendent étroitement de son séjour à Paris. Il continue à voir son amie des mêmes yeux; sa « passion » ne change pas de caractère. D'autre part, Mme de Charrière ne lui a rien apporté de précisément nouveau; elle l'a simplement confirmé dans toute sa nature : dans sa nervosité qui accumule les folies, dans son pessimisme qu'elle affermit tout en le désarmant, dans son ironie qu'elle encourage en la partageant. Ni dans les faits ni dans les principes, l'adolescence de Benjamin ne présente de rupture par suite de sa rencontre avec Mme de Charrière : elle se développe selon ses propres lois, précipitant seulement son allure sur la pente où elle roulait.

Le séjour de Colombier en marque au contraire le terme. La longue série de spirituelles et charmantes extravagances que le *Cahier Rouge* nous fait connaître prend fin dans les derniers mois de 1787; la nervosité effrénée de Benjamin se calme; son âme s'ouvre à des impressions douces; de passionnée, son amitié pour

1. Il ne faut pas attacher d'importance à la légèreté avec laquelle le *Cahier Rouge* (p. 55-56) traite ce pessimisme. Tous les journaux rétrospectifs le réduisent à rien ou même n'en parlent pas. Il n'y a pourtant aucun doute sur sa réalité et sa gravité.

Mme de Charrière devient tendre; les aspects de leur liaison se modifient. Faut-il leur faire honneur à tous deux d'un changement heureux à tant d'égards? Peut-être; mais non pas à eux seuls. Tout d'abord l'excitation malsaine du monde fait défaut à Benjamin; la demi-retraite de Lausanne, la retraite entière de Colombier l'assagissent. Mais ce n'est pas encore cela; car enfin, du temps de Mme Trevor, il trouvait bien assez de distractions même à Lausanne. Un fait nouveau, dont nous préciserons plus loin la nature, explique cette sorte d'évolution; il renforce l'influence de Mme de Charrière, et prépare les modifications profondes que nous aurons bientôt à noter dans le pessimisme de Constant.

*
* *

Benjamin se serait volontiers éternisé chez M. Bridges, tant il commençait à prendre peur de se présenter devant son père; il était encore très petit garçon devant lui. Mais enfin il se décida au départ. Il revint à Londres le 11 ou 12 septembre[a], y essuya, pour se procurer de l'argent, toutes sortes de difficultés et de déboires pénibles à sa fierté[b], gagna Douvres à franc étrier, passa le détroit vers la fin du mois[c], et n'ayant de nouveau plus le sou, rejoignit son père à Bois-le-Duc, en un jour et une nuit, à l'aide d'une nouvelle série d'expédients pitoyables[1]. Il s'était laissé tromper et tondre jusqu'au sang; il avait lui-même trompé son monde pour aller plus vite, sans regarder à rien, tant il était « dévoré au fond du cœur de pensées tristes, et sur le désespoir dans lequel *il se* figurait *son* père, dont les dernières lettres avaient été déchirantes, et sur la réception qu'*il* allait éprouver, et sur la dépendance qui *l'*attendait et dont *il* avait perdu l'habitude ». Voilà bien de nos nerveux et de nos timides, qui s'affolent pour rien. Benjamin s'était fait un monstre d'une escapade coûteuse, mais innocente, et maintenant il s'effarait de son audace. Elle eut le dénouement qu'elle méritait, un vrai dénouement d'opéra-bouffe, douloureux pourtant en ceci que Benjamin apprit une fois de plus à connaître son père. Il n'osait pas se faire conduire auprès de lui, tant il était torturé par l'angoisse... Il le trouva qui jouait au

1. Toujours à court d'argent, il avait emprunté un peu partout sur sa route. Samuel à Rosalie de Constant (Genève, MCC. 24), 30 septembre 1788 : « L'hôte du *Laboureur*, à Anvers, m'a demandé trois louis qu'il avait prêtés à Benjamin l'année dernière, et dont il n'a plus entendu parler ». — 14 septembre 1788 : « Je voudrais seulement avoir les 3 louis que Benjamin doit à Anvers et que j'ai promis de payer. Le reste ira comme il pourra ». (Inédit.)

a. Bibl. crit., 39. — *b. Cahier Rouge*, 81-82. — *c. Cahier Rouge*, 85, et lettre du 4 octobre 1787.

whist avec trois officiers. « Ah! vous voilà? Comment êtes-vous venu? »... La partie finie : « Vous devez être fatigué, allez vous coucher ». Il marcha derrière son fils et vit que son habit était déchiré : « Voilà toujours ce que j'avais craint de cette course ». Et ni ce jour-là ni les suivants, quelque besoin qu'éprouvât Benjamin d'une explication franche et cordiale dans laquelle il eût demandé pardon à son père et regagné sa confiance, il ne fut question de rien... Quelle pitié! [1].

Juste remit son fils à un officier de son régiment qui partait en congé; tous deux firent route ensemble jusqu'à Berne; là, Benjamin prit la diligence jusqu'à Neuchâtel [a], et le soir même, 3 octobre 1787, à huit heures, il arrivait à pied à Colombier : c'est lui qui a noté cet anniversaire [b], presque religieusement, dit Sainte-Beuve [2]. Mme de Charrière le reçut « avec des transports de joie [c] ». Puis le lendemain 4, il s'en fut à Lausanne [3].

C'était tomber du ciel en l'enfer. Il y trouvait la famille : Marianne, oncle — sa lettre du jour de l'arrivée contient déjà deux épigrammes, dont l'une exquise, contre lui — tante, cousins et surtout cousines, plus disposées à cribler de quolibets et assommer de sermons l'enfant prodigue qu'à tuer le veau gras en son honneur [d].

Mais il a Mme de Charrière. Il lui écrit au débotté, lui envoie pour l'opéra auquel elle travaille les vers d'une ariette qu'il a composés pendant la route. Il avait trouvé son amie comme toujours en pleine activité littéraire et musicale. La conversation avait aussitôt repris entre eux, comme s'ils ne s'étaient pas quittés, plus simple et plus calme seulement de son côté à lui [e]. Ils s'étaient retrouvés à l'unisson; ils continuaient à vivre dans le même monde, le même mouvement de sentiments et d'idées.

Benjamin passa deux mois à Beausoleil, trop malade en général, nous dit-il (quoique pas de manière à en souffrir), pour qu'on pût s'attendre à beaucoup d'activité de sa part, trop retiré pour qu'on le tourmentât souvent, se disant toutes les semaines : je monterai à

1. Je renvoie au *Cahier Rouge* (p. 88 ss.) pour la lecture complète de cette scène, la meilleure illustration du récit d'*Adolphe*.

2. « Et je lui en sais gré », ajoute-t-il (*P. L.*, III, 206). C'est ne rien comprendre à Constant, que de lui savoir gré d'un mouvement si simple et si naturel.

3. Le *Cahier Rouge* est en désaccord sur ce point avec les lettres. D'après son récit, Benjamin resta deux jours à Colombier, et voulut retourner à pied à Lausanne; idée que Mme de Charrière trouva charmante, parce qu'elle cadrait, disait-elle, avec toute son escapade. — Cela n'est pas conciliable avec la lettre de Benjamin du 4 octobre. On ne sait que croire.

a. Cahier Rouge, 90 ss. — *b.* 8 septembre 1788. — *c. Cahier Rouge*, 93. — *d.* Voir en sens contraire, mais inacceptable, le *Cahier Rouge*, 93-94. — *e. Ibidem* et lettre du 4 octobre 1787.

cheval et j'irai à Colombier, bref goûtant un repos gagné chèrement. Il finit par rejoindre Mme de Charrière, quand approcha le moment d'aller occuper le poste que son père, en partie peut-être pour le punir de son escapade, avait obtenu pour lui à Brunswick[a]. Il passa deux mois auprès d'elle, deux mois enchantés, les plus doux de sa vie[b].

Il s'était fait en route une affaire avec François du Plessis-Gouret d'Ependes, lieutenant au régiment Suisse d'Erndt[c], dont les chiens, dit agréablement M. Ph. Godet[d], avaient manqué de procédés à sa petite chienne.

Je renvoie au livre de M. Godet pour la description et les photographies[e] de la « vieille et simple demeure seigneuriale » où Mme de Charrière vivait entre son mari, ses deux belles-sœurs et quelques amies. Elle n'avait guère de pièce ni de coin dans lesquels Benjamin n'eût logé quelques souvenirs et où il ne se revît plus tard avec joie, causant interminablement de toutes choses avec son amie. Quand ses souvenirs prennent un peu plus d'ampleur, on dirait de ces tableaux hollandais où s'aperçoit, sous une lumière intime et cordiale, tout un intérieur. Voici l'antichambre, car tout leur était bon pour être ensemble, et la cuisine même y passera tout à l'heure :

Vous souvenez [vous] d'un jeune Knecht dont, sur votre canapé, dans votre antichambre, les derniers jours de 1787 ou les premiers de 1788, je vous lus des lettres qui vous firent plaisir?... (4 août 1789.)

Voici sans doute le cabinet de Mme de Charrière :

Enfin m'y revoilà, dans cette douce situation où j'ai passé les plus heureux mois de ma vie. Je reverrai cette table blanche et cette autre table noire qui engloutit tout : les nuits, le thé de tilleul reviendront...[1] (17 mai 1793.)

Voici sa chambre :

Je vous aime autant que jamais homme a aimé et vous a aimée. Je voudrais vous voir dans votre lit rouge, me tendant la main. Je voudrais m'être retourné une fois de plus pour vous voir une fois de plus en partant. (5 avril 1788.)

Je vous félicite de l'embellissement de votre chambre. Je n'avais pas besoin de plafond pour y être bien, et les souris auraient ch... (*sic*) tout le jour sur moi que je m'y serais trouvé mieux que partout ailleurs... (7 juin 1794.)

1. De même le 21 juillet 1794 (Melegari, 398) : « Probablement d'ici à un mois je serai dans votre beau cabinet si bien retapé ».

a. Sur la date, comparer Sainte-Beuve, *Portr. L.*, III, 204, et *Cahier Rouge*, 94. — *b*. Sur la chronologie, très obscure, de cette période, voir l'Appendice, n°s 14, 15, 17. — *c*. Voir l'Appendice, n° 15. — *d*. I, 361, n. 3. — *e*. I, 183-187, *passim*.

Et voici quelques échappées sur leur vie, leurs travaux et leurs causeries :

Je me suis si doucement accoutumé à la société de vos feuilles, de votre piano-forte (quoiqu'il m'ennuyât quelquefois), de tout ce qui vous entoure; j'ai si bien contracté l'habitude de passer mes soirées auprès de vous, de souper avec la bonne Mlle Louise, que tout cet assemblage de choses paisibles et gaies me manque... (De Bâle, 20 ou 21 février 1788.)

Que faites-vous actuellement, madame? Il est six heures et un quart. Je vois la petite Judith qui monte et qui vous demande : Madame prend-elle du thé dans sa chambre? Vous êtes devant votre clavecin à chercher une modulation ou devant votre table, couverte d'un chaos littéraire, à écrire une de vos feuilles. Vous descendez le long de votre petit escalier tournant, vous jetez un petit regard sur ma chambre, vous pensez un peu à moi. Vous entrez. Mme Cooper bien passive et Mlle Moulas bien affectée vous parlent de la princesse Auguste ou des chagrins de miss Goldworthy. Vous n'y prenez pas un grand intérêt. Vous parlez de vos feuilles ou de votre *Pénélope*. M. de Charrière caresse Jaman, on lit *la Gazette*, et Mlle Louise dit : Mais! mais! mais! » (6 mars 1788.)

Dans ce joli tableau intime n'y a-t-il pas ce qu'on appelle la mémoire du cœur? Elle ne manque pas non plus aux suivants :

« Il y a précisément 15 jours, madame, [*soit le 18 février 1788*] qu'à cette heure ci à 10 heures et 10 minutes, nous étions assis près du feu, dans la cuisine, Rose derrière nous, qui se levait de temps en temps pour mettre sur le feu de petits morceaux de bois qu'elle cassait à mesure, et nous parlions de l'affinité qu'il y a entre l'esprit et la folie. Nous étions heureux, du moins moi. Il y a une espèce de plaisir à prévoir l'instant d'une séparation qui nous est pénible. Cette idée, toute cruelle qu'elle est, donne du prix à tous les instants; chacun de ceux dont nous jouissons est autant d'arraché au sort, et on éprouve une sorte de frémissement et d'agitation physique et morale qu'il serait également faux d'appeler un plaisir sans peine ou une peine sans plaisir. Je ne sais si je fais du galimatias; vous en jugerez, mais je crois m'entendre. (3 mars 1788.)

Comme je m'occupe souvent, souvent de vous et que je me rappelle tout ce qui m'a uni à vous et tout ce qui a été un lien de plus entre vous et moi, je pense aussi souvent à des feuilles et dans ces feuilles est un certain Crepin Sabot. En parlant de ce Crepin Sabot je me souviens que l'auteur et moi avons disputé sur la question de la signature du roi. Je soutenais que le roi ne signait point, l'auteur qu'il signait : je n'avais point de preuves et je me tus... (20 mars 1788.)

On rencontre aussi sous la plume de Mme de Charrière quelques souvenirs, mais lointains et un peu aigres, de ce séjour de Benjamin à Colombier[a] :

[Alentours de 1798.] Après mon retour de Paris, fâchée contre la princesse d'Orange, j'écrivis la première feuille des *Observations et conjectures politiques*[b]. Pour la faire remarquer et lire, j'en écrivis une seconde dont

a. Dans Godet, I, 388 ss., après Sainte-Beuve et Gaullieur. — *b*. Godet, I, 387 ss. et II, 407.

l'intérêt devait être un peu plus général... Benjamin Constant survint. Il me regardait écrire, prenait intérêt à mes feuilles, corrigeait quelquefois la ponctuation et se moquait de quelques vers alexandrins qui se glissaient parfois dans ma prose. Nous nous amusions fort. De l'autre côté de la même table, il écrivait sur des cartes de tarot, qu'il se proposait d'enfiler ensemble, un ouvrage sur l'esprit et l'influence de la religion, de toutes les religions connues[1]. Il ne m'en lisait rien, ne voulant pas comme moi s'exposer à la critique et à la raillerie...

On n'a pas de peine à imaginer là-dessus la vie des deux amis à Colombier : vie d'intellectualité intense, de gai travail face à face sur la même table, d'inépuisable conversation — Benjamin avait une espèce de tic pour la fouetter et la relever quand elle languissait : « Eh bien, Madame? [a] » —, vie aussi de chaude et confiante amitié qu'assaisonnaient deux ou trois petits nuages qui s'élevaient et se dissipaient tous les jours [b]. Mme de Charrière n'avait qu'un plaisir et qu'une consolation, la pensée; en sa compagnie, Benjamin connut de nouveau la méditation heureuse et féconde. Il semble qu'en général et sauf les mille tentations auxquelles ils cédaient, ils gardaient la disposition de leur journée, puis se retrouvaient le soir, soupant et veillant ensemble, lui s'efforçant de la divertir [c], tous deux se communiquant les trésors amassés pendant le jour loin l'un de l'autre. Pendant ces courtes séparations sous le même toit, ils s'écrivaient encore, d'un lit à l'autre[2] : ce sont des commissions dont on se charge réciproquement, un simple bonjour qu'on échange, un sourire qu'on s'envoie, dit joliment M. Ph. Godet [d]. Ce pouvait être autre chose et plus. Sainte-Beuve y voyait un signe d'intellectualisme [e]. Très causeurs, ils n'aimaient pas moins à écrire. Ils avaient besoin l'un et l'autre, mais surtout elle, de l'excitation que donne le recueillement, du renouvellement qu'apporte la solitude devant le papier ou en face de soi-même. Il est d'ailleurs normal que la vie pensée précède et nourrisse la vie parlée. Le monde a aussi son travail; tel y brille le soir qui a songé le matin profondément.

1. Benjamin devait peut-être l'idée d'employer ces cartes comme *fiches* au pasteur Chaillet, qui faisait tenir tout un catéchisme sur le revers de l'une d'elles (dans Ph. Godet, I, 218, n. 1). J.-J. Rousseau avait aussi écrit sur des cartes, et il y a à la Bibliothèque de Genève (MCC. 49) quatre billets de Voltaire au professeur Pictet écrits sur le dos de cartes à jouer. Cette simple circonstance me paraît de nature à gêner la critique de Sainte-Beuve (III, 209); je la trouve plus mystique que solide.

2. « Vous rappelez-vous quand Mme Chambrier invita M. de Charrière et le chargea de m'inviter pour une partie de quinze. Vous m'écrivîtes de votre lit au mien un joli billet pour me dire que vous vous attendiez à être préférée à cette partie, ayant ma promesse... » (Décembre 1788.) — Benjamin n'en a guère écrit. Il dit dans un de ses billets de Neuchâtel, qu'il ne sait pas écrire couché.

a. 19 mars 1788. — *b.* 23 février 1788. — *c.* Bibl. crit., n° 50, 20 ou 21 février 1788. — *d.* I, 360. — *e. Portr. de F.*, 445-446.

Il ne semble d'ailleurs pas que Benjamin ait ressenti (inspiré, je ne sais) grande sympathie pour les habitants de Colombier. Il tenait Mme Cooper et sa sœur, Mlle Moula, en franche aversion. L'une des deux sœurs de M. de Charrière lui déplaisait fort aussi[a]. Il n'a jamais parlé bien chaudement ni même beaucoup parlé de M. de Charrière lui-même[b]. En 1794, il n'était pas loin de détester le ministre Chaillet[c] : l'avait-il jamais aimé? A cette date, Mme de Charrière et lui n'arrivaient pas à se passer leurs amis réciproques : s'entendaient-ils mieux sur eux en 1787? Il n'est pas jusqu'à la femme de chambre de la maison, la très illustre Henriette Monachon, qu'il n'ait jugée plus tard sévèrement[d]. Il était donc à Colombier l'hôte, l'ami, de Mme de Charrière, et d'elle seule.

[e]Mais rien ne donne mieux, moyennant quelques transpositions, l'idée de leur vie à Colombier que les billets écrits par Benjamin de Neuchâtel; rien non plus ne révèle mieux sa prodigieuse facilité de mue; des reflets se jouent sans cesse sur son fond personnel et permanent.

Vers la mi-décembre, la maladie dont il était atteint s'aggrava[1]. Le 13, tard dans la soirée, Mme de Charrière mandait de Neuchâtel le docteur Leschaux, qui soignait Benjamin — ils ne l'appelaient entre eux que le petit bourreau[f]. — Il répondit qu'il était au désespoir de ne pouvoir découcher, comme il le souhaiterait, puisque sa présence pourrait la tranquilliser sur la santé de « M. Constant »; qu'au surplus il lui avait laissé une direction qui rendait sa visite inutile si elle était suivie, et qu'il viendrait le lendemain comme il l'avait promis[g]. Benjamin alla s'installer à Neuchâtel pour être plus près du docteur et mieux suivre son régime. La vie trop intense de Colombier et surtout la veillée ne lui valaient rien.

Présence en moins, sommeil en plus, les deux amis continuèrent leur ardent échange d'impressions, d'idées, de menues œuvres. Elle lui écrit deux fois par jour[h], pas tous les jours pourtant, je suppose;

1. Tranchons dans le vif : « Ce rien, malheureux jouet de toutes sortes d'événements, n'oubliera jamais quel heureux rien il était, lorsque près d'Isabelle il se guérissait de la v. » (24 décembre 1790.) Nous avons là l'un des deux passages altérés par Sainte-Beuve à cause de la grossièreté de l'idée. (Lettres à Gaullieur, n°s VI et VII.) M. Godet remarque que le scrupule de Sainte-Beuve est plus délicat à l'égard du lecteur que de Constant, dont il rend la vie à beaucoup d'égards inexplicable, et il a raison selon nos idées; mais Sainte-Beuve usait aussi de charité envers Constant, puisqu'il estimait avec son temps que cette maladie était une honte. (*Portr. cont.*, V, 281-III, 377.)

— *a*. Lettres de février-mars 1788. — *b*. 18 février, 7 mars 1788, etc. — *c*. 1er mai 1794, etc. — *d*. 30 août 1793 et Appendice, n° 16. — *e*. Pour la chronologie de cette période, voir Appendice, 17. — *f*. Ph. Godet, I, 499-500; II, 233-234, etc. (jolis passages). — *g*. *Ibidem*, I, 358, n. 2. — *h*. 5 avril 1788.

mais quand elle le néglige, une prière impérieuse la rappelle à l'ordre[a]. Lui, écrit tout ce qui lui passe par la tête. Un jour, des vers, de la prose, le tout mis bout à bout, sans préambule, ni fin, ni date : une série de brèves inspirations notées toutes chaudes, au hasard de l'heure :

Triste jouet de la tempête, j'ai volé d'erreur en erreur; vingt hivers ont blanchi ma tête, mille excès ont flétri mon cœur; j'ai payé quelques jours de fête par des mois entiers de malheur. Aujourd'hui que dans ma patrie, je pourrais, obscur, ignoré, attendre l'instant désiré qui doit finir ma triste vie, séduit par de fausses lueurs, par le vain appel des grandeurs, par une frivole espérance, je renonce à mon indolence et vais traîner mon existence dans le vil troupeau des flatteurs, entre la crainte et l'arrogance, loin des lieux chers à mon enfance et des amis dont l'indulgence daigna sourire à mes erreurs. — Il faut que je m'ennuie bien pour faire des vers et c'est par esprit de vengeance que je vous les envoie. J'ai pourtant on ne peut pas mieux dormi et suis on ne peut pas plus content de mon esculape. Je suis si bien qu'il me prend envie de partir pour Colombier aujourd'hui et pour Brunswick demain. Je résisterai pourtant pour achever ma guérison. — Je suis on ne peut plus content de l'intérêt que vous semblez mettre à ce que les atômes organiques qui composent ma frêle machine ne se séparent pas de si tôt. Je n'ai pas moi-même trop envie de hâter leur divorce, parce que je crois quelquefois en vous parlant ou en vous écrivant que ce monde n'est pas le pire des mondes. — Flore me regarde écrire et voudrait bien que je m'étendis sur ses regrets, mais j'ai assez des miens et ne suis point disposé à être son interprète; je sais que l'indépendant Jaman n'y pense plus. Il se promène sur votre table, et vous regarde avec la fierté d'un sénateur. — Voudrez-vous me renvoyer mon poème épique sur les Duplessis et les Gazettes, puisque vous daignez m'offrir de m'en donner communication. Si vous voulez pourtant les tenir secrètes, je n'ai point des prétentions bien décidées sur elles. Comme il vous plaira. — J'écris au lit, je ne suis point accoutumé à cette attitude : je ne sais si vous pourrez me lire, et je finis sans répéter ce que vous savez. (Bibl. Crit., n° 42.)

Le ton de ces billets de Neuchâtel jure sur toutes les autres pièces de cette époque, et en particulier sur la douceur que Benjamin trouvait, on le sait, auprès de Mme de Charrière. Comme ils sont aussi moins fringants, moins jeunes, plus appuyés que les lettres d'Angleterre! D'où provient ce changement? Est-ce le pessimisme de Mme de Charrière, pris à dose massive et sans nulle diversion, qui agit? Est-ce la maladie? Peut-être; mais Benjamin passe ses journées à lire; et quels livres! Du Restif, qui fait fureur en Suisse à ce moment-là[b]. Aussitôt sa main s'alourdit; l'insolente affectation de vertu de Restif provoque en lui une affectation contraire, comme une démangeaison de cynisme. Curieuse et significative malléabilité sur laquelle tout fait impression en passant, mais qui, heureusement, ne garde

a. Ci-dessous. — *b.* Sainte-Beuve, 214, et Ph. Godet, I, 360.

longtemps l'impression de rien. Une cire molle et tremblante... L'esprit reste intact par là-dessus, toujours bien fin et bien agréable. Il n'en est pas moins vrai qu'à Neuchâtel comme en Angleterre et pour d'autres causes, nous trouvons toujours Benjamin hors de son assiette.

Je me porte bien, madame, et je me trouve bien bête de ne pas oser vous aller voir. Mais je résiste comme vous l'ordonnez. Mon Esculape a tout plein d'attentions pour moi. Je vous remercie du Poème épique et puis vous assurer que si ma tête n'est pas blanche elle sera bientôt chauve. Messieurs vos Messagers étant dans ma chambre et semblant m'attendre avec impatience, je finis.

C. B.

Toutes mes douleurs sont entièrement passées. Mille choses à Monsieur et Mesdemoiselles de Charrière.

J'attends qu'on m'apporte de la cire et je continue. Je lis Rétif de la Bretonne[1] qui enseigne aux femmes à coucher avec leurs maris la première nuit des noces, et qui pour prévenir les libertés qu'elles pourraient permettre et pour les empêcher de tomber dans l'indécence, entre dans des détails très intéressans[2] et décrit toutes les attitudes et tous les mouvemens à adopter ou à rejetter. Toutes ces leçons sont supposées débitées publiquement par une femme très comme il faut dans un *Lycée des Mœurs*. Voilà ce qu'on appelle du génie, et on dit que Voltaire n'avait que de l'esprit, et d'Alembert et Fontenelle du jargon. Grand bien leur fasse.

Il n'y a pas une phrase dans ma lettre. (Bibl. crit., n° 43.)

Je suppose que Mme de Charrière commenta dans sa réponse le *Lycée des Mœurs* et dit à Benjamin, à peu près : De quoi vous étonnez-vous? Ne savez-vous pas que Restif écrit pour Caton? Benjamin reprend la plume et lui répond tout aussitôt, phrase à phrase; nous avons là de la conversation toute vive, prise à la source même, et de la plus spirituelle :

C'est précisément parce que Rétif écrit pour Caton que je suis si rétif à l'admirer. Ma délicate sagesse n'aime l'indécence que lorsqu'elle mène à quelque chose, et lorsque Rétif m'aura dit 20 fois que les Époux par une ardeur trop peu modérée effrayaient souvent mal à propos leurs chastes épouses par un spectacle et des objets auxquels leur vue était peu accoutumée, qu'une nouvelle mariée, pour conserver l'affection de son mari, ne doit rien accorder qu'au devoir, dans la plus profonde obscurité, en refusant tout au tact et aux yeux, je me dirai voilà un fou bien dégoutant qu'on devrait bien enfermer avec Ezéchiel qui mangeait de... par ordre de Dieu, et les fous de Bicêtre qui en mangent parce qu'ils sont fous. Et quand on me dira : l'original R. de la B, le bouillant Rétif etc., je penserai

1. Dans les exemplaires de Neuchâtel, dont il sera question plus bas, en attendant qu'il demande ceux de M. de Charrière. Cette distinction permet seule d'éviter toute contradiction dans le classement de ces lettres (voir ma Bibl. crit.).

2. Sainte-Beuve propose *indécents*. La conjecture est très séduisante.

c'est un siècle bien malheureux que celui où on prend la saleté pour du génie, la crapule pour de l'originalité et des excrémens pour des fleurs! Quelle diatribe, bon Dieu!

Trève à Rétif. Votre nuit, madame, m'a fait bien de la peine. La mienne a été moins bonne que hier parce que j'avais dormi hier depuis neuf heures jusqu'à midi. Du reste tout va bien.

Imaginez, madame, que je fais des feuilles. Les vôtres par leur brièveté m'encouragent. Il faut que je m'arrange, si je parviens à en faire une vingtaine, avec un libraire. Je lui paierai ce qu'il pourra perdre pour l'impression des trois premières. S'il continue à perdre, basta ; adieu les feuilles. S'il y trouve son compte, il continuera à ses frais à condition qu'il m'en enverra cinq exemplaires à Brunswick.

Mais pour vendre la peau de l'ours
Il faut l'avoir couché par terre.

Il est une heure et je finis; presque point de phrases.

C. H. B. Bibl. crit., n° 45.

En quels termes malpropres s'exprime sa vigoureuse propreté d'esprit!

Restif révoltait d'abord; on va l'accepter et même l'avaler de grand appétit :

Si j'avais su, madame, qu'il n'y avait qu'à vous critiquer pour vous faire écrire, je m'y serais mis depuis longtems de toutes mes forces. Ainsi comptez que dès ce moment vous avez un motif et un ennemi de plus. Et un ennemi! Ah! madame, Disciple de Suard, du pesant Marmontel, du mordant Condorcet, de l'apprêté La Harpe, ma plume doit se ressentir de l'éducation que j'ai reçue, et si je ne suis pas un monstre marin, je suis au moins un monstre littéraire. L'un vaut bien l'autre. M^e la M. de N. m'a fait rire. Je me féticite d'être né dans le siècle de la philosophie et de la Raison. C'est une plaisante idée que de faire l'ambassadrice de la religion catholique et je ne prendrai[1] pas beaucoup qu'elle ne l'eût pas eue.

Puisque M. de Charrière a Rétif, c'est à dire les 50 ou 60 premiers volumes des *Contemporaines*, je le prie beaucoup de m'en envoyer plusieurs tomes par Crouzat[2] que j'envoie pour cet effet. Nous n'avons à Neuchatel que les C. du commun. Je ne demande pas mieux que de m'élever et d'avoir affaire à des C. d'un plus haut parage. S'il voulait m'en envoyer aussi tous les jours quelques volumes (car on dévore du Rétif) par votre ambassadrice ordinaire[3], il me la rendrait plus chère, et ma retraite en purifiant mon sang me formerait l'esprit et le cœur.

Ma première feuille est presque achevée. Je ne vais pas vite, mais c'est que je ne vais point. Je vous l'enverrai si elle est faite demain.

J'ai fait partir la vôtre ou plutôt je l'ai cachelée. Je la ferai partir ce soir. Il y a une faute de grammaire que je n'ai pas remarquée hier et que je n'ai jamais pu corriger aujourd'hui, qui cependant en est bien une.

1. Lire *perdrais?*
2. Le domestique de Benjamin.
3. La messagère du village, qui se rendait plusieurs fois par semaine à la ville. Mme de Charrière l'appelle parfois Iris. — Note de M. Godet, I, 361.

Ce *fut* la nécessité, la cabale, une populace ameutée qui l'établirent. Le singulier *fut* ne va pas avec établirent pluriel. Cependant je n'y vois pas de remède.

Je m'humilie comme le cordonnier d'Appelle et finis.

C. H. B. Bibl. crit., n° 46.

L'impression ne donne pas l'idée des signatures. Le C enveloppe l'H et le B, et il est aussi bien la première lettre de Charrière que de Constant; je ne doute pas que Benjamin n'ait voulu figurer par là sa tendresse et sa reconnaissance pour l'amie qui l'accueillait si tendrement.

Comment êles-vous aujourd'hui, madame. Cela m'interesse beaucoup plus que ma triste et ridicule existence. ttier j'avais mal à la gorge, aujourd'hui j'ai mal à la gorge. Qu'y faire? il faut souffrir, et puis encore souffrir. Dieu nous traite à sa mode, il faut le laisser faire. Votre dernière feuille m'a fait un bien grand plaisir, beaucoup plus que les 3 autres, peut-être, parce que j'étais plus au courant du sujet. Je n'ai pas remarqué le sans cesse et importunité dont vous parlez. Il ne m'a pas choqué, parce que je crois que l'on peut réclamer *sans cesse* et ne pas donner à ses réclamations cet air impérieux, plein de morgue et d'une insolence froide et précieuse et qui caractérise les représentations parlementaires, ce qui les fait paraître importunes. Cependant il vaut mieux, à présent que j'ai eu le loisir de réfléchir, changer cette expression, parce que la nuance est si fine qu'elle a l'air imaginaire et recherchée. Il y a une négligence que je n'ai pas osé corriger parce qu'elle est sujette à discussion et que d'ailleurs je n'avais d'autorité que sur les points et sur les virgules. En parlant des Protestants : il fallait leur promettre qu'ils *auront* n'est pas aussi français que qu'ils *auraient*. Puisque votre feuille vous revient avant de s'élancer dans le monde, vous pourrez vous conformer ou ne pas vous conformer à cette observation comme il vous plaira.

Ma première feuille n'est point achevée. Mon mal de gorge m'empêche de cracher mes idées et elles m'étouffent.

Je suis très piqué du Cynique. Vingt ans de sagesse et de retenues, de renoncement et de continence, de privations et de jeunes, de désirs vaincus et de passions réprimées n'ont donc pu me mettre à l'abri de vos injurieux soupçons?

Mr Duplessis est retrouvé. Il s'était caché près de Morges et la nouvelle de mon départ l'a rendu à sa famille et à ses amis.

Mille vœux pour votre santé. Si vous envoiez en ville ce soir ou demain, un mot je vous prie.

Lundi. C. H. B.

Décidément, Benjamin passe correcteur en titre des œuvres de Mme de Charrière. Ses services d'abord un peu timides et suspects, se sont fait agréer :

Ainsi qu'ordonnez, ferai, noble dame. Votre feuille revisiterai [1], et corri-

1. *Reviserai?*

gerai ce qu'ignorance ou légèreté auront commis. Ensuite la dite feuille ferai partir pour immortalité et admiration, non sans regret de ne pouvoir l'accompagner, moi chétif. La poste de France arrive à 8 heures et repart à 10. J'aurai tout le temps de mettre tous les auraient et d'effacer tous les auront. Quant au plaisir que vous me promettez pour ce soir, je suis un peu fâché que vous m'ordonniez d'en faire une ?? peine. Mais vous serez obéie.

Le Dr de Saint Malo vous ne le connaissez pas, grand Dieu! oh non[1]. Le littéraire, philosophique et critique! et le duel du Dr Akakia, et le lapin au trou de Belette, et le centre de la terre, et le vêtement de poix et l'attraction de Vénus, et les Patagons aux cervelles disséquées et l'exaltation par l'opium! O ignorance fatale et aveuglement malencontreux! Si maintenant n'en savez plus, plus n'en dirai. Ignorez et rougissez.

Je n'ai pu hier que recevoir et non renvoyer les C. Je ne suis pas un Hercule et il me faut du temps pour les expédier. En voici cinq que je vous remets aujourd'hui en me recommandant à Mr de Charrière pour la suite. C'est drôle, après avoir dit tant de mal de Rétif! Mais il a un but et il y va assez simplement. C'est ce qui m'y attache. Il met trop d'importance aux petites choses. On croirait quand il vous parle du bonheur conjugal et de la dignité d'un mari, que ce sont des choses on ne peut pas plus sérieuses, et qui doivent nous occuper éternellement, pauvres petits insectes[2]. Qu'est ce que le bonheur ou la dignité? Plus je vis et plus je crois que tout n'est rien. Il faut savoir souffrir et rire, ne serait-ce que du bout des lèvres. Ce n'est pas du bout des lèvres que je désire (et que je le dis) de me retrouver à Colombier le 2 de janvier.

C. H. B.

Du coup, nous tenons l'aveu; mais nous n'en avions pas besoin. A mesure qu'on avance dans la lecture de ces lettres, on est frappé de la croissante ressemblance qu'elles offrent, Restif aidant, avec... Voltaire. Pessimisme funèbre et gai, mépris de l'homme et de la vie (dont on jouit au surplus de son mieux), jargon physico-mécanique, ironie, chiquenaudes à Dieu, plaisanteries douteuses, idées cyniques, langage ordurier, mais aussi délicatesse de goût, vigueur et droiture de sens, esprit et bonne humeur intellectuelle, force et netteté du trait, tout y est en raccourci, assez naturel pour qu'on ne puisse dénoncer le pastiche. Sans doute, depuis que le pauvre Benjamin a attrapé une si cruelle ressemblance avec le docteur Pangloss, la philosophie de *Candide* le hante, et son rire le poursuit[3]. On a souvent dit qu'il était peut-être l'homme qui avait eu

1. Il s'agit en tout ceci de l'*Histoire du Docteur Akakia et du natif de Saint-Malo* (Maupertuis), qui se trouve au t. XXIII, p. 559 ss., de Moland, 1752-1753. Les détails auxquels Benjamin va faire allusion sont aux pages 566, 568, 569. — Mme de Charrière détestait Voltaire. (Lettre de Benjamin, du 10 décembre 1790, et Ph. Godet, à la Table.)

2. Telle est (sauf erreur) la ponctuation du manuscrit. Sainte-Beuve et M. Godet écrivent : éternellement. Pauvres petits insectes! Qu'est-ce....

2. Benjamin a peut-être bien amené Mme de Charrière au style voltairien (voir les textes dans Ph. Godet, I, 494-495; II, 4-5, 132, années 1792 et suivantes).

le plus d'esprit depuis Voltaire[1]. Le plus d'esprit, peut-être; mais l'esprit de Voltaire[2], je ne crois pas. L'esprit de Voltaire est plus nerveux; il a la soudaineté, la brièveté du coup de griffe. Celui de Constant est moins court, plus abondant, moins sarcastique. Voltaire a plus de corps et d'âcreté; il blesse et mord; Constant persifle et pique à peine. L'un porte l'ironie dans la pensée même, qu'il a plus substantielle et plus forte; l'autre pense toujours avec gravité. Mais pour la fausse philosophie pessimiste et le jargon philosophique de Voltaire, Constant a professé l'une et manié l'autre, pendant assez longtemps, à la perfection[3].

A quel moment Benjamin quitta-t-il Neuchâtel? Revint-il à Colombier? On l'ignore. Toujours est-il qu'il partit pour l'Allemagne vers la mi-février 1788, au plus épais de l'hiver, glacial cette année-là. Il fit un détour jusqu'à Colombier pour dire adieu à son amie; une dartre lui couvrait la moitié du visage; il demanda son « audience de congé » par un billet[a] « d'un tour léger, à demi-coquet, qui trahit un *certain* souci de plaire, dit Sainte-Beuve.... Il obtint assurément la permission de paraître, et sans taffetas d'Angleterre encore ». Puis il quitta le nid où il avait trouvé, deux mois durant, un abri si chaud et si doux.

Dans la chaise de poste qui l'emmenait par un temps noir et des chemins affreux, il ressentait une âcre indignation contre les clabauderies et la tyrannie de sa famille. Père, Marianne, oncle, tante, cousines, tous s'étaient ligués pour l'arracher à Mme de Charrière; la morale, les bienséances, et sans doute aussi son avenir, exigeaient cette séparation... Que n'avaient-ils donc montré plus tôt leur sollicitude à l'enfant, au jeune homme, qu'ils avaient de tout temps abandonné à lui-même? Et que lui offraient-ils, en échange de cette tendresse qu'ils lui retiraient?... Benjamin n'en sentait que mieux, par contraste, la bonté de son amie, de « sa consolatrice »; presque à chaque étape, ses souvenirs, la reconnaissance, la tendresse le rappellent en arrière auprès d'elle. Les intellectuels peignent plus

1. C'est Sainte-Beuve qui rapporte cette parole (*Portr. L.*, III, 210, 214), et il la commente finement. Chateaubriand s'en est fait l'écho (*La Presse*, 8 février 1850).

2. L'esprit à la Voltaire, dit plus finement Sainte-Beuve; mais il parle aussi (p. 214) de « filiation directe ».

3. Je ne sais si, en l'absence de tout parti pris, on se sera scandalisé ou seulement aperçu de la phrase de Constant : « Qu'est-ce que le bonheur ou la dignité? » Sainte-Beuve en a pourtant tiré l'une de ses accusations les plus graves. J'en rejette la discussion à l'Appendice, n° 18, à cause de sa longueur; elle est essentielle pour juger la moralité de Benjamin et la critique de Sainte-Beuve.

a. Bibl. crit., n° 49.

fortement les choses à distance et plume en main que sur le moment même. Ils goûtent mieux alors leur bonheur; le travail de la pensée concentre et échauffe leur sentiment. Benjamin n'a rien écrit de plus cordial, de plus simple, de plus vrai, de plus jeune que les premières lettres qui ont suivi son départ pour Brunswick. Mais aussi, et c'est ce qui en fait à mes yeux l'inestimable prix, il n'a presque rien écrit de plus personnel. Jamais son égoïsme et sa sensibilité n'ont si cordialement voisiné. La Rochefoucauld aurait souri de satisfaction, en les lisant. Nous voici enfin devant du Constant naturel, sauf l'excès d'humeur dû aux circonstances. Mais comme le pessimisme trouve là des accents plus profonds, des formules plus décisives! C'est qu'il vient de se retremper à la source, en famille; que Mme de Charrière et la maladie l'ont encore aiguisé. Il n'en a pas moins encore des bas et des hauts singuliers; c'est son caractère propre à ce moment.

Bâle.

Je n'ai que le temps de vous dire quelques mots, car je ne couche point ici, comme je le croyais. Les chemins sont affreux, le vent froid, moi triste, plus aujourd'hui qu'hier, comme je l'étais plus hier qu'avant hier, comme je le serai plus demain qu'aujourd'hui. Il est difficile et pénible de vous quitter pour un jour, et chaque jour est une peine ajoutée aux précédentes. Je me suis si doucement accoutumé à la société de vos feuilles, de votre piano-forte (quoiqu'il m'ennuyât quelquefois), de tout ce qui vous entoure; j'ai si bien contracté l'habitude de passer mes soirées auprès de vous, de souper avec la bonne Mlle Louise, que tout cet assemblage de choses paisibles et gaies me manque, et que tous les charmes d'un mauvais temps, d'une mauvaise chaise de poste et d'exécrables chemins ne peuvent me consoler de vous avoir quittée. Je vous dois beaucoup physiquement et moralement. J'ai un rhume affreux seulement d'avoir été bien enfermé dans ma chaise : jugez de ce que j'aurais souffert si, comme le voulaient mes parents alarmés sur ma chasteté et plus en peine de ma continence que de ma vie, j'étais parti au milieu de mes remèdes. Je vous dois donc sûrement la santé et probablement la vie. Je vous dois bien plus, puisque cette vie qui est une si triste chose la plupart du temps, quoi qu'en dise M. Chaillet, vous l'avez rendue douce, et que vous m'avez consolé pendant deux mois du malheur d'être, d'être en société, et d'être en société avec les Marin, Guenille et Co; je recompte ainsi dans ma chaise ce que je vous dois, parce que ce m'est un grand plaisir de vous devoir tant de toutes manières. Tant que vous vivrez, tant que je vivrai, je me dirai toujours, dans quelque situation que je me trouve : Il y a un Colombier dans le monde. Avant de vous connaître, je me disais : Si on me tourmente trop, je me tuerai. A présent je me dis : Si on me rend la vie trop dure, j'ai une retraite à Colombier.

Que fait Mistriss[1]? Est-ce que je l'aime encore? Vous savez que ce n'est que pour vous, en vous, par vous et à cause de vous que je l'aime. Je lui sais gré d'avoir su vous faire passer quelques moments agréables, je l'aime d'être une ressource pour vous à Colombier; mais si elle est *saucy*

1. Mrs Cooper.

avec vous

Then she may go a packing to England again.

Adieu tout mon intérêt alors, car ce n'est pas de l'amitié : vous m'avez appris à apprécier les mots.

Je lis en route un roman que j'avais déjà lu et dont je vous avais parlé : il est de l'auteur de *Wilh. Ahrend*[1]. Il me fait le plus grand plaisir, et je me dépite de temps en temps de ne pas le lire avec vous.

Adieu, vous qui êtes meilleure que vous ne croyez (j'embrasserais Mme de de Montrond sur les deux joues pour cette expression). Je vous écrirai de Durbach après demain, ou de Manheim dimanche.

C. H. B.

Si vous écrivez à Brunswick poste restante, je serai là avant qu'une lettre écrite même immédiatement après que vous aurez reçu celle-ci puisse y arriver.

Dites, je vous prie, mille choses à M. de Charrière. Je crains toujours de le fatiguer, en le remerciant. Sa manière d'obliger est si unie et si *immaniérée*, qu'on croit toujours qu'il est tout simple d'abuser de ses bontés.

Un essieu cassé au beau milieu d'une rue me force à rester ici et m'obligera peut-être à y coucher. J'en profite. Le grand papier sur lequel je vous écris me rappelle la longue lettre que je vous écrivais en revenant d'Écosse, et dont vous avez reçu les trois quarts. Que je suis aujourd'hui dans une situation différente! Alors je voyageais seul, libre comme l'air, à l'abri des persécutions et des conseils, incertain à la vérité si je serais en vie deux jours après, mais sûr, si je vivais, de vous revoir, de retrouver en vous l'indulgente amie qui m'avait consolé, qui avait répandu sur ma pénible manière d'être un charme qui l'adoucissait. J'avais passé trois mois seul, sans voir l'humeur, l'avarice et l'amitié qu'on devrait plutôt appeler la haine[2], se relevant tour à tour pour me tourmenter; à présent faible de corps et d'esprit, esclave de père, de parents, de princes, Dieu sait de qui! je vais chercher un maître, des ennemis, des envieux, et qui pis est, des ennuyeux à deux cent cinquante lieues de chez moi : de chez moi ne serait rien; mais de chez vous! de chez vous, où j'ai passé deux mois si paisibles, si heureux, malgré les deux ou trois petits nuages qui s'élevaient et se dissipaient tous les jours. J'y avais trouvé le repos, la santé, le bonheur. Le repos et le bonheur sont partis; la santé, quoique affaiblie par cet exécrable et sot voyage, me reste encore. Mais c'est de tous vos dons celui dont je fais le moins de cas. C'est peu de chose que la santé avec l'ennui, et je donnerais dix ans de santé à Brunswick pour un an de maladie à Colombier.

Il vient d'arriver une fille française, qu'un Anglais traîne après lui dans une chaise de poste avec trois chiens; et la fille et ses trois bêtes, l'une en chantant, les autres en aboyant, font un train du diable. L'Anglais est là bien tranquille à la fenêtre, sans paraître se soucier de sa belle, qui vient le pincer, à ce que je crois, ou lui faire quelque niche à laquelle son amant répond galamment par un f— prononcé bien à l'anglaise. — Ah! petit mâtin, lui dit-elle, et elle recommence ses chansons. Cette conversation est si

1. *Wilhelmine Arend, oder die Gefahren der Empfindsamkeit*, 2 vol. 8°, Dessau et Leipzig 1782 — *Hermann und Ulrike*, 4 vol. 8°, Leipzig 1780, traduit de l'allemand, Paris 1792 : romans de Johann Karl Wezel (Voir Gœdeke, IV, 1).

2. Allusion à Marianne, oncle, cousines, parents et Cie.

forte et si soutenue, que je demanderai bientôt une autre chambre, s'ils ne se taisent pas pour mieux s'occuper. Heaven knows I do not envy their pleasures, but I wish they would leave my ennui[1] interee? damen? them?

Je lis toujours mon roman : il y a une Ulrique qui, dans son genre, est presque aussi intéressante que Caliste; vous savez que c'est beaucoup dire : le style est très énergique, mais il y a une profusion de figures à l'allemande qui font de la peine quelquefois. J'ai été fâché de voir qu'une lettre était une flamme qui allumait la raison et éteignait l'amour, et qu'Ulrique avait vu toutes ses *joies* mangées en une nuit par un renard. Si c'était des *oies*, encore passe! Mais cela est bien réparé par la force et la vérité des caractères et des détails.

Adieu, madame. Mille et mille choses à l'excellente Mlle Louise, à M. de Charrière et à Mlle Henriette; mais surtout pensez bien à moi. Je ne vous demande pas de penser bien de moi, mais pensez à moi. J'ai besoin, à deux cents lieues de vous, que vous ne m'oubliiez pas. Adieu, charmant Barbet. Adieu, vous qui m'avez consolé, vous qui êtes encore pour moi un port où j'espère me réfugier une fois. S'il faut une tempête pour qu'on y consente puisse la tempête venir et briser tous mes mâts et déchirer toutes mes voiles!

C. H. B.

Rastadt, le 23.

Je vous ai écrit de Basle. A-t-on mis ma lettre à la poste? Vous est-elle parvenue?

Darmstadt, le 25.

Du thé devant moi, Flore à mes pieds, la plume en main pour vous écrire, me revoilà comme en Angleterre, et celui qui ne peindrait que mon attitude me peindrait le même qu'alors. Mais combien mes sentiments, mes espérances et mes alentours sont changés! A force de voir des hommes libres et heureux, je croyais pouvoir le devenir : l'insouciance et la solitude de tout un été m'avaient redonné un peu de forces. Je n'étais plus épuisé par l'humeur des autres et par la mienne. Deux mois passés à Beausoleil, trop malade en général (quoique pas de manière à en souffrir) pour qu'on pût s'attendre à beaucoup d'activité de ma part, trop retiré pour qu'on me tourmentât souvent, me disant toutes les semaines : Je monterai à cheval et j'irai à Colombier, — j'avais goûté le repos : deux mois ensuite passés près de vous, j'avais deviné vos idées et vous aviez deviné les miennes; j'avais été sans inquiétudes, sans passions violentes, sans humeur et sans amertume. La dureté, la continuité d'insolence et de despotisme à laquelle j'ai été exposé, la fureur et les grincements de dents de toute cette..., parce que j'étais heureux un instant, ont laissé en moi une impression d'indignation et de tristesse qui se joint au regret de vous quitter, et ces deux sentiments, dont l'un est aussi humiliant que l'autre est pénible, augmentent et se renouvellent à chaque instant. Je vous l'écrivais de Bâle : je serai chaque jour plus abattu et plus triste; et cela est vrai. Je me vois l'esclave et le jouet de tous ceux qui devraient être non pas mes amis

1. « Le ciel sait que je n'envie pas leurs plaisirs, mais je voudrais qu'ils laissent mon ennui... ». — Sainte-Beuve (*loc. cit.*, p. 221, note) interprète les mots qui manquent comme il suit : « Je ne leur demande qu'une chose, c'est de me laisser les *sombres plaisirs d'un cœur mélancolique* ».

(Dieu me préserve de profaner ce nom en désirant même qu'ils le fussent[1]), mais mes défenseurs, seulement par égard et par décence. Malade, mourant, je reste chez la seule amie que j'aie au monde, et la douceur de souffrir près d'elle et loin d'eux, ils me l'envient. Des injures, des insultes, des reproches. Si j'étais parti faible au milieu de l'hiver, je serais mort à vingt lieues de Colombier. J'ai attendu que je pus sans danger faire un long voyage que je n'entreprenais que par obéissance, et contre lequel, si j'avais été le fils dénaturé qu'on m'accuse d'être, j'aurais, à vingt ans, pu faire des objections, j'ai voulu conserver à ce père l'ombre d'un fils qu'il pourrait aimer. Vous avez vu, madame, ce qu'on m'écrivait. Je sais que je suis injuste, mais je suis si loin de vous, que je ne puis plus voir avec calme et avec indifférence les injustices des autres. Quand je suis auprès de vous, je ne pense point aux autres, et ils me paraissent très supportables; quand je suis loin de vous, je pense à vous, et je suis forcé de m'occuper d'eux : or, la comparaison n'est pas à leur avantage.

Je relis ma lettre et je meurs de peur de vous ennuyer. Il y a tant de tristesse et d'humeur et de jérémiades, que vous en aurez un *surfeit*, et peut-être renoncerez-vous à un correspondant de mon espèce. Je vous conjure à genoux de me supporter : ne plus vous être rien qu'une connaissance indifférente serait bien pis que les persécutions des sottes gens qui font le sujet de cette sotte lettre. Aussi faut-il avouer qu'il est bien sot à moi de tant vous en occuper. Dans une lettre à vous, pourquoi nommer Cerbère et les Furies? Mais j'ai des moments d'humeur et d'indignation qui ne me laissent pas le choix de les contenir. Je répète tous les jours plus sincèrement le vœu qui terminait ma dernière lettre, et j'attends la tempête comme un autre le port.

A propos, madame, j'ai pensé au moyen de vous écrire de la cour où je vais tout ce que je croirai intéressant ou tout ce que j'aurai envie de vous dire. C'est à l'aide de vos petites feuilles. Je prendrai le numéro de la page, de la ligne et du mot ou quelquefois de la lettre quand le mot ne se trouvera pas dans une de vos feuilles. Ainsi quand il y en aura 3, ce sera la page, la ligne et le mot, quand il y en aura 4, le 4e sera la lettre. Cela pourra vous donner plus de peine que cela ne vaudra, mais cela ne prendra que 3 ou 4 lignes tout au plus. Je vous prouverai ce que mes lettres ne doivent pas vous avoir fait soupçonner jusqu'ici, et ce qui m'est très difficile quand je vous écris, que je sais être court. Si cependant cela vous fatigue, écrivez-moi seulement : « Plus de numeros ».

Adieu, madame. A genoux je vous demande votre amitié, et, en me relevant, une petite lettre à poste restante. En vous écrivant je me suis calmé. Votre idée, l'idée de l'intérêt que vous prenez à moi, a dissipé toute ma tristesse. Adieu, mille fois bonne, mille fois chère, mille fois aimée.

C. H. B.

Suaves paroles, parties du cœur (un cœur échauffé de l'amour de soi-même) et qui durent être douces à Mme de Charrière[1]!

Benjamin emportait donc de Colombier un souvenir ravi et tendre. Ces deux mois représentent dans sa vie un moment unique. Il les passa sous le charme : c'est le mot du *Cahier Rouge*, c'est aussi celui

1. Il faut avouer que tout cela n'est nullement d'amant à maîtresse.

des lettres [a]. Pour la première fois, son cœur se détendit, s'ouvrit, s'épanouit, il connut autre chose que la défiante maison paternelle, la chambre du célibataire, ou le family house : je veux dire le chez soi, réchauffé et embelli par une profonde et dévouée tendresse de femme, ce que Sainte-Beuve appelait la *félicité* domestique [b]. Il trouva là d'abord le bien inestimable, qu'il cherchait partout, qui le fuyait partout : la paix. Il savoura la plénitude de cette chose si rare en toute vie, et surtout dans la sienne : le bonheur. Mme de Charrière lui révéla l'amitié, la vraie, la grande, celle dont discourent les moralistes, et qui ne semble presque pas de ce monde. Elle le guérit du désir de la mort, en lui ouvrant à Colombier le refuge qu'il lui fallait dans les heures amères. Ils retrouvèrent l'un chez l'autre, mais épurée, la parfaite similitude intellectuelle et sentimentale qu'ils avaient déjà goûtée à Paris. Elle, de tout temps tenue pour bizarre et suspectée par son entourage, lui, si profondément incompris dans sa famille; elle, réconfortée par l'amitié inespérée qui s'offrait à elle sur le soir de la vie, lui, guéri de toutes ses extravagances et à peu près ramené à la vérité de sa nature par la vérité de son amie, la solitude et la maladie, chacun d'eux découvrit en l'autre comme un autre soi-même, une âme sœur, dirais-je, si le mot n'était horriblement démodé et fade. Ils se sentirent dans ce long tête-à-tête encore plus pareils qu'ils ne l'avaient cru dans la dissipation de la vie parisienne; ils se devinèrent par cette intuition réciproque qui est ordinairement le caractère de l'amour; ils se trouvèrent, en nature, sinon en degré, mêmes idées, mêmes jugements, mêmes aspirations, mêmes blessures [c]. Il entra dans sa « passion » à lui une reconnaissance, une tendresse, une douceur qu'il ne connaissait pas. C'est à partir de ce moment que ses lettres se font vraiment familières. Celles d'Angleterre montrent encore le mondain qui s'agite pour plaire, et par conséquent l'étranger. Celles d'Allemagne sont une conversation cœur à cœur, un épanchement intarissable et large, sans contrainte et sans réserve. Mme de Charrière était la première femme vraiment complète qu'il eût rencontrée; elle comblait à la fois le double besoin de son intelligence et de son cœur, qui n'avait reçu jusque-là satisfaction chez d'autres femmes que successivement et médiocrement; elle unifiait dans une entente parfaite de leurs êtres le rythme alternatif de son âme à lui. Elle fut pour lui, non seulement, je l'ai dit, une excitatrice magique, qui lui révéla à lui-même toute sa puissance de talent, mais aussi *un*

a. 19 mars 1788. — *b.* P. 217. Voir Ph. Godet, I, 366. — *c.* 19 mars 1788, etc.

ami, l'un des deux plus chers et plus intimes qu'il ait jamais eus — l'autre, plus cher et plus intime encore fut une autre femme, Julie Talma[a] —, avec cette nuance que cet ami étant une femme, cela mettait dans leurs sentiments une émotion que les hommes entre eux ne connaissent guère. Sept ans après ce séjour de Colombier, échauffé, enlevé, emporté déjà par Mme de Staël, il écrivait encore à Mme de Charrière ces paroles douloureuses pour elle, mais bien significatives pour les observateurs désintéressés que nous sommes : « C'est la seconde femme que j'ai trouvée qui m'aurait pu tenir lieu de tout l'univers, qui aurait pu être un monde à elle seule pour moi : vous savez quelle a été la première[b] ». Malheureux et solitaires tous deux, ils s'étaient fait l'un à l'autre comme un refuge et comme un monde[c].

Ils connurent la puissance et les délices de l'amitié ; ils en connurent aussi les puérilités. C'est le signe d'une amitié consommée, toute voisine de l'amour, si elle n'est l'amour même. Ils s'étaient donné des surnoms. Elle, c'était Barbet : nom symbolique, qui peignait sa tendresse dévouée et fidèle, hélas! de femme trop battue par la vie[d]. Lui, s'appelait d'un nom moins humble, qui annonçait tout son étincelant esprit : Le Diable blanc[e]. Après son départ, elle lisait les marges de ses Grecs (Gillies), dont il lui avait laissé soit le manuscrit, soit son exemplaire; lui avait conservé et lisait les adresses mêmes des petits billets qu'elle lui avait écrits chez son Esculape[f]. Il achetait de petites feuilles de papier de poste qui lui avaient paru si mignonnes qu'il ne voulait lui écrire que sur elles pendant son voyage (et d'ailleurs il les enfermait par mégarde dans sa cassette)[g]. Il se retournait en partant pour la voir encore[h]. Il rangeait amoureusement dans un tiroir de son bureau, à Brunswick, les lettres de son amie[i]. Il faisait exprès des calculs faux pour se donner l'espoir de recevoir ses lettres[j]. Il avait emporté une petite cafetière à elle, et songeait à prendre un chauffe-pieds[k]. Ils cherchaient à deviner ce qu'ils faisaient l'un l'autre, tel jour, à telle heure[l]..... Que ferait de plus un homme amoureux? Mais combien d'hommes amoureux ne le feraient pas? Et quatre ans après, le 17 mai 1793, il se représentait encore avec une douceur neuve ce premier séjour à Colombier et toutes ses menues circonstances...

Il roulait toujours sur la route de Brunswick, en chaise ouverte,

a. Lettre sur Julie Talma, fin. — *b*. Du 21 octobre 1794. — *c*. Sur tout cela, voir les lettres de février et mars 1788. — *d*. 23 février, 12, 13, 17, 19 (plusieurs fois), 23 mars, 8 septembre 1788; et dans Ph. Godet (pour la fable du Barbet), II, 169. — *e*. 17 mars. — *f*. 7 mars. — *g*. 9 mars. — *h*. Du 5 au matin (avril). — *i*. 4 mars. — *j*. 5 et 6 mars. — *k*. 12 mars à 2 heures. — *l*. 12 mars 1788.

par un temps glacial. Il arriva à destination, le 2 mars [a], et écrivit aussitôt à Mme de Charrière, il lui écrivit une longue, immense lettre de six ou sept jours, toute « chamarrée » aux angles et dans les moindres coins de post-scriptums de tout genre, un vrai journal ou plutôt, comme disait Mme de Charrière, un *heural*. Benjamin vit toujours en pensée avec elle et se revoit encore à Colombier; il la met au courant de ses faits, gestes et impressions de l'arrivée; il vide sur son papier son inépuisable tête. C'est toujours le même train de conversation ardente et pressée, le même torrent de paroles et d'idées, la même veine d'affection vive et confiante, cœur à cœur [1]. Il était donc à elle tout entier, continuant loin d'elle le rêve de la vie passée près d'elle, conversant avec elle presque heure par heure, abolissant autant qu'il le pouvait la distance, recréant autour de lui cette douce et chaude atmosphère d'amitié aimante qui les avait enveloppés à Colombier.

Or la première lettre de Mme de Charrière, je dis la première, vint briser net cette sorte de rêve. Elle contenait des reproches, des soupçons, de la défiance sur son amitié, de la défiance! à l'heure où Benjamin était encore tout frémissant des coups portés par sa famille [2]! Ce fut sa vraie malchance, non pas qu'on l'arrachât à Mme de Charrière, les choses exquises ne durent jamais bien longtemps, et celle-là aurait pris fin comme les autres, mais qu'on réussît à circonvenir son amie, à l'exciter contre lui, et qu'ainsi, vingt jours après son départ, il fût blessé à la fois dans quelques-unes de ses plus vieilles, de ses plus douloureuses susceptibilités, et dans son sentiment le plus profond.

III

La nature de leur liaison.

Une chose est sûre, que Benjamin a aimé Mme de Charrière d'amour. Mais de l'esprit et du cœur cet amour est-il passé, selon la loi, jusqu'à la personne? Une chose est plus qu'incertaine, que Benjamin ait été l'amant de Mme de Charrière.

1. On lira provisoirement cette lettre dans Sainte-Beuve (*Portr. L.*, 227 ss.) et l'on jugera de sa partialité par les commentaires dont il l'accompagne. Combien dans tout Sainte-Beuve lirait-on de lettres qui aient un si interminable jaillissement de tendresse?

2. Le morceau de lettre du 7 mars contient une vigoureuse et amère sortie contre Mlle Moula d'une part, Marianne et son oncle d'autre part.

a. Lettres des 12 et 20 mars.

La critique a varié sur ce point du tout au tout.

Sainte-Beuve, on le pense bien, n'en doutait pas. Il a écrit là-dessus une lettre admirable.

[*A M. Charles Berthoud* [a].] Ce 23 avril 1868.

Cher Monsieur

Je vous remercie de l'indication précise. Vous ne vous étonnerez pas que je sois bien moins précis en répondant à la question que vous me faites sur les relations de Benjamin Constant avec Mme de Charrière. Si vous me demandez mon impression, je ne doute pas que tout d'abord, entre le tout jeune homme et la femme mûre, il n'y ait eu la cérémonie d'initiation. On attache en général par le respect humain qu'on s'impose en écrivant, beaucoup trop d'importance à cette chose qui est bien plus fréquente et plus aisée qu'on ne le croit. Quelle raison aurait pu empêcher Benjamin Constant ou Mme de Charrière, libres qu'ils étaient de tout lien et de tout préjugé, de se donner ce plaisir ou de faire cette petite expérience? Mais à un second voyage, quand Benjamin fut malade, il y avait alors des raisons pour que cela ne se renouvelât pas. — Excusez ma légèreté, mais veuillez observer que cela ne diminue en rien l'estime que je fais de Mme de Charrière. — J'en dirai autant pour Mme de Staël, également facile sur ce point.

Je vous exhorte bien à faire ce recueil qui appartient à l'histoire littéraire des deux pays.

Votre dévoué. (Correspondance. II, 291.)

Et voilà. Sont convaincus de s'être donné ce *petit plaisir* tous ceux qu'aucune raison, du moins visible, n'empêchait de le prendre. Et Sainte-Beuve tient tant à la consommation de *l'expérience* qu'il délivre Mme de Charrière, comme Benjamin, de tout lien, et qu'il en oublie le mari. M. de Charrière était si effacé [b]...

Mais voici M. Godet [c] qui écrit : « Pour nous cette question n'en est plus une. Il résulte avec la dernière évidence du récit que nous venons de transcrire [le *Cahier Rouge*], que la relation entre cette femme de quarante-six ans et ce jeune homme de dix-neuf ans fut purement intellectuelle... ». Mais M. Godet n'a pas produit la conviction [1].

1. Ses moyens de preuve, si preuve y a en pareille matière, sont : 1° le récit du *Cahier Rouge* [je suis moins frappé que M. Godet de la force de cet argument que Benjamin, qui dit tout, nous aurait dit si Mme de Charrière avait été sa maîtresse. Le *Cahier Rouge*, très visiblement, était destiné tôt ou tard à la publication, et Benjamin pouvait reculer devant une déclaration si impossible à un gentleman. Je ne crois pas qu'il y ait à lire entre les lignes de son récit, sans quoi l'on pourrait bien y trouver quelques insistances suspectes; mais d'autres réflexions (notamment sur Mme Johannot) renforcent la partie du *Cahier* qui concerne Mme de Charrière et l'argument de M. Ph. Godet]; — 2° une dénégation formelle (inédite) de Benjamin, qui se trouve dans la Notice de M. de Barante et que j'avais fournie à M. Godet : « Elle avait le double de son âge, il ne fut pas amou-

a. D'après M. Godet, I, 345, n. 1. — *b.* Voir au surplus, *Portr. de F.*, 419, 445, 456; *Portr. Litt.*, III, 445, 419; à Gaullieur, n° 1. — *c.* I, 343-444; et déjà Laboulaye, *loc. cit.*, 343.

A qui croire?

A M. Ph. Godet, presque sûrement. Toutefois je m'abstiendrais de prendre parti sur une question qui me paraît comme à Sainte-Beuve de mince intérêt, si de la réponse ne dépendait, sur plus d'un point, le jugement que l'on doit porter sur le cœur et la délicatesse de Benjamin.

Je m'étonnerai d'abord que personne n'ait jamais admis l'idée d'un sentiment sincère et naïf de Benjamin à Mme de Charrière. Ici encore Sainte-Beuve a fait son œuvre, et établi un préjugé[a]. Evidemment la différence de leurs âges hante à son exemple l'esprit des critiques; le souvenir de Chérubin les trouble. Benjamin leur fait l'effet, pour les besoins de la cause, tantôt d'un petit vieux, tantôt d'un enfant curieux et pervers, qui trouva piquant de s'attaquer à une femme de quarante-sept ans, qui, libertin et polisson, se garda bien de perdre une expérience aussi alléchante, qui s'empressa de la piquer dans sa collection. Et voilà Mme de Charrière que l'on suppose du même coup affriolée par la jeunesse de Benjamin et devenue sa « première marraine ». Le malheur est qu'elle fut très loin d'être la première, et qu'il est indispensable d'arriver première pour être marraine[b]. Ne parlons donc pas, d'abord, d'initiation. D'autre part, les vues de Sainte-Beuve ne résistent pas à la publication du *Cahier Rouge*, et à la connaissance plus complète que nous lui devons de l'adolescence de Benjamin et de l'histoire de Mme de Charrière. Elles reposent sur une vue fausse des deux intéressés. La critique n'a plus le droit de les prendre à l'état vierge, abstraction faite de leur passé. Au moment où Mme de Charrière rencontra Benjamin, elle sortait blessée à fond, et malade, d'un grand amour malheureux. Si cet amour fut « innocent », se donna-t-elle pour la première fois de sa vie, en riant, par curiosité de femme mûre pour un tout jeune homme déjà bien avancé d'ailleurs (vingt ans, ce n'est plus l'âge de Chérubin), ou par complaisance pour le cynisme de ce même jeune homme? Mais si cet amour fut « coupable », croira-t-on

reux d'elle, aucun lien d'intimité ne les attachait l'un à l'autre, mais il la voyait tous les jours, et cette mutuelle confiance leur était douce »; — 3° ce fait qu'aucun témoin contemporain, même parmi les plus attentifs, n'a jamais rien soupçonné d'équivoque; [il semble pourtant bien que Mrs Cooper eut des soupçons de ce genre et en clabauda; c'est du moins ce qui paraît ressortir des lettres, très obscures, de Benjamin, des 7 et 12 mars 1788. Quant à la famille, je n'en parle pas. Les apparences étaient trop contre Benjamin pour qu'il y ait lieu de retenir sa créance]. — M. Ph. Godet n'a pas entraîné toujours, disais-je, la conviction, mais on lui a opposé (voir le compte rendu de M. Paul Gautier, *Rev. d'Hist. litt. de la France*, 1906, n. 1, p. 169) des raisons fragiles, qui dérivent en droite ligne des *préjugés* créés par Sainte-Beuve, et sont par conséquent logiquement antérieures aux faits et raisonnements nouveaux de M. Ph. Godet.

a. Portr. de F., 419. — *b.* De même Ph. Godet, I, 345.

qu'elle passa d'une passion profonde à une passionnette égrillarde et se contenta de n'être qu'une expérience de plus dans la vie dissipée de Constant? Je n'oublie pas que jadis avec Bellegarde, avec Charrière, elle couchée, eux assis sur le bord de son lit, elle avait poussé loin le désir et la curiosité; mais ni son lointain passé d' « honnête fille » frôleuse de l'amour, ni son passé récent d'amoureuse passionnée et tragique ne semblent permettre la facilité cavalière avec laquelle on dispose d'elle[a]. La vie avait d'ailleurs passé sur ses ardeurs, et le mariage sur ses ignorances; j'admettrais moins aisément un écart de sa part à quarante-cinq ans qu'à vingt-cinq, et cela pour de tout autres raisons que celles de l'âge. Quant à Benjamin, son attitude dut suivre celle de Mme de Charrière. Car de la tromper sur la nuance de son sentiment, il n'y avait moyen; elle n'était pas une bête. Elle dut encourager et vouloir, tout au moins consentir, pour qu'il osât. Mais lui-même, on peut se demander jusqu'à quel point il pouvait trouver original d'avoir une maîtresse de quarante-sept ans. Que ne répondait-il aux avances de Mme Saurin, qui en avait soixante-cinq? L'aventure aurait été plus piquante. — Trop, me répondra-t-on. En tout cas, rien, je dis rien, hors l'idée fausse qu'on se faisait du caractère de Benjamin et les partis pris de Sainte-Beuve, rien n'indique qu'il trouva dans l'âge de Mme de Charrière un stimulant équivoque. C'est une vue qui appartient, selon moi, à l'ancienne critique, laquelle n'a jamais voulu se convaincre que Benjamin fut un passionné et qu'il éprouva des sentiments naïfs, dont il connut la timidité et la pureté.

Or sur Mme de Charrière, précisément, le *Cahier Rouge* est formel. Benjamin ressentit pour elle une passion, c'est-à-dire un attrait tumultueux doublé d'une profonde amitié.

Reste (mais je ne le crois pas) que dans les facilités de leurs tête-à-tête nocturnes, à l'hôtel de Marigny ou de la Chine, entre minuit et six heures du matin, ils se soient abandonnés, sans tant de malice ni de complication, par un coup de désir ou d'amour, comme à une chose simple, naturelle, conséquence du profond attrait qui les poussait l'un vers l'autre et pour sceller cet attrait. Toujours trompée par la vie, ne put-elle accueillir de bonne foi l'amitié passionnée qui s'offrait à elle? L'âge de Mme de Charrière n'aurait pas été pour Benjamin un ragoût, mais un réconfort. La jeunesse de Benjamin n'aurait pas été pour Mme de Charrière un excitant, mais un piège. Au déclin d'une vie manquée et douloureuse, l'amour se fait plus

a. Rev. d'Hist. litt. de la France, 1906, n° 1, p. 169 (art. de M. P. Gautier).

insinuant, plus dangereux, quand il se complique d'une sorte de maternité.

Mais si l'on admet que l'amour s'interposa, ne fût-ce qu'un moment, entre Benjamin et Mme de Charrière, non point par sa fureur sacrée, mais par son charme violent, ou par son irrésistible douceur, s'il passa entre eux quelque chose de l'illusion très connue, très honorable, touchante même, et point si rare, qui abolit les âges des amants et les fait égaux, il faudra dorénavant leur épargner le sourire, ou rire pareillement de toutes les liaisons analogues. Pourquoi les amours de Mme de Staël et de M. de Rocca, par exemple, qu'un intervalle de vingt-deux ans séparait (1766-1788) et qui se rencontrèrent quand l'un avait vingt-deux ans, l'autre quarante-quatre, obtiendrait-elle indulgence plénière; pourquoi la critique, avec un air de pudeur impayable, sur la pointe des pieds, tirerait-elle chastement les voiles devant eux comme devant l'arche sainte; et pourquoi, ouvrant les rideaux tout grands devant l'alcôve de Benjamin et de Mme de Charrière, comprimerait-elle très mal une forte envie de rire? Je voudrais pour tous même justice ou même injustice. J'ai gagné sur ma part d'humaine malveillance de m'interdire jusqu'au sourire intérieur sur tout sentiment sincère, quelles qu'en soient les disproportions. Après tout, quand on les regarde de sang-froid, les animaux qui s'appellent hommes font tous, dans cette passe-là, figure assez comique pour n'être guère plus risibles les uns que les autres.

J'ai hâte d'en finir avec ces impondérables, qui ont du moins, je crois, l'avantage de nous replacer devant les personnes vraies, telles qu'elles étaient non pas métaphysiquement, mais en l'année 1787 et dans leur devenir. Mon seul but, au risque de *dépoétiser* Benjamin aux yeux de bien des gens, était de donner à réfléchir que leur liaison (si elle fut consommée) put bien n'être pas si drôle et avoir son sérieux, sa candeur.

Arrivons aux indices positifs.

Désinvolture à part, Sainte-Beuve a très bien posé la question. Si leur liaison exista à Paris, il y avait des raisons pour qu'elle ne reprît pas en Suisse[a]. Et, en effet, si Benjamin était, en s'installant à Colombier, le « pauvre pigeon blessé et traînant l'aile » que dit joliment Sainte-Beuve, sa blessure n'était pas de celles sur lesquelles aurait passé Mme de Charrière[b].

Cela posé, on se heurte à une espèce de contradiction. On

a. Voir ppendice, n° 19. — *b.* Lettres à d'Hermenches, 64 (quelques lignes dans Ph. Godet, I, 104), etc.

s'attendrait à trouver dans les lettres d'Angleterre une reconnaissance, une tendresse, des effusions révélatrices (ou, dans l'hypothèse de Sainte-Beuve, un certain ton équivoque), et dans les lettres postérieures, un sang-froid et un calme plus grands. Or c'est exactement le contraire qui arrive. Si la correspondance ultérieure donne quelquefois (très rarement) à réfléchir par des tons concentrés, des expressions vives ou ambigües, rien ne paraît plus limpide, plus purement amical, intellectuel et mondain jusque dans leur folle griserie, que les lettres d'Angleterre. Nulle ardeur, nul frémissement, pas un reflet, pas une allusion; des compliments quelquefois très fins, plus souvent cérémonieux et usés, et rappelant l'ancien pathos puéril de Benjamin; ces lettres sont nettement celles d'un étranger très bien vu, très choyé, à qui l'on passe bien des peccadilles, de qui l'on accepte presque tout, mais enfin d'un étranger, soucieux de plaire et se faisant tout blanc de son esprit[1]. Jamais lettres ne furent d'ailleurs plus éthérées, plus spiritualisées que celles-là (et aussi toutes les autres). Ne leur demandez pas si Mme de Charrière avait un corps. Il n'existe qu'une lettre, à ma connaissance, dans laquelle il fasse allusion à sa personne; et naturellement, en digne intellectualiste ou en parfait indifférent, c'est à ce qu'il y a de moins physique en elle, à son expression, qu'il s'arrête. Encore n'est-ce pas tout à fait Mme de Charrière qu'il revoit en souvenir, c'est son ombre, son reflet sur le mur de Colombier, et il a dû recevoir la silhouette qu'avait noircie d'elle, et mal, Mlle Moula, pour se souvenir qu'elle n'était pas un pur esprit[a].

L'examen des premières lettres à Mme de Charrière conduit à cette conclusion : ou que leur liaison, si elle exista à Paris, fut effacée de la sensibilité et de la mémoire de Benjamin, aussitôt que défaite, avec une indifférence prodigieuse; ou qu'il eut la force, à moins de vingt ans, de n'en pas laisser passer un seul reflet; ou enfin qu'elle n'exista pas.

Ajoutez le corps de probabilités réunies par M. Ph. Godet.

Ajoutez tout ce qu'on connaît des lettres de Mme de Charrière, et notamment cette déclaration formelle : « Ceci ne sont ni des querelles maritales ni des querelles d'amants [mais d'anciens amants?] : comment font-elles pour être si vives?[b] ». Et encore ceci, que jamais, dans les longues explications, les longs reproches qui

1. Je prie qu'on se rappelle l'aspect singulier, contradictoire, de leur liaison à Paris, pendant sa première phase : Benjamin amoureux et débauché, elle jalouse, mais indulgente.

a. 25 avril 1788, Bibl. crit., 66. — *b*. Du 8 nov. 1794; dans Ph. Godet, II, 168 (et II, 175).

précédèrent la rupture, Mme de Charrière ne fait la moindre allusion à une intimité même abolie qui lui donnerait une sorte de droit sur Constant. Ses lettres de la brouille et toutes ses autres lettres, autant qu'on les connaît par la publication de M. Ph. Godet (il est vrai qu'elles sont perdues jusqu'en 1790), ont une teinte intellectuelle, amicale, étrangère, sonnent franc et net, comme à peu près toutes celles de Benjamin.

On trouverait, en effet, dans la suite de sa correspondance à lui (mais jamais quand il vient de quitter Mme de Charrière), quelques termes ambigus, quelques propos qui semblent inquiétants, quelques tutoiements qui paraissent équivoques, quelques passages qu'on dirait troubles. Je ne puis les déranger de leur place; on risquerait trop sans leur contexte de les mal interpréter[1]. Je n'en vois aucun qui ne puisse s'expliquer suffisamment par leur amitié amoureuse, surtout si on les rapproche d'autres déclarations fort tendres et, indiscutablement celle-là, de pure sentimentalité. Or, qu'on le sache bien, ces quelques passages seraient le seul indice, je dis le seul, d'une liaison entre Mme de Charrière et Benjamin, si l'on veut bien compter exactement pour rien, comme elle le mérite, cette espèce de curiosité libertine qui se jette sur les moindres possibilités, qui les crée au besoin, et qui rit de la chose bruyamment, ou s'en congratule à part soi, lèvres pincées et humides, yeux obliques et luisants.

Tout bien pesé, il faut ou que leurs relations aient été « innocentes », et alors M. Ph. Godet a écrit sur elles la page définitive[2], en parlant de cette « maternité intellectuelle » qui devint chez Mme de Charrière une « véritable passion »; ou qu'elles aient été « cou-

1. Et encore, même dans leur contexte, faut-il y regarder à deux fois. Voilà par exemple le passage du 3 octobre 1787 à Colombier, dont la lettre du 4 octobre proclame si évidemment « l'innocence ». Benjamin en dit le 8 septembre 1788 que de *jolis moments* l'y attendaient sans qu'il le sût. On pourrait prendre mal l'expression, et Sainte-Beuve l'a en effet mal prise (III, 254); or je la trouve appliquée le 12 février 1794 (lettre inédite) à la lecture de Montaigne. Il faut interpréter très prudemment la langue sentimentale de Benjamin, surtout en l'absence des lettres de Mme de Charrière. — Cela dit, je renvoie surtout aux lettres des 5 avril, 8 septembre 1788, 21 octobre 1794 et 17 mars, 19 mars, 25 février 1788, 11 mai 1790. — On pourrait aussi étudier le personnage que tient dans ces lettres M. de Charrière. Il en est plutôt absent, mais Benjamin parle de lui toujours correctement, sinon amicalement, et l'on devait en tout état de cause s'y attendre. Voici le passage le plus vif : « Une chose m'a fait rire dans votre lettre. Je la copie sans commentaire. Si c'est une naïveté, je l'aime; si une raillerie, je la comprends. *Vous intéressez ici tout le monde et M. de Ch. vous fait ses compliments* » (7 mars 1788). Ceci prouve que M. de Charrière n'avait pas toujours trouvé bonne la société, ni agréable la personne de Benjamin, et d'autres lettres le montrent aussi. Mais c'est tout.

2. J'y voudrais pourtant (I, 344) une retouche. M. Ph. Godet ne fait pas la part assez large, selon moi, au sentiment dans leur liaison; il exagère la part de l'intellectualité. Ils se sont sûrement aimés.

pables »; et alors elles durèrent fort peu de temps, un jour, quelques jours au plus, tout au début de leur rencontre à Paris, et elles ne laissèrent pour ainsi dire point de trace dans leur mémoire, et nous en revenons à l'opinion de Sainte-Beuve, expérience et petit plaisir en moins.

La question réduite à ces dimensions, qui sont les vraies, Sainte-Beuve et M. Ph. Godet sont presque d'accord, et il ne vaudrait presque plus la peine d'en discuter. Il ne me déplairait même pas que l'incertitude persistât sur ce point; j'y verrais une sorte de convenance esthétique, un effet d'art intéressant. « Enfin, écrivait un jour Benjamin à Mme de Charrière, vous serez toujours le plus cher et le plus étrange de mes souvenirs [a]. » Cette parole énigmatique, et qui peut s'entendre en deux sens, mais qu'il serait plus rare, plus raffiné de prendre dans le sens du platonisme, pourrait servir de devise à leurs relations. Il siérait qu'une sorte de mystère continuât à planer sur elles, si, encore une fois, faute de certitude, le vrai sens de certains actes, de certains propos de Benjamin ne devait nous échapper. Ce sera mon excuse pour avoir à mon tour agité cette question scabreuse, et fait tort peut-être à une femme si méconnue, qui eut tant à se plaindre et mérite si fort d'être plainte.

IV

L'influence de Mme de Charrière.

Ce qui importe bien davantage, c'est l'influence exercée par Mme de Charrière sur Benjamin.

J'y ai distingué déjà deux moments. A Paris, Mme de Charrière surexcite la fièvre de Benjamin. A Colombier, elle le guérit du mal de vivre, l'apaise et le réconforte, lui rend de la vigueur morale et intellectuelle. — Plus tard, sans perdre jamais sur lui tout pouvoir, même pendant les mois de brouille où il cessera de lui écrire, elle n'aura plus guère qu'une importance secondaire dans son évolution morale; elle agira sur lui un peu comme d'Hermenches avait jadis agi sur elle-même, à titre de confidente, en lui permettant de s'avouer tous ses sentiments et de leur donner corps sur le papier; elle deviendra comme une partie de sa conscience, à la fois la plus implacable et la plus dangereuse; et l'amitié de Benjamin aura des

a. 11 mai 1790.

hauts, des bas, des nuances presque innombrables. Mais à tous ces moments, sous tous ces aspects, pure ou mêlée à d'autres, calmante ou aride, l'influence de Mme de Charrière se fait sentir dans le même sens : c'est cette influence abstraite et constante que nous avons à définir.

Un point sur lequel la critique a créé tout au moins une confusion[a], c'est le prétendu scepticisme des deux amis. Scepticisme, au sens vulgaire et banal, pas même; au sens précis et philosophique, non.

Tout d'abord on se tromperait, si l'on s'imaginait qu'au cours de leurs interminables conversations, ils ruinaient les bases de la morale ou ébranlaient les colonnes de la société, dogmatiquement. Les lettres et ouvrages de Mme de Charrière abondent en traits perçants de sentiment et de pensée; mais rarement la raison y met ses raisons en forme pour attaquer corps à corps les préjugés ou les abus; ils ont presque plus de grâce que de pénétration, et de pénétration que de force, quoique la force ne leur manque pas. Les lettres de Benjamin sont beaucoup plus discursives encore. Leur conversation ressemblait sûrement à leurs écrits. Ils étaient gens du monde, gens d'esprit et de plaisir, plus curieux de leur bien et de leur volupté réciproques que de l'utilité commune. Leurs entretiens couraient, couraient sur tout, effleuraient tout, riaient ou s'attristaient de tout; et en terminant, Benjamin devait se sentir l'âme plus grisée de critique que réellement vidée par la critique de ce qui lui restait de sentiments fermes ou de croyances positives. L'ironie amère était la forme préférée de leur analyse et de leur dialectique.

Ce que je dis là de la forme ne retire rien au fond. Leurs échanges d'impressions allaient tous dans le même sens et faisaient masse. Mme de Charrière avait une philosophie, ou tout au moins une manière constante de sentir, de penser et de juger; mais cette philosophie n'était pas le scepticisme, si l'on s'efforce du moins de prévenir toute équivoque en donnant aux systèmes leur étiquette vraie, et aux mots leur vrai sens.

Sceptique, Mme de Charrière ne l'était pas jadis dans son mépris des conventions et des préjugés, quand elle revenait de l'usage à la raison et de l'artifice à la nature; elle ne le sera pas non plus quelques années plus tard, dans ses lettres si fermes à Mlle L'Hardy; et les *Lettres de Lausanne* ne sont pas d'une sceptique, ni cette guerre acharnée que de Colombier même elle faisait, comme à un mensonge,

a. Sainte-Beuve, *Portr. de F.*, 446; *Portr. Litt.*, III, *passim*; Ph. Godet, *passim* et II, 194-195, 225.

à l'amour de Constant pour la phrase et le phébus, ni enfin ce culte du naturel et du vrai qu'elle s'efforçait de lui inculquer. Rien n'autorise à penser que la vie eût ruiné chez elle toute confiance en la nature ou en la raison. Elle l'avait seulement exaspérée au dernier point contre l'homme et l'ordre social. Parce qu'on a été trompée dans ses aspirations les plus légitimes, parce qu'on ne tarit pas sur la bêtise et le néant de la vie, sur l'injustice des hommes, sur l'inconsistance et la sottise des conventions, habitudes, institutions, idées sur lesquelles la Société repose, parce qu'on dénonce même âprement l'ineptie de ces fictions, on n'est pas sceptique pour cela; tout au contraire, cette dénonciation ne peut se faire qu'au nom d'une raison à laquelle on croit, au nom d'une vérité de nature à laquelle on rêve de se conformer, et la conviction est alors en raison directe de l'âpreté. Aussi ne suffit-il pas de dire[a] que Mme de Charrière, dans ses hardiesses du moins, avait des points fixes, des parties morales élevées auxquelles elle tenait bon et qu'elle pouvait souffrir de ne pas retrouver chez autrui (entendez chez Constant). Outre cette grande délicatesse personnelle, cette finesse et cette susceptibilité de goût qui souffraient de la pensée quelquefois cynique et de la vie effrénée de Benjamin, elle avait toute une philosophie naturelle positive. Mais elle avait aussi une philosophie critique très amère, et par l'une comme par l'autre, elle déborda longtemps, et de beaucoup, les vues de Benjamin, qui restèrent flottantes, tant que son vouloir-vivre intense contraria ses tristesses plus ou moins superficielles.

J'accorderais donc à Sainte-Beuve, mais en retirant le mot essentiel, que, « près d'un esprit si fin, si ferme et si hardiment *sceptique* en mille points », Benjamin aiguisa encore le sien. Mme de Charrière n'était pas sceptique, et son influence partit du cœur, alla au cœur; la pensée ne fit que suivre. Je ne sais pas non plus si ce fut auprès de son amie, « dans ce tête-à-tête des matinées de Colombier », ou ailleurs, que « discutant et peut-être déjà doutant de tout », il en vint « à ce grand principe de dérision qu'il exprimait ainsi : *Qu'une vérité n'est complète que quand on y fait entrer le contraire*[b] ». Sainte-Beuve a mis de l'importance à cette curieuse information, dont il n'a d'ailleurs pas indiqué les sources; il s'est plu à y revenir, il en a collectionné les formules : Constant, ajoute-t-il en note, en 1852 (l'article est de 1839, la première édition en volume de 1845), « avait en causant une singulière manière

a. Portr. de F., 446. — *b. Portr. de F., ibidem.*

de donner raison à son interlocuteur un peu étonné : « Ce que vous dites-là est si juste que le contraire est parfaitement vrai ». — Il disait encore, par manière de variante, que, « sur toute question, il avait toujours une *idée de plus* qui dérangeait tout ». Et Sainte-Beuve de renchérir en 1856 : « Ces paroles presque mystifiantes de Benjamin Constant m'en rappellent une autre... », bien semblable pourtant, mais de Mme d'Arbouville, dans laquelle il se plait à voir la devise du critique étendu et intelligent[1].

Sainte-Beuve aurait dû nous expliquer comment des paroles presque mystifiantes, dérisoires (si conformes à l'ironie générale de Constant), peuvent avoir une si énorme importance logique. Pour moi, je n'y puis voir, à supposer qu'elles ne soient pas une pure boutade, qu'une déclaration de relativisme. Constant ne ruine pas plus que Hegel ou Kant la notion de vérité; il ne croit seulement pas qu'une vérité particulière quelconque puisse être toute la vérité; elle a besoin d'être tempérée et complétée par son contraire. Il y a toujours deux vérités, ou plutôt une foule de vérités, relatives aux temps, aux milieux, aux esprits, et la gamme de toutes les vérités est comprise entre les deux contraires. Je verrais donc dans les dérisoires paroles de Constant (si, encore une fois, elles ne sont pas autre chose qu'un trait d'esprit) la devise même de l'esprit critique.

En fait, Benjamin n'a jamais rien eu d'un sceptique, même sur ces vérités mitoyennes qui participent de l'intelligence et règlent la conduite. Il n'était pas sceptique, par exemple, quand, sur les traces d'Helvétius, il entreprenait une vaste réfutation de toutes les religions;

1. On trouverait quelque chose de très semblable à la *manière de variante* dans la lettre de Benjamin à Mme de Charrière, du 4 avril 1794 (Melegari, 432). Je ne sais dans quelle mesure cette lettre pourrait servir à dater le propos rapporté par Sainte-Beuve; mais si ce propos, sous sa forme logique, était postérieur aux grandes crises que traversa Constant, Mme de Charrière n'aurait pris à son élaboration qu'une part très limitée. Le reste de l'œuvre de Constant ne présente que deux indications voisines des phrases transmises par Sainte-Beuve. « Et comme à seize ans je disais *je me tue, donc je m'amuse* », écrit-il à Mme de Charrière le 11 mars 1788, et Sainte-Beuve annote, en 1844 (*Rev. des D. M.*, 15 avril, *Portr. L.*, III, 240) : « Autre forme et variante de son refrain favori : ainsi il ne s'en faisait faute dès l'âge de seize ans ». Donc ici encore Mme de Charrière n'y était pour rien. — Quelques jours plus tôt, le 18 février 1788, il lui avait dit : « Un voyage de deux cents et tant de lieues ne me remettra pas, mais il m'achèvera, c'est la même chose ». Ces deux antithèses dans lesquelles Benjamin associe violemment les contraires procèdent du même principe que celles que rapporte Sainte-Beuve, mais elles ne touchent en rien, même de loin, à une philosophie de la connaissance même morale. Il en faut rapprocher un dernier mot conservé, lui aussi, par Sainte-Beuve (*Portr. L.*, III, 195, n. 2) : « Je suis furieux, j'enrage, mais ça m'est bien égal ». Benjamin le répétait, paraît-il, dans toutes les circonstances de sa vie. C'est une forme de son dédoublement. Mme de Charrière avait trouvé d'elle-même ou emprunté à Benjamin l'esprit de cette boutade, et M. Ph. Godet (II, 302), qui n'est pas sceptique, y fait allusion en le prenant à moitié, ce semble, à son propre compte.

et lui non plus Helvétius ne l'était pas. Le « scepticisme » de Constant était, précisément, de même nuance que celui de son amie. Avoir été refoulé durement dans sa sensibilité, étaler sa fatigue de vivre et jouir pourtant de la vie, en ricanant, recueillir soigneusement tout le bas mélodramatique, tout le mauvais tragi-comique qu'elle présente en abondance et s'en écœurer, philosopher à perte de vue et à fond de train contre la banqueroute universelle, ce n'est pas être sceptique. La rancune, les haut-le-cœur, le mépris, la haine de la vie et de l'homme, tous les troubles de la sensibilité ne sont pas du scepticisme. La conversation des deux amis était non d'esprits incrédules, mais de cœurs amers et désenchantés, l'un par l'effet de la vie, l'autre avant même de vivre.

Je dénoncerais moins vivement cette confusion, si elle n'avait eu en son temps une véritable importance. Longtemps avant Victor Cousin, et plus que jamais sous son règne philosophique et politique, l'accusation de scepticisme était l'arme banale dont on assommait son adversaire. Qui avait dit sceptique, la cause était entendue. Qui ne croyait pas à toutes les vérités de la religion naturelle, de la philosophie cousinienne et de l'ordre social, était tenu pour sceptique. Le XIXe siècle déclinant a fait justice de cette insupportable confusion; il a relégué le reproche de « scepticisme » hors des arsenaux, dans les musées.

Rendons à la philosophie des deux amis son vrai nom, que Sainte-Beuve n'a jamais prononcé, ni même, je crois, M. Ph. Godet : c'est le pessimisme,

Moins intellectualiste, moins dogmatique, plus fragmentaire que Benjamin, Mme de Charrière allait plus loin que lui dans la négation sentimentale. Son passé ne lui présentait guère que douleurs et regrets poignants; elle touchait à la nuit de la vieillesse. Les grands misanthropes se font aisément grâce et s'exceptent de la condamnation qu'ils portent contre le reste de l'espèce. Mme de Charrière dénigrait l'humanité en elle-même comme chez les autres. Benjamin ne la suivait pas jusque-là. « Adieu, lui disait-il, vous qui êtes meilleure que vous ne croyez (j'embrasserais Mme de Montrond sur les deux joues pour cette expression)[a]. » Ailleurs[b] il défend contre elle la sincérité de son affection et de sa reconnaissance, dont elle doutait. Il suffit de ces deux touches pour prouver que Benjamin ne poussa pas, de longtemps, aussi loin que Mme de Charrière la défiance contre la vie et les hommes.

a. 20 février 1788. — *b.* 12-14 décembre 1788.

Mais je ne sais rien qui en dise plus long ni qui aille plus à fond sur l'influence de Mme de Charrière, que ceci. Souvenons-nous que la conquête de la gloire avait été de tout temps présentée à Benjamin comme son motif d'action essentiel, comme le but de sa vie. Ruiner en lui l'amour de la gloire, c'était abattre l'une des parties les plus résistantes de son âme, déplacer l'axe de sa vie, le remettre à l'apprentissage : Mme de Charrière s'y acharna!

Je ne m'ennuie pas, et si je ne regrettais le temps que je passe sans vous voir, je n'aurais qu'à me louer de ma vie actuelle. L'habitude du travail m'est bien revenue, je m'y remets quand je veux, ma santé ne s'en trouve pas mal, et ma tête s'en trouve parfaitement. Jusqu'au fantôme de la gloire littéraire que vous aviez pris tant de peine à tuer chez moi est revenu et embellit l'amour. (26 septembre 1794.)

Ainsi elle faisait du prosélytisme[1]!

Elle pesa sur Benjamin par ses leçons. Au cours de leurs interminables entretiens, ils causèrent de tout, et du reste, et pour aboutir toujours à la même conclusion : le néant de tout, et le plus grand néant du grand rien qui suit ce misérable tout. Déjà porté de lui-même à la hantise de la mort, il s'en pénétra jusqu'au fond, et l'idée de la mort resta l'une de ses idées morales fondamentales[2]. — Elle agit plus encore sur lui par son exemple. Elle exerça l'ascendant non seulement d'une pensée sagace et exquise, mais aussi et surtout d'une vie déjà longue et toute chargée de déceptions. Elle avait connu, mieux que lui, l'ardeur du désir et l'hostilité des choses; elle lui offrit le vivant spectacle d'un être intelligent, sensible, passionné comme il l'était lui-même, et malheureux; elle lui fit toucher du doigt sur elle-même la bêtise d'un ordre social dans lequel les aspirations les plus puissantes de la nature étaient implacablement comprimées et brisées. Le point par lequel j'imagine qu'ils s'entendirent le plus à fond, ce qui fit vraiment, selon moi, la puissance de Mme de Charrière, c'est qu'ils avaient tous les deux dans l'âme la même faim irrassasiée d'amour, la même incurable blessure sentimentale, la même rancune secrète contre la vie, qui ne leur avait pas donné leur part.

Elle lui dénigra implacablement — à lui si malléable qu'il ne pouvait lire du Restif deux jours sans prendre sa manière — la vie et l'homme. Elle fit une guerre acharnée à ses dernières illusions,

1. Elle nie (dans Ph. Godet, II, 158) avoir voulu tuer ce désir; mais elle le nie avec des explications et des circonlocutions qui confirment en somme l'accusation de Benjamin.

2. Coulmann donne là-dessus des détails fort intéressants, qui se rapportent à la fin de la vie de Constant.

amincit sa confiance dans l'avenir, diminua son vouloir-vivre. Par elle (non par elle seule toutefois), il s'enfonça pour six ans dans une philosophie désolée. Il faut dire en effet, à sa décharge, qu'elle ne fut pas seule responsable du pessimisme de Benjamin. Ce pessimisme existait avant elle; d'autres causes travaillèrent avec elle à le développer; et nous en avons aperçu une, la maladie. N'importe; à elle remonte, dans une large mesure, la proche désespérance de Benjamin.

Est-ce là ce qu'on appelle démoraliser un jeune homme? Le mettre en face de la vie telle qu'on l'a soufferte et telle qu'on la voit, lui faire sonder jusqu'au fond la comédie humaine, lever tous les voiles, démêler tous les mensonges, démasquer toutes les conventions, est-ce immoral?

On entend en général par moralité la conformation de la conduite au bien. J'imagine que le bien, tel que le conçoivent la plupart des hommes, subissait de rudes assauts dans les conversations de Paris et de Colombier. Mais il est sûr aussi que Mme de Charrière plaçait le bien dans l'obéissance aux lois de la nature. — D'une telle philosophie, Constant ne pouvait tirer qu'une exhortation à persévérer dans sa propre nature. Et nous savons ce que cela veut dire.

Mais on peut définir aussi la moralité, et très justement, surtout quand il s'agit d'un intellectualiste comme Benjamin, l'effort vers le vrai. Or nous savons que Mme de Charrière le poussait énergiquement à la vérité, combattait en lui la phrase, c'est-à-dire le ramenait à la sincérité du sentiment et de la pensée.

Est-ce donc que le pessimisme est vrai? Est-ce que Larochefoucauld est vrai? Vieille querelle, toujours ouverte. Qui le pense, doit croire (sauf réserves, s'il lui plaît, sur la manière et les circonstances) que Mme de Charrière a moralisé Benjamin.

Mais la vérité n'est sans doute pas dans les choses; elle est dans l'esprit qui la conçoit pour telle selon ses tendances et son expérience. — Entre l'esprit de Benjamin et celui de Mme de Charrière, il y avait tant d'affinités qu'en ce sens encore elle l'aurait moralisé en lui révélant sa vérité tout entière, en dégageant sa pensée des limbes où elle était encore engagée à demi.

Mais ne lui a-t-elle pas fait avaler une trop forte dose de vérité à la fois? La vérité est-elle bonne à dire en masse à un jeune homme de vingt ans? N'y a-t-il pas de quoi l'étourdir du coup? « *De l'acétate de morphine*, un grain dans une cuve se perd, n'est point senti, dans une tasse fait vomir, en une cuillerée tue, et voilà le... *pessimisme.* » Faut-il laisser aller chacun à la découverte pour son compte? Faut-il

devancer la révélation successive de la vie? Toute éducation est anticipation; mais jusqu'où faut-il pousser l'éducation?

Si la vérité est dans l'esprit, comment la vérité d'une femme de cinquante ans sera-t-elle celle d'un jeune homme de vingt? Entre la philosophie lourde, amère, convaincue, de la vieille femme désespérée, et l'élégante attitude littéraire, la thèse académique distinguée du jeune homme (réserve faite pour ce qu'il y avait déjà de sincérité profonde dans le pessimisme de Constant), qu'y a-t-il de vraiment commun? Comment admettre ce formidable devancement d'expérience, cette initiation en masse à tous les secrets de la vie, qui ordinairement se découvrent un à un, à mesure que l'esprit prend plus d'acuité et le caractère plus de force? N'est-ce pas une façon d'immoralité que cette moralité sans proportion avec l'âge et l'expérience?

Graves questions, qui ne comportent pas de solution absolue. Pour y répondre, il faudrait savoir exactement ce qu'était le pessimisme pour Constant avant Mme de Charrière et jusqu'où ce pessimisme l'aurait mené par son impulsion propre; en d'autres termes, il faudrait que Mme de Charrière n'eût pas existé dans la vie de Benjamin, pour connaître précisément ce qu'elle y représente.

En gros, il est certain qu'elle lui a fait du mal, je veux dire qu'elle l'a mûri trop vite. Elle l'a, sinon démoralisé, du moins désocialisé, ce qui est une manière de démoralisation, et même la seule qui existe pour les morales de la solidarité et de l'intérêt bien entendu. Elle a accru son antipathie pour l'homme, sa défiance contre la vie, sa désharmonie avec son milieu. Dans cette analyse acharnée de toutes les conventions humaines, il faut bien s'arrêter quelque part, sous peine de se mettre hors l'humanité, et d'entamer ce minimun de concepts communs et communément acceptés (préjugés ou non, il n'importe) qui lient l'homme à l'homme et rendent possible cette vie humaine à laquelle les plus effrénés pessimistes continuent pourtant à tenir. Une grande délicatesse naturelle et une rare élévation de sentiments, sa qualité de femme, son âge, maintenaient Mme de Charrière dans la correction commune. Elle poussait sa pensée jusqu'au bout, impitoyablement; mais elle s'arrêtait en pratique bien longtemps avant le terme qu'elle se fixait en spéculation. En ruinant chez Benjamin le respect des idées reçues, elle le préparait à des actes sans doute légitimes pour la raison et la nature, mais dont les hommes se scandalisent; elle le destinait à l'antipathie ou à la réprobation; elle accroissait son insociabilité.

Mais désocialiser, individualiser, c'est tout un. De quelque côté

que l'on envisage l'influence de Mme de Charrière, on arrive à conclure (sans étonnement, puisqu'elle était presque toute pareille à Benjamin) qu'elle l'a confirmé non seulement dans son pessimisme, mais dans toutes ses manières d'être invétérées, et pour les rappeler toutes d'un seul mot, dans son égotisme : sur les ruines universelles, le moi reste debout le dernier. Elle apparaît ainsi comme la dernière des grandes forces qui ont modelé le premier Benjamin. — Mme de Staël prendra presque exactement le contre-pied de Mme de Charrière; et l'on aperçoit clairement, d'ici, jusqu'au fond, ce qu'il put y avoir de presque tragique dans le conflit de ces deux femmes. En passant à Mme de Staël, Benjamin changeait d'âme, dans la mesure où ces transformations sont possibles; il perdait l'âme qu'après son père, après ses précepteurs, après lui-même, Mme de Charrière s'était efforcée de lui insuffler.

CHAPITRE II

LES PROGRÈS DU PESSIMISME. LEURS CAUSES

(Mars 1788-fin 1789)

I. **Le milieu brunswickois.** — Les princes. La cour et la ville. Fonctions et attitude de Constant.

II. **Premiers malentendus avec Mme de Charrière.** — Défiances de Mme de Charrière; leurs sources. — La marche du pessimisme de mars à juillet 1788.

III. **Le procès de son père. — Influence sur Benjamin. — Ses fiançailles.** — Le procès du colonel Constant (août 1788). — Benjamin à Amsterdam : égoïsme et sensibilité. — Ses fiançailles. Tracasseries et angoisses sans fin (août 1788-avril 1789).

IV. **Le mariage de Benjamin. — Brouille avec Mme de Charrière. — Encore le procès.** — Mariage de Benjamin (8 mai 1789). — Voyage en Suisse (juillet); brouille avec Mme de Charrière. — Séjour en Hollande (septembre 1789-mai 1790). Activité de Benjamin dans le procès paternel. — Le pessimisme à la fin de 1789.

L'influence générale de Mme de Charrière, puis ses défiances; une santé délabrée; l'épaisseur ennuyeuse et bientôt l'hostilité du milieu brunswickois; les malheurs et la ruine de son père; enfin les tracas de ses fiançailles, voilà ce qui précipita Benjamin à pas de géant sur le chemin du pessimisme.

Mme de Charrière l'a confirmé dans le point de vue duquel il interprète tous les accidents de sa vie; elle renforce sa tristesse en se retirant de lui, et par là elle diminue la part de l'affectation littéraire et accroît celle de la sincérité sentimentale dans son amertume. Mais elle n'est dès lors qu'une cause entre plusieurs. C'est la vie, avec son cortège de souffrances, qui va porter le pessimisme de Benjamin jusqu'à sa pleine vivacité et son entière profondeur.

Si je n'avais reculé devant le barbarisme, j'aurais donné pour titre à ce chapitre : La substantification du pessimisme. En effet nous y suivrons le lent travail qui fit définitivement descendre le pessimisme

de la tête au cœur de Benjamin et qui l'incorpora vraiment au plus intime de son être.

I

Le milieu brunswickois [a].

La cour et la ville de Brunswick, dans lesquelles Benjamin va passer six ans de sa vie, en qualité de gentilhomme ordinaire de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc, étaient un milieu bien raide et bien pauvre pour un jeune homme si spirituel, si agité et bientôt si prostré.

Brunswick, encerclée de remparts qui étaient par tous les temps la promenade favorite des Brunswickois [1], dominée par « un sombre burg [a] », ornée de vieux bâtiments — en particulier un « Rathhaus dont les piliers gothiques enchâssaient, casquée, et farouche, l'innombrable descendance de Henri le Lion [b] » —, avait et a conservé un air Moyen-âge. Mais il semble que, sous ces apparences archaïques, la vie intellectuelle et mondaine n'y eût pas été plus figée qu'ailleurs, sans la pesanteur et la raideur que Benjamin se plaignait de trouver chez les Allemands, et la tristesse qu'il portait en lui-même.

Il n'y avait pas moins de trois cours à Brunswick, quand il y arriva [c] : celle de la duchesse douairière, celle du duc régnant, son fils, et de la duchesse, sa belle-fille.

De la Duchesse-mère, Philippine Charlotte de Prusse, sœur du grand Frédéric et veuve du duc Charles Ier de Brunswick-Lünebourg,

1. Benjamin, qui en fait le tour à cheval, par le verglas, le 12 mars 1788, note que la ville forme un cercle presque parfait. — Voir au surplus Baron, 237, et de Mérode, I, 75.

a. Pour peindre le milieu je suis surtout et de près l'abbé Baron, qui passa deux ans à Brunswick, de septembre 1789 à mars 1791 (p. 235, 240), et dont le séjour s'encastre par conséquent dans celui de Benjamin. Baron juge trop les personnes par amour-propre; il est avec cela malin et Gascon; mais aussi c'est un esprit délurè, précis, mordant et lucide, un vrai petit abbé d'ancien régime. Son récit est vivant. — Je le contrôle : 1° par les *Souvenirs* du comte de Mérode-Westerloo, qui portent sur les années 1795-1800; le comte était né le 15 août 1782. De Mérode ressemble aussi peu que possible à l'abbé Baron; il trouve parfaite toute tradition, tout protocole. Partout où ils s'accordent, et ils s'accordent presque toujours sur le fond, on est sûrement tout près de la vérité; 2° par les *Souvenirs* malheureusement trop sommaires de Governor Morris, qui passa quelques jours à Brunswick en mars 1797; 3° par les *Souvenirs tirés des papiers du comte A. de la Ferronays*, du marquis Costa de Beauregard, qui commencent à la fin de 1794, quand Benjamin vient de quitter Brunswick; 4° par l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*., (juillet 1786-janvier 1787) de Mirabeau [ouvrage bien général et diplomatique. Baron l'a connu, mais ne lui doit rien]. — Enfin il était tout indiqué de suivre la collection de la *Gazette de Brunswick*, que Benjamin cite à son arrivée, dans sa lettre du 3 mars 1788. Je me suis mis vainement en relations avec quatre Universités allemandes, et mon collègue et ami M. Ravizé a lancé par l'Auskunftsbureau der deutschen Bibliotheken une demande de renseignements qui n'a pas reçu de réponse. — *b.* Costa de Beauregard, 28. — *c.* 11 avril 1788.

je ne dirai à peu près rien[1]. Quoique la Cour se tînt chez elle un dimanche sur deux pendant quatre mois de l'année, on ne saisit nulle part la moindre coïncidence entre sa vie et celle de Constant. Peut-être ses gentilshommes ordinaires, le comte de Bülow et le baron de Tunterfeldt, deux fiers originaux! furent-ils de ces Allemands dont s'égaya Benjamin. Peut-être ses chevaux, huit chevaux crème qu'elle faisait atteler à son carrosse les jours d'été, quand il faisait beau, sont-ils ceux aux courbettes desquels Benjamin compare la vivacité des Allemands, toujours excessifs parce qu'ils sont lourds[a]. Peut-être contribua-t-elle, avec sa fille l'abbesse de Ganderscheim, à répandre les racontars de son autre fille, la Margrave douairière d'Ansbach-Bayreuth, contre Constant[b]. Mais on n'en sait rien. Personnellement, la duchesse aimait infiniment le luxe, la représentation, l'étiquette[c], et ne devait pas donner refuge dans sa cour à la familiarité et au plaisir. Elle parlait bien politique, mieux morale, théologie ou même métaphysique. Entourée dans son enfance de Françaises réfugiées, élevée par l'une d'elles, et sans doute à l'imitation de son illustre frère[d], elle aimait beaucoup la France et les Français, ne parlait presque jamais que notre langue, qu'elle possédait très bien[e]. En général Benjamin se trouva là dans un milieu assez largement français. Nos officiers y avaient laissé de joyeux souvenirs après la guerre de Sept Ans, et les Allemands ne nous en voulaient pas de leurs victoires[f]. Sans parler des souverains, la cour parlait le français complètement bien, d'après ce hâbleur de Baron[g]; avec un accent terrible, d'après ce railleur de Benjamin[h]; la bourgeoisie l'entendait passablement.

Le duc régnant, Charles Guillaume Ferdinand de Brunswick-Lünebourg (1735-1806)[i], passait alors pour un grand homme. Il avait dans toute l'Europe la réputation du premier général de son temps; il y joignait celle d'excellent politique, d'administrateur remarquable, de souverain éclairé. Neveu du grand Frédéric, il jouait dans la politique prussienne un rôle important. Il avait relevé en quelques années, avec l'aide de son premier ministre, M. de Féronce, les finances de son propre duché, que son père avait ruinées par son gaspillage[j]. Mirabeau, qui le peint sous un jour extrêmement favorable, voyait en lui le prince allemand le plus habile, et de

1. Elle avait alors 76 ans. Le duc était mort le 26 mars 1780.

a. 9 mars 1788 et Costa de Beauregard, I, 141. — *b.* 28 avril 1788 et Baron, 235. — *c.* Baron, 236, de Mérode, I, 76. — *d.* Baron, 235-236, Morris, I, 475, Mirabeau, I, 98. — *e.* Sur la duchesse-mère, voir au surplus Baron, 235 (très savoureux); de Mérode, I, 76, etc. — *f.* Baron, 239, — *g.* *Ibid.*, 229. — *h.* 6 mars 1788. — *i.* Voir l'*Allg. Deutsche Biographie.* — *j.* Mirabeau, I, 21, Mérode, I, 76, Baron, 228-229, *Allg. D. Biogr.*

beaucoup. « Incontestablement le premier dans l'art militaire, dit-il,... ayant au plus haut point l'amour et même la jalousie de la gloire... religieusement fidèle à son métier de souverain... toujours à son affaire... très excellent politique... assurément il ne serait pas un homme ordinaire même parmi les gens de mérite... [a] » De Mérode et Morris se rencontrent avec Mirabeau et sur le talent et sur la diversité de talents du duc de Brunswick [1]. Une fois de plus, Juste Constant avait visé au grand pour son fils; il pouvait et devait se féliciter de lui avoir ménagé une situation auprès d'un prince si glorieusement connu. Son choix était en effet d'un très bon père, qui connaissait très mal son fils.

Personnellement, le duc n'avait pas l'abord ouvert et facile, ni l'esprit alerte et gracieux; le sentiment de sa dignité et de sa valeur le figeait. Mirabeau [b] lui trouve de la mesure naturelle, une dignité immense et vraiment digne de son rang [2]; Baron [c], une sévérité qui en imposait à tout le monde, mère, femme, enfants [3]; de Mérode [d], des traits grands, une physionomie grave et majestueuse, un air enfin qui de lui-même, sans le secours de son rang, frappait de respect, de silence et d'admiration. « Sa figure, dit Mirabeau [e], annonce profondeur et finesse, envie de plaire tempérée de fermeté, et même de sévérité. Il est poli jusqu'à l'affectation, il parle avec précision et même élégance, mais il cherche un peu à parler ainsi et le mot propre lui manque souvent. Il sait écouter et questionner du sein de la réponse... » Tous les témoins sont d'accord sur son embarras dans la conversation, et Baron — qui l'en loue [f], étant lui-même fort bavard, mais avec quelle douceur perfide! ce Baron est de la bonne école — et Morris [g]; tous sont d'accord aussi sur sa politesse cérémonieuse. Tout ce qu'il y avait de sérieux, de laborieux et d'instruit dans son duché, le moindre commis de son ministre, le dernier des professeurs, tous ses conseillers, recevaient de lui de profondes révérences. Il disait à chacun : « Je suis votre très humble et très obéissant serviteur... [h] » [4]. Chose curieuse, importante, mais

1. Mais l'un (I, 75) admire : « Il était homme plus distingué encore comme souverain et administrateur que comme général »; l'autre (I, 436) s'étonne, se scandalise presque : « Le Duc a, Dieu me pardonne, la prétention d'être un homme universel ».

2. Il le lui dit à lui-même. Il faut comprendre à demi-mot ses compliments, et les suivants aussi.

3. Il dit aussi plus lestement du duc et de sa femme : « Un ménage singulièrement uni; le bon Duc, grand, gros et gras, fait tout ce que désire sa chère moitié, qui ne lui cède point en embonpoint » (p. 238).

4. De Mérode (I, 75) confirme curieusement le témoignage de Baron. Il fut présenté

a. I, 13, 19, 22, 23, 33, 20 (portrait en pied), II ss. 284, 297, II, 7, 9, etc. — *b.* I, 11, 15. — *c.* 244. — *d.* I, 75. — *e.* I, 20-21. — *f.* 243. — *g.* I, 436; voir encore Mirabeau, II, 7 et 9. — *h.* Baron, 244.

que Baron est seul à relever, il exceptait de ces égards les personnes attachées à sa cour. Il mettait, dit Baron, « le premier de ses inutiles chambellans après le dernier de ses utiles soldats ». Il traitait « ses gentilshommes, ceux sans talents et sans mérite (et c'est le plus grand nombre [a]), avec une parfaite indifférence. Chaque fois que ce prince les regarde, ce qu'il semble même éviter, on dirait qu'il leur adresse ces paroles : N'avez-vous pas honte, pour des garçons aussi bien tournés que vous êtes, avec deux pieds, deux bras et de si larges épaules, de vous vouer à la servitude d'un seul homme, c'est-à-dire à la paresse et à la nullité, quand vous devriez servir votre patrie... [b] ». Le duc bornait d'ailleurs son mépris aux « gagistes », c'est-à-dire à tous ceux dont les fonctions étaient serviles, tels que les échansons, les chambellans et les maréchaux de cour [b]. Benjamin ne révéla guère ses talents à Brunswick; il y fut sans conteste de ces nobles inutiles. Pourtant, sauf peut-être au début, où la première impression de sa timidité, de son ironie et de sa fantaisie lui fit beaucoup de tort, il n'eut pas trop à se plaindre de son maître; soit pendant le procès de son père [c], soit pendant ses démêlés bruyants avec sa femme [d], il trouva auprès de lui, et de lui seul, ou peu s'en faut, de l'équité et des égards; même ses idées révolutionnaires ne ruinèrent pas la bienveillance du duc. Celui-ci avait une culture assez étendue [e], des lumières, de la modération [f]; émigrés [g] et Jacobins en profitèrent tour à tour; Benjamin eut aussi à s'en féliciter. En 1794 [h], il chante les louanges du duc; vers 1806, dans *Adolphe* [i], son jugement, plus réservé, demeure en somme favorable.

La duchesse régnante, Augusta, tranchait seule sur ce milieu empesé et lourd. Elle était anglaise de naissance, fille du prince Frédéric Louis de Galles, sœur du roi Georges III, et tout anglaise par les goûts, les principes et les manières; son « indépendance presque cynique » contrastait singulièrement avec l'étiquette allemande [j]. Baron, dont elle goûtait beaucoup (c'est lui qui le dit) l'esprit fertile en contes et en bons mots, lui trouvait plus d'esprit naturel qu'à dame de sa cour; avec cela beaucoup de gaîté, mille fois moins de morgue que la dernière de ses dames [k], une grande

au Duc sur les remparts où tous deux faisaient une promenade à cheval : « M. le comte, lui dit le Duc, avec un sérieux mêlé assurément de gaîté et de plaisanterie, je vous présente mes hommages ». De Mérode avait alors 13 ans. Il en resta décontenancé. Gouverneur Morris (I, 435) trouve le Duc et sa famille *très prévenans*.

a. Baron, 244. — *b*. Baron, 244. — *c*. octobre 1788-mars 1789. — *d*. février-septembre 1794. — *e*. Baron, 243. — *f*. Mirabeau, I, 22. — *g*. Costa de Beauregard, 28. — *h*. 19 avril à Mme de Nassau, 11 avril, etc. — *i*. Ch. 1. — *j*. Mirabeau, I, 300, Mérode, I, 76, Morris, I, 437. — *k*. Baron, 242.

franchise et beaucoup de bonté; nous la verrons en effet s'égayer, sans malice, de Benjamin [a]. « Elle passait pour la meilleure des femmes, dit un témoin, mais aussi pour une femme à qui tous les moyens étaient bons pour se distraire des tristesses de son intérieur. Car, chose extraordinaire, le duc et la duchesse, tous deux si aimables et si spirituels, n'avaient, en fait d'enfants, que des malades, des imbéciles ou des fous [b]. » Elle exerçait sa malice sur ses dames d'honneur, si l'on en croit Baron, découvrant leurs intrigues, publiant ses découvertes, les humiliant de son franc parler [1]. La matière était abondante, toujours d'après Baron : « Jamais il n'exista, dit-il, de semblable vermine [c] ». C'est parmi cette « vermine » que Benjamin ira prendre femme. Mais Minna de Cramm faisait sans doute exception parmi ses compagnes; ses torts envers son mari ne lui aliénèrent pas la tendre bienveillance de la duchesse, qui la protégea jusqu'au bout, tandis qu'elle poursuivait Benjamin de son inimitié. C'est dans son entourage encore que Benjamin se fit une amie, une vieille dame d'honneur; elle l'aima plus que lui ne l'aima, mais elle lui rendit par son esprit, son amitié, son « support », qui lui était bien nécessaire au milieu de la haine aristocratique dont on l'honorait, le séjour de la cour quelquefois « agréable et toujours supportable » [d]. Il ne nous a pas dit son nom.

Le duc et la duchesse avaient quatre fils et deux filles, tous « malades, imbéciles ou fous », nous a dit Costa de Beauregard. De Mérode, avec des termes choisis et des explications de circonstance, ne dit pas autre chose [2]. Quant à Baron, il est terrible.

Le prince héréditaire, Charles Georges Auguste (1766-1806) [e], « gros et gras comme un baril d'huile », n'était pas, dit Baron, aussi imbécile que son frère Georges, qui l'était entièrement, mais il était plus sot. Il ne savait qu'une chose : qu'à la mort de son père il serait le maître. Il n'avait de goût pour rien, si ce n'est pour les beaux habits, les bijoux et les bagatelles. Cependant il montrait des prétentions, il voulait être élégant et même galant; mais il faisait l'effet d'un vrai bœuf pour les grâces et les exercices, d'un Pourceaugnac en frac entrant sur le théâtre. Mérode raconte une impayable anecdote sur sa myopie. Il voulut entrer dans un salon par le battant fermé, prit

1. Les témoignages concordent sur elle. Elle est pour Mérode (I, 76) une personne franche, gaie; pour Morris (I, 436-437) une personne affable et franche. Elle tient à Morris en pleine table une conversation très embarrassante sur l'Amérique : « En définitive, dit Morris, sa *franchise* me plait infiniment, et je le lui dis avec sincérité ».

2. « Les trois premiers étaient presque aveugles et très faibles d'intelligence. » (I, 77-78.)

a. 16 mars 1788. — *b.* Costa de Beauregard, p. 50. — *c.* 235 et 242. — *d.* 31 janvier 1794. — *e. Allg. D. Biogr.*

les pupitres pour l'assemblée, leur fit la révérence, se perdit au milieu d'eux, en renversa un ou deux jusqu'à ce qu'on vînt le tirer d'affaire. Il ne pouvait souffrir de paraître myope et voulait toujours aller seul[1]. Il épousa la princesse Louise[a], fille du Stathouder Guillaume V. Benjamin eut en eux des ennemis déterminés, surtout à partir de 1794, quand sa femme eut livré à la Princesse des lettres dans lesquelles il s'exprimait très librement sur son père, dont le colonel Constant avait eu fort à se plaindre dans son grand procès. Les choses en vinrent au point qu'il demanda très respectueusement au prince des explications; il reçut en réponse une lettre fort civile, mais qui ne lui fit pas illusion : il savait devoir perdre à son avènement tous les avantages dont il jouissait à Brunswick. Il l'appelait Bacala (et sa femme, sans élégance, Bacala femelle)[b]; il s'accorde avec tous les biographes sur sa faiblesse d'esprit[2].

Puis viennent[c] Georges Guillaume Christian (1769-1811) dont Baron fait ainsi le portrait : « Ce pauvre Georges est bête, voilà tout ce qu'on en peut dire ». Donc n'en disons rien[3], — Auguste (1770-1820), qui, rendant visite à une vieille dame, « fit d'abord la révérence du côté où elle n'était point, puis vint droit au fauteuil où elle était assise, et, lui tournant le dos, se laissa tomber sur elle de toute sa grosseur, ne se ravisant qu'aux cris de détresse de la vieille femme à demi étouffée[d] »[4], — Frédéric Guillaume, la consolation de son père, mais qui ne tint pas toutes les promesses de son enfance, et qui mêla à de rares qualités d'audace, d'adresse et de courage[e] une sorte d'aberration qui compromit tout : « Militaire aussi brillant de bravoure que souverain extravagant, dit de Mérode, sa mort éclatante[5] fut un bonheur pour son pays ,» — enfin deux filles : Caroline Frédérike Luise, qui épousa en 1780 le duc Guillaume Charles de Wurtemberg et que Benjamin ne connut pas — Caroline, qui devait épouser, le 8 avril 1795, le Prince de Galles, futur

1. « L'héritier présomptif, confirme Costa de Beauregard, ne distinguait les choses que lorsqu'il renversait absolument sa tête en arrière, dès qu'il s'avisait de bouger, c'était pour bouseuler tout le monde. » (P. 50.)

2. C'est, dit Benjamin, « un de ces sots que les méchants font parler pour leur servir ensuite d'écho ». (8 janvier 1794.)

3. Entièrement imbécile, dit encore de lui Baron, p. 240. Et Mérode, I, 79 : « presque aussi myope que ses frères et plus faible d'esprit, un peu boiteux, ridicule en dansant ».

4. C'est de Georges ou d'Auguste que parle Benjamin « le 13 (mars 1788) à minuit. — Je fis la partie d'un des princes cadets qui jouait!!!..... »

5. Aux Quatre-Bras en 1815. Il avait succédé en 1806 à son père blessé mortellement sur le champ de bataille d'Auerstaedt.

a. Mérode, 25, 67, 69, 339, ss. — *b.* 8 janvier 1794, etc. et Bibl. Crit., n° 198. — *c.* Baron, 240-242. — *d.* Mérode, I, 78-79. — *e.* De Mérode, I, 77-78 (page intéressante), et Baron, 242.

Georges IV. Baron fait son éloge[1]; il lui trouve plus d'esprit à elle seule qu'à ses quatre frères ensemble. Au surplus, petite main assez bien faite, le teint éclatant, riche en couleur, les yeux très brillants et très vifs; elle était très jolie sans avoir une belle figure. Il ajoute d'assez tristes détails sur la sujétion dans laquelle on la tenait aussi bien que ses frères[a]. Peut-être cette servitude n'a-t-elle pas été étrangère à ses excentricités. Là encore une éducation mal comprise a fait saillir ces tares de la race de Brunswick dont les malheurs étonnèrent l'Europe. — La Princesse rencontra plus tard à Genève Charles de Constant, qu'elle prit pour Benjamin : il en écrivait à sa sœur, le 3 octobre 1814 :

Je pourrais faire une description tout aussi pittoresque que la sienne [celle de sa tante] de la Princesse de Galles, petite femme de quarante-six ans d'un énorme et lâche embonpoint, jadis très blonde, maintenant, à l'aide d'une énorme perruque noire semblable à celle que porte la bête de Zémire et Azor[2] et de noir de moustache d'hagard [?], brune, deux gros placards de rouge de brique sur les joues..... Voilà comme elle s'est présentée au bal où je lui fus présenté Elle me dit : il y a bien longtemps que nous ne nous sommes vus, M. Constant. Elle me prenait sans doute pour Benjamin. Lorsque je lui parlai de Victor, elle se retira et finit la conversation. Peut-être qu'il s'est prononcé pour le prince et que c'est la cause de cette réserve[b].
Genève, MCC. 16, inédit.)

Tels sont les princes au service desquels Juste Constant, toujours bien inspiré, plaçait son fils. Benjamin trouva là de quoi s'ennuyer à périr, et de quoi railler à se perdre.

Autour des maîtres vivait une cour rampante et pauvre, mais pétrie de morgue. Les nobles, fiers et gueux, vivaient de quémandage[c]. Baron frappé (et froissé) de leur orgueil, trace entre eux et les bourgeois un parallèle qui est tout à leur désavantage. Dessous malpropres. Ils changent de mouchoir tous les quinze jours, de chemise tous les mois, et sentent la bière. Et leur cuisine! Du pain de seigle fait pour quinze jours; des légumes, des légumes, des légumes, désespérément, de vraies platées de porcs; de la viande les dimanches et les jours de fête, et quelle viande! la moitié d'une saucisse, un morceau de lard cuit ou de jambon cru, un hareng cru quand on est dans l'aisance; pas de bonne soupe : de la colle un peu

1. Mirabeau également : tout à fait aimable, spirituelle, jolie, vive, sémillante (I, 301).
2. « Zémire et Azor », comédie-ballet représentée en 1771, musique de Grétry, paroles de Marmontel (*Œuvres*, 1787, t. XVI). Cette bête est Azor lui-même, qui a « de noirs sourcils, une barbe touffue, une épaisse crinière, les bras et les jambes nus et couverts d'une peau tigrée ». Rien dans la pièce ne permet de comprendre la moustache d'hagard [?].

a. 240. — *b*. Page parallèle et presque identique dans sa *Chronique sociale*, t. I, Genève, MCC. 13 A. — *c*. Baron, 235, 241, 242; C. de Beauregard, 141.

claire; de l'oie marinée servie crue en tranches minces, et de la salade! tout se met en salade, avec très peu d'huile... [1]

La cour se réunissait tous les dimanches à six heures, et de Mérode la trouve fort agréable, brillante et accueillante; il y avait concert tous les quinze jours pendant l'hiver; les acteurs et les actrices de la troupe ducale y chantaient; souvent on avait de charmants concerts de clarinettes et de bassons. La musique accompagnait les parties de jeu. Toutes les semaines il y avait aussi un petit concert particulier chez la duchesse, mais les étrangers n'y étaient pas admis, parce que la princesse Caroline y touchait du clavecin et même y chantait quelquefois [a]. Ajoutons-y tout le train de dîners et de bals que donnaient les duchesses [b].

En ville, sauf les trois mois d'été, il y avait concert, et très bon, une fois par semaine. La noblesse n'y allait pas; les dames bourgeoises auraient dû lui céder le pas et les abonnements bourgeois auraient cessé sur-le-champ. Il aurait dû y avoir un opéra italien tous les mercredis, mais le duc, qui payait sa troupe cinquante mille livres au moins par an, ne la faisait pas jouer pour économiser les deux mille écus au plus que lui aurait coûté l'éclairage. Les représentations, données par entreprise, étaient rares et tristes. Tout le monde aurait bien préféré un opéra français, mais le duc ne voulait rien entendre sur ce sujet [2]. La duchesse songea un instant, lors du mariage de son fils, à faire jouer la comédie en français par des personnes de la cour, et se mit à dresser des listes. Constant n'était peut-être pas assez bien vu pour y figurer. Elle ne donna d'ailleurs pas suite à son projet [c].

Tous les vendredis, pendant deux mois de l'hiver, il y avait bal masqué à la salle de redoute [3]. Les Altesses et la vieille cour jouaient sur une estrade ménagée à cet effet; la jeune Cour dansait, mais toujours des anglaises, où la bourgeoisie occupait protocolairement la queue de la file. Baron décrit très longuement, très doctement, le cérémonial de ces soirées, que le malheur des

1. On n'est pas obligé d'en croire Baron sur parole, d'autant qu'il accumule en sens inverse des détails incroyables sur le luxe des bourgeoises. Le 17 mars Benjamin compte sa nourriture annuelle pour 14 louis : 23 fr. 35 par mois. Il ne semble pas avoir eu affaire aux bourgeois. Il note seulement en 1794 que la conduite de sa femme lui a valu, à lui Benjamin, les sympathies de la seconde classe.

2. Constant (21 mars 1788) s'accorde avec Baron sur l'ennui que donnent à tout le monde « les farces » de cette troupe, auxquelles personne ne comprend rien; et il la réduit à trois acteurs et trois actrices, dont une est borgne et a une jambe de bois!

3. Constant (6 mars 1788) indique le mercredi. Il décrit spirituellement la redoute. Il s'y est ennuyé! Baron commente très bien sa lettre.

a. Baron, 239-240. — *b*. De Mérode, I, 74, 80, 189; C. de Beauregard, 31, 50, 51. — *c*. Baron, 227-229.

temps rendait plus rares depuis 1789; je renvoie à sa description[a].

Ajoutons un club installé dans de fort belles salles construites spécialement pour lui à l'hôtel d'Angleterre, le meilleur de la ville. Le duc en était le président. Tous les jeudis, souper. Le premier lundi du mois, grand dîner auquel le duc ne manquait jamais, sauf le cas de maladie ou d'absence. Tous les étrangers qui demeuraient quelque temps à Brunswick s'y faisaient recevoir; il leur en coûtait dix écus de France, et quinze livres par an. Toute la noblesse, les principaux négociants, tous les professeurs de l'Académie en étaient membres; on y trouvait les périodiques les plus curieux en français et en allemand[b]. Il est vraisemblable que Benjamin y fréquenta.

Baron, qui accompagnait le jeune comte de Château-Giron, nous a laissé un récit de sa réception à la Cour; nous prendrons idée par là du cérémonial que Benjamin contribuait à assurer.

Les habits de présentation terminés et endossés, Baron et son élève rendent leur visite dans la matinée au grand maréchal de la Cour, aux chambellans et gentilshommes — Benjamin, s'il n'était pas absent, dut les recevoir. — Le soir même (ils ne s'attendaient à une invitation que pour le lendemain, selon l'usage), un valet de chambre de la Cour vient les inviter à dîner de la part de S. A. S. Ils ne font qu'un saut de l'hôtel où ils mangeaient, chez eux, passent, en toute hâte leur habit brodé (épée au côté) et se mettent en voiture, quoiqu'il n'y ait pas cent cinquante pas pour se rendre à la Cour. Ils traversent deux antichambres, trois salons, et trouvent la duchesse. Le grand maréchal, une canne à pomme d'or à la main[1], marche gravement devant eux et les présente. La duchesse recule de quelques pas dans le dernier salon, et leur donne l'aisance d'avancer. Alors mille questions sur la France, leurs voyages, les raisons qui les amènent à Brunswick[2]. La princesse Caroline arrive : nouvelles présentations. On annonce le dîner, tout le monde marche vers la salle à manger. Tous les hommes se rangent en file d'un côté de la table; les princesses et les dames de l'autre. Les deux lignes formées face à face, tous les hommes font une profonde révérence, les princesses et les dames y répondent; puis les princesses s'asseyent sur des chaises rembourrées, les autres sur des

1. Son Excellence M. le grand maréchal de la Cour, conseiller privé et principal ministre, le baron de Münchausen (Lettre du 12 mars à 2 heures). Mirabeau (I, 298) raconte sur lui et M. de Féronce un fait assez fâcheux.

2. La duchesse parut à Baron, gouverneur d'un jeune comte émigré, « infiniment raisonnable sur les affaires de France ». On voit ce qu'elle pouvait penser du démocrate Benjamin.

a. 230, et de Mérode, I, 79, Constant, 6 mars 1788. — *b*. Baron, 227.

chaises ordinaires. L'invité prend place en face de la duchesse. « Le grand maréchal, écrit modestement Baron, me prit par le bras et me plaça vis-à-vis de la duchesse et mon élève vis-à-vis de la princesse. Je ne parle de cette place de considération que parce que Mirabeau dit dans ses lettres que le premier jour il eut comme moi cet honneur[1] »...

On se demande quel milieu pouvait bien convenir à Benjamin. Les plus ardents surexcitaient sa nervosité et sa vanité; les plus mornes, après l'avoir éteint quelque temps, lui donnaient par réaction envie de faire des folies. Mais on n'en voit guère qui lui convînt moins que le milieu brunswickois. Fallait-il que son père le connût mal pour l'y envoyer faire sa carrière, et quelle carrière!

Benjamin avait le titre de gentilhomme de la chambre de S. A. S. Monseigneur le duc de Brunswick. Il reçut sa patente le 12 mars 1788 et fut proclamé en cour le 13[a]. Son métier consistait principalement à faire asseoir les gens selon leur rang, en l'absence du grand maréchal; il l'obligeait, en saluts et en courbettes, à un mouvement perpétuel de la tête et des épaules[b], qui ajoutait à son pittoresque naturel et faisait valoir sinon ce mérite, au moins cette tête, que la bonne Mme Saurin ne pouvait pas oublier. Il avait un habit tout galonné, et portait l'épée[c]. Pour ces importantes fonctions, il touchait 66 louis et demi d'appointements —'t is not too much, trouvait-il — et comme il en recevait 115 de son père, il disposait par an de 181 louis en tout, soit 3 620 francs. Son logement avec draps et tout le nécessaire lui revenait à 10 louis; sa nourriture, à 14[d]. Il pouvait vivre.

Brunswick, d'abord, l'amusa. Présenté en courant le 2 mars et plus régulièrement le 3, piloté de salon en salon par un grand roide taciturne Kammerjunker, son collègue, parent d'une petite dame d'honneur de la duchesse qui l'avait pris tout à coup très vivement sous sa protection, il est assez bien reçu partout[e]. Il dîne presque tous les jours à la Cour régnante ou à l'une des deux autres[f]. Il fait la connaissance de quelques gens de lettres[g]. Tout ce monde le réjouit fort par ses ridicules; ses premières lettres sont pleines de jolis jugements ironiques. Les Allemands lui paraissent lourds en tout, dans leur gaîté comme dans le reste; il pense bien profiter de leurs bibliothèques plus que de leur conversation[h]. Mais la vie de

1. Dans la troisième lettre, 14 juillet 1786, tome I, p. 24 (Cf. Morris, I, 436, n. 1). Le duc se mettait toujours à l'extrémité de la table.

a. 12 mars 1788. — *b.* 16 mars. — *c.* *Ibid.* — *d.* 17 mars. — *e.* 11 mars. — *f.* 9 mars, 11 avril. — *g.* 9 mars 1788. — *h.* 9 mars et C. de Beauregard, 141.

cour lui paraît beaucoup moins réjouissante que les originaux du pays. Dès le 5 mars[a], trois jours après son arrivée, à une redoute officielle, il étouffe un long baillement. Il se divertit tristement, parce que c'est ainsi qu'on se divertit à Brunswick[b]. Il dort éveillé à ces fêtes fastidieuses[c], que le jeu relève, par bonheur. Sa lettre du 21 mars donne déjà une impression frappante de l'ennui morne, pesant, total, de la ville de Brunswick[1].

Les Allemands ne sont pas en reste avec lui. Son pittoresque, sa légèreté, son « mérite », sa « tête », ne tardent pas à faire rire son entourage. Long comme il est, galonné des pieds à la tête, et l'épée au côté, toujours en saluts et en courbettes[d], l'effet est irrésistible presque immédiatement. Quinze jours après son arrivée, la franche et gaie duchesse dit « à *son* grand étonnement et scandale : ce sera bien drôle de voir Constant faire son service ». Et Constant, avec une surprise et une indignation feintes, de se demander ce que diable il pourra y avoir de si drôle à cela[e]. Il en arrive bientôt à prendre des libertés peu ordinaires chez un courtisan. Le 5 avril[f], il manque sciemment la fête donnée pour l'anniversaire du duc de Brunswick-Bevern, cousin de son maître, et compte s'en excuser le lendemain par quelques exclamations. C'est qu'il est dès lors très mal en Cour. La défiance de Mme de Charrière l'a jeté dans une crise de dégoût. Il ne fait d'effort ni de sacrifices pour personne; il ne désire pas faire sensation; il sera content de végétailler décemment[g]. Il se livre à une paresse mélancolique qui l'empêche de faire des visites, et quand il les fait, de parler[h]. Il s'enfonce dans une vie solitaire et taciturne, et fait explosion de temps en temps en ironies violentes. Il n'acquiert aucun crédit[i]. Le 13 avril il écrit que le duc ne ferait rien au monde à sa recommandation, et les ministres encore moins. Le 25 et le 26 avril, le duc ne l'invite pas aux fêtes de la Cour, ce qui dénote, dit-il, un degré de froideur peu favorable aux espérances de son père[j]. Hors deux ou trois personnes avec lesquelles il peut causer et plaisanter sur le temps et autres sujets analogues, il ne parle jamais à personne, ne voit personne, se promène beaucoup, étudie l'histoire de l'Allemagne, lit du grec, joue beaucoup du clavecin, monte à

1. Dans son livre, plein de considérations hasardées et contraires à toute chronologie, Reymond fait remonter à B. Constant les épigrammes contre les mœurs allemandes. C'est lui faire, je pense, beaucoup d'honneur. — Reymond attribue à l'influence germanique subie de la manière la plus immédiate les promptes fiançailles et le mariage de Benjamin. Là encore, il se trompe. Benjamin avait la marotte du mariage dès Paris et son escapade d'Angleterre.

a. Lettre du 6. — *b*. 11 mars. — *c*. 13 mars à minuit, etc. — *d*. *Ibidem*. — *e*. 16 mars. — *f*. Lettre de même date. — *g*. 16 mars. — *h*. 13 avril. — *i*. 13 et 26 avril. — *j*. 26 avril 1788.

cheval la moitié du jour, essaye de nouveaux chevaux, fait et défait des marchés [a], ne touche jamais une carte ni une fille. On se méfie de lui [b]. Le 9 juin, il s'est fait quatre ennemis à la Cour, dont deux Altesses Sérénissimes! par de sottes plaisanteries, et sept ou huit amis. Bref, il prend son milieu à rebours, exactement. Qui connaissait son caractère pouvait s'y attendre.

Il a lumineusement expliqué dans *Adolphe* [c], mais à la manière sérieuse, son attitude à Brunswick; il la rattache, avec beaucoup de sens, aux lois profondes de sa nature : timidité, qui l'empêchait de répondre aux avances; fatigue de son agitation, qui lui faisait préférer la solitude à des plaisirs insipides; réactions intenses d'ironie.... On conçoit que rien, en un milieu pareil, ne fit obstacle au développement de son pessimisme.

II

Premiers malentendus avec Mme de Charrière. La troisième phase de leur liaison.

Une lettre de vous! Dieu ou le sort, ou plutôt ni Dieu ni le sort (que diable ont-ils à faire dans notre correspondance?), mais l'amitié soit bénie! Comme la poste part dans une ou deux heures, je n'ai pas le temps d'y répondre; mais je vous en remercie. Quant au conte de Mlle Moulas, j'en ai ri; mais je n'ai pas pardonné à la jérémisante donzelle : pardonner, c'était bon à Colombier; j'étais près de vous, je me souciais bien de tous ces clabaudages! j'étais Jean qui rit, je suis Jean qui pleure, et Jean qui pleure ne pardonne pas. J'ai écrit à Mlle Marin, de Bâle et d'ici, deux petitissimes lettres, et je lui ai dit en lui donnant mon adresse, que j'espérais qu'elle m'écrirait ici. C'est tout ce que je puis faire. Le ton de sa première lettre me guidera pour mes réponses. Quant à mon oncle, qui a eu sa part dans ces clabauderies, je lui ai aussi écrit un bref billet de Rastadt, d'où je vous écrivis aussi. Je le remercie dans ce billet des amitiés qu'il m'a faites, etc. etc. et j'ajoute : *Les inquiétudes même que vous avez eues sur mon séjour à Colombier, quoique absolument sans fondement, n'en étaient pas moins flatteuses, puisqu'elles prouvaient l'intérêt que vous daignez prendre à moi.* Voilà à peu près ma phrase, du moins quant au sens. J'en ai ri bien de mauvaise humeur en l'écrivant.

(Lettre du 7 mars, *in fine*.)

Donc, Benjamin vivait sous le charme des souvenirs, dans le feu des regrets emportés de Colombier. Il se plaisait à ressusciter sous des lumières et à des heures diverses les aspects familiers de la maison où il avait été heureux, pensait à Mme de Charrière pendant ses occupations, lui revenait à ses heures de liberté, lui écrivait un

a. 11 et 12 mars, 28 avril, etc. — *b.* 28 avril 1788. — *c.* chap. I, *in fine*.

immense heural, avait toujours une lettre commencée pour y verser sans ordre ses idées et ses sentiments... Et voilà que la première lettre de son amie lui apportait des récriminations sur son manque de loyauté, l'accusait de mensonge, doutait de son amitié! Son impression fut amère. Les explications commencèrent entre eux tout aussitôt, et ne cessèrent pas de l'année. On les verra se développer dans les lettres suivantes, patientes, aimables, câlines (avec quelques coups de griffe) du côté de Benjamin, toujours plus dures du côté de Mme de Charrière. Leur liaison en perdit toute sa poésie, toute sa douceur; son pessimisme à lui démasqua d'un coup toute sa profondeur, la littérature s'en retire à vue d'œil.

Ce 9 mars.

Flore a accouché avant-hier au soir de cinq petits, dont un ressemble à *Jaman*, à l'exception des taches noires de cet illustre chien sur le dos, que son fils n'a pas. Il est tout blanc et n'a de noir que les deux oreilles. Je l'ai appelé *Jaman*, du nom de son père, et je lui destine *the most liberal education*.

Si vous aviez compté, Madame, depuis le 2 janvier, au 18 février, vous auriez trouvé 47[1] ce qui était en effet le nombre des miennes. Je vous aurai dit 40 et quelque et vous aurez entendu 40. Je n'ai pas le mérite de vous avoir menti même pour rester auprès de vous, ce qui est pourtant l'espèce de mensonge que je me serais pardonné le plus volontiers. Mais je ne pourrais rien vous déguiser et je crois pouvoir vous promettre que ces petites ruses et ces insupportables échappatoires qui gâtent toute amitié et qui détruisent toute confiance n'existeront jamais entre nous.

Quant aux feuilles volantes, c'est encore un mésentendu. Je vous ai dit : je vous destine et vous aurez compris : je vous laisse 10 ou 12 petites feuilles. C'était des feuilles de papier de poste qui m'avaient paru si mignonnes que je ne voulais vous écrire que sur elles pendant mon voyage. Je n'ai pu en courant ouvrir ma cassette et je vous ai écrit sur du papier tout commun, de tristes et lamentables Epîtres. Je suis aujourd'hui d'une pesanteur insupportable, et qui vous le sera encore plus qu'à moi.

Je crois, Madame, que ce sont les éloges que vous aimez dans ceux que vous n'aimez pas, et que vous ne vous souciez de la sympathie que dans ceux que vous aimez. — Mme de Luze, lorsqu'elle vous louaillait si piètrement, et que lorsque vous lui demandiez lequel de 4 airs elle aimait le mieux, elle vous répondait tous les 4, ce n'était pas de la sympathie et vous étiez pleased. Je crois que vous ne faites pas assez de cas des indifférens pour vouloir leur faire sentir le mérite de ce que vous faites ou la vérité de vos opinions; que cependant de voir dans l'esprit de quelqu'un un sentiment faux, ridicule ou inconséquent, vous choque; et que vous aimez la louange parce que n'aiant ni assez de patience pour voir tranquillement les autres absurdiser tout à leur aise, ni assez de zèle pour avoir du plaisir à chercher à les convaincre, la louange seule peut vous laisser tout entière à votre paresse, et en même temps ne vous inspire pas ce dégout et ce dépit que la contradiction ou l'antisympathie fait éprouver. Voilà une explication alambiquée d'un fait assez simple.

1. Ici, un mot illisible.

Je vous prie de m'envoyer le livre de M. Necker[1] par les chariots de poste, Berne, Bâle, Francfort et Cassel. Il n'y a rien de plus aisé. Cela me coûtera peut-être un peu de port; mais, comme j'ai beaucoup plus envie que mes remarques sur cet ouvrage paraissent bientôt que je ne désire garder un louis dans ma bourse, je vous prie instamment de me l'envoyer. Si j'avais votre talent, je vous dirais : Faites brocher le livre de M. Necker, mettez le entre deux poids pendant deux heures, déchirez la couverture et envoyez la moi : je la considérerai bien des deux côtés, je jugerai le livre et j'imprimerai[2].

Mais, comme je ne l'ai pas, je vous supplie de m'envoyer vulgairement tout l'ouvrage. L'idée que vous me donnez de prendre occasion d'esquisser mes propres idées me paraît excellente. Si vous vouliez donc faire partir le *Necker* tout de suite, vous me feriez le plus grand plaisir. Dans six mois il ne sera plus temps, au lieu qu'à présent mes observations pourront faire quelque sensation.

On continue toujours ici à me traiter assez bien. Je dîne presque tous les jours ou à la cour régnante ou à l'une des deux autres cours. Du reste, je ne m'amuse ni ne m'ennuie. J'ai fait connaissance, aujourd'hui 10, avec quelques gens de lettres, et je compte profiter de leurs bibliothèques beaucoup plus que de leur conversation. Les Allemands sont lourds en raisonnant, en plaisantant, en s'attendrissant, en se divertissant, en s'ennuyant. Leur vivacité ressemble aux courbettes des chevaux de carrosse de la duchesse : *they are ever puffing and blowing when they laugh*, et ils croient qu'il faut être hors d'haleine pour être gai, et hors d'équilibre pour être poli.

J'ai été voir ce matin un professeur de langue française, Boutemy, Français d'origine et encore plus de caractère[3]. « Vous êtes parent de Mr. Constant d'Avranches, je l'ai beaucoup connu. — Mr. Constant d'Hermanches, voulez-vous dire. — Non, non, d'Avranches; je connais ce nom comme mes poches. — Il n'y a point de C. d'Avranches. — Mon Dieu, Monsieur, je ne connais rien d'autre que ce Mr. C. d'Avranches. Il était colonel aux gardes suisses en Hollande, et a passé en France. — Justement, c'était mon oncle, Mr. d'Hermanches. — Non, d'Avranches ou d'Arvanches, j'en suis sûr. Mon Dieu, j'ai vécu avec lui. Il y avait un *v* dans son nom. Il portait un bandeau[4]. C'est comme si c'était hier. D'Avranches est une terre près de Palpigny, près de Vevey[5]. Je me souviens qu'il m'en parlait quelquefois. C'était un homme de bien de l'esprit que ce Mr. C. d'Avranches. Il écrivait comme un ange. Il écrivait... beaucoup. Beaucoup et bien; il me montrait ses ouvrages. C'était d'une force! Les liaisons dangereuses, par exemple! — Les *liaisons dangereuses* ne sont pas de lui. — Et de qui donc, de Mr. de Laclos?

1. *De l'Importance de la Morale et des Opinions religieuses*. (Sur cet ouvrage, voir, outre Rivarol, Gibbon, *Miscellaneous Works*, Ed. 1814, II, 443, 454, 457, 458). Benjamin ne reçu pas le livre; il le redemande à Mme de Charrière le 20 mars, puis il n'en est plus question qu'indirectement, le 9 juin 1788.

2. Mme de Charrière dit dans une de ses lettres à d'Hermenches qu'elle n'allait facilement au bout d'aucun livre. Voir aussi Sainte-Beuve, *Portr. L.*, III, 236. n. 2, e *Revue Suisse*, 1844, VII.

3. Il paraît dans les *Souvenirs* de Baron (p. 234), sous le nom de Boutmy. Il était en effet professeur de français, enseignait l'histoire et la grammaire à la princesse Caroline.

4. Belle de Zuylen parle en effet de ce bandeau dans ses lettres.

5. Boutmy brouille tout. Pampigny, non Palpigny, est près de Cossonai, c'est-à-dire de l'autre côté de Lausanne que Vevey, Hermenches est au cœur de la plaine vaudoise, près de Moudon.

— *Oui, Monsieur.* — Erreur, Monsieur, erreur, il n'y a point de Mr. de Laclos; c'était un nom que Mr. d'Avranches avait pris pour se cacher. — Mais, Monsieur, j'ai dîné, moi, avec Mr. de Laclos. — Erreur, vous dis-je, Monsieur; mon Dieu, on reconnaît le style de Mr. d'Avranches à chaque page. — Mais, Monsieur — il peut y avoir un chevalier de Laclos au monde; mais les *liaisons dangereuses* sont de Mr. d'Avranches. Quelle force! Quelle vigueur! quelle chaleur! — Mais, Monsieur, j'ai vu à Paris Mr. de Laclos et toute la société qui lui avait vu faire son roman, et je vous assure... — Monsieur, je ne doute pas de ce que vous me dites, mais les liaisons dangereuses ne sont point de Mr. de Laclos; il n'y a que quelques jours que l'on l'a prouvé dans je ne sais quel journal, et elles sont de Mr. d'Avranches; cela se voit, cela est visible, clair comme le jour. Mon Dieu, je ne m'y suis pas trompé une minute... La capitale a beaucoup changé depuis que je n'y ai été, Monsieur? — Oui, Monsieur, elle a eu cette hardiesse (heureusement l'homme parlait et ne m'écoutait pas). Les boulevards ont été bâtis. Il y a cent cafés sur celui des Italiens. — Il n'y en avait que deux de mon temps, les Italiens n'étaient pas bâtis. Il n'y avait aucun théâtre. — Il y en a quatre à présent, les Danseurs du roi, Nicollet, les Variétés. — Les *Variétés* sont au Palais-Royal. — Aux Boulevards, Monsieur, aux Boulevards, *on les a transportées.* — On y avait pensé, Monsieur, mais cela n'a pas eu lieu. Monsieur, je viens de Paris, et j'ai été aux *Variétés* au Palais-Royal. — Ce sera quelque autre spectacle, Monsieur, mais les *Variétés* sont aux Boulevards. — Mais *Mr. j'ai vu* — quelque autre spectable (*sic*) Mr. — Mon Dieu, j'ai des correspondances à Paris, je sais mon Paris par cœur; il y a vingt ans que n'y ai été, mais je n'ignore aucun des changements qu'on a faits. Il faut bien se consoler d'être à Brunswick. Je ne dirai pas cela tout haut, mais vous êtes étranger, Monsieur, etc. etc. etc.

Ce qui me fit rire, ce fut une explication qu'il donna à un Anglais en pension chez lui d'une expression. Il y a eu une mascarade à Berlin, où quelques personnes se sont plu à représenter Sapho et ses amantes. L'idée était gaie. Dans une relation en français envoyée manuscrite et copiée avidement par les Brunswickois comme venant de Berlin, il y avait les noms des personnages réels, et à côté les noms des caractères. Entre autres il y avait je ne sais combien de Fraülein telles filles de Naxos, et par une élégante francisation de ce nom il y avait : Fraülein une telle, fille de Nax. L'Anglais demanda à son Boutemy ce que c'était que des filles de Nax? — Ma foi, dit le professeur après avoir pensé, je n'en sais rien... Ce sera quelque costume... les Allemands ont des noms si baroques pour tout ce qu'ils empruntent de nous... oui, oui, je me rappelle à présent, un habillement de vierge qui s'appelait Nax, ou quelque chose comme cela.

Le 11.

J'ai passé mon après-dînée à faire des visites, et j'avais passé ma matinée à acheter, angliser, arranger, essayer un cheval. C'est le seul plaisir coûteux que je veuille me permettre; encore ai-je *contrived* de le rendre aussi peu coûteux que possible : mon cheval, qui n'est pas mauvais pourtant, ne me coûte que dix louis.

Pour en revenir à mes visites, l'exactitude allemande m'a bien tristement diverti : je dis tristement, parce que c'est comme cela qu'on se divertit dans ce pays. Il y a à la cour un grand et rède jeune homme, gentilhomme de la chambre comme moi, qui, selon l'humeur froide et inhospitalière des Brunswickois, m'avait fait une belle révérence et laissé dans mon coin,

sans se soucier de moi, ce que je trouve assez naturel. Une petite dame d'honneur de la duchesse, parente de ce froid monsieur, m'ayant pris tout à coup très vivement sous sa protection, lui recommanda de me faire faire des connaissances, et de me présenter partout où il croirait que je pourrais m'amuser. Voilà que le Monsieur, depuis quatre jours, vient tous les jours à quatre heures et demie chez moi, me dit : Monsieur, il nous faut faire des visites; et chapeau bas, l'épée au côté, le pauvre homme me mène dans cinq ou six maisons où nous ne sommes d'ordinaire point reçus, grelottant et glissant à chaque pas, car il continue toujours le matin à néger, et le reste du jour à geler à pierre fendre. A six heures et demie il me remène jusqu'à ma porte et me dit : Monsieur, j'aurai l'honneur de *venir* vous prendre *demain* à quatre heures et *demie*. Il n'y manque pas, et nous recommençons le lendemain nos froides et silencieuses expéditions.

Je reçois une de vos lettres et j'y réponds article par article.

Vous savez combien j'aime les détails, même des indifférents, et vous me demandez si votre *bavard* me fatigue. Cette question est sans exagération la chose la plus extraordinaire que vous ayez dite, pensée ou écrite de votre vie; elle mériterait un long sermon et une plus longue bouderie; mais je suis trop paresseux pour prêcher par lettre et trop égoïste pour vous bouder. Si j'étais plus près de vous, vous n'en seriez pas quitte à si bon marché, et il y a, outre cette hérésie absurde, bien d'autres choses qui mériteraient un châtiment exemplaire. Vous êtes comme mon oncle[1], dont j'ai reçu, en même temps que votre lettre, une lettre bien aigre-douce, bien ironique, bien sentimentale, à laquelle j'ai répondu par une lettre de deux pages, très sérieuse, très honnête et très propre à me mettre avec lui sur le pied décent et poli qui convient entre des gens qui ne s'aiment qu'à leur corps défendant, pour ne pas être ou ne pas paraître, l'un insensible et un peu ingrat, l'autre entraîné par son humeur acariâtre[2]; — vous êtes, dis-je, comme mon oncle. Il ne veut jamais croire que je l'aime : j'ai eu beau le lui dire pendant deux grands mois[3] de la manière la moins naturelle et la plus empruntée deux fois par jour, il n'en veut rien croire. Vous venez me faire semblant de croire que votre manière d'écrire m'ennuie. Vous et mon oncle, mon oncle et vous, vous mériteriez que je vous répondisse : Vous avez raison. Ce qui me fâche le plus, c'est que je crois que c'est par air. D'abord, quant à mon oncle, j'en suis très sûr. Il fait des phrases sur mon insensibilité. *Vous avez la bonté*, me dit-il, *de me faire des remerciements et des compliments; ce n'était pas ce que je souhaitais de vous; nous aurions bien voulu pouvoir vous inspirer un peu d'amitié, parce que nous en avons beaucoup pour vous; mais vous n'êtes point obligé de nous la rendre; tout de même, nous vous aimerons parce que vous êtes aimable; tout de même, nous nous intéresserons tendrement à vous parce que vous êtes intéressant; je suis seulement fâché que vous vous soyez cru obligé de nous faire des remerciements; vous vous êtes donné là un moment d'ennui qui aura ajouté à votre fatigue; vous aurez maudit les parents et l'opinion des devoirs; je vous prie de ne pas nous en rendre responsables; nous sommes bien loin d'exiger et d'attendre rien*[4]. Avouez que voilà une agréable et amicale

1. Comparaison et avertissement significatifs.

2. Il y a une lettre de lui à son oncle (du 14 mars) qui répond très bien à ce signalement, sauf qu'elle a trois pages.

3. Ces quatre derniers mots écrits en surligne au-dessus de dire.

4. La ressemblance est admirablement attrapée. Et qui connaît l'accent de là-bas croit l'entendre sur les paroles écrites. — De même Benjamin rapporte à Mme de Charrière,

correspondance. C'est uniquement pour avoir quelque chose à dire et un canevas sur lequel broder. Passe encore. Mon oncle et moi nous aimerions assez à nous aimer, et, comme nous ne le pouvons pas tout simplement et tout uniment, nous voulons au moins avoir l'air de nous quereller comme si nous nous aimions. Nous suppléons à la tendresse par les bouderies et les pointilleries des amants; et comme, à seize ans, je disais : *Je me tue, donc je m'amuse*, mon oncle et moi nous disons : nous nous faisons d'amères reproches; les reproches sont quelquefois tendres, les nôtres ne le sont pas, mais ils pourraient l'être : donc nous nous aimons très tendrement.

Mais vous, madame, vous qui n'avez pas besoin de tordre le col à de pauvres arguments pour croire à notre amitié, pourquoi me dire : *Si mes longs et minutieux détails vous ennuient...*? Vous êtes drôle avec vos minuties : c'est dommage que vos lettres ne soient pas des résumés de l'histoire romaine, et que dans ces lettres vous parliez de vous. Que n'abrégez-vous la vie d'Alexandre et de César? Cela serait amusant et point minutieux.

Le 12, à midi.

J'arrive d'une promenade à cheval où j'ai cru cent fois me casser le cou. Il gèle toujours plus fort, et toutes les rues sont des mers de glace. Mon cheval, qui avait peur d'avancer, sautait et se cabrait, tout en glissant à chaque pas, et, pour comble de malheur, j'ai eu toute la ville à traverser. Brunswick est un cercle presque aussi exact qu'on pourrait en tracer un sur du papier. Et moi qui ne connais pas trop les rues et qui ai toujours la fureur de ne pas demander le chemin, j'ai erré ce matin au moins une heure et demie dans la ville sur ces rues glacées, et je ne me suis approché de chez moi qu'en tournoyant. Depuis les remparts, dont j'avais fait le tour, voilà comme j'ai été chez moi [1]. Le cheval est bon au reste, et me servira beaucoup cet été. Il est un peu vif, mais point ombrageux, et je connais tant de bêtes ombrageuses et point vives, que ce contraste me prévient en faveur de la mienne plus que je ne saurais dire.

Je suis bien aise pour vous que vous soiez raccomodée avec Mistriss [2], pour vous, dis-je, et savez vous pourquoi? Je me le suis demandé en vous l'écrivant, et je me suis répondu. Je ne m'intéresse que très peu à Mistriss pour elle-même, je vous en demande mille pardons. Je m'intéresse beaucoup à tous les sentiments que vous éprouvez. Or comme je mets plus d'importance à ce que vous aiez la millième partie d'un plaisir de plus qu'à ce que Mistriss en ait mille tout entiers, ce n'est que pour vous que je me réjouis de ce raccomodement, quoique persuadé que vous y perdiez très peu et qu'elle y perdait beaucoup. Quant à l'ascendant et à la colère, Mr Chaillet a raison, mais Ms Cooper a tort. Que quelqu'un de bien vif soit fâché de vous sacrifier quelque chose qu'il aime beaucoup, que je regrette le 15 [3], et vous criez (?) que je vous témoigne de l'humeur, et m'irrite de cet ascendant, je le comprends. Mais cette froide fierté de Ms Cooper a quelque chose de sec, d'étroit, de vain, et selon moi d'inexcusable. On pourrait et on devrait bien me répondre : vous êtes orfèvre, Mr Josse.

le 4 octobre 1787, ces soi-disant paroles de son oncle, qui l'avait invitée à Lausanne : « Vous trouveriez, dit-il, une famille toute disposée à vous aimer, à vous admirer, et, ce qui vaut mieux, le plus beau pays du monde ».

1. Ici est dessinée une spirale.
2. Mme Cooper, née Moula. (Voir Ph. Godet, à la Table.)
3. Le quinze, jeu de cartes.

Flore vient vers moi, pendant que je vous écris, me lèche et me caresse de mille manières; c'est peut-être pour Jament; en tout cas dites le lui. Ses petits sont beaux, j'en garde deux.

A 2 heures.

J'arrive de chez Son Excellence, M. le grand-maréchal de la cour, conseiller privé et principal ministre, le baron de Münchausen, qui m'a remis ma patente de gentilhomme de la Chambre : demain je serai proclamé en Cour, et toutes mes ambitions brunswickoises seront gratifiée.

Vous me demandez si le manque du chauffe-pied que je voulais prendre a été cause de mon rhume : absolument pas. Ce n'était qu'un rhume de cerveau et uniquement causé par l'impression de l'air après deux mois de retraite. Je suis fâché parce que ces chauffe-pieds étaient à vous de n'en avoir pas pris un; mais du reste il m'aurait été parfaitement inutile. A propos de ce qui est à vous, la petite caffetière est en extrêmement bon état.

Je puis très bien me figurer comment et pourquoi vous avez perdu le dernier feuillet sur lequel était la dernière page du 3e n°, c'est que ce dernier n'y était point et n'y fut jamais. Il n'était pas dans l'exemplaire réimprimé que j'ai pris avec moi et vous ai renvoyé ni dans aucun de ceux que W.[1] vous a envoyé lui-même avant mon départ. Ce Sr J. W. est un insolent coquin. Je suis en colère beaucoup contre lui, un peu contre vous, de ce qu'il ose et de ce que vous vous laissez barbétiser à ce point. C'est une usurpation de mes droits et si je parviens dans ce pays à quelque crédit, vous verrez bientôt Brunswick contre Verrières. A propos de Witel vous avez une plaisante prudence. Dans une page, vous mettez ?B... avé W. etc. dans l'autre vous mettez J. Wittel. En me répondant vous évitez de vous signer, et vous mettez en marge : ne m'écrivez plus Tuyll de Ch. tout au long. Votre prudence vous ressemble, et j'aime votre prudence parce qu'elle vous ressemble. Quant à votre adresse, je mettrai à Mme Charrière, née de Zuylt ou Zeule, mandez-moi comme on l'écrit, car avec cet AEIOU de Charrière[2] cela a un air si singulier. Et puis je ne sais pas si l'autre Charrière[3] ne s'appelle pas aussi AEIOU; elle a assez d'activité pour parcourir tout l'alphabet, et vous sentez quel superbe effet pour moi et un peu pour vous feraient mes lettres entre ses mains.

L'histoire de Rastadt et de l'Anglais et ses quatre bêtes, soit cinq bêtes en tout, est finie. Je ne l'ai plus revu; mais je ne doute pas que sa belle ne le pince, qu'il ne jure et que ses chiens n'aboient encore. Au moment où vous m'écriviez, samedi 1er mars à 7 heures, j'étais à dix-sept lieues de Brunswick, en chaise ouverte, dans d'affreux chemins; et au lieu de commencer agréablement la journée, il pleuvait et j'étais mouillé et outré. Mandez moi si mes conjectures sur ce que vous faisiez une après-dînée (je ne sais plus laquelle) n'ont pas été plus justes.

Vous faites tort à mon père si c'est lui que vous entendez par les autorités qui pressaient si absurdement mon voyage. Voici le commencement de la lettre dont je vous parlais vendredi dernier. *Vous avez très bien fait, mon cher ami, de bien vous rétablir avant de commencer un si long voyage que vous n'auriez pas fait avec la rapidité que vous me marquiez. J'espère que vous êtes arrivé heureusement, etc.*

1. Jérémie Witel, son imprimeur, qui demeurait aux Verrières Suisses.
2. I.(sabelle) A.(gnès) E.(lisabeth) van Tuyll van Serooskerken de Charrière.
3. Mme de Charrière de Bavois, sa parente.

Votre explication sur l'espoir que j'ai de revenir à Colombier était inutile. J'ai cet espoir tout autant que vous, plus peut-être, et certainement je le désire aussi vivement. Il ne fallait donc point commenter le mot d'espoir. Le texte valait beaucoup mieux tout seul.

Le 13, à minuit.

J'arrive de la Cour où j'ai eu la plus singulière distraction qui ait jamais eu lieu. J'avais été depuis dix heures du matin en *staal*, tout galonné, toujours la tête et les épaules en mouvement; et Barbet de cour était plus fatigué de ses grands tours que jamais Barbet de Colombier ne l'a été, même quand l'Académie est venue assister à quelque représentation. Je fis la partie d'un des princes cadets qui jouait!!! et causait!!! et je m'ennuyais suffisamment. Au milieu de la partie, j'oubliai parfaitement que j'étais à Brunswick ou plutôt que vous n'y étiez pas; je me dis : Je reverrai cette personne (ce qu'il y a de drôle, c'est que je ne pensais pas directement à vous par votre nom, mais que je n'avais que l'idée vague d'une personne avec qui j'aimais à être, et avec laquelle je me dédommagerais de la contrainte et de la fatigue de la cour). Cette idée se fortifia, je supportais paisiblement l'ennui du jeu, l'ennui du souper, et j'attendais avec toute l'impatience imaginable le moment où je rejoindrais la personne indéterminée que je désirais si vivement. Tout d'un coup je me demandai : mais qui donc est cette personne? Je repassai toutes mes connaissances ici, et il se trouva que cette amie qui devait me consoler, avec qui *I was to unbosom and unburthen myself* le même soir, était *vous*, à deux cent cinquante lieues de mon exil. Je m'étais si fortement persuadé que je ne pouvais manquer de vous retrouver au sortir de la cour, que j'eus toute la peine du monde à me rapprivoiser avec l'idée de notre séparation et de l'immense distance où nous étions l'un de l'autre. Cette espèce de distraction me prend quelquefois. Quand je me dis : J'aurai un moment bien ennuyeux, ou je me trouverai dans un petit embarras, ou j'éprouverai une sensation désagréable, je me réponds : J'ai une personne avec qui je m'en consolerai bien vite; et puis il se trouve que je suis à un bout du monde et que vous êtes à l'autre. Bonsoir, madame, à demain [1].

[Le 14 matin.]

Je suis obligé de *scrape together* tous les petits morceaux de papier déchirés qui se trouvent dans ma chambre, parce que je n'ai plus de feuilles entières, et que la poste partant dans une petite demi-heure je n'ai pas le temps d'attendre. En recevant votre lettre du 3, j'ai pensé que vous aurez été plus de 12 jours sans en recevoir aucune de moi. Cette idée me tourmente. C'était bien bête à moi pendant mon voyage de me laisser aller à une plate mauvaise humeur et de déchirer toutes les lettres que je commençais. Et encore à présent je voudrais qu'une partie de cette lettre-ci fût partie avant ce courier : elle aurait pu s'en aller lundi et vous l'auriez eu 4 jours plus tôt. Je suis tout à fait en colère contre moi. Cela m'aura privé de vos lettres et m'en privera encore pour plus de 15 jours. Jamais imbécile ne fut plus dupe de son humeur et de la faiblesse avec laquelle il s'y livre. Ma lettre est partie le 7 : vous l'aurez le 18; vous ne répondrez que le 19 et je n'aurai de vos nouvelles que le 30, tout au plus tôt, et il y a encore quinze

1. Sainte-Beuve arrête ici sa citation, parce que Gaullieur avait placé la fin de la lettre en avril (Voir ma Bibl. Crit., n° 57). On verra que la suite n'est pas indifférente à ce qui précède.

mortels jours. Si pourtant vous aviez été assez bonne pour m'écrire de vous-même, si une lettre de vous venait rompre cette éternité de silence que j'ai méritée, oh! c'est alors que je vous aurais cent fois plus d'obligation que pour les plus grands services; c'est alors que je [la] regarderais comme une compensation cent fois supérieure à toutes mes peines! J'ai souvent remarqué cette défiance triste et humble; mais songez qu'elle détruit toute jouissance. Les relations qui existent entre nous sont bien différentes des relations d'un père à un fils [1]; mais pensez pourtant que ce qui a mis tant de froid entre mon père qui m'aime beaucoup, et moi qui voudrais pour beaucoup aussi le voir tranquille et content de moi, c'est une défiance moins humble, moins touchante, moins amicale, mais de la même espèce que la vôtre. Comment pouvez-vous penser que vous serez une fois sans quelque, sans beaucoup de prix, sans un prix sans bornes pour moi? Vous êtes aussi cruelle que déraisonnable; et si vous conservez longtemps cette défiance que j'appellerai plus injurieuse que humble, votre amitié, à laquelle je ne voudrais pas renoncer pour la vie et tous les bonheurs de la vie, deviendrait pour tous les deux une source de chagrins.

Vous me diriez, eh bien que me diriez-vous? Au nom de Dieu, n'ayez plus de ces réticences! Si elles sont senties, elles sont bien cruelles et humiliantes pour moi; et si ce n'est qu'un ornement oratoire, il est un peu cruel de faire briller votre éloquence à deux cent cinquante lieues, aux dépens de quinze jours d'angoisse et de mécontentement de ma part. Si vous ne me dites pas ce que cette défiance a été dans celle-ci sur le point de vous faire dire, je lirai aussi distinctement que si vous me l'écriviez : « je n'ai aucune confiance en vous, et regarde l'intérêt que je prends à vous comme une faiblesse. Je ne vous estime pas assez pour vous dire : voilà mes doutes, expliquez-les. Je vous traite comme ces gens dont je ne veux rien apprendre parce que je me suis intéressée à eux et que je sais que je ne pourrais rien en apprendre de bon. La seule différence qu'il y ait entre vous et le Sieur Cornacker, c'est qu'il est démasqué. Je ne puis plus m'aveugler sur lui, je voudrais encore m'aveugler sur vous.

(*La fin manque : « un chiffon de papier ».*)

Le mécontentement de Benjamin, qui élève déjà le ton vers la fin de cette lettre, va son chemin; les récriminations, plus amères, plus appuyées, mangent presque toute la lettre suivante. Benjamin ne domine plus ses nerfs; à côté d'efforts aimables pour convaincre et toucher son amie, il lui échappe une épigramme assez mordante, des termes hauts et durs qui amèneront presque la brouille; son humilité mélancolique se redresse en ironie sifflante :

(*Le commencement est perdu.*) [Le 14 mars, au soir.]

Vous aurez ri de cette distraction qui m'a fait croire une fois que je vous retrouverais en sortant de la cour. Elle ne dure pas toujours aussi longtemps, mais elle me reprend assez fréquemment. Ce soir, en jouant au loto, j'ai pensé à vous, comme vous le croyez bien. Votre idée s'est apprivoisée, amalgamée, pour mieux dire, avec la chambre où nous étions, et, en me

1. Après l'oncle, le père. Les avertissements n'auront pas manqué à Mme de Charrière.

déshabillant il y a un moment, je me demandai : Mais qui ai-je donc trouvé si aimable ce soir chez la duchesse? Et, après un moment, il se trouva que c'était vous. C'est ainsi qu'à deux cent cinquante lieues de moi vous contribuez à mon bonheur sans vous en douter, sans le vouloir [1]. — Mille et mille pardons encore une fois de ma vilaine lettre; mais voyez-y pourtant combien vous me faites de peine par cette défiance continuelle; pensez à ce que les reproches vagues et répétés entraînent de gêne, de picoteries, de peines de toute espèce. C'est comme cela que mon père et moi nous ne sommes jamais bien, et c'est aussi, je crois, de là que viennent beaucoup de mauvais ménages. On se reproche vaguement un tort indéterminé; on s'accoutume à se le reprocher. On ne sait qu'y répondre, et ces reproches séparent et éloignent plus de maris de leurs femmes et de femmes de leurs maris que de beaucoup plus grands torts ne pourraient faire. Vous, madame, devriez-vous avoir avec moi ce ton vulgaire et si affligeant pour moi [2]? Je vous conjure de me dire quels petits mystères vous me reprochez. Je conviendrai de tout ce qu'il y aura de vrai, et je ne vous fatiguerai pas d'une longue justification sur ce qu'il y aura de faux. Je vous dirai : « Vous vous êtes trompée », et j'ose espérer que vous me croirez. Mais que votre première lettre, je vous en supplie, me désigne de quoi vous m'accusez. Je ne puis laisser tomber ceci : et si vous vous refusez à ce que je vous demande, vous m'imposerez dans mes lettres, dans ma conduite, dans l'amitié que je vous témoignerai, dans ce que je pourrai attendre de vous, dans toute notre manière d'être ensemble enfin, une contrainte continuelle qui, si vous me regardez encore comme vous avez paru le faire, vous sera aussi désagréable qu'à moi. Bonsoir, Madame.

Le 16, matin.

Je ne vous ai rien écrit hier parce que j'ai été tout le jour dehors, le matin à cheval, le soir dans le monde. Je reviens à vous avec plaisir, pour me souvenir de Colombier et pour oublier Brunswick. C'est après-demain seulement que vous recevrez ma première lettre. J'attends ce jour avec impatience, et toujours en me reprochant bien vivement de ne vous avoir rien écrit plus tôt. Je n'imaginais pas quelle monstrueuse lacune l'omission de deux courriers faisait à deux cent cinquante lieues l'un de l'autre. Si vous avez voulu, vous avez pu vous venger bien cruellement. Avant le 3 (si vous ne m'avez pas écrit avant la réception de ma lettre) je n'ai rien à espérer de vous. Je vous avouerai que je trouve bien un peu dur que vous ayez passé tout d'un coup du charmant *heural* à une correspondance ordinaire, et que vous ne commenciez vos lettres qu'en recevant les miennes et pour les faire partir tout de suite. Si nous nous mettons à attendre mutuellement que des lettres qui restent douze jours en chemin nous arrivent, pour y répondre, ce sera une triste et mince consolation pour moi que de recevoir une fois tous les mois des lettres de trois pages, pendant que j'espérais en recevoir de six au moins toutes les semaines. Vous devriez bien me traiter aussi charitablement que le public. Vous lui avez écrit quinze fois en douze semaines,

1. Sainte-Beuve commente ce passage et celui de la lettre précédente (*Portr. L.*, III, 242, note 2). Il me semble que ces « rêves éveillés » proviennent dans une large mesure de fatigue nerveuse et doivent être rendus à la physiologie. Il faut aussi, pour les apprécier justement, y faire une part à l'intellectualisme de Constant.

2. Voilà, je suppose, ce qui fâcha Mme de Charrière, ceci et l'épigramme assez aigre qu'on trouvera un peu plus bas. Elle y répondit par la lettre à laquelle Constant répondra les 13-14 avril.

et vous ne voulez m'écrire que douze fois par an. — Comme je me suis fait une loi de répondre à tout ce que vous me dites ou me demandez (loi que j'espère que vous voudrez bien adopter aussi), je relis vos lettres sans ordre et répondrai à chaque article comme il se présente. Ma très honorée tante de Chandieu Weuillens aura dans peu de mes nouvelles, car je compte lui écrire bientôt, et raisonnablement si je puis [1]. De ma tante de Chandieu je passe à mon atmosphère. *Vous ne pouvez rien cacher de votre esprit sans y perdre*, me dites-vous. Eh! qu'est-ce que j'y perdrai, je vous en prie? J'espère ne jamais passer pour un imbécile; mais du reste, que m'importe que l'on dise : *Il avoit beaucoup de l'esprit ou il afoit métiokrement de l'esprit* [2]? Croyez-vous qu'en ne paraissant pas un aigle, je paraîtrai beaucoup au-dessous de tous les oisons d'alentour? Croyez-vous qu'en me montrant autant aigle que je puis, j'en sois beaucoup plus recherché par ces oisons? Croyez-vous enfin que l'opinion que j'ai de moi-même dépende beaucoup de celle que l'on aura de moi à la cour? Je vous l'ai dit il y a longtemps, je ne veux point faire sensation, je veux végétailler décemment [3]. Cependant je vous dirai bien en confidence que je ne suis pas parvenu à *un* atmosphère bien *imposant*. Il y a quelques jours que la duchesse, en parlant du service de gentilhomme de la chambre, qui ne consiste qu'à faire asseoir les gens selon leur rang, dans l'absence du grand-maréchal, dit, à mon grand étonnement et scandale : « Ce sera bien drôle de voir Constant faire son service ». Que diable y aura-t-il donc de si drôle?

J'ai gardé l'article de Toboso pour le dernier pour y répondre un peu au long. Je ne vous demande pas les comptes qu'on vous a faits sur la Dulcinée [4]. Elle m'intéresse trop peu pour cela. Que sa colère vienne d'un prétendu amour dont on m'accusait, que m'importe? Ses expressions étaient indécentes, ses reproches déplacés, son style insolent, voilà ce que je sais. La cause ne me fait rien. Si à toutes les folies qu'on lui contera elle me fait des algarades semblables, je ne demanderai plus pourquoi, mais je romprai net. S'il n'y avait pourtant que de l'impertinence et du mauvais sens, de l'amertume, de l'humeur et tout ce qu'entraîne après elle l'amitié pédagogale d'une vieille fille pigrièche, je souffrirais peut-être toutes ces boutades avec égards, patience et mépris; mais il y a une partie de sa conduite qui est d'une bêtise inexcusable ou d'une méchanceté noire et je ne puis la pardonner. Elle sait combien je vous suis attaché et elle a même quelquefois pour paraître sentimentale voulu singer la jalousie. Qu'elle vous écrive pour s'éclaircir sur un conte absurde qu'elle a la platitude de croire, soit. Qu'elle m'écrive une lettre bien grossière et bien embrouillée, passe. Mais que pour se justifier elle vous réponde par une seconde lettre où elle vous dit de moi pis que pendre, où elle m'accuse d'avoir peu mérité qu'on m'accorde de la confiance, où elle m'attribue les traverses et les chagrins de mon père, où elle me peint comme un ingrat et toutes sortes d'autres choses, je ne vois qu'une folle ou une mégère qui en fasse autant. Je relis le commencement de mon chapitre sur Dulcinée Sancho Pança. Quand je dis que m'importe, et que je parais ne pas m'intéresser à ce que vous m'en dites, ce n'est pas que cela ne m'intéresse point, mais c'est que rien ne pourra changer mon opinion sur, ni ma

1. La lettre existe, du 11 avril, très raisonnable en effet.
2. Peut-être avoir et afoir. Sainte-Beuve a lu : *Il afait beaucoup*.....
3. Voilà l'*A quoi bon* qui reparaît, sous l'influence du milieu et des défiances de Mme de Charrière.
4. Marianne (d'après la lettre du 21 mai 1791). Elle avait alors trente-cinq ans.

conduite avec elle. Mais ce que vous m'en dites m'intéresse et par ce que vous me le dites et par ce que vous y prenez part, et par ce que cela me touche de près et au bonheur de mon père.

Le 17, au matin.

Cette diable de poste qui part à 11 heures me déroute entièrement. Je profite de quelques minutes que j'ai avant l'heure pour vous dire en courant plusieurs choses. 1° je vous ai écrit 2 lettres avant celle-ci, l'une du 2 au 7, l'autre du 9 au 14. L'une en 3 feuilles de papier de poste, l'autre en 2 feuilles une 1/2 feuille et un chiffon de papier. Mandez-moi bien exactement si vous les avez reçus in statu quo. Il me prend de temps en temps des inquiétudes et d'autres fois des hardiesses sans savoir pourquoi. Je suis hardi parce que j'ai eu peur hier et je serai timide demain parce que je suis hardi aujourd'hui. Quant à la prudence, il n'en est plus question. Les numéros[1] sont une lanternerie éternelle, et la prudence entre vous et moi serait un péché contre nature. Je vous ai déjà dit que ne demeurant point à la cour je ne devais rien craindre qu'à la poste et à la poste ils auraient bien à faire d'ouvrir tout ce qui leur vient. 2° Qui est-ce qui fait si bien les silhouettes dans les environs? Mlle Moulas. Eh bien priez la de faire la vôtre et envoyez-la-moi! Imaginez que j'ai voulu vingt fois vous demander ce plaisir de bouche et que je n'ai jamais osé[2]. Vous ne sauriez concevoir combien vous me feriez de plaisir. Quand j'irai à Paris God knows when, vous permettrez à Houdon de me donner un de vos bustes, mais pour la silhouette tout de suite, ne me refusez pas, je vous en prie. 3° Mes appointements sont de 66 louis 1/2 t'is not too much, mais je ne demande pas davantage. Avec 115 de mon père, 181 louis en tout doivent me suffire; je suis logé avec draps et tout ce qu'il faut pour 10 louis et nourri pour 14. 4° J'ai repris mes petits Grecs qui grossissent à vue d'œil. Quand ils seront arrivés à grandeur naturelle, je les envoie dans le monde *to shift for themselves*. J'ai tout plein de ressources; mais comme je vous le disais vendredi[3], je n'en fais que peu d'usage. Suivant votre conseil, je compte prendre une heure avec un professeur ici pour relire tous mes classiques. C'est un plaisir de faire quelque chose d'utile que vous avez conseillé. Adieu, madame. Mille et mille choses à tous ceux qui veulent bien penser au *diable blanc*. Le petit Jaman est superbe, voilà pour Mlle Louise. Les sapins de ce pays-ci sont tortus, petits et vilains; je ne conseille pas à Mlle Henriette d'envoyer jamais de traîneau en prendre ici. Adieu, madame. Barbet, le plus aimé qui fut jamais au monde, adieu. C. H. B.[4]

Mme de Charrière ayant adouci l'expression de sa défiance, les souvenirs de Colombier se lèvent de nouveau dans la mémoire de Benjamin avec tout leur charme. Nulle lettre de lui n'est éclairée d'une lumière plus gracieuse, plus fine, plus tendre que la suivante, et ne révèle mieux ce qu'a été leur amitié. Cependant sa vie s'organise, il songe au travail : le retour aux classiques, la réfutation de

1. C'est la combinaison à l'aide de laquelle ils devaient correspondre (voir la lettre du 25 février 1788).
2. Amant et maîtresse sont en général moins timides.
3. Soit le 14.
4. La signature enveloppante n'a pas disparu encore.

Necker, ses petits Grecs qui prennent des proportions gigantesques, des Lettres sur l'histoire... Il envoie aussi à Mme de Charrière, en même temps qu'il lui demande le Necker, une rectification pour l'une de ses Feuilles. On dirait que leur vie de pensée à deux va renaître; l'impulsion reçue à Colombier n'est pas morte :

Brunswick, ce 19 mars 1788.

Que béni soit l'instant où mon aimable Barbet est né! Que béni soit celui où je l'ai connu! Que bénie soit la beauté perfide qui m'a fait passer deux mois à Colombier et quinze jours chez M. de Leschaux! Le courrier, qui arrive ordinairement le mardi n'est arrivé qu'aujourd'hui, et, en ne recevant point de lettres de vous hier, je m'étais résigné et j'attendais vendredi avec crainte et impatience. Jugez de mon plaisir quand, à mon réveil, mon fidèle de Crouzat m'a présenté le petit *Persée*.

Il y a un bien mauvais raisonnement dans cette lettre dont je vous remercie si vivement, et je ne sais si ce raisonnement ne mériterait pas que j'étouffâs ma reconnaissance. *Dans quelques semaines, dans peu de jours peut-être, vous aurez des habitudes et des occupations avec lesquelles vous vous passerez très bien de ces fréquentes lettres.* Qu'est-ce? s'il vous plaît, que cela veut dire? *Aussi longtemps que vous aurez des visites à faire, des devoirs de société à remplir, des terrains à sonder, des arrangements à prendre, vous aurez besoin de mes lettres, parce que vous n'aurez pas d'intérêt assez vif pour que vous m'oubliiez; mais quand vous aurez fait toutes vos visites, que vous n'aurez plus rien à faire, que votre curiosité, si vous en avez, sera rassasiée jusqu'au dégoût, que vous saurez d'avance ce qu'on vous dira, et que votre journée de demain sera la sœur et la jumelle la plus ressemblante de l'ennuyeuse journée d'aujourd'hui, oh! alors je ne vous écrirai plus si souvent, parce que les vifs plaisirs de votre manière de vivre vous tiendront lieu de mon amitié.* Barbet, Barbet, vous êtes bien aimable et je vous aime bien tendrement; mais vous raisonnez bien mal, et vos raisonnements me font de la peine pour vous et pour moi.

Dites-moi un peu, singulière et charmante personne, où tend cette modestie? Croyez-vous réellement que j'aie tant de penchant à la confiance et à l'ingratitude qu'au bout de trois ou quatre semaines je me sois formé quelque douce habitude avec quelque *fraulein* allemande ou quelque *hofdame* qui me tienne lieu de vous et de votre amitié? Croyez-vous que tant de douceur, de bonté, de charme (je ne puis exprimer autrement ce que vous avez pour moi) soit aisément remplacé et aisément oublié? Croyez-vous que, quand même je ne serais point susceptible d'amitié, quand ce serait sans reconnaissance et sans tendresse que je pense à notre séjour de deux mois ensemble, à cette espèce de sympathie qui nous unissait, à l'intérêt que vous preniez à moi malade, maussade, abandonné, exilé, persécuté, je sois assez bête pour ne pas regretter cette intelligence mutuelle de nos pensées qui circulait, pour ainsi dire, de vous à moi et de moi à vous [1]? Est-ce un air, est-ce un ton? est-ce pour me dire quelque chose? Je suis porté à le croire. Entre beaucoup d'amis, les reproches et les doutes reviennent à mes : *Eh bien! madame?* c'est pour relever la conversation qui tombe. Mais en avons-nous besoin? Croyez, madame, que rien ne me fera moins regretter ni moins désirer votre amitié et notre union (voilà une sotte et singulière

1. Voilà l'argument suprême : défendre sa sincérité par son égoïsme même. C'est la dernière arme de Benjamin.

phrase; mais vous la comprenez, et je vous demande pardon du *croyez*, *madame*, et de l'équivoque). Rien ne me fera oublier combien j'ai été heureux près de vous; je ne formerai jamais d'habitude qui vous rende moins chère, et jamais occupation quelconque ne me tiendra lieu de vous. C'est pour la dernière fois que je l'écris, parce que me justifier m'afflige. J'ai un grand plaisir à vous dire : Je vous aime, mais j'ai encore plus de peine à imaginer que vous en doutez. Désormais toutes les pages où vous vous livrerez à cette défiance et à cette modestie d'acquit, je les regarderai comme blanches, et je me dirai : Mme de Charrière m'aime encore assez pour me faire savoir qu'elle ne m'a pas oublié entièrement, et pour cela elle a proprement plié une feuille de papier blanc et l'a cachetée du petit *Persée*; je lui en suis bien obligé, mais je suis bien fâché qu'elle n'ait rien eu à m'écrire, et que du papier blanc soit la marque de souvenir qu'elle ait cru devoir m'envoyer.

Le 20 de mars et le dix-neuvième jour de mon ennuyeuse résidence dans cet ennuyeux pays. A dix heures du matin.

Je travaille à mes petits Grecs de toutes mes forces, et je les trouve, quelque médiocres qu'ils soient, beaucoup meilleure compagnie que les gros Allemands qui m'environnent. Mais ce ne sont plus les petits Grecs que vous connaissez; c'est un tout autre plan, un autre point de vue, d'autres objets à considérer. Ce que vous avez lu n'était qu'une traduction faite à la hâte pour plaire à mon père, et que je n'avais jamais revue, lorsqu'il voulut à toute force la faire imprimer. Ce que je fais sera une histoire de la civilisation graduelle des Grecs par les colonies égyptiennes, etc., depuis les premières traditions que nous avons sur la Grèce jusqu'à la destruction de Troie, et une comparaison des mœurs des Grecs avec les mœurs des Celtes, des Germains, des Écossais, des Scandinaves, etc. Vous sentez que vos critiques sur les phrases enchevêtrées me seraient un peu inutiles; mais je vous enverrai des demi-feuilles bien serrées de mes Grecs actuels lorsqu'ils seront un peu plus avancés, et je vous demanderai les critiques les plus sévères; vous garderez les demi-feuilles, parce que vous aurez ainsi plus présent et plus net l'ensemble de tout l'ouvrage, et vous ne m'enverrez que les remarques. Je suis très orgueilleux que M. Chaillet s'intéresse à quelque chose que je fais, et cet orgueil me rendra peut-être moins docile, mais non pas moins reconnaissant. Pourrez vous m'envoyer le *Necker*? Cela me ferait un bien grand plaisir. Mais si cela était bien difficile et que cela vous donnât bien de la peine, ou que cela ne vous plût pas, j'y renoncerais avec regret, mais sans murmurer. Comme je m'occupe souvent, souvent de vous et que je me rappelle tout ce qui m'a uni à vous et tout ce qui a été un lien de plus entre vous et moi, je pense aussi souvent à des feuilles et dans ces feuilles est un certain Crepin Sabot. En parlant de ce Crepin Sabot je me souviens que l'auteur et moi avons disputé sur la question de la signature du roi. Je soutenais que le roi ne signait point, l'auteur qu'il signait : je n'avais point de preuves et je me tus.

« On remarque que c'est depuis Charles IX, que les secrétaires d'État ont signé pour le roi. Ce prince était fort vif dans ses passions et Villeroi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer dans le temps qu'il voulait aller jouer à la paume : Signez, mon père, lui dit-il, signez pour moi. Eh bien mon maître, reprit Villeroi, puisque vous me le commandez, je signerai ». Hainaut, *Charles IX*, dernière page. [Cf. Appendice 19bis.]

Dans la republication, cette anecdote pourrait, je crois, servir à quelque chose et tout le passage *ques ce qu'il vous en coutera, presque rien*, etc., pourrait en recevoir beaucoup plus de force. J'attends avec impatience les 13, 14, 15 et 17 nos.

Le 21.

Je puis vous jurer qu'en vous supposant au milieu de Neuchâtel, dans une grande assemblée, chez Mme du Peyrou, jouant au *tricette*[1] ou dans une assemblée de savants Lausannois, au samedi de Mme de Charrière de Bavois, vous n'aurez pas une *adequate idea* de l'ennui de cette ville. Il y a quelque chose de si morne dans son aspect même, quelque chose de si froid dans ses habitants, quelque chose de si languissant dans leur *intercourse together*, quelque chose de si *unsociable* dans leur manière de se voir; ils n'ont ni intrigues de cour, ni intrigues de cœur, ni intrigues de libertinage; il y a des femmes de la cour qui couchent avec leurs laquais; il y a des *street-walkers* qui sont à l'usage des soldats et des gentilshommes de la cour qui en veulent. Il y a bien encore des filles entretenues que les Anglais, entre autres, logent, nourrissent et habillent pour aller tuer le temps; mais toute cette tuerie de temps est si maussade, c'est avec tant de peine qu'on parvient à le tuer tout à fait, et il a des moments d'agonie si pénibles pour son bourreau! Il y a bien aussi tous les quinze jours un opéra italien, où trois acteurs et trois actrices, dont l'une est borgne et a une jambe de bois, nous jouent des farces auxquelles personne ne comprend rien (car il n'y a pas deux personnes qui sachent l'italien ici). Il y a aussi des remparts où il y a un pied de boue, des fossés où les égouts de la ville se déchargent des deux côtés, des sentinelles à chaque pas, et on peut s'y promener et y enfoncer à cheval jusqu'à mi-jambe. Il y a aussi des Anglais qui s'enivrent et qui jouent au pharaon.

A propos de pharaon, j'y ai joué deux fois; j'ai perdu peu de chose; mais je crains de m'y laisser entraîner, et, pour prévenir toute séduction, je vous envoie un engagement solennel de ne plus jouer aucun jeu de hasard ni de commerce entre hommes d'ici à cinq ans. Vous verrez tout ce que j'y atteste et tout ce que j'y prends à témoin de ma résolution. Un engagement où je consens à perdre votre amitié si je le romps, je ne le violerai sûrement pas[2].

Je relis ma lettre, et dans la seconde page je vois un *de toutes mes forces*, à propos de mes Grecs, qui n'est malheureusement pas tout à fait vrai. J'y travaille, mais ce n'est pas de toutes mes forces, c'est languissamment.

(*La suite est perdue.*)

Mais qu'est-ceci? Dans une sorte de « rêve éveillé » pareil à celui du 13 mars, Benjamin songe à quitter Brunswick et à s'établir

1. Le *trisept* (trois fois sept), m'écrit M. Godet.

2. Sainte-Beuve (*loc. cit.*, p. 231, note) a publié le texte de cet engagement dont Gaullieur lui avait communiqué l'original, écrit, paraît-il, sur un *valet de cœur* : « By all that is deemed honorable and sacred, by the value I set upon the esteem of my acquaintance, by the gratitude I owe to my father, by the advantages of birth, fortune and education, which distinguish a gentleman from a rogue, a gambler and a blackguard, by the rights I have to the friendship of *Isabella* and the share I have in it, I hereby pledge myself, never to play at any chance game, nor at any game, unless forced by a lady, from this present date to the 1st of Jany 1793 : which promise if I break, I confess myself a rascal, a liar, and a villain, and will tamely submit to be called so by everyman that meets me. — Brunswick, the 19th of march 1788. » « H. B. de Constant. »

Cet original est perdu. M. Ph. Godet (I, 374) n'en donne que la traduction d'après Sainte-Beuve.

ailleurs avec une femme [1]. — Comme Mme de Charrière avait raison, dira-t-on, de prévoir les distractions! — Mais quoi, si cette femme n'était autre que Mme de Charrière elle-même? Le mari, la belle-sœur, l'âge, le talent, le choix de Paris ou de Londres : autant de circonstances qui lui conviennent parfaitement. Et puis les femmes de ce genre se rencontrent-elles facilement, et à Brunswick? Comment encore Benjamin aurait-il rencontré celle-là dans sa vie solitaire? Enfin il s'ingénie à cajoler, amadouer son amie, à reconstruire leur bonheur patiemment, et il lui parlerait d'une autre femme?

Si on rejette mon hypothèse, il ne faut ni grossir ni diminuer l'importance de cette « infidélité »; nous le savons, elle est loin d'être la première. — Mais elle est la première *depuis Colombier*; donc le *charme* est rompu. Elle prend aussi de la gravité en raison de la crise qu'ils traversent. Enfin la confidence en tombe bien mal à propos, quand Mme de Charrière doute déjà du cœur de Benjamin. — Il est vrai. Et pourquoi Benjamin ne l'efface-t-il pas? Pourquoi cette franchise malencontreuse, déplacée, qui a beaucoup dérouté la critique et qui a été prise en général pour de la cruauté volontaire et méditée? Quant à moi, et mon explication vaudra pour un grand nombre de lettres, j'y verrais simplement de la sincérité égoïste. Constant dit tout ce qu'il ressent, parce qu'il le ressent, et qu'il ne voit aucune raison, le ressentant, de ne pas le dire. A cette franchise il faut joindre dans certains cas la volonté de braver le despotisme de Mme de Charrière. Mais de la cruauté, certes non.

(*La première feuille manque.*) [4 avril au soir.]

de son mari, la dispensent de lui tenir compagnie. Elle ne prend pas soin de sa maison, c'est sa belle-sœur; il prend peu de part à ses succès, et point à ses plaisirs. Sa réputation serait à l'abri; elle est d'un âge au dessus du mien. Nous pourrions être heureux à Paris, à Londres, partout, en dépit du sort. La vie est si courte, pourquoi hésiter [2]? — Oui, mais si elle mourait, que deviendrais-je? Qu'importe! Je souffrirais, mais j'aurais été heureux, et si je ne savais souffrir, je mourrais. Et si je mourais avant elle? Que deviendrait-elle? Retournerait-elle dans sa famille? Non. Vivrait-elle seule à me regretter? Je l'aurais réduite à pleurer toujours sur moi et à n'avoir plus d'ami! — Mon roman se dissipa : je m'agitai, je me tourmentai, je revins à mon ancienne et répétée conclusion, que le sort ou le diable

1. Gaullieur (*loc. cit.*, p. 251) et à sa suite M. Ph. Godet (I, 373) croient qu'il s'agit de Mme Mauvillon. Non. Benjamin écrira le 9 juin 1794 qu'il n'a causé qu'une fois avec Mme Mauvillon en 1788, à son arrivée; d'autre part le tableau qu'il trace du bonheur domestique de Mauvillon ne s'accorde absolument pas avec les premières lignes de la lettre qui suit. — Gaullieur ne connaissait pas plus que nous le commencement du manuscrit. — Sainte-Beuve (*Portr. L.*, III, 246) n'a pas prononcé de nom, mais il interprète le fond de l'histoire comme Gaullieur et M. Ph. Godet.

2. Cette phrase ajoutée entre les lignes.

nous a faits. Je m'endormis, j'eus toutes sortes de rêves pénibles et je me réveillai dans l'état qui vous procura cette platte petite lettre de ce matin. Il est deux heures. Bonsoir, je vous aime autant que jamais homme a aimé et vous a aimée. Je voudrais vous voir dans votre lit rouge me tendant la main[1]. Je voudrais m'être retourné une fois de plus pour vous voir une fois de plus en partant. Adieu, ange qui valez bien mieux que les anges dont on nous parle. Adieu, puissiez-vous être bien, bien, bien heureuse! Je voudrais savoir si vous ne souffrez pas dans ce moment. Bonsoir.

le 5 au matin à 10 heures.

Je ne veux pas relire les 5 pages ci-dessus. J'ai un souvenir confus de ce qu'elles contiennent, et un pressentiment confus que je les effacerais si je les relisais. Je ne veux ni les effacer ni les relire. Je veux copier une dédicace qui faisait le commencement de quelques lettres sur l'histoire[2] auxquelles je travaille très languissamment, mais que, si je les finis, je vous dédierai. Voici le commencement de la première de ces lettres adressée à vous.

« A celle qui a créé Caliste et qui lui ressemble, à celle qui réunit l'esprit au sentiment, et la vivacité des goûts à la douceur du caractère, à celle qu'on peut méconnaître, mais qu'on ne peut oublier quand on l'a connue[3], à celle qui n'est jamais injuste quoiqu'elle soit souvent inégale, à la plus spirituelle et pourtant à la plus simple et à la plus sensible des femmes, à la plus tendre, à la plus vraie, à la plus constante des amies, salut et bonheur.

« La lecture de la plupart des historiens des différents siècles et des différents pays m'a laissé un nombre d'idées confuses, d'aperçus vagues, de raisonnements imparfaits. Je voudrais les développer et les mettre en ordre. Je voudrais savoir enfin ce que je pense et ce que je dois penser de l'homme, de ses facultés, du degré de bonheur qu'il peut atteindre et de l'influence qu'ont sur lui les circonstances et les institutions.

« Mais pour cet effet il faut parcourir une bien longue, souvent bien monotone et quelquefois bien dégoûtante carrière. La parcourir seul serait bien triste. Voir tant de crimes, tant de sottises, tant de faux calculs, tant d'importance mise à de petites choses, tant d'avilissement dans les uns, tant de charlatanerie dans les autres, voir l'homme forçant toujours la nature, croyant toujours qu'il ne peut exister sans avoir un masque et sans jouer un rôle, et choisissant d'ordinaire de tous les masques celui qui lui pèse, et de tous les rôles celui qui le défigure le plus, c'est un spectacle bien humiliant[4]. Pour le supporter il faut avoir un ami qui nous accompagne et nous console, qui nous fasse oublier la longueur et l'uniformité de la route que nous parcourons ensemble[5], qui par son esprit, par son caractère, et surtout par cette sympathie si rare et si désirable qui nous fait toujours comprendre les idées mêmes que nous croyons fausses, nous prouve que malgré toutes nos erreurs et tous nos maux, nous pouvons cependant dans une inaction réfléchissante, et en nous rendant pour ainsi dire simples et

1. M. Ph. Godet (I, 374, note) met en garde là contre « les imaginations trop... romanesques ». C'est pourtant l'un des passages les plus troubles de toute cette correspondance. Qu'on juge par lui des autres.

2. Ne sont-ce pas là les feuilles auxquelles Benjamin travaillait à Neuchâtel?

3. Comparer la lettre du 24 mai 1794 (Melegari, 217). — Ceci a bien l'air d'un aveu.

4. Il me semble que l'influence de Voltaire redevient sensible et que le pessimisme de Benjamin s'alourdit, *parce qu'il fait de la littérature.*

5. Mot en surligne.

indifférents spectateurs de notre propre existence, attendre sans impatience, dans le calme et l'obscurité, le moment plus ou moins éloigné du repos et du néant.

« C'est vous, madame, qui m'accompagnerez dans mon long pèlerinage. C'est avec vous que je veux contempler les mœurs des hommes et les révolutions des empires. C'est à vous que je dois l'hommage de mes recherches, parce que c'est vous qui m'avez rendu le courage nécessaire pour les entreprendre. Vous m'avez fait connaître les deux plus doux sentiments du cœur humain, la reconnaissance et l'amitié. Vous m'avez soutenu sous le fardeau de la mélancolie et du dégoût. Vous avez repeuplé de désirs et d'espérance un monde qui depuis longtemps n'était pour moi qu'un désert. D'autres[1] me vantaient avec emphase des devoirs frivoles et des plaisirs bruyants; ils m'avaient dégoûté du plaisir et des devoirs : vous m'avez ramené aux uns, vous m'avez fait retrouver les autres, sans tout ce froid étalage de lieux-communs austères ou relâchés qu'on répète tour à tour, selon que les circonstances et les intérêts exigent d'hypocrisie ou permettent de vanité. C'est donc à vous, madame, etc., etc.[2] »

Je ne copie pas le reste qui n'est plus sur vous, mais sur l'histoire et les historiens. Si je parviens à finir, je vous enverrai la première lettre. Je gagne beaucoup en m'adressant à vous. Vous éclaircissez mes idées, vous allégez mon travail, vous simplifiez mon style. Je voudrais que vous me dissiez si vous trouvez de l'emphase à toute la dernière phrase depuis d'autres me vantaient, et jusqu'à permettent de vanité. Je trouve l'idée vraie. On voit mille échos moraux et immoraux tour à tour, qui ne sont que des échos, et qui n'ont jamais pensé ni pour ni contre les principes qu'ils admettent et rejettent. Mme Pourtalès (je la cite comme première, non comme principale ou comme seule), quand elle me disait : J'espère que mes fils feront des sottises, était exactement dans ce cas là. Ne trouvez-vous pas que ces échos méritent qu'on leur donne sur les doigts? Je vous quitte pour quelques heures et je reviendrai ensuite à vous.

Le 5 à 9 heures du soir.

Pour un courtisan je viens de faire une étrange chose. Je suis un gentilhomme bien extraordinaire! Je savais que c'était aujourd'hui le jour de naissance du duc de Brunswick-Bevern, cousin de mon maître[3]. Il y a gala à la Cour, et je n'y suis pas. J'ai cru que pour avoir un jour de répit il fallait être assez maladroit pour l'ignorer, et faire demain des excuses et la description d'un désespoir. C'est ce que je ferai. Au fond c'est ce que je puis faire de plus honnête. Si j'étais à la cour, je ne serais pas ici. Si je n'étais pas ici, je ne vous écrirais pas. Si je ne vous écrivais pas, j'aurais de l'humeur. Si j'avais de l'humeur, je vous comparerais les êtres qui végètent à la cour. Si je vous comparais les êtres qui végètent à la cour, je les trouverais bien insupportables, j'aurais l'air de m'ennuyer. Si j'avais l'air de m'ennuyer, ils me trouveraient très unhöflich. S'ils me trouvaient très unhöflich, nous nous trouverions réciproquement très désagréables. Il vaut mieux ne pas nous voir et en être désolé.

Quand vous dites du mal du voyage de Brunswick et de la distance qui

1. Son oncle et *tutti quanti*.
2. Sainte-Beuve n'a pas donné ces pages.
3. Friedrich Karl Ferdinand, né le 5 avril 1729.

nous sépare, je suis toujours prêt à renchérir sur ce que vous dites. Je suis souvent tout étonné d'être à deux cent cinquante lieues de vous, et je me figure quelquefois que cela n'est pas trop possible. Mais soyons justes; nous avons été bien heureux pendant deux mois, pendant plus même, car pendant les quinze jours Léchau, nous n'étions pas extrêmement à plaindre. Au moins moi, j'avais tant de plaisir à recevoir de vos billets tous les matins, que je voudrais volontiers rêtre à l'échauder pourvu que je fusse à une lieue de vous et que vous m'écrivissiez deux fois par jour. Sans ce voyage, que serait-il arrivé? Je serais venu vous voir pendant deux, trois, quatre jours; je serais tombé malade chez vous ou chez moi. Je serais retourné certainement à Beausoleil. Nous n'aurions pas eu deux mois de continuel intercourse sans interruption, nous n'aurions jamais fait aussi intime et parfaite connaissance. Cent fois trois ou quatre jours entremêlés de semaines

(*La fin est perdue.*)

Benjamin pouvait croire qu'à force de gentillesse, de câlinerie, de tendresse, il avait sauvé leur amitié. Ce fut dans ces dispositions très douces qu'il reçut la réponse de Mme de Charrière à sa propre lettre, piquante et haute par endroits, des 14-16 mars. Cette réponse était gaie, désinvolte, affectueuse même, mais décisive; elle annonçait une défiance incurable. Benjamin en fut comme assommé. Ses nerfs défaillirent. Nous allons avoir le premier exemple caractérisé de ces dépressions ou de ces tourbillons nerveux qui l'atteindront assez souvent. Mme de Charrière a touché la corde de l'amertume et du désespoir. Les refrains funèbres reparaissent, avec quelle concentration sombre! Ils pourront ailleurs faire l'effet d'une habitude, ils sont ici vraiment le cri de l'âme. Le pessimisme aboutit à l'une des formules les plus poétiques, les plus saisissantes, qu'il ait trouvées.

(*Le début est perdu.*) [13 avril 1788, le matin.]

toujours pour un mensonge prémédité. Car mentir est mentir, et défiance est défiance en petit comme en grand et malgré les distinctions. Si l'on entrevoyait au moins dans cette personne le désir de ne pas rester dans cette défiance continuelle, et qu'en vous racontant ce qui l'a obligée à vous soupçonner d'un mystère, on remarqua dans son ton ou sa manière seulement la disposition à être juste, ce qui dans une amie ne devrait pas être un grand effort, on pourrait concevoir quelque espérance. Mais quand, lorsque vous l'avez conjurée de la manière la plus pressante de vous expliquer ses raisons de défiance, elle vous les présente non comme des conjectures mais comme des faits; lorsqu'on voit qu'il faut se résigner à être méconnu et mésentendu et soupçonné, qu'il faut glisser sur une injustice aussi amère; lorsqu'on se rappelle que cette personne est la même qui vous écrivait : « Ne glissons pas », on est bien excusable si l'on se plaint et si l'on gémit de ce que la meilleure des amies est si durement et cruellement inconséquente.

Pardon, madame, je vous attriste et je ne devrais pas le faire. Votre parti est pris, ainsi tout est inutile. Si j'en avais la force, je vous l'avoue, je vous dirais : Rompons toute correspondance, aussi bien ne serons-

nous que de plus en plus gênés ; je sens que je ne puis vous écrire avec la persuasion que parce que je ne sais quels misérables vous ont trompée sur de petites ou de grandes choses, vous vous défierez. Vous êtes résolue à vous défier sans cesse de moi ; mais cette force je ne l'ai pas. L'idée m'en est affreuse. Mais il faut souffrir et vous écrire. Mais ne vous attendez plus ni à de la gaîté ni à des lettres qui vous amusent. Vous l'avez tarie, la source du peu de gaîté qui me restait. Si je ne vous avais pas connue, je serais resté résigné à être ennuyé et indifférent toute ma vie. Je ne le puis plus : il faut vous aimer parce que vous êtes bonne et aimable ; mais cette amitié est devenue, grâce à cette défiance dont vous parlez si légèrement et si gaiement dans votre dernière lettre le plus amer des sentiments, car aussi l'espérance de vivre près de vous est détruite par celle de vous délivrer de cette misérable défiance. J'ai tout perdu et vous en plaisantez. Je vous jure que je suis au désespoir, mais dans le désespoir où l'on est quand on a perdu une liaison bien précieuse. Je ne sais ce que je dis ni ce que je fais. Mon air et mes mouvements violents viennent d'effrayer de Crousaz, à qui je viens de demander pardon de l'avoir maltraité. Il m'a regardé avec étonnement, et il ne comprend pas pourquoi moi, qui étais si calme ce matin, je pleure à présent, et je suis comme fou, sans aucune circonstance intermédiaire. Je voulais éviter ce cruel sujet. Je vous demande pardon à vous aussi, mais je ne puis. Tous les autres sujets ne me sont rien. Je vais faire une longue promenade et me calmer si je puis.

A neuf heures du soir.

La promenade, la cour et l'ennui sont trois calmants très efficaces. Je reviens plus tranquille et pas moins triste que ce matin. Je ne veux pas dire un mot sur le sujet des six pages précédentes. Seulement, dans la reponse que vous daignerez peut-être y faire, dites-moi si cette défiance est un mal incurable ou si je puis espérer que vous en reviendrez une fois. Un oui ou un non, s'il vous plaît, et ne tergiversez pas [1]. Parlons à présent de quelque autre chose, mais bien étranger à vous et à moi. Si vous saviez combien elles m'agitent et combien je souffre, au lieu de rechercher toutes les circonstances qui peuvent colorer votre défiance, vous me plaindriez et ne vous feriez pas un divertissement de mes angoisses, et vous me croiriez.

Votre protégé m'intéresse vivement. Je ne crois pas que le duc fasse quelque chose au monde à ma recommandation, les ministres encore moins.

Ma froideur et la solitude totale où je vis ne m'ont pas laissé former encore une liaison, et je suis avec tout le monde comme le premier jour de mon arrivée. La solitude totale, dis-je, car vous pensez bien que de dîner ou de souper quelquefois à la Cour n'est pas une société ni un acheminement à l'intimité. Du reste je ne vois plus du tout les Anglais que je voyais d'abord, et quant aux gens qui peut-être seraient disposés à me faire quelques honnêtetés plus particulières qu'une révérence à la cour et un dîner tous les trois mois, je me suis livré à une paresse mélancolique qui m'empêche de faire des visites, et, quand j'en fais, de parler. En tout je suis (je ne sais si vous ne croirez pas que je vous trompe pour mes menus plaisirs) très malheureux. Mais enfin la vie se passe, et mourir après s'être amusé ou s'être ennuyé dix ou vingt ans, c'est la même chose. Il y a déjà 44 jours que je suis ici et 57 que je ne vous ai pas vue. Quand il y en

1. Notez cette rudesse.

aura cent quatorze, ce sera toujours le double de gagné et le tiers d'une année will have been crept through Que font, à propos, vos pauvres petits orangers que vous vouliez planter? l'avez-vous fait, sont-ils venus? vivent-ils encore? Je ne veux pas en planter, moi. Je ne veux rien voir fleurir près de moi. Je veux que tout ce qui m'environne soit triste, languissant, fané [1].

And like me blasted at the prime of age
I must like me pine, and fade away, and die.

Me voici bien loin de votre protégé, mais j'y reviens. J'en parlerai donc au duc. Il peut se trouver dans un moment de bonté ou d'accessibilité et faire quelque chose pour ce garçon qui le mérite vraiment. Je ne l'espère pas, mais cela est possible. Il revient jeudi prochain le 17. J'écris si lentement qu'il est minuit. Je vais dormir. Aimez moi un peu, et ne me déchirez pas par cette cruelle et obstinée défiance. Je vous jure que vous seule me rendez plus malheureux que tout le reste du monde ne pourrait le faire. Dormez mieux que moi, et réveillez-vous plus contente.

Le 14 matin.

J'avais été si low spirited tout hier que je comptais, selon l'ordre physique de ma triste et pitoyable machine, sur de plus high spirits aujourd'hui. Ma règle m'a manqué. Je vous écrirai pourtant comme je pourrai. Vous me demandez pardon (vous pardon!) d'être entrée dans mon chagrin avec vivacité. Eh! mon Dieu! de quoi vous remercierais-je si vous vous faites un reproche de cela? Je me suis fait une règle d'excuser mon père envers et contre tous [2], comme vous de ne jamais vous plaindre de.... [3] quoique dans un moment de dépit qui n'est que trop juste vous disiez *la tranquillité et le flegme*, etc. J'ai par conséquent voulu l'excuser même avec vous, et ce qui n'était que le remplissage d'un devoir, vous l'avez pris pour un reproche. Mon père, de son côté, a repris son ton despotique. Quand on maltraite les vieillards, ils se plaignent et se soumettent. Si je pouvais, comme mon digne cousin, brusquer, jurer, m'en aller, mon père souffrirait, se plaindrait, se tairait et se laisserait conduire. J'en ai eu plusieurs moments d'expérience. Mais je ne veux pas de cet empire. Je souffrirai : mon père sera malheureux, mais pas par ma faute. Je suis fait pour l'être, moi, ainsi je ne me plains pas. J'ai bientôt vingt un ans. Si je vis encore trente ou cinquante ans, c'est le bout du monde. J'ai tant souffert dans les huit années qui viennent de s'écouler! Je ne puis guère souffrir davantage. Qu'on me maltraite, qu'on me méconnaisse, qu'on me calomnie, cela n'empêchera pas mon corps de pourrir bien tranquillement dans mon cercueil. Je deviendrai peut-être fou. Il n'y aura ni grand perte ni grand mal. Recevrai-je une lettre de vous demain, c'est à dire m'avez vous écrit le 3. Je ne sais si vous vous apercevez du mélancholic ramble de cette lettre. Je vais d'une idée à l'autre sans savoir pourquoi. J'en ai été étonné en relisant seulement ce que je vous écrivis hier soir. Toutes mes idées sont noires, tristes, insipides et inani-

1. Sainte-Beuve (III, 253) arrête ici sa citation; le lecteur jugera si cela est sans inconvénient. Il donne ensuite à l'appui de son commentaire un fragment du 9 juin, « sept semaines ou deux mois tout au plus après ». Deux mois, en pleine crise! On fait du chemin en deux mois, dans ces cas-là et avec un caractère pareil.

2. Il faut se souvenir de cet aveu; il mesure la confiance qu'on pourra avoir en Benjamin quand il s'agira du procès de son père.

3. M. de Charrière.

mées. La transition n'est pas difficile. Un mot pourrait tout dissiper, un mot pourrait me rendre votre idée consolante et bienfaisante que vous avez détruite à force de défiance. Mais vous ne voudrez pas le dire, ce mot. Je me soumets.

J'ai frémi de rage à la conduite de W...[1] et gémi sur l'inconcevable et incomparable indifférence de... Je ne la comprends pas, car il vous est attaché. Cependant je la comprends mieux que votre défiance envers moi. Son indifférence est naturelle et inhérente à son caractère. Votre défiance est raisonnée, vous la justifiez, vous vous y complaisez, et c'est volontairement, c'est de sang-froid que vous faites mon malheur.

Comme elle est changée, notre correspondance! et tant que vous ne daignerez pas me laisser espérer que vous ne me punirez pas toujours des crimes que vous avez vu commettre avant de me connaître, elle ne reprendra pas ses charmes. Cependant vous m'aimez, je le sais; chaque mot de vos lettres me le prouve, mais ni toutes ces preuves ni votre gaîté ni votre esprit ne me consoleront de ne pouvoir dissiper ce nuage qui doit toujours obscurcir mes actions et leur donner à vos yeux une apparence équivoque.

La dernière version de vos vers est la meilleure, je crois, mais je n'aime pas *le bras ferme et sûr* : ces deux épithètes réunies me paraissent prosaïques. Au reste je ne suis ni en état de juger des vers ni de vous mander mon jugement! J'écris deux mots et puis je m'arrête. Mes idées se perdent. Je ne sais que penser à vous et au rêve dont vous m'avez si cruellement tiré!

J'espère que Mlle Louise est mieux. Dites lui bien des choses de ma part. Vous êtes bien bonne de m'accorder ma demande. J'attends avec bien de l'impatience la silhouette ou le portrait ou le quelque chose qui vous ressemble.

Je n'ai pas la force de vous répondre sur ce que vous me dites de l'atmosphère et de l'esprit. Que m'importe ce qu'on pensera de moi? Je ne me donne pas la peine de me faire *un* atmosphère. L'ennui, la tristesse et le silence m'entourent d'un nuage qui remplit mon but. Vous m'avez dit dans une lettre : plaignez-vous; mais ce n'est pas ma faute. Je me plains et ne vous reproche rien.

Adieu, vous que j'aime autant que je vous aimais, mais qui avez détruit la douceur que je trouvais à vous aimer et qui m'avez arraché les pauvres restes de bonheur qui me rendaient la vie supportable[2].

De toutes ces lettres, il ressort avec la dernière évidence que le retrait, le recul, est venu de Mme de Charrière. Il importerait beaucoup de tirer au clair les motifs de sa défiance. Malheureusement, on l'a vu, les documents sont peu explicites. Encore un assez grave petit problème qui s'élucide mal[3].

Il apparaît d'abord qu'il y a en Suisse, tant du côté de Mme de Charrière que du côté de Benjamin, comme un complot pour les séparer.

1. Wittel.

2. Toutes ces explications aboutissent logiquement à la lettre des 13-14 décembre, dans laquelle Constant fait la métaphysique de leurs caractères. Elle n'est pas décisive, j'y renvoie; on la trouvera ci-dessous à sa date.

3. On s'étonne que Sainte-Beuve n'ait même pas posé la question. Son récit et ses notes se présentent de telle sorte, que le lecteur condamne Constant d'instinct, sans même essayer de comprendre son démêlé avec Mme de Charrière.

A Colombier même, Benjamin a laissé deux ennemis : les sœurs Moula. Il se forçait auprès de Mme de Charrière, et à cause d'elle, pour leur faire bon visage; mais, à Bâle déjà, il revient à ses sentiments vrais[a]. Dès son départ, l'une d'elles commence à clabander contre lui ; il rit de ses contes, mais de mauvaise grâce et sans pardonner « à la jérémisante donzelle » qui les fait[b]. On n'entrevoit même pas ce que sont ces contes et ces clabauderies. Mais les dames Moula ne sont peut-être pas les seules à miner leur amitié. Un peu plus tôt, un peu plus tard, Mlle Louise de Charrière, la bonne, l'excellente Mlle Louise, à qui Benjamin n'oublie pas d'envoyer mille, cent mille choses aimables, semble prendre parti contre lui, ou tout au moins contre sa belle-sœur, et frapper à l'endroit douloureux avec une finesse et une adresse de femme. Ses propos donnent l'idée de ce qui pouvait se dire dans le vieux manoir de Colombier; c'est Mme de Charrière elle-même qui les a transmis à Benjamin dans une admirable et poignante lettre, où se peignent l'abandon absolu, la solitude totale qui sont les siens :

Si j'avais osé penser et dire : Il ne faut pas vous fixer loin de moi et en me comptant pour rien, car je vous suis nécessaire, comme on eût crié à la présomption, à la folie, surtout à l'égoïsme! Quoi! vous voudriez sacrifier un jeune homme, son établissement, sa fortune, sa gloire, à vous, au plaisir de le voir! La bonne Mlle Louise dit quelquefois : Pour être comme vous étiez ici avec M. Constant, il fallait précisément qu'il fût malade; sans cela il se serait bien vite ennuyé, il aurait couru tous les jours à Neuchâtel, et je m'humilie[1] à dire : cela est vrai. On ne veut pas seulement que quelqu'un s'imagine qu'il pourrait être aimé et heureux, nécessaire et suffisant à un seul de ses semblables. Cette illusion douce et innocente, on a toujours soin de la prévenir ou de la détruire.

On peut imaginer par ces quelques lignes la *charité* que mettait l'entourage de Mme de Charrière à dissiper ses illusions.

D'autre part, la famille de Constant est animée des mêmes dispositions. Après le départ de Benjamin, « deux messieurs de Lausanne *se* sont chargés de tout plein de jolis contes sur la longueur de *son* séjour à Colombier ». On lui a fait parvenir ces racontars jusqu'à Brunswick, il regrette d'être trop loin pour en témoigner à ces messieurs toute sa reconnaissance, et il se borne à assurer sa tante qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ces histoires, que ce sont purs petits mensonges malins, et que ses raisons de séjour chez Mme de Charrière sont toutes différentes de celles qui lui ont été

1. Cette défiance triste et *humble*, a dit Benjamin.

a. 18 février et 12 mars. — *b*. 7 mars.

prêtées sciemment et faussement[a]. Benjamin a peut-être inventé ces messieurs, pour dire plus commodément à sa famille, sur leur dos, quelques bonnes vérités; en tout cas, ils représentent fidèlement la manière de voir unanime de la famille. Les parents de Benjamin le croient l'amant de Mme de Charrière, et s'en indignent. De ces parents, il faut exclure peut-être son père; mais l'oncle Samuel, mais sa très honorée tante de Chandieu-Weuillens, mais ses cousines, et surtout Mlle Marin, dont on aura noté au passage l'indiscrétion et l'impertinence, toute la chère famille a rivalisé de zèle pour le sauver.

Le fond de l'histoire reste des plus obscurs; mais il est au moins très clair que Mme de Charrière s'est trouvée prise sous un feu croisé d'insinuations qui se sont glissées jusqu'à elle, comme il est juste, aussitôt après le départ de Benjamin, et qui ont blessé gravement son amitié. Il lui aurait fallu presque de l'héroïsme pour fermer l'oreille à ces suggestions et faire crédit à Benjamin. Elle n'en avait pas la force, et je ne l'en blâme pas, je l'en plains. De trop longues souffrances lui avaient fait une âme infiniment vulnérable et ombrageuse, qui frémissait au moindre attouchement. Puis sa propre incrédulité au bonheur et à l'amitié ne lui soufflait que trop tout bas les doutes et les craintes que l'on cherchait à lui inspirer. Et cette maladresse de Benjamin, qui accumulait à Brunswick les pages in-folio, affectueuses, pimpantes, tout embellies du désir d'amuser son amie, mais qui ne faisait rien partir pour Colombier! Sa première lettre, partie le 7 mars, ne devait arriver à destination que le 18; et dès le 25 février Mme de Charrière se creusait le cœur sur quelque bonne calomnie de village peut-être, et Constant laissait passer deux courriers! Les malentendus vont vite et loin dans ces conditions. L'imagination bat la campagne; tout se grossit, tout s'envenime. Et enfin les torts de Benjamin n'étaient peut-être pas chimériques : Mme de Charrière les donne non pour des conjectures, mais pour des faits.

Il est difficile de se faire par les réponses de Benjamin une idée bien nette de ces torts. Mme de Charrière l'accuse de petits mystères, de mystère. Mais sur quoi portent-ils? Ecartons d'abord les deux menues tromperies dont il est question, le 9 mars, l'une portant, ce semble, sur le nombre de journées écoulées du 2 janvier au 18 février, l'autre, sur les jolies feuilles de papier qu'il avait soi-disant promises et qu'il a gardées : elles sont vénielles, et l'on

a. 11 avril 1788.

pourrait accuser Mme de Charrière d'accueillir bien légèrement de bien légers griefs, si les plus minces tromperies ne portaient une atteinte irrémédiable à la confiance de la vraie amitié. Elle l'accuse durement, crûment, de mensonge; et il semble qu'elle l'accuse de lui avoir menti sur bien des choses, mais en particulier sur leur amitié. De quelle manière? Il ne s'est pas du moins vanté de l'avoir eue pour maîtresse : maint passage de ces lettres contredit cette supposition, et ses plaintes à elle auraient pris un tour précisément contraire. Aura-t-il fait sur leur amitié, par timidité, ironie, respect humain (Mme de Charrière était vieille), quelques railleries bien mensongères, qui lui auront donné un air de duplicité? Je le pense. Mais ces railleries sont démenties lumineusement par ces interminables, ces immenses lettres, où la reconnaissance et l'amitié s'expriment avec une chaleur non équivoque. Si chose fut jamais claire, c'est la sincérité des sentiments de Benjamin pour Mme de Charrière.

Quoi qu'il en soit, qui, dans ces longues et douloureuses explications, se montre supérieur à l'autre ; qui reste plus longtemps en fonds de confiance, de cordialité, d'affection, qui garde l'avantage de la manière? C'est le jeune homme, c'est Benjamin. Je ne lui en fais pas un mérite, pas plus que je ne fais un reproche à Mme de Charrière d'avoir pris aussitôt les choses au tragique. Il n'est rien tel que d'avoir eu des torts sur le fond pour garder la supériorité de la forme. Mais on ne s'étonnera pas que les doutes de Mme de Charrière aient eu sur lui un effet presque foudroyant. Il retrouvait chez elle le système de défiance raisonnée, dogmatique, invincible, qui, depuis des années, l'avait taquiné, harcelé, exaspéré, lassé à la mort dans sa propre famille. Qu'il la rencontrât chez quelqu'un, toutes ses susceptibilités aussitôt se hérissaient. Mme de Charrière lui fit instantanément le même effet que son père et que son oncle; il perdit d'un seul coup, en quelques ours, presque tout le bénéfice moral de ces derniers mois. Mme de Charrière le rendit à la tristesse dont elle l'avait tiré, mais à une ristesse qui s'accrut alors de la profonde déception sentimentale qu'elle lui infligeait, et de toutes ses leçons pessimistes. Ni l'amitié ni la défiance ne mourront entre eux maintenant. Elles se côtoient et se mêlent à chaque instant dans la suite de la correspondance. Comme l'a très bien dit Benjamin, ils n'ont pas cessé de s'aimer; mais ils ont cessé d'avoir foi l'un dans l'autre. Leur amour a perdu sa douceur. Ce qu'il avait jusque-là d'idéal, d'exalté, d'excitateur, de pur, a disparu; il leur reste une affection plus sèche, plus crue, retombée à terre et soumise à toutes les agitations de la vie. L'attrait

spirituel ne se doublera plus guère de ce vif penchant du cœur qui l'aiguisait et lui donnait tout son charme. Il aurait été bien instructif de voir ce que le sentiment de Benjamin serait devenu, laissé à lui-même. Ces malencontreuses défiances de Mme de Charrière ont empêché une expérience du plus haut intérêt.

Les lettres de Benjamin se perdent pendant deux mois, à une exception près. La seule qui subsiste, celle des 25-28 avril 1788, fait sentir chez lui à la fois un vif besoin d'amour et une lassitude profonde, mais ne nous apprend rien de nouveau[a]. Tout autre est celle du 9 juin. Benjamin aime ailleurs; il est fiancé ou va se fiancer.

Ce 9 juin 1788.

Je vous écris au lit après huit jours de petite fièvre bilieuse qui m'a donné des maux de tête exécrables. Je n'ai pas voulu vous faire écrire par de Crousaz parce que je ne voulais pas vous inquiéter, et parce que sa lettre vous eut été inutile en tant qu'inlisible. J'ai commencé plus d'une fois des lettres à vous, mais mes yeux et ma main se refusaient. Aussi encore aujourd'hui je profite d'un intervalle de sueur à sueur pour vous dire : Bonjour Isabelle, comment va-t-il? Quant à la cour, je n'en sais mot depuis le roi[1]. J'avais été malade avant, je me levai pour S. M., et passai la nuit sur pied pour faire comme les autres ma révérence à quatre heures au roi partant. Je m'en revins à cinq, plus malade que jamais et depuis je suis occupé à suer et à prendre du thé au citron. Vous demandez ce que j'ai produit d'effet à la cour : je m'y suis fait quatre ennemis, entre autres deux A. S., par de sottes plaisanteries dans des moments de mauvaise humeur. Je m'y suis fait sept à huit amis, mais de jeunes filles, une bonne et aimable femme[2], voilà tout. Les circonstances ont changé mon goût : à Paris, je cherchais tous les gens d'un certain âge, parce que je les trouvais instruits et aimables; ici, les vieux sont ignorants comme les jeunes, et roides de plus. Je me suis jeté sur la jeunesse, et, quoiqu'on die, je ne parle presque plus à des femmes de plus de trente ans. Au fond, quand j'y pense, tout ceci est indigne de vous et de moi : médire un peu, bailler beaucoup, se faire par ci par là des ennemis, s'attacher par ci par là quelques jeunes filles, se voir faner dans l'indolence et l'obscurité, voir jour après jour et semaine après semaine passer, Kammerjunker et quoi encore? Kammerjunker, quelle occupation! Enfin vous êtes au fait. Virginibus puerisq. canto[3]. Vous je vous aime, je voudrais être près de vous, moi, mon fidèle de Crouzaz et surtout mon tout aimable Jaman qui a plus d'esprit que tout B** ensemble, le modèle des chiens et des amis. Mon cheval turc, après avoir jeté deux fois mon domestique par terre, et s'être couché une fois dans l'eau avec moi, a passé dans d'autres mains. J'y ai gagné un louis, mais de Crousaz a failli être tué. Vous ai-je dit que j'avais

1. Le roi de Prusse, dont Benjamin annonce l'arrivée à son oncle, le 14 mars 1788, pour le commencement de juin.

. Sans doute la dame d'honneur de la duchesse (31 janvier 1794).

3. Sainte-Beuve arrête là sa citation et représente la suite par un vague commentaire. Il n'était pas sans inconvénient de la supprimer.

a. La lire dans ma Bibl. crit., n° 66.

lu l'extrait Commère dans l'esprit des journaux[1] : nous n'avons aucun autre journal français. Adieu Isabelle. Je t'embrasse et sens tous les jours plus qu'il n'y a pas d'Isabelle ici. C'est un rôle que les doubles ne jouent pas. Adieu.

Je ne sais trop comment interpréter cette lettre, l'une des plus équivoques qui soient tombées de la plume de Constant. Nous approchons de la partie ingrate de sa vie, où sa mauvaise santé et ses ennuis de tout genre sembleront s'exsuder à travers son esprit en confidences louches, et nous trouverons des lettres étranges, mais dont l'étrangeté s'expliquera, nettement, par une sincérité égoïste, ou par une sorte d'égarement nerveux. Tel ne semble pas être le cas de celle-ci. Pour le fond, j'y verrais une annonce déguisée des fiançailles prochaines ou déjà conclues. Mais la forme? D'où provient, à quoi vise ce mélange de déclarations brutales et de ménagements tortueux, plus pénibles que la nouvelle envoyée toute crue, à bout portant? Est-ce simple maladresse, qui dérive d'une situation fausse et difficile? Égoïsme qui se gêne contre son habitude? Bravade contre la tyrannie de Mme de Charrière? Représailles? Je ne sais. Tout cela peut-être; peut-être encore autre chose; mais j'éliminerais de cette mixture louche la méchanceté gratuite. Benjamin n'a jamais été dilettante que de sa propre douleur.

Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il en dise, Mme de Charrière a un double. Benjamin s'est remis, selon sa coutume, à dissocier l'amitié et l'amour, que Mme de Charrière avait, un instant, concentrés et fixés. Elle n'est plus la seule; elle n'est plus même la première. Sa défiance a porté ses fruits. Ambiguïté à part, je ne jetterais pas la pierre à Constant pour s'être repris et redonné. Il avait vingt ans; il était de deux cent cinquante lieues loin; il avait essuyé les soupçons les plus pénibles, peut-être les plus injustes. Sa vie n'allait pas s'arrêter. Il avait besoin d'une affection entière. Du moment que Mme de Charrière lui retirait une partie de la sienne, il cherchait ailleurs une compensation à ce qu'il perdait. Je l'excuserais même absolument, s'il m'était démontré qu'il n'eut pas de torts ou n'eut que des torts véniels envers son amie, des torts sans proportion avec le mal qu'elle lui fit par ses soupçons. Mais, coupable ou non, elle le libéra.

Le desserrement de son influence n'allégea d'ailleurs en rien le pessimisme de Benjamin. Elle l'avait rejeté à la tristesse par son

1. Sans doute l'extrait sur l'*Importance des opinions religieuses*, de Necker, emprunté au *Journal Général de France* et au *Journal de Paris*, donc émane des Suard ou de leur groupe, et qui se trouve dans l'*Esprit des journaux français et étrangers*, 1788, tome V (mai), p. 52 (voir aussi 251).

retrait; la lettre des 13-14 avril montre à quel point la maladie avait atteint déjà le système nerveux de Benjamin, et combien bas il pouvait tomber aux heures noires, sauf à se relever ensuite. La fébrilité superficielle de ses lettres d'Angleterre a disparu; sa force de rebondissement a beaucoup faibli depuis lors; les amples et brusques variations de son pessimisme trahissent un déséquilibre croissant. On ne trouve plus guère sous sa plume de mot qui sente l'imitation, la pose, l'effort dans la tristesse. Il a déjà la pleine sincérité, sinon encore l'entière profondeur du pessimisme. Il va commencer à descendre tout de bon la pente fatale. Le long procès de son père lui portera le coup décisif.

III

Le procès du colonel Constant[a]. — Influence sur Benjamin. Ses fiançailles.

Le colonel Constant, qui commandait le Régiment de May, perdit au mois d'août 1788, dans des conditions désastreuses, à peu près les treize procès qu'il soutenait contre ses officiers révoltés. Cette obscure et épineuse affaire, dont l'histoire formerait à elle seule un gros volume (il est à peu près écrit), présente un assez grand intérêt historique, politique et judiciaire; mais, ce qui m'importe seul ici, elle empoisonna pour longtemps la vie de Benjamin et mit le comble à son pessimisme.

Une longue suite d'incidents d'une gravité croissante l'avait précédée. L'indiscipline était ancienne au régiment; le prédécesseur du colonel Constant en avait déjà beaucoup souffert. Nul doute cependant, quoi qu'en dise Benjamin, que les écarts des officiers ne

a. Bibliographie. — *Archives d'Estournelles de Constant* : très important dossier qui permet à peu près de suivre l'affaire elle-même et tout ce qui l'a précédée. Outre les pièces officielles (lettres, plaintes, procédures et sentences de Conseils de guerre, etc.), ce dossier renferme trois narrations de la première phase de l'affaire (octobre 1787-août 1788) : 1° *Précis de ce qui s'est passé au Régiment suisse de May à Amsterdam, dès le commencement d'octobre 1787 jusqu'à la fin d'août 1788*. Pièce imprimée qui paraît être l'œuvre du colonel Constant lui-même. — 2° *Observations et examen historique d'un procès jugé par un Conseil de guerre national suisse, au mois d'août 1788, à Amsterdam*. Pièce manuscrite, postérieure au *Précis* qu'elle suit pas à pas, et qui pourrait bien être de Benjamin (voir Bibl. crit., n° 87). — 3° *Mémoire pour Juste Constant de Rebecque*, écrit par Benjamin (Bibl. crit., n° 128). — Je désignerai ces trois pièces par A, B et C. Je les ai trouvées exactes partout où j'ai pu les comparer avec les pièces officielles.

Bibliothèque de Genève, MCC. 26; dossier moins complet et qui double en grande partie le précédent, mais qui en comble aussi certaines lacunes. — Y joindre, MCC. 24, lettres de Samuel à ses filles; MCC. 55 : 44 lettres (1773-1789) de Juste (le jeune), dans un grand nombre desquelles il est beaucoup question du procès.

s'expliquent en partie par le caractère de son père; ils sont imputables aussi à la violence et à la grossièreté de certains d'entre eux. Mais la constitution dans une certaine mesure anarchique de ces régiments, l'absence de règles précises sur l'avancement, la morgue des Bernois en face du Vaudois leur sujet, qui était aussi leur chef, maintenaient la révolte à l'état endémique.

Déjà en mai 1785, à la suite d'un deuxième ou troisième conflit, le colonel Constant avait laissé la place à ses ennemis et pris un congé de dix-huit mois. Son retour, en mars 1787, fut le signal d'un véritable complot. Les coupables eurent le crédit de faire dissoudre avant jugement le Conseil de guerre qui allait les condamner[1]. Le colonel aurait demandé un nouveau congé; mais l'état troublé de la Hollande ne le lui permit pas. Les Stathoudériens venaient de l'emporter sur les Patriotes, après une lutte de deux ans, grâce à l'intervention des troupes prussiennes. Amsterdam s'était rendue le 10 octobre 1787[a]. Le colonel Constant reçut l'ordre d'y conduire son régiment, qui s'était distingué à Bois-le-Duc par sa sagesse; il y fit son entrée le 16. Informé le 29 au matin qu'un parti de gardes à cheval courait les rues pour obtenir l'élargissement de quelques-uns de leurs camarades, et craignant que le mouvement ne s'étendît à ses hommes, il fit consigner le premier bataillon, pour le soir, par le lieutenant Guex, administrateur, ou, comme on disait, quartier-maître de sa compagnie. Son neveu, le capitaine-lieutenant Juste Constant, qui était là, se serait offert, devant le lieutenant Guex, à porter le même ordre au second bataillon; cet ordre ne serait pas arrivé à son adresse. Or, raillés et nargués, comme il arrive, par les hommes du second bataillon qui se promenaient en ville, ceux du premier, qui étaient consignés, sortirent en tumulte au nombre de sept cents, vers huit heures du soir, à la recherche de leur colonel. On voit la thèse de ses adversaires. S'il n'avait pas eu l'idée malencontreuse de consigner l'un seulement de ses bataillons, l'autre n'aurait pas songé à se mutiner. La responsabilité de l'émeute devait donc remonter jusqu'à lui. Joignons-y l'assassinat d'un sergent, dont on essaya de faire retomber le sang sur lui, et nous aurons l'essentiel de l'affaire, les deux griefs capitaux des officiers de May contre leur chef; ils firent implicitement l'objet du douzième procès[2]. Mais comme le Haut Conseil de guerre national se réunit seulement le 17 juin, et que la guerre fut déclarée jusque-là entre Juste Constant

1. Je suis très documenté sur tous ces incidents.
2. Je numérote les procès par les numéros des sentences.
a. Lavisse et Rambaud, VII, 595-600; Depeyster, *passim*.

et ses officiers, une multitude d'incidents se greffèrent à différentes dates sur la mutinerie originelle. J'essaierai d'en donner brièvement l'idée.

Quatre foyers d'éruption, si je puis dire, se distinguent dans cette longue affaire, où les actes d'indiscipline s'entassent les uns sur les autres : le 29 octobre et le 3 décembre 1787, le 22 février et le 21 avril 1788.

En même temps qu'il consignait (ou ne consignait pas) ses hommes, le colonel ordonna que le capitaine de piquet et un officier par compagnie, « l'officier d'inspection », se rendissent et restassent à la caserne jusqu'à neuf heures du soir. Vers huit heures, il passa lui-même s'assurer de l'exécution de ses ordres, avant d'aller rendre compte au général commandant la place. Le capitaine de piquet de Mestral, âgé et malade, lui demanda l'autorisation de se retirer un instant chez lui; le colonel ne crut pas devoir la lui refuser. Mais les trois autres officiers présents s'octroyèrent la même autorisation et quittèrent le casernement[1]. Ce fut après leur départ et à sa faveur, que les soldats se répandirent par la ville. Le lieutenant-colonel Steiguer commit la même faute[2]. Mandé après neuf heures par le colonel, qui, à lui seul, sans aucun secours, avait rétabli l'ordre par son courage, le lieutenant-colonel se retira de son propre mouvement, pendant que le colonel se rendait chez le général de Dopff, à minuit, pour lui faire son rapport. On dut l'envoyer chercher chez lui; le colonel et lui restèrent jusqu'à trois heures du matin à l'église neuve.

Les singuliers officiers que voilà! Mais ce n'est que le commencement de leurs prouesses.

Pour n'être pas en reste, les subalternes[3] envoyèrent au colonel dès le lendemain de la mutinerie (30 octobre), deux délégués pour le sommer de faire arrêter les coupables[4]. Rien n'annonçait que le colonel voulût les épargner; au contraire. En tout cas la démarche des officiers était prématurée et illégale : c'était évidemment un coup monté. Le colonel s'efforça vainement de leur faire sentir la nécessité de la prudence, et de leur exposer ses plans : ils ne voulurent rien entendre; seize d'entre eux demandèrent leur démission à Berne, sous le prétexte que le colonel avait refusé la réunion d'un Conseil de guerre. Ils ne consentirent à ajourner leur décision

1. 4e et 5e procès. Le colonel demandeur.
2. 1er procès. Le colonel demandeur.
3. C'est-à-dire les capitaines-lieutenants, sous-lieutenants et enseignes.
4. 10e procès. Le colonel demandeur. J'ai les pièces de l'instruction.

que sur une lettre du général May, pleine de paroles obligeantes pour eux, et qui se retournaient par suite contre le colonel Constant[1].

Mais ce furent les procédures du Standrecht[2], ou Conseil de guerre du régiment, qui donnèrent lieu aux incidents les plus tumultueux. Le colonel, requis de déposer contre deux des coupables, le fit le 17 novembre, et dès lors, s'appuyant sur la consultation de quatre avocats, refusa de reprendre la présidence du Standrecht pour n'être pas juge et partie. Son refus provoqua toute sorte de suspicions et d'insinuations injurieuses. Le Standrecht continua pourtant ses séances, et provoqua le 3 décembre la déposition de l'adjudant du second bataillon Joyet. Il la savait sans nul doute contraire à celle du colonel. Celui-ci n'admit pas qu'on mît la parole de l'adjudant en balance avec la sienne, et fit au Standrecht des représentations, fondées ou non, mais en tout cas des plus modérées. Le Strandrecht se prétendit entravé, se plaignit à Berne, et suspendit le cours de la justice. Le colonel donna l'ordre au grand juge, le capitaine-lieutenant Arpeau, de continuer les procédures : refus; de lui en remettre les pièces : nouveau refus[3]. L'officier se dit lié par l'ordre du Conseil et en outre par sa parole d'honneur, que les capitaines lui avaient fait donner. Il fut mis aux arrêts; d'où nouveau procès[4].

Le 8 janvier 1789. Berne envoya l'ordre de reprendre les procédures; le 9, Juste Constant partit pour La Haye, laissant le champ libre à ses ennemis. Ils profitèrent de son absence pour instruire son procès plutôt que celui des mutins. Les choses en vinrent au point que le lieutenant Crousaz, sans avoir été témoin du fait, sur la foi de racontars dont il refusa plus tard de nommer les auteurs, ne craignit pas, en plein Standrecht, devant une foule de témoins militaires et civils, d'affirmer sous serment que le sergent avait été tué sous les yeux du colonel. Il voulait dire que le colonel l'avait laissé tuer, lâchement. C'était une calomnie. L'affirmation du lieutenant fit la matière d'un nouveau procès[5].

1. J'ai toute cette correspondance (*Archives d'Estournelles de Constant*). — Un détail fera mesurer le sans-gêne de ces officiers. Pour arrêter les coupables avec moins de risques, le colonel sépara les compagnies jusque-là réunies dans l'église neuve et les emmena dans des quartiers distincts. Le capitaine-lieutenant Thormann, l'un des délégués des subalternes (avec le capitaine-lieutenant Aug. Arpeau), prié de se trouver à son poste pour ce mouvement, répondit en propres termes au colonel qu'il avait des affaires particulières (10e sentence).

2. Elles manquent, et c'est la plus grave lacune de ces dossiers. B et C en donnent quelques fragments, résumés ou interprétations, qui peuvent être tendancieux.

3. J'ai toutes les pièces relatives à ces incidents (*Archives d'Estournelles de Constant*).

4. Le 11e. Le colonel défendeur.

5. Le 7e. Le colonel demandeur.

Quand, après la condamnation et l'exécution des principaux coupables, le colonel revint de La Haye, le 21 février, et qu'il apprit toutes les accusations élevées contre lui, il se résolut à un acte de vigueur; mais il ne fit que provoquer une résistance plus vigoureuse encore. Le lendemain même de son retour, il manda Joyet et le pressa, devant deux officiers, de justifier sa déposition. Joyet se tut. Le colonel le suspendit et fit connaître sa suspicion par la voie de l'ordre; puis il voulut le traduire devant le Standrecht. Les capitaines refusèrent d'en connaître (le 25 février), par la raison que le colonel avait flétri l'adjudant de sa propre autorité pour une déposition faite devant eux : ci, deux procès nouveaux[1]. Cependant vingt-six subalternes se réunissaient le 22 février et envoyaient au général de Dopff une députation pour lui déclarer qu'ils ne pouvaient plus servir sous les ordres du colonel Constant.

Les deux parties avaient saisi de leurs plaintes L.L. E.E. de Berne[2], et attendaient l'effet de leurs requêtes. Rien ne venant, les officiers révoltés se décidèrent à une action d'éclat. Le 21 avril, sept officiers du 1er bataillon se portèrent malades à l'exercice sur la place de parade. Le lendemain, deux capitaines *oublièrent* de s'y rendre, deux subalternes se portèrent aussitôt malades, cinq autres officiers abandonnèrent leurs hommes en route sans prévenir personne; soit trois procès[3]. Le coup porta. Juste Constant fut mandé le 23 avril à La Haye; il n'en revint que le 17 juin (peut-être le 15), le jour même où s'ouvraient les séances du Haut Conseil National Suisse et Grison, dont il avait obtenu à grand'peine la convocation. Il abandonna le commandement au lieutenant-colonel Steiguer; il ne devait plus le reprendre.

Le colonel Constant soutenait donc à la fois douze procès[4] : dix où il était demandeur, deux où il était défendeur. Parmi tous les faits que retint le Conseil de guerre, je n'ai mentionné que les principaux. Je n'ai même pas fait allusion à la masse de menus événements, impertinences légères ou insolences déclarées, révoltes ouvertes ou résistances déguisées, calomnies honteuses, accusations outrageantes, assemblées irrégulières, ligues et résolutions illégales, dénonciations clandestines, dont la succession presque ininterrompue remplit huit mois entiers et qui révèlent, chez les officiers du régiment de May, la volonté absolue, intéressée chez plusieurs, de se débarrasser par

1. Le 8e et le 9e. Le colonel demandeur.
2. J'ai une partie de cette correspondance (*Archives d'Estournelles de Constant*).
3. Les 2e, 3e et 6e. Le colonel demandeur.
4. Exactement treize; mais le 13e porte sur une publication de pièces du procès de 1787, dont se rendit coupable le colonel au mois d'août 1788.

tous les moyens du colonel Constant. Ils y réussirent. En tout cas il faut bien savoir que jamais, dans aucune pièce, on ne trouve ni accusation ni insinuation sur la probité de Juste Constant. Gaullieur[a] qui, ne sachant pas un mot du procès, a purement et simplement imaginé cette histoire comme vraisemblable, Sainte-Beuve[b] dont Gaullieur a entraîné l'opinion, Laboulaye[c] qui pour une fois et hors de propos a suivi Sainte-Beuve, se sont trompés.

Le colonel perdit sur presque tous les points, sur ceux-là même où il avait de la manière la plus éclatante le droit et la raison pour lui. Convaincu, justement ou non, de sa culpabilité sur le fond, le Conseil s'inspira dans ses arrêts de cette théorie que la faute du chef couvre les fautes des subordonnés : théorie contestable en soi, mais dont il faut tout au moins arrêter les effets au moment précis où la logique de la faute initiale étant épuisée, les fautes secondaires ne relèvent plus que d'elles-mêmes. Le Conseil en abusa jusqu'à l'iniquité. Jamais justice n'eut plus ouvertement double visage et double poids. La sévérité la plus implacable contre le colonel et l'indulgence la plus anarchique pour ses officiers voisinent dans ses sentences jusqu'à la contradiction, jusqu'au non-sens. Les manquements les plus légers, les plus excusables, les plus nécessaires même de l'un servent d'excuse chez les autres aux actes les plus graves, les plus énormes, et les plus indépendants de ces manquements mêmes. Les considérants les plus accablants pour les révoltés aboutissent à leur acquittement, quand ce n'est pas au blâme et à la condamnation de leur chef[1]. En l'absence de tout tort du colonel, le Conseil, si prompt à saisir et à grossir contre lui les moindres apparences, s'ingénie à absoudre ses adversaires sur les prétextes les plus subtils et les moins soutenables. En tout état de cause, on ne peut nier qu'une insigne mauvaise foi ne s'étale tout au long de ces arrêts, avec une candeur ou une impudence rares, et l'on comprend que jamais Juste Constant n'ait voulu s'incliner devant la justice du Haut Conseil National.

Les onze premières et la treizième sentence le déboutaient de la plupart de ses plaintes ou frappaient les officiers coupables de peines dérisoires, le condamnaient soit seul, soit conjointement avec eux aux frais et dépens, le condamnaient à des amendes, le condamnaient

1. La 10e sentence surtout est instructive à cet égard. — Je ne fais pas état des actes de partialité que Juste et Benjamin accusent le Conseil d'avoir commis au cours de l'instruction. Mais en voici un du moins que j'ai pu contrôler. Juste Constant reçut le 16 août à deux heures (j'ai la lettre) communication de pièces auxquelles on lui demandait de répondre dans les vingt-quatre heures. Or les sentences en vue desquelles on lui demandait sa réponse étaient rédigées du matin même! Elles portent encore la date du 16.

a. VI, notamment 347. — *b.* *Portr. L.*, III, 211, note 2. — *c.* V, 351.

à des excuses, le blâmaient et l'humiliaient durement... La douzième fut pire : excuses, précautions injurieuses, blâmes très durs et condamnations diverses s'y trouvaient comme dans les précédentes; mais de plus le Conseil le condamnait implicitement sur le fond de l'affaire et le suspendait de toute fonction militaire pendant six mois[1].

Il ne put tenir contre tant de malheur. Informé par une voie indirecte du contenu des sentences à mesure qu'elles étaient rédigées (les neuf premières sont du 11 août, les trois suivantes du 16; elles furent prononcées le 25. La 13e rédigée du 25 fut prononcée le 27), il fut saisi d'un accès de désespoir en lisant la douzième. Il partit le 17 août sans avoir mis ordre à ses papiers, sans avoir prévenu personne, sans bagages et sans linge; le 20, après avoir erré à l'aventure, il arrivait à Bruges, à l'auberge de la Couronne Impériale, et s'alitait aussitôt; ses jours furent mis en danger par une espèce de fièvre chaude. Il écrivit de là au stathouder, dans l'instant qu'il était le plus mal, une lettre amère, qu'on ne devait envoyer qu'après sa mort[a]... La lettre parvint à son adresse.

Sa disparition atterra sa famille. Jusque-là elle ne s'était pas émue du procès outre mesure. Elle ne doutait pas de l'innocence du colonel; et quand elle eut cessé de croire à son triomphe, elle ne pensa pas que le Conseil de guerre irait jusqu'à l'écraser. Benjamin partageait ou voulait partager sa quiétude. Il fait rarement allusion dans sa correspondance aux embarras de son père; on ne les trouve mentionnés que trois fois, avec colère et haine contre les Bernois, avec tendresse pour Juste Constant[b]. Il est vrai que Mme de Charrière prit très vite parti contre le colonel; il est vrai aussi que les lettres de Benjamin sont très clairsemées à partir du mois d'avril et ne permettent guère de suivre ses sentiments. Toujours est-il que le 8 septembre 1788 au matin, nous le retrouvons fiancé, amoureux, et dans une fiévreuse attente sur le sort de son père.

L'étrange lettre, bigarrée, égoïste, qu'il écrivit ce jour-là à

1. Le Conseil déclarait indécises les circonstances qui avaient accompagné l'émeute du 29 octobre; mais il faut évidemment interpréter contre le colonel cette indécision; et en effet le Conseil, comme on le voit par la réponse de Juste Constant, du 13 juin 1789 (*Archives d'Estournelles de Constant*), prétendit plus tard avoir voulu épargner le colonel par égard pour la mémoire de son père et pour ses longs services personnels. A quoi Juste répondit en sommant collectivement et individuellement le Conseil de produire enfin toutes ses fautes au grand jour. Sa sommation n'obtint pas de réponse, que je sache.

a. Juste à son frère Charles, 16 septembre 1788; Genève, MCC. 55. — *b*. 5 et 14 mars, 15 avril 1788.

Mme de Charrière! Nous l'allons voir en pleine fermentation, sous son jour le plus faux et le plus malsain, et cela n'est pas beau. Mais aussi quel incomparable document de vie, et comme le mouvement des idées, de l'imagination, du caractère, de la santé même s'y lit à nu!

Le 8 [septembre] matin à 9 heures.

Encore une nuit qui ne reviendra plus! Encore une foule de sensations éprouvées pour la première et pour la dernière fois! L'intérêt que nous mettons à notre bonheur est au fond bien ridicule : au lieu de nous occuper à nous préparer des moments qui ordinairement sont bien moins agréables que nous n'espérions, par des ans de peine, nous devrions nous occuper à dépeindre les différentes parties de notre vie. C'est la réaction du passé et de l'avenir sur le présent qui fait le malheur. Dans ce moment je ne souffre point Que m'importe ce que j'ai souffert il y a deux heures, ou ce que je souffrirai demain? Ce que j'ai souffert n'est plus, ce que je souffrirai n'est pas, et je m'inquiète, je me tourmente, je me crève, pour ces deux néants là!... quel sot calcul... quel sot déraisonnement métaphysique, direz-vous?

J'ai été interrompu par une visite qui m'a laissé de l'inquiétude. Hier dimanche il y eut grande cour. Je fus à Linden, et cela fut remarqué. Tout le monde en parle. J'ai peur que le duc ne s'en offense. Il m'a tant recommandé le secret[1]. Mais il aurait aussi dû recommander aux oisifs de ne pas s'occuper de mes mouvements. Je n'ai qu'un seul confident ici qui en sache quelque chose[2]. Si d'autres veulent épier, inventer, exagérer, est-ce ma faute? Je ne sais qu'y faire.

Mes affaires de finance s'embrouillent diablement. Le mois prochain est l'époque où quelques-uns de mes paiements commencent. Mais le mois prochain je saurai où est mon père, et je serai mort ou marié. Vous, répondez-moi, je vous prie. Vous ne sauriez croire combien j'ai besoin de support pour ne pas succomber à cette complication d'inquiétudes. Je combats et je réussis, mais c'est avec bien de la peine. *O for 300 £. a year, my Minna, and a cottage.* Mon projet d'Amérique me reste toujours. J'ai devant moi un extrait des *Political Essays concerning the present state of the British Empire.*

Pour s'établir en Caroline, un homme a pour le moins besoin de 353 £ 5 sh. 6 s. Les dépenses annuelles, tout compris, sont de 66 £; le rapport de la première année de 67; on a donc de quoi vivre.

En supposant le colon riche de 500 £., et agrandissant son établissement à proportion, les dépenses annuelles seront de 82 £., le rapport de 131; par conséquent 49 £. de profit clair, plus du 10 pour 100.

En le supposant riche de 750 £., et le tout augmenté en raison de cet accroissement de fortune, le revenu excédera la dépense, la nourriture du possesseur non comprise, de 185 £.

En lui accordant 1000 £., le revenu total sera de 308, et l'excédant de la recette, toujours la nourriture non y comprise, de 242 £.

En calculant d'après ma fortune, et les débris de 3 000, 4, peut-être 8 à 9 000 £, ne vaut-il pas mieux vivre en Caroline que mendier ici? Et elle

1. Sur ses fiançailles.
2. Mauvillon?

y viendrait avec moi. Adieu, Barbel chéri, aime-moi un peu, aime beaucoup ma Wilhelmine qui le mérite. Plus je la connais plus je l'aime, plus je lui trouve de qualités aimables et sûres, plus je sens qu'il n'est ni bonheur ni repos ni vie sans elle. Si.....[1] ..., Gode have mercy then upon our souls.

Oui, cela serait doux, si, ma santé un peu remise, sûr par une expérience de quelques années que ma Minna est heureuse par moi, ma fortune en ordre, l'habitude du travail reprise, et cette mélancolie dont je me ressens encore à tous les moments entièrement dissipée[2], j'allais m'établir et devenir citoyen et libre dans un pays naissant, dans un des plus beaux climats du monde! L'Angleterre serait un autre plan excellent pour moi, accoutumé aux mœurs, à la langue, aux plaisirs et aux idées des Anglais. Mais ces mœurs, cette langue, ces plaisirs, ces idées sont trop étrangères à ma bonne amie. Elle ne s'en plaindrait pas, mais elle en souffrirait. Je serais distrait par mille intérêts, par mille de ces plaisirs (que j'ai goûtés et que je comprends sans les regretter) dont les femmes sont exclues, je serais distrait du soin de son bonheur. Son silence ne me cacherait pas ce qu'elle sentirait. Je ne pourrais pourtant faire autrement que tous mes amis, je voudrais peut-être réparer ma négligence par des égards, et une cruelle expérience dont je suis bien fâché que vous soyez la victime, m'a trop prouvé que des égards ne suffisent pas.

Je vous remercie des conseils leschaudiens. Ma santé est faible plutôt que mauvaise. Je ne souffre pas, mais le moindre excès en veilles, surtout en vin, me met à la mort. Il y a quelques jours que le vin du Rhin a pensé m'envoyer dans l'autre monde. Outre cela, mon sang est échauffé effroyablement; j'ai des dartres sur les bras et les mains, et la moindre écorchure s'enflamme tout de suite. Mon humeur, comme cela est tout simple, se ressent beaucoup de ces variations. Je suis quelquefois mélancolique à devenir fou: d'autrefois mieux, jamais gai, ni même sans tristesse pendant une demi-heure. Si vous voyiez comme Minna me console, me supporte, me plaint, me calme, vous l'aimeriez. Vous l'aimez déjà, n'est-ce pas? Il y aura bientôt un an que j'arrivai à pied, à huit heures du soir, à Colombier, le 3 octobre 1787. J'avais de jolis moments qui m'attendaient sans que je le susse. Cher bon Barbet, combien je te dois et combien je t'aime! Tu me le rends, tu n'es ni injuste ni ingrat. Avant mon Amérique je te reverrai. Adieu pour ce moment-ci. A ce soir, après le jeu dans une grande assemblée.

A 9 heures du soir.

Je ne m'attendais pas, quand je vous disais *adieu*, que je ne vous récrirais que presque ruiné, incertain s'il me reste un sol au monde, si le nom que je porte n'est pas flétri, si je pourrais offrir à ma Whilelmine autre chose que l'opprobre et la misère. Le duc a reçu des lettres de Hollande : on ignore où est mon père; avant que la sentence fût prononcée, il est parti; on l'a cherché pour la lui communiquer, et on ne l'a pas trouvé. Il faut qu'il y ait eu des choses horribles pour l'engager à cette inconcevable démarche. Dieu sait où il est et quelle résolution il a pris. D'un autre côté tout est à vau-l'eau en France. Les Bontems[3], chez qui, malgré mes plus

1. Deux mots illisibles : mon père?
2. Donc elle l'est en partie, et par Minna?
3. Banquiers genevois établis à Paris. Benjamin s'exagère les risques que court sa fortune (comme on verra). Mais Samuel de Constant écrit à sa fille Rosalie, le 7 octobre

instantes prières, on a placé 50 000 francs, feront sûrement banqueroute, mes rentes viagères sont suspendues. J'avais tant supplié qu'on laissât en Angleterre une somme dont je pouvais disposer plus facilement que de ces infâmes terres que l'on ne peut vendre! Et ces terres, avec les dettes qu'a mon père, si quelque événement fâcheux donne l'alarme, il faudra les vendre incessamment et à perte! Et cette harpie qui gouverne tout[1]. Je ne pourrai t'offrir, Minna, que la pauvreté et la dépendance! Si nous subsistons, ce ne sera que grâce à la faveur passagère de quelque prince qui pourra nous outrager ou nous abandonner à tout moment. Chaque jouissance sera le prix de l'avilissement, et cette idée, qui me rendait si orgueilleux : « *J'ai tiré ma Minna de l'esclavage* » sera changée en un sentiment continuel que je m'y suis mis moi-même, et que je lui ai ôté tous les moyens d'en sortir!

Il y a dans ce moment-ci treize heures que j'avais mes bras autour d'elle, et que je ne pensais qu'au bonheur dont je me croyais certain. Je la reverrai demain, mais le sentiment que j'éprouverai sera bien différent.

Où est mon père, au nom de Dieu? Où peut-il être? Quelle lubie, quel désespoir! Je m'y perds. Planter tout là, sans dire mot à personne! Vous s'il vous plaît, n'en parlez pas. Bonne nuit.

Cette lettre a divisé les biographes. En dernier lieu M. Ph. Godet[a] la trouve toute naturelle. Je ne puis me ranger à son avis, tout en croyant comme lui que Mme de Charrière n'a pas été la maîtresse de Benjamin. Saint-Beuve[b] s'était demandé, à propos de l'amalgame que fait Benjamin de Mme de Charrière et de sa Minna, « si un nuage de germanisme, comme il arrive trop souvent en ces liaisons mixtes d'au delà du Rhin, lui dérobe à lui-même l'indélicatesse de l'accommodement, ou s'il n'y a pas dans son fait une pointe de cruauté très française, comme de quelqu'un qui sait trop bien son Laclos ». De l'ennuagement, certes, il y en a, il n'y en a que trop; mais ni l'Allemagne ni la France n'y sont, je crois, pour rien; le caractère de Benjamin suffit à l'expliquer; et pour couper court, j'y vois deux choses : d'abord le sans-gêne égoïste que j'ai déjà signalé, Benjamin menant de front avec son amitié d'autres sentiments, et le disant; puis une sorte d'égarement, d'inconscience, que produisent la tension et l'angoisse nerveuse extrêmes. Nous avons là les divagations d'un fiévreux[2].

Quel cruel sourire moqueur, vengeur, dégoûté, ne dut pas attirer sur les lèvres de Mme de Charrière ce mélange de philosophie et de

1788 : Charles « aurait pu un peu mieux détailler les affaires de France, dont on n'entend absolument point parler ici, et dire si les Bontemps paient les rentes viagères de Hollande ». (Genève, MCC. 24; inédit.)

1. Marianne.

2. Nous en trouverons d'autres, qui soutiennent mon explication. J'observe aussi que la lettre de décembre 1788 est comme le décalque de celle-ci. On dirait que l'une s'est déposée, clarifiée en l'autre.

a. I, 380. — *b.* *Portr. L.*, III, 254.

comptes, de sentiment et de maladie, ce croisement des souvenirs de Colombier et des rêves d'Amérique ou d'Angleterre avec une autre, ces appels à son amitié pour Minna, ces déclarations passionnées, ce tutoiement lyrique en un moment si singulier. Et qu'était-ce que cette demoiselle de Cramm? La fiancée, l'amie, la maîtresse, la garde-malade de Benjamin?... Dans toute cette effervescence si trouble il ne faut du moins pas méconnaître le cri d'amour qui lui échappe : « Et cette idée qui me rendait si orgueilleux! » Chacun se promet de son amour pour celle qu'il aime des avantages conformes à son caractère. Benjamin se réjouissait d'apporter à sa femme l'indépendance.

Aux premières nouvelles du désastre, Samuel de Constant, malgré ses cinquante-neuf ans, ses infirmités, sa gêne domestique, se mit bravement en route pour la Hollande. Il arriva le dimanche 14 septembre à Amsterdam, presque au moment où le colonel était rendu de son côté à Lausanne[1]. Là il apprit que Benjamin était arrivé de la veille, qu'il avait rejoint son cousin Juste à Waarden, et que tous deux devaient revenir à midi :

A ses filles, 16 septembre 1788 : Ce fut un soulagement pour moi, écrit le noble, mais gémissant Samuel, que l'idée d'être avec mon fils et mon neveu; la réunion de nos sentiments était une espèce de consolation, nous parlerions, nous verrions ce qu'il y a à faire et mon voyage pouvait n'être pas absolument inutile. Benjamin revint en effet à midi : vous jugez du premier moment. Je l'ai trouvé pénétré, navré, au désespoir. Il était venu en trois jours de Brunswick, il n'avait ni mangé ni dormi[2]. Il ne s'agissait pas de penser et de raisonner dans ce premier instant. Il était revenu seul de Warden parce qu'il avait trouvé Juste allant à Voesdyk à trois lieues de Warden demander au Prince une audience et réclamer tout ce qu'il pouvait en faveur de mon frère. Nous avons attendu Juste tout le dimanche et le lundi matin et pendant tout ce temps-là nos gémissements, nos conjectures cruelles, nos expressions contre la cause de notre malheur n'ont pas cessé; tous nos moments ont été affreux et je n'en ai pas eu d'autres depuis les lettres de Juste et le moral de mon voyage a été un vrai supplice. Juste est arrivé hier lundi matin, vous jugez de l'explosion de tout ce que nous sentons..... L'esprit de Benjamin n'est point formé ni juste sur la plupart des objets de la situation[3], mais ses sentiments sont très bons et sa conduite est celle d'un fils tendre qui fait tout ce qu'il peut. On ne peut pas se faire une idée de tout le malheur de notre situation; mais que nous

1. Charles annonce à son frère Juste, le 16 septembre, l'arrivée de son oncle qui a eu lieu le matin même. Il ajoute : « Je suppose Benjamin auprès de vous. Quel moment pour lui lorsqu'il sera délivré de l'affreuse inquiétude sur le sort de son père. » (Genève, MCC. 17; inédit.)

2. Benjamin écrit à son oncle le 1er novembre 1788, qu'il faut quatre jours pour ce voyage, et il est intéressé à diminuer la durée du trajet.

3. Il faut entendre simplement par là qu'il ne voyait pas les choses aussi désespérées que son oncle, et ce n'était peut-être pas lui qui avait tort.

retrouvions mon frère et nous n'aurons rien souffert. S'il reparaissait, tout pourrait se raccommoder jusqu'à un certain point..... D'abord après l'audience, je chercherai à partir à tout prix en remettant la suite de l'affaire à quelqu'un qui la suivra. Benjamin viendra avec moi, et j'espère aussi obtenir un congé pour Juste. Le projet dans ce moment est d'aller tous trois auprès de vous..... Quand on pense à tout ce que mon pauvre [frère] a dû souffrir depuis le moment où il exécuta ce parti qu'il avait de fuir. Je ne sais les mesures qu'il faudra prendre pour les affaires qu'il laisse; on ne peut point agir comme s'il était mort et Benjamin n'étant pas majeur ne peut disposer de rien. Je crois qu'il faudra établir une régie, revêtue de l'autorité du magistrat, autant qu'on peut le prévoir. Mon frère laisse prodigieusement de dettes; Mlle Marin ne manquera pas de se très bien conduire sur cet objet [1], j'espère qu'elle cherchera à mériter l'estime de la famille et l'amitié et la confiance de Benjamin; il me paraît très bien disposé pour elle. Vous ai-je dit que nous comptions aller tous les trois demain mercredi au soir à la Haye? (Inédit.)

Samuel, Juste et Benjamin se rendirent à l'audience du Prince [a], et obtinrent de belles paroles. Benjamin ne semble pas, d'après le récit de son oncle, avoir joué le moindre rôle actif dans cette entrevue, où Samuel prit seul la parole; sa jeunesse, sa timidité et la présence de son oncle expliquent assez son silence.

Cependant des nouvelles vagues commençaient à arriver sur le colonel : il y avait lieu de le croire en vie. A mesure que la situation s'éclaircit et que l'angoisse s'en va, Benjamin se remet à calculer ce qui pourra bien sortir de cette crise pour son avenir :

De Samuel à ses filles, 23 septembre 1788. — Benjamin revint dimanche [21 sept.] avec nous jusqu'à Harlem, d'où il continua sa route à Amsterdam, où il peut prendre le charriot de poste de Hambourg qui le conduit sur la route de Brunswick, d'où il repartira pour Beau Soleil, où il compte arriver dans quatre semaines au plus tard. Ses sentiments sont très bons, autant que la légèreté de son âge et de son caractère peuvent le permettre. Il n'a pas laissé que de s'occuper de la liberté qu'il acquiert et du bien qu'il aura. Il a pu voir par les papiers que nous avons trouvés que son père laisse prodigieusement de dettes, de 100 à 120 000 livres de Suisse [2]. Il veut tout vendre et tout payer. Il hait la Suisse et il veut la quitter pour

1. Son espérance ne fut pas trompée. Il écrit à ses filles, le 23 janvier 1789 : « Je suis extrêmement content de Mlle Marianne. Mon frère est bien content de s'être attaché une fille comme elle. Il en sentira le prix tous les jours davantage, elle lui est bien nécessaire, faites-lui des amitiés pour moi et pour vous. »

1. Soit de 150 à 180 000 francs de France à peu près. — Charles écrit à son frère Juste, le 8 octobre 1788 : « Rassure mon père sur les affaires de mon oncle. Il a à peu près 100 mille francs de Suisse de dettes et 240 000 francs de bien, sans y comprendre celui de Benjamin. C'est de lui que je tiens cela. » (Genève, MCC. 55, inédit.) — Il existe au greffe du tribunal de Lausanne un gros registre intitulé *Décret de M. Juste Constant* (c'est-à-dire liquidation des biens; elle va du 13 août 1791 au 7 mai 1792); dans le sommaire général l'avoir se monte à 222,044^l 8^s 7^d; le devoir à 316,350^l 9^s 9^d, le vuide à 94,307^l 1^s 2 1/2^d. Juste avait tout fait pour majorer le déficit. — Les *Archives d'Estournelles de Cons-*

a. Samuel à ses filles, du 23 septembre.

toujours et n'y rien conserver du tout. Il croit pouvoir se fixer et s'établir pour la vie à Brunswick; et dans ce moment il y est question d'un mariage. Le Duc en écrivit à mon frère, mais la lettre n'est pas parvenue. Je ne sais quelles mesures il faudra prendre pour Benjamin qui est mineur. Tant que la mort de mon frère n'est pas constatée, elle ne peut pas, je crois, être venue en justice, il est possible que l'on ne puisse rien vendre et alors je ne sais ce que l'on pourra faire avec les créanciers. (Inédit.)

L'avenir de Benjamin paraissait peu riant au pessimiste Samuel. Tous biens vendus, et toutes dettes payées, il ne devait guère lui rester que le bien de sa mère. Ses malheurs et la misère tombaient sur leur famille; c'était à Villars, c'était à Juste (son fils) de la relever; ils auraient peut-être le bonheur que leurs pères n'avaient pas eu. De Benjamin, il n'était pas question pour cette œuvre de relèvement, soit que son oncle jugeât sa ruine consommée, soit qu'il n'eût pas confiance en lui. Il excluait aussi son fils Charles, dont, très à tort, il ne tenait pas en haute estime l'activité et l'énergie.

Rentré à Brunswick, Benjamin apprit que son père vivait et qu'il était à Lausanne. La nouvelle lui fit, sans aucun doute, une impression moins foudroyante qu'à son oncle, qui en fut « totalement renversé » et en prit « à peu près des convulsions » : c'est qu'il craignait que son frère ne fût traité et jugé en déserteur [a]. Benjamin exprime pour son père une tendresse vraie, des inquiétudes sincères, mais sur un ton assez calme [b].

Pendant toute cette période, l'une des plus troublées et des plus ingrates de sa vie, il est partagé entre deux soucis. D'une part, il s'emploie de son mieux à Brunswick en faveur de son père. Le Duc peut avoir de l'influence. Il a commandé les troupes prussiennes qui ont rétabli le pouvoir du Stathouder; il a connu en Hollande le colonel Constant, qui lui a soumis le 3 novembre 1787 les mesures qu'il comptait prendre pour la punition des mutins, et qui a obtenu par deux fois son approbation [c]; il a signé le 22 février 1788 un

tant out une copie authentifiée de ce bilan, datée du 12 août 1792. Juste Constant reconnaît devoir à diverses personnes dont il donne les noms la somme totale de 69 800 L. Il évalue d'autre part ses maisons de Saint-Laurent à 18 000 francs, son domaine du Désert à 45 000 francs, celui de la Valombreuse à 20 000. Soit au total 83 000 francs (Beausoleil appartenant à Mlle Marin et la Chablière à Benjamin). Mais il ajoute : « J'ai acheté la Compagnie pour L. 18 000. Je devais avoir le Régiment. Ces deux articles sont un objet de revenus annuels de L. 17 000. J'ai emprunté depuis trois ans au delà de L. 40 000 pour lutter contre l'influence. J'ai été privé depuis trois ans de mes revenus militaires [ce qui est à déduire de ses dettes]. J'ai vendu ma vaisselle à l'orfèvre qui demeure chez Mme Charrière; il me reste L. 403 de France de rente viagère pour toute ressource. » En effet les frais et dépens du procès s'étaient montés à 30 000 florins. La situation n'était pas brillante; Benjamin perdait en tout cas beaucoup de ses « espérances ».

a. De Samuel, 23 septembre 1788. — *b*. 15 octobre 1788. — *c*. *Archives d'Estournelles de Constant*, Mémoires A, B et C.

traité aux termes duquel il met à la disposition des Provinces-Unies un corps d'infanterie et de cavalerie de 3 000 hommes[a]; de ses relations avec le Prince d'Orange sortira bientôt un mariage pour son fils aîné. Benjamin lui fait passer les pièces du procès, surveille ses dispositions, entretient comme il peut sa bienveillance, pousse en toute hâte un *Mémoire* sur l'affaire[1]; au surplus s'il échoue et que son père meure, il n'y aura pas grand mal ni grands regrets si lui-même succombe. La pensée de la mort, et même pis, revient souvent dans ses lettres.

D'autre part, à travers le malheur de son père, il pousse son propre mariage. Il obtient presque immédiatement le consentement de son « excellent et malheureux père »; seules les cruelles circonstances qu'il traverse retardent son union; mais tout est arrangé; le dimanche 12 octobre, « la Demoiselle » a été présentée à la Cour comme devant l'épouser au premier jour. Benjamin devra au Duc et sa fortune et son bonheur particulier, si, pendant qu'on persécute son père et qu'on avilit leur famille, il y a encore du bonheur pour lui[b]. Ici encore, le duc de Brunswick est l'arbitre de la situation. Il s'intéresse vivement à ce mariage; il en a écrit au colonel pour enlever son consentement[2].

Dès lors et pendant six mois, l'affection de Benjamin pour son père et les vicissitudes de son mariage, son amour pour Mlle de Cramm et les malheurs de son père forment une double série de sentiments et de situations qui se mêlent, s'enchevêtrent, se contrarient ou paraissent se contrarier, de façon quelquefois assez louche. Benjamin semble lier désagréablement les deux causes et subordonner l'intervention du Duc dans le procès à la bonne volonté

1. Il en parut un à la fin de l'année 1788. Le colonel Constant s'empressa de le désavouer. Son neveu Juste (à son père Samuel, 16 décembre 1788) émet l'idée que ce *Mémoire* pourrait être de Benjamin; il se trompait.

2. Juste désapprouva d'abord une union qui était loin de satisfaire les vues ambitieuses et surtout les idées de fortune qu'il avait eues de tout temps pour son fils; il ne donna son consentement que pour ne pas mécontenter le duc de Brunswick, et même après, il essaya de faire échouer le mariage à force d'atermoiements ou même en essayant d'envoyer son fils à Berlin. Nous connaissons ses répugnances : par les *Cahiers Verts* de Rosalie : « Benjamin ayant forcé son père à donner son consentement à un mauvais mariage... »; — par une lettre de Samuel à ses filles, du 14 octobre 1788 — et par des pièces de 1801 et 1811 (même chapitre, § IV) : « S'il avait voulu ne pas se marier à vingt ans »; « Lors de son mariage insensé... », écrira Juste Constant. Son frère Samuel ne pensait pas comme lui là-dessus, comme on verra; mais ses neveux et nièces n'attendaient rien de bon de ce mariage. Juste (le jeune) écrit le 22 octobre 1788, de Naarden, à son père Samuel : « Le mariage de Benjamin me surprend beaucoup et j'espère plus que je ne crois qu'il y trouvera son bonheur ». (Genève, MCC. 55; inédit.) On verra par une réponse de Samuel à ses filles que Rosalie et Lisette étaient du même avis. Rosalie persistait le 24 février 1789 dans son opinion. Les probabilités étaient contre Benjamin; il les fit mentir un certain temps.

a. Allg. Deutsche Biogr. — *b.* 15 octobre 1788 (à son cousin Juste).

de son père dans le mariage; de sorte que ses vues intéressées se transposent de ci, de là en déclarations sentimentales, selon le degré de désir ou d'espoir qu'il éprouve. Mais il est évident que les choses mêmes se présentaient ainsi, et que le Duc mettait des conditions à son intervention. Ajoutons que, maintenu à Brunswick par la volonté de son père et laissé sans nouvelles, Benjamin se rongeait, ses nerfs se montaient, sa tête s'égarait; il eut durant ces six mois bien des accès de fièvre.

Une autre pièce qu'il manœuvre sur son échiquier, c'est son oncle. Très empressé pour son père, auquel il écrit par tous les courriers, il l'est d'abord beaucoup moins avec ses oncle et cousins. Evidemment leurs atomes, qui n'ont jamais eu beaucoup d'attrait les uns pour les autres, ne se sont pas accrochés dans ces quelques jours où ils ont pourtant mêlé leurs angoisses et leurs larmes. Benjamin n'écrit à Juste (le jeune) que le 15 octobre — trop tard pour conjurer la mauvaise humeur de Samuel, qui a mandé la veille à ses filles[1] :

Jamais on n'a agi plus directement [que le colonel] contre ses intérêts, moraux et physiques; jamais on ne les a aussi totalement abandonnés et quand on joint à cela la ruine totale et la manière de son fils, oh! mon Dieu la mort est un bien. Pour la ruine, elle est positive; mon frère avait laissé tous ses papiers à l'abandon, il a bien fallu les voir pour y mettre ordre et pour chercher des traces de ce qu'il pouvait être devenu et son fils a vu comme nous qu'il y avait pour le moins autant de dettes que de fonds; et lorsque je dis pour le moins, je n'exagère pas. Mon frère n'aurait rien de mieux à faire que de rompre son ménage, de se mettre avec nous, de s'établir dans la chambre verte, etc., ensuite de vendre ses maisons, ses prés, les vignes et tout le fonds en détail; ou bien il se verra pressé par ses créanciers que cet événement va rendre ardents. Je dois rendre justice à Benjamin qu'il a toujours de très bons sentiments; il a témoigné être prêt à tout sacrifier pour sauver l'honneur de son père, pour le retrouver, pour lui rendre la vie douce et supportable. Il n'a dit là-dessus que des choses dignes d'approbation, mais cependant d'une manière qui tient de Louise Montrond, et nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'il y a des rapports dont on doit craindre les suites. Il déteste les Bernois, le pays de Vaud, les campagnes, il n'y remettra jamais les pieds que pour tout vendre. Il se regarde comme entièrement attaché à la cour de B^k^; le mariage en question, il ne s'en soucie pas, il n'est point amoureux; mais le Duc et la Duchesse le souhaitent, et alors il le regarde comme une assurance qu'on répondra de son sort, de sa fortune, de son établissement, et sur cet objet il m'a paru très raisonnable. Juste [son fils] et moi nous avons dit et fait tout ce que nous avons pu pour l'aider, pour le consoler, pour entrer dans toutes ses vues et ses intentions, pour lui tout faciliter. Depuis qu'il est parti, nous

1. Dès le 7 octobre, il leur écrit d'un ton piqué ; « Vous en avez sans doute beaucoup [des lettres] de Benjamin ». Elles en avaient encore moins que leur père, s'il se pouvait. La première qui se soit conservée, et je crois bien, qui ait été écrite, date du 3 avril 1789.

n'en avons pas eu l'ombre de nouvelles; il est absolument égoïste et personnel; il faut le laisser tel et surtout qu'il se fixe tout à fait à B^ic^. Son père doit le souhaiter ardemment, et, je crois, ne pas s'opposer au mariage. (14 octobre 1788; inédit.)

Samuel dut envoyer à Benjamin lui-même quelques-unes de ces pointes bien enveloppées, bien sinueuses, dont il avait le secret. Benjamin lui répond le 25 octobre (1788) par une lettre agacée et sèche. Voilà cinq courriers qu'on le laisse de Suisse sans un mot[a]. Il ne peut rien, que dissimuler ses peines, répondre à des questions que l'on croit indifférentes et qui le déchirent, attendre la mort dans le cœur des nouvelles qui n'arrivent pas. Il traverse évidemment une crise nouvelle d'énervement et de désespoir : il doit en écrire de belles à Mme de Charrière ! Et son oncle l'accable de ses pronostics désespérés[b]! Ce qui continue de préoccuper Samuel, c'est moins les premières sentences que les suites possibles de la fuite du colonel. Si on allait l'accuser de désertion! Le pauvre Samuel en frémit et en pleure; il n'imagine plus d'autre moyen d'épargner à son frère la cassation et la honte, que de plaider la folie, la fièvre chaude; il court la Hollande et la Belgique, sur les traces du colonel, pour obtenir des certificats médicaux[1]. Benjamin voit noir avec lui : une affreuse tache sur leur famille, son père déshonoré, lui-même incapable de survivre au déshonneur; et le Duc qui ne lui fait pas un signe, ne lui dit pas un mot[c]... Tout s'éclaircit; un vif mouvement de joie : « Mon très cher oncle, si le Duc peut quelque chose, mon père sera sauvé.... » Le Duc va écrire tout exprès au prince et à la princesse d'Orange[d]... Il écrivit en effet[2]. — Aussitôt, le balancier joue; Benjamin songe à lui-même. Si son père pouvait venir! Douze jours seulement, voyage compris. Le duc désire le voir; sa présence est indispensable pour prendre des arrangements précis, sans lesquels Benjamin perdra toute la base de ses espérances, faute desquels il s'est déjà aliéné le public pour n'avoir pas rempli mille cérémonies d'usage... Juste Constant avait donné son consentement tout sec, et

1. Ils existent (*Archives d'Estournelles de Constant*).

2. Voir Samuel à ses filles, seconde lettre sans date de novembre 1788 : « Il n'est pas douteux qu'un des grands moyens de mon frère, ce sont les recommandations, parce que je ne crois pas le prince bien disposé pour la personne de mon frère. Vous m'apprenez celle de Brunswick, tandis que je n'ai cessé de persécuter Benjamin pour les obtenir et les faire agir. » — De Juste le jeune, Breda, 11 novembre : « La lettre du duc de Brunswick sera venue très à propos. » (Inédit.) — De Rosalie à Charles, le 22 novembre : « Benjamin a écrit d excellentes lettres; il parle de toi, il s'afflige de ton départ. Le duc s'intéresse vivement à mon oncle, il le presse de venir se fixer à Brunswick, il écrit au prince vivement, mais ce plat prince est toujours notre ennemi ».

a. Voir lettres des 15 octobre, 25 octobre, 5 décembre. — *b.* Voir Samuel à ses filles, octobre-novembre. — *c.* 15-25 octobre. — *d.* 1er novembre 1788.

laissait tomber l'affaire. Benjamin se recommande à son oncle, qui, au moins lui, l'approuve et le soutient[1].

Cependant Juste Constant était rentré en Hollande, et sur l'ordre du Stathouder, résidait à Bois-le-Duc[a]. Il reçut copie authentique des treize sentences, les examina, les fit examiner par quatre avocats renommés de la Haye, reçut d'eux une consultation très forte contre leur irrégularité et se confirma dans son parti-pris de résistance. Bien plus ferme en tout temps que son frère Samuel, irrité contre ses ennemis, nullement intimidé par les événements, il était revenu avec la volonté arrêtée de ne pas se soumettre. Sans perdre de temps, dès le 29 novembre, il adressa au Stathouder une requête en appel. C'était une procédure que Samuel avait jugée et jugeait exorbitante, outrecuidante, capable d'amener les pires désastres[2]. La réunion des deux frères, si différents d'intentions, donne à Benjamin des soucis nouveaux. Tout en se rendant utile de son mieux à Brunswick[b], il s'occupe à mettre la paix entre son père et son oncle. Il joue entre eux finement, mais sans gaîté, le rôle de Maître Jacques. A son père, on devine ce qu'il dit de son oncle; à son oncle, il donne raison quand il lui écrit, sans sacrifier son père, qu'il excuse délicatement[c]. Il se flatte que son père, en se rapprochant des lieux et des faits, son oncle, en voyant les moyens que le colonel entend faire jouer, auront fait chacun la moitié du chemin et se trouveront d'accord[d]. Il proteste dans toutes ses lettres de sa reconnaissance; il copie ou forge, dans les lettres de son père, des paroles senties et fortes de gratitude à l'égard de Samuel... [3] De tels soins ne réussissent presque jamais. Mais ils montrent au moins chez Benjamin une prudence, une raison très dignes d'éloge.

1. A ses filles, après le 20 novembre : « J'ai quelquefois des nouvelles de Benjamin. Il parle de son père et point de son mariage. Je ne pense pas encore [c'est-à-dire non plus] comme vous sur ce sujet. Je regarde comme une fortune heureuse et nécessaire tout ce qui peut le fixer et l'établir à Brunswick et le mettre dans la dépendance du Duc. » — La lettre du 1er novembre 1788 est dans le même sens.

2. Samuel à ses filles, 4 novembre 1788 : « Si sa fermeté le mène en enfer, j'irai avec lui et ne l'en détournerai pas ». Ceci à titre d'échantillon. Tout le reste y ressemble ou le dépasse pour la vigueur.

3. Voir les récriminations de Samuel sur l'ingratitude de sa famille, dans ses lettres à ses filles, de novembre-décembre 1788. — Benjamin revient encore à la charge auprès de lui avec une extrême vivacité, le 6 janvier 1789. — Encore le 6 mars suivant, Lisette de Constant écrit à son frère Charles (Genève, MCC. 18 a) : « Nous craignons toujours de temps en temps que mon père et mon oncle ne s'entendent pas parfaitement et nous mettons entre eux tout le bien qu'il nous est possible. Mais si une fois l'aigreur s'en mêle, nous sommes perdus. » (Inédit.) — Samuel n'avait pas entièrement tort; on appréciait ses services, mais on les jugeait (voir la lettre de Benjamin à Mme de Charrière, des 12-14 décembre 1788).

a. Samuel à ses filles, sans date (novembre 1788); Benjamin à Samuel, 5 décembre. — *b*. Bibl. crit., 79, 5 et 12 décembre. — *c*. Bibl. crit., 79. — *d*. 5 décembre.

Samuel s'est entremis entre le père et le fils pour hâter le mariage[a]; après tant d'incertitudes « vraiment tourmentantes », après ces « prodigieuses souffrances[b] », Benjamin goûte un peu de joie. Le 5 décembre il espère, dans la soirée même ou le lendemain, savoir à peu près son sort, quel qu'il soit, et il se recommande encore par-dessous main à son oncle. Celui-ci intervient de nouveau, et ses soins réussissent. Juste règle dans la semaine suivante les affaires de son fils et va même au delà de sa demande[c]. Benjamin, qui n'a plus besoin d'intervenir en faveur de son père[1], se pousse lui-même auprès du Duc : il lui demande deux cents louis d'appointements, et de l'occupation : son zèle et sa reconnaissance ne lui feront pas attendre longtemps la récompense de son travail. Il se voit fixé, marié bientôt — en février ou mars, à moins que son père ne puisse venir[2] —, avec une femme « dont il sent et apprécie tous les jours davantage l'esprit, le cœur et le caractère », « avec la plus aimable et la plus aimée des femmes » ; un espoir (un rêve) de vie laborieuse, de carrière honorable s'ouvre un instant devant lui, et semble mettre un peu de douceur, de sérénité dans ses aridités et ses dégoûts[d]. Il y a longtemps qu'il n'a senti de bonheur aussi vif.

Une lettre à Mme de Charrière vient jeter quelque vie dans cette monotone histoire. L'orage entre eux est passé, mais le malentendu n'est pas fini. Benjamin voudrait pourtant bien s'expliquer pour la dernière fois. De sa part à elle, c'est toujours le même refrain : Vous manquez de franchise. Lui s'en défend avec tranquillité, dans un morceau de curieuse et audacieuce psychologie :

(Le début manque.) [12, 13, 14 décembre 1788.]

Telle fut par exemple la cause de mon silence à la question répétée au moins 50 fois, sur l'arrivée des Lettres parties à différents jours. Cette question était bien intéressante pour l'arrangement de notre correspondance, mais elle n'avait aucune liaison avec les sentiments qui m'occupaient en vous écrivant, et comme c'était un fait isolé, je l'oubliais toujours[3]. Pour ne pas l'oublier encore une fois, je vous dirai que la Lettre que vous m'avez

1. De Charles à son père, 29 décembre 1788 : « J'ai reçu une lettre de Benjamin qui m'assure que le Duc travaille avec chaleur pour mon oncle ». — Cadix, le 23 janvier 1789 : « J'ai reçu avant de partir de Lorient une lettre de Benjamin qui me dit que le Duc de Brunswick emploie son crédit pour son père ». (Inédit.)

2. Comparer Rosalie à Charles, le 24 décembre : « Benjamin n'est pas marié; son mariage reste suspendu jusqu'à ce que son père puisse aller à Brunswick. »

3. Il faut avouer que Mme de Charrière s'arrêtait à des vétilles. Il est bizarre que la première feuille de ces lettres d'explications manque presque toujours. Est-ce hasard? Mme de Charrière les a-t-elle détruites? Pourquoi?

a. 5 décembre. — *b.* Novembre. — *c.* 12 décembre 1788 ; voir les comptes au § IV. — *d.* 12 décembre 1788.

écrite Lundi 1er est arrivée vendredi 12 *a* et dans la suite je vous manderai l'époque de l'arrivée de celles du mardi et samedi à mesure que je l'observerai. Bonsoir.

Ce 13.

Je ne sais si vous avez raison de m'accuser de manquer de franchise, au moins sais-je qu'avec personne je ne l'ai été (franc) autant qu'avec vous. Vous me direz que c'est une preuve que la franchise ne m'est pas naturelle, ou que mon éducation m'a accoutumé à la défiance et à la mauvaise foi. Je crois encore que vous vous trompez; je suis très défiant, cela est vrai, mais en même temps très franc. Je dis ordinairement ce que je pense et sur les choses et sur les gens. Depuis quelque temps je me contiens [1], mais il m'est, et je le sens tous les jours, impossible d'être faux. Je crois que ce que vous avez pris pour mystériosité chez moi était hauteur, car la hauteur fait, si je ne me trompe, une très grande partie de mon caractère, et la prétention de tout savoir, comme celle de me conseiller, me révolte malgré moi. Vous rappelez-vous quand Mme Chambrier invita Mr. de Charrière et le chargea de m'inviter pour une partie de quinze : vous m'écrivîtes de votre lit au mien un joli billet pour me dire que vous vous attendiez à être préférée à cette partie, ayant ma promesse. Eh bien, je vous aimais beaucoup, je vous aurais sacrifié beaucoup plus, mais l'idée que vous vous attendiez à ce sacrifice me fit presque désirer de tromper votre attente. De la même manière, je déteste un aveu que l'on exige, auquel on croit avoir un droit. Avec Minna même, je me suis surpris gardant sur les choses les plus indifférentes un ridicule silence, qui venait de ce que je ne pouvais à mes propres yeux me plier à lui rendre compte de quelque chose. Je ne le lui ai pas avoué, et elle ne s'en est certainement pas aperçue, car j'ai vite réparé ma faute. Mais ce sentiment et l'intention avaient existé. C'est un malheureux caractère qui se modifiera entre les mains de ma Wilhelmine, d'autant plus aisément qu'elle ne le connaît pas en entier, que par conséquent je serai engagé à me vaincre pour lui épargner de désagréables surprises, enfin qu'elle ne formera point de plan pour me corriger [2], et ne blessera pas par conséquent mon sot amour-propre.

Ce 14.

Un très gros rhume dont, pour me servir du dialecte brunswicois, je *jouis* depuis hier et que j'ai *gagné* avant-hier au soir, fait que je me réveille ce matin avec un si grand mal de tête qu'il me *sera force* d'abréger ma lettre plus que je ne comptais. Je la continue pourtant, lentement parce que je ne puis écrire longtemps de suite; mais j'ai encore cinq cents choses à vous dire, et comme je ne vous écrirai plus cette année, je voudrais vous les dire toutes à présent. Quand une fois mon mémoire sera fait, notre correspondance recommencera avec son abondance et sa fécondité première. Jusqu'alors je ne puis me livrer à vous comme je le voudrais. Vous me demandez de quoi parler dans vos lettres? De tout, excepté de mon père

1. Pour ne pas se faire d'ennemis à la veille de son mariage. — Benjamin confond. Ce n'est pas de la franchise que de railler les autres à tort et à travers; c'en est au contraire que de parler ouvertement de soi-même, et cette sorte de franchise dont il faut bien se dispenser avec les indifférents, est indispensable dans l'amitié.

2. Tout cela retombe tout droit sur Mme de Charrière, dont l'impériosité d'ailleurs croissait beaucoup avec l'âge. (Ph. Godet, I, 453-454; II, 303-304, 371, etc.)

a. 12 décembre 1788.

et de son affaire actuelle. C'est le seul article défendu. Vous ne pouvez rien me dire là-dessus d'important, et tout ce que vous m'en diriez me serait désagréable[1]. Ce n'est pas à Colombier que vous pouvez juger d'une affaire qui se décide à La Haye, et votre sentiment ne peut être d'aucune conséquence. Ainsi n'en parlez jamais, je vous en prie instamment; de mon côté je ne vous en ennuierai pas. Au reste, je lirai toujours avec plaisir tout ce que vous m'écrirez sur vous, sur moi, sur les choses qui vous occupent ou vous frappent : votre esprit, l'amitié que j'ai pour vous me rendront toujours ces détails chers. Je ne sais si je vous parle un langage inintelligible : j'en ai peur, vous ne croyez pas aux amitiés partagées, ni à la reconnaissance. Vous avez tort. Au moins sens-je le contraire. Je puis très bien aimer mon père, m'occuper de lui, et oublier pendant que je travaille à sa défense tous les autres intérêts qui me touchent; aimer ma Minna, et quand je suis près d'elle, ne penser qu'à toutes ses qualités aimables et estimables et au bonheur paisible qui m'attend; vous aimer, et lorsque je vous écris me retracer vivement et tendrement les moments que nous avons passés ensemble, admirer votre esprit, chérir votre sensibilité, pardonner votre inégalité et votre inconséquence, et penser que quoique vous ne soyez faite ni pour jouir d'un bonheur de plusieurs jours, ni pour le donner, vous l'êtes pour inspirer les sentiments les plus vifs, et pour goûter et procurer les jouissances les plus délicieuses. Je vais plus loin, je puis aimer mon oncle malgré ses amitiés collectives, ses « nous nous aimons », son humeur etc., et pardonner à celui qui défend mon père, souvent par des mains faibles et gauches, mais avec les meilleures intentions, Laure, le catéchisme de morale, sa seconde femme, etc.

Vous m'avez fait le plus grand plaisir, et je crois que vous avez bien fait, pour vous comme pour moi, en ne publiant pas nos différends Ne donnons pas cette petite jouissance à ceux qui ont envié et ridiculisé notre liaison, Ces différends n'existent plus, j'espère, au moins ne tiendra-t-il pas à moi que jusqu'à leur souvenir soit effacé. Leurs causes ne reparaîtront[2]

Comme Benjamin, tout en subordonnant à Mme de Charrière à Minna, lui parle d'elle-même avec une grâce intelligente et caressante, et que ce double langage dut lui faire à la fois de plaisir et de mal! Il en est avec elle à un échange parfaitement égal de sentiments ou de bons offices; il cherche en dehors d'elle ses sources d'illusion (s'il lui en faut encore) et ses principes d'action; il n'attend plus rien d'elle qu'il ne soit en état de lui rendre; quand il la définit, rien ne trouble sa vision aimable et fine, mais exacte.

On ne peut décider, dans l'ignorance des faits, si sa hauteur en effet très réelle et qui n'est qu'une forme de sa timidité et de son indépendance, suffit à expliquer ses prétendus manques de franchise. Mais que signifie cette sensibilité à compartiments étanches, cette sincérité partielle, successive, à feu tournant, entière à chaque

1. De là, en effet, viendra en partie leur prochaine brouille.
2. La suite est aujourd'hui perdue. Elle devait l'être du temps de Gaullieur, qui ajoute quatre mots : plus, je le crois.

moment et oublieuse d'elle-même le moment d'après? Est-ce que les deux explications de Benjamin ne se contredisent pas? La seconde ne justifie-t-elle pas toutes les plaintes de Mme de Charrière? Comment admettre une pareille dislocation dans l'amitié? Si Constant ne se défend pas contre l'affection jalouse de son amie, s'il ne raffine pas sa complication de caractère par jeu d'esprit, il s'égare là dans d'ingénieux petits sentiers sans issue. On ne peut rien attendre en particulier d'une union dans laquelle il portera ce quant à soi farouche, ces réserves et ces silences hautains. S'il se retranche ainsi dès les fiançailles, avant que la chaîne soit rivée, que sera-ce dans le mariage?

Evidemment, sous le poids des chagrins et des soucis, son égoïsme se concentre encore.

Et le procès de son père suivait, lentement, son triste cours. Et Benjamin retombait à son anxiété. Et son mariage, toujours contre-carré, traînait. Et la lueur de joie de décembre s'évanouissait.

La situation du colonel s'était précisée. Le terme des six mois accordés par le Stathouder pour reparaître approchant, on allait juger sa fuite d'une part, et d'autre part examiner sa requête d'appel. Le pas décisif allait sans doute se faire. L'angoisse tenaille Benjamin; l'inaction, et l'impuissance, et l'ignorance, le rongent[1]. Montrant dès lors ce souci de légalité dont il a donné tant de preuves par la suite et qui a pu s'aiguiser dans les tracas de cette misérable affaire, il se demande si l'on a toujours suivi la voie la meilleure. Ne devait-on pas adresser la requête au Conseil d'Etat en même temps qu'au Stathouder? C'était l'avis du colonel; pour Benjamin, c'était indubitablement la marche la plus légale [a]. — Et son mariage, qui n'aboutit pas! Ses nerfs se montent; le voilà qui traverse une crise d'énervement aigu, comme en septembre, comme en octobre. Ses sentiments se déforment, gauchissent, se transposent de la fiancée au père; le raisonnement se tord; la bizarrerie surabonde, se fait à peu près inintelligible; l'idée, est-ce de la mort, est-ce du suicide, affleure de nouveau[2]. Evidemment, à Brunswick, les choses

1. « Cette accusation du départ et ces cris à la désertion me déchiraient; ils étaient pour moi un motif d'inquiétude et de tourment continuel » (6 janvier). — « J'espère que la poste de demain me tirera de l'inquiétude où je languis » (10 février). — « Mon père ne semble point abattu par l'incertitude déchirante où nous gémissons depuis quatre mois » (*ibid.*). — On ne tenait vraiment guère Benjamin au courant. Le Stathouder avait « appointé », dès le 23 janvier, la requête du colonel, et Benjamin n'en savait rien le 10 février.

2. Le texte, du 10 février 1789, est dans Menos (p. 117-118). Rosalie écrit à son père,

a. 6 et 10 janvier 1789.

se gâtent. Mettons hors de cause (à la rigueur) Minna de Cramm, toujours « aimable et douce[a] » ; mais le Duc et la Duchesse? Mais le monde? On rit sans doute de ce fiancé sempiternel qui annonce son mariage sous le coup de la ruine et du déshonneur de son père, et ne se marie pas. Pauvre Benjamin! Lui aussi pouvait dire, comme Belle de Zuylen jadis : une fois j'ai voulu me fixer! Et tout contrecarra sa bonne volonté. Si mobile, si las du plaisir, si désireux du repos, il lui fallait attendre son mariage sept mois au milieu des pires tourments. Il tint bon pourtant. Soit affection, soit honneur, soit intérêt, il résista aux suggestions et aux efforts de son père, qui voulait lui trouver une situation à Berlin[1]. Samuel dut s'entremettre une fois de plus, et avec succès, auprès de Juste Constant. Benjamin se répand le 6 mars en protestations et en remerciements qui sont un chef-d'œuvre de style amphigourique; qu'on en juge par ce fragment, le premier où il fasse parler sa fiancée :

Mlle de Cramm est bien sensible à la bonté que vous avez de penser à elle : vous ne pouvez être plus disposé à l'aimer qu'elle ne l'est à être reconnaissante. Elle remet à une époque où vous ayez moins à faire et vous jouissiez du repos et mon père du bonheur que vous travaillez à nous procurer, pour vous parler elle-même du respectueux attachement que ce quelle sait de vos bontés pour elle lui a inspiré. Je vous embrasse bien sincerement, mon très cher oncle, je vous prie de continuer à me repondre, et d'être persuadé de ma tendresse et de mon respect. (Inédit.)

Au moment où Benjamin écrivait cette lettre du 6 mars 1789, le sort de son père allait se décider. Le Prince lui avait accordé le 23 janvier[b] l'autorisation, s'il se croyait lésé, de recourir aux moyens légaux, et le colonel avait porté son appel devant le Conseil d'Etat. D'autre part la procédure pour juger le départ avait commencé le 3 mars[c], devant le Conseil même qui avait jugé le procès. Nouvelles inquiétudes de Benjamin[d] : les oppositions de vue des deux frères, les contradictions du colonel lui-même ne vont-elles pas éclater au grand jour et se ruiner les unes les autres? De toutes parts il voit des « abymes ». Il s'ingénie à concilier, calculer, préparer.... Vaine sollicitude, vaines prévisions, vains arrangements, que l'événement avait devancés et ruinait. Le Conseil d'État avait rejeté, dès le

le 24 février : « Benjamin se marie à Pâques. Je n'ai pas grande opinion de son bonheur ». Est-ce simple conjecture? ou réponse à son père, donc écho de notre lettre ou d'une autre analogue?

1. Il aurait dû partir le 16 mars, donc non marié (à Samuel, 3 avril, inédit).

a. 10 février 1789. — *b.* « Suite du Mémoire A » (*Archives d'Estournelles de Constant*). — *c.* D'après une lettre de Vrindt, greffier du Conseil, à Cart, homme de loi suisse, du 5 mai 1789 (*ibid.*). — *d.* 6 et 17 mars 1789.

12 mars, le pourvoi du colonel[1]. Celui-ci voulut lui faire des représentations par voie de doléances, comme il se pratique en Hollande pour revenir sur les décisions souveraines; le Stathouder indiqua lui-même la revision comme le moyen d'obtenir quelque redressement des sentences du Conseil de guerre[a]. La question changeait encore une fois de face; Benjamin s'inquiétait et supputait dans une nouvelle direction, tout aussi vainement.... Il concluait qu'il fallait attendre, et après avoir passé six mois dans une désolante incertitude, en passer encore Dieu savait combien dans la même situation[b][2]. Il était prophète. Dès le 14 mars, deux jours après le rejet de son pourvoi, le colonel présenta au Stathouder une requête pour qu'il lui plût de nommer un tribunal de revision[3]. Il donna connaissance de cette démarche au Conseil de guerre, le récusa formellement, soit pour la revision du grand procès, soit pour le jugement du départ. Le Conseil répondit contre la revision le 22 avril. Il eut gain de cause; le colonel reçut l'ordre de se soumettre. Alors, il porta l'affaire devant le public et dénonça dans un mémoire toutes les irrégularités, toutes les injustices du Conseil. De nouveaux et violents incidents se produisirent, dans le récit desquels je n'entre pas, parce qu'il est impossible d'en suivre, faute de documents, la répercussion sur Benjamin; ils se seraient terminés par l'arrestation du colonel, si celui-ci ne s'était mis en lieu sûr[4].

Cependant le mariage aboutissait, non sans qu'un dernier obstacle, assez burlesque, le retardât encore. Benjamin, le 17 mars, n'attendait plus, pour le terminer, que l'arrivée de... malles, qui n'arrivaient pas. Tout enthousiasme, s'il en avait eu, avait disparu. Le plaisir qu'il ressentirait d'être uni à une personne aimable et douce serait bien diminué par les longueurs et les chicanes qui menaçaient encore son père. La plus grande douceur qu'il pût trouver naîtrait de l'espérance de le consoler et de lui faire oublier ses longs chagrins[c]. Toujours le même étrange sacrifice (mais inverse depuis trois mois) du père à la fiancée ou de la fiancée au père. Samuel témoigna pro-

1. Benjamin ne l'apprit que par une lettre de son oncle, écrite le 24 mars, douze jours après le rejet de l'appel. On ne se pressait pas trop de le mettre au courant. On attendait sans doute que les suites fussent prononcées et les situations dessinées pour l'informer. Mais il se rongeait et s'usait sur des inquiétudes et des combinaisons dépassées.

2. On croit voir par cette lettre (inédite) du 3 avril, en quoi les embarras de ce procès et le dégoût de l'arbitraire des princes pouvaient incliner Benjamin à la République. Bernois, Brunswickois, Hollandais, partout la fantaisie, le caprice et l'injustice. Toute l'expérience de Benjamin aide merveilleusement son éducation et pousse au développement de son système.

3. La pièce existe (*Archives d'Estournelles de Constant*).

4. J'ai toutes les pièces (*Archives d'Estournelles de Constant*).

a. D'après la Suite du Mémoire. — *b.* A Samuel, 3 avril (inédit). — *c.* 17 et 30 mars 1789.

bablement sa surprise de cette nouvelle difficulté qui se présentait quand tout semblait aplani. Benjamin s'expliqua : il perce dans sa lettre un vif mécontentement contre le Duc :

A Samuel, 3 avril 1788 : Si vous connaissiez ce pays-ci, mon cher oncle, vous ne vous étonneriez pas de ce que j'ai voulu attendre mes malles qui enfin sont arrivées pour terminer mon mariage. J'ai tenté plusieurs fois de me servir de moïens très simples et très faciles de suppléer à leur arrivée, mais j'ai trouvé la facilité physique compensée par des obstacles moraux insurmontables. Les moindres fantaisies, les moindres caprices, l'idée de donner une fête à la campagne ou d'attendre le départ d'un étranger, suffisent quelquefois pour qu'on leur sacrifie l'accomplissement des désirs de ceux qui dépendent de nous, lorsqu'on a même favorisé et encouragé ces désirs dès leur naissance. Cela n'empêche pas qu'on ne puisse avoir beaucoup de bonté et un vrai plaisir à faire du bien et des heureux. Mon refrain dans cette vie commence à être : il faut souffrir, attendre et se taire. (Inédit.)

Que pouvaient bien contenir ces malles mystérieuses? Sans doute une partie des biens meubles que Juste Constant envoyait à son fils pour monter sa maison.

Évidemment à tous égards et pour tout le monde, pour Benjamin, pour Mlle de Cramm, pour le Duc lui-même, on avait laissé passer l'heure propice. Le mariage de Benjamin n'intéressait plus personne.

Je n'ai pas dû trop abréger ces longs, obscurs et fastidieux tracas où Benjamin commence à se consumer. Sans doute une seule lettre à Mme de Charrière nous en apprend plus sur ses dispositions intimes que toute cette misérable et épaisse histoire ; c'est de cette histoire, pourtant, de ces vaines et mouvantes inquiétudes, de ces vicissitudes sans nombre, que sont faits en partie ses jours ; ce sont là les soucis qui usent ses nerfs, qui l'alimentent d'amertume, qui l'acheminent aux derniers désenchantements; voilà les humbles et ennuyeux dessous de ses étincelantes et métaphysiques désespérances. Il y a souvent loin de la vie à l'art. Ces lettres à Samuel de Constant me paraissent, par comparaison avec les lettres simultanées à Mme de Charrière, faire très bien mesurer la puissance persistante de son amie sur lui, et sa force (à lui) de création esthétique. Elle est beaucoup plus grande qu'on ne le croit communément. Toilette faite, ses dégoûts si plats en eux-mêmes se présentent non pas certes en beauté, mais avec une valeur d'expression bien plus intéressante que la beauté. On ne saurait être trop reconnaissant à Mme de Charrière de l'avoir provoqué à des confidences si précieuses; sans elles, son histoire serait d'une banalité désespérante; nous ne soupçonnerions à peu près rien de son être véritable, et nous en resterions à la

première des trois ou quatre enveloppes dont il protégeait son vrai moi.

IV

Mariage de Benjamin. — Brouille avec Mme de Charrière. Encore le procès paternel.

« Wilhelmine Luise Johanne von Cramm », fille du capitaine brunswickois Karl (Gottfried Rudolf) von Cramm et de sa femme Luise (Anna Marge) von Bulow était né en 1758[a]. A son âge, avec son caractère et sa démangeaison de mariage, Benjamin ne pouvait épouser qu'une femme plus âgée que lui; c'était dans l'ordre. Ils se marièrent le 8 mai 1789[1].

Juste Constant avait assuré l'état de son fils en lui remettant le bien de sa mère, et en lui faisant d'autres avantages. Le compte en existe; le voici[2] :

Affaires de mon fils aîné Henri Benjamin.

Situation de mon fils Benjamin lors de son premier mariage.

Je lui ai remis le bien de sa mère que j'avais fait reconnaître par MM. de Montrond ses oncles[3].

1. Je dois ce renseignement (et les précédents également) à M. le Dr Paul Zimmermann, bibliothécaire de la bibliothèque ducale à Wolfenbüttel, auquel Mme la baronne Edith de Cramm avait bien voulu me recommander. — Il annule les renseignements vagues qu'on trouve dans les lettres et journaux de Benjamin.

2. La pièce manuscrite est datée d' « Angervilliers, le 18 mars 1801 ». — A cette date Benjamin et son père étaient déjà en difficulté sur les questions d'argent. Ces difficultés ne firent que croître, et arrivèrent à l'état aigu en 1811. A ce moment le colonel établit un nouvel Etat récapitulatif de sa fortune et de celle de son fils. Il le fit imprimer en six grandes pages. Ce nouvel État donne d'abord la *Récapitulation des biens maternels* (p. 1 et 2); puis un *Compte contradictoire* des biens paternels que Benjamin a envoyé à son père (p. 3); puis des *Observations* du père pour éclaircir ce compte, où il relève des erreurs (p. 4 et 5); enfin une *Récapitulation* de ces erreurs (p. 6). — Mais d'autre part l'original du *Compte contradictoire* de Benjamin existe encore en partie, et le père l'a couvert d'annotations qui diffèrent souvent de ses *Observations* imprimées. J'extrais du tout ce qui concerne le mariage de Benjamin, et j'indique par les mots *Imprimé* et *Manuscrit*, le compte imprimé de 1811 et son original.

3. J'ai donné ci-dessus (p. 141) ce compte. Les chiffres ne concordent pas tout à fait. L'État de 1786 accuse 43 996 francs de Suisse ou 65 994 francs de France.

a. Voir sur elle les lettres de Benjamin, du 1er janvier 1793; du 26 septembre 1794.

Savoir :

Par les Bontems une obligation signée garantie par le père Bontems au 6 p. 100 de 42 990 livres de France[1].
Un contrat de rente sur trente têtes à l'intérêt de 10 p. 100. Le contrat était du capital de 24 000 livres[2].
Bien reconnu . . . . . 66 990 livres[3].
L'intérêt de ces deux objets soit pour l'obligation . . . . . 2 580 livres[4].
le contrat des trente têtes. . . . . 2 240 livres[5].
4 820 livres[6].

Les intérêts devaient être ajoutés tous les ans au capital. Son éducation et ses dépenses étaient toutes à ma charge[7]. S'il avait voulu ne pas se marier à vingt ans, son bien maternel aurait été doublé.

Je lui envoyai en argent comptant pour les frais de son mariage . . . . . 6 600[8].
en tout . . . . . L. 73 590 de Fce.
. . . . . [9].
A quoi il faut ajouter 4 000 livres que lui faisait le duc de Brunswick 4 000
Mon fils avait en 1789. . . . . L. 8 820 de revenu[10].

Le Duc lui avait donné une maison en propriété[11].

1. La *Récapitulation* imprimée en 1811 rabat ce chiffre à 42 800 livres (ou 26 000 livres de Genève), et ajoute que la somme fut versée à Benjamin trois ou quatre ans avant la faillite de la maison Bontems, qui par conséquent ne lui a rien fait perdre. — Benjamin, dans son *Compte contradictoire*, écrit, en chiffres ronds, 40 000 livres. — Le père, dans ses *Observations* imprimées, rétablit 26 000 livres de Genève, ou 28 600 de Suisse, ou 42 900 de France : soit dans le *Compte* de Benjamin, une erreur de 2 900 francs, qui se retrouve dans les *Annotations* manuscrites, mais comme argent de Suisse.

2. Identique dans la *Récapitulation* de 1811. Le *Compte contradictoire* nous apprend que ces rentes étaient chez les Rilliet. Cet article fut celui qui amena le plus de contestations.

3. Benjamin écrit en chiffres ronds, dans son *Compte contradictoire*, 66 000 livres.

4. 2 568, dit la *Récapitulation* de 1811.

5. La *Récapitulation* porte que l'intérêt de 2 400 francs (24 000 à 10 p. 100) a été diminué de 240 francs par la mort de trois têtes; et ainsi l'intérêt ressort à 2 160 francs.

6. 4 728, dans la *Récapitulation*.

7. Par conséquent, si les intérêts du bien maternel devaient s'ajouter au capital dès la mort d'Henriette de Chandieu, Juste Constant devait à son fils, en 1788, beaucoup plus de 66 000 francs. La somme exacte est impossible à calculer; la date des rentrées du bien maternel n'est qu'en partie connue, d'une part (voir plus haut, p. 141 ss), et d'autre part le taux de l'intérêt est complètement inconnu. En tout cas la somme de 6 600 francs envoyée par son père à Benjamin pour les frais de son mariage, ne pouvait pas équivaloir aux intérêts accumulés depuis vingt ans. Nulle part d'ailleurs Benjamin ne fait même la plus légère allusion à ces intérêts arriérés, que Juste Constant n'avait peut-être mis en avant que pour soustraire la somme au Conseil de guerre.

8. La *Récapitulation* décompose la somme : « Lors de son mariage, par M. Daehne, deux cents louis en or, avec une lettre de change de 900 florins d'Hollande, soit 6 700 francs ».

9. Suit le compte des propriétés que le colonel remit à son fils, en 1791, par une vente fictive, pour échapper aux poursuites du Conseil de guerre. Le colonel en évalue les revenus à 7 950 francs. Je supprime dans le *Compte* de 1789 ces 7 950 francs, et rétablis les chiffres suivants en conséquence.

10. Le manuscrit porte : en 1791 L. 16 770 de revenu.

11. Confirmé par les lettres à Mme de Nassau des 14 et 28 décembre 1793 (Melegari, 180, 183).

le bois nécessaire à un ménage et la table avec une perspective très brillante.

[1] [Je lui ai envoyé de ce qui était à moi (car il n'a pas eu une cuillère à café de la maison Chandieu) les objets suivants :

Trente paires de draps de lits.
Vingt-cinq douzaines de serviettes.
Trente nappes.
Vingt-quatre services d'argent avec couteaux à manche d'argent.
Douze services de dessert d'argent.
Douze services à manche de cristal.
Une grande cuiller ronde.
Deux, id. id. id.
Quatre grands chandelliers.
Deux, id. plus petits.
Une grande cafetière d'argent.
Deux grandes soucoupes d'argent.
Un pot à lait d'argent.
Deux lits complets.
Un grand tapis de pied, de Berne.
Un tapis de pied.
Une bibliothèque nombreuse.
Une grande quantité de porcelaine.
Une bague de sa mère, estimée trente louis.

[2] Par M. Daehne, deux cents louis en or avec une lettre de change de 900 florins d'Hollande, fesant en tout 6 700 francs.

Tous les frais de son éducation et de sa jeunesse ont été pris sur le bien paternel, et j'avais renoncé volontairement à la jouissance du bien de sa mère.]

Je ne parle pas des frais de son éducation ni de ceux de ses écarts de jeunesse, dont je n'ai jamais fait de bruit . . . . . .

Angervilliers, le 18 mars 1801 [3].

(*Archives d'Estournelles de Constant.*) CONSTANT DE REBECQUE.

Juste Constant avait fait les choses, on le voit, très correctement. En consentant au mariage de son fils, il s'obligeait à lui remettre le bien de sa mère trois ans avant sa majorité légale, et cela, au plus épais de ses propres embarras. Mais précisément il voulait soustraire à ses ennemis le plus possible de ses biens; en 1791, il dissimulera ce premier règlement de 1789 et transmettra à Benjamin sa propre fortune sous prétexte de l'envoyer en possession de celle de sa mère.

1. D'après la *Récapitulation* de 1811. J'ai négligé de copier cette partie de la pièce de 1801 quand je l'ai eue dans les mains.

2. Ces deux derniers articles de la *Récapitulation* font double emploi avec les mêmes articles de la pièce de 1801; je les laisse pourtant.

3. Le colonel Constant qui avait quitté la Suisse pour échapper aux poursuites de ses ennemis, s'était installé à Brevans, près Dole, en 1791, puis à Angervilliers (Seine-et-Marne), au mois de mars 1797; il devait retourner plus tard à Brevans, où il mourut.

L'émancipation de son fils lui donnait les facilités qu'il désirait pour jouer le Conseil de guerre; sa générosité était aussi de l'habileté.

Benjamin apportait donc à sa femme 1 330 francs (66 louis 1/2) d'appointements, plus 4 820 francs de rente : en tout 6 150 francs[1]. Mlle de Cramm, qui semble avoir abandonné en se mariant ses fonctions de dame d'honneur de la duchesse[a], lui apportait la protection des souverains, laquelle se traduisait en promesses d'avenir, mais aussi en avantages immédiats : une promotion de grade[2], une majoration de traitement de 2 670 francs (Benjamin passait de 66 louis 1/2 à 200[b]), une maison, et le bois[3]. Benjamin qui songeait à faire sa vie au service du duc de Brunswick, appréciait cet apport de sa femme; mais quoique son mariage ne fût pas entièrement désintéressé (et qui songerait à l'en blâmer?), le parti n'était pas si beau qu'il ne laissât une forte marge au sentiment. De fait, Benjamin aima sa femme.

S'avisa-t-il de lui-même de l'aimer? Non, si l'on en croit la suite du *Cahier Rouge*, que cite Adrien de Constant[c], d'après laquelle, « entraîné par des personnes intrigantes, *il eut* la faiblesse de prendre une femme laide, sans fortune et plus âgée que *lui*, et pour comble d'agrément, violente et capricieuse ». Oui, d'après ses lettres. Celles que j'ai données en font foi, et plusieurs autres également[d]. D'ailleurs ses fiançailles furent longtemps entourées du plus profond mystère et tenues secrètes à tout le monde[e]; on voit mal, dans ces conditions, quelles influences auraient joué — hormis une seule, celle du Duc et de la Duchesse. Ceux-ci prirent assurément une part prépondérante au mariage; ils durent trouver de la convenance à marier avec une dame d'honneur chère à sa maîtresse ce Kammerjunker oisif, ennuyé et triste. Le Duc guide Benjamin et l'oblige à la discrétion tant qu'il n'a pas le consentement de son père; c'est lui, probablement, qui enlève ce consentement de haute lutte; de lui que Benjamin se sert pour presser les lenteurs de son père; à lui que Benjamin reproche de sacrifier à des fantaisies frivoles l'accomplissement de désirs que la Duchesse et lui ont pourtant « favorisés et encouragés dès leur naissance[f] ». Mais il est acquis par ces termes

1. Ce n'était pas une fortune pour lui que 4 820 francs de rente. Il était habitué dès son enfance à dépenser sans compter. Si l'on en croit Juste Constant, cette fortune de sa mère était mangée dès 1799.

2. La lettre que Mme de Charrière lui écrit dans les premiers jours d'août 1789, lui donne le titre de Conseiller de légation et Gentilhomme de la Chambre.

3. Ils avaient fait un contrat, comme le montrent les pièces de leur divorce et la lettre à Mme de Nassau, du 14 décembre 1793. Je ne l'ai pas retrouvé.

a. 1er janvier, 21 décembre 1793. — *b.* 24 décembre 1790. — *c.* *Rev. Intern.*, XIII, 86. — *d.* Entre autres celle du 22 mars 1794. — *e.* 8 septembre 1788. — *f.* A Samuel, 3 avril 1788.

mêmes qu'ils ne songèrent pas les premiers au mariage et qu'ils se bornèrent à lui donner chaleureusement leur appui, dès qu'ils eurent reçu les premières confidences. Pour moi, je pense que si quelqu'un souffla à Benjamin l'idée de se marier, il n'eut pas besoin d'une intrigue bien profonde pour la lui faire adopter. Le malheureux avait, nous l'avons vu et le verrons bien des fois, la vocation, la marotte, le tic du mariage. Il avait besoin d'un être qui tînt à lui et auquel il tînt uniquement, pour quelques jours ou quelques mois. Or à quoi songer dans cette ville morne, où il n'a ni amis, ni connaissances, ni intérêts d'aucun genre, quand l'amie de Colombier, la seule qu'il ait au monde, le détache d'elle en se détachant de lui et lui enlève son seul soutien? Au mariage.

On aimerait savoir quelles furent les nuances successives de son sentiment. En 1793, il retravaille à son grand ouvrage sur les religions, et il craint que son lecteur ne le suive pas. Son lecteur! Comme s'il existait! « Enfin, je m'en crée un comme avant mon mariage je me créais une femme[a]. » Et à Mme de Nassau, le 22 mars 1794, il parle de la femme « que son cœur avait choisie ». D'où il résulterait qu'il y eut dans son amour du romanesque, un rêve de bonheur domestique et de femme toute à lui. Mlle de Cramm le conquit probablement par sa haine de la domesticité princière, et aussi par sa douceur; elle le supporta, le plaignit, le consola, le soigna avec une patience admirable, dans ses moments les plus vilains[b]; pour tout dire elle l'aima, elle l'aima d'amour[c]; elle est à ajouter à la liste des femmes dont Benjamin s'est fait aimer. « La [*mot illisible*] aussi écrit à mon oncle, mande Rosalie à son frère Charles le 12 novembre 1788, une lettre qui peint un excellent cœur, une âme tendre et ingénue. Je n'aurais jamais cru qu'une femme de ce genre pût toucher Benjamin. Puisse-t-elle être heureuse[d]! » Rosalie connaissait mal son cousin. Indépendant et susceptible comme il l'était, il lui fallait précisément une femme ingénue et douce, qui ne fît pas mine d'empiéter sur sa liberté. Il resta très longtemps sensible à ce charme de douceur auquel avait renoncé Mme de Charrière, et qu'il retrouvait chez Mlle de Cramm; il en fait l'éloge maintefois[e] [1]. C'est ce même charme qui le prendra chez sa seconde femme.

1. Il va sans dire que l'antienne changea quand elle ne l'aima plus. La dernière qualité que Benjamin reconnut à sa femme fut la douceur. Mais la contradiction n'est pas aussi grande qu'il le paraît. La douceur allemande est très voisine de la plus jolie aigreur, du moins de l'avis de Benjamin. (*Journal Intime*, 19, et lettre du 28 avril 1788.)

a. 11 novembre 1793. — *b.* 8 septembre 1788. — *c.* 6 juillet 1792 (ci-dessous, ch. III). — *d.* Inédit. — *e.* 8 septembre, 12 décembre, 14 décembre 1788; 14 mars 1789.

Benjamin l'aima de son côté, mais, selon la loi de son caractère, d'un amour très égoïste, et pourtant désintéressé (on en a la preuve dans le regret poignant qu'il éprouva lorsqu'il se crut hors d'état par la ruine de son père de tirer sa Minna de l'esclavage), d'un amour très défiant[a] et pourtant sincère, d'un amour très inégal, qui pouvait aller, grâce aux misérables tracas du procès et aux atermoiements de son père, jusqu'à la lassitude et l'indifférence[b], sauf à rebondir quelques jours après. Ses fiançailles n'ont pas duré près de dix mois, à travers les pires angoisses, sans que son amour ait passé par bien des vicissitudes et bien des bizarreries; de moins nerveux que lui n'y auraient peut-être guère mieux résisté. Il s'ajouterait sans aucun doute à l'histoire de son caractère de très curieuses pages, si l'on pouvait suivre dans toutes ses nuances, au milieu des incidents du procès paternel et concurremment avec son amitié pour Mme de Charrière, son amour pour Mlle de Cramm. Nous aurions là encore de bien jolies complications.

Le mariage, comme il arrive, semble avoir balayé les souvenirs de ces fiançailles pénibles. Rosalie nous a laissé un portrait curieux du jeune ménage :

A Charles, 1er déc. 1789 : Au mois de juillet nous avons vu arriver à Beausoleil Benjamin et sa femme. Ça a été une distraction agréable[c] pour mon oncle. Nous étions très curieux de connaître cette nouvelle cousine. D'après les goûts difficiles de Benjamin nous nous attendions à voir une perfection et nous fûmes étonnés de la trouver très laide, le visage labouré de la petite vérole, les yeux rouges, très maigre. Enfin, le premier abord n'est pas en sa faveur; mais lorsqu'on l'examine avec plus d'attention, on voit qu'elle est grande[1], bien faite, qu'elle a des manières douces et agréables, une jolie main, de beaux cheveux, un joli son de voix, de l'esprit, de la gaîté, aucune roideur allemande! En peu de temps, elle a captivé l'amitié de tout le monde et surtout de mon oncle. Son mari l'adore comme si elle était très belle. Elle l'a rendu sage : il a beaucoup gagné pour le caractère[d]....

Le caractère superficiel, celui que Benjamin laissait voir à sa famille, soit; mais l'âme, non. On a vu quelle ombrageuse volonté d'indépendance il avait apportée dans le mariage; Minna ne soupçonna probablement jamais ces fonds sombres et stagnants où s'amassaient les tristesses de son mari, et dans lesquels il ne laissait pénétrer que Mme de Charrière; en tout cas elle n'y porta pas l'air et la flamme. Benjamin connut par elle de jolis moments de bonheur calme et

1. Il fallait que la laideur fût forte pour dissimuler même la taille au premier coup d'œil. Rosalie était petite et à demi contrefaite.

a. 8 septembre, 12-14 décembre 1788. — *b.* Ci-dessus 344, et lettre du 10 février 1789. — *c.* *Sic*; voir Menos, p. 13. — *d.* Comparer les *Cahiers Verts* (1792), ci-dessus 37.

simple; mais ce n'était là qu'un rideau, derrière lequel le pessimisme croissait lamentablement. Qu'on en juge.

Benjamin vint présenter sa femme à sa famille. Il rendit visite à Mme de Charrière, seul, et passa deux heures avec elle. Quinze mois de « picoteries » et surtout son mariage, avaient troublé leur amitié et leur humeur : l'orage éclata. Il la traita durement; elle ne fut pas en reste [1]. Benjamin revint le premier; il lui écrivit une lettre cordiale, mais accablée, profondément et simplement :

Je vous écrirai peut-être plus souvent que je ne l'espérais; en idée je vous écris continuellement. Il n'y a que l'action de mettre la main à la plume qui me soit pénible et qui m'arrête. Encore ne m'arrête-t-elle que quand il faut tourner la page. J'y renonce et je prends la précaution, pour y perdre moins, d'écrire depuis le plus haut qu'il m'est possible. J'ai été malade comme un chien hier et les deux jours précédents, mais je vous proteste sans galimatias que cela ne me fait absolument rien. Je ne regretterai nullement la vie; pour la regretter, il faudrait que je fusse fol. Ma femme qui m'aime beaucoup perdra pourtant peu en me perdant. Je vivrai bien aussi longtemps que mon père, avec qui, par parenthèse, je suis le plus amicalement possible [2]. Pour vous je ne pourrais jamais vivre pour vous quand je vivrai vie d'homme. Je vois qu'on n'est fort heureux d'aucune manière. Il est difficile que l'histoire de Hollande ne me laisse des souvenirs douloureux. Ma santé ne se remettra jamais complètement. Mon esprit que ma mobilité rendait inhabile à de longs ouvrages est devenu doublement incapable par mes maladies et mes chagrins, de sorte que vivre longtemps ne serait que souffrir physiquement et moralement de grands et de petits maux. Il n'y a pas le moindre faste, non plus que la moindre mélancolie dans ce que je vous dis : je suis moins triste et plus résigné que je ne le fus jamais. Un chagrin véritable que j'ai eu ces derniers jours et qui m'a affermi dans mon dégoût de la vie, c'est ceci. Vous souvenez [vous] d'un jeune Knecht dont, sur votre canapé, dans votre antichambre, les derniers jours de 1787 ou les premiers de 1788, je vous lus des lettres qui vous firent plaisir? Eh bien, ce Knecht à qui tout promettait une carrière active et une fortune aisée, qui avait de l'esprit, de l'instruction, du nerf, de la raison, ne s'est-il pas allé empêtrer dans cette chienne affaire socratique de Berne, et ne voilà-t-il pas qu'au moment que je veux lui écrire j'apprends qu'il est banni, flétri, et ses biens en discussion! Au diable les perspectives et les projets, au diable les conjectures et les joies qu'on a de l'avenir d'un ami. M'avez-vous vraiment soupçonné de méchanceté le jour que je passai deux heures à Colombier? Vous aviez tort : je vous aime, vous comprends et vous regrette. Ne vous affligez pas pour moi. Ecrivez-moi. Vous me faites plaisir, vous aurez souvent de mes demi-pages.

BC. Ce 4 août 1789.

1. Elle écrira à Constant, le 30 août 1790 : « Ce que je puis vous assurer, c'est que je n'ai pas eu un seul sentiment ni mouvement de cœur qui fût dur à votre égard, depuis que je vous ai revu il y a treize mois. » Elle en avait donc eu jusque-là.

2. Son père mourut en 1812. On notera que Mme de Charrière vient, dans l'ordre de la nature et des convenances, la troisième.

Voilà le degré d'*aplatissement* où le procès de son père a conduit Benjamin en ces dix mois.

Cependant Mme de Charrière ne cessait de ressasser les souvenirs de leur entrevue, qu'aussi bien la lettre de Benjamin était faite pour envenimer plutôt que pour adoucir. A ses anciens mécontentements se joignait une nouvelle et profonde jalousie. Elle lui écrivit les 3 et 6-10 août (1789) deux lettres sèches et piquantes, deux lettres de brouille[1]. Elle ne les envoya pas, mais il n'en faut pas moins les retenir pour l'histoire de Benjamin. Après lui avoir signifié qu'elle désirait ne plus entendre parler du procès de son père — et vraiment la famille abusait; Marianne, oubliant ses lettres déplacées de 1788, ne venait-elle pas de lui adresser un Mémoire sur l'affaire du colonel, avec prière de le répandre à Neuchâtel[2]? — Mme de Charrière continuait : « Si vous avez la force d'écrire, dites-moi si vous vous attachez un peu à vous faire aimer. Ce serait dégénérer des Constant d'une manière bien avantageuse ». Elle finissait donc par tourner contre Benjamin le souvenir de d'Hermenches : c'était fatal, et l'expérience présente de son père : c'était dur. Elle lui reprochait son manque de procédés envers M. de Charrière, que Benjamin, semble-t-il, n'avait pas demandé à voir, auquel il n'avait rien fait dire[3]. Elle se servait d'une lettre de M. de Sérent, gouverneur des princes de Nassau-Orange, à son mari, pour prévenir une visite de Benjamin avec sa femme : « Si les jeunes princes devaient venir ici avec lui, j'en aurais aussi peur que d'une femme avec son mari, et ferais des vœux pour qu'ils n'eussent pas même des chevaux à faire ferrer. Cependant pour un dîner ou une collation passe, mais j'aimerais mieux le marquis tout seul ». Puis, sa page remplie, elle tournait la feuille et écrivait l'adresse; mais entre l'adresse et la fermeture de la lettre, il y avait place pour l'adoucissement; elle concluait avec une grâce encore irritée, en lui parlant de « sa Minna » (preuve que Benjamin n'en avait pas dit de mal), de sa santé (il prenait du lait d'ânesse), de différents sujets, et toujours son même grief : vous ne répondez sur aucun article de mes lettres[a]! Elle fit sagement de ne pas envoyer celle-là; Benjamin eût été bien inspiré d'expurger la sienne.

1. Cela se tire de sa lettre du 23 septembre 1789. La lettre du 3 août était dès lors perdue. C'est celle des 6-10 août que je résume.

2. La lettre d'envoi, très courte et insignifiante, se trouve dans le dossier Ph. Godet, sous la date du 5 juin 1789.

3. Supposé qu'elle eût été sa maîtresse, il serait curieux de noter qu'à cette date et le mariage de Benjamin aidant, l'amour-propre collectif, la raison sociale du ménage avaient pris le dessus sur l'ancienne tendresse.

a. Pour cette lettre, voir Ph. Godet, I, 381 après Gaullieur.

Il ne s'est conservé qu'une de ses « demi-pages », du même mois d'août 1789. Sa disposition morale s'est peut-être encore aggravée : c'est un sentiment profond, tranquille, du malheur de vivre, un découragement morne :

Je vais partir, mon père et moi allons en Hollande renouveler l'inégale lutte qui dure depuis un an. Ma pauvre femme reste ici. Elle viendra me rejoindre en Hollande, je ne sais quand[1]. Si vous saviez combien je suis las de la vie, combien je suis malheureux! Et cela dure toujours et ne change pas. Il y a six mois, je me disais : « que ne suis-je plus vieux de trois mois! ». Il y a trois mois, même souhait; aujourd'hui même avec seulement moins d'espérance. Ma fièvre est passée. Je vous renvoie votre manuscrit, ne pouvant présider à la correction[2]. Je n'ai trouvé aucun libraire; Lacombe est occupé à contrefaire tout ce qui paraît sur la Révolution. Je ne vous ai pas nommée. Peut-être aurais-je réussi. Adieu. Je vous aime. Ecrivez-moi à Mr, etc. etc., chez M le Baron de Constant Villars colonel aux gardes suisses à la Haye.

B. Soleil ce 26 août 89[3].

Son immense lassitude et l'aigreur secrète de Mme de Charrière devaient aboutir à un éclat. Le procès de son père en fut le prétexte. Une lettre ambiguë de Mme de Charrière lui arriva dans un moment de surmenage et d'agacement nerveux fous[4]. Il se cabra et rompit, sur un ton de fureur sèche et d'impertinence qui va presque jusqu'à l'outrage :

« Votre manière mystérieuse d'écrire m'ennuie et me fatigue. Je n'aime pas les sibylles; il faut parler clair ou se taire, d'autant plus que j'ai à peine le temps de vous répondre, et encore moins celui ou l'envie de vous deviner. Je n'ai rien à atténuer. Je sais que Mr May est un gueux. Je l'ai écrit à son protecteur, je l'ai dit ici et je n'en partirai pas sans le lui avoir dit à lui-même. La conduite de mon père dans toutes ses parties a été légale, excepté lorsque la force ouverte l'a écarté d'ici. Dans plusieurs points elle a été infiniment méritoire. Si vous me disiez ce qu'on vous a raconté, je pourrais vous éclairer. Mais avec votre affectation de brièveté que vous croyez si majestueuse, je ne puis rien vous dire. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde, et je vous prie instamment de brûler mes lettres, comme j'ai avant mon départ de Suisse brûlé les vôtres[5]. Je crois avoir le droit de

1. Elle fut à la Haye, le 24 octobre (Benjamin à Samuel, 29 octobre). Marianne l'avait accompagnée et revint à Lausanne le 1er décembre (Rosalie à Charles, 1er décembre, inédit).

2. Il s'agit de ses *Lettres d'un évêque français à la nation*, ou de sa *Plainte et Défense de Thérèse Levasseur* (voir Ph. Godet, II, 408).

3. Le 6 de 26 a été récrit sur un 7 primitif.

4. Il écrivait à son oncle, le 15 septembre, soit le lendemain de sa lettre à Mme de Charrière : « Mon très cher oncle. J'aurais dû vous envoyer, il y a déjà huit jours, le chef-d'œuvre bernois ci-inclus; mais je n'ai pas eu un moment à moi. Je n'ai même dans cet instant que le temps de l'empaqueter sans pouvoir le copier... » (Genève, MCC. 36^c^; inédit). Il n'écrit en effet à son oncle que quelques lignes.

5. Mme de Charrière ne prit pas au sérieux cette affirmation de Benjamin. En fait il ne subsiste aucune de ses lettres jusqu'à ce moment et même plus tard.

l'exiger. C'est à vous à voir si vous voulez me conserver une raison d'inquiétude et me punir de ma confiance passée.

Ce 14 7bre 1789. B. C.

Mme de Charrière ne prit même pas le temps de chercher une feuille de papier. Elle répondit aussitôt, sur ses genoux, au revers même de la lettre de Benjamin. Sa réponse [a] fut à la fois hautaine et attristée, dit très bien M. Godet, — et bientôt indulgente. Elle traita Benjamin comme un enfant, un enfant méchant, moins méchant que fou, et profita de l'occasion pour régler (comme au mois d'août) leurs comptes : entendez leurs comptes d'argent, et aussi les autres. Elle signa, tout du long, « I. A. E. van Tuyle van Serooskerken de Charrière » ; avertit Benjamin d'éviter ses parents à la Haye, car aucun ne la dépassait en loyauté ni en *affectionate and generous feelings* ; se dédit d'un sarcasme en lui envoyant sa lettre d'août : « M. de Villars (le fils de d'Hermenches) est fort aimé » ; mit sa lettre à la poste, puis alla l'y reprendre [b]. Elle se contenta d'écrire le lendemain 24 [c], une lettre gracieuse et fine, mais piquante, à Rosalie de Constant : « N'auriez-vous point, mademoiselle, par quelque plaisanterie et sans le vouloir, fâché contre moi M. votre cousin... Je pense que cette boutade ne durera pas, et si vous pouvez l'abréger ou la détruire plus complètement, vous me ferez plaisir ». Et elle la priait de transmettre sa lettre à Benjamin ; elle servirait en attendant de réponse à la sienne.

Rosalie s'acquitta de la commission, tout en se plaignant du procédé. Benjamin répondit brièvement et rudement, le 6 octobre 1789 :

Dites à Rosalie que ce n'est pas ma faute si Mme de Charrière l'a faite le véhicule de notre orageuse correspondance. Cette femme est folle. (A Samuel ; inédit.)

Il ne renoua pas de trois mois et demi la correspondance [1].

M. Ph. Godet [d] a raison de contester le commentaire de Sainte-Beuve, qui grossit outre mesure l'importance de cette brouille [e], et qui retarde de près de dix-huit mois. J'irais même plus loin que M. Godet. Cette première fâcherie momentanée leur fut, selon moi, bienfaisante à l'un et à l'autre. Elle leur permit à tous deux de se ressaisir : lui, en rendant justice aux intentions de son amie et maîtrisant son humeur : elle, en sacrifiant ses griefs à la crainte d'une rupture

1. Le même coup de balancier qui l'éloignait de Mme de Charrière le rapprochait de ses oncle et cousines ; cette lettre du 6 octobre est pleine de protestations chaleureuses à leur égard. Sa femme et Rosalie s'étaient liées d'affection. Dès son arrivée à la Haye, Mme Benjamin Constant écrit à Rosalie (lettre de Benjamin, 29 octobre 1789).

a. Dans Ph. Godet, I, 382. — *b. Ibidem*, 384-385. — *c. Ibidem*, I, 384. — *d.* I, 385. — *e. Portr. L.*, III, 258.

complète et acceptant la situation. Ils se rejoindront avec une amitié plus vive [1].

L'affaire du colonel Constant avait fait du chemin depuis qu'il s'était soustrait au mois d'avril pour la seconde fois à l'acharnement de ses ennemis. Le 12 mai 1789, le Stathouder avait porté à L. H. P. la Requête du colonel en revision et l'avis négatif du Conseil de guerre, en les priant de prononcer sur l'admissibilité de la revision. L. H. P. conclurent à sa nécessité et écrivirent dans ce sens, le 27 mai 1789, au Canton de Berne. Celui-ci, dans sa réponse du 8 juillet [2], la rejeta en principe, mais il accorda que dans certains cas elle pouvait avoir lieu, pourvu que ce fût par les mêmes juges; ce qui, très évidemment, la rendait illusoire. L. H. P. nommèrent des commissaires pour délibérer sur cette réponse. Le colonel, voyant reparaître l'espoir d'un nouveau jugement, se rapprocha de la Hollande. Il quitta la Suisse avec Benjamin dans les derniers jours d'août 1789. Benjamin fut à la Haye avant le 7 septembre [a]; son père attendit les événements à Bruxelles.

Aussitôt arrivé, Benjamin se lança dans la lutte à corps perdu. Il commença par reconnaître le terrain, et choisit un homme de loi, Van Rhenen, qui les enchanta tous par son zèle, sa probité et son habileté [b]; puis il donna de sa personne. Le 22 septembre, son père fit présenter à L. H. P. une Requête, et un Mémoire dans lequel était traitée à fond la question, fort compliquée, de la revision et de l'Appel [c]; huit jours après, le 30, Benjamin adressa au Stathouder et à divers membres du gouvernement une lettre très forte contre les membres du Conseil [d]. Il les accusait de faux et s'offrait à prouver son accusation devant tous les tribunaux du pays, sauf le leur. La fermeté, l'assurance et même la hardiesse de sa lettre, dont son père lui fut très vivement reconnaissant [3] n'eurent d'ailleurs « aucun effet » ni sur le prince ni sur le Conseil de guerre; par contre le fiscal, « un des

1. Mme de Charrière a fixé elle-même le degré d'importance qu'il fallait attacher à cette brouille : « Déjà d'autres fois nous avons été fort désunis et nous nous sommes ensuite rejoints ». (A Mlle l'Hardy, 2 mai 1795, dans Ph. Godet, II, 187.)

2. Toutes ces pièces existent. C'est la réponse de Berne que Benjamin qualifie, le 15 septembre, de « chef-d'œuvre bernois ».

3. De Juste à Samuel, Bruxelles, 2 octobre [1789] : « Je suis extrêmement content de mon fils. Il paraît se conduire avec beaucoup de sagesse et de prudence; on me marque qu'il est assez goûté; quel que soit l'événement, ce voyage ne lui nuira pas ». (Genève, MCC. 26; inédit.)

a. D'après sa lettre (inédite) à Samuel, du 15 septembre 1789. — *b*. De Benjamin, le 15 septembre 1789; de Juste le jeune (Genève, MCC. 55), lettres du 8 octobre et de novembre. — *c*. Benjamin à Samuel, 6 octobre. — *d*. Pièce inédite (Genève, MCC. 26), voir Bibl. crit., n° 105.

grands coquins de la République, ce qui est beaucoup dire », donnait contre eux un avis qui les déboutait complètement. Le 6 octobre, Benjamin mettait son oncle au courant et lui envoyait des copies de pièces; il avait jusque-là « tant fait de pas et griffonné de papiers pour des gens qui ne se souci*aient* pas plus *d'eux* que de la justice », que le loisir lui en avait manqué : Il avait de temps en temps la fièvre, mais cela ne l'empêchait ni de travailler ni de sortir [a].

Il était d'une bonne tactique de se répandre dans le monde, et Benjamin, malgré sa prostration, y obtint son succès habituel [1]. — Ce succès ne contredit pas ce qu'il dit ailleurs de sa tristesse morne. L'esprit demeurait, mais l'âme était écrasée. Le moment viendra sous peu où le moi social lui-même sera atteint, et Benjamin restera dans un salon des heures à ne rien dire. — Il y rencontrait les ennemis de son père, et l'ours May, fils de l'âne May, et d'autres May, et la plupart des auteurs du coup monté; il pouvait se servir de ses relations pour les tenir en respect. Comme son père et son cousin Juste, il n'aurait demandé qu'à vider l'affaire avec eux par d'autres moyens que les moyens juridiques :

« M. Gross [2] est ici. J'ai eu l'honneur de le rencontrer deux fois à la société où j'ai eu le plaisir de le voir traité avec un dédain frappant. Je n'ai encore pas eu d'occasion directe de lui offrir l'hommage de mes sentimens, mais cela viendra s'il plaît à Dieu. J'ai vu ce petit misérable Hess [3] qui est presque imbécile, et le jaune May qui a pris tant d'humeur de toute cette affaire qu'il passe son tems à battre sa femme. Hess et May sont brouillés à couteaux tirés. Hess a fait fabriquer un Mémoire qu'il veut publier coute que coute et May jure qu'il ne souffrira pas qu'on publie un mot jusqu'à ce qu'il nous ait ruinés et cassés de manière a nous oter la possibilité de répondre ou de nous faire écouter. Le Régiment de May a recommencé ses signatures. Thormann [4] jure ses grands Dieux qu'il ne servira pas sous Steiguer [5] qui est un Coquin ni sous Mestral [6] qui est un lâche. Les officiers se sont joints à lui, et on dit qu'ils n'attendent que la fin du Conseil de guerre actuel pour en demander un contre Steiguer. Cela fait un assez bon effet. Cependant, il ne faut pas se flatter, et il est très douteux que nous nous en tirions supportablement. (6 octobre 1789, Genève, MCC. 36 c, inédit.)

1. Le 15 juillet 1794, Mme de Perponcher écrivait à Mme de Charrière, sa sœur : « Les *Lettres* (d'Emigrés) m'ont intéressée et amusée. J'ai reconnu d'abord le spirituel M. Constant; il m'a souvent fait rire à Bruxelles [?] par ses fines plaisanteries. Comme je me suis trompée au sujet de sa femme! Je n'en reviens pas. » (Dans Ph. Godet, II, 60, note.)

2. Le major, devenu lieutenant-colonel par la condamnation du colonel, et l'instigateur de toute l'affaire.

3. Le président du Conseil de guerre.

4. Le délégué des subalternes.

5. L'ancien lieutenant-colonel, devenu colonel par la ruine de Juste Constant.

6. Le capitaine âgé et malade que Juste Constant avait autorisé à se retirer le soir de la révolte.

a. A Samuel, 6 octobre 1789, lettre inédite.

La lettre du 30 septembre faisant long feu, Benjamin revint à la charge et présenta au Conseil d'État, le 19 octobre, une requête encore plus forte dans laquelle il énumérait en huit articles les principaux griefs de son père contre le Conseil, savoir : dix-sept transgressions formelles des lois militaires, plus de nombreuses irrégularités consistant en insinuations et inculpations contre le colonel, apologues et plaidoyers en faveur de ses parties; falsifications « involontaires »; sentences antidatées; irrégularités de procédure; énormité inégale de la somme (4 998 fl. 2 sols) allouée par le Conseil à son greffier pour ses émoluments, sans préjudice des frais, fixés à 5 000 florins; intimité des membres du Conseil avec les adversaires du colonel; acquittements scandaleux prononcés par le Conseil au mépris de ses propres considérants; en un mot, mépris de toute la légalité existante érigé en système.

En envoyant cette requête à son oncle, Benjamin lui disait[a] qu'il y trouverait des choses fortes, et il avait raison. Il le priait en même temps d'en répandre plusieurs copies en Suisse[1].

Lecture en fut donnée au Conseil d'État : « ces messieurs » ne dirent pas mot. Le même jour, Benjamin rencontrant « le malheureux May » affecta de parler devant lui de sa requête à un autre officier : il n'en résulta rien. L'opinion publique (mais elle était si timide et si faible!) s'émut : « On fut stupéfait, dit Benjamin, de voir que je venais et disais : j'ai les preuves dans mon bureau et je les montrerai quand on voudra ». Il espérait que sous peu de jours la Commission ferait un rapport qui ne leur serait pas défavorable. Il se produisit autre chose et mieux.

Benjamin passa, en attendant, la première moitié du mois de novembre à négocier avec le greffier Vrindt le paiement de ses émoluments[2]. Dès le 5 mai 1789, aussitôt après le second départ du colonel, en vertu de lettres réquisitoires accordées le jour même par le Conseil, Vrindt avait engagé les poursuites en Suisse et fait signifier au colonel, les 7 et 8 juillet, des exploits pour gagements de biens. Le colonel y avait fait opposition, et, par sommation du 16 juillet 1789, avait cité le procureur de Vrindt à comparaître le

1. Ces lettres d'octobre 1789 ont un autre intérêt. Elles marquent dans l'état actuel des documents, l'éveil de la pensée politique de Benjamin.

2. Sans parler d'un *Dialogue* ironique, à la manière de Pascal (Bibl. crit., n° 113), qui me paraît bien être de Benjamin et qui fut composé entre le 13 novembre et le 7 décembre 1789. Benjamin y fait avouer sans vergogne, à l'un des interlocuteurs, A (le général Hess), toutes les illégalités du Conseil; l'autre interlocuteur, B, fait le naïf, s'étonne, s'indigne, et provoque A aux confidences. Ce dialogue n'a pas grande valeur; Benjamin y manie sans vraie profondeur l'esprit et l'ironie.

a. 29 octobre 1789 (lettre inédite).

vendredi 21 août devant la Noble Justice de Lausanne pour produire ses titres en original et en donner connaissance. La comparution s'était faite à la date fixée; l'affaire suivait son cours. Le procès de Hollande avait donc, tout naturellement, des répercussions en Suisse où se trouvaient les biens de Juste Constant; ainsi, sur le gros procès, déjà bien assez épineux et ennuyeux par lui-même, il se greffe d'obscurs incidents, encore plus fastidieux. Benjamin profita de son séjour en Hollande pour s'aboucher avec Vrindt et tâcher d'arranger les choses à l'amiable. Le 4 novembre il lui offrait, pour mettre fin aux poursuites instituées en Suisse, le paiement de la somme allouée par le Conseil, à condition qu'il voulût fournir selon les lois caution pour pareille somme en cas d'appel ou de revision. Vrindt se déroba, Benjamin rompit très vite une négociation vaine; ses lettres d'abord courtoises, en arrivaient à la violence quand la conversation s'arrêta [a].

Au même moment, il se produisait un incident grave. Le 13 novembre 1789, Berne réitéra au Conseil de guerre l'ordre de prononcer immédiatement, et témoigna à S. A. S. sa surprise et sa douleur que malgré son ordre formel la sentence ne fût pas encore rendue. Le Conseil se mit en devoir d'obéir. Mais L. H. P., qui avaient reçu du Stathouder communication de la lettre de Berne, défendirent au Conseil de rendre son jugement; en outre, le 3 décembre, elles représentèrent en général au Canton combien il était inusité et illégal à lui de donner des ordres au Conseil de guerre sur le territoire hollandais, et l'invitèrent à s'abstenir dorénavant de tels empiétements; elles ajoutèrent, en particulier, que les circonstances du procès du colonel rendaient nécessaire une revision, non par les mêmes juges, mais soit par un nouveau tribunal, soit par l'ancien tribunal auquel on adjoindrait de nouveaux membres; enfin elles décidèrent de séparer « provisionnellement » le Conseil de guerre et d'en renvoyer les membres dans leurs garnisons respectives. Le 7 décembre, S. A. S. ordonna donc au Conseil de se séparer; à son ordre le Conseil opposa « ses relations, ses devoirs et sa correspondance avec le canton, qui l'obligeaient à rester réuni » : ce qu'il fit. Le 26 janvier 1790 arriva la réponse de Berne. Le Canton, après avoir défendu son droit de donner des ordres au Conseil de guerre en territoire hollandais et approuvé la conduite du Conseil, consentit à la revision par l'ancien tribunal auquel seraient adjoints quatre membres nouveaux. L. H. P. répliquèrent le

a. Bibl. crit., nos 109-112 (inédit).

12 février, se réservant d'entrer dans la suite en discussion avec le Canton quant à leurs droits respectifs, mais déclarant qu'on ne pouvait, pour la justice, nommer moins de huit adjoints. La discussion s'éternisa entre Berne et la Haye; le 25 mai 1790, le président du Conseil de guerre écrivait au canton (j'ai la lettre) que le Conseil ne voyait aucune difficulté, quant à lui, à ce qu'on lui adjoignît huit membres nouveaux. Benjamin avait quitté la Hollande vers le milieu du mois de mai; on n'a aucun document sur lui depuis le commencement de décembre 1788.

L'affaire avait donc pris des proportions grandioses; elle mettait presque en guerre le Canton et L. H. P.; elle soulevait des questions constitutionnelles. Une grande partie de ce résultat heureux, qui resta d'ailleurs platonique, était due à la vigueur et à l'habileté de Benjamin. Son père avait toujours préconisé une résistance énergique; il le seconda parfaitement bien. Quand on a suivi tout le dédale de ce procès presque épique, on comprend ces éloges de Rosalie :

A *Charles*, 1er décembre 1788 : Benjamin est à La Haye avec sa femme. Il s'occupe sans relâche avec tout l'esprit et toute l'activité possible de l'affaire de son père; il s'est fait des amis et des partisans. Mme Benjamin est très bien reçue et souvent invitée à la Cour[1]. (Inédit.)

On comprend surtout ce très glorieux témoignage de Mme de Charrière, que M. Ph. Godet me permettra de lui emprunter :

Je troquerais volontiers ma conscience filiale contre la vôtre. Vous étiez autrefois un enfant qui avait à se louer et à se plaindre, et qui ne se plaignait pas, mais qui satisfaisait ses goûts bien plus à son propre détriment qu'à celui de qui que ce soit d'autre. Dès que vous avez été un homme ayant mangé de la connaissance du bien et du mal, vous avez été un excellent fils. Recevez de moi une absolution totale. Je suis aussi bonne qu'aucun prêtre, voire le Pape, pour vous la donner, vous connaissant fort bien et ne vous ayant jamais flatté sur rien au monde. (Du 16 oct. 1794; dans Ph. Godet, II, 165.)

A quoi Benjamin répondit :

J'accepte bien volontiers votre absolution sur mes péchés filiaux. Il est sûr que je tâche de réparer autant que je le puis ce que j'ai pu négliger et ce que j'ai fait de mal dans une jeunesse orageuse[2]. (Du 21 octobre.)

Juste Constant profita du temps que son fils était en Hollande

1. En quoi Rosalie était l'écho de Benjamin, qui écrivait à son oncle, le 29 octobre 1789 : « Elle a été à la cour et parfaitement reçue ». Les témoignages de Juste Constant et de Mme de Perpoucher confirment la lettre de Benjamin.

2. Comparer, du 30 mars 1789 : « Je lui ai fait tant de chagrins, j'ai été si injuste, si prévenu! ».

pour arranger ses affaires, et mettre autant que possible sa fortune à l'abri des poursuites. Il n'avait jamais su ce que c'est que l'ordre; jamais il ne s'était obligé à vivre de ses revenus disponibles, ni interdit d'engager l'avenir; c'est lui qui sur ce point comme sur bien d'autres a donné le mauvais exemple à Benjamin. Son procès, très coûteux (et quel admirable prétexte à emprunts!), avait achevé de troubler une situation obérée de tout temps. Il emprunte à divers, le 23 juillet 1788, 4500 francs; le 17 octobre, 18 000 francs; le 4 novembre, 15 159 francs; le 25 mai 1789, 6 000 francs[a]. J'ignore ce qu'il fait de ces sommes; mais, après tout, qu'il les dépense ou les mette en lieu sûr, c'est autant de pris à l'ennemi[1]. En même temps, le 17 mai 1789, douze jours après que Vrindt a ouvert la procédure en Suisse, il affecte ses biens à son fils en garantie des biens de sa mère, dans un « Acte de sûreté passé par M. le capitaine David Henry Vallon d'Yverdon, habitant à Lausanne[2], au nom de Juste Constant, en faveur de Noble et Généreux Henry Benjamin Constant, son fils ». En représentation des 65 994 francs qu'il lui doit par l'acte du 15 novembre 1786, Juste Constant assigne à son fils deux maisons à Lausanne hypothéquées de 19 659 francs, La Sablière (*sic*) et une terre de 26 poses appartenant au même domaine, sauf 12 000 francs dus à Mme de Wattenville, du 2 septembre 1775, et 18 000 francs au bailli David Jenner, du 17 octobre 1788[b]. Juste réitère ces actes en 1790, quand ses ennemis s'acharnent plus âprement contre lui[3]. Le 8 février[c], Jean-Marc Barrat, son procuré[4], renonce en son nom, dans la meilleure forme possible, par-devant notaire, à la jouissance de la chambre qu'il s'était réservée à Beausoleil en vendant ce domaine à Mlle Jeanne-Marie Magnin de Bettens[5]. De ce côté aussi Juste entend disparaître. Le même jour, il se fait représenter, devant le même notaire, par son frère Samuel[6] et renouvelle la cession du 17 mai 1789[7], en présence de Charles Jacques Louis de

1. Probablement il hypothèque ses biens à dessein, pour mettre le Conseil de guerre en face de créances qui priment la sienne.

2. Et cousin germain de Benjamin par sa mere.

3. Les meubles de la maison de Bourg sont inventoriés et évalués le 6 janvier 1790; le total en monte à 1 951 l. 10 s. de Suisse (2 926 fr. 65 de France). Juste note qu'ils ont été estimés au-dessous de la moitié de leur valeur. Rosalie écrit à Charles, le 14 janvier 1790, que tous les domaines de son oncle sont à vendre.

4. La procure est datée d'Utrecht, le 17 décembre 1789.

5. Je n'ai pas retrouvé l'acte de vente. L'acte de sûreté du 17 mai 1789 le donne déjà comme appartenant à Mlle Magnin.

6. Il lui a envoyé sa « procure » d'Amsterdam, le 12 janvier 1790.

7. Sauf quelques différences, dont je ne retiens que celle-ci : Juste ne doit plus sur

a. Greffe du tribunal de Lausanne, Minutes de Frédéric Bergier, XIII, 8, 53. 74, 292. — *b. Ibid.*, 292. — *c. Ibid.*, Minutes de Charles Beaud, 1777-1790, p. 107.

Montrond, oncle maternel, Jean Jacques Daniel de Montrond, parent de Benjamin, lesquels agissent en vertu d'une procure spéciale datée de la Haye, 15 janvier 1790. Celle-ci s'intitule : « Bon pour procure pour recevoir de Monsieur mon très honoré père le bien de feu ma très honorée mère... » ; elle est signée Henry Benjamin de Constant, Gentilhomme de la Chambre et Conseiller de Légation de S. A. S. Mgr. le Duc Régnant de Brunswick[a].

Juste cède également ses autres biens à son fils. Le 31 mars 1790, David Henri Vallon, agissant en son nom sur procuration datée de Leyden, 1er mars 1790, vend et abandonne perpétuellement à Noble Henri Benjamin Constant, que représente son oncle Samuel en vertu d'une procure du 1er mars, une maison, cour, terrasse, morcel de jardin procédant de trois maisons contiguës en rue de Bourg ou Saint-Pierre, pour 54 000 francs (de France). La vente est couverte par 19 000 francs que Juste Constant déclare dans sa procure avoir reçus, le surplus est acquitté par l'acte de revers stipulé après l'acte de vente. Suit la procuration de Juste Constant, d'après laquelle Benjamin devra se charger de la lettre de rente de 13 000 francs (de Suisse) due au conseiller François, rembourser à Mlle Magnin de Bettens les 4 000 francs empruntés par elle pour les émoluments de Vrindt, et payer annuellement 60 francs à sa servante Jeanne Morand, pour prix du logement qu'il lui avait donné. Suivent la procuration de Benjamin, et l'acte de revers par lequel son oncle se reconnaît en son nom débiteur des sommes susdites. — Enfin le 4 mai 1790, Juste Constant, de retour à Lausanne, se constitue personnellement devant le notaire, et ratifie les actes passés en son nom, « dont acte fait et prononcé en Beausoleil[b] ». Beausoleil, quoique vendu à Mlle Magnin, restait son quartier général, en attendant sa prochaine expatriation[1].

Les lettres de Benjamin à Mme de Charrière sont trop clairsemées pendant cette période pour qu'on puisse tracer exactement la courbe de son pessimisme. Mais ses billets du mois d'août 1789 nous en montrent le point d'arrivée, et l'on n'a qu'à le comparer avec ce

le domaine de la Chablière que 24 000 francs, soit 12 000 à la Générale, 12 000 au Bailli. Il faut qu'il ait remboursé 6 000 francs au Bailli depuis le 17 mai 1789.

1. Juste avait donc devancé ses ennemis. Les opérations du *décret* ou liquidation de ses biens commencèrent le 13 août 1791 et prirent fin le 7 mai 1792 (greffe du tribunal de Lausanne). Juste était passé en France au mois de novembre 1791. Ce règlement de comptes fut entre son fils et lui la source des plus graves difficultés (voir Appendice, n° 20).

a. Greffe du tribunal de Lausanne, Minutes de Ch. Beaud, 1777-1790, p. 109. — *b. Ib.*, 114 ss.

qu'il était dix-huit mois auparavant, pour se rendre compte de ses progrès. En quittant Mme de Charrière au mois de février 1788, Benjamin avait une amitié qui lui tenait chaud au cœur, lui faisait supporter la vie, et lui offrait un refuge pendant les tempêtes : en septembre 1789, il a perdu tout cela. Il avait, en février 1788, de l'énergie, des projets d'avenir et de travail, une manière animée et pittoresque de considérer les hommes et les choses : en septembre 1789, il a perdu tout cela. Il conserve une partie de son activité extérieure et de son brillant; il se dévoue pour son père, il réussit dans le monde; son moi social garde quelque étincelle de vie; mais son moi intime est blessé à fond. Quand il échappe au monde, à sa famille, à sa femme, et qu'il se retrouve en tête-à-tête avec lui-même pour écrire à Mme de Charrière, il se sent infiniment las. Il n'a même plus de tristesse ni de mélancolie : la tristesse et la mélancolie supposent une vivacité, une force, une révolte intérieures, dont il est complétement dénué. Il croupit dans la résignation, avant que vienne l'hébétude. Il est nettement atteint de neurasthénie. Le procès de son père lui a usé le système nerveux; ce procès est l'événement capital de sa jeunesse; l'étude directe des pièces ne nous en a que trop convaincus; mais s'il nous restait le moindre doute, l'aveu éclatant que nous en verrons bientôt sous la plume de Benjamin achèverait de nous édifier.

CHAPITRE III

PESSIMISME AIGU

(Mai 1790-Septembre 1792)

Caractères de cette période. — Le point culminant du pessimisme de Benjamin.

I. **Réconciliation avec Mme de Charrière.** — Progrès du pessimisme (mai-décembre 1790).

II. **Tribulations conjugales.** — Au fond du pessimisme, du nihilisme et de l'aboulie. — Démêlés de Benjamin avec sa femme : leurs causes, leurs effets. — Convalescence de Benjamin (1791-septembre 1792). — Moralité de cette histoire.

Une santé de plus en plus misérable, ou, pour répéter le mot juste, la neurasthénie, et le procès paternel, qui n'a pas encore épuisé son influence malfaisante, restent les grandes causes visibles qui pèsent durant toute cette période sur la sensibilité de Benjamin. Mais une autre cause, longtemps secrète, agit de son côté et renforce leur action; c'est sa mésintelligence croissante avec sa femme. On ne peut fixer la date précise où leurs premiers malentendus s'élevèrent; ses lettres des 5, 6 et 7 juin 1794 contiennent deux ou trois mots d'amour pénétrant qui valent pour les mois de septembre et octobre 1789 et rejoignent par conséquent le témoignage de Rosalie; Benjamin était alors jeune marié. Les prochaines lettres nous apporteront aussi bien des paroles senties de tendresse; plus d'une aura déjà l'air, il est vrai, de sonner faux. D'autre part, Benjamin a dissimulé le plus longtemps possible à ses correspondants de Suisse ses ennuis conjugaux, pour s'épargner l'espèce de satisfaction maligne qu'il craignait de leur faire éprouver. L'on n'a donc longtemps sur ces démêlés que des indications ambiguës, bientôt démenties par des déclarations affectueuses qui

ont peut-être précisément pour but de les démentir, et dont il est difficile de mesurer la sincérité. Peu nous importe en somme. Les désillusions — les froideurs — l'appréhension, la conviction, le regret d'une sottise faite — le ressentiment de la liberté perdue — les reprises d'illusion — les bouderies prolongées, ont sans aucun doute précédé de loin l'état d'hostilité violente qui finit par mettre aux prises dans les premiers mois de 1792 Benjamin et sa femme; ils ont agi sourdement sur son humeur et sur sa philosophie longtemps avant d'aboutir aux grands éclats et aux grandes secousses[a].

Dans cette dernière période de son développement, le pessimisme de Benjamin gagne en étendue et en profondeur. On en suivra la marche envahissante dans les prochaines lettres. Benjamin s'y analyse et s'y définit à plaisir pour Mme de Charrière; il est revenu à son ancienne amitié, à la libre causerie d'autrefois; mais il n'a plus cette prodigieuse fertilité d'esprit, cette inépuisable succession d'idées, d'impressions, de sentiments, de sensations, ce flux intarissable de mots et de talent : il est en proie à l'idée fixe. Comme Belle de Zuylen jadis, il ressasse indéfiniment sa misère, tantôt avec une finesse d'ironie, un bonheur d'expression qui l'apparentent dans ses meilleurs moments à Voltaire, — car son *intelligence*, tout en se limitant à une seule idée, reste debout sur les ruines de son être moral, — plus souvent avec une simplicité accablée de désespoir au delà duquel il n'y a rien, que le suicide. Il descend degré par degré jusqu'au fond de l'abîme, jusqu'à l'écrasement presque total, jusqu'à une vie toute voisine de la mort.

Le point culminant (logique, sinon historique) de cette évolution se trouve dans la lettre du 21 mai 1791. Mme de Charrière, effrayée sans doute par cette prostration persistante dont elle peut se croire en partie responsable, a laissé là les conseils anodins dont elle usait jusqu'alors; avec ou sans conviction, je ne sais, elle s'est attaquée en face au pessimisme de Benjamin, elle a essayé de réduire la part du mal dans la création et de justifier la Providence. Benjamin lui oppose un argument significatif, par lequel on voit qu'il a cimenté fortement toutes les parties de son caractère et de sa philosophie, et qu'il en conçoit l'accord clairement. Mme de Charrière excuse les malheurs particuliers par le bonheur de l'espèce. Benjamin, au contraire, nie ou maudit l'harmonie de l'ensemble au nom des quelques individus, au nom même, s'il le faut, du seul individu détruit ou meurtri. Peu importe, à ceux-là ou à celui-là, l'heureux

a. Lettre du 17 septembre 1792; ci-dessous, même chapitre.

aménagement de l'univers; son lot n'en est pas moins la douleur et la mort. Son mal balance, et au delà, le bien de tous les autres. Il est à peine besoin d'indiquer l'étroitesse de ce point de vue, qui suppose évidemment une âme blessée à fond et dont les souffrances ont renversé l'équilibre. Mais il n'en est pas moins vrai que Constant parfait ici l'accord de son système avec son caractère et son expérience. Égotisme, individualisme, pessimisme se rejoignent, se pénètrent et se mêlent au point de se confondre. Et nous apercevons mieux que jamais, sous la grande diversité de la vie de Benjamin, l'exacte unité et la gradation continue de ses sentiments et de ses idées.

Pourtant — c'est la loi — ce système commence à se dissocier au moment même où il atteint sa parfaite cohérence. En même temps que les doléances les plus sombres, nous trouverons dans les prochaines lettres les dernières traces d'une résistance qui peuvent devenir les premiers indices d'un relèvement. La nature et la raison se révoltent sourdement contre ce pessimisme implacable; les tracas d'une situation impossible finissent par provoquer une réaction. Le passé et l'avenir luttent presque tragiquement, et leurs conflits font le caractère de cette nouvelle période, à peine moins complexe que les précédentes sous son apparente unité.

I

Réconciliation avec Mme de Charrière.

Benjamin revint assez vite à Mme de Charrière : « Vous m'avez écrit au nouvel an [1790], j'ai été transportée de plaisir. Vous m'avez encore écrit pour me dire : « Madame, je vous aime moins que... et que... » Je n'en doutais pas, mais je ne compris pas pourquoi vous me le disiez[1]. Depuis, j'ai reçu encore une lettre *provisoire* de vous qui était fort douce[a]... » Nous avons cette lettre fort douce, et la précédente aussi; celle du 1er janvier s'est perdue.

Je suis resté longtemps sans vous répondre, bien malgré moi. Mais je travaille si continuellement et si inutilement que j'ai à peine le temps de respirer, et que le peu de loisir que j'ai je l'emploie à ne pas penser, ce qui, depuis que je suis obligé de penser sans cesse à la même chose est pour moi une volupté. J'ai prié Mlle Marin de vous envoyer la requête que j'ai

1. On voit que Mme de Charrière prenait pour argent comptant les déclarations de Benjamin sur sa femme; elle les entendait dans leur acception la plus simple et la plus défavorable à elle-même. Mais il faut tenir compte de son « humilité »; puis elle ne savait pas comme nous la suite de l'histoire.

a. Dans Ph. Godet, I, 44 (après Gaullieur, *Rev. Suisse*, VII, 246).

présentée il y a sept mois au Conseil d'Etat; vous y verrez les griefs que j'ai allégués contre les malheureux qui, si gratuitement, empoisonnent notre vie. Malgré ces griefs ils persistent à vouloir nous juger, et c'est une question que vos compatriotes n'ont pas encore eu le courage de décider. Trêve de ce procès qui vous ennuie, ce que je comprends, et qui ne me fait aucun plaisir, pas même celui d'avoir raison, parce que je suis si rassasié de la force de mes preuves, que j'ai répétées au moins 1200 fois depuis mon arrivée ici, que ces preuves me sont plus insupportables à moi-même qu'à tout autre.

Votre dernière lettre m'a fait grand plaisir, un plaisir mêlé d'amertume, comme de raison, un plaisir qui fait dire à chaque mot : *C'est bien dommage*! Effectivement, c'est bien dommage que le sort nous ait si entièrement et pour jamais séparés. Il y a entre nous un point de rapprochement qui aurait surmonté toutes les différences de goûts, de caprices, d'engouements qui auraient pu s'opposer à notre bonne intelligence. Nous nous serions séparés souvent avec humeur, mais nous nous serions toujours réunis. C'est bien dommage que vous soyez malheureuse à Colombier, moi ici; vous malade, moi ruiné; vous mécontente de l'indifférence, moi indigné contre la faiblesse, et si éloignés l'un de l'autre que nous ne pouvons mettre ni nos plaintes, ni nos mécontentements, ni nos dédommagements ensemble. Enfin, vous serez toujours le plus cher et le plus étrange de mes souvenirs. Je suis heureux par ma femme, je ne puis désirer même de me rapprocher de vous en m'éloignant d'elle, mais je ne cesserai jamais de dire : C'est bien dommage! Votre idée me rend toujours une partie de la vivacité que m'ont ôtée les malheurs, la faiblesse physique, et mon long commerce avec des gens dont je me défie. On ne peut pas me parler de vous sans que je me livre à une chaleur qui étonne ceux qui souvent ne m'en parlent que par désœuvrement ou faute de savoir que me dire. A des soupers où je ne dis pas un mot, si quelqu'un me parle de vous, je deviens tout autre. On dit que le Prétendant, abruti par les malheurs et le vin, ne se réveillait de sa léthargie que pour parler des infortunes de sa famille.

Je vous envoie ce billet ci-inclus pour Mr de Charrière. J'ai dit que je promettais de lui en payer le montant à sa première réquisition, mais je dois lui avouer que je ne serai de toute cette année pas en état d'effectuer ce paiement. Lorsque vous me répondrez, adressez je vous prie à Bronsvic, car je ne passerai plus toute la semaine ici [1]. Je présenterai encore une requête, et je laisserai notre sort entre les mains de L. H. P., qui s'en soucient assez peu. On avait parlé d'accommodement, mais je n'y vois aucun jour. Enfin il faut souffrir et attendre. Ma santé soutient mieux cette inquiétude continuelle que je n'aurais cru. Je commence à avoir mal à la poitrine, mais je crois que c'est faute d'exercice plutôt que toute autre chose. Avec une chèvre, ma femme, Jamant [2], et de longues promenades, tout cela se remettra; et si cela ne se remet pas, le mal n'est pas grand.

Adieu, certainement personne ne peut vous apprécier, vous aimer, vous désirer plus que moi. Si, par un hasard que je ne prévois pas, je retourne jamais en Suisse, je vous demanderai l'hospitalité. Jusqu'alors je vous demande de ne pas vous laisser aller à des mouvements d'humeur qui nous

1. Le 5 mai, Benjamin a fait signifier par notaire royal au général May, à défaut du général Hess, malade, que son départ est fixé au lundi 10 et l'a sommé d'avoir à lui faire toutes communications utiles avant son départ. (Genève, MCC. 26.)

2. Voilà sa femme bien encadrée! N'est-ce qu'une plaisanterie ou une inadvertance?

privent du peu de plaisir que nous laisse notre séparation et de m'écrire. Adieu.

Ce 11 May 1790.

Notons ce progrès nouveau de la fatigue de Constant : il s'isoleen société et se tait; son moi social, son esprit est atteint. Il ne se réveillera de cette atonie qu'en 1795, dans le salon de Mme de Staël, et à Paris[a].

Rentré à Brunswick, il reçut de Mme de Charrière une lettre pleine d'amitié[b]; il lui répondit sous une impression toute chaude de tendresse et de reconnaissance, par quelques pages qui comptent parmi les plus aimables et les plus spirituelles, mais aussi les plus philosophiques de sa correspondance :

Ce 4 juin 1790.

J'ai malheureusement quatre lettres à écrire, ce matin, que je ne puis renvoyer. Sans cette nécessité, je consacrerais toute ma matinée à vous répondre et à vous dire combien votre lettre m'a fait plaisir, et avec quel empressement je recommence notre pauvre correspondance, qui a été si interrompue et qui m'est si chère. Il n'y a que deux êtres au monde dont je sois parfaitement content, vous et ma femme[c]. Tous les autres, j'ai, non pas à me plaindre d'eux, mais à leur attribuer quelque partie de mes peines. Vous deux, au contraire! j'ai à vous remercier de tout ce que je goûte de bonheur. Je ne répondrai pas aujourd'hui à votre lettre; lundi prochain 7, j'aurai moins à faire, et je me donnerai le plaisir de la relire et d'y répondre en détail. Cette fois-ci, je vous parlerai de moi autant que je le pourrai dans le peu de minutes que je puis vous donner. Je vous dirai qu'après un voyage de quatre jours et quatre nuits je suis arrivé ici, oppressé de l'idée de notre misérable procès qui va de mal en pis[1], et tremblant de devoir repartir dans peu pour aller recommencer mes inutiles efforts. Je serais heureux sans cette cruelle affaire; mais elle m'agite et m'accable tellement par sa continuité, que j'en ai presque tous les jours une petite fièvre et que je suis d'une faiblesse extrême qui m'empêche de prendre de l'exercice, ce qui probablement me ferait du bien. Je prends, au lieu d'exercice, le lait de chèvre, qui m'en fait un peu. Mon séjour en Hollande avait attaqué ma poitrine, mais elle est remise. Si des inquiétudes morales sur presque tous les objets sans exception ne me tuaient pas, et surtout si je n'éprouvais, à un point affreux que je n'avoue qu'à peine à moi-même, loin de l'avouer aux autres, de sorte que je n'ai pas même la consolation de me plaindre, une défiance presque universelle[2], je crois que ma santé et mes forces reviendraient. Enfin, qu'elles reviennent ou non, je n'y attache que l'importance de ne pas souffrir. Je sens plus que jamais le néant de tout, combien tout promet et rien ne tient, combien nos forces sont au dessus de notre destination, et combien cette disproportion doit nous rendre malheureux. Cette

1. On attendait toujours la réponse de Berne sur la revision.
2. Sa femme en est sans doute exceptée?

a. Sainte-Beuve, *Portr. L.*, III, 252 n. et 277. — *b.* D'après la lettre de Mme de Charrière du [30 août?] 1790. — *c.* Voir l'écho de ceci dans une lettre de Mme de Charrière, Ph. Godet, I, 441.

idée, que je trouve juste, n'est pas de moi; elle est d'un Piémontais, homme d'esprit dont j'ai fait la connaissance à La Haye, un chevalier de Revel, envoyé de Sardaigne. Il prétend que Dieu, c'est-à-dire l'auteur de nous et de nos alentours, est mort avant d'avoir fini son ouvrage; qu'il avait les plus beaux et vastes projets du monde et les plus grands moyens; qu'il avait déjà mis en œuvre plusieurs des moyens, comme on élève des échafauds pour bâtir, et qu'au milieu de son travail il est mort; que tout à présent se trouve fait dans un but qui n'existe plus, et que nous, en particulier, nous sentons destinés à quelque chose dont nous ne nous faisons aucune idée; nous sommes comme des montres où il n'y aurait point de cadran, et dont les rouages, doués d'intelligence, tourneraient jusqu'à ce qu'ils fussent usés, sans savoir pourquoi et se disant toujours : puisque je tourne, j'ai donc un but. Cette idée me paraît la folie la plus spirituelle et la plus profonde que j'aie ouïe, et bien préférable aux folies chrétiennes, musulmanes ou philosophiques, des 1er, 6e et 18e siècles de notre ère. Adieu; dans ma prochaine lettre nous rirons, malgré nos maux, de l'indignation que témoignent les stathouders et les princes de la Révolution française[1], qu'ils appellent l'effet de la perversité inhérente à l'homme. Dieu les ait en aide! Adieu, cher et spirituel rouage qui avez le malheur d'être si fort au dessus de l'horloge dont vous faites partie et que vous dérangez. Sans vanité, c'est aussi un peu mon cas. Adieu. Lundi, je joindrai le billet tel que vous l'exigez. Ne nous reverrons-nous jamais comme en 1787 et 88?

C'est à propos de cette lettre que Sainte-Beuve rapproche Constant de Voltaire[a]. Et, en effet, que l'idée soit ou non du chevalier de Revel, elle porte bien la griffe voltairienne (déisme en moins). Voltaire s'est approprié, pour les avoir maniées avec le plus de bonheur, ces ingénieuses comparaisons mécaniques; il les devait peut-être lui-même, au moins en partie, à Spinosa. Mais Constant dépasse Voltaire par l'irréligion que l'on remarquera dans cette lettre et dans les suivantes; son pessimisme n'ébranle en rien sa solide incrédulité, ne le fait nullement espérer en l'existence d'un Dieu réparateur et consolateur. L'accent chrétien lui manque encore plus, s'il se peut, qu'à Voltaire. Chez celui-ci, le christianisme est présent, comme ennemi, comme ombre, comme fantôme auquel s'attachent, aussi obscurément que l'on voudra, la crainte et la haine; ici l'idée, le sentiment, l'arrière-pensée, l'inconsciente impression même du christianisme fait défaut.

Une émouvante et pitoyable lettre de Mme de Charrière, qui se place en partie vers ce moment, nous renseigne sur l'idée qu'elle se fai-

1. On sent très bien ici comment, indépendamment de toutes les autres raisons de caractère ou de circonstance, le procès de son père rendit Benjamin favorable à la Révolution.

a. Portr. Litt., III, 213-214.

sait alors de Benjamin[1]. Elle le conjure d'abord avec une vivacité exquise, de revenir de cet état de langueur qu'il lui peint si bien et si tristement. Qu'il ne se fasse point de violence; qu'il se ménage; que sa nourriture soit saine et ses repas réguliers; qu'il n'étudie pas, mais lise nonchalamment des romans et de l'histoire; qu'il lise de Thou; qu'il lise Tacite[2]; qu'il ne s'embarrasse d'aucun système, ne s'alambique l'esprit sur rien; et peu à peu il se retrouvera capable de tout ce qu'il voudra exiger de lui. Puis, après quelques explications touchantes sur leurs malentendus, elle le gronde avec une grâce et une délicatesse charmantes de son ombrageuse susceptibilité : « .... Ah! Sire, qu'il est difficile de parler franchement à votre majesté sans la fâcher un peu! et cependant quelle majesté pourrait mieux soutenir l'examen de la rigoureuse franchise que votre spirituelle, sensée et très aimable majesté! pourquoi repousse-t-elle mon pauvre mentorat qui est si peu de chose, qui, venant de si loin, frappe si faiblement au but!... » L'instant d'après, elle lui trouve plus de sens et de sens commun qu'à elle-même, plus de cette force intérieure qui fait qu'on se suffit. Si usé et si faible comparé à d'autres, Benjamin paraissait à son amie garder sur elle l'avantage de la fermeté. Mais ils étaient tous deux très profondément malheureux, du même genre de malheur, et l'on sent jusqu'au fond par cette lettre douloureuse, mieux encore que par les confidences intellectualisées de Benjamin, les raisons de cette sympathie victorieuse qui les ramenait toujours l'un à l'autre, quelquefois envers et contre eux-mêmes. La lettre de Mme de Charrière se termine par ces plaintes pathétiques que l'on a lues plus haut[a], dans lesquelles se peint avec une simplicité si désespérée la solitude absolue d'un être humain. Après de telles lettres et tant d'autres qui suivront, soit dur qui voudra contre Mme de Charrière et Constant. Pour moi, je ne puis pas; je les plains profondément, et ne veux point me donner le tort de méconnaître l'humanité de mon sujet.

Constant répondait :

Vos deux lettres m'ont fait grand plaisir, ce dont je suis fâché pour nous deux, car c'est la conformité de notre manière de sentir qui est cause de

1. Cette lettre a été publiée par Sainte-Beuve, dans son édition de *Caliste*, deux fois par Gaullieur dans la *Revue Suisse*, en 1844 (VII, 246) et, partiellement, en 1857 (XX, 599). M. Ph. Godet (I, 443, note, et 444-447) a comparé ces deux versions, qui, naturellement, ne concordent pas. Il aurait pu pousser plus loin sa critique. Cette lettre me paraît contaminée d'au moins deux autres lettres, qui répondent à des lettres diverses de Benjamin.

2. Singulier choix pour un homme qui pense déjà mal des hommes et à qui l'on recommande des lectures aisées! Elle le traitait par l'homœopathie!

a. P. 325.

ce plaisir, et cette conformité est cause aussi que nous sommes très loin d'être heureux. Oui certainement vous seriez nécessaire à mon esprit, à mes idées, à ce besoin que j'ai encore quelquefois[1] de m'épancher dans le sein de quelqu'un qui me sente et me comprenne, deux choses que je trouve séparément dans plusieurs personnes ici[2], mais que je ne trouve réunies que chez vous. Si je pouvais m'astreindre à suivre un régime, ma santé se remettrait, mais l'impossibilité de m'y astreindre fait partie de ma mauvaise santé, de même que si je pouvais m'occuper de suite d'un ouvrage intéressant, mon esprit reprendrait sa force. Mais cette impossibilité de me livrer à une occupation constante fait partie de la langueur de mon esprit. J'ai écrit il y a longtemps au malheureux Knecht : « Je passerai comme une ombre sur la terre entre le malheur et l'ennui », et ma prédiction se vérifie. Je crains que vous ne puissiez lire ma main, elle se détériore tous les jours[3], et c'est une des raisons qui rendent ma correspondance si inégale. Quand je n'écris pas une lettre de suite et la ferme, je ne l'envoie jamais, parce qu'en la relisant je la trouve inlisible. Si vous me dites que vous pouvez me lire, je serai moins défiant sur mon griffonage et je vous écrirai plus ; pour mieux, c'est ce dont je ne puis répondre. Je ne crois pas que mes douleurs soient *dartres rentrées* ; on m'assure que c'est un simple et bon rhumatisme. Il s'était jetté (je vous l'ai je crois déjà mandé) sur mes yeux, ce qui ne m'accommoderait absolument pas. Je crois que je me livrerai à la botanique ou à quelque science de fait. La morale et la politique sont trop vagues, et les hommes trop plats et inconséquents. Tout en prenant cette résolution, je suis à faire un ouvrage politique qui doit être achevé en un mois pour de l'argent. Je me suis mis en tête qu'avec les restes de mon esprit je pourrais payer mes dettes, et j'ai fait avec un libraire l'accord de lui faire un petit ouvrage d'environ cent pages (anonyme comme vous sentez bien) sur la révolution du Brabant. Il m'en donnera cinquante louis. J'aime autant cela que de ne rien faire. L'ouvrage sera mauvais, mais se vendra à cause du titre. Le libraire n'y perdra pas. Le public, que m'importe. Je finis parce qu'il faut m'habiller et que si je laissais ma lettre ouverte, je la relirais et la recommencerais et ne la finirais pas. Bien obligé pour Thérèse Levasseur[4]. Je vous aime bien. Adieu.

Ce 17 7bre 1790.

Cette idée, de laisser là les spéculations vagues pour quelque science de fait, sans horizon, sans pensée, bornée à l'observation et à la classification, excluant toute rêverie et toute amertume funestes, était très intelligente ; elle dénote un sens exact de la thérapeutique morale, un diagnostic sûr. Naturellement Benjamin n'y donna pas de suite, non plus qu'à son autre projet. Ce n'étaient que velléités, encore trop fortes pour sa faiblesse.

Trois mois sans documents : nous sautons au 10 décembre 1790.

1. Notez ce mot, si vrai, si bien en harmonie avec le pessimisme et l'égotisme de Benjamin.

2. Donc il ne trouvait chez sa femme qu'une demi-compréhension. L'y trouvait-il seulement ?

3. Par fatigue et dégoût. De même en Suisse, en juillet, août, septembre 1793.

4. La *Plainte et Défense de Thérèse Levasseur*, par Mme de Charrière (Cf. Ph. Godet, chap. XIV, I, 421 ss.).

La lettre écrite ce jour là coule de la même source que la précédente. Le procès obsède toujours Benjamin; la crainte d'avoir à retourner à la Haye lui gâte sa plate vie et l'empêche de jouir de sa solitude et de son repos, les deux seuls biens qui lui restent. Aussi la langueur persiste. Benjamin a maintefois écrit à Mme de Charrière, jamais plus d'une page : il a fallu tourner la feuille, « quelque chienne d'idée » est venue à la traverse, et il a jeté sa lettre. Sur cette atonie qui trouve ici encore une expression frappante, tranchent quelques velléités d'énergie ou même mieux que des velléités. Benjamin a de nouveau du mouvement dans l'esprit; il s'occupe; il a relu les lettres de Voltaire, qui lui inspirent une excellente réflexion sur la duperie de son pessimisme, il a beaucoup écrit contre les *Reflections on the Revolution in France*, etc. de Burke; ses principes politiques se dégagent des impressions qu'il a reçues des choses jusque-là et commencent à se former; la politique le ramenant à la France et à Paris, il fait son *mea culpa* de ses sottises et de ses excès de 1787; il voit la déraison de sa vie passée; on dirait que dans un effort de bon sens il veut effacer ces trois dernières années si lourdes. Bref on assiste aux luttes et aux contradictions d'un homme désemparé qui cherche à reprendre pied. Mais ce jugement sévère du passé n'aboutit encore à aucun plan d'avenir; la langueur, la paresse sont toujours là, et c'est par elles que Benjamin termine :

..... Ma lettre est une assez plate et décousue lettre, mais mon esprit n'est pas moins plat ni moins décousu. La vie que je mène m'abrutit. Je deviens d'une paresse inconcevable, et c'est à force de paresse que je passe d'une idée à l'autre. Je voudrais pouvoir me donner l'activité de Voltaire. Si j'avais à choisir entre elle et son génie, je choisirais la première. Peut-être y parviendrai-je quand je n'aurai plus ni procès ni inquiétudes. Au reste, je m'accroche aux circonstances pour justifier mes défauts. Quand on est actif, on l'est dans tous les états, et quand on est aussi paresseux et décousu que je suis, on l'est aussi dans tous les états. Adieu. Répondez-moi une bonne longue lettre. Envoyez moi du nectar, je vous envoie de la poussière, mais c'est tout ce que j'ai. Je suis tout poussière. Comme il faut finir par là, autant vaut-il commencer aussi par là.

Quinze jours plus tard, il est au plus bas. Sursauts d'un système nerveux ébranlé, qui ne résiste plus aux émotions.

Le procès de son père prend décidément mauvaise tournure[1]. L. E. de Berne se sont décidées, le 14 juillet 1790, à accorder la Revision et les huit membres nouveaux que LL. HH. PP. ont réclamés.

1. On le suit assez mal dans cette dernière période. Je prends un certain nombre des renseignements qui suivent dans le *Rapport* que le « Comité de l'Union » présenta à LL. HH. PP. le 18 février 1796, pour faire annuler toutes les sentences du haut Conseil de guerre. (*Archives d'Estournelles de Constant*, et Genève, MCC. 26.)

Huit mois se perdent encore, je ne sais à quoi, pendant lesquels je ne trouve mentionnée, à la date du 24 décembre 1790, qu'une requête de Juste Constant, sur la teneur de laquelle je ne sais rien. Elle doit faire suite à ces « démarches inconséquentes » dont Benjamin va parler, et parer à cette « résolution très défavorable » qu'elles ont entraînée. Juste Constant finit-il par rattraper ses bévues? Le 4 mars 1791, LL. HH. PP. déterminent et ordonnent la forme à suivre dans la Revision[a]. Et, en effet, au cours du mois d'avril, le colonel et ses adversaires commencent à instrumenter[1]. Mais qu'est ceci? Le 3 mai 1791, Juste Constant relève à la charge du Conseil de guerre un grand nombre de manquements systématiques à l'acte du 4 mars; toutes les réclamations qu'il a présentées à ce sujet n'ayant abouti qu'à lui faire donner l'ordre de se soumettre purement et simplement aux décisions du Conseil[b], il se déclare obligé de ne pas poursuivre la revision[c]. Le 18 mai, il compose un Mémoire pour protester contre la composition du Conseil de guerre en revision[d]. Ses ennemis triomphent jusqu'au bout : le 16 juillet 1791, ils prononcent la sentence définitive, *qui était prête depuis le 26 juin 1789*[e], le colonel est cassé de tous ses emplois et condamné à des frais énormes[f]. Et l'affaire pense recommencer! Le 27 février 1792, les généraux May et Imthurn publient une lettre apologétique que le colonel juge calomnieuse; par lettre adressée de Paris, le 19 avril 1792, au Stathouder qui rejette sa demande sans ménagement le 16 août, par requête présentée le 24 septembre à L. H. P., il réclame des juges et s'offre encore une fois à prouver toutes ses accusations contre le Conseil! Vainement. C'est alors que Benjamin achève un dernier et fort beau Mémoire[g], dans lequel il proteste solennellement contre les iniquités commises, et cloue ses adversaires au pilori avec une dialectique vraiment forte, quelquefois éloquente, et une mordante ironie. Mais l'affaire était perdue[2].

Donc, en décembre 1790, il semble que L. H. P. viennent de prendre

1. Juste à Samuel, La Haye, 9 avril 1791 (Genève, MCC. 26) : « La marche de la revision a commencé hier par une citation de ce jeudi 7 ». Les *Archives d'Estournelles de Constant* possèdent les pièces : elles vont du 9 au 26 avril.

2. Le colonel finit pourtant par avoir le dernier mot. Sur un rapport très élogieux du *Comité de l'Union*, L. H. P. annulèrent le 19 février 1796, toutes les sentences prononcées contre lui, et pour le dédommager, le nommèrent général-major aux appointements de retraite annuels de 2 400 florins (Genève, MCC. 26). Benjamin s'était occupé très activement de cette réparation (lettres des 7 juillet et 21 octobre, 16 septembre 1795, Melegari, 236 et 244, Menos, 142). Je crois, sans pouvoir encore le démontrer, qu'il avait dû faire jouer les influences dont il disposait en France à ce moment.

a. Rapport du Comité de l'Union. — *b. Ibidem.* — *c. Archives d'Estournelles de Constant.* — *d.* Genève, MCC. 26. — *e. Rapport du Comité.* — *f. Ibidem* et Rosalie à Charles, 25 novembre 1791. — *g.* Bibl. crit., n° 128.

une mesure décisive contre le colonel Constant. Benjamin en est aplati. Il voit tout en noir. L'universel, l'écrasant *A quoi bon?* reparaît. L'aboulie le prend. Mais la part faite au coup de massue, la lettre qu'il écrit à ce moment là laisse apercevoir assez exactement, je crois, le *niveau moyen* de sa vie, quand nul événement fâcheux ne vient secouer ses nerfs si peu résistants. Pauvre vie, toute d'habitude, casanière et monotone, renfermée, végétative, négative, combien éloignée de la fantaisie si pittoresque et si imprévue d'autrefois! Quelle différence avec l'incroyable ardeur qu'avait encore Benjamin trois ans et demi auparavant!

Bronsvic, ce 24 x^bre 90.

J'ai reçu votre courte épître du 10 et vous en rends grâces. Vous en aurez reçu hier ou en recevrez demain une de moi, plus longue, et ensuite encore une qui est partie il y a huit jours. Je ne le fais pas pour la Haïe, comme la date de ma lettre vous le prouvera. Une lettre à mon père à la Haye contenant quelques représentations sur des démarches inconséquentes qui nous ont attiré de L. H. P. une très défavorable résolution, m'a valu une réponse si décourageante que j'ai voulu l'apaiser avant d'aller le joindre. En attendant je végète ici, sûr d'être blâmé quoiqu'il arrive et m'étourdissant sur l'avenir. Cela vous plaît à dire que si j'étais obligé de chercher fortune, je la trouverais; rien n'est moins sûr et plus improbable. Il ne faut pas se faire illusion, cette affaire-ci me tue, j'en oublie tout ce que j'avais appris. Je perds l'habitude et la force de travailler, je n'ai plus que des idées décousues, le latin me devient pénible à lire, écrire est un supplice pour moi. Une vexation perpétuelle de près de trois ans a porté à ma tête, comme à ma santé, un coup mortel dont je ne relèverai jamais. Mes plus belles années se passent : en vieillissant je deviendrai encore plus incapable d'attention, et chargé d'une femme qui a renoncé pour moi à une situation très agréable[1], je ne saurais où donner de la tête, si je perdais ma place ici. Je veux croire que je ne cours aucun risque de ce côté. Je ne ferai pas une fortune bien brillante, mais je n'ai besoin que de 250 louis de rente pour vivre. Selon toute apparence, j'aurai le double, outre mes gages ici qui vont à 200 louis; de sorte que pour ma subsistance, elle paraît aussi assurée que peut l'être quelque chose dans cette sottise qu'on appelle le monde. Plus on y pense, plus on est *at a loss* de deviner le *cui bono* de cette sottise. Je ne comprends ni le but, ni l'architecte, ni le peintre, ni les figures de cette lanterne magique dont j'ai l'honneur de faire partie. Le comprendrai-je mieux quand j'aurai disparu de dessus la sphère étroite et obscure dans laquelle il plaît à je ne sais quel invisible pouvoir de me faire danser bon gré mal gré? C'est ce que j'ignore, mais j'ai peur qu'il n'en soit de ce secret comme de celui des francs-maçons, qui n'a de mérite qu'aux yeux des profanes. Je viens de lire les *Mémoires de Noailles* par Millot, ouvrage écrit sagement, un peu longuement, mais pourtant d'une manière intéressante et philosophique[2]. J'y ai vu que 24 000 000 d'êtres

1. Ceci commence à devenir significatif.

2. Mme de Charrière en recommande plus tard la lecture à Mlle L'Hardy (7 mai 1792; Ph. Godet, I, 481). Benjamin les lui avait signalés, comme on voit.

ont beaucoup travaillé pour mettre à la tête de je ne sais combien de millions de leurs semblables un être comme eux. J'ai vu qu'aucun de ces 24 millions d'êtres, ni l'être qui a été placé à la tête des autres millions, ni ces autres millions non plus ne se sont trouvés plus heureux pour avoir réussi dans ce dessein. Louis XIV est mort détesté, humilié, ruiné; Philippe V, mélancolique et à peu près fou; les subalternes n'ont pas mieux fini; et puis voilà à quoi aboutit une suite d'efforts, du sang répandu, des batailles sans nombre, des travaux de tout genre, et l'homme ne se met pas une fois pour toutes en tête qu'il ne vaut pas la peine de se tourmenter aujourd'hui quand on doit crever demain. Thompson, l'auteur des Saisons, passait souvent des jours entiers dans son lit; et quand on lui demandait pourquoi il ne se levait pas : « *I see no motive to rise, man* », répondait-il. Ni moi non plus, je ne vois de motif pour rien dans ce monde, et je n'ai de goût pour rien. Cependant, si cette horrible et écrasante affaire ne pesait pas sans cesse sur moi, je ne me plaindrais pas. L'uniformité de ma vie me tiendrait lieu d'amusement : j'aime à faire aujourd'hui ce que j'ai fait hier, à revoir les endroits que j'ai vus, à éprouver une suite de petites sensations assez indifférentes, mais dont la succession m'intéresse négativement, comme quand j'entends commencer un air, quelque plat qu'il soit, je n'aime pas qu'il ne soit pas achevé. Il y a bien une voix qui me dit : « *Tis a great pity* »; mais, quand j'analyse ce que veut dire cette voix, je trouve qu'elle est une sotte qui ne sait ce qu'elle dit. Quand même je serais conformé de manière à étudier et à connaître la vérité [1], quand même la nature m'aurait donné des forces et des talents comme le commun des hommes n'en a pas, puisque les circonstances, la fortune, mes passions, mon père, ma santé s'opposent à l'exercice de ces facultés, elles se réduisent à zéro. Un moins un, égal à rien; cent moins cent égal à rien. Ce rien, malheureux jouet de toutes sortes d'événements, n'oubliera jamais quel heureux rien il était lorsque près de Isabelle il se guérissait de la v. Ce rien vous aimera toujours, vous embrasse tendrement et vous prie de lui écrire. Il a vu Madame votre sœur aujourd'hui et lui a parlé de vous. Elle a semblé s'y intéresser, et la surface de la glace s'est amollie [2]. Mais les princesses sont survenues, et cette addition de sel et de salpêtre a produit une condensation quatre fois plus forte. Adieu.

Il n'y a guère de pages, même chez de plus grands écrivains et de plus grands génies, qui dépassent celle-ci en pathétique, en émotion, en valeur humaine. Il est clair que sous les efforts superficiels de relèvement, le pessimisme gagne toujours, et que chaque coup nouveau trouve Benjamin plus usé, moins résistant, descendu un peu plus bas sur la pente qui aboutit au gouffre.

La méchanceté de sa femme lui porta le coup suprême, et, enfin, l'obligea à la révolte.

1. Mot curieux, qui vient pour la première fois peut-être à l'esprit de Constant, et qui témoigne peut-être d'un travail intérieur profond. — Voilà où aboutit une éducation trop purement littéraire ou philosophique, qui n'enseigne que la vraisemblance, c'est-à-dire une chose bientôt ruinée pour tout esprit un peu critique, et dont la disparition produit en général une maladie de l'esprit.

2. Le prince héréditaire de Brunswick épousait la fille du prince et de la princesse d'Orange.

II

Tribulations conjugales.

Nous le perdons à peu près entièrement de vue pendant cinq ou six mois. Son nom se rencontre quelquefois dans les correspondances :

De Mme de Charrière à Benjamin, 8 février 1791 : « En vérité il faut sortir un peu de soi pour n'être pas trop malheureux, comme il faut sortir de chez soi quand les maîtres s'y boudent, que les domestiques se querellent, que les cheminées fument. » (Dans Ph. Godet, I, 447.)

De Rosalie à Charles, 11 février 1791 : « En attendant il [Juste Constant] se ruine et son fils aussi. » (Inédit.)

25 février 1791 : « Les nouvelles de Brunswick sont bonnes aussi. Benjamin et sa femme sont en faveur à la Cour. La jeune princesse d'Orange qui a épousé le prince de Brunswick les aime et leur fait du bien. Cependant ils font plus de dépense qu'ils ne peuvent, et je crains toujours que nous ne les voyions une fois ruinés. Le régiment de May est toujours dans la discorde la plus cruelle[1]. » (Genève, MCC. 18; inédit.)

Juste à Samuel, La Haye, 5 avril 1791 : « J'attends mon fils, il me sera très utile pour aider les avocats à faire leurs pièces et pour leur donner un peu de mouvement; enveloppés dans les formes et la pratique, ils s'embarrassent peu du moral d'une cause et ils s'intéressent à leurs clients autant qu'un médecin à ses malades ». (Genève, MCC. 26, inédit.)

Rosalie à Charles, 24 mai 1791 : « Benjamin est toujours à la même place. Je n'ai pas grande idée de sa fortune. » (Genève, MCC. 18; inédit.)

Heureusement une lettre à Mme de Charrière nous précise le travail d'esprit qui s'est fait en Benjamin pendant ces six mois. Il est ce qu'on pouvait et devait attendre. Benjamin arrive en même temps (cela est fréquent) au dernier degré de la langueur vitale et de la lucidité intellectuelle. Cette lettre fait bloc avec celles du 24 décembre 1790 et du 6 juillet 1792; elles constituent à elles trois, du point de vue de l'individualisme pur, absolu, un réquisitoire radical contre la vie et l'homme, quelque chose comme une épître sur le désastre de Lisbonne qui conclurait au rebours de Voltaire. Dans ce pessimisme qui renouvelle de lettre en lettre son expression avec une force toujours plus grande, on distinguera deux traits qui marquent ses nouvelles conquêtes sur Constant : il se détache de la phi-

1. La même lettre nous apprend que Juste prend ses dispositions pour ne jamais revenir en Suisse, et que Marianne va le suivre. Rosalie et sa sœur Lisette achètent Beausoleil de moitié. Marianne en avait refusé 14 000 francs; elle en voulait 15 000; Rosalie et Lisette en donnèrent 16 000 (Rosalie à Benjamin, 1825, sans date de mois, *Archives Monamy-Valin*), dont elles devaient encore plus de la moitié au 4 p. 100 le 10 mars 1792 (Lisette à Charles, MCC. 18 *c*).

losophie; c'est un dernier support qui lui manque, un dernier lien spirituel avec quelques hommes que le malheur lui retire, un pas de plus vers la solitude, le nihilisme; et il sent mourir en lui l'amour de la gloire, qui fut jadis son ressort le plus énergique :

B., ce 21 [?mai] 1791.

J'ai été très capot de voir s'écouler un mois sans rien recevoir de vous. Je compte à présent recevoir plusieurs lettres de suite, et si je me trompe, je serai très en colère et je me tairai. Non, certainement, je ne pouvais être d'aucune utilité à mon père; mon voïage n'aurait fait que me mettre sur les dents et le ruiner; cependant vous pouvez être sûr que plusieurs bonnes âmes me font un grand crime d'avoir obéi et d'être resté ici. Marianne Dulcinée m'a écrit une belle lettre en style poétique et oratoire où elle parle de cœurs déchirés et d'entrailles navrées et où elle m'insinue plusieurs reproches excessivement amers, tout en assurant qu'elle est loin de me rien reprocher. Mon père est plus juste et je suis de nouveau très bien avec lui. Je ne répondrai pas à Dulcinée; elle a besoin d'évacuer de grands mots et je ne veux pas la troubler dans cette importante opération. Oui, la nature ou Dieu, s'il existe, ce dont je doute tous les jours plus, Dieu ou la nature ont tout fort bien arrangé dans ce monde pour la conservation de l'espèce, mais assez mal pour le bonheur des individus. Il y a dans votre plaidoyer en faveur de leurs arrangements un faux foncier qui m'a fait rire. Les terribles ouragans qui ont eu lieu n'ont, dites-vous, coûté la vie qu'à quelques matelots et fait périr qu'un seul paquebot. Mais avouez que ce paquebot et ces matelots ont tout autant lieu de se plaindre que si la nature entière avait partagé leur sort. Une Espagnole a été sauvée : mais vingt mille femmes ont péri en différents tems, et l'*escape* miraculeuse de votre Espagnole ne prouve rien. Tout est bien pour l'espèce, j'en conviens, mais presque tout est mal pour les individus, et comme l'espèce est un être abstrait, et les individus des êtres sensibles, j'aimerais autant tout autre arrangement que celui-ci [1]. Ce n'est pas comme me trouvant dans des circonstances affligeantes que je me plains de la vie. Je suis parvenu à ce point de désabusement que je ne saurais que désirer si tout dépendait de moi et que je suis convaincu que je ne serai dans aucune situation plus heureux que je ne le suis. Cette conviction et le sentiment profond et constant de la brièveté de la vie me fait tomber le livre ou la plume des mains toutes les fois que j'étudie; les plaisirs du monde, la société, les amusements bruyants, insipides, étouffants ou monotones qu'on substitue à d'autres plaisirs je ne dirai pas plus solides, mais plus faciles, me sont désagréables parce qu'ils ne parlent ni au cœur ni à l'esprit. Les plaisirs de l'esprit, les seuls que je goûte, n'ont plus assez de charme pour moi pour fixer mon attention, de sorte que je passe ma vie dans une pénible et inquiète paresse, avec le sentiment que je pourrais mieux employer mon temps, le regret vague de le voir s'écouler et ne rien faire, et la conviction que tout ce que je ferai ne servirait à rien et qu'au bout de 50 ans tout revient au même. Il y a, dit Rétif, dans le cœur de l'homme une sorte d'espérance qui répand son coloris sur tous les objets, mais qui passe rarement la 25e année de notre vie. J'en aurai bientôt 24 et il y a longtemps que mon espérance en a eu

1. Constant réexprime cette idée dans la lettre suivante, dont Gaullieur nous a sauvé un fragment (Bibl. crit., n° 124).

25. Bref, je ne suis, ne serai, ne puis être heureux. J'ai eu comme tout le monde mon temps d'illusion[1]. Il est passé; peut-être un peu plus d'esprit que n'en ont quelques autres me rend plus insensible qu'eux au dédommagement que la société, cette réunion sans but d'êtres sans intérêt réciproque, paraît offrir. Peut-être ai-je le malheur de sentir trop ce que tant d'écrivains ont répété, en agissant comme s'ils n'en croyaient rien, que toutes nos poursuites, tous nos efforts, tout ce que nous tentons, faisons, changeons, ne sont que des jeux de quelques moments et ne peuvent mener qu'à un anéantissement très prochain, que par conséquent nous n'avons pas plus de motif pour acquérir de la gloire, pour conquérir un empire ou pour faire un bon livre que nous n'en avons pour faire une promenade ou une partie de whist, que le temps indépendant de nous va d'un pas égal et nous entraîne également, soit que nous dormions ou veillions, agissions ou nous tenions dans une inaction totale. Cette vérité triviale et toujours oubliée est toujours présente à mon esprit, et me rend presque insensible à tout. Ne pouvant croire aux promesses saugrenues et mystérieuses d'une religion absurde à beaucoup d'égards, et ne voyant aucune présomption en faveur des espérances d'une philosophie qui ne consiste qu'en mots, je ne vois ici que beaucoup de peines inévitables parce qu'elles tourmentent ceux que j'aime ou ont sur moi une influence physique, très peu de plaisirs et fort insipides, parce que j'ai perdu pour jamais l'espérance qui les embellit ou plutôt les crée, et au bout de cela, plutôt ou plutard, le néant. Ma lettre ne vous égayera pas. Mais je vous aime tendrement. La vôtre m'a fait le plus grand plaisir. Écrivez-moi vite. Adieu.

Il est minuit.

Il faut absolument que dans peu nous passions encore deux mois ensemble à Colombier. J'espère l'été de 1792 être en Suisse, sans ma femme qui est un peu dégoûtée des voyages, et je fixerai my head quarters à Colombier. Cela me réconciliera avec la vie. Mais vous me trouverez bien changé.

Le voyage de Benjamin se fit plus tôt qu'il n'avait pensé. Vers le mois de septembre 1791, il est à Lausanne, où il surveille la liquidation de la fortune de son père[2]. Le Conseil de guerre a fait mettre en vente les biens de Juste Constant restés libres, savoir le Désert et Vallombreuse, laissé aux créanciers le terme légal pour produire leurs prétentions, et présenté lui-même une créance de vingt-neuf mille florins[a]. Rosalie prévoit que les biens suffiront pour couvrir

1. Avis à Sainte-Beuve.

2. Les *Archives d'Estournelles de Constant* ont deux copies, des 13 octobre et 24 novembre 1791, de mandats notifiés à la « Commission du Décret » de Juste Constant par l'agent du Conseil de guerre; l'affaire est remise et les parties convoquées pour le samedi 26 novembre. Les *Archives cantonales vaudoises* (Registre de la cour sommaire de Lausanne, 23, fol. 260, v°) possèdent une pièce y relative. Toutes ces poursuites ne finirent qu'en 1795; elles avaient duré six ans! — Le *Manuel de la noble Cour inférieure de Lausanne* (greffe du tribunal, registre de 1793-1794) mentionne un procès pour porte indûment percée entre Benjamin et un nommé Piot, et signale ou reproduit des actes des 7 décembre 1791, 2 et 11 janvier 1792, 14 et 26 novembre 1793, 7 et 28 janvier 1794; Benjamin allait encore à Berne pour cette affaire en 1795. Et les registres ne sont pas complets!

a. Rosalie à Charles, 25 novembre 1791.

les dettes légitimes, mais non les exigences exorbitantes du Conseil. Son cousin ne lui fait pas très bonne impression :

A *Charles*, 25 novembre 1791 : « Benjamin est avec nous depuis le mois de septembre[a] pour arranger ses affaires. Il n'est pas sûr qu'on ne lui fasse pas des procès pour ce qui lui reste. La Chablière est un si bon fonds, qui rend une rente si sûre, qu'il ne veut pas la vendre que pour 80 000 francs. Je crois pourtant que si on lui en offrait 70 comptant, il la donnerait, car il paraît décidé à ne jamais vivre dans ce pays. J'espérais toujours que tu l'achèterais. .... Benjamin est aimable, mais son caractère n'a rien d'intéressant, il fait très bien ses affaires et commence à tomber dans l'autre excès de la prodigalité. » (Genève, MCC. 18; inédit.)

Ses crises d'amertume avaient évidemment concentré son égoïsme et accru son indifférence à l'égard de sa famille. Ils purent se heurter à l'aise, Benjamin ayant logé trois mois chez son oncle, à la Chablière[b][1]. Il a par contre beaucoup cultivé sa tante de Nassau, à bâtons rompus et peut-être sans véritable abandon, mais il a trouvé chez elle du plaisir, de l'esprit, et de la sensibilité, qui lui laissent un souvenir agréable[c]. Enfin il revoit Mme de Charrière. Longtemps? Souvent? On ne sait. Tendrement? Peut-être bien. On le trouve à Colombier au mois de décembre[2]. « Il se sent, dit très joliment, mais encore plus justement M. Ph. Godet, il se sent redevenir jeune et fol, rien qu'à franchir le seuil du cher manoir : c'est le Benjamin d'autrefois! », le Benjamin vivant, spirituel et gamin. M. Ph. Godet a publié sur cette visite une charmante anecdote, l'une des plus savoureuses que l'on connaisse sur Benjamin; il me permettra de la lui emprunter :

A Mme de Sandoz-Rollin : « Constant arriva avant-hier au soir... Je suppose qu'il ne partira que demain au plus tôt. Voulez-vous à tout hasard venir ce soir et coucher à Auvernier, où je crois que votre famille est encore?..... J'aurais, je l'avoue, extrêmement envie que vous le vissiez. Hier au soir, il fut si plaisant que M. le m. [inistre] Chaillet, qui se piquait de ne le pas admirer, a ri aux larmes. A propos de paresse et de belles phrases, il dit : « On a coutume de dire : *Une oisiveté honteuse*. J'appelle cela une *turpe torpeur*, et je dis de moi : *Je suis turpe et torpe*. Si je vous écrivais comme cela,

1. Il y voyait un avantage d'économie; il se dédommageait en partie de la faiblesse du bail de la Chablière (5 juin, 14 juillet 1794, à Rosalie, etc.). Il y fit probablement un nouveau séjour en 1792, à propos duquel Charles écrivait de Canton, le 25 novembre 1792, à son père : « Je suis inquiet de votre position désagréable. Il me semble que vous ferez bien de quitter la Chablière... le désagrément d'être dépendant de Benjamin est encore une raison qui doive vous inviter à quitter la Chablière... », et le 29, à Rosalie : « Je sens combien il doit vous être désagréable de traiter avec Benjamin. C'est une raison de plus pour quitter la Chablière.... » (Genève, MCC. 16; inédit.)

2. Ce doit être sa visite d'adieu. Il écrit le 15 décembre de Francfort à ses cousines.

a. De même dans les *Cahiers Verts*. — *b*. Benjamin à Rosalie, 5 juin 1794. — *c*. 6 juillet 1792, 8 avril 1793.

les Bernois, ouvrant ma lettre, croiraient que *Torpe* et *Turpe* sont deux conjurés, et ils répéteraient ce qu'ils disent tout le jour : *Nous tenons te fil! Nous tenons te fil!* » — Propos, tournure, accent, tout fut si comique, que les plus graves se tenaient les côtes. Ma compatriote [Mlle Tulleken] ne s'accoutume pourtant pas, ce me semble, à ce polisson si extraordinaire. On l'a entendu danser cette nuit avec un gros chien qu'il a pris pour compagnon de voyage[a].... »

Tant Benjamin réagissait différemment, selon le milieu! Mais qu'on ne se méprenne pas à ce joli réveil de gaîté, que sa violence même décèle anormale. L'esprit avait repris du mouvement, le cœur demeurait sans doute dégoûté et triste.

Du moins sa lettre du 6 juillet 1792 (encore six mois sans documents) nous le montre, en partie sous l'influence de l'épais et hostile Brunswick, ressaisi par son humeur noire et plus complètement amorphe que jamais. Signe caractéristique, qui pourrait avoir un sens profond s'il s'est manifesté avec quelque suite : Benjamin en arrive à désirer que Dieu existe, pour avoir un but précis et des vues fixes. Il faut qu'il ait réellement beaucoup souffert pour revenir ainsi, ne fût-ce qu'en passant, sur l'un des articles les plus anciens et les plus solides de son credo. Mais visiblement, sous cette atonie totale, il ne s'agite plus seulement comme dans ces deux dernières années des velléités vaines de libération; il se produit un travail de révolte, sourd mais efficace, à la fois de la raison et de la nature. Puisque tout est égal à tout, pourquoi s'enliser dans cette langueur désolée, plutôt que de se jeter à corps perdu dans le plaisir? Le pessimisme sentimental doit aboutir au suicide ou à la dissipation. Aussi Benjamin est-il pris de dégoût pour son dégoût; sa longue crise d'inertie se résoudra quelque jour prochain en une brusque envolée de « passion »; il va revenir à son ancienne forme de caractère et à ce qui lui a toujours servi de santé. Autre indice de bon augure : ce qu'il a appris de l'improbité de nos hommes politiques tire de lui une sortie virulente, qui suppose non seulement des principes et une candeur peu compatibles avec sa prétendue indifférence à tout, mais encore de la force. Voilà longtemps qu'il n'avait plus paru de véhémence dans ses lettres : c'est donc encore que son ancienne ardeur de tempérament se ranime à travers tout un tourbillonnement de contradictions.

Ce revirement est né de ses démêlés avec sa femme, qu'il vient, en juin 1792, au retour d'un voyage en Suisse sur lequel je ne sais rien[b], de « retrouver froide, sèche, dure »; il voit « se développer

a. Dans Ph. Godet, I, 449; connu de Virgile Rossel, II, 559. — *b.* Allusion dans Ph. Godet, I, 469; voir à la page précédente, n. 1.

mille choses cruelles dans *sa* situation domestique »; il est « seul, sans oser confier *ses* peines à personne, se repentant du passé et frémissant de l'avenir[a] »; c'est dans ces dispositions qu'il écrit à l'amie de Colombier :

Vendredi ce 6 juillet 1792.

Je ne vous envoie pas les lettres de change sur Francfort dont je vous avais parlé, mais bien une payable le 1er 7bre par mon banquier à Lausanne. J'aurais voulu pouvoir payer les 27 louis et j'avais déjà dressé la lettre de change pour cette somme. Mais il m'écrit qu'on lui demande des intérêts arriérés qu'il est absolument nécessaire de payer à l'instant même. Avant la fin de l'année j'espère acquitter cette dette et commencer celle de M. de Charrière. J'ai payé 36 louis de dettes à Paris, et 25 en Écosse, et je m'arrange peu à peu pour ne rien laisser en arrière dans aucun pays.

Ma vie est plus triste que jamais sans que j'aie aucun sujet de mécontentement particulier. Mais je suis détaché de tout, sans intérêt, sans liens moraux, sans désirs, et à force de satiété et de dégoût, je suis souvent prêt à faire des sottises. Plus d'une fois j'ai été sur le point de changer de nom, de rassembler quelque argent et de m'éloigner à jamais de tout ce que j'ai connu. L'idée de mon père, qui, quoique pour toujours séparé de moi, s'intéresse à mon état, à ce qu'il regarde comme mon bien-être, et que je laisse dans l'idée fausse et consolante que je suis heureux, est la seule qui m'ait retenu. La sottise aurait été d'autant plus énorme que partout j'aurais retrouvé des hommes; que les désagréments de ma situation actuelle auraient pu s'effacer de ma mémoire, et que ceux de ce qui l'aurait remplacée m'auraient paru cent fois plus insupportables. Il faut donc rester ici, voir lever et coucher le soleil, ouvrir et fermer des livres qui ne m'amusent ni ne me touchent, entouré d'êtres qui ne m'aiment pas ou ne m'aiment plus, indifférent à tous, méconnu peut-être de quelques-uns, n'ayant plus ni l'espoir de la gloire ni le désir du plaisir ni la ressource de l'étude, que la langueur de mon esprit me rend impossible. Cette situation ne serait peut-être pas incurable, si j'étais près de quelqu'un qui, avec de l'esprit, des goûts semblables à ceux que j'avais et qu'il serait aisé de faire renaître, se fît un but de me ranimer. Mais telles ne sont pas les personnes qui m'entourent. Elles m'ont trouvé aimable parce qu'elles m'aimaient d'amour; l'amour a passé, et c'est à moi qu'elles s'en prennent de la différence de leurs yeux. Elles ne cherchent pas à me rendre aimable, mais elles me savent mauvais gré de ne plus leur sembler tel, et le silence, et la froideur, et la cessation de toute intimité en sont les suites. Je ne vois littéralement plus personne quoique dînant toujours à la cour. Je ne parle plus à personne. J'aime ma femme pour 1000 bonnes qualités qu'elle a, mais la grande langueur où je suis plongé l'a aliénée; quand j'ai un moment de confiance ou de chaleur, elle est ou froide ou insouciante, et pour éviter une explication au dessus de mes forces, je me tais et je m'en vais. Tout ce que vous pourrez me dire là dessus est inutile. Je ne puis rien sur moi-même[1], et vos sermons sont une potion que vous offririez à un malade dont le tétanos a fermé la bouche. Je ne suis du

1. Que Sainte-Beuve n'a-t-il médité ce mot, lui qui fait partout de la *blaserie* de Constant une attitude, choisie librement pour son élégance, et parce qu'elle plaisait à Mme de Charrière.

a. 5 juin 1794, à Rosalie.

reste ni crédule ni incrédule, ni moral ni immoral. Je ne voi aucune preuve, aucune probabilité qu'il y ait un Dieu, quoique je vous jure que je désirerais bien qu'il y en eût un. Cela changerait toute mon existence et me donnerait des vues et un but. Je voi que la morale est vague, que l'homme est méchant, faible, sot et vil, et je crois qu'il n'est destiné qu'à être tel.

La politique, qui est la seule chose qui pique encore un peu ma faible curiosité, me persuade plus tous les jours ces vérités affligeantes. Croiriez-vous que les gens les plus violents dans l'assemblée nationale, ceux qui affichent le républicanisme le plus outré sont de fait vendus à l'Autriche. Merlin, Bazyre, Guadet, Chabot, Vergniaud, le philosophe Condorcet sont soudoyés pour avilir l'assemblée et les démarches incroyables dans lesquelles ils l'entraînent sont autant de pièges qu'ils lui tendent; ils se déshonorent pour la déshonorer. Ce Dumourier, que je croyais fol, mais de bonne foi, est du parti des Émigrés. C'est pour quelque argent qu'il a fait déclarer la guerre, qu'il sacrifie des millions d'hommes. Ces gueux là ne sont pas même des scélérats par ambition ou des enthousiastes de liberté. Ils sont démagogues pour trahir le peuple. Cet excès d'infamie dont j'ai eu les preuves m'a inspiré un tel dégoût, que je n'entends plus les mots d'humanité, de liberté, de patrie sans avoir envie de vomir.

Adieu. Amusez-vous, occupez-vous, aimez quelque chose et tirez parti de la vie. Je ne m'amuse ni ne m'occupe, je n'aime rien et je vois passer un jour après l'autre sans autre sentiment qu'un regret sourd de perdre à 25 ans une vie qui promettait quelque chose. Je vous aime autant que je puis aimer, et si nous vivions ensemble, vous me rendriez peut-être un peu d'existence [1].

A partir du mois de juillet 1792, ses tribulations conjugales prennent décidément la place du procès paternel dans les préoccupations de Benjamin. Nul doute qu'elles n'aient précédé de loin le premier aveu précis et qu'elles n'aient parcouru lentement toute la gamme, de la bouderie légère à la haine [2]. Elles sont déjà graves vers la fin de 1791 : Minna traite dès lors son mari, chez lui, en étranger; elles arrivent à l'état aigu et suraigu peu de temps après; elles sont irrémédiables en juin 1792 [3]. Benjamin nous en a dit les causes, et nous les aurions bien trouvées sans lui; c'est sa langueur misérable (et il faut convenir que Minna n'a guère dû trouver d'agré-

1. A cette lettre comparer celle qu'il écrit le même jour à sa tante de Nassau. La conclusion de tout ceci se trouve dans la lettre que Mme de Charrière écrit à Suard, le 28 juillet 1792 (dans Ch. Nisard, 80). Il est évident qu'elle atténue pour un indifférent peut-être hostile, la gravité de la crise traversée par Constant : « M. Constant est à Brunswick plus sage, mais non moins ennuyé que vous ne l'avez vu. Il a bien de l'esprit, car dans toutes ses lettres il me peint son ennui d'une manière toujours nouvelle et toujours intéressante. Cet aride sujet devient fertile entre ses mains ».

2. Le document essentiel à leur histoire manque. C'est ce *Mémoire* dont Benjamin parle à Mme de Nassau, le 15 mars 1794, et qui le représentait « comme une franche bête à cornes ».

3. « Etranger pendant dix-huit mois chez moi... » (17 mai 1793). — « Depuis plus d'un an je désirais ce moment » (*de la séparation*; 31 mars 1793). — « Un an de supplice avec la femme... » (17 mai 1793); et la lettre du 5 juin 1794, valable pour juin 1792, que j'ai résumée.

ment auprès d'un tel mari, écrasé de tristesse, taciturne, souvent malade, et d'ailleurs étranger au pays, jacobin, mal vu, ruiné); c'est son égoïsme, son indépendance intraitable :

Je l'ai senti à 18 ans, à 20, à 22, à 24 ans, je le sens à près de 25, je dois, pour le bonheur des autres et pour le mien, vivre seul. Je puis faire de bonnes et fortes actions, je ne puis pas avoir de bons petits procédés; les lettres et la solitude, voilà mon élément. (A *Mme de Charrière*, 17 septembre 1792.)

Mais il aurait bien dû se connaître avant de se marier.

Les premiers torts sont donc venus de lui. Sans doute, il a pour excuse son état de santé physique et morale pitoyable. Mais, un peu plus tôt, un peu plus tard, il se serait dégoûté du mariage et de sa discipline. Son caractère voulait qu'il sentît alternativemont, et bien vite, le besoin d'un lien et la haine de ce lien. La désunion de son ménage était écrite à l'avance dans les lois de sa nature.

Minna chercha des consolations. Qu'un autre se charge de décider si plusieurs mois, plusieurs années de l'indifférence d'un mari comme Benjamin excusent ou justifient l'infidélité de la femme : toujours est-il que selon Benjamin, elle a « consommé l'injure » et que (ceci reste obscur) elle a attendu, pour la consommer, certains dédommagements d'argent ou de situation qui la rendaient moins dépendante de son mari [a]. Minna se défend, elle, de l'avoir trompé. Amoureuse, amoureuse d'un jeune étourdi, oui, mais amoureuse platoniquement, et sans faire tort à l'amitié qu'elle conserve pour Benjamin [b]. Quoi qu'il en soit, si elle a manqué à ses devoirs, il en est responsable dans une très large mesure; il a fait beaucoup pour l'amener à la faute, il n'a rien fait au dernier moment pour l'en détourner; lui-même, avec sa conscience droite, l'a plus tard reconnu [c].

Mais il a contre elle d'autres griefs, peut-être plus graves. Il lui reproche ses singularités qu'il appelle sans doute, à part lui, niaiserie, nullité, et nous savons que le sentiment, toujours instable chez lui, l'est d'autant plus que l'esprit ne le soutient pas ou ne le continue pas :

Ma femme a mille bonnes qualités, mais elle ne m'aime plus, elle en aime un autre. Élevée à la campagne jusqu'à quatorze ans, à la Cour de quatorze à vingt-deux, elle n'a ni le don ni l'envie de s'occuper. Une foule de chats, de chiens, d'oiseaux, d'amis, et un amant, voilà sa société. (1er janvier 1793.)

Passons... Voici les vrais torts, inexpiables ceux-ci, de Minna. Elle a entrepris durement, insolemment, sur la liberté de Benjamin;

a. 6 juillet 1792 à Mme de Nassau; 17 septembre 1792 à Mme de Charrière. — *b*. 17 septembre 1792. — *c*. 8 mars 1794, Melegari, 198.

sa maison est devenue un enfer, il s'est trouvé en face d'un despote, d'une mégère, qui a essayé de le réduire en esclavage. Toute sa vieille passion d'indépendance s'est réveillée, révoltée... Il a peint avec une énergie saisissante, en homme échappé récemment de la fournaise et qui n'a pas cessé d'en sentir les brûlures, la douce vie qu'essayait de lui mener sa Minna[1]. Il fit là encore une rude école, dont ses confidences ne nous laissent pas mesurer toute la dureté, et qu'il n'avait peut-être pas méritée entièrement. Avec les mêmes torts, il aurait pu ne pas tomber sur un de ces anges de douceur qui portent plus haut que personne au monde l'autoritarisme et la grossièreté. Lui qui n'avait même pas supporté le *mentorat* si lointain, si léger de Mme de Charrière, on conçoit ce qu'il dut souffrir d'un despotisme injurieux, présent et implacable. Impuissant contre les souffrances que lui infligeait le procès de son père et écrasé par elles, il se sentit armé et se redressa contre la tyrannie de sa femme[2].

Au même moment, de menues difficultés viennent s'ajouter à ses ennuis domestiques et compliquer sa vie. Le duc lui a accordé après son retour de Suisse (décembre 1791 ou juin 1792) divers avantages qui ont augmenté son aisance[a], mais sa situation à Brunswick n'en est pas moins insupportable, et elle le devient tous les jours plus. Son mutisme, son indifférence, son mépris apparent, son ironie n'ont pu que s'aggraver pendant ces longues crises, et son impopularité a dû s'accroître; mais, de plus, crime nouveau et impardonnable, on le sait démocrate. A cette heure et pour toute la fin de son séjour à Brunswick, il passe pour un « homme sans principes[3] »; on le « déteste » à la cour, et il y passe dix heures par jour[b]! Avec cela, il est de nouveau mal avec son père, et ces alternatives d'affection et de froideur l'atteignent toujours assez vivement; mais cette fois[c] il est particulièrement sensible à leur malentendu. Son père, oublieux de tous les services reçus, lui propose d'abandonner à Marianne, qui a déjà beaucoup de son bien, plus du tiers de sa fortune! Il a refusé, fait des représentations, opposé des offres plus que raisonnables; il attend une réponse décisive. Si elle est, comme il le suppose, un

1. Précipité dans un cloaque de bêtises et d'apathie, avec un démon d'étourderie, et d'insouciance, et d'opiniâtreté, et d'ineptie, et d'incomplaisance... (25 août 93); et ci-dessous, lettre du 17 mai 1793.

2. Soit par esprit de justice (connaissant son Benjamin), soit par solidarité féminine, Mme de Charrière prit discrètement parti contre lui, et essaya de concilier les choses. Elle échoua. La lettre de Benjamin, du 17 septembre 1792, montre qu'il songe dès lors à se séparer de sa femme, et qu'il est résolu à se comporter avec elle généreusement.

3. Sainte-Beuve (p. 270, n. 1) remarque avec raison que ce sont exactement les mêmes expressions qu'au début d'*Adolphe*.

a. 6 juillet 1792. — *b*. 17 septembre 1792. — *c*. 17 septembre 1792, 1er janvier 1793.

ordre mêlé d'amers reproches de faire « en faveur d'une harpie inconnue » de nouveaux sacrifices, il les fera; mais alors, ayant dépassé de beaucoup les bornes de son devoir, il laissera à cette harpie le soin de le remplacer auprès de son père, et ne pensera plus qu'à son propre bonheur[1].

Bref, tous ces tracas, gros et petits, fondant sur lui ensemble, l'obligent enfin à secouer son apathie et à faire front. Sa situation n'est pas tenable, et elle ne tiendra pas. La lettre du 17 septembre 1792 nous donne une idée très nette de l'agitation qui l'a (enfin!) ressaisi; ses anciens dégoûts n'ont pas disparu, mais au lieu de composer toute son âme, ils ne sont plus qu'un élément d'une synthèse nouvelle; Benjamin revient visiblement à ses anciennes formes de caractère et de vie :

Sans doute tout cela est de ma faute[2] : blasé sur tout, ennuyé de tout, amer, égoïste, avec une sorte de sensibilité qui ne sert qu'à me tourmenter, mobile au point d'en passer pour fol[3], sujet à des accès de mélancolie qui interrompent tous mes plans et me font agir, pendant qu'ils durent, comme si j'avais renoncé à tout, persécuté en outre par les circonstances extérieures : par mon père à la fois tendre et inquiet, livré à Marianne et m'écrivant de [?] superbes lettres; par une femme amoureuse d'un jeune étourdi, platoniquement, dit-elle, et prétendant avoir de l'amitié pour moi; persécuté par toutes les entraves que tous[4] les malheurs et les arrangements de mon père ont mis[5] dans mes affaires, comment voulez-vous que je réussisse, que je plaise, que je vive? (*A Mme de Charrière*, 17 septembre 1792.)

Il va pourtant réussir, vivre, et plaire. La crise qu'il a traversée aura dans l'avenir encore bien des retours douloureux; elle laisse après elle plus d'une trace ineffaçable; mais, somme toute, elle est finie. L'excès du mal a provoqué comme d'habitude une réaction salutaire.

Avant d'entrer dans le récit d'une période moins ingrate, au moins par ses intentions, nous avons à tirer la moralité de cette triste jeunesse. Ce qui en frappe, c'est la stérilité totale. Le résultat s'en appelle : Néant. Où l'activité de Benjamin croise-t-elle l'activité générale? Quel livre de lui, malgré les facultés les plus bril-

1. Juste venait d'avoir son deuxième enfant de Marianne : Louise, née le 3 juin 1792; Charles était né le 30 septembre 1784. Benjamin n'apprit que beaucoup plus tard l'existence de ces deux enfants. Il faudrait savoir ce qu'il avait touché en 1791 lors des règlements de compte, et ce que son père réclamait, pour juger sa conduite. La personne de Marianne mise à part, il faisait, ce semble, sonner un peu haut *sa* fortune.

2. Sainte-Beuve : est ma faute.

3. Melegari donne sot.

4. Sainte-Beuve ne donne pas *tous*, peut-être par souci de symétrie; mais Melegari peut bien l'ajouter par erreur.

5. Sainte-Beuve : mises. Je pense qu'il corrige le manuscrit.

lantes, imprime une trace dans la vie de l'humanité? Quelle bonne action, quel devoir cordialement rempli le mêle aux joies et aux aspirations de ses semblables? S'il disparaissait, que manquerait-il après lui? Il s'est enfoncé dans un isolement farouche; son histoire est celle d'un individualiste, d'un égoïste absolu; elle n'a presque pas de contact avec l'histoire même morale des hommes; elle n'a d'intérêt que de nous montrer, se formant et grossissant à l'écart, cette maladie qui plus tard s'étendra et se nommera le mal du siècle. Pourtant, ne le condamnons pas; il a été la victime plus que l'auteur de son mal, il a souffert beaucoup, il en est arrivé très vite à n'être plus maître de cette douleur qu'il avait commencé si légèrement par construire en lui-même pour se jouer; il nous donne aussi l'une des leçons les plus fortes que l'on connaisse contre l'égoïsme, en prouvant que l'égoïsme fait mal d'abord et surtout à l'égoïste. Cette leçon, il va précisément, dans son inaltérable rectitude d'esprit, se l'appliquer à lui-même.

LIVRE V

L'ÉLIMINATION DU PESSIMISME

RUPTURE AVEC Mme DE CHARRIÈRE

CHAPITRE I

RELÈVEMENT ET DÉCADENCE

(Novembre 1792-Août 1794)

Définitions. — Passage de l'égoïsme à l'égo-altruisme. La fameuse faiblesse de volonté apparaît.

I. **Nouvelles passions** : Caroline, Charlotte. Relèvement physique et sentimental.

II. **Instance en séparation**. — Épuration de la moralité. De l'égoïsme vers l'altruisme. Élimination du pessimisme dogmatique.

III. **Amitiés brunswickoises**. — Mauvillon. M. de Féronce.

IV. **En Suisse**. — Caractère de ce séjour en Suisse : 1° A Lausanne (juin-novembre 1793). Crise d'humeur et d'ennui. Instabilité. Achats de livres : la bibliothèque de Benjamin. Projets ou commencements de travail. Amitié pour Mme de Charrière; nuances nouvelles : inquiétudes. Affinement de sensibilité et d'égoïsme. — 2° A Colombier (décembre 1793-avril 1794). La vie de Benjamin. Situation morale. — Huber. — Mme de Nassau. — Tribulations conjugales.

V. **Conclusion des précédents. Fin du séjour à Brunswick** (avril-août 1794). — Intérêt de ce dernier séjour. Crises nerveuses. Progrès d'intelligence et d'objectivité; approche de la maturité; effacement du pessimisme; retour de l'*ironie*. — Nouvelles complications. Querelle avec Mme de Charrière. Liquidation de sa situation à Brunswick. — « Testament » de la jeunesse de Benjamin.

J'appelle relèvement un mouvement assez mêlé, mais très frappant, de santé, de sensibilité et d'intelligence, qui rendit à Benjamin, tantôt par élans fiévreux de passion, tantôt par réparation continue, la force et le goût de vivre.

Puisque dans la période précédente le pessimisme le plus sombre avait correspondu à l'égoïsme le plus parfait, il semblerait naturel que Benjamin perdît de son égoïsme en s'éloignant de son pessimisme. Et, en effet, nous l'allons voir incliner, non sans une forte dose encore d'égoïsme et au nom de cet égoïsme même, à une philosophie plus sociable, plus humaine, faite de demi-confiance et de demi-abandon.

J'ai bien peur toutefois que sur ce point il n'ait guère dépassé l'intention, et que sa réelle bonne volonté intérieure ne se soit évaporée surtout en actes minces et discontinus, ou même en déclarations significatives, mais vides. Il commence par s'appliquer à lui-même le bénéfice de ses nouveaux principes, et la première forme sous laquelle se manifeste son humanité naissante ou renaissante, est la recherche de l'amour. C'est que son égoïsme tenait à lui par de bien autres racines que son pessimisme; il était sa nature même, l'autre n'en était que l'accident ou la maladie.

On ne méconnaîtra du moins pas les transformations profondes qui commencent à se produire dans son *âme* et ses *idées*. Sa lettre du 17 mai 1793, toute brûlante encore des souffrances qu'il a subies dans son ménage, s'épanouit délicatement en pitié pour l'épouse malheureuse, en amour pour le pays natal, en crainte du progrès payé trop cher pour l'humanité. Ce qu'il a toujours eu de sensibilité, attisé par des chagrins trop longs et trop durs, remonte à la surface de son âme et recouvre son intellectualisme invétéré. Il a trop souffert pour ne pas compatir à la souffrance des autres, et surtout pour les faire souffrir de gaieté de cœur. Il prend garde maintenant même à la douleur qu'il pourrait infliger par indifférence, dont il serait par légèreté l'auteur et la source; il commence à en avoir l'effroi et l'horreur; il ébauche cette religion de la douleur qu'il ne concevra nettement que vers 1808, et qui sera le dernier mot de ses méditations sur la vie et sur l'homme. Il poursuit aussi de son analyse sans complaisance son égoïsme jusque dans ses déguisements les plus subtils. Il ne juge plus comme en 1792 le bien et le mal universels du point de vue de sa stricte individualité. Il a presque acquis dans ses longues crises le sens de la vérité et le sens de la morale.

S'il les cultive, hélas! platoniquement, c'est que la tête n'a jamais chez lui dirigé la conduite, et que les circonstances, auxquelles il est soumis plus que jamais, ont eu la force d'ébranler sa vieille manière d'être, non de la renverser. La douleur qui a produit cette évolution n'a pas été assez lourde pour l'achever. Pour quoi peut bien compter l'année de supplice avec Wilhelmine de Cramm, auprès des six ou huit années du bagne de Coppet? Le véritable intérêt de cette banale histoire de mésintelligence conjugale et de divorce n'en est pas moins de nous montrer Benjamin commençant dès 1793, et sous le poids des mêmes causes, ce retournement de ses points de vue primitifs que son terrible arrachement de Mme de Staël terminera. Nous avons ici une sorte de fausse péripétie avant la vraie. Minna ébauche chez

lui les sentiments que Mme de Staël portera à un degré d'acuité tragique et de lucidité intellectuelle parfaite.

A côté de cette reviviscence, qui est un gain de moralité autant que de force, nous avons à constater une décadence pénible. La période qui précède lègue à celle-ci une lassitude persistante, et d'ailleurs décroissante, qu'abolira presque le dernier séjour de Benjamin à Brunswick, mais aussi et surtout cette faiblesse de caractère proverbiale, qui a fait plus que toutes ses autres faiblesses pour le discréditer. Nous l'allons voir apparaître; elle est née des grandes crises pessimistes que Constant a traversées. Pour une part, elle est liée au mouvement de sensibilité que je signalais et répond à un accroissement d'humaine sympathie; mais elle procède aussi et surtout d'usure nerveuse; l'atroce langueur où il a croupi si longtemps a brisé le ressort de sa volonté. Ce ressort ne fut jamais bien solide; un nerveux ne peut guère, par définition, vouloir fortement ni longuement; mais Benjamin veut moins que jamais; plus exactement, quand une passion, une idée fixe ne le meuvent pas, il ne veut plus du tout. Son ancienne et incessante mobilité, en s'usant et se calmant, laisse voir dans l'intervalle des passions, et à propos des décisions moyennes et petites, l'espèce d'aboulie qu'elle masquait jusque-là et qui était enveloppée dans sa nervosité et sa timidité.

Un égoïsme toujours puissant, mais traversé d'intentions altruistes; une lassitude profonde, mais sous laquelle se restaure un vouloir-vivre grandissant; une faiblesse de caractère attristante, mais ennoblie par des élans de sensibilité et de bonté : tel est donc le spectacle un peu dispersé, mais très suggestif, que nous offre cette période, la dernière que nous ayons à étudier[1].

I

Nouvelles passions.

Un regain de santé, un mouvement de raison[a], la fin du procès paternel, la tyrannie de sa femme, d'autres menus ennuis provoquèrent cette sorte de résurrection du vouloir-vivre; mais le désir de

1. En somme, Benjamin a vécu en raccourci toute l'histoire de la morale utilitaire; il rend sensibles les voies par lesquelles le naïf utilitarisme primitif du Chacun pour soi s'est intelligemment compliqué jusqu'à devenir le solidarisme du Tous pour chacun, chacun pour tous; tel l'animal d'aujourd'hui reproduit dans le cours de sa vie l'évolution entière de l'espèce.

a. Voir par exemple la lettre du 10 décembre 1790, dans Sainte-Beuve, *Portr.*. III, 261.

n'être pas en reste avec la bonne Minna dut contribuer spécialement à ses premières manifestations.

A la fin de 1792, Benjamin aima de nouveau, ce qui s'appelle aimer, avec toute la profondeur brève et quelques unes des illusions de l'amour. On aurait pu le prédire. La passion est une maladie; un affaiblissement général lui prépare ordinairement le terrain et en annonce l'explosion; les âmes les plus refermées par la douleur ou les plus desséchées par l'ennui font aussi le plus beau feu de joie. Le 5 novembre, Benjamin envoie à Mme de Charrière un véritable dithyrambe en l'honneur d'une femme qu'il ne lui nomme pas : morceau curieux, l'un des rares qu'il ait écrits dans la manière sentimentale emphatique et que l'on puisse rapprocher par là de certain romantisme :

Le 5 Novembre 92.

[1] Je suis resté longtemps sans vous écrire. Ma situation plus encore que ma paresse en est cause. Des lettres qui doivent traverser 3 ou 4 armées ennemies sont difficiles à composer et ennuyeuses à lire. Cependant je ne veux pas que vous attribuiez mon silence à mon oubli et j'aime mieux vous adresser quelque insipide épître que de rester plus de temps sans vous répondre. Mais de quoi vous parler? De moi? A quoi bon? De petits chagrins, des ennuis de tous les jours, l'indifférence fille du mariage, la dépendance fille de la pauvreté, voilà mon sort. Vaut-il la peine d'être décrit? Je pourrais bien vous révéler ma grande consolation, une consolation qui fait le bonheur de ma vie, qui m'a procuré tout ce que j'avais espéré ailleurs et tout ce qui me manquait. Mais je ne veux ni encourir un blâme inutile, ni vous forcer au silence et la connivence sur quelque chose que vous pourriez trouver immorale. Qu'il vous suffise que je sois heureux autant que je puis l'être dans mes circonstances, et heureux par le hasard le plus singulier, par la trouvaille la plus inattendue et la plus étrange, par la réunion la plus hétérogène de malheurs, de vertus, de fautes, de charmes et de faiblesse. Cela durera-t-il? j'en doute. Je dis avec Caliste, cela ne finira pas bien, mais en attendant je jouis, et cette incertitude même et la mélancolie qu'elle cause m'attachent davantage aux heures qui s'écoulent et qui ne reviendront plus. Peut-être suis-je trompé. Je ne le crois pas, mais cela se peut et que je sois la dupe la plus méprisable et la plus stupide. Ah! si cela est, bénie sois tu, erreur douce et consolante qui m'a tirée de mon affreuse apathie, qui a ranimé ma léthargique existence, qui a rouvert un cœur égoïste et sec à un sentiment bienveillant. Ne m'abandonnes pas, erreur chère, ne me laisse pas retomber dans le supplice de ne tenir à rien au monde, de n'être occupé que de moi, charme-moi, trompe-moi jusqu'à mon dernier soupir. Je viens à toi les yeux fermés et je ne les rouvrirai que si tu m'y forces. Bonheur de la confiance et de l'abandon, délices d'un intérêt mutuel, vous m'avez rendu tous, santé, esprit, jouissances de tout genre. Si vous êtes des illusions, bénies soyez-vous, bénies soient les larmes que vous me faites répandre, béni le sentiment de sympathie que vous me rendez

1. Lettre presque entièrement inédite. Il serait curieux de la comparer avec celle d' « après le 20 septembre » 1792, qui contient sur l'amour une déclaration dégoûtée bien amusante.

et que je n'osais plus me flatter de retrouver. Vous me croyez fol, et c'est bien une sorte de folie, et je remercie Dieu s'il existe de m'avoir doué de cette folie encore une fois avant ma mort. Parlons à présent d'autre chose. Êtes-vous rétablie? Si je vais en Suisse bientôt comme je le crois, me recevrez-vous avec plaisir? Ce ne sera au reste vraisemblablement qu'au printemps prochain. La saison, les chemins infestés des malheureux émigrés qu'actuellement tous les pays repoussent, et qui n'ont pas la permission de la plupart de nos principicules de séjourner plus de vingt-quatre heures dans le même endroit me font remettre mon voyage à une époque plus calme. Si avant cette époque Henriette et Richard [a] était imprimé, j'espère que je le tiendrais de vous. Je me suis procuré avec beaucoup de peine les lettres neuchateloises que j'ai relues avec encore plus de plaisir.

Voilà nos armées qui s'en reviennent, non pas comme elles sont allées, car elles ont diminué d'un bon quart par les maladies. Voilà Longwy et Verdun, ces deux premières et seules conquêtes, rendues aux Français, et 20 000 hommes et 28 millions jetés par la fenêtre sans aucun fruit. Quand je dis sans aucun fruit, je me trompe, car la paix va se faire, au moins entre la Prusse et la France, et c'est un grand bien. Nous tremblons en attendant au bruit des exploits de Custine. Il fortifie Mayence et paraît vouloir y tenir. Princes, prêtres et nobles sont finis et le peuple ne sait s'il doit s'en réjouir ou s'en affliger. Comme ce n'est pas pour longtemps, je crois ce dernier parti le plus naturel. Que dites-vous du Convent? Il paraît avoir plus de rigueur que l'Assemblée et j'espère que le parti de Roland, qui est mon idole, écrasera les Marat, Robespierre, et autres vipères parisiennes. Je regarde la reconnaissance de la république dans le courant de cet hiver comme immanquable, du moins de la part de quelques puissances. Ainsi si les Français [?] ne se déchirent pas eux-mêmes, les voilà sauvés. L'Espagne qui avait tout calculé pour avoir l'honneur de déclarer la guerre quand Paris aurait été pris, rengainera sa déclaration. Qui l'aurait dit que 150 000 des meilleures troupes de l'Europe échoueraient devant 20 à 30 000 hommes sans discipline, sans armes et sans souliers!

Je me suis remis à travailler, mais ce n'est qu'à bâtons rompus. J'ai encore cet hiver des affaires à terminer qui me distraient et m'occupent et ce ne sera qu'à mon retour de Suisse que je serai libre et que je pourrai me lier de nouveau avec les Muses. Enfin la vie se passe, on jouit, on s'ennuie, on s'inquiète, on s'étourdit, tout va bien pourvu qu'on s'intéresse à quelque chose et qu'on ait le bonheur d'aimer. Adieu, aimez-moi, répondez-moi et pardonnez-moi le style désultoire de ma lettre. Mille choses à M. de Charrière. Est-ce lui qui était votre secrétaire? (*Dossier Ph. Godel.*)

Quelle résurrection!

L'inconnue qui a si bien tiré Benjamin de sa léthargie n'est ni plus ni moins, selon toute vraisemblance, qu'une « petite comédienne », du nom de Caroline.

C'est elle, du moins, dont Benjamin se vante, le 12 mai 1794, d'avoir fort approfondi la vertu dix-huit mois plus tôt [b]. Glissons, nous y reviendrons [1].

1. Je signalerai seulement ici qu'elle écrivait des romans (29 avril 1794). Toujours l'esprit à côté du sentiment.

a. Voir Ph. Godet, à la table. — *b.* A Mme de Charrière.

Sur l'histoire de la petite comédienne se greffe, deux mois après, presque jour pour jour, une autre histoire de femme. Il s'agit cette fois de haute et puissante dame Georgina Charlotte Augusta, comtesse de Hardenberg, et femme de Guillaume Albert Chrétien, baron de Marenholz, morte à soixante-seize ans le 22 juillet 1845, donc née (à Londres) en 1768 ou 1769 [a]. Elle divorça en août ou septembre 1794, pour avoir trop et trop ouvertement aimé Benjamin. Celui-ci ne l'appelle jamais que Charlotte, et cet aimable petit nom familier lui est resté.

Par ce qu'on entrevoit de leur intrigue, on peut croire qu'elle ne fut pas l'une des moins originales de la vie de Benjamin. Son cousin Victor s'épouffa fort en apprenant plus tard leur mariage; il écrivit à Rosalie, le 29 octobre 1809 : « Il y a quinze ans qu'elle n'était ni jeune, ni riche, ni jolie [b] ». Quinze ans; soit 1794 ou 1795; Victor la vit quand Benjamin venait de quitter Brunswick. Il écrivait de même à Charles, le même jour :

« Le mariage de Benjamin m'a bien étonné; je connais beaucoup cette comtesse Hardenberg; elle m'a conté à Bronsvic toutes ses aventures avec Benjamin, m'a montré de ses lettres, et un commencement de l'histoire de sa vie qu'il avait écrit chez elle. Elle était née C^se^ Hardenberg, mais elle avait épousé en premières noces un M. de Marenholtz dont elle s'est séparée ensuite, pendant que j'étais à Bronsvic, elle a épousé en secondes noces un jeune émigré plat et pauvre nommé du Tertre, et je ne conçois pas ce qu'elle a pu faire de celui-là. Je t'en conterai bien davantage sur cette nouvelle cousine, vieille, laide et folle, aussitôt que je te verrai. Ce qui m'étonne le plus, c'est la faiblesse ridicule de Benjamin qui s'enveloppe de chaînes, sans avoir la force d'en briser aucune [1]. » (Genève, MCC. 56; inédit.)

Les impressions de Benjamin ne démentent pas les souvenirs de Victor. De l'esprit, Charlotte n'en manquait pas, mais elle l'avait maniéré et minaudier, comme grande dame allemande de ce temps-là faisant des grâces. Benjamin s'essayait à le définir, non sans quelque lourdeur; il faut croire que cela se gagnait [2] :

..... Car avec des prétentions innombrables, c'est pourtant une bonne femme et une femme d'esprit, de cet esprit-là... Comment dire? de cet esprit qui n'a rien de piquant, ni de neuf, ni de profond, mais dont pourtant on dit que c'est de l'esprit. Elle m'écrivait il n'y a pas longtemps : L'écri-

1. A Rosalie : « Je lui connaissais alors deux maris vivants... l'autre, un M. Dutertre, émigré jeune, plat, laid et pauvre, qu'elle venait d'épouser avec tous ses frères et sœurs; qu'a-t elle fait de celui-là? Ce pauvre Benjamin tombe de Charybde en Scylla et je le plains de tout mon cœur ». Mme de Nolde a publié son portrait.

2. Benjamin était malade et écrivait treize pages à Mme de Charrière pour s'occuper.

a. Intermédiaire des chercheurs et des curieux, t. XLVIII, p. 415 (20 septembre 1903); extrait de décès vérifié par une lettre de son fils à Louise d'Estournelles (*Archives d'Estournelles de Constant*), et Menos, 175. — *b.* Genève, MCC. 56; inédit.

ture est l'art heureux de pousser un soupir d'un pôle à l'autre. J'aimais alors et je me mordais les lèvres jusqu'au sang. Quel dommage qu'en chemin ces pauvres soupirs se refroidissent! Ils arrivent gelés. Ce soupir était chaud sans doute, votre lettre le dit ainsi, mais, etc. Ne pourrait-on pas inventer des lettres de change de soupirs pour épargner les frais de port et les avaries? en fait de soupirs et de conversation ou lettres d'amant, l'un vaut l'autre. Si je pouvais trouver ici une femme qui eût son amant en Allemagne, ne pourrait-elle pas me donner une première à vue. « Il vous plaira payer tant de soupirs, tant de regards, tant de protestations de bonheur et de dissertations sur la nature à Madame — valeur reçue ici de Mr... que porterai en compte, etc. Ce nouveau commerce serait intéressant et au moins les soupirs seraient-ils chauds ». (16 octobre 1793, inédit.)

Tout cet esprit-là ne la préservait pas de quelque simplicité. Benjamin a très joliment conté une de ses bévues :

A Mme de Charrière, 28 avril 1794 : « Avant d'aller plus loin, il faut que je vous raconte une assez comique bêtise de Charlottechen. Dans le temps que mon amour n'était que malade et pas même agonisant, je m'impatientais de n'avoir d'elle aucune nouvelle. Je crus que son père, cet ange tutélaire à qui je dois tant, interceptait les soupirs poussés d'un pôle à l'autre et je cherchai un moyen de soustraire à sa vigilance au moins une de mes amoureuses épîtres. J'écrivis à Charlotte sous le nom d'un libraire [a]. Je lui disais lui avoir vendu des livres. Le titre de ces livres était une suite d'époques mémorables dans nos chastes amours. Je lui rappelais le jour, le lieu, l'heure, la chose, et lui nommais Henri — alors mon nom de guerre — et Charlotte. Je datai *Dove house*, et je signais Bégé [1]. Certes il était difficile d'être plus clair. Je finissais, pour motiver ma lettre, par lui dire que le prix de ces livres était trente-deux louis et que je tirerais sur elle à vue. Je savais qu'à la vue d'un compte de trente-deux louis, le digne père renoncerait à toute prétention sur une telle correspondance, et se hâterait de porter l'épître à sa fille. Comme rien n'était moins fondé que mes soupçons d'interception, ma lettre arriva droit aux grasses et blanches mains de Charlotte. Croiriez-vous qu'elle n'y comprit pas mot, qu'elle crut que c'était effectivement un compte et qu'elle envoya de maison en maison, prier tous ceux qu'elle connaissait de lui expliquer la chose, de lui dire où était Dove-house, et qui était le libraire Bégé, duquel — disait-elle — elle n'avait de la vie rien acheté. Ma lettre fit comme cela le tour de la ville, pas une âme n'y comprit rien, quoique le nom de Dove-house fût assez clair pour qui me savait à Colombier, et tout le monde m'y savait, et que les fautes de langue décelassent un étranger. Enfin la lettre parvint à un homme qui sait un peu l'anglais et qui avait deviné mes relations avec Charlotte. Il lui expliqua le tour et elle brûla le fatal billet. Avouez que jamais on ne fut plus bête. Ce n'est pas tout d'être folle, il faut avoir l'esprit de sa folie.....

Elle avait le goût douceâtre comme l'esprit. Benjamin crut se trouver chez elle en entrant chez la fille du professeur Heyne, à

1. Henri est le premier prénom de Benjamin. Dove-house signifie Colombier; Bégé = B. C., signature fréquente de Benjamin.

a. Bibl. Crit., n° 151.

Göttingue : tenture rose, rideaux bleus, table avec écritoire, papier à bordure de fleurs, deux plumes neuves précisément au milieu, un crayon bien taillé entre ces deux plumes, canapé avec une foule de petits nœuds bleu de ciel, quelques tasses de porcelaine bien blanche à petites roses, deux ou trois petits bustes dans un coin [a].

Voilà la femme. Benjamin ne l'aima pas d'abord. Ce fut elle qui se jeta à sa tête. Toute leur histoire tient, pour les faits, dans ces brèves indications du *Carnet* : « Charlotte, 11 janvier 1793. — Découverte de correspondance, 25 mars. — Rupture; séparation [b]. » Heureusement, quelques lettres jettent un peu de lumière sur leurs situations et leurs sentiments; ni les unes ni les autres ne semblent avoir été banals.

Elle l'aima avec acharnement :

... Avant, tandis que je déclarais à chaque minute n'avoir que de l'amitié, on voulait à toute force m'épouser, sans attendre divorce ni arrangement quelconque; si l'on ne pouvait pas m'épouser, on voulait me suivre, sacrifier honneur, comme le reste, pour ne vivre que pour moi, et certes il n'y avait ni fausseté ni affectation, ni plan, car qu'avait-on à y gagner? Tête de femme ou cœur de femme ou..... [1], d'où venait cette fureur?... (A Mme de Charrière, 25 septembre 1793 [c].)

Charlotte était en puissance d'un père incommode, mais d'un mari débonnaire, et son mariage était pourtant très compromis, et Benjamin ne pouvait pas l'épouser, n'étant pas divorcé. Il dut bien rire, plus d'une fois, tout seul, de ces nouvelles complications :

Actuellement je connais tout cela, le mariage une fois et demi, car j'étais bien à demi marié avec ma Charlotte... Savez-vous que je serai un peu embarrassé en revoyant Charlotte, non pour moi, mais pour elle? Elle s'est tant exposée, et s'est mise surtout dans une si singulière situation avec son mari. Au fond ce n'est pas ma faute si je ne puis obtenir mon divorce. Mais le mari? que fera-t-il de cette femme qui de son sû et de son gré a passé [pour être] et a été presque publiquement à un autre pendant près de deux mois? Ma foi, c'est son affaire. Que ne choisissait-il un homme sans liens pour se décharger sur lui de ce fardeau précieux! J'ai fait ce que j'ai pu pour rompre mes chaînes : Dieu merci je n'ai pas pu, et je dirai au Roi Henri, reprenez votre Paris, je n'en ai que faire, o gué, je n'en ai que faire. Cependant je me rappelle qu'ils ont pris des arrangements, qu'il lui a stipulé une pension avec laquelle elle pourra vivre libre et séparée de lui. C'est un grand bien, elle me le doit et je m'en sais gré. (A *Mme de Charrière*, 16 octobre 1793; dossier Ph. Godet; inédit [d].)

Donc, s'il avait pu obtenir son divorce, tout chaud encore des étri-

1. Le texte était-il expurgé?

a. 18 avril 1794; voir au surplus Norvins, II, 5. — *b*. Sainte-Beuve, *Lundis*, Table, 35. — *c*. Comparer le *Journal intime*, p. 31, presque identique. — *d*. La suite ci-dessus, p. 402.

vières administrées par Wilhelmine, il aurait, avec ou sans amour, épousé Charlotte! et, en effet, on disait couramment à Brunswick qu'il voulait se délivrer de l'une pour se marier avec l'autre [a]. Le ridicule eût été grand, et les suites de ce second mariage toutes pareilles, tyrannie en moins, à celles du premier. Au reste Benjamin ne perdit rien pour attendre; il finit par en passer par là.

Charlotte ne lui représenta d'abord qu'un contraste, une douceur; elle le reposa du despotisme acariâtre de sa femme. Il éprouva alors quelque chose du sentiment qui le ressaisit avec tant de force à Paris, en 1807, pendant une de ces fugues qui le délivraient un instant du joug de Mme de Staël :

Je vais à la campagne avec Charlotte. C'est un ange de douceur et de charme. Je l'aime chaque jour davantage. Elle est douce et aimable. Quelle fureur avais-je de la repousser il y a douze ans! Quelle manie d'indépendance me dominait qui a abouti à me mettre sous le joug de l'être le plus impérieux qui existe!

Nous revenons à Paris. Journées folles, délices d'amour! Que diable cela veut il dire? Il y a douze ans que je n'ai rien éprouvé de pareil, c'est par trop fou! Cette femme que j'ai refusée cent fois, qui m'a toujours aimé, que j'ai repoussée sans cesse, que j'ai quittée sans regret il y a dix-huit mois, à qui j'ai écrit cent lettres indifférentes, à qui lundi passé j'ai repris mes lettres, cette même femme me fait aujourd'hui tourner la tête. Évidemment c'est la comparaison avec Mme de Staël qui cause tout cela. Le contraste entre son impétuosité, son égoïsme, sa constante occupation d'elle-même, et la douceur, le calme, l'humble et modeste manière d'être de Charlotte me rend celle-ci mille fois plus chère. Je suis las de l'*homme femme*, dont la main de fer m'enchaîne depuis dix ans, quand j'ai une femme vraiment femme, qui m'enivre et m'enchante... [b] ».

Puis, ce sont là de ses coups, il se mit à flamber pour elle d'une « passion furieuse », il devint « fou », quand Charlotte lui eût annoncé le 25 mars 1793 que pour obéir à son père elle rompait avec lui. Il ne s'expliquait plus très bien à distance pourquoi il avait ainsi pris feu brusquement. Amour propre? il ne le croyait pas : « mais l'objet qui vous échappe est naturellement tout différent de celui qui vous poursuit »..... J'ai trouvé la vraie raison de sa volte-face : il se rejeta violemment vers Charlotte dans la première et profonde détresse de sa séparation d'avec Minna : la concordance des dates en fait foi [c], et aussi l'analogie des situations : la même passion, comme on vient de le voir, le reconquit à Paris, en 1807, pour les mêmes causes. Son roman eut deux éditions, à quinze ans de distance.

a. A Mme de Charrière, ce 12 (mai 1794). — *b*. *Journal intime*, 120; et 26 juillet 1808 (Menos, 262), 14 novembre 1800 (Menos, 175), 26 août ou septembre 1807, à Mme de Nassau (inédite), etc. — *c*. Lettre du 31 mars 1793; ci-dessous, au § suivant.

Sa passion battait son plein quand il quitta Brunswick, en mai 1793; l'éloignement l'aiguisa d'abord. Charlotte fait partie intégrante de sa pensée; selon son habitude, il parle d'elle couramment, en deux ou trois mots, à Mme de Charrière. L'amour demeure, sous air d'ironie ou de cynisme, jusqu'au 25 septembre; puis il s'envole, mais le mauvais et vilain persiflage persiste. Le tout n'a guère d'intérêt[a].

Eh bien? ne sommes-nous pas rejetés en plein Benjamin pittoresque? Je ne dissimule pas qu'à mon goût, en comparaison de la longue prostration où il s'enlisait, c'est tout plaisir.

II

Instance en séparation.

Les négociations qu'il avait ouvertes avec sa femme en vue d'une séparation de corps et de biens suivaient sans doute leur cours, mais ses lettres ne nous en apprennent rien[b]. Le mois de mars 1793 seulement lui apporta le commencement de la délivrance. Le 25, c'est-à-dire le jour même où Charlotte lui signifiait sa résolution de rompre, il ne trouvait le temps et la force d'écrire à Mme de Charrière que ces quelques lignes :

J'ai tant de chagrins et d'affaires que je ne vous écris que pour vous envoyer la lettre de change ci-jointe de 300 francs de Suisse à compte des 1000 que je dois à M. de Charrière et à vous, 800 à M. de Charrière, 12 louis et demi ou 200 à vous. Je tâcherai d'achever ce paiement le plus tôt possible. Je suis honteux de tant tarder, mais je vous jure que je fais ce que je peux. Cet été peut-être, *libre*, je me consolerai avec vous, et vous conterai mes peines. Votre amitié fait ma plus douce espérance. Répondez si vous voulez; je serai vraisemblablement encore ici : mais mes peines seront finies, j'espère, de manière ou d'autre. Hymen! Hymen! Hymen! quel monstre[c]!

C. ce 25 mars 93.

[1] Et les heures ces
rapides
vous feront
feront souvenir en
courant de notre amour
comme de notre industrie
de la vie qui passe
et de l'image qui en doit
. . . . . ?

1. La suite est écrite au-dessus de l'adresse, d'une autre encre. Tout n'est pas lisible.

a. 2 et 9 juillet; 9. 23 et 27 août; 25 septembre (le tout inédit); 8 et 12 octobre (Melegari, 402, 406, 410); 15 et 16 octobre, le... novembre 1793 (inédit). — *b.* 17 septembre 1792, 1er janvier 1793. — *c.* Voir dans Ph. Godet (II, 35) la réponse de Mme de Charrière.

Moins d'une semaine après, son mariage était rompu de fait, sinon légalement. Son immense soupir de soulagement du 25 mars fait place à un véritable gémissement de détresse. Rien ne le sépare encore de sa femme qu'un parchemin sans valeur, et le voilà qui s'épouvante de la solitude ouverte devant lui, qui se rejette brusquement en arrière, qui regrette presque le lien maudit si longtemps et si amèrement! Ceci est l'un des *mouvements* les plus profonds, les plus éloquents, les plus humains de son histoire. Benjamin ressent à plein, avec sa susceptibilité de cœur et de nerfs, la défaillance de la volonté après l'effort, le vide de l'espoir réalisé, la douleur de la liberté désirée passionnément et enfin conquise. Il est en proie violemment à son besoin aigu et contradictoire d'affection unique et d'indépendance entière. Sainte-Beuve n'a du moins pas refusé de comprendre ceci. Il commente avec émotion : Ainsi allait ce triste cœur mobile, ainsi va le pauvre cœur humain [a].

Ce 31 mars 1793.

Ils sont rompus tous mes liens, ceux qui faisaient mon malheur comme ceux qui faisaient ma consolation, tous, tous [1]! Quelle étrange faiblesse. Depuis plus d'un an je désirais ce moment, je soupirais après l'indépendance complète; elle est venue et je frissonne! Je suis comme attéré de la solitude qui m'entoure. Je suis effrayé de ne tenir à rien, moi qui ai tant gémi de tenir à quelque chose [2]. Je ne vous ferai pas mon histoire; elle est longue, et d'ailleurs je ne suis pas assez calme pour vous la raconter. Calme, pourtant, je le suis; mais je suis abattu et une profonde mélancolie me saisit. Peut-être passera-t-elle; j'ai eu aujourd'hui plus d'une émotion vive et une surtout bien inattendue. Je ne vous dirai donc rien, sinon que je n'ai rien du tout à me reprocher, et que ceux-mêmes avec lesquels j'ai lutté ont été forcés de témoigner que ma conduite était en tout point digne d'approbation; que mon mariage, sans être rompu légalement, est à jamais dissous; que Mme de Constant a renoncé à toutes prétentions sur ma fortune moyennant une pension que la duchesse lui donne; qu'actuellement, après être restée à la Cour encore deux ou trois mois pour prouver que je n'en ai pas été chassé, je partirai et prendrai mon congé; que je vous prie de me louer un assez grand appartement à Colombier, où je puisse avoir une chambre à coucher, une à écrire et une pour ma bibliothèque que je fais venir et qui, lorsque j'en aurai retranché les ouvrages inutiles, pourra être de 1 500 volumes, et que je suppose que je serai à Colombier vers la Saint-Jean, époque à laquelle le loyer qui peut être de six mois avec possibilité de relouer doit commencer; que je dois avoir une ou deux chambres de domestiques et une écurie pour deux chevaux, le tout au prix que vous croirez convenable. Mes arrangements et la raison susdite me retiendront ici au moins six semaines encore. Il me faudra un mois pour le voyage. C'est demain le 1er avril, je ne puis être à Colombier qu'à

1. Minna, Charlotte.
2. Ce sont les mêmes termes que le 26 juin 1787. Tant le besoin était profond.
a. P. 259

la mi-juin au plus tôt. Si avec mes livres, et près de vous, j'y puis retrouver le repos, ce repos qui m'a fui, si les douloureuses impressions qu'a produit une réunion de maux parvenus tous ensemble à leur comble la même semaine, peuvent s'effacer, si mon âme se calme et mon cœur se guérit, j'y resterai toute ma vie. Répondez-moi je vous prie, à lettre vue. Car ce n'est qu'après que je saurai que vous voulez et pouvez exécuter tout ce dont je vous prie que je ferai partir mes livres pour Colombier. Si cet asyle me manquait, je ne sais guère où j'irais. Je vous demande le secret sur ceci, non sur mon séjour près de vous, mais sur mon abandon de la cour de Brunswick. Mes affaires de Suisse[1] ne sont pas terminées, et ce changement ferait penser à moi, ce qu'il ne faut pas. Dites que je viens vous voir pour quelques mois, mais rien de mon établissement à personne. Je vous préviens que vous trouverez en moi, si je ne change pas beaucoup d'ici là, un homme bien peu amusant, moins amer peut-être que la dernière fois, mais beaucoup plus triste[2], et quand vous connaîtrez les souvenirs qui m'assiègent, vous ne vous en étonnerez pas. Adieu; je ne vous dis pas que je vous aime, mais mon plan vous le prouve assez. Il faut toujours en revenir à vous[3].

La solitude provoqua chez lui de profonds examens de conscience. Il se rappela son éducation, scruta sa vie, se jugea et se condamna. Sa lettre du 17 mai 1793 nous offre un épanouissement d'altruisme tout à fait surprenant et agréable; Mme de Charrière, sa femme et son pays bénéficient de cette disposition nouvelle, même son dogmatisme politique en est atteint :

Ce 17 mai.

Pardon de mon long silence. Votre lettre du 29 avril qui ne m'est parvenue qu'hier m'a fait sentir combien j'aurais dû faire suivre ma lettre du 1er avril d'une autre plus intelligible et plus consolante. Je ne l'ai pas pu, je ne le puis pas encore et c'est justement parce que vous me marquiez dans votre précédente réponse que je vous écrivais en énigmes que j'ai craint de vous envoyer d'autres énigmes. Je vous confierais toute ma situation, mais j'ai deux raisons pour ne pas le faire. La première, c'est que je ne la sais pas, que dans ce moment-ci je suis dans la plus grande incertitude sur ce que sera la fin de mes tribulations domestiques et sur ce qui suivra cette fin. Tout est obscur autour de moi, mais je dois vous dire, pour que vous ne me plaigniez pas trop, que l'horizon s'éclaircit peu à peu, et que je puis espérer la plus belle aurore que j'aie jamais vue. Seulement je ne puis me résoudre à vous parler d'un avenir qui n'est pas encore assuré, à vous peindre des biens que je possède encore en idée ou des maux qui peut-être n'auront pas lieu. Soyez bien sûre que de manière ou d'autre je n'aurai rien à me reprocher, qu'une longue et triste expérience m'a convaincu que le bien seul faisait du bien, et que les

1. La liquidation de l'affaire de son père.

2. Il lui revient pourtant de jolies poussées d'amertume. On en trouve une, toute voltairienne de tour et d'accent, dans sa lettre du 8 avril 1793 à sa tante de Nassau. (Melegari, 179.)

3. Ce qu'il y a de cordial pour Mme de Charrière dans ces lettres est presque toujours contrebalancé par des réserves peu aimables. De même les lettres du 17 septembre 1792 (Melegari, 394), 1er janvier 1793 (*ibid.*, 396).

déviations ne faisaient que du mal, et que je combats de toutes mes forces cette indifférence pour le vice et la vertu qui a été le résultat de mon étrange éducation et de ma plus étrange vie, et la cause de mes maux. Comme elle est opposée à mon caractère, je la vaincrai facilement.

Ma seconde raison est que vraiment j'ai beaucoup à faire; mes livres sont empaquetés, mais une foule incroyable de papiers demandent à être rangés et je m'en occupe lentement, mais sans cesse. Je ne crois pas que j'arrive en Suisse avant le commencement de juillet, mais je compte toujours sur l'appartement depuis la Saint-Jean. Vous me ferez un grand plaisir de m'écrire jusqu'à ce que je vous annonce mon départ. A présent parlons de vos lettres.

Vous n'avez rien de mieux, dites-vous, ni de si bon, ni de si doux à faire que de m'écouter. Assurément j'ai toujours senti que ma place était près de vous; mais on a si rarement le courage de quitter une place où l'on est déplacé pour aller où l'on serait bien. On se fait un mérite de soutenir une situation qui ne convient pas. On dirait que les hommes sont des danseurs de corde. Enfin m'y revoilà, dans cette douce situation où j'ai passé les plus heureux mois de ma vie. Je reverrai cette table blanche et cette autre table noire qui engloutit tout; les nuits, le thé de tilleul reviendront. Je me crois beaucoup moins amer qu'autrefois. Un an de supplice avec la femme certainement la plus insultante et la plus dure qui ait jamais existé a changé mon caractère. Etranger pendant dix-huit mois chez moi, repoussé, dédaigné, défié, j'ai appris à sentir profondément les moindres attentions, et à ne plus me regarder comme le centre autour duquel les autres devaient tourner. Je vous raconterai quelques détails vraiment étranges. Jamais système d'oppression n'a été suivi plus constamment, avec moins de déguisement et plus de succès. Sans une circonstance qui allait à jamais river mes chaînes, et qu'on m'annonçait pour ainsi dire avec la dérision la plus insolente, ce cours de despotisme durerait encore. Comme on comptait sur la faiblesse de mon caractère! Elle en est bien punie, et l'idée de ce qu'elle souffre et souffrira, l'idée de la vie douce et respectée qu'elle menait, de tous les agréments qu'elle a perdus, empoisonne le sentiment de ma liberté. Si elle eût daigné alléger ce joug, je l'aurais traîné encore. Mais jamais que du mépris! Au point que j'ai vu son amant rougir de son insolence et chercher chez moi, en me recevant mieux, à me faire moins apercevoir le profond dédain de ma femme. Ah! ce n'est pas l'esprit qui est une arme, c'est le caractère et la tenue. J'avais bien plus d'esprit qu'elle; et elle me foulait aux pieds.

Je me laisse entraîner contre mon projet de remettre toute narration de ce que j'ai éprouvé depuis un an au moment où je vous verrai. Si nous *causons* de gouvernement, je crois que vous serez contente de moi. En raisonnement je suis encore très démocrate. Il me semble que le sens commun est bien visiblement contre tout autre système. Mais l'expérience est si terriblement contre celui-ci, que si dans ce moment je pouvais faire une révolution contre un certain gouvernement dont vous savez que nous n'avons guère à nous louer, je ne le ferais pas. Je respecte le bonheur d'une partie considérable de ses habitants, et tout bien pensé je ne trouve pas ceux qui se plaignent si à plaindre, surtout quand je pense à leur violente aristocratie à d'autres égards. J'en connais plus d'un qui frémit de n'être pas admissible aux emplois, et qui frémirait tout autant de voir un commis ou un marchand admis à sa table. Avec de telles inconséquences on est peu fait pour défendre la liberté. On piaille, et c'est tout. Il se peut que ce

changement dans ma façon de voir vienne de l'impatience que j'éprouve de me retrouver dans ce pays. Il serait singulier, et pourtant je le crois presque, que moi, qui ai toujours mis une sorte de vanité à détester mon pays, je fusse atteint de heimweh. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans tous mes plans les montagnes de la Suisse et le lac de Genève entrent pour beaucoup, et que je languis de m'en rapprocher. J'ai par-dessus la tête des cours et des sables et des plaines de Brunswick. Cependant avant de m'établir sur les bords du lac Léman, je passerai assurément quelque temps sur les rives de celui de Neuchâtel. J'espère d'ici à deux mois y être auprès de tout ce qui m'intéresse au monde, Je n'aurais pas cru que Mme Du Paquier avec son visage rose et cette physionomie de douceur et de pureté fût une Mme Honesta [1]. Non sûrement il n'y aura jamais rien de pareil ni rien de différent qui nous sépare. Adieu.

Son départ pour la Suisse vint bien mal à propos interrompre ces précieuses confidences, auxquelles il avait eu tant de peine à se laisser aller, de même qu'il ralentit, si je ne me trompe, ce bienfaisant travail de réparation qu'excitaient l'impression directe de ses maux et l'hostilité du milieu brunswickois. A quelques mois de là, pourtant, je trouve[a] une charmante scène évoquée par une lettre de Mme de Charrière à Benjamin; elle nous le fait voir à Colombier, assis par terre auprès de Ninette Achard et se dépensant pour elle en gentillesses, et elle ajoute : « J'ai aussi fait la réflexion que jamais je n'avais été chargée par vous d'autant de choses douces et amènes... Vous devenez vraiment une créature sociable, et aimante autant qu'aimable. » Benjamin répondait le 25 septembre :

Vous avez donc perdu Mme Achard que j'aime mieux que Mme de S. [Staël], et Ninette et Nancy [2]. Je voudrais bien qu'elles fussent heureuses, ces deux petites filles, si fraîches et si gaies, et si disposées à être heureuses. C'est à de tels êtres qu'on doit souhaiter le bonheur. Nous, déjà flétris, qui avons perdu et toute fraîcheur et tout éclat, nous pouvons souffrir. Mais que ces deux petites roses ne soient pas décolorées, ni desséchées! Qu'elles brillent encore de ce coloris si doux, qu'elles...

Savez-vous ce qui m'a arrêté au milieu de mes souhaits? Je me suis demandé si, pour les préserver de mes malheurs [3], pour les empêcher d'être usées comme moi par l'anxiété et l'inquiétude, et l'incertitude que [4] remplace toujours la certitude du mal, je ne devais pas, au lieu de m'égarer en vœux inutiles et vagues, souhaiter qu'elles moussent bientôt. J'ai été sur le point de former ce vœu [5], l'idée de leur mère m'a arrêté. Je n'en forme donc point, mais je suis convaincu que lorsqu'on voit une jeune personne, gaie et contente, et vive et saine, et pleine d'espérances,

1. Allusion au Belphégor de Machiavel, imité par Lafontaine.
2. M. Godet lit deux fois (II, 72, 73) Many; Gaullieur, Nancy; Melegari, Mary.
3. Tout malheur : imprime Gaullieur; à tort, comme le montre la suite.
4. *Qui remplace*, lit Melegari; à tort.
5. Ces vœux, lit Melegari.

a. Dans Ph. Godet, II, 72-73.

et insouciante et ignorante de l'avenir, si d'un mot on pouvait la faire cesser d'être, ce serait[1] une bonne action[a].

La vie n'est bonne que pour qui a souffert et sait souffrir. Cette science une fois acquise, on trouve de bons moments, mais l'apprentissage est affreux, la surprise de voir qu'on n'existe que pour souffrir est horrible, et il vaudrait bien mieux sauter à pieds joints et arriver tout de suite au but. Vous me dites que je deviens une créature sociale et aimante. Je l'ai toujours été! Mais nourri de vanité par ma première éducation, mis ensuite à la torture par des gens qui voulaient tirer de moi la sensibilité comme on exprime le jus d'un citron, puis précipité dans un cloaque de bêtises[2] et d'apathie, avec un démon d'étourderie et d'insouciance et d'opiniâtreté et d'ineptie et d'incomplaisance, comment diable eussé-je été social ou aimant[3]? Il n'y a que trois mois que je vis à ma guise.....

Il est à peine utile de faire ressortir la haute portée philosophique et humaine de tout ceci. Constant avait donc dégagé sa sensibilité de toutes les couches d'égoïsme que l'éducation et la vie avaient déposées sur elle. Cette partie de lui-même jusque-là masquée et ensevelie paraissait au jour. Il semblait se renouveler; en réalité, il ne faisait que refondre des éléments anciens dans une synthèse nouvelle.

Cette lettre nous fait aussi très bien comprendre ce qu'il entendait par moins d'amertume et plus de tristesse. Il en a fini avec le *pessimisme*; mais il lui en reste et lui en restera toujours, nécessairement, une conception âcre de la vie et de l'homme, un arrière-fond de désenchantement. C'est la loi.

J'ai les actes par lesquels Mme de Constant faisait réparation à son mari et renonçait, en se séparant de lui, à toute prétention sur ses biens. Il est clair que Benjamin devait être fortement armé contre elle pour obtenir les déclarations suivantes :

1. Mme de Constant reconnaît qu'elle a eu des torts envers son mari, qu'elle a manqué grièvement, en s'attirant les soupçons du public, mais elle proteste devant Dieu qu'elle n'a rien commis de véritablement criminel, qui pût lui attirer le reproche d'une femme infidèle à son mari.

2. Elle déclare que M. de Constant s'est conduit dans tous les points et dans tous les détails et généralement dans tout le cours du différend qui a existé entre eux, d'une manière digne d'approbation et que tout ce qu'on a pu ou pourrait dire de contraire est faux. Fait à Bronsvic, le 30 mars 1793 matin à 11 heures[4].

Que les copies précédentes sont conformes mot pour mot aux originaux

1. Gaullieur : on ferait.
2. Gaullieur : bêtise.
3. Gaullieur : social et aimant.
4. En français.

a. Voir dans Ph. Godet, II, 73, la réponse de Mme de Charrière.

qui m'ont été présentés, [cela] est par ceci loyalement attesté. Fait à Brunswick, le 6 mars 1794.

In fidem.

HENRI NICOLAS SCHMID,
notaire impérial juré et immatriculé [1].

Je soussignée déclare que mon très cher époux, Henri Benjamin Constant de Rebecque, m'ayant proposé d'aller m'établir avec lui en Suisse, pour y vivre dans ses terres, je me suis refusée à cette proposition et que je lui ai demandé de me laisser vivre ici à Bronsvick, sans qu'il fût obligé en aucune manière à mon entretien; ce à quoi il a consenti. En conséquence je proteste que je ne formerai jamais aucune prétention sur les biens de mon dit cher époux, Henri Benjamin Constant de Rebecque, sa vie durant, et que je ne m'opposerai jamais à ce qu'il dispose de tous ces dits biens sans exception à sa volonté, me réservant après sa mort les droits que je puis avoir par le contrat de mariage, mais sans que pendant sa vie je puisse rien exiger, ou m'opposer à l'aliénation de ces dits biens, sous le prétexte de la préservation de ces droits. Fait à Bronsvic le 1er avril 1793.

LOUISE WILHELMINE JEANNE DE CONSTANT, née DE CRAMM [2].

Que l'épouse de M. le Conseiller de légation et gentilhomme de la Chambre de Constant, ici résidant, Mme Louise Wilhelmine Jeanne de Constant, née de Cramm, a d'elle-même rédigé la déclaration ci-dessus et, en ma présence et en la présence de Messieurs les témoins ci-dessous nommés, l'a signée et cachetée de sa propre main, [cela] est par ceci loyalement documenté (*attesté*) avec la main et le sceau. Brunswick le 1er avril 1793.

In fidem.

JULES FRÉDÉRIC LOUIS RODEMEIER (Senior?) en qualité de notaire impérial juré et public en cette localité. [Ici] ma main.

JEAN HARTWIG FRÉDÉRIC, baron de Bothmer, comme témoin.

JEAN BERNARD KOENIG, comme témoin [3].

Ces actes, dont la valeur juridique était nulle, ne contentèrent pas Benjamin; le 1er mai 1793 il en imposa ou en obtint un autre tout aussi peu décisif et qui faisait même ressortir l'illégalité des précédents, mais qui du moins acheminait vers une séparation de droit :

Je soussignée déclare qu'ayant reçu de M. Henri Benjamin Constant de Rebecque une déclaration par devant notaire qu'en cas que je voulusse former un nouveau mariage, le nôtre pouvant par les circonstances et les arrangements pris entre nous, être regardé comme dissous, non seulement il ne s'opposerait pas à ce que je le contractasse et ne ferait jamais valoir aucun des droits qu'il peut avoir, mais même qu'il se prêterait de toute manière à effectuer une séparation juridique, cette déclaration est entièrement réciproque, que j'ai entendu avoir contracté avec lui les mêmes

1. En allemand dans le texte. M. Lemercier, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Caen, a bien voulu me déchiffrer ce grimoire.
2. En français.
3. En allemand. Suit la même attestation du notaire Schmid qu'à la pièce précédente.

engagements et m'être obligée de les observer comme il s'y est obligé de son côté : fait à Bronsvic le 1er de may 1793.

WILHELMINE DE CONSTANT née DE CRAMM[1].

(Archives d'Estournelles de Constant.)

La suite de cette histoire montrera que Benjamin n'en vint pas d'abord à une solution radicale pour deux raisons : par bonté d'âme (c'est-à-dire en grande partie par faiblesse de caractère) et par déférence pour les désirs du duc et de la duchesse.

III

Amitiés brunswickoises.

Avant de quitter Brunswick avec lui, disons quelques mots d'une amitié profonde, tutélaire, qu'il y contracta et qu'aucune de ses lettres à Mme de Charrière (chose curieuse, mais pur hasard, je suppose) ne laisse entrevoir clairement. Nous y trouverons des preuves nouvelles d'une humanité rajeunie et approfondie, mais toujours (et je l'en goûte davantage, la trouvant plus vraie) mêlée d'égoïsme.

Au mois de janvier 1794, Benjamin apprit à Colombier la mort inopinée de cet ami; sans cette circonstance nous ne saurions peut-être rien d'une amitié qui eut sur lui tant d'influence à divers égards. Il écrivit le 31 à sa tante de Nassau, dans le premier saisissement de son chagrin :

... J'ai fait une perte à Brunswick qui en change absolument le séjour pour moi. Le gentilhomme de lettres, qui possédait toutes les qualités qui me convenaient, celui qui, pendant cinq années d'ennui et d'humeur, m'avait consolé, soutenu, encouragé, celui sans lequel, en un mot, je serais mort ou devenu aussi brute que mes alentours, l'ami de la liberté [et ?] des lumières, cet homme dont les hautes opinions, sans exception, en morale, politique, religion, s'accordaient en tous les points avec les miennes, cet homme qui m'avait écrit il y a cinq semaines et dont j'attendais la réponse, cet ami qui entrait pour la moitié dans la possibilité que je me figurais encore de passer quelque temps à Brunswick, cet homme est mort! Il avait à peine quarante-neuf ans. Je suis atterré de cette perte et le serai bien plus encore si je me retrouve à Brunswick entre un tas de fous, de bêtes et de méchants.

Le duc et M. de Féronce sont, il est vrai, bons à approcher et doux à voir, mais qui me rendra cette intimité, cette conformité de principes,

1. En français. Suivent, en allemand, les mêmes attestations qu'à la pièce précédente, du notaire Rodemeier avec les mêmes témoins, en date du 1er mai 1793, et qu'aux deux pièces précédentes, du notaire Schmid, en date du 14 mars 1794.

cette rapidité de compréhension mutuelle d'idées[1] qui se réunissaient, se confondaient, se fortifiaient, s'expliquaient l'une par l'autre? Je sortais toujours plus instruit, plus actif, plus vif de chez cet ami. Si j'ai conservé un peu d'amour pour les lettres, pour la vérité[2], pour l'étude, ma seule ressource! c'est à lui que je le dois[a]. Et il est mort! et tant de bêtes vivent! Et cette tête si lumineuse et si forte, cette âme libre et courageuse, et cette persistance d'application et de raisonnement, tout cela n'est plus; tout cela est brisé!... Pardon, ma chère tante, de vous ennuyer de mes complaintes, mais je n'ai jamais été aussi affligé de la perte de quelqu'un. C'est la première fois que la mort m'a enlevé quelque chose qui me fût personnellement cher.....

C'est une piètre chose que la vie. C'est pourtant curieux qu'à mon départ de Brunswick, j'y ai laissé deux personnes dont l'une, qui m'aimait plus que je ne l'aimais — une vieille dame d'honneur de la duchesse, — me rendait pourtant par son esprit, son amitié, son support, qui m'était bien nécessaire au milieu de la haine aristocratique dont on m'honorait, le séjour de la cour quelquefois agréable et toujours supportable. L'autre, mon ami, m'offrait toutes les ressources de l'esprit, des connaissances, du courage, de la philosophie et de la plus parfaite conformité de principes. Eh bien, l'une est morte deux mois après mon départ, et l'autre à présent. Et tant de sots, plus vieux qu'eux, plus maladifs, vivent à qui mieux mieux! Dieu veuille au moins que M. de Féronce vive encore longtemps.

Je souffre beaucoup de la mort de cet homme; j'en souffre pour sa famille, pour ses enfants en bas âge, pour la liberté qu'il idolâtrait, pour la vérité qu'il défendait[b]. Je compte à Brunswick écrire un ouvrage sur toutes les particularités de cette vie d'ennui. J'y ferai connaître, et la littérature allemande si mal connue, et cette classe d'hommes respectables qui en imposent même aux princes sous la griffe desquels ils sont, et les ouvrages de mon ami qui sont bien dignes d'être traduits au moins en partie. Ce seront mes occupations de l'été prochain...

Mauvillon — ainsi se nommait cet ami — n'est pas un inconnu. Sa carrière, très méritoire, très digne d'estime, s'est perdue définitivement dans l'ombre, au moins pour nous, Français[3]; mais son nom a survécu, grâce à l'amitié que Mirabeau lui porta et au livre qu'ils écrivirent en commun[4]. Quoique né à Leipzig, Jacob Mauvillon était doublement de souche française. Son père, qui fut lecteur privé de langue française à l'Université de Leipzig, et qui publia plusieurs ouvrages, était originaire de Tarascon; sa mère, née à Halberstadt, était d'une famille de réfugiés. Pas plus en son ami qu'en son pro-

1. Ce sont presque les termes dont Benjamin se servait jadis pour Mme de Charrière!

2. C'est la seconde fois (Voir le 24 décembre 1790) que ce mot revient sous la plume de Benjamin. Il veut certainement parler de la vérité en politique. On est fondé à croire que l'idée lui en est venue de Mauvillon.

3. L'*Allgemeine Deutsche Biographie* a sur lui un excellent article. Il naquit le 8 mars 1743 et mourut le 11 janvier 1794. Il sera souvent question de sa femme plus loin; il l'avait épousée en 1773; je ne sais rien d'elle, que ce qu'en dit Benjamin.

4. *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand* (Londres, 1788, 7 vol.).

a. De même le 20 avril 1794, à Mme de Charrière. — *b*. Voir aussi les lettres des 19 février, 5 et 29 mars 1794.

tecteur, M. de Féronce, Benjamin n'eut affaire à des Allemands de race, et leur parité de culture française ou européenne dut créer entre eux et lui un premier lien.

En outre, tout militaire qu'il était, Mauvillon était homme de pensée plutôt qu'homme d'action, et de la nuance de pensée qui pouvait le mieux rapprocher Constant de lui. Très versé dans la langue française, la langue italienne, les sciences militaires, la tactique, qu'il enseigna dans plusieurs Instituts, il s'intéressait surtout à l'économie politique, et commença par elle sa réputation, avant de se consacrer par métier, depuis 1782, à des études d'art militaire et d'histoire. Il vulgarisa en Allemagne les livres de nos philosophes, traduisant de 1774 à 1778, en sept volumes, l'*Histoire philosophique des Deux Indes*, de l'abbé Raynal; en 1775, les *Considérations sur la formation et la distribution des richesses*, de Turgot. Il avait donc vécu idéalement avec des hommes de même orientation, de même pensée générale que ceux qui firent l'éducation de Benjamin. Il joua également, par ses *Aufsätze über Gegenstände aus der Staatskunst, Staatswirthschaft und neuesten Staatengeschichte* (2 vol. 1776 et 1777), le rôle d'intermédiaire entre les économistes anglais et l'Allemagne. De ses excursions en France et en Angleterre, il avait rapporté une doctrine très ferme, qu'il exposa dans son ouvrage le plus important : *Physiokratischen Briefe an den Herrn Professor Dohm (1780)*, dont l'*Allgemeine Deutsche Biographie* ne trouve pas l'intérêt épuisé même de nos jours. Mauvillon était physiocrate, partisan du Laissez-faire, laissez-passer. Il est à peine utile de faire remarquer combien ces principes libéraux s'harmonisaient avec le libéralisme dès lors plus que naissant de Benjamin, et quelle sympathie dut naître entre lui et Mauvillon de cette similitude d'aspirations [1]. La communauté de principes politiques qui en découlait nécessairement acheva de les lier. Mauvillon était démocrate, par réflexion à coup sûr, peut-être aussi par hérédité et situation, étant fils de protestants français, et d'ailleurs officier de fortune, sans autre patrimoine ou bien quelconque que ses talents [a]. Il est certain, par sa conformité même de sentiments avec Benjamin, qu'il n'aima pas le jacobinisme, mais il vit les débuts de la Révolution avec joie. Il se donne pour le seul homme de lettres en Allemagne qui eût avec Mirabeau une pleine conformité de principes jusque dans leurs dernières conséquences en fait d'administration et

1. Voir ses *Lettres de Mirabeau*, Préface, p. XIX-XX; c'est déjà le futur programme politique de B. Constant; et sur ces *Lettres*, Bibl. crit., n° 130.

a. Préface des *Lettres de Mirabeau*, XIV.

d'économie politique[a]. Son libéralisme et l'amitié de Mirabeau lui furent tournés à crime (dernier point commun avec Benjamin) par son entourage brunswickois; il dut publier les lettres de son ami pour se défendre. Sa préface est pleine d'une dignité calme, d'une fierté raisonnable, d'une sagesse élevée, d'une tranquillité philosophique sensible[b], et très conformes à l'idée que nous donnera de lui Benjamin. On y trouve aussi quelques réflexions peu appuyées, mais assez amères, sur l'humanité[c]. Par ce côté du caractère encore, Mauvillon avait de quoi s'entendre avec Constant; mais effet soit de l'âge, soit du tempérament, il avait gardé son équilibre, et une expérience pénible ou douloureuse ne l'avait pas jeté aux extrémités du pessimisme. Il semble avoir fini par un stoïcisme souple et sans emphase.

Tel est l'homme qui sauva Benjamin de « l'abrutissement » par l'élévation, la fermeté et l'activité de sa raison. Benjamin complétera son portrait quand, de retour à Brunswick, il interrogera chaque jour sa veuve sur sa vie et sur sa mort. Mais on ne peut dès à présent lui refuser d'avoir, soit en femmes, soit en hommes, bien placé ses amitiés.

Très au-dessus de Mauvillon, Benjamin se fit à Brunswick, en M. de Féronce (1723-1799), un protecteur timide, mais tendre, qui le soutint de son mieux dans ses démêlés conjugaux. Sa situation le mettait à même de servir Benjamin, mais elle l'obligeait aussi à la prudence, surtout à l'égard de la duchesse qui appuyait presque fanatiquement Minna de Cramm : il n'était ni plus ni moins que le principal ministre du duc de Brunswick. L'*Allgemeine Deutsche Biographie* fait un très vif éloge de ses capacités; on croit y apercevoir quelques-unes des raisons qui l'attachèrent à Benjamin. Ils étaient un peu compatriotes. Né lui-même à Leipzig et anobli le 14 octobre 1761, Jean-Baptiste Féronce von Rozenkreutz était issu d'une famille genevoise, et avait fait toute son éducation à Genève, dans une pension française. Il visita ensuite les Universités d'Iéna, de Halle et de Gœttingue, voyagea plusieurs années dans les Pays-Bas et en France, où il fit un séjour à Paris. Il semble avoir rapporté de ses voyages quelque largeur d'esprit[d]. Il avait des lettres. Devenu presque aveugle dans les dernières années de sa vie, il se retira de plus en plus des affaires, et, s'aidant d'un lecteur, consacra ses

a. Préface des *Lettres de Mirabeau*, XIV-XV. — *b*. Notamment p. VII, XV, XX, XIV, XXVI. — *c*. p. V, XIII, etc. — *d*. Voir Benjamin à Rosalie, 5 juin 1794 (Menos, 136); le *Journal* de Mme d'Arlens; les *Cahiers Verts* de Rosalie, etc.

loisirs à l'étude des classiques latins, anglais et français. Il protégea les arts et les sciences. Pour que, malgré sa triple timidité d'homme, de sujet, et de ministre, il n'eût pas abandonné Benjamin dans la situation difficile que celui-ci s'était faite à Brunswick, il devait goûter l'esprit, l'intelligence, avoir lui-même justice et justesse dans l'âme, et se distinguer du lourd milieu Brunswickois. Il est tout à l'honneur de Benjamin d'avoir obtenu sa protection. M. de Féronce nous garantit qu'il n'avait pas les premiers ni les principaux torts (de fait) dans ses difficultés conjugales.

IV

En Suisse.

Je demande à la géographie l'unité que la vie morale de Benjamin ne me donne plus. Nous entrons dans une des phases de son existence les plus amorphes, les plus ennuyées, les plus vides, les plus abondantes en actes et propos insignifiants, et qui n'a presque pas d'autre sens que de nous montrer à quel point Benjamin subit la loi de son entourage, et combien il peut être plat dans un milieu qui ne rend pas. Lausanne l'endort. Il n'a plus guère la force de créer de la pensée, il ne s'intéresse plus guère à lui-même, il n'a plus de passions; il est morne. Aussi userai-je du raccourci largement.

Il quittait Brunswick[1] sinon sans esprit de retour, au moins avec l'idée de n'y pas revenir de longtemps[a] : il ne laissait derrière lui ni meubles ni linge ni vaisselle ni livres[b]; c'était un déménagement en forme; avant de partir, il avait fait son deuil de sa position à Brunswick, et en arrivant en Suisse, il n'y comptait plus du tout[c]. Il revenait avec un congé illimité, motivé, dit-il, sur l'éclat qu'avait produit la conduite de sa femme[d]. Selon toute vraisemblance[e], il n'était parti ni de son plein gré ni par ordre; un avis officieux, un conseil donné, une insinuation glissée sur le ton convenable pour ménager son amour-propre en entraînant sa décision avaient fait

1. Benjamin projetait et annonçait son départ depuis septembre 1792; il prit ses mesures au commencement de 1793. Je trouve en effet dans le Registre des passeports de Lausanne (*Arch. cantonales*), à l'année 1793, sous la date du 10 janvier :

Nom	Surnom	Vocation	Lieux de naissance	où ils vont
M. Benjamin Constant			Lausanne	Revenant d'Allemagne.

et la même année, le 29 mai :

M. Constant de la Chablière.			Suisse.	

a. 21 décembre 1793. — *b*. *Ibid.*, et 4 janvier 1794. — *c*. 22 mars 1794. — *d*. 19 mars 1794. — *e*. 31 mars et 14 décembre 1793, 8 janvier, 19 février, 20 et 28 avril 1794.

l'affaire, ou peut-être avait-il eu la finesse de devancer l'insinuation, le conseil et l'avis.

Il n'eut pas plus tôt mis le pied dans sa ville natale, où il arriva le 18 juin 1793[a], après avoir touché barres à Colombier, que le mal du pays lui passa et que le dégoût le prit. Aussi tombait-il en pleine famille. Une humeur massacrante, un ennui « exécrable », le saisissent et ne le lâchent plus de tout un mois. Son oncle, ses cousines, sa tante de Nassau qu'il aime pourtant, son cousin Charles qui revient de Chine avec une fortune et que sa famille découvre, sa grand'tante de Chandieu-Weuillens, la dame de compagnie de sa tante de Nassau, Mlle Rieu, Mme de Sévery son autre tante, tout le monde y passe[b]. Et son père qui parle de venir s'installer auprès de lui! Benjamin ne retient pas un véritable grincement de rage :

A Mme de Charrière, 6 juillet 1793 : « Ainsi, me revoilà dans l'alternative ou de me refuser à cette réunion, et le puis-je? ou de passer je ne sais combien de temps victime d'une inquiétude sans but, et toujours esclave d'un autre. Peut-être manquai-je à mes devoirs, mais je l'avoue, je sens un mouvement de fureur de ce que cette liberté que je cherche par dessus tout se plaît à me fuir, et de ce que je suis sans cesse enlacé dans des chaînes qui n'ont d'avantage, ni pour moi, ni pour les autres. Oh! j'y céderai tôt ou tard, si cela dure, au besoin de n'être plus tiraillé; dussé-je fuir au bout du monde, dussé-je vivre du travail de mes mains : cela vaut mieux que de passer sa vie dans l'inquiète inaction où ce ballottement continuel me retient..... Adieu, plaignez moi de l'insupportable incertitude qui consume ma vie, et aimez-moi.

On me demandait hier pourquoi je ne parlais pas. C'est, ai-je répondu, que rien ne m'ennuie tant que ce qu'on me dit, excepté ce que je réponds.

(Inédit, sauf les dernières lignes.)

Le 9 juillet, trois semaines exactement après son arrivée, il se dit convaincu que Lausanne est inhabitable pour lui. Voilà bien nos nerveux qui de loin voient tout en beau et de près tout aussitôt se dégoûtent. La famille resta son cauchemar. Pourtant il fit peu à peu des distinctions. Sur les hôtes de la Chablière, non. A six mois de là[c], installé à Colombier, il donne à sa tante de Nassau pour raison de ne pas la venir voir, qu'il lui faudrait voir en même temps des gens qu'il « aime par devoir » et avec lesquels il « s'ennuie par inclination » : entendez les gens de la Ch...[d]. Il leur rend visite décemment, une fois par semaine. Par contre il voit souvent sa tante de Nassau. Il a pour elle une amitié sincère, bien que sujette à se fatiguer; dans la dernière lettre qu'il écrive à Mme de Charrière, le

a. Lettre de même date. — *b.* 18 juin, 2 juillet 1793. — *c.* Mais d'abord voir la lettre du 16 août 1793. — *d.* 7 mars 1794.

29 novembre, alors qu'il était si simple de garder pour lui ses impressions, presque à la veille de son départ, il ne peut s'empêcher de confier à son amie qu'il en a plus qu'assez de la société de sa tante jointe à la société de Mlle Rieu; il n'est d'ailleurs pas plus tôt à Colombier que toute sa gratitude et toute son affection reparaissent. Assurément la famille et sa ville natale ne lui valent rien. Tantôt elles l'exaspèrent, tantôt elles l'aplatissent et l'endorment. Sorti du théâtre de ses agitations, retombé à un milieu stagnant, Benjamin sent sa tristesse et sa fatigue.

Qu'est-ce donc qui le retient à Lausanne, alors surtout qu'il s'est fait louer un appartement à Colombier depuis la Saint-Jean? on ne sait trop. Il y reste tout l'été et tout l'automne, jusqu'au mois de décembre, avec des séjours à Colombier en juillet, en septembre, avec des crises très sérieuses de maladie en août, en octobre. L'un de ses passe-temps est de caresser en imagination son départ possible, probable, certain.... jusqu'à ce qu'il craque de nouveau. Benjamin est posé là comme l'oiseau sur la branche. Son instance en séparation traîne. Courrier par courrier, il attend de Brunswick des nouvelles qui n'arrivent pas ou qui ne sont pas décisives. Lettre par lettre, avec une espèce de patience écrasée et qui ne s'étonne plus, il refait ses plans pour l'hiver, pour l'été : son départ vers tel moment, tant de mois à Lausanne, tant à Colombier, tant à Francfort, ou dans telle autre ville d'Allemagne, ou à Brunswick; et puis le lendemain, ou huit jours après, tout le calcul est à recommencer, et Benjamin recommence avec une bonne volonté inexplicable, pendant dix mois. De vagues projets d'expatriation en Écosse ou en Amérique brochent sur le tout. Puis c'est son père, qui menace de le rejoindre à Genève, ou ailleurs, ou même à Colombier, et qui alors l'obligera à s'éloigner. Et c'est Charlotte qui lui propose des courses à Hambourg, à Vienne, qui ne lui écrit pas régulièrement; et il attend ses lettres, et il souffre de son silence, et il s'énerve. Enfin c'est Mme de Charrière dont l'amitié l'attire à Colombier, à laquelle il donne quelquefois trois semaines ou un mois entre deux remises de ses sempiternels procès. De là un sentiment d'instabilité aiguë que les circonstances entretiennent sans doute, mais qui est en partie imputable aussi à son indécision. Benjamin n'a pas la force de prendre une bonne fois un parti.

Et ses crises de santé le remettent dans cet état d'abattement et de fébrilité qui l'a tant usé déjà.

De fait saillant, dans cette pauvre vie si ennuyée, si décolorée, si affaissée, point. Quelques tracas d'affaires; quelques goûts un peu

plus vifs, tous plus ou moins traversés de dégoût, sauf un; une foule de petites misères; une incessante fluctuation de sentiments.

D'abord son procès, ou plutôt ses procès. L'un d'eux, celui qui l'a déjà obligé à deux voyages, en 1791 et 1792, est né de la liquidation des biens de son père. La vente des domaines du colonel n'a pas suffi à couvrir la créance du Conseil de guerre; celui-ci a fait opposition à la donation, passée entre le colonel et son fils, du domaine de la Chablière. — D'autre part le greffier Vrindt poursuit parallèlement le recouvrement des sommes qui lui ont été allouées par le Conseil à titre d'émoluments. Le 21 mai 1793[a], le lieutenant en la Judicature de Lausanne fait savoir à Benjamin, qu'il ait à comparaître en la personne de son procuré Blondel le 4 juin suivant. Mais avant le 4 juin Blondel fait faillite et disparaît. Le Sr Meylan, procuré du greffier Vrindt, lui réitère la dite citation par affiche au pilier public. La cause se trouve remise au mardi 18 juin, ou, si le 18 tombait en temps de vacances de moissons (ce qui eut lieu), au mardi 2 juillet[b]. Et le 2 juillet, pour une cause qu'on ignore (peut-être la même), elle subit une nouvelle remise de six semaines[c]. En effet, le 13 août[1], Jean Marc Barrat, procuré de Benjamin, se présente devant le lieutenant; mais c'est pour faire observer que le Sr Meylan, sa partie, agissant au nom du greffier Vrindt, qui lui-même agit *d'ordre* du Conseil de guerre, Vrindt doit produire l'autorisation du Conseil. En conséquence l'assignation est remise au 10 septembre[d]. La veille, ne pouvant évidemment fournir l'autorisation requise, Meylan prétend par exploit retirer l'expression *d'ordre* incriminée; Barrat lui en dénie le droit et le renvoie à réformer tout son exploit, réservant d'ailleurs en ce cas tous ses droits. Il obtient gain de cause[2]. Meylan en appelle, son appel est admis, l'affaire est, une fois de plus, suspendue[e]. Elle ne devait pas prendre fin en 1793, ni même en 1794. En effet, le 3 mars 1794[f], Barrat reçoit notification de ce que Meylan, sur les instructions de Vrindt conformes elles-mêmes aux ordres de LL. HH. PP., va procéder à la réforme complète du mandat d'assignation lancé le 21 mai 1793; en conséquence, il est convoqué pour le 6 mai 1794. La sentence, rendue le 23, est favorable à Benjamin[g]. Meylan notifie le 19 août qu'il réassignera la

1. Le procès-verbal de comparution existe dans le *Manuel*.

2. Le procès-verbal existe au *Manuel*. Je n'ai pas retrouvé à Lausanne les *Registres* des deux juridictions en appel qui suivent. Ceux des *Suprêmes Appellations romandes* existent, mais ils ne sont pas complets.

a. Greffe du tribunal de Lausanne, *Manuel de la Noble Cour Inférieure*, pièce du 13 août 1793. — *b*. *Ibidem* et *Archives d'Estournelles de Constant*. — *c*. Lettre du 2 juillet. — *d*. *Archives d'Estournelles de Constant*. — *e*. *Ibid*. — *f*. *Ibid*., mandat du Lieutenant, du 10 mars, et lettre du 3 mars à Mme de Nassau. — *g*. 7 juin 1794, à Mme de Nassau.

cause, mais il ne le fait que le 15 septembre. Quand l'affaire revient, Barrat et Secretan plaident au nom de Benjamin : 1° que les pouvoirs de Meylan ne sont pas en forme, sa procure n'étant pas munie de la spécialité requise dans les procès de cette nature, où, s'agissant des intérêts de divers particuliers, les consentements et signatures personnels doivent être produits; 2° que la cause est périmée par le retard de Meylan à la réassigner. La Noble Justice Inférieure de Lausanne donne raison sur les deux points, le 9 décembre 1794, aux représentants de Benjamin[1]. Sa sentence est confirmée en seconde instance, le 7 janvier 1795, par le Noble Tribunal des Vingt-Quatre en Appellation; en troisième instance, le 28 janvier suivant, par le Noble Tribunal des Soixante en Appellation. Benjamin est moins heureux devant LL. EE. des Suprêmes Appellations romandes. Elles décident, le 9 mai 1795, qu'il a été bien jugé par les trois sentences sur le premier point, et mal appelé; mal jugé par les trois sentences sur le second point, et bien appelé, et compensent les frais entre les parties. Donc les pouvoirs de Meylan sont reconnus irréguliers, mais la péremption de la cause n'est pas admise. Tout est à recommencer. A partir de ce moment je perds entièrement l'affaire de vue.

Pendant que l'incident se poursuivait interminablement, l'affaire se jugeait au principal. J'ignore la date où fut rendu le jugement en première instance. Mais, dans la première lettre qui suit le 19 novembre 1793, Benjamin note qu'il a gagné l'avant-veille son procès en seconde instance. Il le gagne encore en troisième instance le 15 janvier 1794, comme nous l'apprend le pourvoi nouveau formé par Meylan dont notification est faite à Barrat le 20 janvier[a]. Barrat reçoit, le 31 janvier 1794, citation à comparaître devant LL. EE. des Suprêmes Appellations le lundi 10 mars suivant[a]..... Je ne sais rien de la suite de l'affaire; il n'y en a trace ni dans les Registres des diverses Archives de Lausanne, ni dans le dossier des Archives d'Estournelles de Constant. Et l'on conçoit sans peine l'énervement que devait éprouver Benjamin à suivre les méandres de ce nauséabond procès.

Sa seule passion à cette date — passion humble, douce, facile, qui exerce la fatigue sans la surmener et entretient la convoitise

1. Je donne ceci et ce qui précède d'après une copie de ce jugement (*Archives d'Estournelles de Constant*). D'autre part le *Manual der Welschen Appellationskammer*, 7, fol. 363 (Arch. cant. Vaud.), en donnant le jugement de quatrième et dernière instance, rappelle les dates et les sentences des trois premières.

a. Archives d'Estournelles de Constant.

sans l'exagérer, — c'est sa fureur d'acheter des livres. Il achète, achète, achète, et ne tarit pas sur ses achats. Ceci est l'un des rares traits saillants, significatifs, de cette période. D'abord, il fait venir de Brunswick à Colombier, via Francfort, sa « chère et très chère bibliothèque » : grosse entreprise, qui lui donne des inquiétudes ou même la fièvre[a]. Ses livres partent vers le 11 octobre 1793, ils ne seront rendus à destination qu'au mois de janvier 1794[1]. Il en possède de 3 à 4 000; en élaguant tout ce qui n'est pas de réelle valeur, il rabat à 1 500[b] : c'est encore un joli chiffre. J'ai un catalogue[c] de sa bibliothèque, mais postérieur de beaucoup, et dont il n'y a rien à tirer pour 1793. Ses lettres d'alors contiennent du moins des indications intéressantes sur sa composition. Il se dit très piqué, un jour[d], que M. de Charrière juge de sa bibliothèque par quelques vieux bouquins : « J'ai tous les ouvrages que je lui ai entendu désirer, ainsi qu'à vous, l'*Encyclopédie*, l'*Histoire générale des voyages*, les *Cérémonies Religieuses*, tous les auteurs anglais quelconques d'un peu de mérite, les *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, enfin mille bons livres que l'*ignorant*[2] M. de Charrière pourra très bien être *tenté* d'honorer d'un coup d'œil ». Ailleurs[e], il déclare que si M. de Charrière ne veut pas de Cervantès, il le rendra au libraire, attendu qu'il ne veut pas d'inutilités dans sa bibliothèque; et tout aussitôt, avec son tact prompt, il s'explique : par inutilités il entend des livres qu'il n'ait pas besoin de consulter. Donc Benjamin se fait une bibliothèque de livres de fond, de livres d'érudition. Cela est très conforme au genre d'éducation qu'il a reçu et à son tour d'intelligence. Parmi les livres nouveaux qu'il achète soit en France (à Dijon surtout, et il les fait expédier à Lausanne par Bâle[f]), soit à Lausanne, chez Durand, auquel il les paie en assignats au prix de France plus le 5 p. 100 également en assignats[g], ou à Neuchâtel, chez Fauche, je note un lot de livres latins, dont la *Chronologie* du P. Petau en 3 vol. in-folio; l'*Histoire Universelle*; Arthur Young (en 3 vol. in-4°), dont il fait un très vif éloge. Il ne détaille pas davantage, mais il aurait eu peine à détailler. « Autour du 1er octobre », il écrit : emballer le len-

1. Il pousse, le 4 janvier 1794, un cri de soulagement : « Je ne puis, ma chère tante, vous écrire que quelques mots. J'arrive de Neufchâtel! Ma chère et très chère bibliothèque est arrivée ».

2. Plaisanterie. M. de Charrière était un liseur acharné. Sans doute il ne pouvait voir un livre sans être tenté de l'ouvrir et le feuilleter.

a. 16 août, 11 et 16 octobre, « premiers jours de novembre », 1re lettre après le 19 novembre, 21 décembre 1793, 4 janvier 1794. — *b*. 31 mars 1793, 5 juin 1794. — *c*. *Archives Monamy-Valin*. — *d*. 28 octobre 1793. — *e*. « Autour du 1er octobre ». — *f*. 9 et 16 août, 25 septembre, 4-5 octobre, « premiers jours de novembre », 11 novembre 1793. — *g*. 9 août.

demain 250 volumes qui lui sont arrivés : bref, le tout forme trente caisses! Benjamin met à ces achats une vraie passion, une sorte de fièvre[1]; quiconque a un peu la manie des livres s'en rendra compte, en sachant qu'il s'associe M. de Charrière avec une complaisance extrême. Leurs anciens dissentiments de 1789 sont tout à fait effacés. Benjamin lui écrit; il s'intéresse à ses lectures et l'intéresse à ses achats; il lui offre ou même le prie de garder sa bibliothèque pendant l'hiver, il a peur des rats, de son propriétaire, et surtout des Français; il lui propose en revanche de classer la sienne avec le plus grand soin s'il veut l'envoyer à Lausanne. M. de Charrière lui rend mille menus services[a]... Bref, deux vrais amis, rapprochés par l'amour commun des livres.

Benjamin fait mine de se remettre à l'étude. Si fatigué qu'il soit, la politique pique toujours un peu sa curiosité. Il paraît à ce moment quelques ouvrages remarquables : les *Réflexions sur le procès de la Reine* par une femme [Mme de Staël]; les *Considérations sur la Nature de la Révolution en France*, etc., par Mallet du Pan; le *Rétablissement de la Monarchie*, par Ferrand[b]. Le premier ne donne lieu de la part de Benjamin qu'à une exécution sommaire; mais les deux autres amènent entre Mme de Charrière et lui toute une intéressante controverse de philosophie politique[c]... Il lui signale aussi un « livre étrange », dont il lui copie de larges extraits[d]...

La politique ne l'occupe pas seule. Il lit assez; c'est un plaisir qui va si bien à la paresse! Il lit Arthur Young et parle de ses impressions à Mme de Charrière avec force et avec grâce[e]. Il sort de sa malle ou de l'armoire le manuscrit de son grand ouvrage sur la Religion, le seul qui l'intéresse toujours, mais l'ordre, le *lucidus ordo*, s'obstine à lui échapper[f]... Il songe un instant[g] à un dialogue entre Louis XVI, Brissot et Marat; mais il ne le commence même pas, content d'esquisser à Mme de Charrière le plan qu'il aurait suivi. Mme de Nassau lui propose-t-elle de travailler à un abrégé chronologique des fautes et des crimes qu'ont commis en France les deux partis adverses? L'idée lui sourit un moment; il demande à Mme de Charrière de collaborer à l'ouvrage... et puis ne parle plus de rien[h].....

1. A la fin de janvier encore (le 31), il regrette que Gibbon ne lui ait pas laissé la bibliothèque qu'il a léguée à Wilhelm de Sévery, et il suggère à sa tante de demander à son cousin de la lui donner. Il s'informe des conditions de la vente publique (ce... février 1794) et dit que ses questions sur cette vente lui tiennent excessivement à cœur.

a. Presque toutes les lettres d'août à novembre 1793. — *b*. Lettres des 25 septembre, 4-5 octobre, 11 oct., 18 octobre 1793. — *c*. 25 septembre 1793. — *d*. 28 octobre 1793. — *e*. « Peu après le 28 octobre 1793 ». — *f*. 11 novembre. — *g*. 9, 11, 19 novembre. — *h*. 17 octobre.

Ce sont là projets d'un jour, projets d'homme fatigué qui s'ennuie. — Benjamin s'intéresse aussi, gentiment, aux ouvrages de Mme de Charrière, notamment à ses *Émigrés*, dont il surveille, hâte et mène à bonne fin l'impression[a]... Les plaisirs de l'esprit semblent redevenir un lien entre eux.

Son amitié pour Mme de Charrière demeure (avec son amour pour Charlotte) son sentiment capital à cette date. Elle traverse des vicissitudes et se teint de nuances extrêmement curieuses, qu'elle n'a point connues jusqu'ici.

D'abord (mais ceci n'est pas nouveau) elle souffre de l'effroyable lassitude de Benjamin, et suit tous les caprices de son humeur. Vous la trouvez un jour languissante, agacée, maussade, dure, plate, sèche, écrasée, comme la vie de Constant, qu'elle reflète fidèlement; vous vous dites : c'est fini. Le lendemain elle rebondit, et la voilà de nouveau fraîche et vive. Jamais elle n'a passé en si peu de temps par tant de soubresauts si déconcertants. Il ne faudrait pas s'y tromper : ce ne sont pas encore les convulsions suprêmes d'un sentiment qui s'éteint.

Cependant, pour nous qui connaissons la suite de l'histoire, une lézarde s'y dessine qui amènera l'écroulement.

La politique commence décidément à les séparer. Ils ne se sont jamais beaucoup entendus sur les idées. Sans avoir en rien le préjugé ni les préjugés de la noblesse, Mme de Charrière est aristocrate[b]. Benjamin est démocrate. La Révolution et l'Émigration les ont confirmés au rebours l'un de l'autre dans leurs dispositions primitives et en ont accru l'écart. Mme de Charrière est volontiers taquine, agressive, et surtout despotique. Benjamin répond par la hauteur, le dédain, la bravade, les protestations d'indépendance. De là des « picoteries », qui s'enveniment très vite, pour retomber également vite, il est vrai.

Mais la politique les conduit à des liaisons nouvelles, et ces liaisons renforcent leur dissentiment politique. Benjamin se fait de son côté deux amis qui déplaisent cordialement à Mme de Charrière : ce sont Mme Forster et son amant, bientôt son mari, Louis Ferdinand Huber. Mme de Charrière elle-même envoie Benjamin, au mois de juillet, rendre visite à Mme Huber; il la manque[c]. Huber n'arrive en Suisse que dans le courant ou vers la fin du même mois. Benjamin ne peut alors que l'apercevoir ; il fait sa connaissance en septembre, échange avec lui quelques bons procédés dont Mme de Charrière prend aussitôt

a. 9, 16, 23, 30 août, 25 septembre et 16 octobre, « peu après le 28 octobre », 1793. — *b.* Voir Appendice, n° 21. — *c.* 2 juillet 1793.

ombrage[a], et se lie seulement à partir du mois de décembre 1793. Il ne les adopte pas d'abord, et même les suspecte[b]. Il trouvait entre eux et lui les antipathies de Mme de Charrière, qui, tout en leur rendant bien des services, n'aimait ni l'exubérance, la présomption, le manque de naturel de l'une, ni le républicanisme de l'autre. La femme lui déplaisait pourtant un peu plus que l'homme, comme il est juste. Mais avant de les aimer, avant même de les connaître, Benjamin prend leur parti contre Mme de Charrière, tantôt par humeur, tantôt au nom des principes. Peut-être les défend-il moins, il est vrai, qu'il ne se sert d'eux pour dire à son amie des choses désagréables. Dès le mois d'août 1793, il la raille assez durement sur un service qu'elle croit avoir rendu à Mme Huber[c]; il la rabroue avec dédain et pitié sur les craintes que lui inspire Huber, qu'elle prend pour un propagandiste jacobin, il la taxe de bêtise[d]. En octobre se place une rude et âpre querelle, née d'un malentendu, mais qui se prolonge; Benjamin se met « en humeur grondante »; il déchire deux lettres, en écrit une troisième *aigre* encore *comme du verjus* et qui une fois terminée le laisse *plat comme une punaise*[e]. C'est chose grave quand des divergences d'opinion ou des quintes d'humeur prennent corps en questions de personnes et trouvent, dans l'entourage proche de l'ami dont on est mécontent, homme ou femme sur qui frapper. Le juste entêtement de Benjamin dans des amitiés innocentes, mais dont Mme de Charrière ne veut pas, aura de lourdes conséquences[1].

D'autre part, Benjamin n'a jamais goûté les anciennes relations de Mme de Charrière, ni le ministre Chaillet, ni les demoiselles Moula, ni les Sandoz-Rollin[f]; mais elle a fait depuis 1788 bien des liaisons nouvelles en femmes, en hommes, et en jeunes hommes. « Jamais, écrit M. Ph. Godet[g], la vie du manoir ne fut plus mouvementée, jamais il n'y eut tant d'allants et venants qu'en ces années-là. » L'émigration a produit dans la principauté un passage intense de Français qui promènent leurs ridicules et leurs misères; Mme de Charrière s'amuse des uns, s'apitoie sur les autres. Elle s'est liée surtout avec les deux comtes, Mallarmey de Roussillon, Camille et Pierre[h], dont M. Ph. Godet a brossé les portraits agréablement. En allant à Colombier, Benjamin s'aperçoit d'un changement survenu dans la

1. On peut voir dans M. Ph. Godet (II, 117, n. 1) combien Mme de Charrière était despotique sur le chapitre des amitiés.

a. 12 octobre 1793. — *b*. 18 octobre. — *c*. 9 août. — *d*. 30 août 93. — *e*. Bibl. crit., I. 153, 154, et 8, 11, 12, 18 octobre. — *f*. 29 avril et 4 mai 1794. — *g*. II, 64. — *h*. Appendice, n° 22, sur les rapports de Benjamin avec eux.

maison; il n'est plus le tout de son amie; il a, sinon précisément un rival, du moins un égal, ou peu s'en faut; il craint d'être desservi, supplanté; il craint que Mme de Charrière ne lui manque, ne l'abandonne, ne le laisse seul au monde, et il a peur, et il souffre, et cette idée lui est insupportable, et ce sont des inquiétudes curieuses, des inquiétudes importantes, en ce qu'elles se rattachent à l'affinement général de sensibilité égoïste que j'ai noté chez lui. On croirait presque, chez Mme de Charrière, à du détachement, chez Benjamin, à de la jalousie. En août 1793, aussitôt après son premier séjour à Colombier[a], il faut que Mme de Charrière l'assure qu'elle fait bien son devoir de l'aimer, souhaiter, regretter : « Mais songez donc combien tout cela est ridicule : l'hiver prochain en Allemagne, puis l'été en Écosse, puis l'autre hiver en Italie! Je trouve cela fort bon, je trouve que vous avez extrêmement raison, mais vous m'avouerez que si je devais l'hiver prochain vous regretter, l'été suivant vous regretter, et l'hiver d'après vous regretter, ce serait un passe-temps fort monotone et fort triste[b]. » On comprend bien qu'elle taquine Benjamin, ou, selon leur mot, le *harcèle* : aussi l'a-t-il réduite trop crûment aux rôles d'utilité : « vous m'aiderez au moins à passer cet été. L'hiver... je l'ignore[c] »; elle le punit de son sans-gêne égoïste. Sa lettre même se termine sur un ton de vive et jolie affection : « Adieu, Benjamin, je t'embrasse, dis quelque aimable chose pour moi à Pierrot. — Je ne relis pas ma lettre. S'il y a des mots l'un pour l'autre, lisez l'autre pour l'un. » Mais il est douteux que Benjamin trouvât à ce partage de douceurs, exquis pour nous, un plaisir sans mélange. Son égoïsme s'en inquiétait vivement, si même son amour-propre n'en était secoué.

Huit jours plus tard, nouvelle imperceptible pique, qui nous montre un Benjamin bien agréablement calin et timide....[d] Passons. Mais voici une véritable angoisse. Une lettre de Mme de Charrière lui arrive avec un retard de quatre jours, du lundi au vendredi; ses nerfs se montent, il croit qu'elle veut rompre avec lui soit à l'instigation de Pierrot, soit de son propre mouvement, soit pour quelque cause inconnue; il lui écrit le mardi quatre lignes bien amères, qu'il n'envoie pas; toute sa manière d'être en est changée; qu'elle écrive, son silence lui fait mal. Mme de Charrière ne sera d'ailleurs pas tentée de trop s'en faire accroire : « Je ne puis vous dire l'effet que ce manque d'une lettre de vous a fait sur moi. Je crois bien que cet effet était aussi celui de Lausanne, qui me donne toujours une

a. D'après la lettre de Mme de Charrière, du 7 août 1793. — *b.* Dans Ph. Godet, II, 62, 7 août 1793. — *c.* 9 juillet 1793. — *d.* 16 août 1793.

profonde mélancolie, et me fait voir tout en noir[a] ». Allons! Notre Benjamin n'est pas encore transformé; il n'a du moins pas perdu son inutile sincérité égoïste d'autrefois.

Il passe une partie de septembre à Colombier. Le trait caractéristique de ce nouveau séjour fut la présence de Mme Achard et de ses deux filles[1]. J'ai rapporté plus haut ses attentions aimables pour Ninette Achard, la douceur et l'aménité nouvelles dont Mme de Charrière lui faisait compliment et se félicitait, les preuves plus fortes qu'il donnait d'un caractère sociable et aimant, ses pénétrantes réflexions sur la jeunesse, le bonheur et la mort. Il n'y a pas lieu de suspecter la sincérité profonde de cet éveil à une humanité plus vive; mais il n'y a pas lieu de croire non plus à son entier désintéressement. La crainte de perdre une amitié précieuse adoucissait son égoïsme et aiguisait sa sensibilité.

Le malentendu d'octobre, nous donne plus qu'aucun autre l'impression vive des inquiétudes de Benjamin. C'est lui, maintenant, qui doute de son affection à elle; c'est lui qui a l'espèce d'humilité qu'il regrettait en mars-avril 1788 de trouver en elle. Évidemment, chaque fois qu'il va à Colombier, il souffre de voir Mme de Charrière si entourée, si choyée, si aimée par d'autres que lui, et leur rendant leur amitié, de se trouver chaque fois moins indispensable, moins difficile à remplacer. Elle lui a dit à son dernier séjour un mot qui l'a frappé assez cruellement :

J'ai toujours peur d'être *mûr*; c'est, de tout ce que vous m'avez dit depuis six années que je vous connais et que vous êtes l'idée la plus douce et la plus constante qui m'occupe, ce qui a fait le plus d'impression sur moi. Auparavant il ne m'entrait pas dans l'esprit que vous puissiez vous dégoûter de moi; à présent toutes les fois qu'un courrier se passe sans me rien apporter ou en m'apportant peu de chose de vous, cette crainte me poursuit et je n'ai pas le courage de vous faire écrire. J'ai déjà, plus d'une fois, eu envie de vous jurer que je ne mûrirais pas. Mais cette maturité ne dépend ni de vous ni de moi... Adieu, je vous prie de me prouver que je ne suis pas mûr... (8 oct. 1793).

Entendez par maturité moins de gaîté, moins d'enfantillage, un calme, une gravité, une tristesse, et peut-être un sérieux, un ennui dans la tristesse qui sentaient leur homme fait et surmené. Moins amer et plus triste : ainsi s'était-il annoncé. Mme de Charrière se rétracta. « Je suis donc vert! s'écria Benjamin le 11 octobre. J'en

1. Mme de Charrière écrit à Benjamin, le 26 août 1793 (Godet, II, 71-72) : « Je vous promets tous les jours à Mme Achard, qui trouve bien plaisant, non que je vous admire, mais pourquoi je vous admire, pour quelles choses et quels mots je vous cite ». Mme Achard avait à table la place de Benjamin absent. (*Ibid.*, II, 61.)

a. 23 août 1793.

suis bien aise, pourvu que vous n'ajoutiez pas : et bon pour des goujats ».

Le mot de la fin appartient à Mme de Charrière. Presque à la veille du départ de Constant pour Colombier, elle lui écrivait dans son beau français limpide, gracieux et riant, ces paroles assez inquiétantes au premier abord, et qui mériteraient d'être données pour épigraphe à l'histoire de leur amitié pendant cette période : « Aujourd'hui j'ai été tellement rendue de fatigue que je me faisais pitié.... Cependant je sens bien l'impatience que je dois vous donner, et si je connaissais quelqu'un de jeune et de robuste qui vous aimât autant que je vous aime, et ne fût pas plus bête que moi, j'aurais la générosité de vous dire : *Allez auprès de cette personne-là*. Cela n'étant pas, il faut prendre moi et mes maux en patience....[a] ». Le « quelqu'un de jeune et de robuste » se rencontra, mais Mme de Charrière n'abdiqua pas. Tout cela n'est en grande partie que du *harcelage*. Dans cette même lettre où elle se donne des airs de détachement supérieur, elle le remercie de l'une des siennes[b], bien insignifiante pourtant à notre goût, comme d'un bienfait, pour l'avoir un instant enlevée au sentiment de ses souffrances. Elle attendait l'arrivée de Benjamin avec une impatience extrême; ces vers en font foi, dont les derniers au moins se rapportent sans conteste au moment qui nous occupe :

Qu'il sera doux de vous revoir!
Chacun me voit, le jour, le soir,
Lire cent fois, par cœur apprendre
L'écrit charmant qui m'en donne l'espoir.
Qu'il sera doux de vous revoir,
S'il est si doux de vous attendre!

Ces dons si précieux dont l'avare nature
N'en accorde jamais qu'avec poids et mesure,
Un flatteur les prodigue, et les entassant tous,
Il charge son héros d'un esprit vif et doux,
Profond, et toutefois charmant avec les belles.
Dans ces portraits si beaux quels qu'en soient les modèles
Je trouve, Benjamin, que l'on n'y peint que vous.

Du mot savoir par cœur pour la première fois
Je vois le sens et l'origine.
L'enfant qui baille ou se mutine
Apprend par force, obéissant aux lois
Du dur pédant qui le chagrine.
Mais on apprend par cœur ce qu'on apprend par choix[1].

(2 Déc., attendant Bin Ct c.)

1. Je ne sais comment, en lisant au moins les deux premières pièces, on a l'impression du déjà lu. Est-ce à cause de leur fadeur?

a. Dans Ph. Godet, II, 65. — *b*. 25 ou 26 novembre 1793. — *c*. Cité par Gautlieur (donc suspect), *Revue Suisse*, 1844, VII, 250 (sous date fausse).

Benjamin n'était pas en reste avec elle, comme on l'a vu par ses inquiétudes mêmes; il avait *besoin* de ses lettres, jusqu'à lui demander de lui écrire encore le samedi 31 août, alors qu'il partait pour Colombier le lundi 2 septembre[a]; il lui fallait sa lettre pour le voyage. Il n'a pas plus tôt quitté son amie qu'il songe à retourner auprès d'elle. Il rapporte en effet toujours de Colombier animation et vigueur d'esprit; on s'en aperçoit à l'intérêt de ses lettres brusquement grandi, aux gaillardises[b] aussi qui reparaissent sous sa plume[1]. D'une manière générale, malgré tous les affaissements, toutes les quintes de mauvaise humeur, toute cette correspondance trahit chez lui une amitié indispensable, passée dans la chair et dans le sang.

Exact pour une fois, Benjamin arriva à Colombier, comme il s'était annoncé, dans l'après-midi du 2 décembre 1793[2]. La bonne vie intime recommença tout aussitôt; Mme de Charrière en fait le lendemain une jolie peinture à Mme de Sandoz-Rollin :

A cinq heures et demie nous prîmes le thé, M. de Charrière, Constant et moi, et la chambre, quoique aussi embarrassée que vous le pouvez croire (tables, chaises, baignoire, tout était l'un sur l'autre) avait pourtant un petit air de fête. Je voudrais que vous vous fussiez glissée à côté de moi. A 6 1/2 heures, je me mis dans l'eau et y restai jusqu'à près de 8. Constant

1. M. Ph. Godet les apprécie très justement (II, 61, 62, 63, n. 1). Il rapporte un jugement fort intéressant de Du Peyrou (29 avril 1793) : « Ses premières impressions ont formé un pli qui ne s'effacera jamais tout à fait. Qu'il est à plaindre! Car, toujours mécontent des autres, peut-il être jamais content lui-même et de lui-même? Il sera le premier à se nuire [oui], et en attribuera le crime à autrui [non]. Ah! que vous feriez une belle et bonne cure en passant le fer chaud sur ce pli ineffaçable, il est vrai, mais pour en rendre l'empreinte moins voyante! Quel service vous lui rendriez, et à vous-même, qu'il intéresse! » — Quant au profit tiré à cette date par les deux amis de leur liaison, Camille de Roussillon écrivait à Mme de Charrière (dans Ph. Godet, à la suite d'une lettre du 10 juin 1793) : « Je me rappelle fort bien la petite lettre de M. Constant. Le séjour de la cour avait blasé son cœur, celui de Colombier lui rendra le velouté de la jeunesse. En vous lisant on redeviendrait bon; en vous écoutant on devient meilleur ». Plus fort d'esprit, tout au moins, et plus vivant. — Réciproquement M. Ph. Godet note (II, 57) chez Mme de Charrière, en 1793, une recrudescence de verve, peut-être due au prochain retour de Benjamin. Peut-être; mais le mouvement de l'émigration et la variété qu'il apporta dans la vie de Colombier y contribua sûrement davantage (Lettres trouvées dans la neige, Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés).

2. Benjamin logea dans l'appartement qu'il s'était fait louer au château, chez M. Borel, le receveur des dîmes. Une rue à traverser, un escalier (les Egralets) à descendre, il était au manoir des Charrière. (Cf. Ph. Godet, II, 82.) « On aime, dit M. Ph. Godet, avec son bonheur d'expression, à se représenter Benjamin franchissant, en quelques sauts de ses très longues jambes, la distance qui le séparait de la chère demeure. Il prenait ses repas chez les Charrière et faisait partie de la maison. » Il pensait n'y rester qu'un mois, comptant partir dans deux pour l'Allemagne (14 décembre 1793, 29 avril 1794). C'est ce qui explique qu'il y vécut « aux dépens de M. de Charrière » (lettres des 29 avril et 2 mai 1794). Il proposa, pour le séjour ultérieur qu'il méditait, de payer sa pension. Il laissa carte blanche à Mme de Charrière pour régler la question. Il avait fait louer pour un an son logement de Colombier, à dater de Noël 1793 (lettre du 16 août 1793, etc.).

a. 30 août 1793. — *b.* Lettres d'août; 12 octobre et 1er jours de novembre 1793.

me tint compagnie fidèlement et ne me quitta que pour aller souper. Nous nous amusions comme des rois... (Dans Ph. Godet, II, 81 [1].)

Benjamin fut aimable et aimant : « Je vous dois un charmant hiver, lui écrit Mme de Charrière le 26 janvier 1795 [a]; il y a deux ans de cet hiver; et auparavant je vous ai dû des heures, des jours, des mois fort agréables [2] ». Il va sans dire que ce bonheur était traversé de nuages, celui-ci par exemple :

Du 11 janvier 1795 : « Je connais si bien ce danger d'être autre, que lorsque vous me dîtes, il y a 13 mois : *Vous voilà bien déguenillée, je vous avais toujours vu un honnête vêtement*, cela me fit de la peine, et j'aurais malgré mon mal et le ridicule commandé aussitôt un *honnête vêtement* de malade si... (Dans Ph. Godet, II, 179.)

Benjamin rendait à Mme de Charrière son « vous êtes mûr ».

Hors les jolies heures qu'il donna à Mme de Charrière et que Mme de Charrière lui rendit, Benjamin semble avoir passé à Colombier des mois maussades, sombres, hantés d'idées funèbres. Sa santé ne va pas. Ses lettres sont pleines de doléances dès l'arrivée [b]. Il a emporté de Lausanne la fatigue, l'usure, dont il a si rudement souffert au mois d'octobre [c]. La mort de Mauvillon le surprit en disposition fâcheuse, et le secoua; il se détraqua; des maux de cœur, des évanouissements, etc. [d]. Il reçut de sa tante à ce moment même, et à propos de la mort de Gibbon, survenue le 16 janvier 1794, une espèce de sermon sur la foi. Il lui répondit par un acquiescement de forme et une plaisanterie :

..... Oh que je voudrais croire ce que je ne crois pas..... Quant à ce que vous me dites sur la croyance, je sais plus que personne combien il est fâcheux de ne pas croire, et je me laisserais volontiers couper le nez et les oreilles pour être bien convaincu, mais je crains que toutes les amputa-

1. Qui peint vivement et joliment Colombier à cette date. Je renvoie à sa description.

2. Comparer à ce passage éclairé d'une si jolie lumière, celui-ci, qui est beaucoup plus sombre. A Benjamin, 12 décembre 1794 (dans Ph. Godet, II, 172) : « Je vous prie de ne pas vous tenir pour engagé à revenir avec Hüberchen. L'année passée ne ressemblait pas à celle-ci. Vous sortiez de maladie, vous vous étiez ennuyé dans votre bain et avec vos sangsues, vous n'aviez presque vu personne. Alors ce séjour-ci pouvait n'être pas trop solitaire ni trop monotone. D'ailleurs vous aviez vos livres et quand vous vous portiez passablement vous lisiez et écriviez. » Tant les choses changent avec la disposition! C'est à ce séjour, de décembre 1793-avril 1794, que se rapporte une charmante anecdote sur Benjamin attrapant, tournant, palpant, devinant... et ouvrant quand il le pouvait, les lettres de Mme de Charrière. (Ph. Godet, II, 84.) — Leur vie studieuse avait repris à Colombier; mais on manque à peu près entièrement de détails. On sait que Benjamin s'intéressa vivement à la petite comédie de Mme de Charrière, l'*Émigré* (Ph. Godet, II, 84); sa famille le soupçonna d'y avoir collaboré; il s'en défend les 22 janvier (Menos, 129) et 31 janvier (Melegari, 188) 1794. On voit aussi, par les lettres d'avril 1794 et ss., que la politique les occupa beaucoup et accrut leur désunion latente.

a. Ph. Godet, II, 281. — *b.* Dès le 14 décembre 1793. — *c.* Lettres du 16 et alentours (1793). — *d.* 31 janvier 1794.

tions n'y feraient rien et que sans oreilles et sans nez je serais incrédule malgré moi, comme à présent. Il faut subir mon sort. (31 janvier 1794.)

Mme de Nassau revint à la charge et essaya de convaincre son neveu. Il s'expliqua dans la lettre suivante, de manière à n'y plus revenir :

A Dieu ne plaise, ma chère tante, que je combatte aucun de vos raisonnements ; ils sont certainement les meilleurs qu'on puisse faire sur ce sujet, et si je ne puis les trouver absolument convaincants, ce n'est la faute que de la matière même.

Je donnerais, je vous l'ai déjà marqué, plus que je ne puis dire pour être intimement convaincu. Mais j'avoue que les mots âme, esprit, substance, matière, Dieu, me paraissent être les [des?] négations d'idées, et que tous les efforts que j'ai faits ou vu faire pour tirer de ces abstractions des moyens d'argument, m'ont mené au sentiment toujours croissant de la profonde ignorance où nous sommes, pauvres condamnés ! Quoiqu'il en soit, si je me trompe [? ou plutôt] (car n'ayant aucune opinion je ne puis me tromper), si je fais mal en doutant, ma faute est bien pardonnable, car elle est forcée. (5 février 1794.)

Cinq ans de pesants chagrins n'avaient donc pas amené le cœur de Benjamin même au désir de la foi. Pourtant, si dans cette déclaration il n'a pas édulcoré sa pensée par déférence pour une tante aimée dont il repoussait d'ailleurs nettement l'argumentation, il semble que la souffrance ait un peu gagné sur son incrédulité agressive de 1787. Son agnosticisme reste entier, sa négation beaucoup plus affirmative et plus radicale que sa courtoisie ne le laisse d'abord voir; mais l'hostilité ou tout au moins la fanfaronnade d'impiété a disparu. Il est possible que ce mouvement d'idées particulières se rattache à son évolution générale et provienne des mêmes causes.

La mort de Mauvillon lui laissa une impression durable. Nous trouvons pour la première fois dans la lettre où il exhale sa douleur[a] les lamentations funèbres qui revinrent dès lors si souvent sous sa plume et dont le *Journal intime* surabonde. Il ne pourra plus apprendre la mort d'un ami ou même d'une connaissance indifférente, sans faire un retour douloureux sur lui-même, sur le monde qui se dépeuple, sur la solitude qui le guette. Ce sera toujours plus, cela commence à être une des plaies vives de son âme. Une autre mort qui survint deux mois plus tard et qui l'atterra, fut celle de M. de Senarclens, un des amis de son père les plus anciens et les plus dévoués[b]. Il note, le 29 mars : « Depuis la mort de mon ami de

a. 31 janvier 1794. — *b*. Les deux lettres du 29 mars 1799.

Brunswick, je ne m'abreuve que de réflexions sur la mort, et je ne regarde la vie que comme une longue ou courte agonie, mais dans laquelle on doit à chaque instant s'attendre à passer ». Sa mauvaise santé contribuait à cette tristesse funèbre. Elle continuait à traîner malgré le régime auquel il se soumettait : régime plus échauffant que fortifiant, il est vrai, selon nos idées, et qui pourrait bien avoir produit cet « échauffement de toute sa machine » dont Benjamin s'est plaint maintefois. Le 5 février, il se donne pour sage, et chaste, comme un anachorète, tout en ne se portant pas très bien. Le 12, il y a un mieux; il prend deux bains froids par jour (à la bonne heure) et se sent beaucoup plus fort. Il emploie ses loisirs à lire Montaigne, sans aucun doute sur la recommandation de Mme de Charrière[a], mieux inspirée cette fois que lorsqu'elle lui signalait Tacite ou de Thou :

Je me suis mis à lire Montagne et je le lis avec grand plaisir. Je ne puis travailler à rien de sérieux encore et cette nouvelle connaissance que je fais, car je ne l'avais jamais lu, me procure de jolis moments[1]. Cependant je voudrais que mon sort fût fixé, que j'eus un établissement fixe, rien à faire avec les hommes, beaucoup de livres et point de maux. A ce prix, je consens à vivre cent ans. Vous n'êtes pas un *homme*, ma chère tante. Ainsi mon excommunication ne vous touche pas. (12 février 1794; Genève MCC. 36; inédit.)

Le besoin de solitude et l'abattement croissent en lui pendant tout le mois de février, quoique sa santé se remonte. Il continue ses bains froids (et ses forces reviennent); il prend du quinquina, qui lui fait grand bien, de l'esprit de vitriol dulcifié, rien que de la viande noire et du vin rouge[b]; il reprend de l'embonpoint; mais le cœur ne guérit pas :

Je ne sais si c'est l'effet de cette manière de vivre ou celui de la blaserie de mes sens et de mon âme, ou celui enfin de la perte que j'ai faite, mais je suis d'une mélancolie noire et rien ne m'en tire que par instants..... Je suis si bête, sombre, abattu, sans force et sans esprit que je ne puis continuer à causer avec vous; il faut que je sois bien malade pour que je ne reprenne pas un peu de gaieté en vous écrivant. Mme de Charrière prétend que mon apathie vient d'un côté du régime et de l'autre de la fin de mon affaire avec Mme de Constant qui m'avait occupé pendant dix mois et qui me laisse un vide, maintenant qu'elle ne m'occupe plus.....

† Je ne puis, ma chère tante, partager votre désir de me voir tout à fait libre de corps et d'âme. J'ai besoin de célibat, le corps pourrait se remettre, l'âme non. La solitude est mon élément. Ma tristesse ici vient peut-être de trop de société, et certes si celle de la femme que j'aime et qui m'aime

1. Le 8 octobre 1793 il fait allusion à Ronsard, sans qu'on voie s'il s'agit d'une lecture récente.

a. Cf. Ph. Godet, I, 502. — *b.* Voir aussi Ph. Godet, II, 174-175.

tendrement m'est de trop, qui peut nier que je sois fait pour vivre seul? C'est aussi à quoi tendent tous mes vœux.

Dès que j'aurai vu à Brunswick comment je peux concilier mes devoirs avec ce désir, je le réaliserai. Quand je dis seul, ce n'est pas que quelquefois je n'espère voir ceux que j'aime, vous par exemple, mais je veux et j'ai besoin de pouvoir me retirer sans que personne s'en étonne et s'en formalise et même sans qu'on le remarque, car avec mon étrange faiblesse de caractère qui me rend intolérable la physionomie de désapprobation, quand je vois quelqu'un qui se tait, mais qui me trouve ou capricieux ou ingrat, je ne puis le supporter...

Je ne connais pas de meilleur commentaire à la page d'*Adolphe* dans laquelle Benjamin définit sa timidité. Nous saisissons ici pour la première fois dans sa pureté parfaite et comme à la source, sa lamentable faiblesse de caractère.

Le seul fait nouveau qui se soit produit dans la vie de Benjamin pendant ce maussade et plat et vide séjour de 1793 en Suisse est sa rencontre avec Mme Forster et Louis-Ferdinand Huber. J'ai déjà esquissé leurs premières relations avec Benjamin; il me reste à dire quelques mots de leur histoire et de leurs personnes[1].

Marie Thérèse Heyne, née à Göttingue le 7 mai 1764, et fille du célèbre philologue, avait épousé le 21 août 1785 Georges Forster, qu'elle n'aimait pas[a]. Sa belle intelligence aurait pu la rapprocher de son mari[2] : son âme ardente et vibrante, sa nature ouverte, sa volonté ferme, son esprit de suite, son goût de l'ordre ne purent s'accommoder d'un homme faible, inquiet, fiévreux, imaginatif, dépensier et cachottier, moins qu'attirant de sa personne, et d'ailleurs infidèle. Elle le jugea, le prit bientôt en dédain et en répulsion. On pourra lire soit dans M. Chuquet, soit dans M. Ph. Godet[b], comment elle connut et aima Huber, comment ils signifièrent au mari leur décision de vivre l'un pour l'autre, et à la suite de quels événements Thérèse gagna la principauté de Neuchâtel, où elle fut rejointe par Huber, au mois de juillet 1793, peu de temps après que Benjamin était revenu lui-même de Brunswick. Les premières défiances firent place, chez lui, à partir du mois de décembre 1793, à

1. M. Ludwig Geiger a consacré un excellent livre à Th. Heyne; M. Chuquet, un article extrêmement brillant et vivant à Georges Forster. J'y renvoie pour plus de renseignements.

2. M. Chuquet (p. 272) rapporte des témoignages contemporains extrêmement élogieux. « Une femme géniale », l'appelle Sœmmering; « la première de son sexe », proclame Bollmann; « mon orgueil », dit son père. Et Mme de Charrière (à d'Oleyres, 30 novembre 1793, dans Ph. Godet, II, 140) lui compare Mme de Staël, qu'elle ne pouvait pas alors, il est vrai, estimer à son prix.

a. Chuquet, 149-288. — *b*. Ph. Godet, II, 93, et alentours.

une véritable et solide amitié, fondée sur la communauté des principes politiques plus encore que sur l'intérêt romanesque ou l'agrément personnel des Huber[1]. Thérèse nous a laissé sur Benjamin un témoignage saisissant. Personne ne nous avait renseignés encore sur son extrême facilité d'adaptation aux situations les plus diverses (toujours sa malléabilité); mais surtout, dans tout ce que j'ai lu sur lui, je ne connais rien qui nous l'éclaire d'un jour aussi romantique, silhouette inoubliable d'homme dressant tragiquement vers le ciel le regret et le désir de l'amour impossible et tant de fois poursuivi. Qu'on mesure une dernière fois par là la force de sensibilité de Constant, cette pauvre sensibilité de timide et d'intellectuel :

Th. Huber à Mlle Reinhold, 19-20 janv. 1806 : « Benjamin Constant fut son dernier amour, Mme de Staël le lui enleva en 1795. Constant est (était) tout ce qu'il y a de plus aimable, *libertin* sans *corruption*[2], sans esprit de famille, sans ordre, sans activité, doué de la plus grande facilité à se passer de tout, à recoudre lui-même des boutons à ses bottines comme un *petit greffier* et à faire sa soupe lui-même, plein de connaissances, plein d'un besoin incessant de s'occuper; et, au milieu de toutes ces contradictions, louant avec mélancolie tout ce qui est simple et pur bonheur domestique. — Comme Abadonna aux portes du Ciel, il voyait avec une douleur silencieuse notre bonheur à Huber et à moi. — De stature élancée, il avait de la grâce dans sa *gaucherie*, des traits nobles dans sa laideur, et sous un *teint blaffart* et des cheveux roux, que depuis j'aime toujours, une expression de virilité juvénile. Un être manqué, brisé par la vie, mais dont les dons sont si beaux que jamais le sceau de la divinité n'a été complètement effacé. Mme de Charrière le trouva à Paris, ruiné, fini à force d'imprévoyance enfantine et de naïve prodigalité, et, soit entêtement, soit toute autre raison, en désaccord avec ses tuteurs. Elle le tira de là, sauva par ses soins les plus tendres sa santé et son existence — et Benjamin dans sa 24e année, et cette femme étonnante dans sa 43e? firent battre mon cœur de la gracieuse expression de l'amour. — C'est du moins ce que nous ressentîmes, ce que disaient mes regards, qui, étonnés, cherchaient ceux d'Huber. Chose extraordinaire, contraire à mon sentiment, à mes principes, et que pourtant j'ai ressentie...

(Dans Ludwig Geiger, p. 107-108.)

Pendant plus de dix ans, dit M. Geiger[a], Benjamin fut l'ami fidèle de Thérèse et le prouva. Il l'aida d'abord, bien que sans résultat, à réaliser ses valeurs mayençaises; trente ans plus tard il s'employa très activement à introduire son fils à Paris. Dans ses lettres à

1. Ils s'étaient l'un et l'autre donnés avec enthousiasme à la cause révolutionnaire, et s'étaient gravement compromis pour elle à Mayence. Je les appelle et les appellerai les *Huber* pour la commodité. Forster mourut d'apoplexie au mois de janvier 1794; Huber épousa sa veuve le 10 avril suivant. Benjamin était chez eux quand leur arriva la nouvelle de la mort de Huber. (Geiger, *loc. cit.*)

2. Les mots en italiques sont en français dans le texte. Roué innocent, disais-je plus haut.

a. 105.

Huber et à Thérèse, il emploie fréquemment cette expression : « qu'elle veuille bien penser qu'elle est sa sœur[a] ». En 1823, Thérèse écrivait à sa fille sur Constant : « Nous sommes sûrs l'un de l'autre, aussi toute démonstration est-elle inutile ».

Je suis en mesure de confirmer les paroles de M. Geiger par la publication de deux lettres inédites de Thérèse Huber à Benjamin :

Augsbourg, 13 M. 26.

Voilà le jeune homme lui-même qui vous apporte son adresse hotel Saint Michel, quai Saint Michel[2]. Certes, mon cher Constant, vous me feriez un bien infini si vous lui accordiez votre *geistige* protection, vos conseils. Il a quitté sa vocation de médecin, qu'il n'aimait jamais, qu'il s'obstinait à poursuivre sans y être forcé ni persuadé. Enfin les circonstances lui ouvrirent les yeux, et depuis passé une année il s'occupe d'histoire, de statistik, qui, avec les langues modernes avaient toujours fait son étude principale. Le voilà, en attendant mieux, dans la pénible carrière d'homme de lettres. Cotta[3], pour lequel il travaille, le fit aller à Paris, maintenant Cotta veut abuser de l'influence de son or sur le talent du jeune homme. Aimé s'y oppose avec vigueur, avec constance, et cela le met dans une situation bien précaire. Il soupire à ramasser assez — et il lui faut si peu! — pour gagner le loisir de travailler à un ouvrage historique qui lui attirerait quelqu'attention. Il a de la vertu dans l'âme, de la clarté dans les idées, de la hardiesse et simplicité dans le style; ces essais lui ont gagné de l'estime. Il est adoré de ses sœurs, ses amis comptent sur lui, écoutent ses conseils, mais il passera par de rudes épreuves, car il est fier et obstiné. — Jugez si le cœur d'une mère s'attend sans inquiétude à cet avenir. Il ne veut plus que je travaille pour lui[4], et mes forces — cela est vrais — diminuent par l'âge et les souffrances que j'ai enduré. Accordez-lui vos avis! Vous avez tant de connaissances, vous étiez toujours persuasive, son père vous écoutait avec délice, continuez votre charme sur le jeune homme, qui m'était toujours le meilleur fils.

Thérèse, ma fille ainée, vient de s'établir auprès de moi[b]. Elle a soigné Mme de Charrière dans les 5 dernières années de sa vie, elle était son enfant gâté — car vous savez qu'il lui en fallut toujours. Nous parlons quelquefois de cette femme distinguée et cela me ramène aux tems passés. C'est une occupation que je ne me tolère pas souvent, le souvenir de nos intérêts particuliers ammolit l'âme, au lieu que les intérêts généraux nous mettent au dessus de nos circonstances. Mais nous n'avons plus d'intérêts généraux. Nous engourdissons, nous ne nous redressons de notre léthargie que pour nous courber en démonstrations d'admiration. — Aimé est chargé de vous parler d'un livre intéressant intimement lié au projet de votre « Religion ». — Ecoutez le.

A jamais votre fidèle amie Thérèse H.

1. De même, p. 122. « Environ un an après [après juillet 1801], nouvelle entrevue de Benjamin « l'ami éprouvé » et d'A. G. Schlegel....

2. Son fils Victor Aimé Huber (1800-1869). Il est beaucoup question de lui dans l'ouvrage de Geiger (voir à la Table).

3. Libraire célèbre (1764-1832), dont la maison existe encore.

4. Thérèse Huber vivait de sa plume.

a. Cf. *Journal intime*, 93. — *b*. Cf. Ph. Godet, à la Table; et le portrait de Thérèse la jeune, II, 381.

Bayreuth (en visite auprès de ma fille Herder), le 27, 8, 27.

Mon bien cher ami,

Les acclamations qui vous ont accueilli sur votre route à la frontière, ont retentis dans mon cœur. Non pas parce que l'homme, objet de la reconnaissance publique, est mon ami, mais parce que celui qui gagnait mon estime dans sa jeunesse mérite les respects de la partie la plus estimable de sa nation dans son âge mûr.

Je regrette de ne plus demeurer à Stoutgardt dont la proximité m'aurait peut-être offert la possibilité de vous revoir. Le sort me favorisait cet été de la rencontre d'un autre ancien ami de mon séjour de Mayence — de Wilhelm Humbold. Je ne l'ai jamais comparé à Benjamin Constant — De la manière que les 37 aňées de notre séparation ont agi sur lui, notre entrevue n'avait d'intérêt que le souvenir du passé. Il s'émerveillait de ma vivacité ; je souriais de l'empois dont un siècle de diplomatie avait raidi son âme. Si aujourd'hui je fesais sa connaissance, il ne m'inspirerait aucun intérêt et si je ne vous eus jamais connu, je vous rechercherais aujourd'hui.

Puisse la déesse de la santé concentrer toutes ses forces mystérieuses dans les eaux de Bade pour vous guérir ! Je sais que ces eaux ont opéré des miracles. Je voudrais qu'après en avoir fait usage, vous alliez dans une contrée méridionale y échapper à l'hyver humide de Paris et au contact imédiat de ce qui sy passe.

J'ai fait mon possible pour distribuer le prospectus du recueil de vos discours. L'idée de les faire servir à un gage d'estime nationale est bien belle ! cela est plus noble que les monuments projetté pour nos soit disant grands hommes, qui tombent dans l'oubli avant que d'être réalisés. On va plaider dans ce moment sur le produit d'une collecte faite il y a six ans pour un monument de Luther. Les sommes recueillies ont disparu, et le monument n'a pas été construit. Heureusement que vous y voyez plus clair en défendant les réformes, que Luther en provoquant la réformation ; nos prôneurs de ce brave homme se proposent de ramener les choses à l'état de l'Epoque où il opérait une révolution, qu'assurément il n'avait pas projetté. Je pense qu'il se trouvait dans le cas de cet écolier de Gœthe qui avait aprit du magicien le mot qui lui accordait le pouvoir de transformer un ballay dans un porteur d'eau. Il le charge de lui préparer un bain, mais le but rempli l'écolier se trouve avoir oublié le mot mystérieux, le balais menace de le noyer et le pauvre écolier crie pitoyablement après le Hexenmeister [sorcier]. Luther à la fin de sa carrière, fut étourdie d'avoir ouvert le chemin d'un torrent tandis qu'il n'avait voulu que faire boire sobrement le calice ? saint. — Je pense que 3 siècles évoulu depuis nous ont avancé ? Que votre livre sur la religion contient de belles vérités ! N'aurons-nous pas le second volume ? Mais je comprends que vous préférez d'en renvoyer la publication.

Je voudrais que vous rencontriez à Bade des gens bien distingués, bien capables, bien loyaux pour être pleinement instruits des détails de la situation de notre Allemagne. Personne ne vous dira la pure vérité, mais en causant avec beaucoup de monde, vous vous formeriez une idée plus ou moins parfaite, comme toutes les choses humaines. Mon Dieu, si je vous voyais, comme je causerais, mais je soumettrais toutes mes causeries à l'épuration de votre jugement. Cependant je vous dirais beaucoup ! 30 années d'observations et 30 années de constance dans le point de vue et dans les principes débarassent au moin von der Menschenfurcht und dem Vorurtheil [de la crainte des hommes et du préjugé]. Quoiqu'il en soit, croyez-moi,

mon ami, que vos efforts ne sont pas perdus, quand même vous et moi et mes enfant ne vivraient pas pour voir éclore les bonnes graines que vous confiez aux cœurs de vos contemporains, nous descendons dans la tombe glorieux de la conviction que l'avenir les fera prospérer, et à la *porte du réveil* cette conviction sera le premier gage de l'immortalité.

Je rédige les lettres de Forster pour la publication. Elles comprennent l'époque de 1778 jusqu'en 1792. Vous sentez bien que cet ouvrage m'offre des difficultés, mais le résultat m'en dédommage. Elles sont de l'intérêt le plus varié. Vu mes yeux obscurcies et souffrants et ma santé affaiblie, cette occupation m'accable, mais je dois cet effort à la mémoire de Forster. Cette occupation me sert à strutiner sévèrement l'époque la plus orageuse de ma vie. Le tems écoulé depuis l'a rendu historique à mon égard; je me juge comme un être étrange, et je m'absous comme un juge équitable. Vous comprenez que mes relations personnelles avec Forster n'y sont touché que le plus discrètement possible.

Mon fils qui vous présente ses respects est maintenant établi à Gœttingue, ou il trouve toutes les ressources pour composer un ouvrage historique de longue haleine qu'il a projetté depuis longtems. A coté de cela il doit composer des petits traités, faire des traductions, enfin gagner sa vie, sans se détourner de son but principal. J'espère qu'un séjour un peu prolongé le conciliera à l'idée de s'y fixer soit comme Professeur, etc. etc. Il a du caractère, il a des connaissances, il a des mœurs, je ne lui prescris pas son chemin; j'impose silence au cœur maternel.

Je vous salue avec l'amitié d'une amie sur laquelle les années n'ont aucune influence et que votre mérite ne fait qu'augmenter et ennoblir pour celle qui la ressent.

(*Archives d'Eslournelles de Constant.*) THÉRÈSE HUBER.

De Benjamin à Huber, l'amitié fut vive aussi, nous le verrons. Huber la lui rendit. « Le bon Huberchen » fit un séjour chez lui à Lausanne, en décembre 1794; il en écrivait à sa femme, le 18, et son témoignage devance et confirme celui de Thérèse :

C... est infiniment aimable et bon : nous avons eu quelques sérieux et cordiaux entretiens. Il ne se sent pas heureux et n'a plus l'espoir de l'être vraiment jamais. Il convient avec moi qu'il ne saurait jamais ni d'aucune façon l'être moins que sur le terrain actuel..... C'est un être aimable et singulier. Être si enfant et avoir eu si peu de pures joies[1]! (I, 139-140.)

De même, le 2 mai 1795, Mme de Charrière regrettera de ne plus trouver chez Benjamin, alors en puissance de Mme de Staël, l'enfantillage plus simple et plus gai d'autrefois [a], ni « sa sorte de bonne foi enfantine, ni la gentillesse d'expression qui l'accompagnait [b] ». — Mais que devient en tout ceci le petit vieux sans cœur de la légende?

1. Naturellement les deux hommes ont fait de ci, de là des réserves l'un sur l'autre (Ph. Godet, II, 275, note; *Journal intime*, p. 21), mais cela ne signifie rien sur l'ensemble de leur jugement et de leur amitié.

a. Gaullieur, *Revue Suisse*, XX, 771-772; Godet, II, 186 et 208. — *b.* Godet, II, 323.

Je le répète : ne faut-il pas qu'un homme chéri et estimé par tant de personnes différentes, les unes frivoles, les autres sérieuses, ait eu de l'âme aussi bien que de l'esprit? Y a-t-il beaucoup d'hommes qui se soient fait tant d'amis et d'amies si chèrement aimés et le payant d'un tel retour?

Je devrais une brève description au sentiment de Benjamin pour sa tante de Nassau[a], avec laquelle il se lia étroitement pendant son séjour de 1793 à Lausanne. Elle avait de l'esprit[b], et goûtait ce neveu si pittoresque, qui ne ressemblait à personne. Elle tint jusqu'à sa mort, en 1814, une grande place dans ses affaires; elle est dès 1794 comme sa surintendante en Suisse[c], elle lui prêtera quelque jour son nom pour ses placements, le soutiendra contre les exigences de son père, fera des achats ou des opérations en commun avec lui, lui rendra d'innombrables services. Benjamin trouvait en elle tout ce qui pouvait l'attacher à quelqu'un : esprit, amitié, utilité; aussi l'aima-t-il, sincèrement et vivement, comme une tante qui serait restée pour lui une femme, avant de devenir une seconde mère, égoïstement aussi, car Mme de Nassau avait perdu en avril 1794 son fils unique, et elle était riche[d]. L'affection de Benjamin pour sa tante serait une nouvelle démonstration, très pure et très frappante, de ce mélange de sensibilité et d'égoïsme qui se rencontre chez lui avec une plus grande complexité de dosage, plus de relief et plus de force que chez la plupart des hommes, et qui le caractérise. Elle nous donnerait à méditer une dernière fois sur un aspect de sa nature. En dépit de toute sa sincérité, Benjamin n'arrivait pas à persuader sa tante de son attachement[e], soit que Mme de Nassau se trompât à sa psychologie et mît trop d'importance à l'intérêt qu'elle discernait très bien dans cet attachement, soit qu'elle perçût à travers l'effusion superficielle et la spirituelle élégance des lettres qu'il lui écrivait, la réserve foncière dont il ne s'écarta jamais envers elle sur son vrai moi. Curieuse contradiction, de s'être fait tant d'amis si franchement aimés, et de n'avoir jamais pu convaincre personne dans sa famille de sa tendresse! C'est le cas des intellectuels, dont le sentiment, de raison et de choix, ne satisfait pas le commun des hommes, qui éprouvent et exigent des tendresses naturelles et fraîches.

a. Voir Gaullieur, *B. U.*, VIII, 69, n. 1. — *b.* 6 juillet 1792, 8 avril, 18 juin 1793, *Journal intime*, 37, etc. — *c.* Lettres de septembre 1792, décembre 1793-mars 1794 (avec coupures précisément sur les questions d'affaires). — *d.* Lettre du 5 mai 1794 et à Villers, 15 juin 1814 (Isler, p. 43). — *e.* 6 juillet 1792, 12 mars, 12 et 24 mai 1794, etc.

Cependant la situation domestique de Benjamin s'était précisée peu à peu. Les actes de mars-avril 1793 n'avaient aucune valeur juridique. Benjamin le savait aussi bien que personne[a], aussi ne le contentèrent-ils pas longtemps, et avant de quitter Brunswick, il chargea un avocat de poursuivre les négociations avec Mme de Constant. Elles traînèrent si bien qu'il soupçonna un moment son avocat d'avoir été gagné par sa femme[b]. Elles aboutirent enfin. Le 14 décembre 1793, Benjamin mande à sa tante qu'il a enfin reçu la proposition de séparation de sa ci-devant femme (on trouve dans sa lettre quelques tirades savoureuses sur la bonne Minna[c]); le 31 janvier 1794[d], il lui annonce la conclusion de l'affaire et l'arrivée prochaine du « document libératoire ». Il le trouva précisément tel qu'il le désirait[e] : point de divorce, pension très modique, logement à part, séparation de biens et d'intérêts, et à la fin, une promesse que son avocat avait trouvé bon de revêtir de la solennité du serment, que Benjamin et sa femme ne reviendraient jamais sur cet engagement sous aucun prétexte[f]. Compromis étrange, en ce qu'il rendait toute plainte contre Minna pour raison d'adultère invalide[g], et dont Benjamin fut peut-être moins satisfait qu'il ne le dit, si l'on en juge par la manière même dont il en parle et par la suite des événements, mais qui lui fut très probablement imposé par le Duc et son entourage, hostiles au divorce[h]. Bon gré mal gré, il signa l'acte en double et en renvoya une copie à sa femme[i] [1].

Il s'agissait de mettre la famille et le public au courant de son « infortune ». C'est encore une page assez doucement comique de la vie de Benjamin, et qui n'éclaire pas mal sa faiblesse de caractère. On peut s'étonner que la conduite de sa femme soit restée aussi longtemps secrète; il est pourtant certain qu'elle n'avait pas transpiré. Benjamin eut une alerte à la fin de décembre 1793, quand le prince héréditaire de Brunswick et sa femme, fille du Stathouder, tous deux très montés contre lui, tirent un séjour à la Haye avec toute leur Cour; Benjamin alla jusqu'à demander des explications au principicule (dont nous avons la réponse[j]), ou du moins se plaignit

1. Deux personnes décidèrent de la marche de l'affaire : le Duc, aux volontés duquel Benjamin porte une attention extrême, pour sauver, s'il se peut, sa place à Brunswick (31 janvier, 5, 22, 26 mars 1794, etc.); et M. de Féronce, dont Benjamin juge d'ensemble l'intervention, le 5 septembre 1794 : « M. de Féronce, dont la correspondance est toujours aussi tendre que sa conduite a été faible et son amitié timide... ». Le nom de M. de Féronce paraît dans presque toutes ces lettres; il me semble inutile d'étudier son rôle en détail. Nous avons un fragment de lettre de lui à Benjamin. (Bibl. crit., n° 198.)

a. 21 juillet 1794, etc. — *b.* 16 août 1793. — *c.* Et 21 décembre 1793. — *d.* Et le 22 janvier 1794. — *e.* 19 février. — *f.* ... février. — *g.* 21 juillet. — *h.* 29 mars. — *i.* ... février 1794. — *j.* Bibl. crit., n° 198.

vivement à lui. Par bonheur son père, qui ne savait rien, partait pour Paris; son voyage prendrait trois semaines, Benjamin aurait le temps d'arranger « ses conjugatico-tedesco-jacobiniques affaires[a] ». Les potins de la Haye n'en parvinrent pas moins en Suisse, semble-t-il[b].

Quand son aventure fut décidément publique, Benjamin chargea sa tante du soin délicat de distiller, si je puis dire, sa défense[c]. Il lui envoya toutes les pièces justificatives de son affaire avec sa femme, en la priant de les montrer pour toute réponse à quiconque lui en parlerait : c'étaient les meilleurs arguments en sa faveur[d]. Mme de Nassau fit son choix; elle écarta le *Mémoire*, et Benjamin convint qu'il avait souvent pensé que ce *Mémoire* le présentait « comme une franche bête à cornes »; elle ne garda que le billet de son ex-femme (probablement celui du 30 avril) et une lettre de M. de Münchhausen, dont Benjamin lui envoya l'original[e]. Les plus grands rieurs n'étaient pas dans le public, mais, comme toujours, dans la famille. Il ne doutait pas que « les gens de la Ch.. » (Chablière) n'eussent écrit à son père, à Dole, dès le premier bruit de son aventure[f]; il voudrait bien que son « Oncle de Constant de la Chablière » fût un peu au fait pour n'être pas jugé par lui tout à fait à faux[g]. Il se trompait à moitié. Samuel accueillit la nouvelle par un mot gaillard[1]; mais Rosalie lui témoigna une tendre et délicate sympathie[h]. Mme de Nassau dut aussi mettre au fait Mme de Chandieu à qui Benjamin ne put prendre sur lui de conter sa mésaventure[i]. La raison qu'il s'en donne, c'est qu'il a éprouvé tant de répugnance à devenir le délateur d'une femme qui ne peut se défendre, qu'il a renoncé pour jamais à l'idée d'en parler ou d'en écrire. De même, auprès de son oncle, il recommande encore à sa tante d'épargner une femme qui ne peut pas répondre et dont il aurait dû empêcher les fautes[j]. Il revient à plusieurs reprises sur cette recommandation. N'est-elle qu'habile, et en ménageant sa femme, Benjamin veut-il limiter le ridicule qui le frappe lui-même? Provient-elle au contraire d'un sentiment de

1. « ... C'est une pénible tâche qui me rappelle le mot de mon père lorsque (?) Benjamin lui communiqua de (?) Brunswick que sa femme l'ayant fait cocu, il allait s'en séparer par le divorce. » (Charles de Constant, *Journal*, MCC. 2, Londres, 10 octobre 1797; inédit.) — « La fin du roman de Benjamin m'a fort étonné. Il faut avoir bon courage pour épouser une jeune Allemande passionnée et élevée à la cour dont on ne vante pas les mœurs. Je n'ai jamais compris ce qu'il faisait à Brunswick, encore moins ce que c'est que d'être gentilhomme de la Chambre d'un duc despote, lorsqu'on est né républicain et qu'on en a les sentiments et les opinions ». (*Ibidem*, 11 mai 1794 : Inédit.) — La suite, sur le mariage des Suisses avec les étrangères, est assez piquante.

a. 8 janvier. — *b*. 7 mars 1794. — *c*. Déjà le 28 décembre 1793. — *d*. 7 mars. — *e*. 15 mars. — *f*. 7 mars. — *g*. 8 mars. — *h*. 5 mai, 5 et 7 juin. — *i*. 8 et 12 mars. — *j*. 8 mars 1794.

justice, se rattache-t-elle au mouvement général de moralité que j'ai décrit? Les deux peut-être, mais on n'en peut décider.

Pour son père, il se chargea de l'informer lui-même (il ne pouvait décemment pas en prier Mme de Nassau!); il lui dit en gros sa séparation, se flattant qu'il ne la désapprouverait pas et ne regretterait guère pour lui la femme que son cœur avait choisie et dont sa tête s'était si mal trouvée [a].

Mme de Nassau fit les choses adroitement. Le 29 mars, Benjamin lui demandait si quelqu'un lui faisait encore l'honneur de s'occuper de lui à Lausanne, et si l'on parlait de sa femme. On n'avait donc pas trop jasé.

Quand, après plusieurs mois de négociations (déc. 1793-mars 1794), tout fut ainsi réglé à Brunswick et en Suisse, qu'il eut reçu de son duc une lettre très honnête, et assez comique en effet [b], qui le rappelait à son poste, Benjamin partit pour l'Allemagne.

V

Conclusion des précédents. Fin du séjour à Brunswick (avril-juillet 1794).

Son dernier séjour à Brunswick présente autant d'intérêt et de variété que son séjour à Lausanne et Colombier en présente peu. Benjamin n'a plus la force de se créer une atmosphère personnelle intéressante; il reste à plat dans un milieu plat. C'est le cas de la Suisse. En Allemagne, où il apporte d'ailleurs une santé restaurée, toutes ses complications le ressaisissent; sa vie, quoique profondément retirée et reposante, est ardente. Il y refait provision de forces et d'exaltation.

Par un coup de théâtre médité — ennui des formalités de l'adieu, susceptibilité et faiblesse (pour lui et pour les autres) contre le chagrin que l'adieu redouble — Benjamin se décida dans l'après-midi du 3 avril à s'en aller brusquement, sans prévenir Mme de Charrière. Dès Neuchâtel, il eut des doutes sur l'effet de ce départ romantique; il craignit d'avoir fait souffrir son amie, par les ménagements mêmes qu'il avait pris pour l'empêcher de souffrir. Il lui écrivit de là une lettre assez tranquille [1], pour lui dire combien il trouvait sot et regrettait de la quitter; mais déjà au cours de cette

1. Plus lasse que désolée, dit de son côté M. Ph. Godet (II, 109).

a. 22 mars 1794. — *b*. 29 mars 1794. — *c*. 29 ou 30 mars 1794 (inédite); comparer mai 1795 (Melegari, 231).

lettre, on sent monter l'angoisse de retourner à Brunswick, et la nerveuse imagination de Benjamin se frapper.

Et voici cette angoisse qui, le lendemain 4, dès les premiers temps de galop ou les premiers tours de roue, s'amplifie fantastiquement, avec la soudaineté et la violence d'un tourbillon. Benjamin traverse un de ces *accès nerveux* comme nous lui en avons vu plusieurs; sa tête se monte, ses sentiments se troublent, il perd le sens du réel et du vrai. Les brins de paille sur l'aire, la girouette au clocher ne tournoient pas plus follement. Je ne sais rien de plus révélateur de son caractère, tel que l'ont fait les grandes crises, que cette lettre du 4 avril 1794 :

[Bienne, le 4 avril.]

J'avais daté cette lettre pour Villars à qui je me proposais de répondre de Bâle, mais je ne puis écrire qu'à vous. Je n'en puis plus. Quelle faiblesse, quelle sottise, quelle extravagance à moi que tout ce voyage! Je vais là où on désire de ne pas me voir, je quitte le seul endroit où je suis heureux, et tout cela pour que des indifférents ne disent pas que j'ai été renvoyé! Non, jamais on ne fut si fou. Moi qui ne prône que l'indépendance, je me fais ici l'esclave d'une opinion à peine devinée! Je vais dévorer deux mois au moins de dégoût!

Pour que quelques voix, que je n'entendrais pas, ne disent pas : il a été chassé! je quitte tout ce qui m'est cher pour me précipiter au milieu de tout ce qui m'est odieux! Pas une âme ne m'a dit : vous devriez y aller[1]. On ne demandait pas mieux que de m'accorder de nouveaux congés; je n'ai donc pas même l'excuse de l'intérêt, de la prudence : c'est au qu'en dira-t-on seul que je me sacrifie, et vous, et tout le plaisir de mon existence. Le dernier été de ma vie peut-être, je le perds sur les grands chemins et dans une Cour, pour prévenir le bavardage de quelques sots qui n'en bavarderont pas moins.

La chose est entamée, il faut l'achever, mais je n'y vois plus aucun avantage. En n'allant pas j'étais sûr de conserver ce que je tiens du duc[2]; en allant je puis essuyer des désagréments tels que ma patience y succombe et que je renonce à tout. Je ne puis rien y gagner, je puis y perdre ce qui est mon seul motif pour ce voyage, et je suis sûr au moins d'y perdre mon temps et bien des plaisirs. Si je ne me défiais pas tant de moi-même, de cette malheureuse indécision qui m'attend au moment de l'exécution d'un projet pour me le faire abandonner, je céderais à ces raisonnements, les seuls qui en ce moment[3] me paraissent de quelque poids. Supposez-moi aussi bien reçu que possible, je suis précisément au même point qu'à présent, avec cette seule différence que les absences peuvent devenir plus difficiles si je rentre dans mes fonctions. Supposez-moi mal reçu, je n'y tiendrais pas et j'enverrai tout au diable. Je puis donc y tout perdre, je ne puis rien y gagner. Cependant il faut que cela se fasse. J'ai trop longtemps déclaré que je le ferais. Je suis las de vouloir aujourd'hui une chose parce

1. Ce qui prouve que Mme de Charrière (dans Godet, II, 108) était mal renseignée. La fin de la note de M. Godet (*ibidem*) tombe.
2. Mirage d'imagination.
3. Notez le mot. Benjamin se connaît exactement.

que hier j'ai voulu le contraire. Je suis las de cette étrange manie qui me fait voir successivement les côtés opposés d'un objet et me fait oublier l'un dès que je vois l'autre. J'irai donc, il le faut. Mais vous, conservez-vous pour moi, aimez-moi, écrivez-moi. Quand je suis près de vous, je ne sens pas combien vous m'êtes nécessaire. Je ne le sens que trop à présent. Trop, non, c'est faux. Car en vous écrivant j'ai repris quelque courage, et mon sang circule avec plus d'activité. Combien je vous aime! Combien je sens en vous comparant à tout ce que je connais, que vous seule me convenez complètement.

Oh! ménagez-vous, portez-vous bien, vivez. Vous êtes la seule idée sur laquelle je puisse m'arrêter. Dans ce désert où je vais vous serez mon seul espoir. Si je n'avais pas cette possibilité de repartir quand il me plaira, et de vous aller rejoindre, et d'oublier avec vous tous les féroces ou stupides fous que je vais trouver à grands frais et à 200 lieues de vous, je n'y tiendrais pas. Quelle étrange mobilité! Dans ce moment je suis aussi gai que j'étais triste au commencement. Je me vois à Brunswick ennuyé comme la peste, prenant congé de toutes les bégueules et autres, me mettant en chaise et trottant comme un jeune rat qui cherche à se donner carrière[1], et vous retrouvant. Ah! comme je les planterai là s'ils m'ennuient! Comme je me ficherai d'eux s'ils me reçoivent mal! Le joli moment que celui où je quitterai ce sot séjour pour n'y retourner de longtemps! Je vous ai dit hier que je trouvais le temps *bien long* avec vous. Par la même raison, je dois le trouver bien court là où je vais. J'y aurai passé trois mois que je me croirai encore à la première heure...

Est-ce assez parlant? Voit-on assez bien, ce qui s'appelle voir, de ses yeux voir, cette tempête de nerfs, d'imagination et d'incroyable égoïsme?

L'accès passa. Le 5 de Liestal, le 7 de Bâle, Benjamin exprime les mêmes regrets, mais raisonnablement. Félicitons-nous de cette divagation d'une heure, qui nous révèle sous un jour si cru sa folle inconstance. Aux heures de crise, celle-ci naît surtout du tempérament; un tourbillon nerveux emporte le désir, l'imagination et le jugement en sens divers ou contraires; c'est une dislocation comique et lamentable; Benjamin tourne ses vues exactement au rebours de sa situation, à mesure que cette situation tourne elle-même. Mais jusque dans les crises et surtout aux heures de sang-froid, l'intelligence joue aussi son rôle; elle fournit *l'idée de plus* qui dérange toutes les autres[2]. Si l'on veut une fois de plus mesurer les progrès effrayants faits depuis six ans par la mobilité nerveuse et l'indécision du caractère, on n'a qu'à comparer les lettres du premier départ pour

1. Voir la réponse de Mme de Charrière, dans Ph. Godet, II, 113.

2. M. Anatole France a là-dessus une comparaison charmante : « Jamais homme ne fut plus indécis. Les idées naissaient trop nombreuses et trop agiles dans son cerveau. Elles s'y formaient, non comme une armée en solides bataillons carrés, mais en troupe légère, comme les abeilles des poètes et des philosophes attiques, ou comme les danseuses des ballets, dont les groupes se composent et se décomposent sans cesse avec harmonie ». (*Vie littéraire*, I, 63.)

l'Allemagne, en 1788, à celle-ci. Par contre, comme nous l'allons voir, l'intelligence avait beaucoup gagné.

Mme de Charrière lui écrivit de son côté le 8 avril une lettre exquise, pleine de lumière, de tendresse et d'intelligence. M. Ph. Godet me permettra-t-il d'emprunter encore ce joyau à son inestimable trésor? Il m'est bien difficile de laisser passer un témoignage aussi important sur Benjamin :

Oui, ce fut vendredi après-dîner qu'on m'apporta cette clef et cette lettre ouverte. Je ne me fâchai pas du tout, je vous sus gré au contraire de votre intention, mais je restai muette de surprise et immobile, à mes doigts près, car Muson, qui était avec moi et qui pendant assez longtemps n'osa se mettre à *musailler*, m'a dit le soir que je travaillais comme le vent à mes festons. Ensuite elle *musailla* un peu sur votre compte, et le texte m'était si cher, que j'eus assez d'indulgence pour le plus qu'à demi-bête commentaire. J'ai assez de plaisir à voir qu'on ne saurait me parler bien de vous. Ce ne sont pas les seules Musons qui échouent dans cette entreprise là : tous ceux qui s'en mêlent ont un mauvais succès presque égal... Je relus bien des fois votre lettre, et la très inutile phrase *aimez-moi* fut pourtant remarquée avec plaisir, et je comptai combien de fois elle revenait ; et tout fut apprécié de la même manière. Vous vous étiez trompé sur mon compte en un seul point : La soirée d'hier ne vous a pas fait de bien, disiez-vous, celle de ce soir vous en fera encore moins (c'est à peu près votre phrase) : la soirée du *hier* d'alors m'avait fait si peu de mal, je la comptais si peu pour fâcheuse, que j'aurais beaucoup donné pour en passer une semblable, ou plusieurs, et j'avais remarqué avec surprise que malgré un très grand mal de tête, j'étais fort heureuse. Je me souviendrai tout le reste de ma vie de cette soirée comme d'une suite d'heures précieuses. Vous nonchalamment assis, moi couchée, le clair de lune donnant sur l'autre bout de ma longue couchette, la conversation douce et lente, je vois et entends tout cela encore. Ces derniers jours et surtout ce soir-là, je fus frappée de votre sens droit, vrai, impartial, ne négligeant aucune lumière qui se puisse acquérir sur ces mêmes objets sur lesquels il semble que vous ayez l'habitude de juger d'après un peu de passion, de prévention. Je vous ai accusé quelquefois de ne pas revoir pour les corriger des impressions anciennes ; et point du tout, il se trouve que vous réexaminez et réappréciez les hommes et les choses avec une patience étonnante. Ce procès des Brissotins, celui du roi, la conduite de R. [Robespierre], le 10 août, la teneur et l'esprit et l'intention de ses discours tenus depuis cette époque à la Convention et aux Jacobins, vous savez tout et ne faites ni grâce ni faveur. J'ai trouvé votre morale aussi sévère que votre raison est éclairée. Si plusieurs fois je ne vous ai pas admiré, c'était, je crois, pour ne vous pas interrompre et parce que la conversation allait trop bien pour la vouloir détourner le moins du monde, même de cette agréable manière. M'ôter une soirée comme celle que vous pensiez m'avoir fait du mal, n'était donc pas à mon gré me faire du bien ; mais votre intention était aimable, et tout en vous regrettant beaucoup, j'applaudis à votre départ, sans trouver à redire à aucune de ses circonstances.

... *Deux mois!* Vous vous proposez de revenir dans deux mois! Puisse la chose dépendre de vous : en ce cas elle sera, car vous n'êtes guère plus à votre place loin de moi que moi je ne suis bien sans vous. Je trouve bien

qu'en spéculation et aux yeux des autres, les choses ne doivent pas être égales et que... Mais à quoi bon les considérations encore plus tristes que modestes dans lesquelles j'allais nous engager! Revenez! Personne ne vous aime tant, ne vous entend si bien, ne vous apprécie et ne vous prise si haut ni si juste que moi, et si je meurs aussi longtemps avant vous que cela doit naturellement être, alors vous prendrez d'autres habitudes, et il est inutile de les prendre d'avance..... Adieu, Constantinus. (Dans Ph. Godet II, 109-110.)

On comprend, après avoir lu cette lettre si attendrie, si chaude, si voisine de leur première tendresse et comme atteinte pourtant d'une langueur secrète, que M. Godet se demande, avec son habituel bonheur d'expression, si Mme de Charrière « avait le pressentiment que cet adieu était, en quelque sorte, l'adieu définitif, que la page heureuse était tournée[a] ». On conçoit aussi comment une affection si profonde pouvait, à la moindre menace de partage ou seulement de dispersion chez Benjamin, se faire jalouse et despotique[1].

Comme en 1788, Benjamin écrivit souvent de l'étape à Mme de Charrière. La conversation reprend de lui à elle, drue, animée, courante, mais, à la différence de 1788, sans nulle sentimentalité, bien plus objective, intelligente et ferme qu'autrefois. Par là encore, l'égoïsme est en baisse; les brumes du pessimisme se sont dissipées; l'esprit est clair, sinon toujours l'âme. Benjamin touche à la maturité.

Il s'arrêta quelques jours à Gœttingue, y fit connaissance avec les professeurs de cette célèbre Université[b] et vit la bibliothèque, la plus belle, dit-il, de toute l'Allemagne. En compagnie de ces doctes Allemands, il forma une fois de plus ce rêve d'une vie passée dans le travail et la solitude qu'il ne réalisa jamais, et dont il ne se serait pas longtemps contenté.

Il rendit visite à la sœur de Mme Forster, mariée à Huber le 10 avril précédent, et s'employa auprès de leur père, l'illustre Heyne, en faveur des nouveaux époux; il réussit dans ses négociations « en y mettant du sien de toute manière[2] ». Je ne donne pas le fragment qui nous reste de sa lettre du 18 avril; je reproduis au contraire *in extenso* la lettre du 20, parce qu'elle peint dans toute sa variété le vif et fort

1. On trouvera, dans M. Ph. Godet, beaucoup d'autres détails intéressants sur ce départ de Benjamin.

2. Mme de Charrière à Mme L'Hardy, 10 mai 1794 : « J'ai dit à M. Huber la visite faite à son père et il m'en a paru bien aise. Les pères Heyne et Huber se prêtent, je crois, dans ce moment, à des arrangements paternels. M. Constant y a mis du sien de toute manière et son séjour à Göttingue a été favorable aux Huber de Bâle. » (Gaullieur, *Revue Suisse*, XX, 775-776, et Ph. Godet, II, 163).

a. II, 110. — *b*. Cf. Norvins, I, 288, 294, 295, 297, 339 (avec souvenir politique sur B. Constant).

mouvement d'esprit de Benjamin. On notera qu'à propos de son ouvrage sur la Religion, qui lui tient pourtant à cœur plus qu'ouvrage au monde, Benjamin parle de lui-même sur le ton de persiflage léger et fin dont il avait perdu depuis longtemps l'habitude : nouveau signe du retour à la santé :

Gœttingue ce 20 avril 1794[1].

Mon homme d'affaires m'écrit de Brunswick qu'il m'a expédié le 25 du mois passé une déclaration notariale sur tout ce qui s'est passé entre lui et Mme de C. Comme il est important que je la voie pour savoir si tout est en règle, et pour y mettre ce qui pourrait n'y pas être, je vous prie de me l'envoyer. Quant à la lettre de l'homme même, il n'y a nul besoin de lui faire faire ce double chemin : seulement veuillez la garder, parce que je ne veux rien brûler de ce qui tient à cette affaire. Il y en avait une autre, me marque-t-il, qui m'avait été adressée à B. Vous m'avez promis d'ouvrir tout ce qui me viendrait, et en cas que cela fût important de me l'envoyer. Sinon, veuillez la garder aussi, mais sans rien brûler. Depuis mes affaires pécuniaires, conjugales, processives, je suis résolu à ne rien perdre ni brûler de ce qu'on m'écrit. Quand vous m'écrirez, faites-moi le plaisir de mettre sur l'adresse *par Nuremberg* et *Duderstadt*. Cela est important pour la sûreté de notre correspondance.

J'ai reçu des nouvelles de M. de Féronce. Il m'a conseillé d'écrire avant d'arriver au Grand Maréchal pour le prévenir de mon retour, du tems que je resterais à B. à peu près, etc. [a]. Ce conseil qui est très bon a été suivi immédiatement, et pour ne pas arriver en même temps que ma lettre, je reste ici encore jusqu'à mercredi 23.

Je passe mon tems à aller voir les professeurs qui sont plus intéressants que je ne pensais. Ils me questionnent tant qu'ils peuvent sur l'état de la France, et sont fâchés ou bien aises de ce que je leur dis, selon qu'ils sont aristocrates ou démocrates. Seulement je remarque que l'aristocratie ici est beaucoup plus tempérée par les lumières, et la démocratie modérée par l'intérêt. Je n'en ai vu qu'un bien enragé, et qui voulait l'anéantissement de la France.

Votre prédiction se vérifie bien. Voilà encore quinze Français de seize à quarante-cinq ans guillotinés. Je suis tout étonné de la mort de C. Desmoulins et de Philippeaux[3]. Robespierre frappe à droite et à gauche toutes les têtes prominentes comme Tarquin les pavots. Je ne conçois pas qu'il trouve encore des instrumens : en voilà plusieurs qu'il brise au moment même qu'il s'en sert. Que dit M. de Charrière qui pensait comme moi que sa puissance une fois bien établie les guillotinages cesseraient? Pour moi je ne dis rien, je gémis un peu, mais j'attends. Les Polonais se soutiennent. Le roi de Prusse fait marcher des troupes contre eux. Il paraît difficile qu'ils lui résistent longtemps, mais pour peu qu'ils aient quelque succès, les

1. On trouvera dans Ph. Godet (II, 114) les jolies imaginations de Mme de Charrière sur Benjamin, à Gœttingue. Il avait emmené un chien nommé Favori. Le 2 mai, il offre à son amie encore un épagneul noir.

2. Donc le retour de Benjamin n'était admis que pour un temps limité.

3. Le mandat d'arrestation fut lancé le 10 germinal an II (30 mars 1794), contre Danton, Delacroix, Cam. Desmoulins, Philippeaux, etc. Le procès eut lieu les 13-16 germinal (2-5 avril), l'exécution le 16 (Aulard, 464-465).

a. Voir la lettre du 19 avril à Mme de Nassau.

Turcs se joindront à eux. Les Hongrois aussi témoignent beaucoup de mécontentement. L'horizon du Nord se couvre. Puisse l'orage en éclatant ramener la sérénité dans nos climats.

La P. [Prusse] ne retire pas ses troupes. M. Pitt les prend à la solde de l'Angleterre pour un million 500 000 l. st. Quel surcroît de dettes, de taxes, de causes de révolutions par conséquent! En Hollande on est plus sage, m'a assuré le gouverneur du M. de Hardenbrock dont je vous ai déjà parlé[1]. On ne met aucuns impôts sur le pain, la viande, la bierre, sur les denrées de 1re nécessité, ni même sur le superflu le plus voisin du nécessaire. Mais on taxe les objets de luxe, dans une progression qui fait retomber le [ce] poids sur les riches. On va ordonner une contribution où chacun donnera de son bien dans la même progression. Si tout le reste cadrait avec cela, votre conseil si éternellement répété dans vos lettres à vos parents pourrait être utile ou pour mieux dire dangereux. Mais cette mesure partielle prise seulement dans votre petit pays ne servira à rien.

On m'a raconté comme une chose sûre, une anecdote assez drôle et qui caractérise la cordialité des puissances coalisées vis-à-vis l'une de l'autre. Les 3 cours russe, impériale et prussienne avaient signé une convention par laquelle elles s'engageaient réciproquement à ne jamais former aucune prétention sur la Pologne et à ne se prêter à aucun partage de son territoire. Le lendemain précisément de la signature de cette convention, la Russie et la Prusse signèrent le traité du partage actuel à l'insue de l'Autriche. On m'a assuré de plus que c'est la Russie qui a donné des millions au parti Brissotin pour faire déclarer la guerre afin d'occuper l'empereur. Je ne le crois pas, car toutes les victimes brissotines sont mortes ou pauvres ou avec une fortune antérieure à la Révolution, comme Fonfrède par exemple. La Russie demande à l'Empereur le secours de 24 000 hommes promis en cas de guerre avec les Turcs. Avouez que toutes ces puissances s'entendent bien entre elles et cherchent bien à conserver l'union si nécessaire dans ce moment?

Trêve de politique. J'en ai tant bavardé avec mes professeurs que je ne sais plus dire autre chose. Vivons pourtant. Je ne vous parlerai pas de moi, car je ne sais rien de moi, mais de vous. *Lord Hatewitz*[2]? est-il fini? Il m'intéresse parce que je me trouverai bientôt dans le pays des Lords Hatewitz. Voss se charge-t-il de vos œuvres? Cela m'intéresse aussi, d'abord parce que je voudrais voir *l'Inconsolable*[3] imprimé et en second lieu parce que j'espérerais dans ce cas que le dit Voss se chargerait des miennes. A propos de cela j'ai eu ici une belle peur. J'ai acheté un ouvrage sur la Religion et j'y ai trouvé en presque autant de termes deux ou trois des vérités ou opinions, car il faut être modeste, sur lesquelles repose mon ouvrage futur et qui sont le résultat de dix années de travail constant et de méditations continuelles, comme vous savez. J'ai cru que par l'analogie des idées, mon homme aurait tout découvert, que mon ouvrage était fait, et que cette base d'une gloire aussi étendue qu'impérissable, ce monumentum ære perennius était f... Heureusement l'auteur s'est enfourné dans des explications étymologiques, a planté là les conséquences de ses principes, a même négligé de prouver ceux-ci, ou d'énoncer ceux qui en sont inséparables. Enfin, grâces au ciel, l'ouvrage ne vaut pas le diable et ne peut se lire que par un homme

1. Dans la lettre précédente.
2. Comédie de Mme de Charrière (Ph. Godet, II, 105)
3. Autre ouvrage de Mme de Charrière.

infatigable et ardent, comme moi, qui réunit à l'amour de la gloire la suite du caractère et le courage de la patience[1]. Comment vous portez-vous! Cette troisième question est bien la plus intéressante, et c'est celle sur laquelle je vous prie de me répondre le plus au long. J'ai grand besoin que vous vous portiez bien et je vous aime encore mieux que la postérité[2].

Mme de C. est à B. dans ma ci-devant maison. Je la reverrai peut-être à la Cour. Cependant j'en doute, je serai certainement rarement invité et je ne doute pas que le D. n'insinue à la D. de ne pas nous mettre en présence.

Dès mon arrivée à B. je commencerai ma *Vie de Mauvillon* à laquelle je tiens toujours plus. Mon goût pour l'étude paraît s'accroître[3] à chaque heure et c'est heureux, car j'en aurai grand besoin. Cette vie m'offrira bien des morceaux intéressants à faire, et je l'écrirai avec plaisir, car je sens que c'est à cet homme que je dois de n'avoir pas été hébété par mes alentours et d'avoir conservé une étincelle de ce goût pour le travail qui s'est rallumé. Seulement je voudrais tâcher d'écrire cet ouvrage de façon à n'être pas obligé de le désavouer, et de façon pourtant à ce qu'il ne m'attirât point de désagrément. Je voudrais réunir la vérité et la liberté à la décence et à la modération. Le pourrai-je? Adieu. Que j'écrive bien ou mal, vous ne m'en aimerez pas moins j'en suis sûr[4]. Vous savez que nous nous convenons autant que je vous aime. Mille choses à tout Colombier et surtout à l'excellente Mlle Louise. Je ne dis rien de particulier à M. de Charrière. Lui demander un service est mieux que lui faire un compliment. Je me recommande au souvenir de Muson et je prie Henriette de me continuer sa protection. Adieu[5]. (Inédit en partie.)

Réunir la vérité et la liberté à la décence et à la modération! Voilà une sagesse nouvelle chez Benjamin. Nous en trouverons bientôt d'autres signes.

Il arriva à Brunswick le jeudi 20 avril au soir. Il courut voir son protecteur, M. de Féronce, qui le reçut « tendrement, tristement et timidement », et lui insinua que l'accueil qu'on lui ferait serait au moins « très disgracieux ». Là-dessus, sa tête s'échauffa un peu (encore une crise nerveuse); il passa la nuit à faire des plans « héroïquement ridicules » qui, heureusement, ne servirent de rien, grâce

1. Je ne sais de quel ouvrage il s'agit.

2. Le papier est découpé ici sur la largeur de 10 centimètres environ. Il peut ne rien manquer.

3. Illusion produite par l'Université et les professeurs de Gœttingue.

4. Mme de Charrière accueillit cette idée de la *Vie de Mauvillon* avec beaucoup de faveur; elle souhaita que « la *Vie de Mauvillon*, avec tout ce qu'elle fournissait de vues politiques et philosophiques à exposer, l'annonçât au public, *lui* et *son* grand ouvrage, comme les *Lettres persanes* avaient annoncé Montesquieu et l'*Esprit des lois* ». (Dans Ph. Godet, II, 159 et 170).

5. A Gœttingue Benjamin eut une idée raisonnable chez tout autre, et qui, parce qu'elle est régulière, paraît comique chez lui : il voulut se faire faire un uniforme de milicien suisse (celui du régiment de son cousin de Sévery, parce qu'il était plus joli!), pour diminuer sa garde-robe et montrer aux gens de Brunswick qu'il avait un chez soi, une patrie. L'idée n'aboutit pas (à Mme de Nassau, 19 avril, 12 mai, 3 juillet 1794). Il n'arrive pas souvent à Benjamin de se montrer avec sérieux sous un jour comique.

à une visite adroite au grand maréchal. Ne parlait-il pas de s'en retourner sur-le-champ si on l'accueillait mal! Moitié menaçant, moitié se plaignant, il se fit recevoir et accepter par le Duc[1]. L'exquise lettre de Mme de Charrière lui était arrivée au beau milieu du « découragement incroyable » où l'avaient plongé ses craintes d'un mauvais accueil, et l'avait remonté : « Elle m'a fait sentir que je valais mieux que ceux dont je redoutais les mauvais procédés, et j'ai dit : Je m'en f... et j'ai été tout ragaillardi[a] ».

Je m'en f...! Ce va être son refrain pendant ces derniers mois de Brunswick.

Aussitôt de retour, Benjamin fut enveloppé par toutes les intrigues qu'il avait laissées en partant. C'est sa femme, qui vient tourner autour de lui avec un air effronté, toussant, chantant, prenant du tabac, et le narguant, comme un sot et impudent *child*, de toutes les manières. C'est Charlotte, avec le mari de laquelle il a presque une explication, qui refuse de le recevoir, qui s'est liée d'amitié tendre avec... Caroline, pour le plus grand amusement de ce polisson de Benjamin :

La liaison de Charlotte avec ma petite ci-devant maîtresse me paraît toujours plus plaisante. Si ces deux femmes parlent de moi, elles pourront acquérir de grandes lumières sur ma manière d'aimer au physique et au moral. Elles déjeunent aujourd'hui ensemble[2] (28 avril, 2e lettre).

Et cela n'est pas édifiant, eh non! Mais il y a pourtant plaisir à voir un homme si malade et si ennuyé un mois plus tôt revenir à la gaîté et s'amuser, tout près de la trentième année, de ce qui a fait sa joie dans sa folle adolescence. C'est encore Mme Mauvillon, « une charmante femme » dont il fait la connaissance, et qui met une note de pure et charmante amitié dans ce tohu-bohu d'amours défunts; elle lui décrit dès l'arrivée, en deux heures, la vie de son mari « avec une netteté, une finesse, des nuances, une profondeur et une modestie » qui lui font voir que Mauvillon ne lui avait pas exagéré son bonheur, et pour laquelle il s'émeut d'amitié; il n'est pas loin de toucher là en

1. « ... Toutes les fois que je parle de mon séjour ici à mes deux patrons, M. de F. et le Grand Maréchal, et que je prononce le mot de trois mois, on me répond par celui de trois semaines. Je m'en.... Je n'en partirai ni plus tôt, ni plus tard. Le plus fort est fait, je n'ai essuyé aucune humiliation, je n'ai point l'air disgracié, j'ai mes livres, je vais me mettre à la *Vie de Mauv...* », etc. (29 avril; voir aussi les deux lettres du 28 avril 1794).

2. Benjamin parle, avec plus de verdeur encore dans cette même lettre, d'une place de chambellan qu'on lui propose auprès d'une vieille princesse et dont il comprend les fonctions bien crûment.

a. 28 avril 1794, 2e lettre.

toute simplicité à une sorte de sublime[a]. C'est enfin Mme de Charrière qui le harcèle de reproches et de bouderies. — Que de femmes!

Il est difficile de savoir ce que Benjamin livré à lui-même aurait tiré de tout cela. Heureusement, l'hostilité féroce du milieu le force à la réserve; ses propres goûts se mettent d'accord avec la haine de ses ennemis, et lui font aimer la vie calme et studieuse qui seule lui est permise. Les agitations viennent battre sa retraite; il tient contre elles ferme comme roc, et n'en admet que ce qui l'amuse et le remonte. Il confie ses affaires matrimoniales à un avocat, dont il se borne à secouer la paresse. Il réduit à rien la vie mondaine, ne voit presque personne, se met d'un cercle dont la règle est de ne pas dire un mot. La *Vie de Mauvillon*, son ouvrage sur la Religion, une dissertation sur le Décret religieux, ses correspondances, la politique, remplissent ses journées. Il passe là quatre mois d'une vie retirée et reposante, animée seulement par l'étude et l'amitié, quatre mois de solitude et de sagesse, qui sont pour lui comme un bain de jeunesse et de force.

Il a peint sa vie avec beaucoup d'esprit et d'agrément, comme toujours :

Du 29 avril : « Mes visites, dîners, soupers sont finis. J'ai commencé aujourd'hui ma vie solitaire[1]; j'ai dépaqueté mes papiers, et demain je me mettrai à l'ouvrage. Mme Mauv. me donnera bientôt l'abrégé de la vie de son mari; après me l'avoir lu, elle a voulu y ajouter plusieurs choses oubliées. Dès que je l'aurai, je rassemblerai tous les ouvrages de Mauv. et je commencerai le mien. Je doute qu'il se puisse imprimer à Berlin..... Je n'ai point l'air disgrâcié, j'ai mes livres. Je vais me mettre à la *Vie de Mauvillon*..... Vous aviez raison de me dire que je trouverai quelque petit hasard heureux. Mme M. est ce que je pouvais souhaiter de plus agréable. Esprit, justesse, finesse, droiture, voilà ses qualités distinctives: je passe tous les jours 2 ou 3 heures avec elle. Pendant la vie de son mari elle ne paraissait point quand j'étais chez lui et je ne la connaissais que par le bien qu'il m'en disait. Je croyais même ce bien fort exagéré, l'opinion de Mauv. sur les femmes m'ayant toujours paru ridiculement favorable à cette faible, frivole et inconséquente moitié de notre faible, frivole et inconséquente espèce. Je conçois à présent d'où lui venait cette opinion. Marié à 27 ans avec une fortune de 1 200 livres de Fr., à une femme qui n'avait rien, il parvint, grâce à son travail et à l'économie de cette femme, à subsister non seulement sans embarras, mais avec agrément. Non seulement il la trouva toujours gaie, bonne et tendre, mais il n'eut jamais le chagrin d'être mal compris. Elle concevait, discutait, rectifiait ses idées, ménageait ses faiblesses, supportait et adoucissait ses momens d'humeur, aimait son caractère, partageait ses opinions; aussi m'a-t-il plus d'une fois répété que jamais homme ne fut

1. De même, le 2 mai : « Ma santé paraît se remettre et je suis sage, oh! sage, que c'est un charme ».

a. 28 avril 1794, 2e lettre.

plus heureux dans l'intérieur de son ménage, et ce que je vois tous les jours de cette femme, à qui mon amitié pour son mari a inspiré tant de confiance, me prouve qu'il n'a point exagéré..... »

Du 3 mai : « ..... Je vis ici très tolérablement. Je n'ai point vu Charlotte; je ne suis invité nulle part, mais je me baigne, je me promène, je travaille un peu [a], je vois quelquefois M. de F. [Féronce], quelquefois la sœur de M. de Brabeck, tous les jours Mad. Mauvillon et jamais mon existence à Bronsvic n'a été moins fâcheuse : tant il est vrai qu'on trouve de petits bonheurs partout aussi bien que de petits et quelquefois de grands désappointements. Dans ce nombre a été la connaissance plus intime que j'ai voulu faire avec le codémocrate de Mauvillon, celui à qui on a, pendant la retraite de Ch. fait le dangereux honneur de vouloir le pendre, et contre lequel on a distribué des affiches maratiques. Cet homme que tant d'ennemis m'avaient fait estimer, est froid, pesant, doucereux, humble, amoureux des grands, enfin tout ce qu'un homme indépendant et honoré de la haine des sots devrait le moins être. Je ne dis cela qu'à vous, vous savez ma maxime sur ce point; mais je ne [sic] me propose de ne le voir que rarement, et il ne sera point du tout pour moi un dédommagement ni une ressource. Heureusement je n'en ai pas besoin.

Quelqu'un qui m'a fait visite ce matin, après divers propos vagues m'a demandé assez subitement : « Si on vous proposait de vous réconcilier avec votre femme, seriez-vous assez *faible* ou assez *bon* pour le faire? » à cela j'ai répondu que si c'était une femme qui me fit cette proposition, je m'en irais et ne remettrais plus les pieds chez elle; que si c'était un homme je prendrais cela pour une offense et lui en demanderais satisfaction; que si Mme de C. m'écrivait, j'enverrais la lettre cachetée à mon avocat, en le chargeant de voir si elle contenait quelque chose de juridique, et si elle ne contenait rien de tel, avec ordre de la renvoyer immédiatement à Mme de C. On ne m'a rien répondu.....

On m'a proposé ou plutôt indiqué un moyen de divorce qui ne produirait nul éclat et satisferait Mme de C. aussi bien que moi. Si je m'y décide et qu'il réussisse, voulez-vous me marier avec Mlle l'Hardy [1]? et voudra-t-elle de moi? C'est moitié en plaisantant, moitié sérieusement que je vous le demande. En écrivant ceci je réfléchis qu'elle a une mère, des frères, des oncles, des tantes. Je ne veux pas épouser tout cela, ainsi je me rétracte [b].

Mme de Nassau a perdu son fils. Elle m'écrit une tendre et triste lettre. Je crois et j'espère qu'elle sera bientôt consolée. Ce n'est un malheur ni pour elle ni pour lui, dans l'affreux état de santé où il se trouvait. Je m'étonne si les Sévery réussiront auprès d'elle. Il ne faut jurer de rien et ils ont bien de l'expérience dans cette branche de commerce [2].

Mme Mauv. m'a demandé si je pourrais lui trouver une place d'institutrice. C'est moins un objet de fortune que d'occupation qu'elle désire. Elle vient de placer ses deux fils, et sa fille va l'être dans un chapitre. Elle se trouvera alors absolument seule, dans une ville où son mari a été haï et persécuté,

1. Il a vraiment le diable au corps.

2. Ils ne réussirent qu'en partie; ils eurent 12 000 francs. Benjamin eut 100 louis de rente viagère, 3 000 francs de capital et le 5e d'une tontine d'Irlande (Rosalie à Charles, 27 mai et 3 juin 1814, inédit; B. Constant à Villers, 15 juin 1814, Isler, 43). L'antipathie de Benjamin contre les Sévery peut provenir en partie de cette concurrence d'affection et d'intérêt auprès de Mme de Nassau.

a. De même dans la lettre du 12 mai à Mme de Nassau. — *b*. Voir, sur ce mariage, Ph. Godet, II, 119-120, 171.

et son but serait de sortir de cette situation. Elle a quelque fortune, de sorte que les conditions ne feraient pas la chose principale. Elle sait un peu le français, très bien l'allemand, a beaucoup de connaissances économiques et infiniment d'esprit et de caractère. Je croirais rendre un

La suite est perdue. (En partie inédit.)

On est bien obligé de donner raison à Benjamin et de se demander pourquoi il était revenu à Brunswick. Il y gagna du moins de reprendre sa liberté. L'idée du divorce lui plut, aussitôt entrevue. C'était l'idée la plus sage; mais l'opposition du Duc, le souci de ménager sa propre situation à la cour, sa faiblesse de caractère lui avaient fait préférer la séparation. Les bravades de Minna, l'hostilité des Brunswickois, la certitude de perdre sa place tôt ou tard [a], la douceur du moyen que son avocat lui proposait, levèrent toutes ses hésitations. Dès le 5 mai, dans une lettre toute diplomatique, quoique fort sentie et pleine de beaux sentiments que l'on peut croire sincères, il annonce formellement sa décision à Rosalie.

Il s'aperçut à l'usage que sa femme ne se prêterait pas facilement à ses vues. Il la fit sonder par son homme d'affaires sur des moyens de divorce. Il eut beau lui faire expliquer clairement et en toute sincérité qu'il ne pensait pas à recommencer les pourparlers dans le moment même, qu'il voulait seulement savoir sa manière d'envisager un divorce pour l'avenir, et qu'il serait commode de se bien entendre là-dessus pendant son séjour à Brunswick; elle prit peur de ces ouvertures qu'elle crut plus précises et plus proches qu'elles n'étaient, courut à la Duchesse, lui dit que son mari voulait tout renouveler, effraya tous ceux qui pouvaient être compromis dans l'affaire [1], enfin mena un train du diable, et très évidemment souleva une tempête contre Benjamin.

Pris entre ses « trois femelles », Benjamin goûtait vivement, malgré ses tracas, le pittoresque de la situation. Il se remontait à vue d'œil :

B. ce 12 [mai 1794].

Je n'ai reçu votre lettre du 29 qu'une heure après le départ du courrier vendredi passé, ce qui m'a empêché de vous écrire ce jour-là parce que vous ne m'aviez pas écrit le courrier d'avant. Après avoir tu votre lettre, j'ai été fâché d'avoir compté si rigoureusement avec vous, mais le mal était fait. Elle est bien aimable, votre lettre, et elle m'a fait grand plaisir. Avant d'y répondre, il faut que je vous parle de moi, parce que je suis ici dans une mer de tracasseries qui ne me ballotte pas, grâces à la fermeté dont je m'arme, mais qu'il faut que je vous raconte pour m'en amuser

1. On ne sait ni à qui ni à quoi Benjamin fait allusion. L'affaire paraît avoir été assez vilaine, et Benjamin fortement armé.

a. 29 avril.

avec vous. Je vous ai dit que je ne voyais point Charlotte. J'avais fait une visite de cérémonie, et une seconde le lendemain. Je n'avais point été reçu, je m'en étais tenu là, et n'avais plus entendu parler d'elle. Il y a huit jours qu'en causant avec mon avocat sur l'affaire du capital que Mme de C. demande au lieu d'une rente, il me proposa un moyen simple, court, et peu bruyant de divorce, auquel rien ne s'opposait si elle y donnait les mains. Je lui dis d'en parler à un homme que cette femme a chargé de ses intérêts, comme d'une idée qui lui était venue, de dire à cet homme d'y penser, de consulter la dame et de répondre dans 8 jours, ou dans 15, ou dans un mois, tant j'étais peu pressé. Mon homme le fit; on l'écouta; on lui promit une réponse, et la chose en resta là. Voilà que je vais hier chez M. de Féronce. « Vous m'avez mis dans un bel embarras, me dit-il, le D. [Duc] est venu me dire que vous vouliez tout recommencer, que vous faisiez aller le diable à 4, que l'affaire allait faire de nouveau la nouvelle du jour, etc. »

J'expliquai la chose à M. de F. [Féronce] qui trouva non seulement que tout ce train était très ridicule de la part des autres, mais qui approuva ma proposition de divorce complet. Il promit d'en faire part au d [duc] : « Heureusement, me dit-il, on ne pourra plus dire cette fois que vous voulez vous faire séparer pour épouser Mme de M. [Marenholz]. » Je me couche, je me lève, en pensant au bonheur que c'était que j'eusse rompu si doucement avec Charlotte. Tout d'un coup sa femme de chambre arrive, m'apporte huit louis pour le prix de mon cheval, et un billet doux, passablement aigre, où elle m'annonce qu'elle va partir tout de suite et m'ordonne de me rendre chez elle avant quatre heures. Je répondis de bouche que j'avais plusieurs affaires; que si je pouvais j'y irais. La duègne me répéta que sa maîtresse partait à 4 heures et voulait me voir avant. Il en est 8 je n'y ai pas été. Si vous trouvez cela dur, je vous représenterai que cette femme est accoutumée à tomber en syncope, et que si à notre entrevue elle m'avait, ce qui est assez vraisemblable, proposé de l'enlever, et qu'à mon refus elle eût eu un accès de nerfs de *quatorze heures*, j'aurais été passablement embarrassé; et toutes les criailleries auraient recommencé. A présent, ou cette femme est partie, et l'on dira que nous sommes convenus de mes nouvelles démarches pour un divorce, que tout est arrangé, qu'elle part après que l'affaire est entamée pour cacher notre intelligence, etc., ou elle reste, et elle me pestera de billets, peut-être de pis, de syncopes, de visites même, car elle est capable de toutes sortes d'extravagances. Le concours de ces deux tracasseries n'est-il pas drôle. Du reste je m'en f—.

Je crois bien qu'à 200 lieues d'ici l'argument que je suis à Brunswick fait un effet superbe contre mon prétendu jacobinisme. Si l'on savait que je ne vais point à la cour, que je [ne] sors que pour me promener et pour voir Mme Mauvillon, qu'on ne m'invite jamais, qu'on ne me fait pas même faire mon service, enfin que je suis ici comme si je n'y étais pas, et que les démocrates prudents évitent de me voir, de peur de passer pour jacobins, cet argument ferait peut-être moins d'effet. Malgré ou plutôt grâces à tout cela, je suis très content ici. Je travaille passablement, je ne suis ennuyé par personne, je fais absolument ce que je veux. Je vais tous les jours chez Me M. [Mauvillon], que tous les jours je trouve plus spirituelle; je n'entends plus déraisonner sur tous les sujets, je ne vois plus la joie féroce des ennemis de la liberté; on ne me cherche plus chicane sur mon silence ou sur ma physionomie, et je sens avec délices toutes les ressources que j'ai en moi. Excepté auprès de vous, je ne vois guère d'état plus heureux :

aussi ai-je presque renoncé à tout voyage. Les livres que j'ai et que je puis me procurer ici m'y attachent, et à moins que mon absence ne soit nécessaire pour mes arrangemens dématrimonisants, je ne pense pas à partir d'ici avant le moment de mon départ complet pour Colombier : tout au plus je passerai par Hambourg et m'y arrêterai quelques instants.

[1] Quant au conseil que vous me donnez vous sentez que quand je suis tout seul il m'est impossible de me montrer ni comme je suis, ni autrement, mais ma solitude et ma sagesse, car je vis!!!, font pourtant un bon effet, du moins dans la classe inférieure qui, moins instruite de ma disgrâce à la cour, ose me louer sans croire contrarier les intentions de notre illustrissime maîtresse. On a dit il y a quelques jours à Mme Mauvillon que j'avais beaucoup changé, que je vivais de la manière la plus régulière, etc. Il est vrai que jamais saint n'a vécu comme moi.

Ma petite comédienne est encore ici, toujours protégée par la grande comédienne. Avant hier, elle, la petite, m'envoya dans un billet bien cacheté la clef de son bureau, en me faisant savoir comme quoi elle se tuerait hier, et me priait d'aller aujourd'hui à midi ouvrir ce dit bureau pour y trouver ses dernières volontés. J'ai gardé la clef, et aujourd'hui matin elle a renvoyé la prendre, en m'écrivant qu'elle avait changé d'idée. Je lui ai fait dire qu'en cas qu'elle y revint, je la priais de prendre un autre dépositaire, ne voulant rien avoir à faire avec son bureau ni avec son testament. Avouez que je suis entouré d'un troupeau de folles de toutes les classes comme on en voit peu. Mme de M. [Mauvillon] a mis sur pied une contribution pour cette petite personne. Hier j'étais chez M. de F. [Féronce] lorsque la sœur de M. de Brabeck l'obligea à contribuer. Je contribuai aussi comme si de rien n'était, mais je trouvai assez plaisant de payer pour une vertu que j'ai tellement approfondie il y a 18 mois.

Je suis bien aise que vous vous remettiez à Brusquet[2] quoique la récompense qu'on vous propose pour votre travail, le bonheur d'être lu à la cour de Weimar, me paraisse comme à vous assez peu de chose. N'avez-vous pas reçu deux lettres de moi de Gœttingue, l'une du 18, l'autre du 20. Je ne suis point étonné ni fâché que Huber ne soit pas en peine de ne point recevoir de mes lettres tout les courriers. Je lui en ai écrit trois depuis mon départ, lui deux, et j'attends incessamment une réponse à ma seconde.

Les Français ont été terriblement battus. Ils ont, disent nos papiers, perdu, du 17 au 26, 18 000 hommes, et 70 à 80 canons. Après trois mois de préparatifs, voilà assurément une brillante ouverture de campagne. Cependant on pense à la paix. Il est très sûr qu'il y a une médiation en train : la Suède et le Danemark sont à la tête. On a voulu y faire entrer les Cantons, qui ont refusé; mais une chose assez singulière et qu'on attribue aux troubles de Pologne, la Russie, malgré sa prétendue entrée dans la coalition, et ses promesses tant répétées, prétend ne plus jouer que le rôle de puis-

1. Ce qui suit répond à cette partie d'une lettre assez aigre de Mme de Charrière, qu'on lira dans Ph. Godet (II, 119) : « Vous n'avez qu'à dire toujours ce que vous pensez. Ne vous piquez pas, par plaisanterie, ni complaisance, ni bravade, de telle ou telle manière de penser : énoncez du doute quand vous avez du doute, enfin soyez *vous tout seul*, et personne que *vous*, et *vous* tout entier, même avec vos vacillations, qui non seulement sont aimables, mais que je trouve être de l'essence d'un homme de votre esprit, qui n'a que vingt-sept ans ». La vraie réponse de Benjamin à cette lettre se trouve dans la sienne, des 6 et 7 juin 1794 (ci-dessous).

2. Principal personnage de *La Parfaite liberté ou les Vous et les Tu*, comédie de Mme de Charrière (Ph. Godet, II, 106, 114, 115).

sance médialrice. Les Polonais ont eu des succès, ont battu un corps de 25 000 Russes et pris des canons.

Adieu, j'espère n'avoir rien de saillant à vous marquer dans ma première lettre *par rapport* aux trois femelles qui m'obsèdent. Cependant je crois que Charlotte me fera encore enrager. Pour Withelmine et pour Caroline et pour toutes les ins et les ines du monde, je m'en —. Je vous embrasse et vous aime excessivement. Mille choses à M. et Mlle L. de Charrière. Après cela il faut bien nommer mes Don Quichotte Muson et Mlle Henriette. N'oubliez pas ma commission touchant Me Mauvillon, je vous en prie Adieu. je vous embrasse.

Du 23 mai 1794 : « ..... Je ne puis rien vous dire de ma manière d'être. Elle est toujours précisément la même. Ma santé paraît se remettre de plus en plus. Mes affaires matrimoniales ne sont point arrangées. Il faut absolument un divorce. Cette femme me reviendrait tôt ou tard, mendiante et déshonorée. Vous ai-je mandé qu'elle avait voulu se faire enlever cet hiver par un Anglais *a*? Un peu plus de publicité, ou plutôt un peu moins d'opiniâtreté dans sa protectrice, et elle était disgraciée, chassée, et me revenait. Rien de ce que nous avons fait n'est légal; elle a tous les droits qu'elle avait, et je n'ai que sa parole, qui juridiquement est nulle et qui assurément ne tiendrait pas contre une expulsion et le besoin. L'affaire commencera le plus doucement possible la semaine prochaine. Je ne sais si ceci prolongera mon séjour ici. On me fait espérer que tout sera dit en quatre semaines, et je le pense parce qu'on désire fort que le public s'occupe de cette affaire le moins possible, ce qui ne peut s'empêcher qu'en la terminant bien vite. Vous faites votre Brusquet et j'en suis très aise. Je travaille fort à mon grand ouvrage et il avance. Il y en a 37 chapitres de faits, desquels je ne suis point mécontent. Mais c'est d'une difficulté diabolique. La vie de M. [Mauvillon] viendra après .....

Ce 26 [mai 1794].

Après avoir expédié ma lettre de vendredi, j'ai lu la vôtre, avec grand plaisir, et j'y réponds. Je compte en recevoir une demain, et je souhaite bien ardemment qu'elle m'apporte des nouvelles de Dôle [1]. Votre premier article est celui de la vie de M. Je ne vous ai pas marqué dans ma dernière pourquoi j'avais renvoyé ce travail, et vous pourriez croire que je n'y travaille pas parce que je m'étais proposé d'y travailler. Ce n'est pas positivement cela, mais il faut que je sois hors d'ici, que je n'entende plus dire d'absurdités, dans le sens contraire, que je ne voie plus les gens d'opinions opposées aux miennes féroces et fous dans les opinions. Cette opposition, cette férocité, le souvenir de ce que j'en ai éprouvé, le mal que tous les jours j'entends dire par de sots ou vils coquins de l'Ami que j'ai perdu, toutes ces choses me donnent une amertume qui rendrait mon ouvrage une mere party-pamphlet, et je ne veux pas qu'il aille grossir la foule de ces virulentes et éphémères productions. J'ai commencé par deux fois, je me suis laissé entraîner à des digressions aussi déplacées que fonguenses. Tout au commencement par exemple, à la troisième ou quatrième ligne, à propos des Parents de Mauv., réfugiés français, j'avais donné dans une comparaison entre les émigrés d'alors et ceux d'à présent, et grâce à

1. C'est-à-dire de son père.

a. Pour le détail, voir 12 mai 1794, à Mme de Nassau, dans Melegari.

deux émigrés que j'avais entendu le jour avant racontant leurs hauts faits et se vantant du nombre de sans-culottes qui leur demandaient quartier, et qu'ils avaient écharpé ou foulés aux pieds, j'avais fait la plus belle et la plus véhémente sortie contre cette misérable et méprisable race. J'avais mis toute mon éloquence en œuvre pour prouver que leur malheur ne devait point être un objet de pitié, que d'avoir été chassé n'était pas une excuse, qu'on n'en était pas plus estimable pour être fugitif, enfin que leur destruction totale devait être le but et le désir de toute la terre. Vous sentez que j'ai effacé toute cette enragerie, mais je me tiens pour dit que pour ne pas être ultrarév., il faut que je ne sois plus au milieu des contrerév., et j'attends. Je suis sûr que vous m'approuverez. Il faut encore une circonstance. C'est un moment de trêve ou de triomphe pour vos voisins[1], car malgré toutes leurs fautes, malgré leurs anciens et leurs nouveaux crimes, dès qu'ils sont malheureux je ne suis plus juste, et je ne vois que les chaînes futures et le renversement d'espérances si chèrement achetées. La Pr. de? Ley avait changé mon encre en fiel. Voilà bien de la faiblesse si vous voulez, mais c'est quelque chose peut-être que de se connaître.

Je vis à peu près comme vous le désirez à l'exception du dîner. Outre que je ne vois pas avec qui je pourrais dîner en compagnie, je vois force gens avec qui je ne le voudrais pas. Je me lève à 7 heures, je me baigne, je suis de retour chez moi à neuf, je travaille jusqu'à 1, je dîne, je m'habille, je vais à 2 1/2 chez Mme Mauv., j'y reste jusqu'à 5. Je vais alors de tems en tems chez M. de F. [Féronce]. Je rentre chez moi à 5 ou à 6. Je travaille jusqu'à 8; je vais à une société de lecture où l'on trouve toute sorte de journaux, et où une loi fondamentale est de ne pas dire un mot. Je rentre chez moi à 9 1/2, je soupe et à 10 1/2 je suis dans mon lit. Voilà ma très uniforme et passablement douce vie. A propos de cette société on a le *Moniteur*, ainsi je remercie Monsieur de Ch. de sa bonté, et le prie de ne plus m'en envoyer. Aussi bien n'ai-je pas reçu ceux qu'il a bien voulu faire partir. Vous êtes bien bonne, j'aurais presque dit pis, de croire qu'une profession de foi quelconque détruisît la moindre absurdité ou le moindre mensonge. On ne lit pas, on n'écoute point, on comprend moins encore. Je ne ferai point de profession de foi, on dira ce qu'on voudra, je m'en fi... Je ne veux *me montrer* ni l'ennemi des uns ni l'ami des autres. Si j'écris la vie de M., c'est parce que je l'aimais: si j'étudie, c'est pour moi, si je publie, c'est pour un petit nombre de gens dispersés sur la surface du globe, de gens que je ne connais pas, mais qui peut-être trouveront mes opinions justes, et croiront à la pureté de mes intentions. C'est à ce public inconnu que j'élève un autel comme les anciens aux Dis ignotis. Quant aux Dieux connus ce sont de vilains diables ou de sots marmousets, qui ne seront jamais l'objet de mon culte. Mon indifférence s'étend sur les propos qu'on pourra tenir sur ma conduite avec Mme de C. Nous avons été hier face à face à la cour, où j'ai trouvé bon de faire une apparition. Je n'ai pu distinguer si la dame était émue. Je crois que ce que vous dites de l'effronterie suite de l'embarras, est parfaitement vrai.

J'écrirai à Mlle Louise. Quand réaliserons-nous ce projet de réunion? Pas de 6 semaines. C'est aujourd'hui que nos gens d'affaires, à la Dame et à moi, commencent sérieusement à s'occuper d'un divorce. Je n'irai pas à Hambourg, car Charlotte y va. J'ai vu hier son mari qui me regardait

1. Les Français.

douloureusement comme me disant : « Et toi Brutus, aussi, tu ne veux pas de ma femme ! » Je n'ai plus rien reçu d'elle. Adieu. On pend à Varsovie et le peuple applaudit. Polonais et Français, vous êtes tous des hommes. Je vous embrasse.

Que nous voilà loin, par ce dernier jugement, si ferme, si sobre, si simple, si sérieux, si objectif, de l'ancien pessimisme égoïste! Benjamin ne gagne rien en esprit de suite; mais sa fermeté, sa virilité de pensée progressent beaucoup; son intelligence achève son éducation.

Aux criailleries de sa femme et aux torts nouveaux qu'il lui avait découverts depuis son retour, Benjamin avait donc répondu en rompant avec son système de ménagements [a] et en pressant la procédure de divorce [b]. Sa femme se vengea par une perfidie noire, et l'on conçoit l'accent de probité et de candeur indignées de Benjamin :

Du 6 juin 1794 : « ..... Si Mlle L'Hardy veut faire un sot mariage, ce n'est pas ma faute. Je ne la connais pas encore assez pour être sûr que je l'épouserai. Je l'aime parce que vous l'aimez plus que pour aucune autre raison, car elle a toujours été silencieuse et même un peu sèche devant moi. Mais vous m'en avez dit du bien et je ne puis pas ne pas aimer ceux que vous aimez.

Comment avez vous pu m'écrire que vous préfériez me voir reprendre Me de C. à me voir épouser Charlotte. J'espère ne faire ni l'un ni l'autre, mais s'il fallait choisir, mon choix n'est pas douteux. Charlotte est folle, Me de C. est un monstre, le monstre le plus perfide et le plus vil. Je ne vous citerai pas tout ce qu'elle a fait. Qu'un seul trait vous suffise. Dans le temps du procès de mon père je lui avais écrit ce que je pensais sur le Pce d'Orange. Eh bien ces lettres d'un mari à une femme, ces lettres d'un fils au désespoir, elle s'en est servi pour tâcher de me perdre et elle a plus ou moins réussi [1]. Plutôt mille Charlottes qu'un tel monstre, mais plutôt rien; et c'est ce qui arrivera. Adieu. Je dois répondre à mon père à qui je n'ai pas écrit depuis un mois et pour qui vous trouverez ci-inclus une lettre. Je n'ai plus qu'une demi-heure pour achever plusieurs lettres et écrire celle-là. Je vous embrasse tendrement et vous aime bien. Pouvez-vous lire mon griffonage. Adieu, à lundi.

Il faut convenir que Mme de Charrière lui donnait là un conseil singulier, à faire douter de sa droiture de sens. Aussi ne s'entendaient-ils plus sur rien, et précisément à cette date du 6 juin 1794, commence entre eux l'explication décisive.

Au milieu de toute la tendresse et de toute la reconnaissance qu'il emporte de Colombier [c], Benjamin a contre son amie un grief,

1. « Eh bien ces lettres d'un mari à une femme tendrement aimée, ces lettres d'un fils sur le malheur de son père... », dit-il encore mieux le 5 juin à Rosalie. Voir aussi le 7 juin à Mme de Nassau.

a. 5 juin 1794, à Rosalie. — *b.* Voir, sur ses lenteurs, 7 juin et 21 juillet 1794, à Mme de Nassau. — *c.* Voir encore les deux lettres du 28 avril.

une aigreur. Durant ces trois mois, il s'est presque rallié au jacobinisme par amour de la paix; il s'est donc encore éloigné de Mme de Charrière. Mais surtout il s'est lié avec les Huber, tandis que Mme de Charrière, précisément parce qu'il les aimait, les a pris en grippe[a]. Elle veut Benjamin tout à elle; elle est jalouse : il se défend. Il vient d'apprendre qu'on veut renforcer à Berlin les lois contre la presse. Craignant pour le journal de son ami — les Friedenspräliminarien[b], — pour tous ses écrits et pour son existence même, il lui fait passer la nouvelle par Mme de Charrière. Pourquoi Mme de Charrière? Par paresse sans doute, ou peut-être pour maintenir son indépendance; en tout cas il se ravise, et copie à part pour Huber les nouvelles politiques; mais chemin faisant, il a rabroué fermement, joliment, avec une affectuosité rude, son amie, en se défendant de la mettre dans son amitié sur le même rang que Huber[c]. Point satisfait encore de cette algarade, il revient à la charge deux jours après, le 1er mai : « Bonjour, madame, je sors du bain. Je suis tout gelé, et voilà pourquoi je vous applique un froid *Madame* en commençant cette feuille ». Et il s'élève contre sa prétention à ne pas ménager les amis des autres, alors qu'elle exige qu'on ménage les siens. Tant d'injustice le met en colère[d]. Le 4, il s'engage à se taire sur Huber, pourvu que Mme de Charrière se taise de son côté. Le 12 encore, il doit s'expliquer sur le nombre de lettres qu'il a écrites à Huber depuis son départ, cependant qu'ayant reçu de son amie une lettre très aimable et qui lui a fait grand plaisir, il s'excuse d'avoir compté si rigoureusement avec elle. Il la menait ferme, si j'ose dire. Le 23 mai, explication identique :

Vous avez tort de vous affliger ou de vous réjouir, car votre *cependant* est équivoque, de ma vive correspondance avec le Citoyen[1]. Elle ne l'est ni trop ni trop peu. Je lui ai écrit trois lettres, et lui écris aujourd'hui la quatrième. Il me semble que pour un mois c'est très bien. Du reste je ne varie pas sur son compte, je l'aime, et l'estime, et je me félicite d'avoir fait sa connaissance. Je viens de lire deux morceaux de son journal qui sont excellents. Comme je lui ai prêté les livres qui lui ont servi dans la composition de ces deux morceaux, j'aurais presque envie de dire comme le sonneur, après un bon sermon : « c'est moi qui ai sonné ».

Je loue Benjamin d'avoir maintenu, fermement et loyalement, les droits de l'amitié, contre les prétentions d'une amie jalouse et despotique, à laquelle il ne retirait d'ailleurs rien de son affection.

1. Huber.

a. Ph. Godet, II, 114-115 (20 et 21 avril 1794). — *b*. Voir Bibl. ert., n° 263. — *c*. 28, 29 avril 1794; l'essentiel du texte dans Ph. Godet, II, 116-117. — *d*. Cf. Ph. Godet, *ibidem*.

Sa lettre du 24 mai 1794 à sa tante de Nassau nous donne probablement sa pensée vraie de ce moment sur Mme de Charrière; elle ressemble fort à un jugement pesé et médité. Répondant à quelque parole peu amicale de sa tante, il disait :

Mme de Charrière m'a envoyé ses lettres [1] qui m'ont fait un grand plaisir et à cause de leur mérite intrinsèque et à cause de l'auteur que j'aime beaucoup, comme vous savez.

C'est une femme qu'on méconnaît et qui, j'en conviens, mérite d'être méconnue : mais elle a de bonnes, de grandes, de chaudes et de loyales qualités, et plus d'esprit qu'il n'en faudrait pour faire trembler la moitié de la Germanie...

Cela nous explique comment leur amitié ressortait vive et claire de tous les nuages, et jusqu'à présent résistait à toutes les querelles.

Mais la politique générale renforce ce dissentiment de personnes. Ici encore, Mme de Charrière voudrait garder son ami pour elle, et lui dicter ses idées; il lui faut entre elle et lui une parfaite communauté de vues. Or, en partie par suite de ces exigences mêmes, leur divergence s'accroît tous les jours. Mme de Charrière a parié que le triomphe de la Montagne n'arrêterait pas, Benjamin qu'il arrêterait les guillotinades [a]. Elle gagne; il prend le parti de se taire sur ce sujet là [b], et bientôt sur tous les sujets litigieux. De cette prétention surtout naîtra leur brouille. Mme de Charrière n'admettra pas cette amitié à cloisons; elle entendra garder le droit de pénétrer dans tous les compartiments de l'esprit de Benjamin et d'y porter au besoin le trouble et la guerre. Elle s'aigrit, elle se livre à des personnalités blessantes [c]. Benjamin use de patience et répond avec un calme supérieur, car il a en tout ceci un avantage marqué d'affection et de raison :

La haine est *pour moi* un sentiment si peu *donx*, j'ai si peu le talent de m'admirer quand je sens une vive indignation, que je me refuse ces sentiments le plus que je peux. Ils ne viendront que trop tôt s'ils doivent venir. Je ne veux pas anticiper. Je suis d'ailleurs trop loin. Je n'ai ici aucune gazette française. Je ne sais ce qui se passe à Paris que par des extraits défigurés

1. Probablement ses Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés (dans Ph. Godet, II, 60 et note). Il y était question de Benjamin. « J'ai rencontré quelquefois ici un homme, un Suisse, qui ne le cède à personne pour ce tact prompt et fin auquel rien n'échappe, pour lequel rien n'est perdu. Les côtés fâcheux et les côtés plaisants d'un même objet frappent tour à tour ses mobiles organes; il s'affecte des uns, il se joue des autres avec une égale facilité, et il n'a point de sentiment que? pour le moment je ne partage. C'est souvent à ses propres dépens qu'il s'amuse; quand ce sera aux miens, il me sera impossible de le trouver mauvais ». — La sœur de Mme de Charrière lui écrivait à ce propos (15 juillet 1794) : « J'ai reconnu d'abord le spirituel et amusant M. Constant; il m'a souvent fait rire à Bruxelles par ses fines plaisanteries... ».

a. 20 avril. — *b.* 3 mai 1794. — *c.* Sa lettre dans Ph. Godet, II, 113 et 114.

par les nouvellistes allemands et par vous. Or... (*sic*) donc je ne puis juger de rien. Je vois beaucoup de mal, je vois une distance immense et de nombreux et profonds abîmes entre le bien et l'époque actuelle, mais il est sûr que nous marchons Est-ce vers le bien? Je l'ignore; mais je n'en désespérerai que lorsque nous nous serons arrêtés au mal N'allez pas me *mécomprendre*. J'aime beaucoup que vous me parliez politique, mais je ne puis répondre sur ce que je ne sais pas; et pour citer la Fontaine, dans l'espoir qu'en sa faveur vous approuverez mon modeste silence, je vous dirai toujours : *mais attendons la fin.* (4 mai 1794.)

Depuis son arrivée à Brunswick, il se produit chez lui un très vif mouvement d'adhésion plus intime à la Révolution. Le réactionarisme féroce et l'inimitié violente des Brunswickois lèvent ses dernières hésitations. Il passe décidément à la Montagne, pour arriver par elle à la République[1]; et le voici qui dresse le bilan de tout ce qui les sépare, Mme de Charrière et lui :

6 juin 1794 : J'ai un peu peur que nos idées ne se contredisent plus que jamais. Ce que j'entends, ce que je vois, ce que j'éprouve me fait faire beaucoup de chemin, et je n'ai plus aucun doute, aucune hésitation, aucune impression vacillante, ou sympathétique sur le sujet sur lequel nous différons. Qui veut le but veut les moyens et je me lasse de mon inconséquence. Au reste nous n'en parlerons point, nous nous aimerons beaucoup et nous aurons assez de choses à nous dire pour que ce *topic* là puisse être banni.....

Huber et Mme de Charrière se chamaillaient sur la manière dont son « pauvre livre » sur la Religion serait traduit et publié. Il en était très flatté mais un peu honteux :

Je sens que vous m'avez fait trop d'honneur, chacun dans votre sens. Je n'ai aucune répugnance, au contraire, j'ai beaucoup de penchant à ne pas paraître seul, à *inlist* sous les bannières d'Huber, en tant que défenseur de [?mes, nos, des bons] principes; mais je crois que mon ouvrage, tel qu'il est ébauché et tel qu'il s'achèvera, ne sera pas de nature à être imprimé par Voss. C'est donc parce que je suis ultra que je rejette cette idée qui vous a paru déplacée parce que vous me croyez citra. Vous voyez que les extrêmes se touchent.

Mme de Charrière recommandait à Benjamin de rester lui, de rester seul, de ne pas s'enrégimenter. L'ancien Benjamin eût trouvé

1. Mme de Charrière fut impatientée de ses apologies, d'ailleurs très mitigées, de Couthon et de Robespierre; elle-même ne voyait aucune raison de choisir entre les deux fanatismes des Jacobins et des Jésuites. Elle tient à Huber (Ph. Godet, II, 114) des propos qui retombent sur Constant; elle remarque que les guillotinés des charrettes successives passent les uns après les autres pour des traîtres, et qu'on a « le bon esprit de régler ses opinions sur les événements ». Plus tard, quand elle fut brouillée avec Constant, elle l'accusa de ne pas penser ce qu'il disait quand il se montrait robespierriste, de se mettre à la remorque des événements en cruyant suivre des principes et de ne suivre en réalité que des intérêts, etc. (Ph. Godet, II, 180, 181, 186, 189-190.) Elle gagnait en irrésolution pendant qu'il gagnait en fermeté. (*Ibidem*, II, 134.)

parfaitement superflu ce conseil qui répondait à tout son caractère, à toute son intelligence. Mais le nouveau a compris l'impuissance des isolés, la faiblesse des politiques du juste milieu, la nécessité révolutionnaire des alliances et des partis, dût-on leur faire le sacrifice de ses nuances personnelles :

Je ne suis point de votre avis sur l'indépendance à garder. Je sens tous les jours plus que lorsqu'on n'est pas pour quelque chose il faut être contre, et qu'il faut émonder les branches oiseuses qui empêchent une réunion. Je n'ai guère besoin d'émonder, mes alentours s'en chargent; ceci est une serre chaude pour les idées qui n'étaient qu'à demi développées dans une tête et dans un cœur.

Tout cela vient à la suite dans sa lettre, fort affectueuse d'ailleurs, du 6 juin. La grande lettre du 7, non moins affectueuse, est encore plus décisive. Il faut se faire une idée singulière des rapports de Constant et de Mme de Charrière pour la trouver « pleine d'aveux »[1], mais il est vrai que Benjamin y dresse l'état de ses opinions avec une lucidité et une précision parfaites. Il s'ébauche chez lui, sous l'impression du milieu brunswickois, une sorte de raison pratique, et, pour dire le mot, d'opportunisme extrêmement remarquable. Les divergences avec Mme de Charrière se multiplient; à vrai dire, sur quoi ne sont-ils pas en désaccord? Benjamin tire à toute volée sur toutes les idées de celle en laquelle il s'obstine malgré tout à voir une amie :

7 juin 1794 : « ..... L'article le plus important de votre lettre du 16 à laquelle je réponds la première est celui de l'insertion au journal. Je vous ai déjà marqué que l'insertion ne peut avoir lieu : 1° parce que l'ouvrage n'est pas fait; 2° parce qu'il ne sera pas de nature à être inséré. Du reste nous ne sommes pas du même avis sur les livres, et nous différons de principe. J'aimerais l'insertion pour la raison même pour laquelle vous ne l'aimez pas. Croyez-moi, nos doutes, notre vacillation, toute cette mobilité qui vient, je le crois, de ce que nous avons plus d'esprit que les autres, sont de grands obstacles au bonheur dans les relations, et à la considération, qui, si elle n'est pas toujours flatteuse, est toujours utile et très souvent nécessaire. Qu'est-ce que la considération? Le suffrage d'un nombre d'individus qui, chacun pris à part, ne nous paraissent pas valoir la peine de rien faire pour leur plaire. J'en conviens; mais ces individus sont ceux avec qui nous avons à vivre. Il faut peut-être les mépriser, mais il faut les maîtriser, si l'on peut, et il faut pour cela se réunir à ce qui se rapproche le plus de nos vues, quitte à penser ce qu'on veut et à le dire à une personne tout au plus, à vous, car si je ne vous avais pas, je n'aurais pas mis cette restriction. Nous sommes dans un tems d'orage, et quand le vent est si fort, le rôle de

1. L'expression est de Sainte-Beuve, *Portr. L.*, 269, n. 1. Sainte-Beuve a bousculé toute cette partie de la vie de Constant, en remontant à 1793 et 1792, années à peu près vides, la plupart des lettres de 1794.

roseau n'est point agréable. Le rôle de chêne isolé n'est pas sûr, et je ne suis d'ailleurs pas un chêne. Je ne veux donc point être moi, mais être ce que sont ceux qui pensent le plus comme moi et qui travaillent dans le même sens. Les partis mitoyens ne valent rien, dans le moment actuel ils valent moins que jamais. Voilà ma profession de foi que j'abrège, parce que je suis sûr que vous ne serez jamais de mon avis, dont je ne suis guère. Réservons cette matière pour une conversation. Il est impossible de l'expliquer par lettres. Quant à l'incognito, c'est très fort mon idée de le garder. Je serai deviné, soit, mais pas convaincu.

Vous aurez vu par une de mes lettres, je ne sais laquelle, que mon avis sur le Rapport religieux n'est pas celui de ses admirateurs[1]. J'ai reçu en réponse à mes observations sur ce sujet une lettre très sensée de Huber, dans laquelle il me fait plusieurs questions très fines; j'y répondrai dès que j'en aurai le temps, parce que vraiment le sujet en vaut la peine et que ses questions sont très bien arrangées et très intéressantes. Remerciez beaucoup M. de Charrière de l'envoi qui m'est parvenu hier, et qui m'a fait grand plaisir.

Vous croiez peu à la paix, moi beaucoup[2]. L'Empereur quitte l'armée des Pays-Bas qui est abymée, Mack prend sa démission, les 9 généraux sont désunis et ouvertement brouillés, l'armée est découragée à un point inouï. L'Autriche vient, comme vous savez, de se saisir du Comté d'Alexandrie pour se payer des avances faites au roi de Sardaigne. Ceci achève de rompre la coalition. Le désir professé de la destruction de toute puissance non populaire n'est pas la déclaration qu'on la détruira. L'Angleterre abhorre l'Amérique et a fait la paix avec elle.

Les Huber restent à Neufchatel. Voilà vos frayeurs calmées. Je vous félicite de l'embellissement de votre chambre. Je n'avais pas besoin de plafond pour y être bien, et les souris auraient ch... tout le jour sur moi que je m'y serais trouvé mieux que partout ailleurs. Je ne crois pas que je reste ici très longtemps. Mes affaires divorciales commencent demain. Elles pourront durer trois mois, ce dont je doute, mais une fois entamées, je puis partir sans inconvénient. Il est à peu près décidé que je quitte le service où je suis. Je ne puis vous en dire les raisons. Elles ne sont point fâcheuses, et ce n'est pas mauvaise humeur de ma part.

Ne voyant pas une âme, comment puis-je vous dire l'effet qu'a produit Schweizens Sinn[3].

Il faudra bien que je voltige de la Chablière à Colombier, d'autant plus que je crois que mon oncle veut la quitter; on me le mande au moins. Cependant j'ai reçu une lettre de Rosalie qui ne m'en dit pas un mot. Vous êtes plaisante avec votre preuve de non amour-propre. Vous avez pardonné à ma cousine d'avoir applati les Henley! pardi je le crois, c'était un hommage maladroit si vous voulez, mais un hommage. Quant à M. Donzel (?) je le nie. Vous avez été bien aise de découvrir que la critique n'était pas de Mme du Peyrou, pour la trouver plus ridicule encore dans son bavardage, mais n'allez pas prendre la joie de la découverte pour de l'indifférence envers la coupable.

1. Dont Huber était, et peut-être Mme de Charrière. Il s'agit là d'un *Décret* par lequel le Roi de Prusse limitait la liberté religieuse dans ses Etats.

2. De même, « seconde quinzaine de juin », ils apprécient au rebours l'un de l'autre la politique du ministère anglais.

3. Du 29 avril 1794 : « Vous ai-je dit que j'ai lu *Schweizer sinn* en allemand? »

Vous ne m'avez point marqué ce que Mad. de Staël dit de l'inconsolable [a], mais bien ce qu'elle dit de Zulma. L'inconsolable Tudesquisé n'est pas encore parvenu jusques ici [b].

Pour cette fois vous ne direz pas que je vous écris sans vous répondre, comme tant de fois vous me l'avez reproché. J'ai repris vos 3 lettres et j'ai répondu point par point. Non, je me trompe : la continuation des Emigrés [c] m'avait échappé. Ni moi non plus je ne m'intéresse guère à Alphonse, Laurent, Germaine, Pauline, etc. sous leur nouveau pilote; au lieu de la jolie petite brise qui les conduisait si paisiblement et qui me laissait le temps de les suivre dans leur doux et pourtant piquant voyage, nous aurons un grand diable d'ouragan qui les élèvera aux nues, et les plongera dans les abymes, de la grêle, de la pluie, du tonnerre, des Eclairs. Pour moi je me cache quand il fait si mauvais temps. Adieu donc, bonnes petites gens, vous allez devenir des héros, grand bien vous fasse.

Ma santé n'a pas été depuis quelques jours aussi bonne qu'elle l'aurait dû et que je le mérite. J'ai eu de l'humeur, je n'ai point travaillé, elle *paraît* se remettre, et je *crois* me porter passablement.

Un sujet de plaisanterie que nous aurons perdu, c'est la littérature allemande. Je l'ai beaucoup parcourue depuis mon arrivée [1], je vous abandonne leurs poètes tragiques, comiques, lyriques, parce que je n'aime la poésie dans aucune langue. Mais pour la philosophie et l'histoire, je les trouve infiniment supérieurs aux Français et aux Anglais. Ils sont plus instruits, plus impartiaux, plus exacts, un peu trop diffus, mais presque toujours justes, vrais, courageux et modérés. Vous sentez que je ne parle que des écrivains de la première classe. Il y a 100 000 êtres de cette espèce répandus sur la surface du Saint-Empire romain, et je n'en connais que cent plus ou moins, qui méritent mes éloges. Mais 100 c'est beaucoup. Montrez m'en autant en France ou en Angleterre.....

Mme de Charrière prit fort mal ces lettres, quelque affectueuses qu'elles fussent jusque dans leur indépendance, et quoiqu'une cordialité vraie s'y fît sentir par mille petits détails. Au moment même où I s'éloignait d'elle si délibérément, elle lui écrivait le 6 juin une lettre qu'il eut grand'peine à lui pardonner, et dont il sera plus d'une fois question dans la suite [2]. Il usa pourtant de longanimité tant qu'il la sentit d'humeur aigre, et se tut; mais quand elle fut revenue à des dispositions plus conciliantes et moins despotiques, il affirma son indépendance avec plus de fermeté que jamais. Préludant à ces examens de conscience, si fréquents dans la suite, par lesquels il

1. Très probablement sur les conseils de Huber, qui renforçaient ceux de Mauvillon.

2. Déjà elle lui avait écrit en mai (dans Ph. Godet, II, 119) : « N'importe, il faut se réjouir de ce qui vous convient. Les vieux amis doivent cela à leurs jeunes amis, tandis qu'il est très permis à ceux-ci d'user les autres à leur service et de ne les aimer que pour soi, car c'est encore bien de l'honneur qu'on leur fait. Je parle très sérieusement ». Donc, à des discussions d'*idées*, Mme de Charrière répondait par des personnalités. C'est à des aigreurs de ce genre que répondent les insinuations de Benjamin du 4 juillet et autres lettres.

a. Ph. Godet, II, 103-106. — *b*. Voir *ibidem*, II, 147-148. — *c*. *Ibidem*, II, 121-122 (par Mme Huber).

aiguisa son talent d'analyse, il sembla reprocher à Mme de Charrière de n'avoir pas été étrangère à sa longue maladie morale :

Ce 4 juillet.

Votre lettre du 19 m'a ramené aux beaux tems de notre correspondance. Depuis quelque tems elle avait changé de nature; il y respirait un ton de mécontentement de votre part, tant de sécheresse, des allusions si amères, une sorte de dédain si peu flatteur, une intolérance et une impériosité si mal voilée que je ne savais plus guère que vous répondre. Me revoilà à mon aise : je vous retrouve, et pourvu que vous me permettiez de penser et de ne pas vous écrire ce que je pense sur certains sujets, j'espère que ce commerce qui m'était si doux ne souffrira plus de ces modifications désagréables.

Je ne vous écrirai pas aujourd'hui une bien longue lettre. Je me suis épuisé de travail ces trois derniers jours [1], et cette nuit je comptais dormir et me restorer. Mais je n'ai rêvé que dissertations métaphysiques, et j'en avais, en me réveillant, la tête si pleine, que j'ai cherché dans mon lit, partout, ce que j'étais convaincu que j'avais écrit. Je voyais distinctement la forme du papier, les ratures, etc. Cette espèce de délire a passé, mais il me reste un hébêtement profond. J'écoute ce qu'on me dit en ouvrant de grands yeux sans y rien comprendre. Pour faire passer ce vilain état je vais monter à cheval et faire visite à un petit philosophe qui demeure à deux lieues d'ici, et qui a beaucoup d'esprit, de lumières et de courage..... Ma santé, malgré mes excès littéraires, va bien, je suis surtout beaucoup plus fort de corps et d'âme. J'ai aussi fait un travail et un rapport sur moi-même. Je me suis demandé pourquoi avec assez de fortune, passablement de connaissances, le goût de l'étude, beaucoup de ressources en moi-même, je n'étais pas aussi heureux que la plupart des sots que je vois. J'ai répondu à ces diverses questions et j'ai déterminé qu'en tant que cela dépendît de moi, je voulais être heureux, et rendre mon bonheur indépendant et des circonstances et des hommes. J'ai en conséquence pris diverses résolutions dont l'une est de ne pas les dire, et depuis lors je m'en trouve fort bien. Votre lettre du 6 juin [a] n'a pas peu contribué à produire et à accélérer chez moi cette révolution salutaire.....

Quant au certain chapitre sur les enrégimentemens, la considération, etc. sur lequel je disais dans une de mes lettres réservons cela pour une conversation, je dis à présent n'en écrivons et n'en parlons plus. Cet article aussi entre dans le grand décret rendu par moi sur moi, d'après l'examen de mes griefs contre moi-même. Adieu. Je vous embrasse tendrement.

(Inédit par bribes.)

Leur querelle n'était pas finie quand Benjamin quitta Brunswick. Ils n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur leurs torts réciproques. Benjamin s'avoua coupable pour sa part avec une délicatesse bien

1. Seconde quinzaine de juin : « Je me suis exterminé à écrire une dissertation sur le décret religieux. J'ai à peine le temps de griffonner quelques mots, et je suis fatigué comme un chien. » (Voir Bibl. crit., 263.)

a. Cf. aussi 21 juillet à Mme de Charrière.

jolie et bien spirituelle. Il lui proposa de laisser là toute explication; dans un mois, au plus tard, il serait « dans son beau cabinet si bien retapé »; qu'était auprès de cela leur malentendu [a]? Il y fut en effet, et leur dissentiment s'apaisa... pour quelques jours.

Revenons en arrière et suivons la vie de Benjamin, que nous avons laissé au moment où Minna venait de communiquer les lettres de son mari à la princesse héréditaire. Cette perfidie rendit sans doute impossible le maintien de Benjamin à Brunswick; la douce Minna avait porté un coup sûr. De quel front Benjamin aurait-il rencontré une princesse dont il avait tant malmené le père? Et pourquoi, puisqu'il voulait rompre son mariage, la Duchesse l'aurait-elle encore supporté à Brunswick [b]? Il dut recevoir son congé, ou à peu près. En effet, le voici, lui toujours si réservé avec sa famille, qui lui annonce son prochain départ en termes significatifs : à Rosalie le 5 juin [c], à sa tante de Nassau le 7, à son père vers le même temps [1]. De son côté il presse son divorce, et pour n'être pas persécuté de demi-propositions ou de propositions entières auxquelles son « caractère cédant » lui rend pénible de résister, il n'ira plus du tout dans le monde, lui qui n'y allait déjà presque plus [d]. Sa vie, ses situations s'étaient développées régulièrement :

Ce 7 juin.

Je n'ai pu vous écrire que quelques mots le courrier passé. Je tâcherai de m'en dédommager celui-ci, quoiqu'il faille encore écrire à Mme de Nassau, à mon père et à mon homme d'affaires en Suisse.

Je commence par vous remercier de tout ce que vous tentez pour Mad. Mauvillon. L'idée de l'Angleterre n'est aucunement praticable dans ce moment, où l'Angleterre paraît être en combustion et où le parti de l'opposition, s'il n'est pas coffré en peu, aura bien autre chose à faire qu'à protéger les veuves de démocrates allemands. Lord Stanhope et M. Sheridan pourraient très bien suivre M. Joyce et le Rév. Hometooke. De plus si les lettres étaient ouvertes, ce qu'elles sont, on trouverait très mauvais que Me Mauvillon qui a ici une maison et dont les fils sont placés au service de Hollande, fût ou se mît en relation avec l'opposition anglaise. Quant à M. Necker la veuve de l'ami de Mirabeau ne me paraît pas acceptable. Auriez-vous oublié ce que dit Mirabeau à Mauvillon du grand homme de Coppet, comme déjà une fois nous l'avions oublié l'un et l'autre quand nous voulions envoyer les lettres de ces deux personnages à la fille du 3e? M. Selon conviendrait mieux de toutes manières. L'article du français est l'unique difficulté. Vous ai-je marqué qu'elle le savait *passablement*? en ce

1. M. Ph. Godet a eu sous les yeux une lettre du père de Benjamin, datée du 26 juin 1794, à M. et Mme de Charrière, pour les prier de conseiller à son fils de garder son poste de gentilhomme de la chambre du duc de Brunswick.

a. Ibidem. — *b.* Voir les deux lettres du 12 mai 1794. — *c.* Voir aussi 14 et 21 juillet 1794. — *d.* 7 juin à Mme de Nassau.

cas j'ai exagéré, ou elle est trop modeste. Je me souviens d'avoir parlé français avec elle il y a six ans, à mon arrivée. Depuis que je la vois cette fois, elle ne veut absolument pas parler français et prétend ne presque pas le savoir. Au reste, si la chose allait d'ailleurs, un mois, je pense, suffirait pour qu'elle s'y remît, et il lui faudrait toujours ce mois, pour arranger ses affaires et placer sa fille.

Toutes mes lettres vont franco Francfort. Je mets toujours Duderstadt sur l'adresse, ce qui les rend un peu plus suspectes, parce qu'on voit que je veux éviter les endroits où on les ouvre. Voilà tout ce que j'y gagne.

Charlotte est partie. Elle m'a écrit une justification de 8 pages, très bien faite. Elle m'y annonce qu'elle renonce à moi pour toujours, mais finit par indiquer bien des moyens de renouement. J'ai répondu qu'ayant vu la rupture au commencement de sa lettre, je n'avais pas voulu lire davantage, pour ne pas sentir plus amèrement le bien dont j'étais privé, que je serais toujours son ami, etc. etc. etc. Son mari n'a pas voulu être la dupe de l'affaire; il a exigé d'elle ce qu'elle avait exigé de lui, c'est-à-dire qu'elle se prêtât à un divorce. Elle s'est éloignée, il l'a fait sommer de revenir, elle refuse, et ils seront séparés. Pendant que cette farce se joue, ma demande en divorce se poursuit aussi, de sorte que toute la ville est convaincue que c'est une chose convenue. Je m'en fi.... L'arrangement fait avec Mme de C. n'est ni légal ni permis, et elle peut revenir quand elle voudra, de sorte que vous sentez que je ne puis rester in statu quo. Je répète que j'aimerais 10 millions de fois mieux Charlotte qui est une extravagante que Mad. de C. qui est un monstre, mais j'aime cent millions de fois mieux n'avoir aucune des deux. Quant à Mlle L'Hardy, je la connais trop peu. Elle m'est agréable, mais dans le fond je ne l'aime que parce que vous l'aimez. (En partie inédit.)

Seconde quinzaine de juin. — « ... Mille grâces de vos tentatives pour Mad. Mauv.; quand elles ne réussiraient point, je serais bien aise que vous ayez un peu travaillé pour elle. Elle le mérite. Comment pouvez-vous croire qu'un ouvrage quelque bon qu'il fût, détruirait l'impression des propos de Bacala? Ceux qui croyent à Bacala lisent-ils?..... Ma santé va tolérablement, aux maux de reins près auxquels je m'accoutume.

Ma vie est toujours la même, et mon isolement commence à m'ennuyer. Je n'irai point à Hambourg. Charlotte y est, travaillant comme moi à son divorce, et précisément de la même manière. Cette conformité dans la marche et dans le moment fait un assez mauvais effet pour nos affaires. Tout le monde, jusqu'à mon avocat, est convaincu que je veux l'épouser. Je m'en fi...

Adieu, aimez-moi. Si, comme cela se peut, mes affaires matrimoniales traînent, je pourrai bien les laisser finir par mon homme et repartir. Je n'ai rien à faire ici et beaucoup auprès de vous. Adieu. Je vous embrasse.

La procédure de divorce s'ouvrit probablement le vendredi 13 juin [a]. Benjamin voyait enfin luire sa liberté : Minna rendue à sa duchesse; Charlotte partie et ses dernières offres déclinées :

4 juillet 1794 : « Je vous félicite de votre Hébé, et suis bien fâché de n'être pas Hercule. Me de Marenholz est, je crois, piquée contre moi; je

a. Bibl. crit., 264.

m'en fi... Elle me parlait selon sa coutume des 8 000 francs qu'elle conserve même en cas de remariement, mais elle ajoutait : *ce dont certes je n'ai nulle envie. Libre, je crois pouvoir faire le bonheur de l'objet que j'aime, mais il faut que ma volonté m'y porte*, etc. Ma réponse a été un commentaire approbatif de cette tirade. Je lui ai dit que je la connaissais assez pour savoir que la liberté était nécessaire au développement des 1000 bonnes qualités qu'elle avait en germe; que je me ferais scrupule de nuire à ce développement; que si, *libre, elle voulait faire mon bonheur*, tant qu'elle et moi nous en aurions envie, je lui serais fort obligé; mais que pour le mariage, j'étais parfaitement de son avis, et n'en avais pas plus le goût qu'elle. Elle ne m'a point répondu. » (Inédit.)

Mlle L'Hardy écartée définitivement; une autre femme, que sa tante de Nassau semble lui avoir proposée, refusée aussi[a] : de longtemps Benjamin n'avait dû respirer aussi à l'aise.

Il déposa sa requête en divorce au Consistoire vers le 14 juillet 1794, et fut cité pour le 23 à comparaître en conciliation. « Je suis bien ennuyé de mes fers, disait-il à sa tante, et je suis aujourd'hui à ne pas comprendre l'obstination de ma pitié pour une aussi sotte et méchante femme[b]. » Et à Mme de Charrière : « Comme ma haine pour cette femme est devenue vigoureuse!... Elle me le rend bien, ce dont Dieu soit loué... Je n'ai donc de ressources qu'en sa haine, mais si j'en juge d'après mon cœur, et d'après la conviction qu'elle a de la mienne, cette ressource suffira[c] ». Avoir dans l'âme si peu de venin, et avoir appris la haine, il fallait en effet que Benjamin eût souffert durement.

La procédure traîna plus des trois ou quatre mois qu'il avait prévus. Rappelé en Suisse par le soin de sa fortune[d], il quitta Brunswick à la fin du mois de juillet 1794[e] [1]; sa liaison avec Mme de Staël l'empêcha d'y retourner; son divorce, qui s'acheva sans lui, ne fut prononcé que le 18 novembre 1795 :

Dans les affaires du Conseiller de légation et gentilhomme de la Chambre de Constant demandeur d'une part derechef de son épouse née de Cramm d'autre part, il a été prononcé par Nous, Président et Conseillers commis par le prince de Brunswick-Lunebourg aux affaires consistoriales et ecclésiastiques :

Que, maintenant que (le prince) Sérénissime, en vertu d'un rescrit souverain du 24 du précédent mois a très gracieusement agréé le divorce recherché par les deux parties, — le mariage qui a subsisté entre les mêmes jusqu'à ce jour, serait à dissoudre quoad vinculum, et qu'au

1. Benjamin conserva son emploi grâce à M. de Féronce, et le duc lui assura la moitié de ses appointements pour la vie s'il voulait un jour quitter de lui-même ou que son successeur voulût l'éloigner. Voilà, du moins, ce qu'il nous dit dans sa lettre du 3 juillet. Il n'en perdit pas moins tous ces avantages à son divorce.

a. 7 juin 1794. — *b.* 21 juillet 1794. — *c.* 21 juillet, à Mme de Charrière. — *d. Ibidem* et Bibl. crit., 211-212. — *e.* 7 et 21 juillet, à Mme de Nassau.

demandeur aussi bien qu'à la défenderesse une autre union conjugale serait à autoriser;

Ainsi que Nous par le présent dissolvons et autorisons.

De par la loi [1].

Sententia publicata in Consistorio. Wolfenbüttel, le 18 novembre 1795.
Praesentibus Advocato Scholz juniore nomine du demandeur.
Advocato Gesenius nomine de la defenderesse.

(Sceau). W. Hassel.

(*Archives d'Estournelles de Constant.*)

Un règlement de compte suivit le divorce, et les relations se rompirent définitivement entre les anciens époux :

Du moment que *Je*, avec le procureur du tribunal supérieur de cette ville, Seebode, comme mandataire de Monsieur Benjamin Constant de Rebecque, *suis*, lors du versement à moi fait, le 13 du mois, pour le compte du même (Constant) d'un capital convenu de quinze cents Reichsthaler, *convenu* que *Je*, à compter de l'année 1798, *veux* désormais assumer et payer, pour lui et en ses lieu et place, les quinze cents Reichsthal que M. de Constant, à titre de contribution en vue de l'exstinction successive des dettes contractées par mon frère, le défunt Capitaine de Cramm, a payés annuellement jusqu'aujourd'hui et par anticipation jusqu'en 1798 : en conséquence je déclare (la chose) telle par ce moyen encore une fois, et comment par suite le sieur de Constant est à l'avenir pleinement libéré de (toute) contribution postérieure en vue du susdit amortissement de dettes; aussi effectuerai-je, dès le temps prescrit, un volontaire et prompt paiement de pareilles quote-parts. Brunswick le 26 janvier 1796 [2].

Wilhelmine de Cramm.

(*Archives d'Estournelles de Constant.*)

Wilhelmine de Cramm ne disparut pourtant pas entièrement de la vie de Benjamin. Elle continua malgré la loi à porter son nom, au grand déplaisir de son ancien époux [3]. — En 1813, il eut la curiosité de savoir ce qu'elle était devenue [4]. Il la trouva dans une « assez bonne position de fortune ». La princesse à qui elle avait été attachée lui avait laissé une pension assez considérable, grâce à laquelle elle aurait été très à son aise, sans une passion bizarre qui augmentait de jour en jour et la mettait souvent dans de grands embarras. Son amour

1. Pièce en allemand, sauf ce que je laisse en latin.
2. Traduit de l'allemand.
3. Rosalie à Charles, 25 juin 1802 : « Vous n'avez point voulu prendre en considération son désir (à Benjamin) d'empêcher sa ci-devant femme de porter son nom. Cependant c'est la suite naturelle du divorce, et surtout en Allemagne où on se démarie et remarie beaucoup. Cela lui fait beaucoup de peine et si Villars (leur cousin) ne veut pas l'aider, il faudra qu'il prenne quelque moyen violent. Réponds au moins quelque chose là-dessus. » (Genève, MCC. 18; inédit.) On ne sait pas quelle suite Benjamin donna à l'affaire.
4. Il l'avait revue à la fin de 1811 (?) : « Soirée chez Münchhaüsen. J'ai revu ma première femme!... » (*Journal intime*, p. 131.)

des bêtes, déjà déclaré au début de l'année 1793[a], avait atteint des proportions fabuleuses. Benjamin eut la curiosité de compter : elle nourrissait 120 oiseaux, 2 écureuils, 36 chats, 8 chiens, et quelques autres animaux qu'il ne savait comment classer, pies, corbeaux, poissons, etc. Tout cela vivait dans une grande salle à côté de sa chambre, et il lui fallait trois femmes pour entretenir cette ménagerie dans une propreté tolérable. En outre, tous les enfants de la ville s'amusaient à jeter dans son jardin tous les chats et chiens abandonnés, et elle les nourrissait jusqu'à ce qu'elle eût pu les placer[b].

Wilhelmine de Cramm mourut, le 27 février 1823, dans une situation plus que gênée. Benjamin dut penser à elle une dernière fois, et désagréablement. Le 16 octobre 1830 (d'après le timbre d'arrivée), il reçut de Brunswick une lettre[c] qu'il ne dut pas lire sans curiosité. L'auteur, le Doct. iur. Frühling, notaire, lui expliquait avoir prêté le 24 décembre 1822, à son ancienne femme, 200 thalers au 4 p. 100; qu'il comptait sur la pension de la duchesse de Brunswick pour être désintéressé; que l'autorité anglaise refusait d'en payer le reliquat (87 l. s. 10 sh.), sous prétexte que Mme de Cramm était morte sans héritiers; que cette somme était sa dernière espérance, qu'il était père de famille, qu'il croyait devoir à son excellente femme et à deux aimables petits enfants de s'adresser à son grand cœur; qu'en tout cas il conservât la reconnaissance pour l'usage qui lui plairait, qu'il ne pouvait plus la voir. « Oh! vous écoutez ma prière; une voix intérieure, un écho de votre beau cœur me le dit. Et n'avons-nous pas été frères par une même lutte contre [*mot illisible*] — Vive Benjamin Constant! Vive les Parisiens! Vive la France! »... Benjamin ne s'attendait sans doute pas à ce contre-coup des trois glorieuses.

Continuons ce bilan de la situation où il se trouvait lorsqu'il quitta Brunswick.

De Caroline, la petite comédienne, il n'est plus question. Charlotte, la grande comédienne, est à Hambourg; son divorce sera prononcé vers le mois d'août 1794; Benjamin ne l'épousera pas si ce n'est en 1808, et clandestinement, mais il ne rompt pas avec elle — ni elle avec lui[1]; — il continue à lui écrire[d]. C'est Mme de Staël qui brisera ce lien là comme bien d'autres, avant de le renouer par son despotisme; et Charlotte finalement la vaincra. Elle a été *l'en-cas* de

1. Dans sa réponse à la lettre de Benjamin du 12 septembre, Mme de Charrière lui envoie une « grosse lettre » de Charlotte.

a. 1er janvier 1793. — *b.* Lettre du 23 septembre 1813, Menos, 500. — *c. Archives d'Estournelles de Constant.* — *d.* 5 septembre 1794.

Benjamin, elle lui a servi à se consoler ou à se débarrasser de ses femmes.

A Mme Mauvillon, Benjamin laisse un souvenir tendre; elle lui écrit au mois d'août 1794 une lettre de six pages « où elle se montre étonnamment aimable, et telle qu'il a vu bien, bien, bien peu de femmes » :

Mme de Mauvillon m'écrit quelque chose qui m'a fait plaisir, parce que c'est en allemand ce que vous m'écriviez en français il y a longtemps. Revenez, me dit-elle, revenez avec toutes vos faiblesses, tous vos défauts, avec votre indécision, vos vacillations, toutes vos singularités. Si vous perdiez une partie de tout cela, je ne vous connaîtrais plus, je n'aurais plus la même confiance, le même plaisir...[1] (5 sept. 1794).

Encore une amitié qu'aussi bien l'éloignement aurait fini par tuer, mais que Mme de Staël emportera dans son tourbillon. Et voilà pour les femmes de Benjamin; nous les retrouverons dans la lettre du 26 septembre 1794.

Un autre résultat, plus appréciable, de ce dernier séjour à Brunswick, qui a été l'un de ses moments de travail fécond, ou tout au moins de préparation féconde au travail, c'est que son livre sur la Religion a marché :

Mon ouvrage avance. Il forme déjà un imposant volume de 6 à 700 pages, et ce n'est que la première partie. Je compte l'achever d'ici à un an, et le publier pour pressentir le goût de mon public, qui consiste en quelques philosophes épars, amis de la tolérance et de la liberté. Oh! quel bonheur! quelle jouissance constante et paisible! quel délice que l'étude!

J'ai reçu une lettre d'Amérique. On me fait une peinture intéressante des Américains. Bon sens, courage, sentiment profond de liberté, d'ordre et de justice.

L'homme est donc capable de tout cela? Ne nous décourageons pas, travaillons, pensons, écrivons et espérons. (21 juillet 1794.)

Il est agréable de quitter Benjamin sur cette ferme pensée, si éloignée du précédent pessimisme, par laquelle il rejoint le vrai Voltaire de *Candide* après s'être si longtemps égaré sur les traces de son fantôme, et qui nous résume le vif progrès d'intelligence et de raison fait par lui pendant ces derniers mois. Ses nerfs aussi s'étaient fortifiés. Il écrivait le même jour 21 juillet à sa tante de Nassau :

J'ai reçu des lettres d'Amérique. On me fait une description vraiment tentante de ce pays-là. Mais vous avez raison, ma chère tante, une vie

1. Dans cette même lettre, Benjamin raconte avec un plaisir qui lui fait honneur, un fort joli trait du fils aîné de Mme Mauvillon. Je n'ai pas pu m'arrêter à écrire ce chapitre des menues vertus de Constant; c'est par elles cependant qu'on voit en détail qu'il avait vraiment le cœur aussi bon et l'esprit aussi juste que la conduite incertaine.

simple n'est pas encore ce qu'il me faut! Je sens à ma honte que je n'aime pas encore le bonheur.

Non, mais il aimait de nouveau la passion.

J'ai réservé pour conclure un morceau fort important, dans lequel on pourrait voir avec un peu de bonne volonté le testament de toute sa jeunesse, qui nous peint tout au moins avec le plus de force le conflit de l'ancien Benjamin et du Benjamin nouveau, qui représente son plus vigoureux effort pour se dégager de son vieil égoïsme, de sa vieille ironie, en un mot de son ancienne formé. Sa tante ayant trouvé froide la lettre qu'il lui avait écrite pour la mort de son fils, il lui répondit le 24 mai :

Sans doute une de mes plus douces espérances est de passer cet été auprès de vous, de voir revenir ces charmantes soirées où nous nous entendions si bien et de vous prouver que mon cœur vous chérit autant que mon esprit. Croyez-moi, ma chère tante, vous me faites tort de me soupçonner d'insensibilité. Revoyez mon éducation, cette vie errante et décousue, ces objets de vanité dont on a allaité mon enfance, ce ton d'ironie qui est le style de ma famille, cette affectation de persifler le sentiment, de n'attacher du prix qu'à l'esprit et à la gloire, et demandez-[vous] si c'est étonnant que ma jeune tête se soit montée à ce genre. J'en ai trop souffert pour ne pas l'abjurer. J'ai trop senti qu'on a beau se piquer de se mettre au-dessus des côtés touchants pour ne voir que les côtés ridicules, on ne sonde pas les profondeurs; le plaisir d'amour-propre que cette manie donne n'équivaut pas à une minute où l'on sent. Je suis fatigué de mon propre persiflage, je suis fatigué d'entourer mon cœur d'une triste atmosphère d'indifférence qui me prive des sensations les plus douces. Puisque ce faste de dédain ne m'a pas rendu heureux, au diable la gloire d'être supérieur à ceux qui sentent; j'aime mieux la folie de l'enthousiasme, si ce qui rend heureux est folie, que cette funeste sagesse, et quand ce ne serait que par égoïsme et par calcul, je veux cesser d'être calculateur et égoïste. Reviens donc, confiance que je m'applaudissais de ne pas avoir, revenez donc passions que j'ai amorties, plaisirs simples et doux que j'ai repoussés, vertus obscures et journalières que je me suis fait un mérite de mépriser; sentiments d'amour, d'amitié, de bienveillance, heureuse crédulité qu'on m'a arrachée par de précoces et fastueuses leçons, revenez[1]!

Il y a dans cette effusion lyrique bien de la confusion, ou du moins Benjamin a terriblement rétréci dans la pratique cette vaste et belle philosophie. Son effort de renouvellement moral avorte. Sa dernière retraite de Brunswick a réparé son usure; toutes ces agitations

1. Cette page, écrite pourtant au sortir de la maladie, nous fait comprendre comment Benjamin ne souffle mot du pessimisme dans *Adolphe*. Son imagination l'avait déformé et rapetissé. Il est évident que ce texte a tort contre le grand nombre de textes qu'on a lus ci-dessus, de même que les impressions d'ensemble gardées par Benjamin sur ces six années de Brunswick (*Journal intime*, 53, 79, 130-131) sont d'une étonnante minceur, si on les compare à la réalité.

féminines qui le relançaient de toutes parts l'ont rechargé d'électricité; ce qu'il attend de sa sensibilité restaurée, ce sont moins les humbles plaisirs quotidiens du cœur qui aime et du devoir qui s'accomplit, que des passions nouvelles, de nouveaux orages. Il croit se convertir : il ne fait que persister dans son ancien égoïsme, mais un égoïsme tout ensemble élargi, agrandi et amolli. Vienne Mme de Staël, il est mûr pour l'envolée de passion qui le jettera vers elle.

Et ne nous faisons pas d'illusions : ce relèvement est dû, pour une part, moins à une œuvre profonde de réparation intérieure qu'aux influences du milieu et de Mme de Charrière, contre lesquelles Benjamin se raidit; par conséquent il est sujet à retomber. Mais la raison, tout au moins, et la santé sont vraiment en progrès.

CHAPITRE II

LES IDÉES POLITIQUES DE B. CONSTANT

I. **Période girondine.** — Les sources des tendances libérales de Benjamin. — Libéralisme et individualisme. — Libéralisme et pessimisme. — Son girondinisme : Roland son idole.

II. **Contre la Montagne (novembre 1792-décembre 1793).** — Horreur du despotisme et de la cruauté : permanence de l'idéal libéral. — Benjamin comprend la logique de la Révolution. Il va l'accepter.

III. **Vers la Montagne (décembre 1793-septembre 1794).** — Sympathie croissante pour Robespierre; acceptation (toute de circonstance) des nécessités révolutionnaires. Même libéralisme toujours. Fermeté de ses idées en septembre 1794.

I

Période girondine.

« La politique, qui est la seule chose qui pique encore un peu ma faible curiosité..... », écrivait Benjamin à Mme de Charrière, le 6 juillet 1792, lorsque son vouloir-vivre était déjà bien bas. Le goût de la politique fut donc l'une des parties résistantes de son être. L'étude de ses idées a sa place naturelle après celle du relèvement que je viens d'esquisser.

Les opinions de sa génération et de toutes les générations circonvoisines ont pour ainsi dire trouvé leur réactif dans la Révolution française. Plus ou moins flottantes à son début, elles se sont par elle précisées, fixées, confirmées, retournées; quelquefois elles lui ont dû la naissance. Constant n'a pas échappé pour sa part à la règle commune.

Il était d'avance acquis à la Révolution; on peut dire que tout son caractère, comme toute son éducation, devait le ranger au parti de

la liberté[1]. Parmi les causes extérieures qui précisèrent successivement ses tendances, la première en date et peut-être en force fut sa haine de l'aristocratie bernoise; cette haine était de famille; elle s'aiguisa encore dans les tracas du procès paternel, et le spectacle de l'arbitraire princier, dont il eut si longtemps à souffrir, ne dégoûta pas peu Constant des rois et des privilèges[2]. Vinrent ensuite la violente hostilité du milieu brunswickois, l'influence insaisissable mais puissante de Mauvillon, le spectacle de l'émigration[3], ses crises pessimistes qui le dégoûtaient de l'état de choses existant et lui en faisaient désirer un meilleur ou seulement un autre, quand elles ne l'abattaient pas entièrement, l'amitié de Huber : tout cela, toute son expérience s'accorda merveilleusement avec son caractère pour faire de lui un démocrate convaincu, et fournir les exemples ou les preuves utiles à son individualisme foncier et à sa pénétrante raison.

Le premier mot de politique qui se rencontre dans ses lettres est un mot de sympathie pour la Révolution : « Les nouvelles de France, dit-on, sont bonnes. Dieu le veuille[a] »; et l'on glanerait dans ses lettres, en 1789 et en 1790, trois ou quatre déclarations analogues[b]. Mais c'est celle du 10 décembre 1790 qui nous apporte la première déclaration de principes que nous ayons de lui :

Je m'occupe à présent à lire et à réfuter le livre de Burke contre les *levellers* français[4]. Il y a autant d'absurdités que de lignes dans ce fameux livre; aussi a-t-il un plein succès dans toutes les sociétés anglaises et allemandes. Il défend la noblesse, et l'exclusion des sectaires, et l'établissement d'une religion dominante, et autres choses de cette nature. J'ai déjà beaucoup écrit sur cette apologie des abus, et si le maudit procès de mon père ne vient pas m'arracher à mon loisir, je pourrai bien pour la première fois de ma vie avoir fini un ouvrage. Mes *Brabançons* se sont en allés en fumée comme leurs modèles, et les 50 louis avec eux[5]. Le moment de l'intérêt et de la curiosité a passé trop vite. Vous ne me paraissez pas démocrate. Je crois comme vous qu'on ne voit au fond que la fourbe et la fureur; mais j'aime mieux la fourbe et la fureur qui renversent les châteaux forts, détruisent

1. Entendue, cela va sans dire, comme plus bas la démocratie ou le libéralisme, au sens individualiste. Benjamin entend la Révolution comme la philosophie de Voltaire, selon son tempérament propre.

2. Charles de Constant pensait exactement comme Benjamin, et allait aussi loin que lui, pas plus loin. Ses lettres de 1787-1788, de 1792 (à Rosalie, 24 janvier), de 1793 (16 juillet), de 1797 (25 décembre), de 1798 (21 août), etc., abondent en déclarations contre la noblesse et pour la Révolution, sauf les guillotinades.

3. Brunswick était l'une des rares villes allemandes restées ouvertes aux émigrés (Costa de Beauregard, 28 ss., 51, 141; B. Constant, 15 décembre 1791 [1er texte], etc.).

4. Reflections on the Revolution in France and on the proceedings in certain societies in London, etc. — London, Dodsley, 1790, 8°, IV-356 p. Cinq éditions au moins parurent en 1790.

5. Une histoire de la Révolution du Brabant qu'il avait projeté d'écrire pour payer ses dettes (17 septembre 1790).

a. 6 octobre 1789 (inédit). — *b*. 29 octobre 1789 (inédit), 4 juin et 17 septembre 1790.

les titres et autres sottises de cette espèce, mettent sur un pied égal toutes les rêveries religieuses, que celles qui voudraient conserver et consacrer ces misérables avortons de la stupidité barbare des Juifs, entée sur la férocité ignorante des Vandales. Le genre humain est né sot et mené par des fripons, c'est la règle; mais entre fripons et fripons, je donne ma voix aux Mirabeaux et aux Barnaves plutôt qu'aux Sartine et aux Breteuil.

Apologie de la noblesse, exclusion des sectaires, établissement d'une religion dominante : on n'a qu'à prendre le contre-pied de ces « absurdités » pour entrevoir le système de Constant, si toutefois il a déjà un système. C'est l'égalité nominale, civile, politique et religieuse.

Il semble bien que l'abstention de l'État, Benjamin l'étende au domaine social comme au domaine religieux, si l'on en juge par ce très curieux fragment, postérieur de peu à la lettre du 21 [?] mai 1791, dans laquelle il tranche le problème du mal au nom de l'individualisme absolu[1] :

« Le révolutionnaire a pu se dire en détruisant les avantages qui étaient propres au clergé et à la noblesse :

1° Cent hommes souffrent : un seul souffrira : donc j'ôte au genre humain quatre-vingt-dix neuf centièmes de ses souffrances.

2° Ce dont je prive l'homme victime n'étant pas tout ce qu'il avait, lui laissera des regrets moins douloureux que ne le sont les totales privations de beaucoup de ceux à qui je le sacrifie : donc je soulage individuellement ceux que je soulage, plus que je ne fais souffrir ceux que je fais souffrir.

3° Si les regrets de l'homme victime sont excessifs et le portent à une conduite qui finisse par lui ôter ce que je voulais lui laisser, c'est un égoïste fou, dont les regrets, la ruine, la perte, doivent être comptés pour peu de chose.

Je ne vois, ainsi que vous, nulle force dans le premier de ces arguments, et suis parfaitement de votre avis à cet égard, mais il n'en est pas de même des deux autres. Je comprends fort bien comment tel homme les a, non seulement faits et adoptés, mais s'est indigné de ce que d'autres ne les adoptaient pas. Revenons à notre question, et pour nous préserver de toute émotion qui pourrait nous donner le change, appliquons-la à des objets qui nous soient plus étrangers[2].

Je suppose qu'une mère avec un seul enfant, étant à l'abri d'un toit glacial, sous un toit, seul abri dont je puisse disposer, une autre mère, avec six enfants, vienne y chercher un asile. Si les deux mères et les sept enfants peuvent s'abriter en même temps dans le même lieu, tout s'arrange sans peine. Mais je suppose que le défaut d'espace ou quelque autre raison, m'oblige à opter entre les deux familles, renverrai-je la mère de l'unique enfant pour secourir la mère des six? Non, et cela par la raison dont nous

1. L'original en est perdu; c'est Gaullieur qui nous l'a conservé (Bibl. crit., 124) en le plaçant dans une lettre contaminée; il en a sûrement altéré le texte, ne serait-ce que pour le raccorder à ce qui l'entoure; je ne donne pas quelques lignes presque sûrement fabriquées par lui.

2. Phrase de raccord; suspecte, plus que suspecte.

sommes convenus vous et moi, par la raison que le froid souffert par deux est aussi douloureux que le froid souffert par sept ou par cent, car le nombre n'y fait rien. Peut-être, au reste, que la possession produit chez moi une sorte d'idée de propriété, et que ma répugnance à déposséder celui qui possède entre pour quelque chose dans ma décision. Bref, je *laisserai* les sept avoir froid plutôt que de *faire* que deux aient froid, et loin de me sentir dans l'obligation, à peine me croirai-je en droit de faire autrement.

A présent je me supposerai le père et le maître de six enfants presque nus, et d'un enfant plus vêtu que ne le sont les six autres ensemble; ôterai-je à cet enfant tout ce qui dans son habillement est de luxe pour en couvrir les autres six? Oui, et si dans son chagrin il se dépouille tout à fait, je le laisserai faire; mais c'est si peu le nombre qui dans cette occasion m'aura déterminé, que j'aurais tout de même ôté à six enfants ce dont ils pouvaient se passer pour le donner à un seul. Le *nombre* n'est compté que lorsqu'il se montre sous l'aspect de *la force*[1]. Si dans une assemblée un pot de fleurs agréable à vingt personnes en incommode une seule, hésitera-t-on à l'emporter? Combien de sérieuses réflexions peuvent se tirer de ce puéril exemple? Que la personne incommodée jette les fleurs avec violence, elle se fera blâmer, peut-être haïr; que son ami fasse précisément la même chose, on lui applaudira; que ce soit quelqu'un qui soit connu pour ne pas l'aimer, on applaudira davantage; que l'assemblée entière se réunisse pour la prompte expulsion des fleurs, elle se saura gré de ce mouvement de bienveillance. Pourquoi l'homme n'est-il guère capable que de sacrifices si petits qu'il y a quelque honte à les citer? Pourquoi nos meilleurs sentiments sont-ils si faibles, si tièdes, si aisément alarmés et détruits par le craintif égoïsme, tandis que la cupidité hardie et entreprenante ose tout, et ne craint ni les périls ni les remords?

Il est visible qu'avec encore beaucoup de gaucherie, due peut-être à l'altération du texte, Constant a dès lors conçu le libéralisme individualiste qui sera le sien.

A peu près toutes ses déclarations politiques de cette première période portent la marque de son pessimisme. Quelquefois son mépris des hommes lui inspire le dégoût de la politique[a]; mais plus souvent ce mépris l'amène à une politique idéaliste de justice et de générosité, qui repose sur la confiance en l'humanité[2]. Sainte-Beuve a triomphé de cette contradiction[b]. Mais d'abord la contradiction n'est pas celle de Constant, c'est celle de tout le pessimisme. De même que les systèmes les plus intransigeants sur l'efficacité de la grâce divine font aussi l'appel le plus énergique à la volonté humaine, parce qu'une même dureté générale se retrouve dans la doctrine et

1. Je serais surpris que la suite fût de Constant, surtout sous cette forme et à cette date.

2. Je rappelle dans la lettre du 24 décembre 1790, ce mot peut-être gros d'avenir, mais dont Benjamin n'a pas aperçu immédiatement la pleine signification ni tiré toutes les conséquences : « quand même je serais conformé de manière à étudier et à connaître toute la *vérité*... ». Il se retrouve dans celle du 31 janvier 1794.

a. 4 juin, 10 décembre, 24 décembre 1790; 6 juillet 1792. — *b. Portr. L.*, III, 265.

dans le tempérament de leurs fondateurs et de leurs sectateurs, de même on a toujours vu le mépris des hommes se concilier chez les pessimistes, par une sorte de revanche, avec la foi en l'humanité et son progrès. Presque tous les pessimistes sont des optimistes blessés par la vie et qui se consolent de leur blessure par un rêve. La lettre même du 6 juillet 1792, qu'incrimine Sainte-Beuve, montre à merveille l'alliance de ces deux attitudes chez Constant, et le passage de l'une à l'autre. La condamnation de l'homme s'y termine en sortie furieuse contre l'improbité présumée de nos hommes politiques, sortie qui suppose de l'honnêteté, des principes, de la candeur. Mais y a-t-il tant que cela contradiction? Est-il absurde de trouver l'humanité actuellement sotte, basse, vile, et d'espérer dans l'avenir pour l'amener à la sagesse et à la raison[1]? — Supposons la contradiction acquise : il ne faut pas oublier que le pessimisme n'a été chez Constant qu'une maladie de jeunesse, qu'il a disparu, par conséquent que la contradiction est tombée avec lui. — Et enfin la jeunesse est l'âge des contradictions. On ne peut exiger d'un jeune homme qu'il ait son système établi définitivement, ni même des idées rigoureusement cohérentes. Il me paraît énorme de faire peser cette contradiction, supposée ou réelle, sur toute la carrière politique de Constant.

Son haut-le-cœur quand il se crut certain de la trahison de la Gironde, s'explique, outre son dégoût de toutes choses, par la nuance de son républicanisme. Après avoir, très probablement, avec son ami Mauvillon, suivi la ligne de Mirabeau[a], il avait marché de l'avant comme la Révolution elle-même, et il se trouvait alors Girondin. La nouvelle de Valmy[2] lui arracha comme un cri de surprise et de triomphe tout à fait en harmonie avec l'allure « désultoire » de sa lettre[b], et, comme il arrive après un événement décisif, il découvrit plus vivement son opinion. « J'espère que le parti de Roland, qui est mon idole, écrasera les Marat, Robespierre et autres vipères parisiennes[c]. »

Pourquoi Constant avait-il voué un culte à Roland parmi tous les Girondins? Probablement sur sa réputation de probité, d'intégrité, de pureté. Ses dégoûts et ses goûts s'accordaient.

Cette déclaration de principes représente un des sommets de la

1. Il n'y a pas à s'arrêter à un mot de Constant : destiné à *n'être que* tel. On ne juge pas un homme malade, écœuré, dégoûté, sur une expression, mais sur l'ensemble de ses déclarations. Celles de Constant ne désespèrent habituellement pas de l'humanité.

2. Sainte-Beuve (III, 266) note que l'on accusa Constant, sous le Directoire, d'avoir rédigé le fameux manifeste du duc de Brunswick (26 juillet 1792); déjà Mme Saurin croyait à son retour en France dans l'état-major ou l'entourage du Duc.

a. Lettre d'après le 20 septembre 1792. — *b*. Ci-dessus 401. — *c*. 5 novembre 1792.

courbe qui relie ses états d'esprit successifs. Il faut y joindre une autre déclaration tout aussi catégorique, mais en un autre sens. Fatigué de la réputation imméritée de jacobinisme que ses opinions et son amitié pour Mauvillon lui avaient faite à Brunswick, il songea quelque temps à prendre le 2 septembre ou le 21 janvier pour époque de palinodie[a]; ses alentours qui « n'avaient pas le sens commun » l'empêchèrent de consommer ce reniement, très inutile et encore plus fâcheux. Mais son idée prouve qu'il était fortement et publiquement engagé en faveur de la Révolution.

II

Contre la Montagne (nov. 1792-déc. 1793).

Les opinions de Constant durant la période qui précède se ressentent naturellement de son pessimisme. Du jour où ce pessimisme fléchit, elles changent non moins naturellement de nuances. Mais des circonstances toutes personnelles de situation et de sentiment n'en continuent pas moins à les déterminer ou à les colorer. L'affaiblissement de volonté qui fait suite aux grandes crises leur imprime une allure hésitante; son effroyable lassitude, son impérieux besoin de repos et de paix rendent insupportables à Constant les convulsions révolutionnaires; son amour de la liberté le détourne d'une forme de gouvernement qu'il trouve tous les jours plus despotique; l'affinement de sensibilité, l'accroissement de susceptibilité à la douleur que lui laissent ses longues tristesses privées le révoltent contre la violence croissante de la politique jacobine. Il en résulte que sa sympathie pour la Révolution diminue, que même sa foi en la liberté chancelle ou paraît chanceler, pour bientôt renaître. Mais (toujours son dédoublement), son idéal ne varie pas.

Le procès de Louis XVI lui apporta ses premières désillusions[1]; son exécution lui donna envie de renier la Révolution. Puis la création du Comité de sûreté générale et du Tribunal révolutionnaire (10 mars 1793), du Comité de Salut public (6 avril) portèrent de nouveaux coups à ses sympathies. C'était le moment où ses chagrins domestiques lui amollissaient l'âme; il sentit fléchir ce qu'il avait

1. « La conduite imbécile et lâche des législateurs français dissipe aussi mes illusions politiques. Je ne crois pas plus à la liberté qu'au bonheur, et je ne demande que des livres et la plus absolue indépendance, et je l'aurai ou je ne pourrai vivre.... » (1er janvier 1793.)

a. 12 et 18 octobre 1793.

pu avoir de dogmatisme démocratique, ou du moins il s'éloigna, par humanité, de la politique de système. Il douta qu'il valût la peine, pour satisfaire les principes, de faire couler le sang, de bouleverser la société, de troubler le bonheur acquis, de créer des souffrances nouvelles. Jusqu'à sa vieille et profonde haine des Bernois qui parut sombrer. Il leur sut gré du mal qu'ils auraient pu faire et ne faisaient pas. « En raisonnement, je suis encore très démocrate. Il me semble que le sens commun est bien visiblement contre tout autre système; mais l'expérience est si terriblement contre celui-ci[a]... » Si terriblement qu'ailleurs[b] Constant ne semble pas loin de vouloir passer à l'ennemi. L'hostile et étroit milieu brunswickois ne le confirme plus dans ses opinions; au milieu de la douceur lausannoise il paraît osciller d'un parti à l'autre. A ne voir que la République et les guillotinades, il éprouve un découragement profond, une horreur mortelle. Mais les Puissances et les émigrés le ramènent bien vite à la République.

Une intéressante discussion qu'il soutint au mois d'octobre 1793 avec Mme de Charrière montre que pourtant ses idées restaient les mêmes. Il avait fait venir le célèbre ouvrage de Ferrand, le *Rétablissement de la Monarchie*, qui venait de paraître[c]. Il le trouva « très bien, et très franchement, et très erronément écrit » et se mit à le réfuter pour lui-même, étant bien aise de voir « un aristocrate de bonne foi raisonnant avec toute la force dont la cause était susceptible ». Mme de Charrière goûtait la logique du livre : Benjamin lui fit observer que Ferrand se contredisait et aboutissait à légitimer les « forfaits » de la Révolution. Mme de Charrière, avec son auteur, n'admettait pas de droits dans l'état de nature, mais seulement des facultés. Le droit n'était pour elle, comme nous disons, qu'un fait social, dérivant des conventions que les hommes passent entre eux lorsqu'ils veulent s'organiser en communautés. Mais, lui répondait Benjamin, les hommes ont dû se servir de leurs facultés pour créer ces droits. Or, s'ils s'en sont servis une fois, ils peuvent s'en servir de nouveau, ils peuvent s'en servir toujours. C'est l'exercice de ces facultés qu'on appelle le droit naturel. Ce droit n'est que celui du plus fort, il est vrai, et en dernière analyse, il n'y en a pas d'autre; mais que Mme de Charrière observe où sa théorie la conduit. Il peut exister, en fait, des états d'oppression tels qu'ils rendent une révolution, non pas légitime, car ce mot n'a pas de sens pour Mme de Charrière, mais inévitable. Cette

a. 17 mai 1793. — *b*. Lettres de mai-septembre 1793. — *c*. Lettres des 25 septembre, 4 ou 5, 8, 11, 18 octobre 1793, et 17 octobre 1794 et Aulard, 377, n. 1.

révolution, en renversant les conventions sur lesquelles les hommes vivaient, et dont le gouvernement seul est l'expression et l'interprète, détruit les droits que ces conventions avaient créés; avec eux disparaissent le juste et l'injuste, par conséquent ce qu'on a appelé des forfaits n'est que l'exercice légitime des facultés de l'homme. « Si je voulais défendre la conduite de la Convention, terminait Constant, je le ferais d'après ces principes.[a] » Son raisonnement est en effet, logiquement, irréprochable[1].

Constant admettait donc avec la Révolution les droits de l'homme, qui sont le fondement de la liberté. Il tira le 12 octobre la conclusion du débat. Mme de Charrière flottait entre Mallet[b] et Ferrand, c'est-à-dire entre le rétablissement modéré et le rétablissement féroce de la monarchie :

Je suis très décidé, moi, et le choix ne m'embarrasse pas, car je ne veux ni de l'un, ni de l'autre..... Enfin, je désire que Ferrand et Mallet, Mallet et Ferrand soient oubliés, la Convention bientôt détruite, et la république paisible. Si alors de nouveaux Marat, Robespierre, etc., viennent la troubler et qu'ils ne soient pas aussitôt écrasés qu'apparus, j'abandonne l'humanité, et j'abjure le nom d'homme (12 octobre 1793).

Son libéralisme achève de se définir par l'éloge qu'il fait, le 28 octobre, d'un livre adressé au Comité de Législation « par un homme à Paris, qui se nomme et qui est déjà connu par d'autres ouvrages, et ce livre contient des choses qu'il est incroyable qu'on ose dire et imprimer sur la tyrannie actuelle. J'honore et j'aime l'auteur, et la lecture de son ouvrage m'a fait un vrai bien. Il n'est ni aristocrate furieux, ni démocrate sans culottes. » Constant condamne avec lui, dans la Révolution, la chasse donnée aux opinions, la suspicion jetée sur les mots de vertu et de religion, les crimes, les assassinats, les emprisonnements, les proscriptions, une condition de vie pire que sous Néron et Louis XI, l'immoralité qui fait « traiter la vertu de crime, et l'humanité de conspiration », la dépravation, l'atrocité toujours croissante dont on s'enorgueillit, les larmes et les soupirs traités comme une trahison, les plus pénibles calamités toujours baptisées du nom de vengeances populaires, en un mot, toutes les interventions abusives de l'État ou des partis ou des individus, dans le domaine privé. Il restait donc fidèle

1. Benjamin continuait par une discussion très intelligente, très spirituelle sur les abstractions, que Ferrand avait données pour une preuve de notre faiblesse (12 et 18 octobre 1793). Mme de Charrière se montre en tout ceci au-dessous de ce qu'on aurait attendu d'elle. D'Oleyres remarque dans son *Journal* qu'elle n'entendait pas la métaphysique (Ph. Godet, II, 372, 2 août 1804). Ce n'est que trop vrai, et de toute sa vie.

a. 12 octobre 1793. — *b.* 25 septembre, 12 octobre 1793.

à la République « libérale », oligarchique, et sans doute, selon le terme expressif de Mme de Staël, propriétaire.

L'organisation de la Terreur eut une influence passagère, mais assez profonde, sur ses sentiments. La promulgation de la loi dite des suspects (17 septembre 1793) provoqua chez lui une espèce de découragement dégoûté [1]. Ce fut bien pis quand les exécutions se multiplièrent et frappèrent les têtes les plus illustres; son humanité se souleva. Son libéralisme, si on l'a bien compris, mettait Constant en deçà même des Girondins, qui, après tout, avaient dressé l'échafaud. Aussi lut-il sans véritable peine dans les *Moniteurs* des 3 et 4 octobre 1793 le décret d'accusation porté contre eux. Il ne les plaignit guère; le bruit de leur exécution n'obtint de lui, à quelques exceptions près, que des paroles sèches [2]. En attendant, sa pitié allait ailleurs. « Je crains bien pour la pauvre reine », écrivait-il le 11 octobre 1793. Et le 12 : « Lyon est rendu, dit-on [3]. On a fait ou laissé échapper les émigrés qui défendaient cette ville. Tant mieux. Je tremble que les papiers ne nous mandent bientôt la consommation d'un crime, le plus affreux concevable, parce que le plus inutile. »

Il était assez sérieusement malade, le 16 octobre, quand une masse de mauvaises nouvelles lui parvint à la fois. Il en fut accablé; sa sympathie pour la Révolution chancela : peu s'en fallut qu'il ne passât du côté des Puissances :

Je suis tout stupéfait d'horreur! Mon médecin sort d'ici; il a eu à dîner un de ses amis arrivant de Paris. Il dit que probablement la reine, Brissot, Duperret, Carra et deux autres sont guillotinés actuellement [4]. Il a vu saisir et guillotiner Gorsas. Le peuple dansait, sautait, chantait, applaudissait en le menant à l'échafaud et pendant le supplice.

Il est arrivé de plus de 60 départemens des adresses pour demander la mort de la reine. Quel peuple! Quelle espèce que la nôtre! Il faudra bien en venir à souhaiter que le repos sous le despotisme succède à ces convulsions d'antropophages. Je crains pour ce pays. L'Angleterre vient, dit-on, de violer la neutralité de Gênes. Si l'Autriche allait enfreindre la nôtre! Il faut fermer les yeux sur l'avenir et se boucher les oreilles contre le présent.

1. A Mme de Charrière, 25 septembre 1793 : « Je lirai votre *Aristocrate*, mais je ne le réfuterai pas. Je n'ai plus le courage de penser à la politique. »

2. Du moins la faction Brissotine, c'est-à-dire la plus énergique et la plus agissante (premiers jours de novembre, 9 et 19 novembre 1793); et même le duc d'Orléans lui fit plaisir à concevoir puni, à cause de son esprit d'intrigue (12 octobre, 9 novembre 1793, etc.). Mais il regretta Vergniaud, Lauze-Duperret, Boyer-Fonfrède, Birotteau (11 octobre 1793). — La nuance que Sainte-Beuve assigne (*Portr. L.*, III, 267) au girondinisme de Constant est donc exacte, d'abord en puissance, puis en fait; mais ce que ne dit pas Sainte-Beuve, c'est que l'humanité et la droiture entraient pour beaucoup dans la modération de Constant.

3. Il se rendit les 8-9 octobre.

4. La reine le fut le jour même (16 octobre). Brissot, Lauze-Duperret, Carra, montèrent sur l'échafaud le 31.

Parlons d'autre chose; je suis trop malade et ai trop besoin de dormir cette nuit pour vouloir m'entourer de ces images. Je lis dans la bibliothèque des romans. J'y ai trouvé un extrait du *Mari sentimental* et de *Mistriss Henley* qui m'a fait grand plaisir. Où est-il le temps où l'on pouvait s'intéresser à ces objets sans que l'idée perpétuelle de meurtres et de massacres vînt se mêler à tout, où l'on ne croyait pas toujours voir la guillotine et entendre les chants parisiens, et l'on irait sans effroi prendre en mains une gazette! Le commandant d'Huningue, Vieusieux, Genevois et beau-frère de mon médecin, a heureusement échappé aux anarchistes. Il avait été suspendu, et puis, non pas arrêté mais relégué à Luxeuil par les Commissaires nationaux, ainsi que Beauharnais, Serrières et autres. Un homme de la municipalité, plus honnête que ses pareils, les avertit qu'on les transporterait à Paris. Ils s'en furent chacun de leur côté. Vieusieux est à Vienne. J'ignore où Beauharnais et autres sont allés.

Mais ne croyez vous pas qu'à la paix le règne de cette infâme convention, de cette infâme municipalité, de cette infâme commune, de ces exécrables jacobins finira? Croyez-vous que le peuple, la masse de la nation soit véritablement aussi dégradée et férocisée qu'elle le paraît? Si cela est, il ne faut pas balancer à se mettre du côté des puissances et à faire des vœux pour l'extirpation de cette détestable race. Mais cela peut-il être? Jamais on n'a vu un peuple dans cet état. Sous Néron, les Romains, vils, n'étaient pas féroces. La férocité, la cannibalité n'est pas dans la nature. Les Athéniens étaient souvent cruels envers leurs grands hommes, leurs généraux, mais en gros, ils n'étaient pas féroces. Les Algonquins ne le sont qu'en guerre. Serait-il possible que les Français fussent seuls exception? Je ne puis le croire. Malheureusement il est bien vrai que nous n'avons pas un seul exemple d'un peuple civilisé retombant dans l'état barbare avec toute la crapule, les vices fétides et lâches de la civilisation, ni un seul non plus de la dernière classe du peuple en possession de toute l'autorité.

Le lendemain (mais dans la même lettre) Benjamin revenait déjà :

Je suis toujours confiné chez moi et je m'ennuie assez parce que mes yeux se fatiguent et que je suis forcé d'interrompre souvent ma lecture. Cependant cette journée est presque passée, et Me de Nassau qui est venue m'a doucement mené jusqu'à neuf heures du soir.

Avant de me coucher, je viens vous dire un petit mot. J'ai relu les interrogatoires de diverses personnes victimes ou témoins des horreurs commises en Amérique, lors de la guerre de l'Amérique, par les républicains sur les Torys, et j'ai vu *avec plaisir* qu'on en avait commises autant, et d'aussi basses et *atroces* qu'en France. Je dis, *avec plaisir*, car l'Amérique, après des atrocités pareilles à celles de la Convention, est devenue un pays libre, paisible, heureux. Le sentiment du danger avait rendu les Américains barbares. Il en sera de même des Français. Les vertus et les lois reviendront avec la paix. Les Américains étaient un peuple enfant, nous dit-on. C'était au contraire le ramas de tous les criminels, de tous les aventuriers, la lie de l'Europe. A propos de la France, Mme de Nassau m'a proposé un ouvrage qui serait curieux, mais long, un abrégé chronologique des fautes et crimes des deux partis. Voulez-vous que nous y travaillions ensemble? Pour ne pas nous égarer dans des détails étrangers au sujet, il faudra fixer l'époque où commencera notre histoire. Si nous remontions aux causes, cela n'aurait pas de fin. Notre ère datera immédiatement après la Révolution de 1789,

après la prise de la Bastille; il faudra voir ce que les aristocrates auraient dû faire, et qu'auraient dû faire les révolutionnaires d'alors. Ce double parallèle, poussé jusqu'au bout, ne serait pas sans intérêt.....

Ce 18 [même lettre].

Voici de grandes nouvelles. Les lignes de Wissembourg forcées, Maubeuge et Perpignan pris [1]. Après avoir gémi pendant deux jours sur les atrocités de la Convention, je me suis mis à gémir le matin sur ces défaites. Je n'ai pas une disposition heureuse puisque je m'afflige de tout Certes, si les Puissances voulaient rétablir un gouvernement tant soit peu modéré, je ne balancerais pas à faire des vœux pour elle. Mais elles n'en feront rien. Vous verrez la Presse entravée, toutes les espèces de garrottements mis en usage, et les modérés victimes des forfaits de leurs plus mortels ennemis. C'est dans l'amertume de mon cœur que je le dis. Mais cela sera. La superstition et le despotisme renaîtront. Les Ferrands que vraiment je méprise et j'abhorre autant que les Robespierres, crieront qu'il faut un joug de fer, et il y aura un joug de fer.....

Amérique! Amérique! Amérique! Si je quitte une fois Colombier pour toujours, si je vois toute liberté mourir en Europe, il me restera donc un asile. Si les puissances triomphent je vous verrai dans un an aussi indignée qu'aujourd'hui, et avec tout autant de raison. Pour moi, tant que je pourrai rester avec vous, je resterai. Mais vous sentez bien que s'il s'établit de Londonderry à Astrakan, de la Méditerranée à la mer Blanche, et des monts Poyas aux Pyrénées, un gouvernement oriental et une inquisition portugaise, ni vous ni moi qui nous échauffons et nous élevons si imprudemment ne serons en sûreté. Vous resterez peut-être, mais triste et ulcérée. Moi, j'irai à Kentucky respirer en paix.....

Il est évident une fois de plus, par cet hymne à l'Amérique, que Benjamin n'aimait dans la Révolution que la *liberté*, et qu'il désespérait de l'une dans la mesure où elle lui paraissait s'éloigner de l'autre et l'étouffer.

Cette longue lettre, écrite au moment où Constant était très souffrant (et les autres d'alors lui ressemblent [a]), représente le second point extrême de ses opinions. En regard de cette large vague de pitié et d'horreur qui menace un instant d'emporter ses convictions, il faudrait mettre tantôt une impatience ennuyée et sèchement indifférente, quand une humeur noire ou ingrate le tient [b], tantôt une résignation plus ferme à mesure qu'il s'aguerrit et sent diminuer ses craintes inavouées [c], car la compassion pour les victimes de la Révolution ne part chez personne d'un mouvement de pure humanité. Le vertige de la guillotine, le goût du sang le gagna même un instant, quoique sa pitié et son respect de la légalité se maintinssent [d].

1. 13, 15 (et 16) octobre 1793.

a. « Peu après le 18 octobre, 28 octobre 1793 », etc. — *b.* Le 9 août, 19 novembre, « après le 19 novembre », 29 novembre 1793. — *c.* 9 novembre 1793. — *d.* 11 (novembre) 1793.

Il en vint pourtant à comprendre la fatalité de la Révolution. Dans un dialogue qu'il avait commencé et qu'il n'acheva pas, entre Louis XVI, Brissot et Marat, Brissot aurait exposé à Louis XVI, quelle série de fautes avait rendu la Révolution inévitablement sanglante ; Marat à Brissot, comment les premières exécutions avaient nécessité les suivantes, et par quelle logique inflexible l'échafaud happait ceux qui l'avaient dressé[1]. Pourtant le système n'obtenait pas encore grâce : « Avez-vous remarqué l'avilissement de la Convention, et la colère des Jacobins ses maîtres parce qu'elle avait eu un relâchement de férocité[a]? » Mais il n'en est pas moins vrai que les résistances initiales de Constant contre la Montagne avaient commencé ou allaient commencer à fléchir. Il lui restait un pas à faire, il le fit.

III

Vers la montagne.

Pendant les quatre mois de son séjour à Colombier, on observe un déplacement considérable dans ses sympathies. Peut-être l'opposition de Mme de Charrière, l'influence de Huber, mais en tout cas et surtout sa propre lassitude et la suite des événements commandent cette évolution. On est embarrassé d'y faire précisément sa part à la raison pure; mais c'est vers ce moment que se place le très bel éloge rendu par Mme de Charrière[b] à l'impartialité, à la bonne foi, à la critique toujours éveillée, à l'information large de Constant[2].

Un besoin déjà ancien, mais dont il conçoit clairement et accepte les conséquences, domine toute cette période : c'est celui de la paix. J'ai soif de paix, écrit-il le 28 décembre 1793; cette aspiration impérieuse, qu'explique son immense fatigue, lui fait faire, comme nous disons, un pas à gauche[3]. Puisqu'il faut en passer par la Montagne pour avoir la paix, il en passera par la Montagne. Jusque-là son

1. Ce dialogue est évidemment le développement dramatique de l'idée de Mme de Nassau, de dresser le tableau parallèle des fautes des deux partis. — Benjamin écrit le 19 novembre 1793 : « Mon dialogue est au diable. Comment voulez-vous qu'on travaille dans le sang et au milieu des cadavres? »

2. Constant indique, mais toujours vaguement, quelques-unes de ses sources particulières : ce sont des correspondances ou des conversations. En fait de papiers publics, il nomme le *Moniteur*, et lui seul (voir 17 septembre 1792, 28 octobre 1793, 4, 8 janvier, 12 février, 15 et 29 mars, 18 et 20 avril, 5, 23 et 26 mai, 21 juillet 1794).

3. Elle lui dicte quelques déclarations très curieuses pour et contre la Révolution et la France (4 et 31 janvier, 5 février 1794, Melegari, 184, 190, 191).

a. 19 novembre 1793. — *b*. Ci-dessus, p. 444.

libéralisme de principes se traînait à la remorque des événements, toujours dépassé et meurtri par eux. A son tour, Constant entre dans le mouvement, et le progrès de sa raison, autant que la solidité de son parti-pris politique, donne à ses déclarations une fermeté bien agréable.

Entre les partis que la chute des Girondins a créés parmi les vainqueurs, Constant donne sa préférence à celui de Robespierre et de Billaud-Varennes. Il ne se fait aucune illusion sur leur gouvernement; il sait que ce gouvernement signifie non pas « guillotine et liberté, mais guillotine et despotisme » ; n'importe, il l'accepte presque, parce qu'il est le plus fort et donnera peut-être la paix à l'Europe [a]. Bientôt, sous la pression des événements, il dépasse cette acceptation rechignée. La grande conspiration de Collot d'Herbois (qui représente la guerre pour la Suisse) lui donne des transes [b]; la première nouvelle de la victoire de Robespierre lui arrache un soupir de joie [c]; il prodigue à la conduite de Robespierre l'estime et l'admiration [d]... Mais jamais, ni dans l'adhésion incertaine ni dans l'adhésion déclarée, il ne semble avoir compris ou n'a admis la nature du gouvernement et des idées de Robespierre. Il le considère par le dehors, comme une force, un moyen d'ordre et de paix, un pis-aller nécessaire, un despote qui conduit par la paix à la liberté : rien de plus. Il marche toujours au même idéal.

Son dernier séjour à Brunswick acheva cette intéressante évolution.

Le fanatisme contre-révolutionnaire de son milieu, l'hostilité violente dont il était entouré, son propre retour à la santé, une pondération d'esprit toute nouvelle, sa croissante maturité d'intelligence provoquèrent chez lui une concentration, un affermissement de pensée frappants. Comme toujours, l'influence du milieu domina les autres. Constant avait retrouvé à Brunswick sa vieille et fausse réputation de Jacobin impénitent. Non seulement la Cour et le monde le tenaient à l'écart, mais les démocrates prudents l'évitaient, de peur de passer pour Jacobins. Il a beau traiter par instants cette hostilité avec la plus belle indifférence : son indifférence ne tenait pas contre les faits. Il n'entendait pas de sang-froid tant d'adversaires atroces ou fous dans leurs opinions; le souvenir de tout ce qu'il avait souffert par eux le brûlait, la conversation des Émigrés l'enrageait [e]. Il en vint à adopter les opinions qu'on lui prê-

a. 21 décembre 1793. — *b.* 4 et 8 janv., ... février, 15 mars. — *c.* 22 mars. — *d.* 26 et 29 mars. — *e.* 12, 24, 26 mai 1794.

tait. « Ceci, disait-il le 6 juin, est une serre chaude pour les idées qui n'étaient qu'à demi développées dans une tête et dans un cœur. »

Déjà, le 3 mai, il refuse de causer avec Mme de Charrière sur Robespierre, dont la rigueur persistante le déroute; il lui fait crédit. Sûrement on marche : est-ce vers le bien? il l'ignore, mais il n'en désespérera que quand on sera arrêté au mal. Un mois après, les 6 et 7 juin, il prononce les paroles décisives : « Qui veut le but veut les moyens, et je me lasse de mon inconséquence »... J'ai étudié plus haut cette très curieuse poussée de raison pratique, ou, si l'on aime mieux, d'opportunisme. On peut dire qu'en écrivant ses lettres des 6 et 7 juin 1794, en se lassant des partis moyens, en se mettant nettement du côté de la Montagne, en consentant aux alliances nécessaires au lieu de persister dans son stérile individualisme antérieur, Constant avait compris la logique de la Révolution, la leçon des choses, et les nécessités de la vie publique.

Je ferai observer qu'il ne perd pas de vue en tout ceci son but, qui est la liberté. Le roi de Prusse avait pris un décret instituant des « inquisiteurs équestres » chargés d'examiner la doctrine religieuse enseignée dans tous ses Etats. Les étudiants d'une des Universités prussiennes s'étaient soulevés contre eux, et « comme l'impiété et l'insubordination sont filles de la liberté de la presse », le roi avait résolu « d'étouffer la mère » et défendu sous des peines très graves à tous les libraires de ses Etats de rien acheter dans le reste de l'Allemagne qui traitât de la religion ou de l'Etat[a]. Benjamin en fut révolté. Il écrit le 23 mai dans une première explosion de colère :

«... Enfin tout se réunit pour me mettre de mauvaise humeur, l'absurde décret religieux plus qu'autre chose; je ne puis ici discuter le sujet, comme bien vous pensez. Mais je me fais fort de prouver à tout être raisonnable qu'un pareil décret est d'un ridicule ou d'une iniquité révoltante. Peu importe le contenu des opinions adoptées. En adopter de ce genre pour d'autres que pour soi et pour l'avenir est insensé. Est-ce une loi? c'est l'inquisition. N'en est-ce pas une? Qu'est-ce et à quoi bon? Jamais je n'ai vu un fi... galimatias comme celui de (R? B? A? S?) à ce sujet, et je me sens aujourd'hui éloigné par principe de ce que jusqu'à présent je n'avais abjuré quelquefois que par pitié.

Son ami Huber lui ayant envoyé au sujet du Décret un questionnaire fort ingénieux et fort bien arrangé, Benjamin lui répondit par une dissertation qu'il s'extermina à écrire durant trois jours. Il serait fort intéressant d'avoir cette dissertation ; mais il ne fait pas doute, nous en aurons une preuve de plus tout à l'heure, que Ben-

a. Ce 18 [?] juillet 1794, à Mme de Nassau (Melegari, 230).

jamin n'y défendît vigoureusement la liberté illimitée de la pensée et de la presse.

Sa sympathie pour la France n'avait jamais été aussi ardente. Il applaudissait à nos victoires, s'égayait des coalisés et des Emigrés avec une verve et un esprit charmants.

Toute cette évolution aboutit à la très intelligente lettre du 9 septembre 1794, dans laquelle elle trouve son expression la plus nette. L'immuable idéal et l' « opportunisme » passager de Constant s'y laissent voir avec une netteté lumineuse :

9 septembre 1794 : « Vous vous êtes trompée si vous avez cru que je doutais de la possibilité de la république sans un tyran à la Robespierre, et par conséquent avec la liberté. J'ai cru la compression, dans ce moment de crise, absolument nécessaire; je la crois telle encore. Mais je pense qu'il viendra un temps et que ce temps n'est pas éloigné où il n'y aura plus besoin de cette compression et où la république ne sera que la liberté. Quant à ma tolérance ou à ce que vous appelez ma modération, ce n'est assurément pas mépris pour des opinions contraires, mais c'est décision et inébranlabilité dans la mienne. Je suis comme un homme qui obligé de passer par un très mauvais chemin, fatigué d'entendre ses compagnons de voyage se récrier sur les pierres, la boue, les trous, les cahots, se boucherait les oreilles et fixerait ses yeux sur la tour du village ou de la ville où il veut arriver. Aujourd'hui je puis bien raisonner, distinguer, hésiter même en conversation, mais mon opinion est faite, mon parti pris, et je me remets à ma place dès que la conversation a fini. J'ai ri de la manière *doucette et détournée* avec laquelle vous voulez me réconcilier avec une contre Révolution. Si la France, me dites-vous, sans les coalisés, se contrerévolutionnisait, ce serait le mieux pour nous et pour tout le monde. Non pas, s'il vous plaît. Votre raisonnement que l'expérience que je voulais voir s'achever se serait achevée, n'est point bon. C'est à la paix que mon expérience commencera. La guerre est un ingrédient dans mon pot qui ne devrait point y être, et je ne puis juger de l'effet du mélange et de la cuisson tant que cet ingrédient y sera. Si après une paix glorieuse et assurée avec les ennemis de l'extérieur, après l'anéantissement au moins moral, c'est-à dire l'acte de rendre non dangereux les Ennemis intérieurs, j'entends par là les Royalistes, les Ex-nobles, les agioteurs et les prêtres, la France se contrerévolutionnise, si les français libres des préjugés que l'ancien régime leur a laissé, les français, en tant qu'hommes, après une expérience républicaine, se laissent soit par la ruse, soit par la conviction que cela vaut mieux, ramener à la Royauté, alors mon expérience sera faite et je n'aurai plus un mot à dire. Je trouve fâcheux comme vous que d'honnêtes gens, comme Larochefoucauld, Bailly, etc., aient péri, mais non pour la raison que vous dites. J'espère qu'il n'y aura pas d'autorité à restreindre, mais pour la restreindre on n'aura pas besoin d'eux. »

Voilà une fermeté nouvelle, et bien agréable. Mme de Staël allait se trouver en face d'un homme. Et, en effet, Benjamin lui tint tête hardiment, fermement, la première fois qu'il la vit un peu long-

temps, sur plus d'un sujet, et notamment sur la liberté de la presse [a].

En somme, une aspiration, un système se continuent et demeurent à travers toutes les vacillations que l'on voudra, durant ces cinq années de Révolution : l'amour de la liberté, le libéralisme. Benjamin varie sur la tactique, chancelle même dans ses sentiments : il se tient à ses principes avec fermeté.

a. 30 septembre 1794.

CHAPITRE III

AVANT Mme DE STAËL

(Août-Septembre 1794)

Suite de la querelle avec Mme de Charrière; violentes convulsions. — Première rencontre avec Mme de Staël (19 septembre 1794). Premier séjour chez elle (avant le 30 septembre). Ce que Benjamin lui apporte, ce qu'elle représente d'abord pour lui.

A son retour en Suisse, Benjamin s'arrêta quatre ou cinq jours, ce semble, à Colombier[a]. Tous les nuages se dissipèrent : Mme de Charrière écrivait à son amie Mme de Sandoz-Rollin :

Août 1794 : Mlle L'Hardy a un bien beau temps. J'aurais voulu qu'elle eût rencontré Constantinus, mais il était déjà à Neuchâtel avant qu'elle ne fût partie d'Auvernier. Il y passa la nuit et arriva hier matin à dix heures. Quoiqu'il se fût annoncé comme m'apportant un caractère tout neuf[b], formé depuis deux mois, né d'une lettre de moi qui l'avait blessé[c], un caractère inébranlable, il est revenu tel qu'il était parti, et non seulement il a oublié son nouveau caractère, mais il l'a abjuré avec moi avant que deux heures se fussent écoulées. Il amusa bien M. et Mme Chaillet, et la petite Gaillard disait hier au soir ne s'être jamais mieux divertie. » — (Dans Ph. Godet, I, 510).

Et à Benjamin :

« C'est ainsi que vous m'écrivez quand vous vous éloignez de moi; mais à peine revenu, vous partez. Vous avez beau dire que vous changez, que vous avez changé. Je vous vois toujours également aimable. »

Mais ce ne fut là qu'une accalmie.

Dès son arrivée à Lausanne, il écrit à Mme de Charrière sur ce ton de badinage léger et riant qu'il ne connaissait plus depuis

a. Lettre de Mme de Charrière, du 26 septembre 1794. — *b*. Dans sa lettre du 4 juillet, ci-dessus, p. 464. — *c*. Du 6 juin 1794.

longtemps, et que ces derniers mois à Brunswick, si réparateurs, lui ont rendu :

Lausanne, ce 20 et quelque août 1794.

Je vais chercher un logement : je n'ai qu'un petit trou au lion d'or dans lequel je puis à peine voir clair, je dois aller chez des avocats, dîner en ville, courir à la Chablière pour y voir Charles, qui est borgne, ce qui me chagrine, enfin j'ai beaucoup de sottes choses à faire et je ne suis nullement disposé à écrire. Cependant j'avais résolu en vous quittant de vous écrire aujourd'hui, et il n'est pas dans mon *caractère* de manquer à ce que j'ai résolu. Vous saurez déjà la contre-révolution genevoise et qu'on est occupé à fusiller les fusilleurs[a]. Cela ne rend pas la vie à leurs victimes. On déraisonne ici sur les affaires de France d'une autre manière que dans l'endroit que je viens de quitter. Là, c'est l'inconséquence et l'humeur qui aristocratisent; ici aristocratise l'orgueil et démocratise l'avarice. Or cette dernière est de beaucoup la plus forte, et si la peur des Français ne la réprimait pas un peu, je crois que pour être payés de nos rentes nous serions tout à fait jacobins. Mais l'idée d'être dépouillés de tout par le régime révolutionnaire refroidit notre beau zèle, et de la sorte nous ne nous montrons que de sots poltrons et d'inconséquents avares[b]. Le lac est le seul personnage qui m'intéresse ici. Je lui ai déjà rendu une visite, et il m'a parfaitement bien reçu. Cependant je lui ai trouvé un fond de dureté qui m'a fort déplu. Celui de Neuchatel est plus uni, plus égal, et me convient beaucoup mieux. Voilà bien le plus sot jeu de mots qu'ait jamais écrit personne de ma famille, ce qui est beaucoup dire.

Je passerai ici jusqu'au 24 septembre, jour où se juge un de mes procès. C'est bien long, mais il le faut. Pourriez [vous] me procurer vingt bouteilles d'eau de Pyrmont? Vous m'avez dit qu'on en trouvait à Neufchatel. On n'en a point ici. Si sans peine, et tout de suite, car si je ne puis les avoir immédiatement je n'aurai plus le temps de les boire, si, dis-je, sans peine et tout de suite vous pouvez faire qu'on me les expédie, vous rendrez un grand service à ma frêle santé, qui comme vous savez s'est détraquée en partie à Colombier, et par conséquent à votre service.

J'ai fait une bonne action qui m'a fait plaisir, non comme bonne action, je suis trop accoutumé à en faire, mais comme attrapant quelques avares honteux. Un parent maternel, émigré, est venu réclamer le secours de sa famille. Nous étions 6; chacun dit qu'il donnerait bien deux ou trois louis, s'il osait, mais qu'il était impossible d'offrir une *vétille* pareille à un gentilhomme. En attendant, ce gentilhomme mourait de faim avec une femme et une fille. J'observai qu'étant six et pouvant être huit, nos vétilles réunies le tireraient d'affaire pour cet hiver. Mes avares firent la mine, mais n'osèrent pas reculer. Ne racontez pas ceci, de grâce. Adieu. Je vous aime tendrement. (*En partie inédit*)

Mme de Charrière ne tarda sans doute pas à reprendre ses prétentions à la domination; Benjamin reprit les siennes « à une inébranlabilité et une indépendance totale d'autrui[c] ». Nous les retrouvons,

a. Phrase reproduite par Mme de Charrière, 6 septembre 1794, Godet, II, 133. — *b*. Voir lettre du 26 fructidor (12 septembre 1794). — *c*. De Mme de Charrière, dans Ph. Godet, II, 163.

à quinze jours de cette lettre, très en froid l'un avec l'autre. La querelle de Brunswick continue; Benjamin se plaint : « Vous m'ordonnez de vous écrire, en ne m'écrivant pas; cela n'est pas juste, mais je suis si fait à l'injustice que je supporte la vôtre, et donc je vous écris[a]... » Sans doute, il lui écrit, mais une lettre sèche, essoufflée, dans laquelle les nouvelles, mondaines, politiques, familiales, financières, se succèdent avec une rapidité pénible. Et pour nous rappeler que les idées ne les séparaient pas seules, mais aussi les personnes, Benjamin semble jeter à la tête de Mme de Charrière (est-ce bravade?) toutes les femmes qu'il a connues : Mme Mauvillon, Charlotte, une Mlle Floyer (et non Hoyer) qu'il a songé à épouser[b]. Une fois de plus l'orage eut l'air de passer; Mme de Charrière revint, mais sans rien gagner sur Benjamin, puisque c'est dans sa réponse du 9 septembre que l'on trouve cette déclaration politique si vigoureuse, où il affirme sa « décision et inébranlabilité ». Le mur se dressait entre eux plus haut et plus solide que jamais.

Ce 9 7bre ou 23 fructidor 1794. L'an II.

Enfin, j'ai reçu une lettre raisonnable : j'en suis très aise, car vos deux laconiques épîtres ne m'avaient guère satisfait. J'avais besoin de ce que vous me dites sur mes vacillations[c], mes raisonnements, etc., car avant-hier j'ai vu que j'étais si mal compris, même par les gens qui me voyent le plus, qu'il m'en était resté un capotisme que votre lettre est fort à propos venu dissiper. Chez ma tante, entre elle, sa Rieu et Mlle de Sullan[d], d'esprit guindé et de Liliputienne figure, je me suis entendu dire pendant deux heures que j'avais incroyablement de prétention, que je ne parlais sur l'homme, sur moi, etc., que pour briller, que je n'avais que cet esprit de l'Ecole qui fait que *les jeunes gens* affichent des opinions extraordinaires, que ce genre, le seul que j'eusse, était passé de mode, etc. etc. etc. Au commencement, enveloppé, je l'avoue, dans un sentiment profond de ma supériorité, j'ai soutenu sans sourciller et en ne fesant que repousser légèrement ces pesantes attaques, toute cette grêle de bavardage. A la fin pourtant la patience m'a échappé, et je leur ai dit : Mesdames, ceux qui prétendent que j'ai des prétentions sont des bêtes; ceux qui me disent que j'avance des paradoxes pour briller prouvent seulement qu'ils ne savent pas me répondre, et ceux qui pendant que je me laisse houspiller en fesant patte de velours et que je ménage ou que je dédaigne de faciles représailles, m'accusent d'être méchant, ont autant de vanité que de sottise. Cette apostrophe ne m'a point brouillé avec ces Dames, mais j'ai conservé de cette preuve de mécompréhension et de méconnaissance une sorte de surprise qui a fait que je suis resté hier tout le jour chez moi, c'est-à-dire je ne suis allé qu'au lac, et je pourrai bien en faire autant aujourd'hui[1].

Pourriez-vous me faire le plaisir de me faire savoir le plutôt possible si

1. Suit le long passage politique que j'ai donné plus haut (p. 487).

a. 5 septembre 1794. — *b.* 12 septembre 1794. — *c.* Voir ci-dessus, 470. — *d.* Voir Melegari, 208 et 224-225.

la sortie du ris, de l'orge, du sucre, des pruneaux, des souliers tout faits, est défendue du pays de Neufchatel, et du moins si le transit n'en est pas permis. Je vous serai extrêmement obligé de cette information[1]. Je vous embrasse bien tendrement.

Mme de Charrière tira la morale de la petite mésaventure arrivée à Benjamin, dans une lettre que je demande à M. Ph. Godet la permission de reproduire, parce qu'elle éclaire vivement les sources et le sens de l'ironie de Benjamin, sur lesquels Sainte-Beuve et d'autres se sont trompés si fort[2] :

11 septembre 1794. — Je suis d'avis qu'un homme d'esprit doit profiter de tout, des louanges exagérées, des sottes critiques, de tout, en un mot. Vos dames se sont fort trompées, mais qu'est-ce qui les a induites en erreur? Qu'est-ce qui leur a fait dire que vous ne vouliez que briller? Ne sont-ce pas ces phrases brillantes, ces assertions plus hardies que justes, ces *doubles ironies* qu'elles ne savent pas distinguer du fond de votre raisonnement[3]? Elles croient que vous ne parlez que pour placer tout cela, et ne voient pas que c'est un jeu dont vous vous amusez (c'est comme vous datez de *fructidor*), et comme une manière moitié badine, moitié sérieuse, de combattre vos adversaires..... A présent je vous prie d'apprécier tout cela. C'est bon d'abord parce que cela vous amuse, puis parce que cela amuse vos admirateurs, puis parce que cela en impose à beaucoup de sots, puis parce que cela déroute les meilleurs raisonneurs. C'est mauvais parce que cela vous fait mécomprendre et méconnaître, et parce qu'inspirant de la défiance et ennuyant ceux que cela n'amuse pas, cela les empêche d'écouter ce que vous dites de vraiment sage et solide. Je ne sais pas si ce genre *a passé de mode*, mais j'ai peine à le croire. Il en est de cela comme du pathos : qui en a le *Knack*[4] l'emploie. Et pourquoi non? Le raisonnement rigoureux ne mène pas *a great way*..... Adieu. Il ne tiendrait qu'à moi de me réjouir de ce que si peu de gens vous entendent, mais j'ai cessé d'être vaine, et je partage de bon cœur ma gloire avec Mme Mauvillon. Pour Hüberchen, il est allemand et ne comprend pas toujours votre français. Quelquefois vous lui en dites tant qu'il n'y est plus du tout. — (Dans Ph. Godet, II, 149-150.)

Voilà, sous air d'intérêt, bien de l'aigreur et de la malignité[5].

1. Il la demandait pour Charles et Rosalie, qui firent longtemps, en famille et entre amis, l'échange des denrées coloniales.

2. Au reste, on trouvera dans M. Ph. Godet un surplus de documents sur l'histoire de leur brouille. Je me borne à ce qui touche directement Constant.

3. Il est utile de se souvenir que les lettres, et en général les écrits de Benjamin, ne nous donnent que le fond du raisonnement; les *doubles ironies*, au contraire, s'étalaient dans la conversation. Or, le Constant oral nous échappe presque entièrement; au contraire, c'était celui que Sainte-Beuve connaissait peut-être le mieux, et il lui dénaturait l'autre.

4. Qui est fait pour cela, « qui y a le coup ». (Ph. Godet, II, 150, n. 1.) — Première pointe connue de Mme de Charrière contre le galimatias que Benjamin a rapporté d'Allemagne.

5. Mme de Charrière revint plus aigrement là-dessus dans une lettre à Huber, le 11 juillet 1795. (Dans Ph. Godet, II, 190.)

Cette lettre avait dû être précédée d'une autre[a], encore moins agréable, à laquelle Benjamain répondit, le 12 septembre, avec dureté et dédain :

... Pourquoi êtes-vous fâchée que notre querelle soit de nature à n'être jamais finie? Quel besoin y a-t-il que nous soyons du même avis? pourvu que nous nous convenions, j'espère que ni l'un ni l'autre de nous n'est assez fol pour prétendre faire de son opinion la règle universelle, et je vous déclare que l'opposition que je trouve entre nos façons de voir ne change en rien mes sentiments envers vous. Quant à ce que vous me dites de la nature des choses, hélas! je ne sais pas trop ce que c'est que la nature des choses. Je prendrai bien garde sans doute de ne pas me jeter dans l'opiniâtreté de l'esprit. J'ai pris note de votre avertissement avec sa date, et j'en ferai usage. Cependant qu'importe que j'aie ce défaut là ou un autre? Le plus grand sera toujours de ne pas être de votre avis...

Puis il prenait une de ces précautions qui annoncent ou amènent la rupture; il demandait à Mme de Charrière de brûler certains fragments de lettres qu'elle laissait *nager* dans son appartement, ou du moins *de ne pas redire*. Il disait à ce propos[1] :

Je suis, grâce à mon bavardage sur moi-même, tellement décrié que je n'ai pas besoin de l'être plus, et si mes lettres qui nagent dans votre appartement [vos appartements] échouaient en quelques mains étrangères, cela donnerait le coup de grâce à ma mourante réputation.

Il s'apercevait (mais bien tard, et au moment le plus mortifiant pour Mme de Charrière) que son double jeu de moquerie et de tendresse à l'égard de Charlotte lui donnait un air de fausseté, de perfidie et d'ingratitude dont il ne voulait pas. Il persistait dans sa volonté de lui écrire et même de la revoir, et assurément il avait bien le droit d'avoir sa volonté... En somme, Benjamin ne supportait plus la tutelle ni même les conseils de Mme de Charrière sur rien. Sa lettre ressemblait fort à une liquidation de comptes. Il terminait avec une impertinence bien jolie :

Vous m'écrivez des lettres de rien. Qu'avez-vous donc tant à faire? Adieu, ma laconique, conseillante et aristocratique amie. Salut et fraternité.

Mme de Charrière fut offensée par cette lettre jusqu'au fond de l'âme. Il faut lire dans M. Ph. Godet[b] sa réponse, amère, haute et aigre. Elle releva une à une toutes les pointes de Benjamin. Elle se plaignit de ses airs dédaigneux. Elle se plaignit de sa dispersion :

1. Sainte-Beuve a donné (*Portr. cont.*, V, 287-III, 382) une partie de cette lettre; j'avertis que son texte ne concorde pas avec celui de Melegari. Je mets sa version entre crochets.

a. Voir la lettre de Benjamin du 12 septembre. — *b*. II, 151-152.

s'il se donnait pour un tiers par exemple à Hüberchen et à sa croyance, pour un autre tiers à Charlotte et à sa folie, il pouvait disposer quant à elle comme il le voudrait du troisième tiers; elle n'y prétendait plus. (Donc elle était jalouse.) Elle ne comprenait pas leur querelle : en dehors de leur harcelage, lourd et franc de sa part à elle, fin, joli et ironique de sa part à lui, il y avait entre eux *quelque chose*; ils ne s'entendaient plus, ne se rejoignaient plus. Encore quelques lettres comme celle du 12, elle ne serait plus la laconique amie, mais l'amie ne disant plus mot. Elle voyait bien qu'il n'avait pas eu le dessein de lui imposer silence, et cependant elle ne savait comment il aurait pu s'y prendre mieux s'il l'avait voulu.

Ceci était plus qu'une insinuation, presque une accusation. En fait, dans une querelle de ce genre, on ne sait jamais qui a commencé; chacun est tour à tour auteur et victime. Mme de Charrière provoquait-elle la rupture par son despotisme, ou Benjamin par ses résistances? L'un et l'autre. Benjamin avait le droit, et il avait, je pense, raison de maintenir son indépendance de pensée contre elle, en plaçant leur amitié au-dessus de tous les dissentiments; je m'étonne seulement qu'un intellectualiste comme lui crût possible un pareil divorce de l'esprit et du cœur; si vraiment il se sentait capable de ce tour de force, je ne sais rien qui démontre mieux l'affinement nouveau de sa sensibilité. Mais Mme de Charrière ne reconnaissait plus leur ancienne et parfaite amitié dans cette correspondance réduite au sentiment, qui excluait presque toutes les opinions, presque toutes les idées, pleine de réserves, hérissée d'écueils, pointilleuse, susceptible; et elle n'avait pas tort. Elle n'avait pas changé, elle demeurait la même, tandis que Constant ne se ressemblait plus. Elle sentait confusément, de mille manières, qu'il lui échappait; elle ne le trouvait plus devant lui; leur amitié portait à faux, perdait ses fondements. Et, en effet, du jour où Benjamin s'était guéri du pessimisme, était né à une philosophie de confiance et d'espérance, son conflit avec Mme de Charrière était inévitable.

Elle précipita leur désunion par ses exigences. Elle vieillissait, sa tyrannie se faisait plus lourde, son exclusivisme plus étroit. Elle tenait pour le tout ou rien[a]. La jalousie de sa pensée égalait la jalousie de son affection. Lui, au contraire, grandissait intellectuellement et moralement; il tendait à s'émanciper d'une tutelle chaque jour plus déplacée. Au fond, leur amitié, qui s'était nouée malgré la

a. Ph. Godet, II, 179, l. et n. 1.

différence de leurs âges, périssait par cette différence même. Le temps faisait son œuvre.

Les premiers torts *directs* retombent indéniablement sur Mme de Charrière, dont l'intolérance ne peut pas se justifier. C'est elle qui détermina la brouille. Constant garda pourtant, à tort *et* à raison, l'impression de l'avoir cherchée [1].

Il ne s'agit guère en tout ceci, comme on voit, d'une rupture entre amant et maîtresse; c'est rapetisser par trop ce conflit si riche de sens, ce heurt de deux philosophies, que de le réduire à ces minces proportions. Mais enfin, quand Benjamin aurait été l'amant de Mme de Charrière, qui pourrait, sérieusement, en bonne justice, lui faire grief d'avoir repris sa liberté? Sa liberté! Mot et chose sont également inintelligibles. Benjamin avait près de vingt-sept ans, Mme de Charrière près de cinquante-sept. Il suffit de préciser leurs âges pour faire évanouir les ombres amassées par l'ancienne critique.

En somme, par leurs lettres, chacun d'eux déclarait à l'autre qu'il pouvait rompre, si le cœur lui en disait.

Benjamin usa de la permission. Il signifia, le mardi 16, à Mme de Charrière qu'il entendait dorénavant se passer d'elle [2]. Mais il n'y tint pas. Son *caractère* était trop neuf pour avoir tant de force; aussi n'est-ce pas une méthode, pour s'éprouver, que de briser d'abord avec ce qu'on a de plus cher et de plus nécessaire. Trois jours après, le vendredi 19, une de ses oscillations d'égoïsme et d'affection le ramena en partie à Mme de Charrière; de tout cela fait foi la lettre du samedi 20, dans laquelle il se mit sans conditions aux pieds de son amie et lui demanda grâce :

Lausanne, ce 20 septembre 1794 [3].

Si vous êtes généreuse, vous me pardonnerez parce que je vous demande pardon, parce que j'ai reconnu le tort de ma lettre, parce que je vous

1. *Journal intime*, p. 60 : « Il y en a dix que toute relation est finie entre nous. Avec quelle facilité je brisais alors toutes les relations qui me fatiguaient! Comme je me sentais en pleine propriété de la vie, et quelle différence dix ans ont apportée dans mes impressions! Tout me semble précaire et prêt à m'échapper. »

2. D'où la jolie fable de Mme de Charrière, *le Singe et le Lion* (18 septembre). Mme de Charrière gardait généreusement pour elle le rôle du singe et concluait :

Le Singe ayant parlé, salua, fit un saut,
S'esquiva. — Revint-il? — Il ne fut pas si sot.

La fable est déjà dans Gaullieur; mais on la lira dans M. Ph. Godet (II, 153, 154, 155).

3. Le 20 septembre est un samedi. Ce n'est pas à cette lettre-ci, mais à celle de la veille, que Mme de Charrière fait allusion dans sa réponse du 21 (Godet, II, 155) : « Samedi, votre autre lettre arrive ». Constant y faisait des excuses, mais maintenait ses conditions. Mme de Charrière lui fit observer encore une fois qu'il enlevait à leur liaison tout intérêt, tout agrément, et à leur correspondance tout moyen d'être.

aime tendrement. Si vous êtes égoïste, vous me pardonnerez encore, parce que mes torts ont eu l'effet de me faire sentir combien il me serait affreux de vous perdre. Sans eux je n'aurais pas su quel prix j'attachais à votre amitié; cette folie qui m'avait saisi de me suffire à moi-même aurait pu durer et rendre notre commerce de jour en jour moins doux et moins agréable. J'en suis guéri, votre silence, puis cette réponse que je n'ai considéré que comme une sentence cruelle et dont l'esprit ni les grâces n'ont pu me charmer parce que j'y voyais un arrêt insupportable, ont dissipé cette illusion que je m'étais faite, que je pouvais me passer de tout et de vous-même. C'est avec vous que j'en ai fait la première expérience parce que de tout ce qui me dominait dans le monde mon attachement pour vous était ce qu'il y avait de plus vif. J'ai besoin de vous, j'ai besoin de votre amitié, et la frénésie d'une après-dînée ne m'en privera sûrement pas. Hier je vous fis des excuses, mais à moitié; votre silence ne faisait que me laisser entrevoir ma perte, et mon amour-propre ne voulait pas céder parce qu'il croyait ou cherchait à croire le danger moins grand.

Aujourd'hui il n'y a amour-propre qui tienne. Je reviens à vous sans menace, sans restriction, m'humilier, vous aimer et demander grâce. Je n'exagère pas en vous disant que depuis le départ de cette misérable lettre de mardi [1], je n'ai pas eu un moment de repos. Adieu. Je crois ne pouvoir rien ajouter, je ne saurais qu'ajouter. Je vous aime plus que tout au monde et je sens que je ne puis me passer de vous.

Il importe de bien mettre un point hors de conteste. Quand Benjamin se détournait de Mme de Charrière, il ne connaissait pas encore Mme de Staël, et nul désir ne le hantait de se débarrasser de l'une pour avoir les mains libres du côté de l'autre. Il ne rencontra Mme de Staël que le 19 septembre [a], le jour où il s'apercevait qu'il avait trop présumé de lui-même, la veille de celui où il se livrait pieds et poings liés à Mme de Charrière.

On ne sait rien sur cette première ou ces premières entrevues avec Mme de Staël; elles furent probablement toutes mondaines et superficielles; le charme ne commença à agir que dans le petit séjour à Mézeri (je crois) dont Benjamin rend compte le 30 septembre à Mme de Charrière. Celle-ci lui avait pardonné sa lubie. « Votre lettre était un désobligeant délire, lui répondit-elle en terminant les explications. Vous deviez naturellement en revenir [b]. » Mais on voit bien par sa réponse, qui n'apporte rien de nouveau, qu'elle augurait peu de chose de cette reprise [2].

1. Donc du 16.

2. Quelques jours plus tard, elle semble plus confiante. Elle écrit à Mlle L'Hardy, le 26 septembre 1794 : « Que de choses j'aurais à vous dire! Le chapitre Constant fournirait bien des pages. Le drôle d'homme, l'aimable homme que ce Constant!.... Ses bonhomiques lettres à lui ont rencontré et croisé sur les chemins les miennes, qui prouvaient que je m'étais adoucie de moi-même.... Enfin, cela s'est bien terminé, et je l'attends ici au premier jour. » (Dans Ph. Godet, II, 163.)

a. Carnet, p. 35; voir d'ailleurs Ph. Godet, II, 156, qui interprète mal, p. 157 : « il me tardait que vous l'eussiez vue ». — *b.* Dans Ph. Godet, II, 154.

De son côté à lui, il n'est plus question de rien. Il revient à l'ancien ton de confiance et d'abandon, sincérité intempestive comprise :

Laus. ce 26 septembre.

Ma course a été retardée jusqu'à présent par diverses balivernes qui m'ont retenu ici. Je n'attens que vos lettres pour la commencer, malgré la pluie qui paraît vouloir commencer aussi. Je voudrais bien que vous m'envoyassiez des lettres qui m'apprissent mon divorce. Il paraît que cette affaire ne va pas et qu'on se fait un jeu de me laisser me morfondre. J'ai menacé dans ma dernière lettre à mon timide et faible ci-devant protecteur de retourner à Bronsvic, si je n'obtenais pas mon divorce incessamment. Peut-être cette menace produira-t-elle quelque effet, car on n'a sûrement guère envie de me voir à cette cour. Si elle n'en produit, je la réaliserai; tout de même il faut que j'aille en Allemagne pour suivre à mon livre sur la Religion qui est le seul intérêt de ma vie. Mais j'aimerais tout autant remettre cette course au printemps prochain. Si Mad. de C. cesse de l'être, je passerai l'hiver près de vous. Sinon, je ne puis lui laisser le temps de faire quelque nouvelle sottise, de devenir grosse peut-être et de me réjoindre avec ce fruit de son 30e amour et de sa 30e année, lorsque ses protectrices actuelles l'auraient chassée. Charlotte m'écrit qu'un français jeune, aimable, *vertueux* et *patriote* lui a proposé d'unir son sort au sien, mais qu'elle veut conserver son indépendance. Si j'avais su le nom du propositeur [1], j'aurais adressé ma lettre à Madame, Madame de ... et le nom de l'homme, car je suis persuadé qu'elle l'épousera. Elle va passer l'hiver chez son ci-devant mari avec la femme qui lui a succédé. Ce tripot est-il fou plus que dégoûtant ou dégoûtant plus que fou?

Mon père ne m'annonce pas la réception de la somme que je lui ai envoyée et cette diable d'affaire me cloue ici, parce que si par hazard elle ne lui était pas parvenue, il faut que je sois sur les lieux pour réclamer. Je ne m'ennuie pas, et si je ne regrettais le temps que je passe sans vous voir, je n'aurais qu'à me louer de ma vie actuelle. L'habitude du travail m'est bien revenue, je m'y remets quand je veux, ma santé ne s'en trouve pas mal, et ma tête s'en trouve parfaitement. Jusqu'au fantôme de la gloire littéraire que vous aviez pris tant de peine à tuer chez moi est revenu et embellit l'avenir. Je vous avais écrit ceci en attendant la poste. Elle est arrivée, mais rien de vous! Je n'y comprends rien.

Il est agréable de finir sur cette lettre, qui montre chez Benjamin une santé rétablie, une énergie restaurée, l'avenir désiré, appelé, presque aimé d'une âme confiante, en un mot les anciennes puissances relevées, et dégagées du pessimisme qui les stérilisait.

Mme de Charrière fut blessée de son accusation. Elle s'en défendit aigrement (le 29 septembre) [a]. Mon Dieu! elle ne voulait rien tuer de ce qui pouvait lui faire plaisir... Mais en somme, malgré ses subtiles distinctions, elle donnait raison à Benjamin. Le passé se dressait entre eux; la vraie raison profonde de leur brouille affleurait à la

1. Le comte Dutertre, que Charlotte épousa en effet.

a. Dans Ph. Godet, II, 155.

lumière un instant. Il avait l'air, en passant et en riant, de lui reprocher son influence; elle la reniait, ou la palliait.

N'était-elle pas bien mal inspirée encore, lorsque, après s'être appesantie sur le style allemand, filandreux, lourd, que Benjamin avait contracté, disait-elle, à Brunswick, elle concluait :

Si j'ai tort ou si cela vous est égal, à la bonne heure, et cela me deviendra égal aussi. Je ne serai pas, moi, avec la postérité; je n'entendrai pas ce qu'elle dira, je suis plutôt avec vos ancêtres[a].

Se reléguer soi-même parmi les vieilles choses, les choses du passé lointain, les ancêtres! à l'heure même où Benjamin rencontrait l'avenir, rencontrait la femme robuste et jeune en faveur de laquelle Mme de Charrière parlait un an plus tôt d'abdiquer!

En effet, pendant qu'elle exhalait dans sa retraite de Colombier ces rancœurs stériles, ces critiques mesquines et sans portée, Benjamin faisait à Mme de Staël plus qu'une visite : il soupait, déjeunait, dînait, soupait, puis encore déjeunait avec elle, et revenait charmé. De ce jour, le sort de Mme de Charrière était accompli. Qui dira combien, par cette longue querelle et son injustifiable despotisme, elle avait elle-même préparé sa défaite et poussé Benjamin vers Mme de Staël[1]?

En somme, vers cette fin du mois de septembre 1794, Benjamin (physiquement parlant) ne tient plus à rien. Il a quitté Brunswick, quoi qu'il en dise, sans esprit de retour. Au cas où il ferait mine d'y retourner, c'est tout juste si on ne le chasserait pas. Sa situation y est perdue, il y est brouillé avec tout le monde, ou peu s'en faut; plus d'avenir à la cour, s'il en eut jamais; ses affaires matrimoniales se termineront sans lui. — En Suisse, même solitude. Il déteste Lausanne. Forcé de quitter Brunswick, il y est revenu par habitude, comme au gîte; mais rien de profond ne l'y appelait, rien de sérieux ne l'y retient; rien ne l'y soutient. Colombier ne l'attire plus, ne le fixerait plus. Son amitié pour Mme de Charrière se traîne en une

1. M. Ph. Godet (II, 159) observe que la lettre de Mme de Charrière, du 29 septembre, « dut préparer le cœur du jeune homme aux émotions fécondes et neuves du lendemain ». Non. Benjamin racontant, le 30 septembre, le petit séjour qu'il vient de faire chez Mme de Staël, ce séjour se place au plus tard entre la soirée du 28 et la matinée du 30; par conséquent, Benjamin n'a pas pu recevoir la lettre de Mme de Charrière du 29. Et, en effet, dans sa lettre du 30, il n'accuse réception que des lettres du 24 et du 27 septembre; elles étaient douces, il en remercie Mme de Charrière; donc il a vu Mme de Staël dans des sentiments de bienveillance pour l'amie de Colombier. Mais la remarque de M. Ph. Godet reste vraie en général.

a. Voir toute la lettre dans Ph. Godet, II, 159.

pitoyable agonie, se meurt en de douloureuses convulsions, elle est à la merci du premier hoquet plus fort que les autres. De l'Écosse, de l'Amérique, qui ont jadis hanté son imagination, le désir s'est entièrement effacé. On ne peut même dire que Benjamin soit hésitant sur son avenir; pour hésiter, il faut avoir le choix entre plusieurs possibles. Or, en fait d'orientation, il lui reste l'amour de la vie studieuse, l'intérêt qu'il porte à son livre sur la Religion, l'utilité d'un voyage en Allemagne pour son travail. Joignons-y une très flottante intention de rejoindre Charlotte, qu'il a pourtant bien la résolution de n'épouser pas. La vie semble arrêtée pour lui; il va lui falloir tourner une page du livre. Qu'est-ce qui se lira sur la suivante? Quelle direction nouvelle lui viendra du lendemain?

C'est à ce moment de détachement à peu près universel, d'indétermination à peu près entière, que Benjamin rencontra Mme de Staël et lia sa vie à la sienne.

On ne saurait exagérer le service qu'elle lui rendit à ce début de leur liaison; mais il s'agit de le bien comprendre.

Elle lui donna le but dont il avait toujours eu tant besoin, et qui, une fois de plus, lui manquait; elle fixa de nouveau sa vie pour une quinzaine d'années, vaste espace d'une vie mortelle! Un peu plus tard, elle l'entraîna à Paris, le lança dans la politique, stimula puissamment son énergie, agrandit immensément sa sphère d'action. Mais il ne faut pas croire, et c'est même l'erreur essentielle à éviter, que d'un coup de baguette magique elle eut à ressusciter un moribond. Il serait excessif encore de penser qu'elle le tira « des lentes et misérables agonies où il se traînait[a] ». Depuis dix-huit et surtout depuis quatre mois, un lent travail de réparation s'était achevé chez lui; une triple restauration de santé, de sensibilité, d'intelligence l'avait sorti de son accablement pitoyable; il s'était débarrassé de son pessimisme comme d'une duperie; un égoïsme mieux entendu, plus sociable, l'avait guéri de son égoïsme solitaire infécond et douloureux; il s'était sauvé tout seul avant de rencontrer Mme de Staël. Sans se fixer avec décision et vigueur dans cette philosophie de générosité et de bonté qu'il avait pourtant entrevue, il en avait tiré du moins une leçon à son usage. Il avait recouvré son ancienne puissance de tempérament, il était revenu à son ancienne nature, mais modifiée, enrichie, élargie; il s'était dit qu'avec le concours des hommes, et surtout des femmes, la vie si longtemps calomniée, si misérablement rétrécie par son pessimisme, pouvait être bonne, qu'elle valait mieux

a. Portr. Litt., III, 275.

que d'être réduite en analyses désespérées et dégoûtées; qu'il fallait vivre enfin, et que l'enthousiasme, le sentiment, la passion étaient une source de joies bien autrement puissantes que l'esprit, l'analyse et l'ironie. Comme en sa jeunesse, il appelait de ses vœux les orages et les tempêtes. Il avait essayé ses aspirations nouvelles sur sa petite comédienne, mais ce n'avait été qu'un feu de paille; sur Charlotte, mais ce n'avait été qu'un amour de tête, une manière d'amusette à tuer le temps, une diversion. N'importe. Le foyer était prêt, ne demandait qu'à flamber : il n'y manquait que l'étincelle. Le bonheur de Benjamin fut de rencontrer, à cette heure décisive d'indétermination physique et d'attente passionnelle concentrée, la brillante et bouillante Mme de Staël. Quoi qu'elle dût devenir pour lui dans la suite par la force de son génie et l'importance de sa situation, elle fut d'abord et avant tout la seconde *femme* qui pût lui « tenir lieu de tout l'univers », qui pût être « un monde à elle seule pour lui », et, pour tout dire, une passion nouvelle, une passion puissante, une de ces passions après lesquelles il courait passionnément depuis son adolescence. A ce début de leur liaison, elle ne change rien au rythme habituel de la vie de Benjamin, elle l'accomplit seulement. Benjamin se jette vers elle du même mouvement violent, en vertu des mêmes lois profondes que vers les autres objets successifs de sa fougueuse agitation, et il lui apporte, avec des idées parfaitement fermes, une ardeur de vie régénérée.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Extrait de naissance de Benjamin.

Du mecredi 11e Novembre 1767.

Constant Benjamin Henri, fils de Noble Juste Constant, Citoyen de Lausanne, et Capitaine Suisse au service des Etats Généraux, et de fût Dame Henriette De Chandieu sa défunte femme, né le Dimanche 25 8bre a été baptisé en St François le Mecredi 11e Novembre 1767 par Mons. le Ven. Doyen Polier de Bottens, le lendemain de la mort de Mme sa Mère. Parr. : Noble Benjamin de Chandieu, Colonel, Grand-Père. Marr. : Mme son Epouse, Marie, née De Montrond Grand-mère et Mme Rose née De Saussure Veuve de Noble Samuel Constant Officier Général au service des Etats Généraux, Mère du Père. (173).

(Registre des Baptemes des le 7e octobre 1757 au 10e novembre 1769 », fol. 308. Arch. Cant. Vaudoises.)

II

Le père de Benjamin Constant.

1° 14 (mars 1726).

Louys Arnold Juste, fils de N. et V. Samuel Constant Lieutenant Collonel au Service de L. Hautes Puissances et de Vert.[ueuse] Rose De Saussure sa femme. Parr. N. et Gen. Louys de Wateville Seigr. Thres. du Pays de Vaud. Marr. Madame la Comtesse d'Albermale.

(Registre baptistaire de Lausanne 1724-1757, fol. 22.)

2° Du troisième jour du mois de février à huit heures du matin de l'an mil huit cent douze.

Acte de Décès de Monsieur Louis Arnold Juste Constant de Rebecque ancien Général décédé le deux février à six heures du soir, profession de propriétaire agé de quatre-vingt-sept ans né à Lausanne en Suisse Canton de Vaud demeurant à Brevans le défunt marié à Madame Jeanne Marie Magnin de Bettens sur la déclaration à moi faite par M. Charles Constant de Rebecque demeurant a Brevans agé de vingt-sept ans profession de propriétaire et par Jean reverchon demeurant a Brevans profession de Manouvrier agé de trente-deux ans qui ont dit être ledit Constant de Rebecque fils du défunt et ledit Reverchon son locataire.

Lu aux parties et constaté par moi Jacques Marlin maire de Brevans faisant les fonctions d'officier de l'Etat civil soussigné avec les déclarans le dit Reverchon a déclaré ne savoir signer.

Fait à Brevans les ans, jours, heures et mois susdits. (Signatures.)

Délivré en Mairie à Brevans pour copie conforme aux registres le quatre Janvier mil huit cent dix sept.

MARLIN, maire.

(Extrait des registres des décès de la commune de Brevans, canton de Rochefort, arrondissement de Dole, département du Jura.)

III

Extrait de mariage des parents de Benjamin.

Le Mardi 22e juillet 1766.

Noble Juste *Louis Arnoldt*[1] Constant, Citoyen de Lausanne, Capitaine Suisse au régiment de May, service des Etats généraux des Provinces Unies, et fils second de fût noble Samuël Constant, mort Officier Général dans ledit service, et de Noble Dame Rose Dessaussure, fille de fût le Noble Seigneur Dessaussure Baron de Berchier, a fait bénir son mariage avec noble Demoiselle Henriette *Pauline*[1] de Chandieu née le 4e septembre 1742 et baptisée le 20e dudit, fille de noble Benjamin[2] De Chandieu Villars, Collonnel d'un Régiment dans les troupes du Canton, et de Noble Demoiselle Marie De Monfrond de Lausanne, et ce dans la petite Eglise de Prilly, par Monsr. Polier de Bottens, premier Pasteur de l'Eglise de Lausanne et moderne Doyen de la 1re classe, ensuite d'un Brevet des Illustres Seigneurs du Suprême Consistoire de la ville de Berne, en datte du 3 juillet 1766.

Signé : DE GREYERS, Secretaire substitué.

(Arch. Cant. Vaud, Reg. de Lausanne.)

IV

La mère de Benjamin Constant.

1°. 20e 7bre 1742.

Henriete Pauline Fille de Messire Benjamin de Chandieu Villars Seigneur de L'Isle et Capitaine au Régiment Suisse de Bettens; Et de sa femme N. Dame Francoise Marie Charlote de Montrond. Parr. Messire Esaïe de Chandieu Villars Seigr de L'Isle et Capitaine aux gardes suisses de S. M. T. C. Et Noble et généreux Paul Ethienne de Loÿs Seigr. de Chesaux, Conseiller, Marr. leur Dames.

(*Ibidem.*)

2° Du Jeudy 12e Novembre 1767.

Noble et Vertueuse Henriette *Pauline*[3] de Chandieu, *fille de Messire Benjamin de Chandieu, cy-devant Lieut.-Collonel en France*[4], Epouse de Noble et Vertueux Juste *Louis Arnold*[3] Constant de Rebecque capitaine au service des Etats

1. En marge, avec la note suivante : « Ces deux additions et cette correction ont été faites par moi sur une plus juste indication ». (E. L. Chavannes Past.)

2. *Benjamin* récrit au-dessus de *Paul*, barré. Paul de Chandieu existait; on trouve souvent son nom dans les Registres de Lausanne (Arch. cant.).

3. En surligne.

4. En note.

généraux, âgée de vingt-cinq ans, décédée le 10 du courant, et sera Inhumée ce matin au Cimetière de St François [1]. (*Ibidem.*)

V

Le grand-père paternel de B. Constant.

1° Tous les biographes le font naître en 1676; mais le lieu de sa naissance et sa date précise me sont inconnus. Son extrait mortuaire est aux Archives Cantonales, à Lausanne.

2° Le 19e janvier 1756. — Noble et Généreux Samuel Constant de Rebecque, Lieutenant-Général et Colonel d'un régiment Suisse au service de LL. HH. PP., mort à Lausanne le 16e janvier 1756 dans la 80e année de son âge et ensevely dans la grande Eglise ce 19e janvier 1756. [Son tombeau y est encore.]

VI

La grand'mère paternelle de Benjamin.

Je n'ai pu retrouver non plus son extrait de baptême.

Les Archives Cantonales Vaudoises, Reg. de Lausanne, possèdent son extrait mortuaire.

Du 16me dit (oct. 1782) :

Noble Dame Roze de Saussure, Veuve de Noble et Genereux Samuël Constant, de Rebecque, en son vivant General au Service de Hollande, citoyen de cette ville, décédée le 14e du courant, à l'age d'environ quatre-vingt-cinq ans; a été ensevelie le 17e dit au cimetière de St François.

VII

Le testament du grand-père maternel de Benjamin.

Il m'a été impossible de retrouver l'extrait de baptême et l'extrait mor-

1. Henriette Pauline de Chandieu était la seconde de neuf enfants. Ses frères et sœurs sont :

1° Catherine Louyse Jaqueline, née le 3 février 1741, baptisée le 22 février suivant (Arch. Cant. Vaud , Reg. de Lausanne), morte en . Elle épouse le , N. Salomon Charrière de Sévery, conseiller privé de S. A. S. le prince héréditaire landgrave de Hesse Cassel d'Hanau (Cf. Greffe du tribunal de Lausanne, Minutes de H. L. Hemeling, III, 144, 176);

3° Anne Pauline Marie Adrienne, née le 27 juillet 1744, baptisée le 20 août (Arch. Cant. Vaud., Reg. de Lausanne), morte le . Elle épouse Louis Théodore, comte de Nassau Overkerk (Voir aussi Hemeling, *ibidem*, III, 113 et 210);

4° Louyse Judith Elisabeth, née le 29 décembre 1745, baptisée le 27 janvier 1746, morte le 13 [ou 19?] novembre 1747 (Arch. Cant. Vaud., Reg. de Lausanne);

5° Louyse Françoise Pauline, née le 17 février 1748, morte le 10 mai 1749 (*ibidem*);

6° Paul Charles, né le 26, mort le 28 septembre 1751 (*ibidem*);

7° Louis Charles Remond Binjamin, né le 30 mars, baptisé le 12 avril, mort le 17 octobre 1755 (*ibidem*);

8° Renée Charlotte Marie, née le 12 juillet 1756, baptisée le 22 (extrait du 21), morte le 30 janvier 1757 (*ibidem*);

9° Antoinette Pauline, née le 12 août, baptisée le 27 (extrait du 26), morte le . Elle épouse le , M. de Loys. Elle n'était pas mariée au mois d'octobre 1779, comme on le voit par le testament de son père (ci-dessous). Voir dans Hemeling, III, 113 et 210, deux procurations des 27 février 1779 et 7 novembre 1782, aux banquiers Mallet, Le Roier et Mallet fils d'une part, Fs L. Bontems et Cie, d'autre part, pour toucher ses rentes et celles de sa sœur Anne.

tuaire de Benjamin de Chandieu. J'ai du moins mis la main sur son testament, passé par-devant Me Hemeling[a], notaire à Lausanne, et daté du 8 octobre 1779. En voici l'analyse; il lègue :

1° Aux pauvres de la ville 30 francs de 10 batz (45 fr.); à l'Ecole de Charité, même somme; aux pauvres français réfugiés 40 francs, payables un an après son décès.

2° A sa chère fille Pauline de Chandieu, en confirmation de don 1 000 écus blancs soit 3 000 francs de 10 batz (4 500 fr.) placés chez N. Dlle de Villars sa tante; de la vaisselle d'argent à son choix pour 1 000 francs, enfin les tableaux, estampes et autres « éfets de curiosité », petit buffet à tiroirs, grandes tablettes et bureau de sa chambre à lui, ce legs étant en plus de ces portions ci-après.

3° A ses filles Anne, Comtesse de Nassau, et Pauline de Chandieu, les meubles lui appartenant qui se trouvent dans son domicile du faubourg de Chêne, sa pension en souffrance, et de l'argent comptant jusqu'à concurrence, pour ces deux objets, de 300 francs de 10 batz (450 fr.), le surplus étant versé à la succession.

4° A son cher petit-fils Louis de Nassau, en considération de l'oubli de ses parents paternels 4 000 francs de 10 batz (6 000 fr.) pour son éducation.

5° A ses domestiques, au jugement de ses filles.

6° A ses trois chères filles, Catherine, épouse de N. Salomon Charrière de Sévery, Anne, épouse de N. Louis Théodore Comte de Nassau. Pauline de Chandieu, non mariée, et à son petit-fils Benjamin Constant, représentant sa mère Henriette Pauline de Chandieu, le surplus de ses biens par égales portions; voulant que ses filles Anne et Pauline aient dans leur part sa maison de St François pour 10 000 francs de 10 batz (15 000 fr.), mais les laissant libres de ne pas l'accepter, et stipulant un dédommagement pour sa fille Pauline en compensation de la valeur qu'aura la rente viagère de 440 francs de France que chacune de ses filles aînées tire de France.

VIII

La grand'mère maternelle de Benjamin Constant.

1° 22 [décembre 1722].

Françoise Marie Charlotte fille de N. et Vert. Jacques de Monrond Capitaine et de Vert. Dame Marie Louyse de Loys sa femme. Parr. N. et Vert. Charles De Monrond Grand-père. Marr. Vert. Dames Françoise de Chandieu, Marie de Beaulieu Grand-mères. (Arch. Cant. Vaud.)

2° Du 6e dit (juin 1777).

Noble Dame Françoise Marie Charlotte de Montrond, Epouse de Messire *Noble et Genéreux*[1] Benjamin De Chandieu, *cy-devant Lieutenant*[1] *Collonel au service de S. M. T. C.*[1] Citoyen de Lausanne, décédée le Jeudy 5e du courant, âgée d'environ cinquante-cinq ans, étant née le 22e xbre 1722, a été ensevelie le 8e du présent mois de Juin au cimetière de St Pierre.

(Arch. Cant. Vaudoises.)

3° J'ai analysé (p. 34) un codicille de son testament, daté du 24 janvier 1776 et dont copie fut délivrée le 11 juin 1777 par le notaire Hemeling. Ni codicille ni testament ne se trouvent plus dans les Registes de Hemeling.

1. En surligne.

a. Greffe du tribunal de Lausanne, Minutes de H. L. Hemeling, *Testaments*, I, 141-145.

APPENDICE

1. Valeur documentaire du « Cahier Rouge ». — J'ai signalé chemin faisant les quelques ressemblances du Cahier avec les Confessions. Ces ressemblances ne sont pas telles, je crois, qu'elles ne puissent s'expliquer suffisamment par l'analogie des caractères et des situations. J'ai relevé aussi, en effet, quelques rapports entre le Cahier et les Mémoires d'Outre-Tombe, qui ne lui doivent assurément rien.

Pour fixer du point de vue interne la valeur documentaire du *Cahier*, il importerait de savoir si Constant ne l'a pas écrit sur des notes antérieures, analogues à celles de 1792 ou 1793 (voir p. 402); de savoir ce qu'étaient ces notes, et leur rapport au récit définitif du Cahier.

Même dans ce cas, et surtout, et infiniment plus, si le *Cahier* a été écrit de mémoire en 1811, on ne peut, *a priori*, se fier à lui parfaitement. Il y a lieu de distinguer entre les faits et la couleur. A supposer même tous les faits acquis (et l'excellente mémoire de Constant ne l'a guère trompé sur les faits), comment un homme de quarante-quatre ans verrait-il son enfance et son adolescence dans leur couleur juste, leur relief exact? La vraisemblance est donc contre le Cahier, et elle l'est d'autant plus que nous remontons plus haut dans son récit et vers la naissance de Constant. Mais ce n'est là qu'un préjugé, dont la valeur peut varier beaucoup selon les individus, ou, dans le même individu, selon les époques de sa vie qu'il raconte. On ne peut donc pas critiquer en bloc le Cahier Rouge, mais période par période. J'avais commencé par une défiance profonde contre lui; j'en suis très largement revenu.

A. L'enfance (p. 65 ss.). Les lettres à la grand'mère et le Cahier s'accordent sur les noms et les dates de deux précepteurs (p. 66-67); les lettres ne relatent aucune de leurs vilenies. Ce silence peut n'être pas aussi probant contre le Cahier qu'on le croirait au premier abord; il peut s'expliquer de plusieurs façons : 1° on peut supposer que Benjamin n'a pas très clairement saisi, de sept à dix ans, des infamies dont il se rendait très bien compte à quarante. Ceci est démenti par des affirmations du Cahier Rouge et d'Adolphe (mais ces affirmations sont elles-mêmes soumises à la discussion), et par une autre analogue de Charles de Constant (voir p. 68), mais tardive elle-même et qui peut ne pas valoir pour Benjamin; 2° on peut supposer que le père ou le précepteur se tenait derrière Benjamin quand il écrivait à sa grand'mère. Il semble bien que Benjamin recopiait ses lettres; deux au moins d'entre elles (*Bibl. critique*, nos 5 et 10, notes) ont de ces reprises d'expression ordinaires quand on recopie. On pouvait donc les corriger. Mais il faut dire que leur charmante spontanéité va contre cette hypothèse; 3° on peut supposer que Benjamin, soit par point d'honneur, soit par complicité, a observé de lui-même la discrétion avec sa grand'-

mère. Mme de Staël le trouvait admirable pour taire ce qu'il ne voulait pas dire : il a pu avoir très tôt cet instinct de réserve; 4° enfin on aperçoit assez bien le point de chute, si je puis dire, de l'immoralité des précepteurs sur le caractère de Benjamin, dans le libertinage précoce que trahissent les lettres. Il suffirait de prolonger les lignes des lettres pour rencontrer, plus ou moins loin, le Cahier.

B. L'adolescence (pour les pages 117 ss.). Un fait capital domine pour cette seconde période la critique du Cahier Rouge, c'est la similitude des termes dont se sert Benjamin, à vingt-trois ans d'intervalle (p. 124), pour parler de Mme Johannot. Il est évident que ce premier amour a laissé une trace profonde, a fait tache de lumière dans sa mémoire : par suite les alentours ne bénéficient pas nécessairement de toute la véracité de ce souvenir, mais ils peuvent en bénéficier dans une certaine mesure. Et tout ce qu'on trouve ailleurs, soit dans Constant lui-même, soit dans les documents étrangers, sur Erlangen, Edimbourg et la Suisse, pour cerner le récit du Cahier Rouge, tend à en démontrer l'exactitude — toujours à la nuance près.

C. La fin de l'adolescence (pour les p. 127 ss. et 227 ss.). Ici le Cahier présente une rupture d'équilibre : les insanités de Benjamin s'exaspèrent, et avec elles la couleur du Cahier. Cela tendrait à faire croire que Benjamin a au moins respecté les valeurs relatives des périodes de sa vie. Mais, pour cette période précisément, les pièces de comparaison se multiplient : lettres et journaux de Charles de Constant, lettres écrites d'Angleterre par Benjamin lui-même. Il en ressort une conclusion nette : 1° sur les faits, on prend une seule fois Benjamin en flagrant délit d'inexactitude grave, à propos de Mlle Pourrat (p. 236) ; cette inexactitude est d'ailleurs, probablement, volontaire; Benjamin arrange cette histoire par délicatesse. Pour tout le reste, ses minuscules erreurs mêmes démontrent l'excellence de sa mémoire et sa bonne foi; 2° pour la couleur, les lettres d'Angleterre présentent la même image d'extravagance, de frénésie, de complication sentimentale que le Cahier, mais plus mince, plus floue, plus pâle, plus incertaine. Il y a ressemblance, il n'y a pas identité; mais en somme le Benjamin du Cahier n'aboutit pas mal au Benjamin authentique de 1787. D'autre part, il ne continue pas mal non plus l'enfant authentique des lettres à la grand'mère; si l'on avait à imaginer son adolescence sur ses lettres d'enfance, on serait amené (toujours du plus au moins) à la fougue et à la violence nerveuses exorbitées du Cahier. La cohérence psychologique de tout cela n'est pas parfaite; mais elle est suffisante, satisfaisante.

Le Cahier pèche donc sûrement par excès d'intensité et de précision dans la couleur. Il marque la réflexion clairvoyante de l'homme sur son enfance. Comme le dit de Benjamin, avec sa concision souveraine, M. Lanson (*Revue Universitaire*, 15 février 1908, p. 135), toutes les déformations du tableau de son enfance sont des traits du caractère de l'homme fait. — D'établir dans quelle mesure il faut laver ces teintes trop violentes, amincir les extravagances, simplifier ce machiavélisme sentimental, est hors de la critique. Nous n'en jugerions que par vraisemblance, par bon sens : guides précaires, surtout pour un fantaisiste et un vaniteux de l'envergure de Constant.

Mais le Cahier pèche surtout par omission. Il altère les perspectives, en se réduisant au récit des folies, et ne faisant qu'indiquer par deux ou trois touches insignifiantes le développement intellectuel sérieux et élevé.

En somme, on est obligé d'en passer par lui, puisqu'il est le seul récit lié de la jeunesse de Benjamin, mais l'on ne peut se fier à lui entièrement. Sa

valeur artistique ne saurait être trop louée; sa valeur historique précise est grande, mais sujette à caution. (Pour son histoire, cf. *B. critique*.)

2. (Pour la p. 72.) — Rosalie à Charles, 2 juin 1826. Le Secrétan « qui est mort juge d'appel est Secrétan de Bruxelles dont tu auras entendu parler dans le temps comme ami de mon oncle ». — Belle de Zuylen écrit à d'Hermenches : « A Bruxelles, on s'ennuie » (n° 76 de Rosalie, du 12 au 19 nov. 1764); puis elle se corrige, évidemment sur les observations de d'Hermenches : « je ne connais pas du tout Bruxelles » (n° 29 de Rosalie, fin de 1764). — Et Benjamin donne à sa grand'mère le 31 de septembre 1776 des nouvelles du parc. Donc Bruxelles était déjà connu de la famille à la génération précédente.

3. (Pour la p. 80.) — Je note dans les lettres de Samuel de Constant à Rosalie (Genève, MCC. 24), entre autres passages analogues : — sans date (1774?) : « En attendant, amusez-vous bien, faites tout ce que vous pourrez pour plaire à ma mère et aimez-nous toujours ». — Sans date : « Arrangez-vous pour le milieu de l'autre semaine si cela convient à ma mère. Dites-lui encore que nous serons fort heureux de l'avoir avec nous tout l'été et aussi longtemps qu'elle pourra; je n'ai rien de mieux à faire que de soigner ses vieux jours; je voudrais pouvoir les lui rendre bien agréables et vous pensez sûrement de même ». — Sans date : « Je suis bien fâché que ma mère change d'idée pour l'hiver prochain; dites-lui que pour Juste, qui sera ici, que pour l'éducation de Victor il me conviendrait beaucoup de passer trois mois d'hiver à Lausanne et que si j'étais le maître d'arranger ma vie, elle passerait avec nous neuf mois à Saint-Jean et nous avec elle trois mois à Lausanne, et qu'alors son habileté, son économie nous seraient vraiment utiles, et sans elle tout cela nous ruinera, parce que nous ne savons rien faire qu'à force d'argent et qu'au moins nous ne sommes point sûrs de passer l'hiver prochain à Saint-Jean... d'ailleurs il va sans dire que vous faites tout ce qui dépend de vous pour plaire à votre grand'mère et la contenter. » —? 1779 : « Encouragez ma mère à venir passer l'été avec nous. Dites-lui que je le lui demande comme une grâce et que nous avons absolument besoin d'elle. » — 1781 : « Je ne puis exprimer tout ce que je voudrais dire à ma mère; nous lui donnerions tout notre sang que ce ne serait pas encore assez; vous le sentez comme moi; dites-le lui et faites tout en conséquence. Voyez bien si elle veut, si elle peut rester seule, je vous recommande nos devoirs et nos sentiments pour elle. » (Inédit.)

4. (Pour la p. 81.) — La succession de Rose de Constant donna lieu à procès, devant les quatre juridictions : Cour inférieure, le 30 avril; Appellation des 24, le 16 juin; Appellation des 60, le 22 septembre 1784; Appellations romandes, à Berne, le 24 février 1785. (Arch. Cant. Vaud., Manual der Welschen Appellationkammer, 6, 24 février 1785.) L'acte de partage définitif, sorte d'arbitrage rendu par le juge de Saussure le 1er février et accepté par les trois frères Constant ou leurs ayants-droit le 7 juin 1786, leur attribuait à chacun, en argent, domaines non compris, la somme de 18 465 francs en chiffres ronds. Des dispositions spéciales avaient été prises pour les héritiers de la marquise de Gentit Langalerie, morte à la fin de 1771 ou au commencement de 1772 (Genève, MCC. 37, lettre 161, 12 janvier 1772, et *Revue Suisse*, XX, 592); l'acte de 1786 y fait allusion obscurément. Juste fit un arrangement particulier avec Samuel par une convention du 28 octobre 1786. (Archives Monamy-Valin.)

5. (Pour la p. 117.) — *Le Margrave d'Ansbach-Bayreuth*, né en 1736, hérita du margraviat à la mort (20 janvier 1769) de Frédéric Christian, dernier représentant mâle de la branche de Brandebourg-Bayreuth. Il abdiqua et vendit son margraviat à la Prusse en 1791, pour une rente annuelle de 300 000 florins du Rhin. Il mourut en 1806 (Stein et Müller, 142-144; Ley, 3, 7, avec références). Il était neveu du grand Frédéric et de la reine Caroline, femme de Georges II. Il avait épousé la princesse Frédérique Caroline de Saxe-Cobourg. Celle-ci mourut le 18 février 1791; le 30 octobre suivant, le margrave épousa sa maîtresse, la fameuse Lady Craven, qui venait elle même de perdre son mari le 26 septembre! (Voir, sur Lady Craven, ses Mémoires; Ley, avec références.)

6. (Pour la p. 122.) — *Les amis d'Écosse et Wilde.* En 1788 (le 4 mars) Constant met dans un tiroir de son bureau tous les billets de son ami d'Écosse. Une lettre à Fauriel du 12 thermidor-31 juillet 1802 fait allusion à ses amis d'Écosse. En 1804 (Journal intime, 51, 105) il nomme Wilde deux fois, et l'on voit avec quelle vivacité il se souvient de lui dans son Cahier Rouge. Il avait beaucoup parlé de Wilde à Mme de Charrière, qui s'en souvint pour son très original roman de *Sir Walter Finch et son fils William* : « Vous et votre ami d'Écosse vous êtes pour quelque chose dans le Tom Lee à Cambridge » dans Ph. Godet, II, 322). J'ai lu les Finch, et n'y ai rien trouvé de vraiment reconnaissable (voir cependant les p. 143-148, édit. J. J. Paschoud, 1806). — Mackintosh (*Mémoires*, I, 26 et suiv.) donne, à quelques réserves près, la même impression dans l'éloge que Benjamin. — Wilde fut professeur adjoint à Robert Dick (1792-1796), puis titulaire (1796-1800) de droit civil à l'Université d'Édimbourg. Il avait été préféré en 1792 à Adam Gillies, dont nous retrouverons le nom. Il eut Walter Scott parmi ses disciples (Grant, II, 493). Sa raison commença à se troubler en 1799-1800 (Grant, II, 365). — On a essayé de grossir la liste des noms que donne le Cahier Rouge. Loève Veimar (p. 237), Pagès et d'après lui l'Encyclopédie des Gens du monde, Adrien de Constant (XII, 84) y ajoutent Graham et Erskine. Laboulaye V, 335) exclut par des raisons de date irréfutables Erskine et Romilly. Mackintosh cite parmi les leaders de la Speculative outre Laing, Wilde et Constant, Charles Hope, Adam Gillies Lewis Grant, Thomas Addis Emmet. Les procès-verbaux de la Société (ci-dessous, même livre, chap. III) donnent encore d'autres noms, et ne les donnent pas tous.

7. Pour la p. 127.) — *Mme Trevor.* — Harriot Burton, née en 1751, fille unique du Rév. Daniel Burton, canon of Christ Church, morte en 1829, épousa Mr Trevor le 5 août 1773 (*Dict. of Nat. Biogr.*). Elle était à Lausanne en 1786; l'année précédente, c'avait été le tour de son mari de passer la belle saison à Lausanne (Gibbon, *Misc.*, princeps 662). — En 1787, Mme Trevor était en Angleterre aux eaux de Tunbridge, à six lieues de Londres (*ibid.*, éd. 1814, II, 406, 7 août 1787); Benjamin aurait pu la voir s'il avait connu sa présence et s'il en avait eu envie. — Sophie Laroche (*Rev. Suisse*, 1858, XXI, p. 254) nous la peint dans une réunion d'émigrés, sans inquiétude sur son sort, pleine d'assurance en Anglaise qu'elle était, et s'occupant de son mieux à consoler les Françaises. — Elle finit assez tristement. Benjamin raconte dans le Cahier Rouge qu'elle fit encore pendant quelques années son métier de coquette et se donna beaucoup de ridicules, puis retourna en Angleterre où elle devint à peu près folle d'attaques de nerfs. Charles de

Constant ne dit pas autre chose à Rosalie; le 9 mars 1798, il la traite de femme hurluberlu; en 1804, sa femme la rencontre régulièrement au Lycée, appelé en Angleterre *Institution*; c'est, dit-il, une ombre de follace? un Niny, Vincy? femelle. Si Benjamin n'a pas été documenté par Charles, celui-ci confirme donc le Cahier Rouge. — M. Trevor (1749-1824) a un article dans le *Dictionary of Nat. Biogr.*; j'y renvoie. Son nom revient deux fois, de manière insignifiante, dans le *Journal* inédit de Constance d'Arlens en Angleterre, que M. de Cazenove a bien voulu me communiquer; mais, Constance étant la cousine germaine de Benjamin, son *Journal* nous prouve que M. Trevor et sans doute sa femme étaient à Lausanne en relations avec la famille de Constant.

8. (Pour la p. 149.) Je relève ces passages dans les lettres de Charles à sa famille : Du 11 décembre 1786 : « J'ai fait une visite à M. De Condorcet. Il m'a fort bien reçu; il a beaucoup loué Laure, et cela avec vérité et non par compliment, du moins à ce qu'il m'a paru. Je lui ai demandé la permission de lui faire ma cour; et comme il allait sortir, ma visite n'a pas été longue. Il se chargera avec grand plaisir des derniers volumes, mais je n'ai pas renoncé au projet de les présenter moi-même [à la reine]. » — Du 31 décembre : « Je viens de recevoir, mes bonnes amies, Laure et vos lettres. Je tâcherai de la remettre moi-même, d'autant plus que M. de Condorcet, venant de se marier, est occupé de choses fort essentielles pour lui et qu'il ne serait pas honnête de le déranger... » — Condorcet était lié avec des Genevois. Dans cette même lettre du 31 décembre Charles se plaint de M. Trembley qui lui a dit raidement, la première fois qu'il l'a vu (chez la comtesse Diodati) : « J'ai parlé de vous à M. de Condorcet; vous pourrez y aller; il m'a promis qu'il vous recevrait ». — Signalons deux mots encore, insignifiants, le 11 décembre 1786 sur le peintre Vernet; et, le 26 avril 1787, sur Mme Denis, qui s'est informée le plus obligeamment du monde de toute la famille et qui l'a fort bien reçu.

9. (Pour la p. 151.) Benjamin et Charles avaient rencontré à Paris un parent d'une autre branche, colonel de dragons et maréchal de camp, qui avait épousé une fille du comte de Saint-Georges. Son fils écrit à Rosalie, le 30 août 1818, du château de Suzanne par Péronne (Somme) : « Lorsque je suis rentré en France (après l'émigration), M. Benjamin de Constant, à titre de parent et malgré l'extrême différence de nos opinions, voulant bien se rappeler l'accueil que lui et toute sa famille avaient reçu de mon père à Paris avant la Révolution, m'a fait rayer de la liste des émigrés ». (Genève, MCC. 537; inédit.) Il venait d'épouser une fille du marquis d'Estourmel, lieutenant général, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, et de Mlle de Béarn, nièce de la duchesse de Caumont La Force. Il donnait à Rosalie ces détails sur lui-même, et lui en demandait d'autres en retour sur le reste de la famille. Rosalie hésita (à Charles, vers le 11 septembre 1818); Charles l'engagea le 14 septembre à répondre et lui dit : « Mon oncle d'Hermenches est celui qui le premier découvrit cette famille et fit connaissance avec elle. Il mit ensuite mon oncle Juste en rapport avec elle. Je me rappelle même d'avoir été chez eux avec lui et Benjamin en 1786. Ils demeuraient dans la rue Basse-du-Rempart. Tu te trompes, Benjamin... » La suite p. 236, n. 2.)

10. Pour la p. 152.) — J'ai retrouvé une partie de ses dettes. Le

18 pluviôse an 8 (7 février 1800) le « citoyen Deconstant, demeurant à Paris, rue de Grenelle-Germain, 362 », est assigné devant J. B. Gaston Duperron, juge de paix de la division de l'Ouest, pour être condamné à payer la somme de 700 francs, montant d'un billet souscrit par lui au profit du citoyen Guédé le 13 juin 1787, *soit treize jours avant son escapade d'Angleterre*. Constant soutient avoir remboursé 266 francs le 9 déc. 1791, ainsi qu'il résulte des Registres de Rilliet et Cie, plus 300 autres livres, et qu'il ne lui reste plus que 134 livres à payer, observant qu'il avait souscrit ce billet étant mineur et qu'il avait fait à cet égard toutes réserves de fait et de droit dans le cas où on exigerait un second paiement. Guédé prétend n'avoir rien reçu de Constant sinon pour tous autres objets. Les parties refusent la conciliation et sont renvoyées le 21 pluviôse an 8 (10 février 1800) devant la juridiction compétente. Constant semble revenir sur sa décision, car il recouvre le billet contre paiement le 25 pluviôse (14 février suivant). (*Archives d'Estournelles de Constant*, pièce extraite du greffe de la justice de paix de Paris.) — Cependant Benjamin écrit à son père le 20 nov. 1801 qu'indépendamment de ce « misérable Budas dont il ne peut plus retarder le paiement, un maudit loueur de voitures qu'il croyait payé d'après les livres des Rilliet en 1787 reparaît avec un billet de 30 louis; il a la conviction de l'avoir soldé au moins en partie, mais il ne retrouve dans les livres des Rilliet que 260 livres de payées, ce qui fait qu'il lui redoit à peu près vingt louis. (*Archives Monamy-Valin.*) — Il semble bien que ce soit la même affaire. Benjamin, assiégé de demandes d'argent par son père, prétexte-t-il une affaire déjà vidée pour se débarrasser de lui momentanément? — En 1812, Juste Constant annonce à son fils avoir tiré sur son notaire à Paris pour la somme portée dans une quittance que Benjamin a donnée en juillet 1787 quand il avait dix-neuf ans, à la personne par qui il recevait l'argent de son père. La somme n'est pas spécifiée. (Benjamin à Me de Nassau, 18 [janvier 1812], Genève, MCC. 36, inédit; et 31 janvier 1812, Menos 458.) — Enfin il emprunte vingt-sept louis à M. de Charrière, qu'il s'excusera le 6 juillet 1792 de ne pouvoir encore rembourser; d'autres dettes criardes absorbant toutes ses ressources. Il a payé 36 louis à Paris, 25 en Écosse, et il s'arrange pour ne rien laisser en arrière dans aucun pays.

11. (Pour la p. 175.) — *Écosse et France en 1785-1787.* — *Le Mercure de France* donne le *18 juin 1785* (p. 126) un article sur la traduction de l'*Histoire des progrès et de la chute de la République Romaine*, par Adam Ferguson, qui vient de paraître (Paris, Nyon l'aîné, 1784, 3 vol. in-12). — La *Gazette de France* le 17 juin, le *Journal de Paris* le 14 juillet, le *Mercure de France* le 27 août 1785, signalent l'*Histoire d'Écosse*, de Guillaume Robertson, traduction nouvelle, 3 vol. in-12, Paris, Pissot, Prault, Delalain. — Puis c'est Hugh Blair dont le *Mercure* (16 décembre) et le *Journal de Paris* (23 déc. 1786) annoncent les sermons traduits par Frossard (t. III, Paris, Périsse; autre édition, in-12, du même chez le même; voir encore sur Blair, Mme de Staël, *Littérature*, édit. 1820, 271 et 275; M. et Mme Guizot, *Le temps passé*). — Un morceau du même figure au tome IV des Mélanges de littérature étrangère (avec un art. sur Edimbourg). — Mais le grand succès est pour le Dr Cullen. Ses *Institutions* (ou Eléments) *de médecine pratique* sont traduits sur la 1e et dernière édition par Pinel (2 vol. 8°) reliés; *Gazette de France*, 5 août 1785), puis par Bosquillon, 2 vol. 8°, Barrois jeune; *Gazette de France*, 15 déc. 1786; *Journal de Paris*, 22 mars 1787, leader article; *Journal des Savants*, juin 1787). — Sa *Physiologie*, traduite par Bosquillon d'après sa 3e et dernière édition,

existe chez Barrois jeune (*Gazette de France*, ibid.) Son *Cours de Matière médicale* est traduit en 1787, avec notes, par Caullet de Veaumorel (*Gazette*, 13 mars); et ce même Cours, « mis à la portée de la bonne éducation », est traduit en même temps parle même Caullet (*Gazette de France*, 27 mars; *Journal de Paris*, 31 mars). — Enfin, quand le libraire Pissot entreprend une « Collection des meilleurs auteurs anglais », que la *Gazette de France* annonce le 16 février 1787 et dont le *Journal des Savants* donne le Prospectus en mai 1787, l'Écosse y tient une belle place. Hume y figure pour 15 volumes, et en tête; puis viennent Ferguson (4 vol.), Gibbon (9 vol.), Robertson (13 vol.)...., Ferguson encore (1 vol.), Smith (5 vol.), Blair, sous réserve des écrivains dont j'ignorerais l'origine écossaise.

12. (Pour la p. 176.) — *Benjamin Constant et les Suard.* — « La société de M. Suard », « la coterie de Mme Suard »; ainsi s'exprime le Cahier Rouge. De Mme et surtout de M. Suard, rien. On ne sait duquel Benjamin avait gardé un plus mauvais souvenir. Le 26 juin, le 1er septembre, en décembre 1787, il a des railleries mordantes sur l'emphase philosophique, le tour sentencieux et pédant de la conversation du salon de Mme Suard et de l'enseignement du Lycée. Le 10 décembre 1790, après avoir parlé de Mme Saurin, qui au fond est une bonne femme, il revient à Mme Suard « qui est plus ridicule et n'est pas si bonne ». Ces impressions s'adoucirent dans le séjour que Constant fit à Paris en 1806-1807; ses lettres à Hochet (inédites), à Villers (Isler, n°s 32, p. 59), renferment plusieurs protestations de gratitude pour le bienveillant accueil de Mme Suard. Quant à Suard, il continue à le traiter par le silence, ou même pis. En 1814, il le place dans la partie « bête » de notre nation, et s'amuse à le faire extravaguer (*Journal intime*, 101; cf. aussi 140, 141). Réciproquement, pendant les Cent Jours, Suard déchire Constant de son mieux, sauf à lui refaire bonne mine quand le succès lui sourit. Les *Archives d'Estournelles de Constant* possèdent une lettre du lundi 17 juillet 1817, dans laquelle Suard, à titre de secrétaire perpétuel, accueille froidement une candidature académique de Benjamin. Au total, ils finirent par se détester cordialement. Sans doute avaient-ils aussi commencé par là.

13. (Pour la p. 232.) — *Mme et Mlle Pourrat.* — La tradition veut qu'A. Chénier ait chanté Jenny Pourrat dans le livre III de ses *Élégies*. Il y a une difficulté. M. Chuquet (p. 240) renvoie à un fragment de lettre que Georges Forster écrivait à sa femme (Thérèse Heyne, en secondes noces Huber), le dimanche de la Pentecôte 19 mai 1793, après avoir déjeuné au château du banquier Laurent Le Coulteux de Canteleu, à Louveciennes. Il y vit, dit M. Chuquet, cette Mme Le Coulteux qu'André Chénier, caché non loin de là, célébrait sous le nom de Fanny : « Elle est, écrit Forster (t. IX, p. 27), ce qu'on appelle belle, mais ses traits ne font pas l'impression que feraient des traits moins beaux avec plus d'esprit. Elle semble cependant très douce et très bonne et non sans culture. Sa mère, qui probablement a été bien plus belle qu'elle, paraît une femme très intéressante et possède des connaissances très solides avec un goût pour les arts qui s'est éveillé pendant un long séjour en Italie. Cette famille a ses banques partout, en Italie, en Espagne, etc.; et les femmes sont allées ensemble tantôt ici, tantôt là, et ont passé plusieurs années dans des pays éloignés. » — D'après ce passage, ce serait la sœur de Jenny, et non Jenny elle-même, que Chénier aurait célébrée. Jenny épousa (en premières noces, que je sache) un M. Hocquart. Voir Ph. Godet, I, 310 (1792); Charles de Constant, septembre 1818 : « ... Il y resta jusqu'en 1788,

qu'il fit une équipée en Angleterre parce que son père voulait l'arracher des pieds de Mlle Pourra, aujourd'hui Mme Occar »; du même Charles, 17 juin 1796 : « J'ai revu Mme Pourra à peu près la même. Sa fille est belle, aimable et spirituelle. » De Benjamin (*Journal intime*, p. 98, 1804) : « J'ai rencontré à ce dîner Mme Hocquart qui est une femme assez piquante, rude, brusque, décisive et s'étant créé une petite puissance — comme cela arrive d'ordinaire — précisément par ses défauts ». Il est question de Mme Hocquart, en passant, dans Lady Blennerhasset, II, 375, et dans Forneron, *Histoire des Émigrés*, II, 228. — Mme Pourrat revient assez souvent dans le *Journal intime*, p. 97, 98, 102, 103, 106, 109, 118.

14. (Pour la p. 259. — C'est la lettre du 25 février 1788 qui nous donne la chronologie de cette période, mais on ne peut pas la prendre en toute rigueur. Car deux mois à Beausoleil, cela nous met au commencement de décembre; deux mois à Colombier, au début de février; 15 jours à Neuchâtel, au 15 février. Mais à cette date Constant part pour l'Allemagne, et il a dû retourner à Lausanne faire ses préparatifs; d'autre part nous savons qu'il s'installa à Neuchâtel aux alentours du 20 décembre 1787. Évidemment il ne peut pas s'agir en tout cela de mois pleins et francs.

15. (Pour la p. 259.) — Il reste plus d'un point obscur dans cette historiette, qui présente, outre sa valeur anecdotique, l'intérêt de nous ramener à la chronologie très incertaine de cette période. Voici les textes : 1° le *Cahier Rouge*. Il s'arrête au milieu de l'histoire, quand M. du Plessis se dérobe au rendez-vous; or il place la querelle au moment où Benjamin se rend à Colombier, soit, d'après la lettre du 25 février 1788, au commencement de décembre 1787; — 2° la lettre du 24 (31?) décembre 1787 (*Bie crit.*, n° 47). Benjamin, qui a eu le temps de faire dans l'intervalle un poème épique sur « les Duplessis » (*Bie crit.*, nos 42 et 43), nous dit que « M. Duplessis » s'était caché près de Morges pour éviter le duel, et qu'il vient de se retrouver en apprenant son départ [quel départ? de Colombier pour Neuchâtel?]; — 3° le *Journal intime*, p. 93 : « Il y a seize ans aujourd'hui [non : dix-sept] que je me suis battu à Colombier, et très bien battu, avec M. Duplessis ». Ces lignes précèdent immédiatement la mort de Huber qui survint à Ulm le 24 décembre 1804; — 4° les *Cahiers verts* de Rosalie, sous la date de 1787 : « Au mois de mai Charles revint de Paris..... Les Villars revinrent de Hollande s'établir au bois de Vaud et nous rapportèrent la nouvelle du succès que mon oncle avait obtenu sur ses ennemis à Bois-le-Duc peu de temps après. Benjamin revint après sa fuite de Paris en Angleterre et s'établit à Beausoleil. Toute la famille se trouvait à peu près réunie, à la réserve de mon oncle et de Juste [son frère]. L'affaire de Benjamin, avec M. Duplessis, dans laquelle Charles ne l'abandonna pas, nous donna un moment de vive inquiétude. Mon père courut à eux dès qu'il fut informé et nous les vîmes revenir tous trois en bon état. » (Communication de Mlle Achard; inédit.) L'affaire reste trop obscure en elle-même pour éclairer la chronologie générale.

16. (Pour la p. 262.) — **Henriette Monachon.** — Il est beaucoup parlé d'elle dans M. Ph. Godet; je puis ajouter à ce qu'il en dit ces lignes inédites. Rosalie écrit à Charles le jeudi 20 décembre 1810 : « Si vous n'avez pas encore de femme de chambre, en voudriez-vous une, nommée Henriette Monachon, qui a été longtemps chez Mme de Charrière à Colombier ? Mlle Bontemps la connaît et pourrait vous en parler à fond. Elle a passé

l'âge des amours, mais elle a bonne façon et bonne santé, elle parle comme un académicien. Elle entra il y a six mo is chez les d'Arlens qui la renvoient parce qu'elle est trop chère et trop importante (six louis de gage). Constance la regrette dans ce nouvel ordre de choses parce qu'elle est d'une parfaite fidélité, ordre et tête. Je pourrais traiter avec elle et faire de bonnes conditions si Ninette veut. » — De la même au même, jeudi 27 décembre 1810 : « Voici les Benjamin qui m'écrivent froidement qu'ils arriveront le 12, qui me prient de leur chercher un logement.... Je donnerai aux Benjamin la femme de chambre bel esprit de Colombier. Ils se connaissent déjà beaucoup. »

17. (Pour la p. 262.) — La même difficulté de chronologie se représente ici. Comment placer respectivement les deux mois de Colombier et les quinze jours de Neuchâtel dont parle la lettre du 25 février 1788? M. Godet (I, 358) met les quinze jours d'abord. Je ne crois pas. Voici les textes; ils ne sont pas absolument probants, quoique Constant place toujours Colombier avant Neuchâtel : « De chez vous, où j'ai passé deux mois si paisibles, si heureux..... » — « Deux mois ensuite passés près de vous... » — « Que bénie soit la beauté perfide qui m'a fait passer deux mois à Colombier et quinze jours chez M. de Leschaux... » — « Nous avons été bien heureux pendant deux mois, pendant plus même, car pendant les 15 jours Léchau nous n'étions pas extrêmement à plaindre. Au moins moi..... Nous n'aurions pas eu deux mois de continuel intercourse sans interruption. » (Lettres des 23 février, 25 février, 19 mars et 5 (avril 1788).) Mais la lettre du Dr Leschaux montre Benjamin installé à Colombier le 18 décembre. D'autre part le billet qui se termine par « le 2 de janvier » (*Bibl. crit.*, n° 48) a été indiscutablement écrit de Neuchâtel. Seulement, si les quinze jours de Neuchâtel vont du 19 ou 20 décembre 1787 au 2 janvier 1788, les deux mois de Colombier se trouvent fortement écornés. La chronologie de la lettre du 25 février 1788 craque de tous les côtés.

18. (Pour la p. 268.) — **La dignité de Constant.** — Sur la phrase de Constant : « Qu'est-ce que le bonheur ou la dignité ? », Sainte-Beuve a construit tout un réquisitoire. Il s'en est emparé dès 1844 (*P. L.*, III, 215, note, jusqu'au tiret); contre quoi je ferais valoir : 1° que Sainte-Beuve n'a pas bien lu Constant, parce qu'il a lu la phrase incriminée hors de son contexte et de ses circonstances (influence de Restif, maladie, etc.), littérairement, non historiquement; 2° qu'il ne l'interprète pas du point de vue pessimiste où se place Constant, et qu'on voit bien ce qu'un moraliste de l'école de Larochefoucauld (ou de Pascal) pourrait dire sur la *dignité*; 3° que la jeunesse est une circonstance atténuante, non aggravante, etc. — Sainte-Beuve a prévu ce raisonnement et il y a répondu par avance (*P. Cont.*, V, 283-III, 379, 1845, et *P. L.*, III, 215, fin de la note, 1852); pour prouver que la parole de Constant est non une boutade, mais un sentiment profond et immuable, il allègue trois faits choisis à dessein très loin l'un de l'autre dans sa vie : 1° son emprunt à M. de Charrière; 2° ses rapports d'argent avec Mme de Staël; 3° les 200 000 francs de Louis-Philippe. Le premier seul nous intéresse ici. Voici les textes.

Benjamin a emprunté 30 louis à Paris à M. de Charrière (le *Cahier Rouge*, p. 49, dit à Mme de Charrière); il lui en a fait un billet d'une forme bizarre, comme toute sa vie l'était alors, s'engageant à payer quand il serait en Hollande (lettre de Mme de Charrière du 23 sept. 1789). — Sa dette

a grossi à Colombier : elle monte à 50 louis (lettre de Benjamin, du 18 février 1788), qui se décomposent comme il suit : 800 francs à M. de Charrière, 200 francs à Madame (lettre de Benjamin du 25 mars 1793). Mme de Charrière avait beaucoup « tourmenté » Benjamin pour lui faire accepter cet argent, qu'au surplus elle semble avoir emprunté elle-même à Mme Du Paquier, à qui elle paie l'intérêt (lettre de Mme de Ch , du 23 sept. 1789). — Cela posé, Benjamin, qui vient de quitter Colombier, promet le 18 février 1788 d'envoyer le lendemain, de Berne, à M. de Charrière, un billet pour les 50 louis que son père s'est engagé à payer dans les commencements de l'année suivante, avec les intérêts à 5 p. 100. Il le supplie de les accepter; ce sera lui prouver qu'il n'est pas mécontent de ses procédés; en refusant, ce serait le traiter comme un enfant ou pis. — Benjamin n'a pas dû envoyer le billet, mais il ne perd pas sa dette de vue; le 28 juillet 1788 il prie Mme de Charrière de tirer sur lui, pour les dix louis et demi échus le 1er août. — Il court à la Haye pour le procès de son père en septembre 1788. Il se marie en mai 1789, il vient en Suisse en juillet (tout cela coûte cher, et ce ne sont pas seulement des dépenses de plaisir); il se brouille avec Mme de Charrière en septembre : tout allait bien jusque-là, les difficultés apparaissent immédiatement. Dans une lettre des premiers jours d'août 1789, Mme de Charrière se plaint obscurément d'un procédé de Benjamin à l'égard de son mari; dans une autre lettre du même temps, un peu antérieure à la précédente, et qui est perdue, mais dont Mme de Charrière rappelle le contenu dans sa lettre du 23 septembre, elle prie, *de son propre unique mouvement*, Benjamin de régulariser le billet fait jadis à M. de Charrière, qui a été surpris que Benjamin ne lui ait rien fait dire et ait quitté le pays sans lui écrire. — Même demande dans une partie post-datée de la lettre de Mme de Charrière, du 30 août 1790. Mme de Charrière réclame à Benjamin un billet en peu de mots pur et simple, et ajoute : « Vous ne sauriez croire ce que je souffre quand il me semble que vous n'êtes pas en règle avec les gens que je vois. Ils ont beau ne rien dire : je les entends. » — En conséquence, Benjamin, qui déjà le 11 mai 1790 avait envoyé un billet à M. de Charrière (il s'était engagé à le payer à la première réquisition, mais il doit avouer qu'il ne sera pas de toute l'année en état de le payer; et, en effet, il vient de faire un long séjour coûteux en Hollande pour l'affaire de son père), Benjamin écrit, le 4 juin 1790, qu'il joindra le billet tel que Mme de Charrière l'exige dans sa lettre du lundi suivant. — On ignore s'il l'a fait. — Le 6 juillet 1792, nouveau retard; il envoie une lettre de change payable par son banquier à Lausanne: il ne peut payer « les 27 louis », à cause d'arriérés qu'il faut solder immédiatement; mais il espère commencer la dette de M. de Charrière avant la fin de l'année. — Le 17 septembre 1792 il prend l'engagement solennel d'acquitter cette dette avant le 1er mars suivant; M. de Charrière réunit dans cette affaire comme dans tous ses procédés la délicatesse à la raison. Benjamin est décidément réconcilié avec lui; le 5 nov. 1792 il lui fait dire mille choses. — Le 1er janvier 1793, il mande que le retard éprouvé par son voyage en Suisse ne changera rien à sa promesse d'acquitter sa dette si honteusement négligée. — Le 25 mars, il envoie une lettre de 300 francs de Suisse (450 de France), à compte des mille qu'il leur doit, 800 francs à lui, 12 louis 1/2 à elle, promettant d'achever le paiement le plus tôt possible. Il est honteux de tant tarder, mais il jure qu'il fait tout ce qu'il peut.

Voilà les faits. Encore faut-il les voir sous leur lumière, et les replacer dans leurs circonstances, au milieu des crises d'apathie noire que Benjamin

traverse et des frais énormes qu'entraîne le procès de son père. Mais comme il ne s'est pas refusé scrupuleusement toute dépense inutile jusqu'au paiement de sa dette, un moraliste sévère pourra juger qu'il doit porter la responsabilité de ses retards. A quoi se limite cette responsabilité? La « probité » de Constant n'est pas en jeu ici. Il paie sans contrainte connue ses autres dettes. Va-t-il oublier celle-là au moment où il se range et s'assagit? Quant à sa dignité, il l'a réellement laissé compromettre, puisque Mme de Charrière en a eu le sentiment; mais elle n'a eu ce sentiment que pendant les quelques mois où Benjamin se brouilla avec elle et manqua d'égards à M. de Charrière. En somme Constant a péché surtout par négligence, étant d'ailleurs dégoûté de tout. Il n'y aurait pas dans sa conduite de quoi fouetter seulement un chat, si la question essentielle : Benjamin a-t-il été l'amant de Mme de Charrière? était réglée. Sainte-Beuve n'en doutait pas; comme M. Ph. Godet je ne le crois pas.

19. (Pour la p. 279.) — Sainte-Beuve ne vise que l'installation à Colombier, en décembre. Il faut évidemment faire une réserve pour le passage à Colombier du 3 octobre, auquel le *Cahier Rouge* donne une durée de deux jours, et que les lettres réduisent à une nuit et quelques heures. Mais la lettre du lendemain 4 octobre est si naturellement, si complètement étrangère, si purement intellectuelle et amicale qu'elle exclut toute possibilité d'une liaison établie de la veille. Quant à l'installation de décembre, voici tout ce qui regarde la santé de Constant dans ses lettres : « Je n'écris pas sur....., mais en courant..... avec un mal de tête effroyable... » (1er sept. 1787); mais, quelques lignes plus bas, son mal de tête est dissipé. — « L'échauffement, l'ennui et l'affaiblissement que mon séjour à Paris a laissé dans toute ma machine, après m'avoir tourmenté de temps en temps, se sont fixés dans ma tête et dans ma gorge » (17 ou 18 février 1788). — « Deux mois passés à Beausoleil, trop malade en général..... » (25 février 1788). « Sans ce voyage [de Brunswick] que serait-il arrivé? Je serais venu vous voir pendant deux, trois, quatre jours; je serais tombé malade chez vous ou chez moi. Je serais retourné certainement à Beausoleil.... » (5 avril 1788). Sur la date où Constant connut son départ pour Brunswick, les textes ne sont d'ailleurs pas d'accord. D'après Sainte-Beuve (*Portr. L.*, III, 204), la lettre (perdue) du 12 septembre 1787 annonçait déjà la chose comme une affaire conclue. Le *Cahier Rouge* (94) place dans le courant d'octobre l'avis d'avoir à faire ses préparatifs de départ. Ces deux assertions ne sont pas inconciliables, mais ni l'une ni l'autre n'est décisive. Mais il semble bien résulter de la lettre du 25 février 1788 que Benjamin était atteint avant son installation à Colombier. La lettre du Dr Leschaux montre d'autre part qu'il lui avait laissé une direction avant le 18 décembre. C'est pour essayer de tirer au clair cette question qu'il importerait de fixer la chronologie exacte, au jour près, de toute cette période. (Appendice, nos 14, 15, 17.)

19 *bis*. (Pour la p. 316, dernière ligne) : le paragraphe que cite Constant est en effet le dernier sur Charles IX dans l'*Abrégé chronologique* du Président Hénault, p. 239.

20. (Pour la p. 370.) — Ce règlement de comptes fut la source des plus graves difficultés entre le père et le fils, quand Juste Constant voulut revenir sur les cessions opérées en 1789 et 1790 pour laisser une part de ses biens à ses enfants du second lit. Ces difficultés ne s'étant produites qu'en 1811,

j'en réserve l'histoire pour cette date-là. — J'ai réuni aux différentes Archives de Lausanne un assez grand nombre de documents sur les biens, domaines, emprunts, etc., de Juste Constant. On y voit surtout la prédilection qu'il avait pour sa magnifique propriété de la Chablière; il l'arrondit et l'embellit de son mieux en toute occasion. Il essaya même en novembre 1773 (c'était un fief rural) de la transformer en fief noble et de lui donner le nom de Chalamont. Benjamin aurait pu s'appeler de Chalamont, comme son oncle s'appela d'Hermenches. Berne repoussa sa demande le 2 mai 1774 (Arch. canton. Vaudoises : Lausanne, Corresp. Baillivale, M, f° 885, avec renvoi au Rath's Manual de Berne, p. 235). — La Chablière appartient aujourd'hui à M. le notaire Gaulis, de Lausanne, qui a bien voulu me donner sur elle plus d'un détail intéressant.

21. (Pour la p. 424.) — Mme de Charrière se croyait même démocrate; mais sa démocratie, tout anodine et littéraire, consistait à reconnaître des âmes fermes, des actions nobles jusque dans le peuple, et à en prêter de telles aux personnages d'humble condition qu'elle mettait en scène dans ses romans (Cf. Godet, II, 127). Mme de Charrière suivait une courbe précisément inverse de celle de Benjamin. D'abord favorable en principe à la cause de la liberté (mais il faudrait savoir ce qu'elle mettait sous ce mot), elle s'en éloigna par horreur de la guillotine. (*Ibid.*, II, 2, 96, 113 et note, 114.) En 1793, elle était pour le pur légitimiste et violent contre-révolutionnaire Ferrand, qui mettait Benjamin hors des gonds (Benjamin à Mme de Ch., 25 sept., 4 ou 5 oct., 11 oct., 18 oct. 1793). « Votre monsieur Ferrand... » lui écrira-t-il le 17 oct. 1794. Elle avait aussi de la sympathie pour Joseph de Maistre (Godet, II, 255). — M. de Charrière passait au contraire pour très démocrate (*Ibid.*, II, 47).

22. Pour la p. 425). — Je renvoie à son livre, II, 34 ss. Benjamin parle souvent de Camille dans ses lettres à Mme de Charrière; mais il n'eut avec lui que des rapports très courts. Il les eut plus longs, mais très superficiels, avec Pierre, qu'il appelle Pierrot, comme Mme de Charrière; il fit sa connaissance au mois de juillet: il le ramena chez lui à Lausanne et lui fit même les honneurs de la Suisse : il dut le mener à Chexbres le 7 août (Godet, II, 62, 101). Mais on voit par la lettre du 9 août qu'ils s'étaient ennuyés de compagnie, et que la sympathie entre eux n'était pas entière. Pourtant Benjamin s'intéressa à lui (sans vraie bonté, je crois), quand il fut menacé d'être expulsé de la principauté de Neuchâtel. Il lui offrit de venir passer quelques jours à Lausanne, de s'installer chez lui à Colombier en disant qu'il devait faire avec lui le voyage d'Allemagne, etc. lettres des 9, 16, 30 août, 10, 11 ou 12 oct., premiers jours de nov. 1793, etc.)

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES

Bibliothèque de Genève, Fonds Charles de Constant : voir ma Bibliographie Critique.
Archives de Lausanne : voir Avant-Propos, VII et IX.
Archives d'Estournelles de Constant : voir VII et Bibl. Critique.
Archives Monamy-Valin : d°

OUVRAGES CITÉS

INDEX PAR NOMS D'AUTEURS[1]

ACHARD (Lucie) : *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*; Genève, Eggimann, 1902, 2 in-12.

ALLART DE MERITENS (Hortense) : *Lettres inédites à Sainte-Beuve*, publiées par M. Léon Séché; Revue de Paris, 1907; et Paris, Mercure de France, 1908, in-12.

ANGELLIER : *Étude sur la vie et les œuvres de Robert Burns*; Paris, Hachette, 1892, in-8.

AULARD : *Histoire politique de la Révolution française*; Paris, librairie Armand Colin, 1901, in-8.

BARON (Abbé) : *A la Cour de Brunswick* (sept. 1789-mai 1791); Revue de Paris, 15 novembre 1906.

BARRÈS (Maurice) : *Un homme libre*; Paris, Perrin, 1889, in-16; voir B. C. App.

BLENNERHASSET (Lady) : *Mme de Staël et son temps*; trad. Dietrich; Paris, Westhausser, 1890, 3 in-8.

BOURGET : 1° *Préface à l'Édition d'Adolphe*; Paris, Conquet, 1889, in-16; voir B. C. App.

2° *Étude sur B. Constant* dans le Livre du Centenaire du Journal des Débats (144-149); Paris, Plon, 1889, in-4.

1. Pour les journaux, voir Hatin. Je ne donne pas non plus les ouvrages trop faciles à trouver, comme la Correspondance de Voltaire, la Correspondance de Grimm, les Confessions de Rousseau, etc. Le présent Index n'a été fait que pour alléger le livre d'indications bibliographiques longues et répétées. Voir, au surplus, pour la liste des Études parues sur Constant, l'Appendice de ma Bibliographie critique, que je désignerai par les lettres B. C. App.

Burnier (Charles) : *Mme de Charrière et les Constant*; Bibliothèque Universelle et Revue Suisse, février 1906, p. 372-86; à propos du livre de M. Ph. Godet.

Canat (René) : *Une forme du mal du siècle, Du sentiment de la solitude morale chez les Romantiques et les Parnassiens*; Paris, Hachette, 1904, in-8.

Carlyle : *Essais choisis de Critique et de Morale*, par Edm. Barthélemy; Paris, Mercure de France, 1907, in-16.

Cauvet : *Mémoire sur Adolphe de Benjamin Constant*; Revue des Langues Romanes, avril-juillet 1898, et Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1898, in-8.

Cazenove d'Arlens (Mme de) : *Journal* (février-avril 1803), *Deux mois à Paris et à Lyon sous le Consulat*; publié par A de Cazenove; Paris, Picard, 1903, in-8.

Chastenay (Mme de) : *Mémoires* (1771-1815); Paris, Plon, 1896, 2 in-8.

Chuquet (Arthur) : *Études d'histoire*; Paris, Fontemoing, s. d., in-12.

Clairon (Hippolyte) : *Mémoires*, Paris, Buisson, an VII de la République; et Paris, Ponthieu, 1822, in-8.

Cockburn : *Memorials of his time*; 1st Ed. 1851; new edition, Edinburgh, Adam and Charles Black, 1874, in-8.

Colet (Louise) : 1° *45 lettres de Béranger*; Paris, Librairie nouvelle, 1857, in-32; voir B. C., Table.

2° *L'Italie des Italiens*; Paris, Dentu, 1862-64, 4 in-12; voir B. C., Table.

Conservateur Suisse ou *Recueil complet des Étrennes helvétiennes*, rédigé par Ph. et Louis Bridel; Lausanne, Knab, 1813-1829, 13 vol. in-12; 2e édition conforme à l'originale, augmentée de notes, Lausanne, Blanchard, 1856 ss.

[Constant (Adrien de)] : *Journal Intime et Lettres de B. C. à sa famille*; Revue Internationale, XIII (1887) et XXI (1889). Voir Melegari et B. C., Table.

Constant (Benjamin) : 1° *Wallstein*, tragédie, etc.; Paris, Genève, Paschoud, 1809, in-8.

2° *Lettre sur Julie Talma*; dans les *Mélanges de politique et de littérature*; Paris, Didier, 1829, in-8.

3° Carnet; fragments dans Sainte-Beuve, Portr. Cont., V, 296; Portr. Litt., III, 281; Lundis, Table, 35.

4° Lettres à Villers; voir Isler.

5° *Lettres à Mme Réeamier*; Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-8; voir Bibl. Crit., Table.

6° *Lettres à sa famille*; voir Menos.

7° *Le Siège de Soissons*, Epopée antinapoléonienne, interprétée et publiée pour la première fois par Victor Waille; Poligny, Gustave Cottez, 1892, in-8; voir B. C. Table.

8° *Journal Intime et Lettres à sa famitte et à ses amis*; voir Melegari.

9° Lettres à Hochet; voir de Lauris.

10° *Le Cahier Rouge*; publié par Mme de Constant Rebecque dans la Revue des Deux Mondes, 1er-15 janvier 1907; et Paris, Calmann-Lévy; 1907, in-4; voir B. C., Table.

Constant (David) : M. T. Ciceronis De officiis Libri tres. Item Cato M. vel De senectute. Laelius vel de Amicitia. Paradoxa Stoïcorum Sex. Somnium Scipionis. Emendati et notis aucti. A Davide Constantio (avec portrait). Genevae Apud Samuelem De Tournes, M. DC. LXXXVIII; in-12, 358 p., plus la dédicace.

Constant (Rosalie de) : Cahiers Verts. Cahiers Inédits, propriété de Mme et Mlle Achard-Rigaud.

Costa de Beauregard : *En Émigration. Souvenirs tirés des papiers du Comte A. de la Ferronays* (1777-1814); Paris, Plon, 1900, 2 in-8.

Coulmann : *Notice sur B. Constant*, lue à la séance générale de la Société de

la morale chrétienne par M. Coulmann, l'un des vice-présidents de cette Société. Avril 1831; Paris, Crapelet, 8°, 20 p. Voir B. C. App.

Craven (Lady) : *Memoirs of the Margrave of Anspach*, Londres, 1826; Denkwürdigkeiten der Markgrätin von Ansbach, Stuttgard, 1826. Cités par Ley.

Crépet : Dans la Revue Nationale et Étrangère, tome XXVII, avril-mai 1867, (voir B. C. App.).

Daudet (Léon) : *Les Idées en marche*; Paris, Charpentier, 1896, in-12 (voir B. C. App.); sur le Journal intime de Constant, p. 133-140.

Dugas : *La Timidité*; 4e édition augmentée, Paris, Alcan, 1906, in-16.

Encyclopédie des gens du monde; Constant au tome VI, 1836.

Faguet (Émile) : 1° *Benjamin Constant*; R. des D. M., 1er juin 1888, et *Politiques et moralistes du XIXe siècle*, 1re série, Paris, Lecène et Oudin, in-16.

2° *Un nouveau livre sur B. Constant* (par M. de Lauris); La Revue, 1er mars 1904.

Fester : *Festschrift seiner Königlichen Hoheit dem Prinzregenten Luitpold von Bayern*, etc., dargebracht von der Universität Erlangen; Erlangen und Leipzig, Deichert, 1901, 5 vol. in-4.

Forneron : *Histoire Générale des Émigrés* : Plon, 1884, 3 in-12.

France (Anatole) : 1° *B. Constant et le roman d'Adolphe*; Amateur d'autographes, nos 228-291, sept.-déc. 1877.

2° *Le Journal de B. Constant*; Temps du 27 février 1887 et Vie Littéraire au tome I (Paris, Calmann-Lévy, 4 vol.).

3° *Préface d'Adolphe*; Temps du 14 juillet 1889; et Lemerre (Voir B.C. App.).

France protestante : Voir Haag.

Garat (Dom.-Jos.). *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard, sur ses écrits et sur le XVIIIe siècle*; Paris, Belin, 1820, 2 in-8.

Gaullieur : 1° *Revue Suisse*, VII (mars 1844), p. 181 : quatre lettres ou fragments de lettres de B. Constant à Mme de Charrière.

2° *Bibliothèque Universelle de Genève*, 1847, t. VI et 1848, t. VIII (4 articles). Correspondance du même à la même.

3° *Ibidem* 1849, tome XII : Lettres de la comtesse Dœnhoff et de Mme de Charrière.

4° *Études sur l'Histoire Littéraire de la Suisse française*; 1855, Bin Institut Genevois, III, et tirage à part, 1856, in-8.

5° *Revue Suisse*, 1857, t. XX, Lettres-Mémoires de Mme de Charrière, 6 articles.

Geiger (Ludwig) : *Thérèse Huber* (1764-1829) *Leben und Briefe einer deutschen Frau*: Stuttgart, Cotta'sche Buchhandlung Nachfolger, 1901, in-8.

Gibbon : *Miscellaneous Works....* by Lord Sheffield; Londres, 1796, 2 in-4; a new Edition with considerable additions, Londres, 1814, 5 in-8; Voir au surplus B.C., n° 28.

Giraud (Victor). *Table alphabétique et analytique des Premiers Lundis, Nouveaux Lundis et portraits Contemporains*; Paris, Calmann-Lévy, 1903, in-12.

Glachant (Victor) : *B. Constant sous l'œil du guet*; Paris, Plon, 1906, in-8 (Voir B. C., Table.)

Godet (Philippe) : 1° *Histoire littéraire de la Suisse Française*; Paris, Fischbacher, 1890, in-8.

2° *Mme de Charrière et ses amis*; Genève, Jullien, 1906, in-8.

Gœdeke (Karl), *Grundrisz zur Geschichte der deutschen Dichtung aus den Quellen*; 2e édition par Edmund Gœtze; Dresden.... 1893, 5 vol. in-8.

Grant (Sir Alexander) : *The Story of the University of Edinburgh during its first three hundred years*, London, Longmans, Green and Co, 1884, 2 vol. in-8.

Guizot : 1° *Mélanges biographiques et littéraires*; Paris, Lévy, 1868, in-8.
2° *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*; Paris, Lévy, 1858-67, 8 in-8.
3° *Le temps passé*; Paris, Perrin, 1897, 2 in-12.

Haag (Eug. et Em.) : *La France protestante*, 1re édition, IV, 1853; 2e édition, IV et VI, 1884, 1888; Paris, Fischbacher.

Isler : *Briefe von... B. Constant...* Auswahl aus dem handschriftlichen Nachlasse des Ch. de Villers; Hambourg, Meissner, 1877 et 1883, in-8 (Voir B. C. Table).

Laboulaye : 1° Revue nationale et étrangère, V, VI, VII (1861, 7 articles), XXV, XXVI (1866, 4 articles).
2° *Cours de politique constitutionnelle, de B. Constant*; Paris, Guillaumin, 1861, 2 in-8; 2e éd. 1872.
Lanson (Gustave) : 1° *Histoire de la Littérature française*; Paris, Hachette, in-16.
2° *Voltaire*; Paris, Hachette 1906, in-16.
Laroche (Sophie) : *La Suisse française en 1792*, Lettres publiées par Gaullieur, Revue Suisse, 1858, XXI (3 articles).
Lasserre (Pierre) : *Le romantisme français*; Paris, Mercure de France, 1907, in-8.
Lauris (de) : *Lettres de B. Constant à Hochet*; fragments, dans la Revue des 1er et 15 mai 1904.
Lettres *autographes et Documents historiques*. Bulletin Bibliographique de la maison Jacques et Étienne Charavay, dirigée par Noël Charavay, 3, rue Furstenberg, Paris.
Ley (Hans) : *Die litterarische Tätigkeit der Lady Craven, der letzten Markgräfin von Ansbach-Bayreuth*; Erlangen. Fr. Junge, 1904, in-8.
[Loève-Veimar] : *Lettres sur les hommes d'État de la France;* Sur Constant, 2e lettre; R. des D. M. 1833, 2e série, t. I, 225-263.
[Loménie, Louis de] : *Galerie des Contemporains illustres par un homme de rien*; av une lettre-préface de Chateaubriand; Paris, René, 10 vol. in-18; Constant au tome VIII, Sainte-Beuve au tome IX (Voir B. C. App.).

Mac Cosh : *The Scottish Philosophy*; London, Mac-Millan, 1875, in-8.
Mackintosh : *Memoirs of the life of the right honourable sir James* —; 2e éd. London, Edward Moxon, 1836, 2 vol. in-8.
Martignier et de Crousaz : *Dictionnaire historique, géographique, et statistique du Canton de Vaud*; Lausanne, Corbaz, 1867, in-8.
[Mauvillon] : *Lettres du comte de Mirabeau à un de ses amis en Allemagne, écrites durant les années 1786, 1787, 1788, 1789 et 1790*, — 1792.
Mélanges de Littérature Étrangère; Paris, Gogué, etc., 1785-86, 6 vol. in-32.
Melegari : *Journal Intime de B. Constant à sa famille et à ses amis*; Paris, Ollendorf, 1895, in-8 (après la Revue Internationale, 1887 et 1889; voir B. C., Table).
Menos : *Lettres de B. Constant à sa famille*; Paris, Savine, 1888; 2e édition s. d., in-12 (Voir B. C., Table).
Le Mercure de Suisse de l'année 1857, *Mémoire concernant M. Constant de Rebeque, lieutenant-général et colonel d'un Régiment Suisse au service de LL. HH. PP. les États généraux des Provinces Unies*; Lausanne, Bib. Cant., J, 1023; Archives d'Estournelles de Constant; in-8.
Mérode-Westerloo (Comte de) : *Mémoires*; Bruxelles, J. A. Greuse, 1840 2 vol. en un tome, in-8 [1].

1. Lady Blennerhasset renvoie sur Constant au tome I, p. 47. La référence est erronée.

MICHAUT (Gustave) : 1° *Sainte-Beuve avant les Lundis*; Paris, Fontemoing, 1903, in-4.

2° *Études sur Sainte-Beuve*, Paris, Fontemoing, 1905, in-16.

3° *Lettres de Sainte-Beuve à Mme du Gravier*; Revue latine, 1905.

MICHEL (Francisque) : *Les Écossais en France, Les Français en Écosse*; Londres, Trübner et Co, 1862, 2 vol. in-8.

MIRABEAU : *Histoire secrète de la Cour de Berlin ou Correspondance d'un voyageur français depuis le mois de juillet 1786 jusqu'au 19 janvier 1787*; Alençon, Malassis, 1789, 2 vol. in-8.

MORRIS (Governor) : *Mémorial*, traduit de Jared Sparks par Augustin Gandais; Paris, Renouard, 1842, 2 vol. in-8; et *Journal pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792*, traduit par E. Pariset, Paris, Plon, 1901, in-8.

NICOLAI (Friedrich) : *Beschreibung einer Reise durch Deutschland und die Schweiz im Jahre 1781, nebst Bemerkungen über Gelehrsamkeit, Industrie, Religion und Sitten*. Berlin et Stettin, 1783 (III et IV, 1784), 4 vol. in-8.

NISARD (Charles) : *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires inédites* (1726 à 1816); Paris, Lévy, 1858, in-16.

NODIER (Charles) : Préface aux *Deux Femmes* de Louise de Constant, Paris, Schwartz et Gagnot, 1836, in-8; et dans l'Entracte du 6 juin 1836.

NOLDE (Bne de) : *Mme de Staël and B. Constant; unpublished letters; together with other Mementos from the Papers left by Mme Charlotte de Constant;* New-York and London, Putnam's sons, 1907, in-16.

NORVINS (J. de) : *Mémorial*; Paris, Plon, 1896, 3 in-8.

OBERKIRCH (Bne d') : *Mémoires sur la Cour de Louis XVI et la Société française avant 1789*; Bruxelles, 1854, 2 in-8.

OLIVIER (Juste) : *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire;* Lausanne, Ducloux, 1857, 2 in-8.

PAGÈS (J.-P.) : *Dictionnaire de la Conversation et de la lecture*; Paris, Belin-Mandar; Constant au tome XVI (1835). — Voir B. C., table.

PATERSON (Lt-col.) : *A new and accurate description of all the direct and principal cross roads in England and Wales and part of the roads of Scotland*; London; 15th edition, 1811, in-8.

PEREY et MAUGRAS : *La vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney* (1754-1778); Paris, Calmann-Lévy, 2e éd., 1885, in-8.

PEYSTER (H. de) : *Les troubles de Hollande à la veille de la Révolution française* (1780-1795); Paris, Picard, 1905, in-8.

PIERROT (Charles) : *Table générale et analytique des causeries du Lundi, Portraits de Femmes et Portraits Littéraires*; formant le tome XVI des Lundis; Paris, Garnier, 1881, in-16.

REVUE (La) des 1er et 15 mai 1904; voir de Lauris.

REVUE INTERNATIONALE; voir Melegari.

REYMOND (William) : *Corneille, Shakespeare et Gœthe; Étude sur l'influence anglo-germanique en France au XIXe siècle*; Berlin, Londres, Paris, Klincksieck, 1864.

RIVAROL : *Lettres à M. Necker sur l'Importance des opinions religieuses*; Berlin, 1788, 21 et 44 p. in-8; dans ses Œuvres complètes.

ROSSEL (Virgile) : *Histoire Littéraire de la Suisse romande des Origines à nos jours*; Genève, Bâle, Lyon, Paris, Fischbacher, 1889-1891, 2 in-8.

RUDLER (Gustave) : *Un « portrait littéraire » de Sainte-Beuve*; dans la Revue d'Histoire Littéraire de la France, 1905, n° 2; voir B. C. App. à 1905.

SAINTE-BEUVE : 1° *Calisle ou Lettres écrites de Lausanne*, par Mme de Charrière; Paris, Labitte, 1845.

2° *Lettres au professeur Gaullieur* (1844-1852); publiées par M. Eugène Ritter, Bulletin de l'Institut National Genevois, tome XXXIII, et à part, 1895; Voir mon article de la R. d'Histoire littéraire.

Pour la liste de ses articles ou jugements sur Constant, voir B. C. App.

SALCHLI : *Vita Davidis Constantii* (presque entière dans le Museum Helveticum, tome I, part. II; Zurich, 1746-1752, 8 vol.).

STEIN et MULLER : *Die Geschichte von Erlangen im Wort und Bild*; Erlangen, Fr. Junge, 1898.

SUARD : 1° *Variétés littéraires ou Recueil de pièces tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts*; Paris, Lacombe, 1768-1769, et Paris Xhrouet, an XII-1804; 4 in-8.

2° *Mélanges de Littérature*; Paris, Dentu, an XII-1803, 3 in-8.

SUARD (Mme)] : *Essais de Mémoires sur M. Suard*; Paris, Didot, 1820, in-12.

TILLY (Alexandre de) : *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du XVIIIe siècle;* Paris, chez les marchands de nouveautés, 1828, 3 in-8.

THUREAU DANGIN (Paul) : *Le parti libéral sous la Restauration*; Paris, Plon, 1888, in-12.

WELSCHINGER : *Une page des confessions de B. Constant*; Amiens, Delattre-Lenoël; Mazarine, Recueil de pièces 50511; 16 p. in-8. Voir B. C. App.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Abbaye au Bois, 9, 10, 12, 14.
Achard (Mme), 410, 427.
— ? Nancy, 410, 427.
— Ninette, 410, 427, 513.
Achard-Rigaud (Mme) VII.
— Lucie, VII, 37, 43, 77, 89, 96, 117, 144, 145, 148.
Achenwall, 159.
Adams, 250.
Addison, 254.
Adolphe, 4, 5, 6, 8, 9, 17, 18, 23, 24 et 128, 34, 38, 54, 59 et 258, 61, 62, 63, 64, 100, 116, 119, 128, 130, 133, 137, 161, 173, 215, 229, 258, 295, 303, 392, 433, 471, 505.
Albany (Mme d'), 61.
Albermale (Comtesse d'), 501.
Alcibiade, 105.
D'Alembert, 264.
Algonquins, 482.
Alexander, 168.
Alexandre, 115, 308.
Allamand Marguerite, 51.
Allart Hortense, 9.
Allemagne, 195, 339, 358, 402, 404, 436, 445, 459, 460, 468, 474, 486, 492, 497, 498, 499.
Allemagne (Constant et l'), 117-21, 157-63, 172, 173, 178, 184, 195, 292 ss., 301-03, 305 ss. passim, 445, 463.
Amérique, 174, 241, 250, 337-38, 419, 462, 470, 482, 483, 499.
Anet, 124.
Anet Claude, 234.
Angervilliers, 356.
Angivilliers (Mme d'), 176.
Angleterre, 174, 175, 177, 183, 184, 194, 213, 243-44, 246 ss passim, 271, 415, 422, 462, 463, 465, 471, 481, 511.
Anhalt (Comte d'), 206.
Ansbach-Bayreuth (Ch. Aug. d'), 160.
— Chr. Ern., 160.
— Chr. Fc. Ch. Alex. 117 (et 508), 119, 153, 154, 157.
— Frédéric 157, 508.
— Frédérique-Car., née Psse de Saxe-Cobourg, 118, 508.
— Sophie-Car., née Psse de Brunswick-Lünebourg, 118, 120-21, 161, 193.
— Wilhelmine, née Psse de Prusse, 160.
Anvers, 257.
Apelle, 266.
Apollon, 76.
Arbouville (Mme d'), 285.
Archinard, 68.
Aremberg, 124.
L'Aristocrate, 481.
Aristophane, 158.
Aristote, 158.
Arlens (Constance Cazenove d') : voir Cazenove.
Arnaud (l'abbé), 174.
Arpeau, 333.
Artois (Comte d'), 180.
Athénée (L'), 10.
Athéniens, 482.
Athlone (M. d'), 213.
— (Mme d'), 213, 216, 218.
Aubert (H. A.), VIII.
Augusta Sophia d'Angleterre, 260.
Aumale (Comte d'), 67.
Autriche, 447, 462, 481.
Azincourt (d'), 151.

Bacala : voir Prince héréditaire de Brunswick.

Bachmative, 168.
Bacon, 178.
Bade, 436.
Bailly, 181, 233, 487.
Baird, 166, 167, 168.
Baldensperger, 161.
Bâle, 422.
Balzac, 16.
Barante (Claude de), VIII.
Barante (Prosper de), VIII, 15, 18, 19, 70, 119, 161, 276.
Bargy, IX.
Barnave, 475.
Baron (Abbé), 292, 293, 294, 295, 298, 299, 300.
Barrat (Jean-Marc), 369, 420-21.
Barrès (Maurice), 25.
Barrois jeune, 511.
Basile (Mme), 125.
Baudelaire, 5.
Baumann, 159, 160.
Baumeister, 160.
Baumier, 123.
Bavois (Melle de) : voir Charrière de Bavois.
Bayreuth, 157.
Bazire, 390.
Béarn (Melle de) 509.
Beaud (Charles), 32, 369.
Beauharnais, 482.
Beaulieu (Marie de), 504.
Beaumarchais, 235, 253, 277.
Beausoleil, 258, 271, 321, 341, 342, 359, 369, 370, 384.
Bellegarde (Marquis de), 200, 203-16 passim, 278.
Belouin, 113.
Benay, 235, 237, 238, 239.
Bennet, 168, 169.
Béranger, 15.
Bérard, 178.
Bercher (Melle de), 42.
Bergier Frederick, 141, 142, 369.
Berlin, 306, 450, 458.
Bernardins, 143.
Berne, 37, 38, 42, 82, 331, 333, 334, 336, 344, 360, 364-68 passim, 376, 380, 388, 409, 474, 479, 502, 516.
Berthoud Charles, 276.
Besançon, 67.
Bettens, 51, 368 et passim.
Bible, 98.
Bibliothèque des romans, 87, 98, 482.
Bicêtre, 264.
Bièvre (Marquis de), 151.
Billaud-Varennes, 485.
Birotteau, 481.
Black, 163.
Blair, 510, 511.
Blondel, 420.
Boileau, 117.
Bois-le-Duc, 72, 240.
Bollmann, 433.
Bonar, 166, 167.
Bontemps, 338, 355, 503.
— (Melle), 512.
Borel, 429.
Bosquillon, 511.
Boswell, 206, 241.
Bothmer (Baron de), 412-13.
Bottens (Jeannette de), 89.
Bourbonne (Mme de), 152.
Bourgeon, VIII.
Bourget (Paul), 5, 7, 24, 26.
Bourse, 146, 148.
Boutemy, 305-6.
Boutier (Mme), 151.
Bouvier (Bernard), VIII.
Boyer-Fonfrède, 447, 481.
Brabant, 173, 379, 474.
Brabeck (M. de), 451, 454.
— (Mme de), 451, 454.
Breitinger, 161.
Breteuil, 475.
Brevans, 36, 39, 356, 501-02.
Breyer, 158, 159, 160.
Bridel, 117.
Bridges, 115, 172, 245, 253, 254, 257.
Brissot et Brissotins, 423, 444, 447, 481, 484.
Broglie (Duc de), 12, 13, 14, 15.
— (Duch. de), 12, 13, 14, 15, 19, 132.
Brown, 122.
Bruges, 336.
Brummel, 105.
Brunswick-Bevern (Duc de), 320.
Brunswick-Lüneburg (Charles Ier, duc de), 292, 293.
— (Philippine Charlotte, De douairière de), 292, 293, 299.
— (Ch. Gu. Ferd., duc régnant de), 37, 60, 270, 293, 295, 297, 299, 300, 302, 322-23, 337, 338, 342-47 passim, 351, 353, 355, 357, 392, 413, 416, 439, 442, 448, 449, 452, 453, 467, 468, 477.
— (Augusta, De régnante de), 295-96,

299, 300, 302, 312, 351, 357, 407, 413, 416, 448, 452, 455, 465.
Brunswick-Lünebourg (Ch. Georges Aug., Pce Hér^e de), 296-7, 299, 343, 384, 439.
— (Louise, née Psse de Nassau, femme du précédent), 297, 299, 343, 383, 384, 439, 457, 465.
— (Georges Gu. Chr.), 297, 310.
— (Auguste), 297, 310.
— Fr. Guill., 297.
— (Car. Fréd. Louise) : voir Duch. de Wurtemberg.
— (Caroline), 297-98, 300, 305.
Brunswick (Cour et ville), 37, 162, 246, 259, 291, 292-303, 305 ss passim, 313 ss passim, 317 ss passim, 348, 388, 392, 399, 408, 410, 413-14, 416, 417, 429, 442, 443, 448-72 passim, 474, 479, 485, 486, 490, 497, 498.
Brusquet, 454, 455.
Bruxelles, 72 et 507, 73, 76, 84, 124-26.
Budas, 510.
Bulow (M. de), 293.
— (Louise de), 354.
Burke, 380, 474.
Burnet, 167, 168.
Burnier, 81, 205, 223.
Burton, 508.
Busching, 158, 159, 160.
Byron, 5, 102, 103, 133.

Cagliostro, 220.
Cahier Rouge, IX, 61, 65 ss, 72, 74, 84, 85, 113, 116, 119, 127, 152, 163, 227-32 passim, 234, 236-44 passim, 246, 254, 256, 258, 259, 357, 505-07, 508, 515.
Caliste, 154, 220 ss passim, 241, 251, 252, 271, 319, 400.
Calonne, 147.
Calvinisme, 194.
Camille, 149.
Canat, 139.
Cantons Suisses, 454.
Carlyle, 175.
Carmélites, 217,
Caroline (La Reine), 508.
Caroline, 216, 400, 401, 449, 454, 455, 469, 500.
Carra, 181, 182, 183.
Carrard, 48.
Cathcart, 167, 168.
Caton, 264.
Caullet de Vaumorel, 511.
Caumont La Force (Dsse de), 509.
Cazenove d'Arlens (Mme), 41, 42, 43, 45, 61, 241, 509, 513.
Cazenove (A. de), 509.
Celtes, 172, 316.
Cérémonies religieuses, 422.
Cervantes, 422.
César, 115, 308.
Chabanon (De), 150.
Chabot, 390.
Chablière (La), 42, 50, 51, 67, 249, 342, 369, 370, 387, 420, 462, 516.
Chaillet, 261, 62, 69, 308, 316, 387, 425, 489.
Chaillet (Mme), 489.
Chalamont, 516.
Châlons, 451.
Chambrier (Mme), 261, 348.
Chandieu (Esaïe de, et sa femme), 502.
— (Françoise de), 504.
— (Benjamin de), 31, 32, 33, 34, 52, 141, 356, 501, 502, 503-04.
— (Franç. Mar. Charl., née de Montrond), 31, 32, 33, ? 34, 52, 141, ?344, 356, 501, 502, 504.
— (Anne) : voir Nassau.
— (Henriette Paul.), 31-35 et 61, 37, 53, 55, 74, 138, 141, 241, 355, 370, 501, 502, 503, 504.
— (Pauline) : voir Loys.
— autres enfants, 503.
Chandieu de l'Isle (Mlle de), 32, 141.
Chandieu-Villars, 51.
— (Mlle de), 141, 504.
Chandieu-Weuillens (Mme de), 55, 313, 418, 440.
Charles Ier 166, 170.
Charles IX, 316, 515.
Charles-Quint, 174.
Charlotte (de Hardenberg), 19, 134, 216, 402-06, 407, 419, 449, 451, 453, 454, 455, 456, 457, 466, 467, 469-70, 491, 493, 494, 497, 499, 500, 513.
Charrière de Bavois (Mme de), 39, 51, 52, 53, 55, 181, 309, 317, 342.
Charrière de Séveri (N. Salomon, et sa femme), 503, 504.
— (M. de), 36.
Charrière (M. de), 154, 216-23 passim, 229, 236, 238, 241, 248, 262, 264, 265, 267, 270, 271, 276, 278, 281, 318, 323, 348, 361, 375, 389, 401, 406, 422, 423, 429, 446, 448, 455, 456, 465, 513.

Charrière (Henriette de), 262, 271, 314, 448, 455, 462, 510, 513, 514, 515.
— (Louise de), 260, 264, 269, 271, 314, 318, 324, 325, 448, 455, 456.
— (Mme de, née de Zuylen), 7, 9, 13, 14, 17, 18, 19, 42, 61, 79, 121, 125, 128, 131, 136, 137-38, 145-46, 149, 152, 161, 162, 170, 172, 173, 187-223 (*étude sur elle*), 227-290, 303-30, 336-40, 345, 347-50, 351, 353, 359, 360-68 passim, 371-92 passim, 400, 401, 406-10 pass., 413, 414, 418, 419, 423, 424-30 (et 516), 432, 434, 435, 441-57 passim, 457-65, 466, 469, 472, 474, 475, 476, 479, 480, 481, ss passim, 484, 486, 487, 489-98, 499, 507, 512, 513, 514, 515, 516.
Chastenay (Mme de), 82.
Chateaubriand, 2, 4, 11, 12, 64, 65, 66, 98, 102, 103, 133, 136, 139, 140, 178, 250, 268, 505.
Chateaugiron (de), 300.
Chauvan, 218.
Chaux-de-Fonds, 67.
Chavannes, 502.
Chevaliers (Les), 73, 84, 85, 87, 94, 97-99.
Chénier (André), 511-12.
Chexbres, 220, 516.
Chiens, 242, 260, 263, 271, 304, 309, 314, 328, 375, 388, 446.
Chine, 68, 114, 115, 151.
Choiseul, 86.
Chomel, 54.
Chuquet, 433, 511-12.
Cicéron, 75, 84, 115, 158, 159, 167, 195,
Citoyen (Le), voir Huber.
Clairon (Mlle), 117-18.
Clavel de Brenles, 82.
Clerk, 166, 167.
Cockburn, 165.
Cocqueremont, 60.
Coigny (Duc de), 174.
Coire, 68.
Collot d'Herbois, 485.
Colombier, 259 et passim, 403, 407, 408, 429, 484.
Comédie-Française, 151.
Commeyras, 150, 151, 233.
Condorcet, 149 (et 509), 150, 176, 180, 265, 390,
— (Mme de), 151, 390.
Constant (Adrien de), 24, 77, 357, 508.
— Augustin, 46.
— Mme Benjamin : voir Wilhelmine de Cramm.
— César, 47.
— Charles, VIII, 12, 41, 43, 44, 45, 47, 49, 53, 68-69, 76, 114-115, 142 ss, 146-7 ss, 153-4, 179, 236, 237, 242, 298, ? 323, 339, 342, 363, 440, 468, 474, 490, 492, 505, 509, 512.
— Charles, frère de Benjamin. Voir Rebecque.
— Constance : voir Cazenove.
— David, 41, 45, 46, 47-48, 56, 113.
— David Louis : voir d'Hermenches.
— Gabriel, 46.
— Jean Augustin, 114.
— Jacob, 46.
— Juste, père de Benjamin, 19, 31, 32, 33, 35-40 (*son caractère*), 41, 43, 44, 47, 50-56 (*liaison avec Marianne*), 59-65 (*influence sur son fils*), 66, 67, 70, 72, 73, 75, 77, 80, 82, 83, 86, 87, 97, 100, 104, 111, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 123, 124, 129, 133, 138, 141, 142, ss, 148-49, 153-54, 157, 163, 173, 175, 184, 235, 238, 240, 243, 244, 249, 253, 257-58, 268, 269, 270, 271, 272, 291, 294, 298, 301, 309, 311, 312, 313, 323, 326, 330-36, (*son procès*), 337-64 passim, 364-71, 372, 374-79 passim, 380, 81 (*suite et fin du procès*), 382, 383, 384, 385, 389, 390, 392-93, 408, 418, 419, 420-21, 440, 441, 455, 457, 474, 497, 501, 502, 507, 508, 510, 512, 515-516.
— Juste, fils de Samuel II : 38, 41, 45, 68-69, 72, 114, ? 323, 331, 340, 342, 507, 512.
— Lisette, 37, 41, 47, 49, 126-27, 180, 384, 418.
— Lola, IX, 24, 65, 72.
— Louise : voir d'Estournelles.
— Marc-Rodolphe, 113.
— Philibert, 47.
— Philippe-Germain, 41, 42, 43, 44, 45, 114.
— Rosalie, VII, 12, 32, 33, 34, 36, 38, 40-45 passim, 47, 48, 49, 56, 62, 76, 81, 88, 89, 94, 95, 96, 103, 116, 126-27, 135, 180, 187, 258, 268, 269, 270, 271, 272, 326, 358,

363, 372, 384, 386-87, 411, 418, 440, 452, 462, 468, 492, 509.
Constant Rosalie, fille de Charles I, 132.
— Rose, née de Saussure, 31, 36, 41, 50, 52, 53, 54, 55, 71, 74, 75, 76, 77-78, 79, 80 et 507, 81 et 507, 83, 88, 104, 111, 115-16, 142, 501, 502, 503, 505.
— Samuel (Lieutenant-général), 36, 41, 48, 72, 113, 142, 501, 502, 503.
— Samuel, fils du précédent, 33, 41, 43, 44, 45, 48, 62, 66, 68, 69, 76, 86, 114, 126-27, 149-50, 180, 181, 240, 257, 258, 268, 269, 270, 271, 272, 275, 303, 307-08, 320, 326, 327, 340 ss passim, 344 ss passim, 346, 349, 351, 352, 353, 363, 369, 370, 387, 411, 418, 440, 507, 508, 512 (voir Charlotte Pictet et Gallatin de Constant).
— Samuel Henry, 114.
— Victor, 32, 41, 44, 47, 49, 76, 77, 114, 298, 402, 507.
Constant de..., 509.
Constant de la Mercerie, 52-53, 55.
Contat (Mlle), 151.
Convention, 401, 444, 480, 482, 483, 484.
Cooper, 260, 262, 269, 277, 308, 325, 425.
Co-opera-a-ation, 233.
Coppet, 13, 465.
Corcelles (M. de), 34.
Corinne, 222.
Cornacker, 311.
Cornans, 50, 51.
Corneille, 118.
Cornelius Nepos, 115.
Corse, 215.
Cosmopolitisme, 82, 121, 183-84, 214.
Cossonai, 50, 51.
Cotta, 435.
Coulmann, 56, 61, 63, 64, 165, 172, 287.
Courier (P. L.), 288.
Courlandais, 158.
Cousin (Victor), 286.
Couthon, 460.
Cramm (Baronne Édith de), 354.
— (Karl von), 354.
— (Capitaine de), 468.
— (Wilhelmine de... Mme B. Constant), 37, 60, 161, 216, 246, 296, 328-29, 337, 338-40 pass., 342-53 pass., 354-60, 361-63 pass., 368, 372-76 pass., 379, 382-84 pass., 386, 388-93, 398-99, 400, 405-09 pass., 411-13, 416, 419, 432, 439-41, 446, 448-57 pass., 462, 465, 466-69, 497.
Craven (Lady), 117, 508.
Crébillon, 66, 74, 85, 87, 152, 252.
Crépet, 22, 23, 24, 79, 161.
Cromwell, 115.
Croisades, 167.
Croix (De la), 180.
Crousat ou Crousaz, 265, 315, 322, 328.
Crousaz (Lieutenant), 333.
Cubières (Chev. de), 151.
Cullen, 163, 511.
Custine, 401.
Cuvillier-Fleury, 16.

Daehne, 355, 356.
Daer (Lord), 166, 167, 168.
Daillens, 51.
Dalzel Andrew, 165.
— Ellen, 166, 168.
Danemark, 454.
Danton, 446.
Décret religieux, 450, 462, 464, 486.
Deffand (Mme du), 5, 139.
Dejean, 114.
Delacroix, 446,
Delalain, 510.
Delessert, 146.
Delolme, 184.
Delphine, 222.
Denis (Mme), 509.
Députés, 168.
Désert, 75, 116, 249, 250, 342, 386.
Desforges, 253.
Desmoulins (Camille), 446.
Deysine, IX.
Dick, 508.
Dickson, 167.
Diderot, 5.
Dijon, 144, 422.
Diodati, 149, 509.
Doctrinaires, 12, 16, 20, 21.
Dœnhoff, 132.
Dohm, 415.
? Donzel, 462.
Dopff, 332, 334.
Dorigny, 89.
Douglas, 167.
Drouin, IX.

Duderstadt, 466.
Dumourier, 390.
Dumur (Président B.), VIII, 114.
Dupaty, 150.
Duperron, 510.
Dupin, 15.
Duplessis, 67, 77, 79 (voir du Plessis).
Dupuy (Ernest), VIII.
Durand, 422.
Durham, 167.
Durienme, 151.
Dutertre, 402, 497.

Eberhard, 158, 159, 160.
Ecclésiaste, 139.
Ecossaise (Ecole), 163 ss.
Ecosse, 121-23, 157, 163-73, 174-75 (et 510-11), 184, 270, 316, 389, 419, 499.
Edimbourg, 121-23, 163-73, 181, 242 ss passim, 508.
Egypte, 172, 316.
Eliott, 166, 167, 168.
Emigré (L'), 430.
Emigrés (Les), 424, 459.
Emigrés, 295, 365, 390, 401, 425, 429, 455, 463, 474, 479, 481, 485, 487, 490, 509.
Emmet, 166, 167, 168, 169, 508.
Empire (Premier), 22, 26.
Empire (Second), 22.
Encyclopédie, 422.
Encyclopédie des gens du monde, 163.
Encyclopédistes, 1, 98, 176, 508,
Enfield, 115.
Erlangen, 81, 117-21, 157-63, 172.
Ernesti, 158.
Erskine, 508.
Esclans (M. et Mme d'), 86.
Espagne, 401.
Estourmel (marquis d'), 509.
Estournelles (Louise d'-, uée de Constant), 11, 19, 33, 40, 41, 47, 54, 56, 67, 86, 393.
— (Baron d' ... de Constant), Dédicace, VII, 97.
— (Baronne d'), VII.
— (Archives), VII, 32, 33, 34, 50, 54, 55, 60, 86, 330, 341, 381, 386, 402, 420, 421, 435, 437, 468, 469, 510, 511 et Bibl. Critique.
Euripide, 158.
Ezéchiel, 264.

Faguet (Émile), 9, 10, 11, 22, 24.
Fauche, 422.
Fauriel, 9, 18, 508.
Feder, 158, 159, 160.
Felice, 69.
Femmes, 167, 168, 170.
Ferguson, 163, 164, 174, 175, 510, 511.
Ferney, 86.
Féronce (de), 293, 300, 413, 414, 415, 416-17, 439, 446, 448-49, 451, 453, 454, 456, 467, 497.
Ferrand (Antoine), 423, 479, 480, 483, 516.
Finch (Sir Walter), 508.
Fiscal (Le), 364-65.
Flessingue, 72, 76.
Fleury, 151.
Floyer, 491.
Fonfrède : voir Boyer-Fonfrède.
Fontaine-Française, 86.
Fontenelle, 264.
Fontenoy, 36.
Forster Georges, 433, 434, 437, 511.
Forster (Mme) : voir Thérèse Huber.
For (Four), treehill, 115.
Fourcroy, 149, 180.
France (Anatole), 24, 443.
France (La), 183, 194, 206, 293, 339, 463, 482, 484, 487.
France protestante (La), 119, 163.
Francfort, 466.
Franciscains, 79.
Franc-maçons, 382.
François Ier, 370.
François II d'Autriche, 462.
Frédéric II le Grand, 161, 293, 508.
Frédéric Guillaume II, 153, 328, 446, 447, 486.
Frédéric Louis de Galles, 295.
Friedenspräliminarien, 458.
Frossard, 510.
Frühling, 469.

Gaillard (Mme), 154.
Gaillard (La petite), 489.
Galiffe, VII.
Gallatin (Mlle), 76.
Gallatin de Constant (Mme), 43, 95, 258, 268, 269, 270, 271, 272.
Ganderscheim (Abbesse de), 121, 293.
Garat, 149, 150, 173, 180.
Gardy, VIII.
Garrick, 174.
Gaules, 516.
Gaullieur, 13, 18, 217, 241, 253, 318, 335, 349, 378, 410-11, 475.

Gautier (Paul), 277, 278.
Gazette de France, 174.
Gazette Littéraire, 174.
Geertruydenberg, 115, 116.
Geiger, IX, 433, 434, 435.
Gellert, 161.
Genève, 68, 69, 116, 146, 416, 490.
Gènes, 481.
Genlis, 144.
Genlis (Mme de), 181.
Gentil-Langallerie (Mise de —, née de Constant), 36, 41, 68, 86, 508.
Georges III, 295.
Georges IV, 297-98.
Germains, 316.
Germany (Necker de), 149.
Gesenius, 468.
Gibbon, 175, 181, 184, 423, 430, 511.
Gillies Adam, 169, 181, 508.
— John, 172, 181 ss, 184, 249, 274, 316.
Girardin (Mme de), 14.
Gironde (La), 473, 78, 481, 485.
Glachant Victor, 178, 240, et Bibl. Crit.
Gleim, 161.
Gobert 66.
Godet Philippe, 42, 81, 133, 187, 194, 205, 214, 217, 220, 221, 259, 261, 262, 267, 276, 280, 281, 282, 283, 286, 317, 318, 319, 339, 363, 368, 378, 387, 410, 425, 429, 430, 442, 444, 445, 465, 492, 495, 496, 498, 513, 515, et Bibl. Crit.
Godet, (Dossier Ph. Godet), 50, 401 et Bibl. crit.
Gœthe, 119, 160, 161, 436.
Gœttingue, 164, 403, 404, 416, 445-46, 448.
Goldsmith, 249.
Goldworthy, 260.
Gorsas, 481.
Graham, 508.
Grand, 149, 240.
Grange (De la), 66, 83.
Grant (Lewis), 169, 568.
Grèce, 172, 316, 317.
Grétry, 298.
Greyers (de). 502.
Groenlandais, 174.
Gross, 365.
Guadet, 390.
Guédé, 510.
Guillaume V d'Orange, 297, 336, 340, 341, 342, 343, 348, 350, 351, 352, 364-68 passim, 377, 381, 457, 465.
Guizot, 15, 22.
Guex, 331.
Hagueville (Mme d'), 34.
Hainaut, voir Hénault.
Hainaut, 316.
Halle, 416.
Haller, 161.
Haller (Mme), 151.
Hämmerli, VIII.
Händel, 174.
Hanovre, 162.
Hardenberg, 134.
Hardenberg (Comte), 403.
Hardenberg (Comtesse) : voir Charlotte.
Hardenbrock, 447.
Harles, 158, 159.
Hassel, 468.
Hatewitz, 447.
Hegel, 285.
Heilbronn, 160.
Heine, 5, 133.
Helvetius, 1, 85, 170, 176, 177, 285-86.
Hemeling, 34, 503, 504.
Hémon (Félix), VIII.
Hénault, 316, et 515.
Henri IV, 251, 404.
Henri le Lion, 292.
Henriette et Richard, 401.
Hernhutes, 212.
Herder (Mme), 436.
Hermenches (Constant d'), 41, 42, 44, 45, 47, 48, 61, 62, 72, 82, 86, 89, 114, 116-17, 144, 187, 188 ss, 201-223 passim, 227-28, 305-06, 361, 507, 509, 516.
— (Mme d') : voir Louise de Seigneux.
— (Auguste d'), 41, 42, 45, 114.
Hervieu (Paul), 24-25, et 128.
Hess, 365, 366, 375.
Hess Cassel (Landgrave de), 503.
Heumann, 159.
Heyne, 403, 433, 445.
— Thérèse : voir Huber.
— (Mlle), 403-04, 445.
Hill, 167, 168.
Histoire générale des voyages, 422.
Histoire universelle, 422.
Hochet VIII, 12, 58, 124, 178, 511.
Hocquart (Mme) : voir Jenny Pourrat.
Holbach (D'), 176.
Hollande (Princesse de), 79.
Hollande, 194, 200, 201, 206, 213, 214, 231 ss, 276, 447.
Hollmann, 160.

Home John, 163.
Homère, 83-84, 98, 115, 211.
Hometooke, 465.
Hongrois, 158, 447.
Hope, 166, 167, 169, 508.
Horace, 77, 84, 88, 89, 115, 159, 210.
Horner, 166.
Houdon, 314.
Howe (Henry, Lord Kames), 163.
Hoyer : voir Floyer.
Huber (le peintre), 36.
Huber (Louis-Ferd.), 162, 424-25, 430, 433, 438 ss passim, 445, 454, 458-59, 460, 462, 474, 484, 486, 492, 494, 512.
Huber Thérèse, 424-25, 433-38, 445, 458-59, 462, 463, 511.
— — (la jeune), 435.
— Victor Aimé, 434, 435, 437.
Humboldt (Guillaume de), 436.
Hume, 163, 174, 511.
Huningue, 482.
Hutton, 163.
Hydrothérapie, 196, 215.

Iéna, 416.
Ifrye, 167.
Imthurn, 381.
Inconsolable (L'), 447, 463.
Inde, 174.
Inoculation, 196.
Iris, 265.
Ironie de B. Constant, 7, 20, 97, 99-100, 492.
Isle (Mlle de L') : voir Chandieu.
Isle (Château de L'), 51.
Iunkheim, 161.

Jacobins, 295, 415, 444, 453, 458, 460, 482, 484, 485.
Jansénisme, 212.
Jaunaud, 68.
Jenner, 369, 370.
Jésuitisme, 211, 460.
Joachim, 159.
Johannot (Mme), 124-26, 128, 133, 229, 276, 506.
Johnstone, 166, 167, 168.
Joinville, 151.
Jongh, 72.
Jougne, 143.
Journal de Paris, 123, 147, 175.
Journal Étranger, 174.
Journal Intime, 431, 471.
Joyce, 465.
Joyet, 333, 334.
Judith (la petite), 260.
Juifs, 475.
Juvénal, 159, 210.

Kant, 181, 285.
Kästner, 161.
Kentish, 242, 243.
Kirkpatrick, IX, 165.
Klopstock, 161, 434.
Knecht, 136, 259, 360, 379.
Kœnig, 412-13.
Krüdner, 14, 254.

Laboulaye, 11, 19, 20, 22, 23, 163, 172, 335, 508.
Laclos, 190, 305-06, 339.
Lacombe, 362.
Lacretelle, 176.
Lafayette, 150.
Lafontaine, 92, 94, 207, 265, 410, 460.
Laharpe, 149, 176, 180, 265.
Laharpe (Mme), 151.
Laing, 122, 166, 167, 168, 169.
Lalex, 76.
Lamartine, 22.
Lamettrie, 66, 85, 87.
Lancashire, 252.
Landrecies, 211.
Lanfrey, 15, 22.
Langallerie (Chev. de), 41, 96, 508.
Lanson, 6, 85, 194, 506.
Larnage (Mme de), 125.
Laroche Sophie, 508-09.
Larochefoucauld, 58, 79, 269, 288, 513.
Larochefoucauld-Liancourt, 487.
Lasale (Fernand), IX.
La Saraz, 206.
Lascelles, 241, 243.
Lasserre, 73, 86-87.
La Tour, 211, 12, 13.
Laure, 149, 509.
Lausanne, VIII, 31, 32, 36, 68, 73, 81-82, 86, 96, 127 ss, 180-81, 214, 221, 257, 283, 316, 344, 408, 409, 410, 417, 418, 419, 420-21, 426-27, 430, 440, 479, 490, 498, 501 ss passim, 507, 508.
Lauze-Duperret, 481.
Le Coulteux, 511.
Législative, 390.
Lemercier, 412.
Leroyer, 513.
Leschaux, 262, 263, 264, 274, 315, 321, 338.

Lessert (Mlle de), IX, 72.
Lessing, 161.
Létan (Baron de [Lestang]), 150.
Letourneur, 174.
Lettres de Lausanne, 221, 283.
— de Mrs. Henley, 222, 462, 482.
— Neuchâteloises, 401.
L. H. P., 364 ss, 375, 380-81, 382, 420.
Levasseur (Thérèse), 362, 379.
?Ley (Princesse de) [Lévi?], 456.
L'Hardy, 132, 283, 382, 451, 457, 466, 467, 489.
Libthorpe, 168.
Linden (Baronne de), IX, 50.
Linières (Comtesse de), 238.
Lockhart, 166, 167, 168, 169.
Loève-Veimar, 161, 508.
Loménie (de), 9, 10, 14, 22, 23.
Longwy, 401.
Louis XI, 488.
— XIV, 383.
— XVI, 423, 444, 478, 484.
Louis-Philippe, 513.
Loyola, 25.
Loys (P. E. de — et sa femme), 502.
— (Marie-Louise), 504.
— 33, 503.
— (Pauline de), 32, 34, 85, 503, 504.
Luther, 436.
Luxeuil, 482.
Luze (Mme de), 304.
Lycée, 149, 179-80, 251, 511.
— Anglais, 509.
Lyon, 481.

Mac Cosh, 171.
Machiavel, 410.
Mack, 462.
Mackay, 166, 167, 242.
Mackenzie (Sir David), IX, 165, 166.
— Henry, 163.
— Marc, 167.
Mackintosh, 122, 163, 164, 166, 168, 169, 171, 508.
Macpherson, 169.
Maestricht, 50.
Magnin François, 51, 52.
Magnin (Mlle) : voir Marianne.
Magnin (Pasteur), 76, 96.
Maistre (Jos. de), 3, 516.
Maladière (La), 50, 51, 56.
Mallarmey de Roussillon Camille, 425 (et 516), 429.
— Pierre, 425 (et 516), 426.
Mallet, 146, 503.
— fils, 503.
Mallet du Pan, 423, 480.
Manners, 166, 167, 168.
Manfred, 17.
Marat, 401, 423, 451, 477, 480, **484**.
Marchais (Mme de), 176.
Marenholz (Baron de), 402, **404, 449,** 456-57, 466, 497.
— (Baronne de) : voir Charlotte.
— (Baronne de), 407.
Mari Sentimental, 482.
Marianne, 39, 50-56, 73, 74, **88, 250,** 258, 268, 269, 270, 271, **275, 303,** 313, 326, 339, 341, 361, **362, 369,** 370, 374, 384, 385, 392-93, **501**.
Marie-Antoinette, 150, 481.
Marin (Mlle) : voir Marianne.
Marlin, 502.
Marmontel, 151, 176, 180, 265, **298**.
Marriage Act, 167.
Marschlins, 68.
Maubeuge, 483.
Maunoir, 69.
Maupassant, 5.
Mauvillon (Les parents), 414, **455**.
— (Jacob), 138, 162, 318, 337, **413-16,** 430, 431, 432, 448, 449, **450, 451,** 455, 456, 463, 465, 474, **477, 478**.
— (Mme), 318, 414, 416, 449-56 **passim,** 465-66, 470, 491, 492.
— (les fils et la fille), 451, **466, 470**.
May, 115, 117.
May (Régiment de), 330 ss passim **365,** 384.
May (Le Lieutenant-général), **333, 365**.
— (Le Général) 362, 365, 375, **381**.
— (autres), 365.
Mayence 401, 434.
Meister, 175, 179.
Melegari, 24, 33, 50, 72, 133, **393, 410-11,** 493 (voir Bibl. Cr., Table).
Mémoires pour servir à l'Histoire de France, 422.
Menos, 24, 97, 359 (voir Bibl. Cr.).
Merlin, 390.
Mérode (De), 292, 294, 396, 299.
Mesmer, 177.
Mestral, 332, 365.
Meucourt (Marquis de), 150.
Meusel, 159, 160.
Meylan, 420, 421.
Mézeri, 36, 496.
Michaut (Gustave), 11, 14.

Mieulle (De), VIII, 178.
Millioud Alfred, IX.
Millot, 382.
Minna : voir Wilhelmine de Cramm.
Mirabeau, 147, 150, 292, 294, 301, 415-16, 465, 475, 477.
Molé (Comte), 15.
Molé (L'acteur), 151.
Molé (Mme du), 149, 154.
Monachon, 262, 448, 512.
Monamy, VII.
Monamy-Valin (Archives), VII, 36, 50, 51, 54, 55, 181, 384, 422, 508, 510 et Bibl. Cr., Table.
Moniteur, 456.
Monrepos, 53, 68.
Monsieur, 180.
Montagne (La), 459, 460, 478-88.
Montagny, 221.
Montaigne, 281, 432.
Montesquieu, 24, 448.
Montesquiou, 180.
Montlaville, 50.
Montmorin, 180.
Montolieu (Gén. de — et sa femme), 89.
— (Mme de), 181.
Montrond (Charles de), 504.
— (Ch. L. Jacques), 142, 354, 369.
— (Françoise M. Ch.) : voir Chandieu.
— (Jacques), 141, 344.
— (Colonel Jean Dan.), 142, 354, 369.
— (Louise), 33, 344.
— (Mme de), 270, 286.
Mont-sous-Vaudrey, 143.
Morand Jeanne, 73, 370.
Morellet, 150, 176.
Morges, 50.
Morison, 167, 168.
Morris, 292, 294.
Mortemart, 48.
Mosheim, 161.
Moula (Mlle), 133, 260, 262, 275, 280, 303, 314, 324, 325, 425, 444, 448, 455.
Mounier le jeune, 82.
Müller (Jean de), 181.
Münchhausen, 300, 301, 309, 313, 440, 446, 449, 468.
Musée, 179.
Muson : voir Moula.
Musset, 5, 133.
Muyden (Van), VIII.
Mythologie, 168.

Nanine : voir Morand.
Napoléon I, 162, 184.
— III, 22.
Nassau Overkerk (Comte de), 503.
— (Anne de), 32, 34, 214, 250, 418, 419, 423, 430-31, 438, 440, 441, 451, 467, 471, 482, 484, 490, 491, 492, 502, 503, 504.
— (Louis de), 33, 451, 504.
Nassau-Orange (Pesse de), 260, 261.
Necker, 147, 148, 149, 151, 154, 172, 176, 305, 316, 329, 465.
— (Mme), 82, 148, 149, 151, 154, 175, 176.
Néron, 480, 482.
Neuchâtel, 490, 492.
Newmarket, 243.
Newton, 196.
Nicolaï, 158.
Niddey, 121.
Niemeyer, 159.
Nietzsche, 102.
Ninon, 189, 206.
Noailles (Maréchal de), 382.
Nodier, 40, 54.
Nolde (Bnne de), 24, 72.
Nollet (Abbé), 54.
Notables, 147.
Nyon l'aîné, 510.

Oberman, 17.
Oleyres (d'), 480,
Orange Léon, IX.
Orient, 174, 483.
Orléanisme, 12-22.
Orléans (Duc d') : voir Philippe-Égalité.
Ossian, 169.
Ovide, 75, 84.
Oxford, 113, 115.

Pache, 146.
Pagès, 21, 97, 163, 172, 177, 181, 508.
Pailly (Mme de), 150.
Pairs, 167.
Paquier (Mme Du), 410, 514.
Parcieux, 149, 180.
Paris, 123-24, 144 ss, 232 ss, 243, 306, 376, 380, 389.
Pascal, 196, 218, 366, 513.
Pasquier, 15.
Pastoret (Mme) : voir Mlle Piscatory.
Pauw (Mme), 154.
Payerne, 220.
Perey, 50, 51.
Périsse, 510.

Perpignan, 483.
Perponcher (M. de), 193.
— (Mme de), 193, 209, 365, 368, 383, 459.
Perrot (Georges), VII.
Petau (Le P.), 422.
Peyrou (M. Du), 429.
— (Mme Du), 316, 462.
Philippe V, 383.
Philippe-Égalité, 481.
Philippeaux, 446.
Philosophie du XVIIIe siècle, 1-2, 140-41, 157, 170, 173, 176-80, 184, 265, 377, 385, 386.
Physiocrates, 415.
Picot-Rigaud (Mme), VII.
— (Dr Constant), VII.
Pictet (Professeur), 261.
Pictet (Charlotte), 43, 68, 86.
Pilâtre du Rozier, 179.
Pinel, 511.
Piot (Le peintre), 72.
Piot, 386.
Piscatory (Mme), 151, 154.
— (Mlle), 151, 238.
Pissot, 510, 511.
Pitt, 447.
Planche, 11.
Plessis (Du — Gouret), 259 (et 512), 263, 264, 266.
Pline, 84, 158.
Polier de Bottens, 31, 501, 502.
Polignac, 147.
Polonais, 446, 447, 454, 455, 457.
Politique de B. Constant, 26-27, 82, 147, 170, 172, 173, 252, 352, 377, 379, 380, 388, 390, 401, 409, 413, 423, 424, 430, 444, 446, 447, 450, 453, 455-56, 459 ss, 473-88.
Poltoratskie, 166, 167.
Polythéisme (Hre du) : voir Religion.
Portugal, 483.
Pourrat (Mme), 151, 232-37 (et 511-12), 249, 251.
— Jenny, 151, 230-31, 232-37 (et 511-12), 238, 239, 240, 244, 249, 251, 255, 506.
Pouville (M. de), 150.
Prangins, 37.
Prault, 510.
Prégny, 76.
Présaubonne (Mme de), 42, 289.
Prétendant (Le), 375.
Prévost (Abbé), 174.
Prévost (Mme), 154.
Prilly, 502.
Prusse, 508.
Pyrmont, 490.

Quinte-Curce, 77, 84.

Rabaut Saint-Etienne, 181.
Rabener, 161.
Racine, 87, 90, 92, 98, 118, 218, 221.
Ramler, 161.
Ravizé, IX, 292.
Raynal (Abbé), 415.
Raynouard, 15.
Rebecque (Charles de), VII, 19, 41, 45, 47, 501.
Récamier (Mme), 9, 12, 13, 15, 18, 19, 134, 229, 254.
Reid, 164.
Reinhardt, 159.
Religion, Sentiments de B. Constant, 1-2, 73, 85, 87, 88, 104, 167, 168, 170, 181 ss, 184, 213, 248, 251, 253, 376-77, 382-83, 385, 386, 388, 390, 401, 413, 422, 430-31.
— Ouvrage de B. C. : 172, 177-79, 183, 184, 261, 358, 422, 435, 436, 446, 447-48, 450, 455, 460, 461, 470, 497, 499.
Rémusat, 14.
Renan, 178.
René, 17.
Restif de la Bretonne, 263-67 passim, 287, 385, 513.
Retz, 191.
Revel (Chev. de), 377.
Reverchon, 501, 502.
Révolution, 473-88 passim; voir Politique.
Reybaud, 16.
Reymond, 302.
Rhenen (Van), 364.
Richardet, 114.
Richardson, 197.
Riedel, 158.
Rieu (Mlle), 418, 419, 491, 492.
Rilliet, 146, 149, 355, 510.
Ritter Eugène, VIII.
Robertson, 122, 163, 164, 174, 175, 510, 511.
Robespierre, 401, 444, 446, 460, 477, 480, 484, 485, 486, 487.
Robison, 163.
Rocca (M. de), 270.
Rockingham (Marquis de), 172.

Rodemeier, 412, 413.
Roger (Abbé), 174.
Roland, 401, 477.
Romains, 172, 181, 482.
Romantisme, 98, 140-41, 400.
Romilly, 508.
Ronsard, 432.
Rose, 260.
Roudil, IX.
Rousseau (J.-J.), 66, 74, 86, 98, 119, 125, 133-34, 174, 176, 178, 203, 204, 208, et 217, 234, 238, 243, 244, 249, 261, 505.
Royer-Collard, 3, 15, 25, 184.
Rudler (Mme Gustave), IX.
Russie, 167, 447, 454, 455.

Saint-Georges (Comte de), 509.
Saint-James (M. de), 147.
Saint-Jean, 69.
Saint-Julien (Mme de), 86.
Sainte-Beuve, 5, 8-23, 25, 26, 27, 62, 95, 139, 161, 203, 208, 211, 213-14, 216, 223, 239, 241, 244, 249, 250, 251, 258, 261, 262, 264, 267, 268 et 513-15, 271, 273, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 310, 312, 317, 318, 323, 324, 328, 335, 339, 363, 378, 389, 392, 393, 407, 461, 476, 477, 481, 492, 493, 499.
Sainte-Croix (M. de), 151, 233, 234.
Salis (M. de), 68.
Sandoz-Rollin (Mme de), 387, 425, 489.
Sardaigne (Roi de), 472.
Sartine (M. de), 475.
Saurin (Mme), 151, 152-53, 154, 278, 301, 341.
Saussure (De), 220.
— (Le juge), 507.
— de Bercher (Baron de), 502.
— — (Rose) : voir Rose de Constant.
Scandinaves, 172, 316.
Schabaham : voir Mme Saurin.
Schlegell (A. Gu.), 162, 435.
Schmid, 412, 413.
Scholz, 468.
Schrœk, 159, 160.
Schweizerssinn, 462.
Secrétan, 507.
Secrétan, 421.
Seebode, 468.
Ségur (De), 251.
Seigneux (Louise de), 42, 86, 199, 201.
Selchow, 159.
Selon, 465.
Senancour, 4, 7, 139.
Senarclens (M. de), 431.
Sénèque, 75, 84, 88, 91.
Sérent (M. de), 361.
Serrières, 482.
Sévery (Mme de), 250, 418, ? 490.
— (Wilhelm de), 423, 448, 451, ?490.
Sheridan, 465.
?Sicario, 150.
Siècle (XVIIe), 194.
— (XVIIIe), 1, 2, 4, 64, 85, 140-41, 156, 178, 194, 377 : voir Encyclopédistes, Philosophie, etc.).
Sillery (Mme de) : voir Genlis.
Sismondi, 7, 61.
Skeete, 167, 168, 169.
Smith Adam, 163, 164, 175, 199, 511.
Smollet, 254.
Société de lecture de Genève, VIII.
Société (Dialectic), 165.
— Physical, 165.
— Royal Médical, 165.
— Spéculative, IX, 165 ss, 179.
— Théologal, 165.
Sommering, 433.
Souriau Maurice, VIII.
Spinosa, 377.
Staël (Mme de), 7, 12, 13, 14, 18, 24-25, 61 (lettre inédite d'elle), 128, 130, 132, 139, 148, 151, 162, 173, 184, 222, 229, 234, 246, 274, 276, 279, 290, 376, 398, 399, 405, 410, 423, 428, 433, 434, 437, 463, 465, 467, 469, 470, 472, 481, 487, 496, 498-500, 506, 510, 513.
Staes (Mlles), 74, 77.
Stanhope, 465.
Stapfer (P. A.), VIII.
Stapfer (Mlle Valentine), VIII (voir Bibl. Critique).
Stathouder : voir Guillaume V.
Steiguer, 332, 334, 365.
Stein (M. de), 48.
Sterne, 174.
Steward (Dugald), 163, 164, 175.
Stormont, 174.
Strælin, 65.
Suard, 123-24, 147-54 passim, 156, 173 ss, 179-83 passim, 239, 265, 329, 390.
Suard (Mme), 147-54 passim, 173, 176, 238, 251.

Suède, 454.
Suisse, VII.
Sullens (Mlle de), 491, 492.
Superville (Daniel de), 160.
Suzanne (Château de), 509.

Tacite, 115, 378, 432.
Taine, 21.
Talma (Julie), 121, 125, 128, 138, 271.
Tarare, 235.
Tasse (Le), 218.
Terreur (La), 478 ss.
Thiers, 15.
Thomson, 383.
Thormann, 333, 365.
Thou (De), 378, 432.
Tilly, 120.
Tite-Live, 92-94.
Tolérance, 167, 170.
Trembley, 509.
Trevor (M.), 127, 508, 509.
Trevor (Mme), 127 ss. et 508-09, 134, 136, 145, 152, 181, 231, 243, 257.
Tribunat, 26.
Tulleken, 388.
Tunbridge, 508.
Tunterfeldt, 293.
Turcs, 447.
Turgot, 415.
Tytler (Alex. Fraser), 165.

Urquhart, 169.
Utilitarisme, 1, 2, 64, 399.
Utz, 160, 161.

Valin (M. et Mme), VII (voir Archives Monamy-Valin).
Vallette (Paul), VIII.
Vallon (David Henry), 369, 370.
Valmy, 477.
Valombreuse, 342, 386.
Vandales, 475.
Vanière, 69.
Vaud, 82, 344 : voir Lausanne.
Vaux (Château de), 60.
Verdun, 401.
Verebayne, IX, 115.
Vergennes, 147.
Vergniaud, 390, 481.
Vernet, 509.
Vicq d'Azir, 150.
Vieusieux, 482.
Villars (Maréchal de), 141.
Villars (Gu. Anne de Constant), 41, 42, 45, 49, 61, 96, 114, 199, 215, 228, 342, 362, 363, 442, 468, 512.
Villeroi, 316.
Villers, VIII.
Vinet, VIII.
Virgile, 84, 90, 98, 115.
Voltaire, 1, 36, 43, 48, 49, 68, 85-6, 89, 98, 100, 139-40, 162, 174, 176, 180, 200, 249, 250-1, 261, 264, 267, 268, 319, 373, 377, 380, 384, 470, 474.
Voss, 447, 460, 461.
Vrindt, 366, 367, 369, 370, 420.
Vuilleumier, VIII, 48.

Walker, 167, 168, 169.
Walter Scott, 508.
Wallstein, 86, 184.
Washington, 147.
Watteville (Cel de), 114, 501.
— (Mme de), 169, 170.
Wauchope, 247.
Weimar, 162, 454.
Weiss, 161.
Wemyss, 216 ss passim.
Wendworth (Lady), 172.
Werenfels, 48.
Wezel (Joh. Karl), 270, 271.
Whigs, 172.
Wilde (John), 122 et 508, 166, 167, 168, 169, 243, 247.
Wilhelmine : voir Cramm.
Wilkes, 174.
Wissembourg, 483.
Witel (Jérémie), 309, 323.
Wittgenstein, 216 ss. passim.
Wittmer, VIII.
Wurtemberg (Guill. Ch. de), 297.
— (Car. Fréd. Louise, Duch. de), 297.

Young (Arthur), 422, 423.

Zévort, VIII.
Zimmermann, 354.
Zucker, IX, 158, 160.
Zuylen (M. de), 189, 191-2, 207, 215, 216, 218.
— (Mme de), 189, 192, 215.
— (Belle de) : voir Mme de Charrière.
— (Théodore), 209, 214, 215, 216.
— (les fils de), 193, 209, 216.
Zulma, 463.
Zyst, 212.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS V

PRÉFACE

Le sens de la vie de Constant : un drame spirituel, par lequel il passe des idées du XVIIIe siècle à celles du XIXe. — Une précaution de méthode à observer. — Trois points de vue secondaires.

La légende esthétique. — Constant *type* psychologique. Ce qu'il représente. — Je me propose de mettre au premier plan l'étude historique, sans renoncer à l'analyse abstraite.

La légende domestique. — Réputation de Constant. — Constant bourreau de lui-même. — Sainte-Beuve : sa virulence. Critique de sa critique : par l'orientation générale de sa documentation (d'où découle l'étroitesse de sa morale) et par les limites de cette documentation. — Sous Sainte-Beuve. — Depuis Sainte-Beuve.

La légende politique. — La prétendue versatilité de Constant. Position de la question 1

LIVRE I

LA PREMIÈRE ÉDUCATION DE B. CONSTANT

(1767-1780).

CHAPITRE I

LES ANTÉCÉDENTS PSYCHOLOGIQUES

Naissance de Benjamin. — Mort de sa mère. — L'ascendance maternelle. — L'ascendance paternelle. Troubles de la volonté, altérations du caractère, qui proviennent d'une force nerveuse splendide dévoyée par des éducations mal comprises. Intellectualité et grâce mondaine séculaires. 31

CHAPITRE II

MARIANNE

Son histoire. — Elle se charge jusqu'en 1772 de l'éducation de Benjamin 50

CHAPITRE III

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DE LA PREMIÈRE ÉDUCATION

I. La forme essentielle de cette éducation : intellectualisme, c'est-à-dire égoïsme.
II. Le père. — Son attitude et ses leçons. — L'individualisme et l'utilitarisme étroit, c'est-à-dire encore l'égoïsme.
III. Les précepteurs. — Corruption. — Solitude, soit toujours l'égoïsme. (D'après les textes postérieurs.) 57

CHAPITRE IV

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DE BENJAMIN

I. **La formation morale. Le tempérament.** — Un portrait de Benjamin. — Éducation religieuse. — Éducation morale. — Benjamin en 1775-1776. — Précocité passionnelle. — Les deux traits caractéristiques : nervosité, sensibilité.
II. **La formation intellectuelle.** — Attaches de Benjamin avec le pays de Vaud : libéralisme et cosmopolitisme. — Premier idéal de talent : intellectualisme. — Études. — Lectures françaises. — Impiété et libertinage. Le XVIIIe siècle français.
III. **Les premiers essais.** — Pièces scolaires : esprit plus critique que créateur. — Pièces d'imagination personnelle : la raillerie. — Les *Chevaliers*. Confirmation des facultés critiques. Apparition de l'ironie et du dédoublement. (D'après les documents primitifs.) 71

CHAPITRE V

VUE D'ENSEMBLE

Le tempérament : nervosisme. — L'éducation, directement opposée à ce qu'elle aurait dû être, fournit un aiguillon : la vanité; et point de frein, sinon pourtant la timidité, et l'intellectualisme. — La sensibilité de Constant 101

LIVRE II

LA SECONDE ÉDUCATION DE B. CONSTANT

TIMIDITÉ ET PESSIMISME (1780-1787).

CHAPITRE I

LE DÉVELOPPEMENT DU CARACTÈRE. LA TIMIDITÉ

A Oxford (1780). — En Hollande et en Suisse (1781) : première amourette. — Erlangen (1782-1783) : Le milieu. Première maîtresse... platonique. Premières complications. Le jeu. — Édimbourg (1783-1785) : Premier ami. Encore le jeu. — Paris (1785) : Dissipation. — Bruxelles (1785) : Premier amour. Ses conséquences. — Lausanne (1785-1786) : Piqûres sentimentales. Fausse maîtresse. Extravagances. — La timidité. 113

CHAPITRE II

LE DÉVELOPPEMENT DU CARACTÈRE (*Suite*)
L'APPARITION DU PESSIMISME

(Novembre 1786-Mars 1787.)

L'apparition du pessimisme. — Sa date. — Ses sources : troubles de sensibilité, imitation littéraire. — Sa courbe. — Son point d'aboutissement : la religion de la douleur.

Voyage à Paris. — La fortune personnelle de Benjamin. — De Lausanne à Paris : les lettres de Charles de Constant. Le pessimisme de Benjamin. Benjamin et son père. — A Paris : Le salon de Mme Suard. — Vie de Benjamin. Succès mondains. Jeu. Dissipation. — Il rencontre Mme de Charrière 135

CHAPITRE III

LE DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL

Excellence de cette éducation. — Erlangen. Le milieu. L'Université. Influence de l'Allemagne. — Édimbourg. La ville. L'Université. La Speculative Society (procès-verbaux). Influence de l'Écosse. Dogmatisme; libéralisme; individualisme. — Influence générale de l'Éducation universitaire. — Paris. Suard (mars-août 1785 et décembre 1786-juin 1787). Les philosophes français. Incrédulité. — En Suisse. Travaux divers. — Conclusion. La France et l'Écosse institutrices de Benjamin 156

LIVRE III

Mme DE CHARRIÈRE
SES AFFINITÉS AVEC B. CONSTANT

I. Belle de Zuylen à vingt-quatre ans. — Nervosité excessive, santé faible, cérébralité exigeante, désaccord de la raison et du caractère, individualisme, etc.

II. **Complications et audaces.** — Correspondance avec d'*Hermenches*. Confidences scabreuses.

III. **Détresses sentimentales.** — Longues crises de tristesse. Dégoût des hommes et de la vie. Pessimisme sentimental.

Mme de Charrière en 1787. — Passion malheureuse. — *Caliste* 185

LIVRE IV

LES PROGRÈS DU PESSIMISME

Mme DE CHARRIÈRE ET B. CONSTANT

(1787-1792.)

« Maudite passion! Trois femmes ont pourtant décidé de ma vie! »
(*Journal Intime*, 3 mai 1815.)

CHAPITRE I

CONFIRMATION DU PESSIMISME.

(Mars 1787-Mars 1788.)

I. **La première phase de leur « liaison ».** — Fin du séjour à Paris : sentiment de Benjamin pour Mme de Charrière : passion et dissipation. Mlle Pourrat. Débauche et jeu. — Escapade d'Angleterre (juin-septembre 1787). Benjamin à cette date. Son pessimisme.

II. **La seconde phase de leur liaison.** — Amitié amoureuse. — Colombier. Neuchâtel : Restif et Voltaire; nuance du pessimisme en décembre 1787. — En route pour Brunswick : aspect du pessimisme en février 1788. — Ce que représente ce séjour de Colombier dans la vie de Benjamin.

III. **La nature de leur liaison.** — Contradictions de la critique. — Caractère de cette liaison, si elle a existé. Mais a-t-elle existé? Le pour et le contre.

IV. **L'influence de Mme de Charrière.** — Pessimisme, non scepticisme. Étendue et voies de l'influence de Mme de Charrière. A-t-elle démoralisé Benjamin? Son rôle dans l'histoire morale de Constant 227

CHAPITRE II

LES PROGRÈS DU PESSIMISME. LEURS CAUSES

(Mars 1788-fin 1789.)

I. **Le milieu brunswickois.** — Les princes. La cour et la ville. Fonctions et attitude de Constant.

II. **Premiers malentendus avec Mme de Charrière.** — Défiances de Mme de Charrière; leurs sources. — La marche du pessimisme de mars à juillet 1788.

III. **Le procès de son père. — Influence sur Benjamin. — Ses fiançailles.** — Le procès du colonel Constant (août 1788). — Benjamin à Amsterdam : égoïsme et sensibilité. — Ses fiançailles. Tracasseries et angoisses sans fin (août 1788-avril 1789).

IV. **Le mariage de Benjamin. — Brouille avec Mme de Charrière. — Encore le procès.** — Mariage de Benjamin (8 mai 1789). — Voyage en Suisse (juillet); brouille avec Mme de Charrière. — Séjour en Hollande (septembre 1789-mai 1790). Activité de Benjamin dans le procès paternel. — Le pessimisme à la fin de 1789 291

CHAPITRE III

PESSIMISME AIGU

(Mai 1790-Septembre 1792.)

Caractères de cette période. — Le point culminant du pessimisme de Benjamin.

I. **Réconciliation avec Mme de Charrière.** — Progrès du pessimisme (mai-décembre 1790).

II. **Tribulations conjugales.** — Au fond du pessimisme, du nihilisme et de l'aboulie. — Démêlés de Benjamin avec sa femme : leurs causes, leurs effets. — Convalescence de Benjamin (1791-septembre 1792). — Moralité de cette histoire 372

LIVRE V

L'ÉLIMINATION DU PESSIMISME

RUPTURE AVEC Mme DE CHARRIÈRE

CHAPITRE I

RELÈVEMENT ET DÉCADENCE

(Novembre 1792-Août 1794.)

Définitions. — Passage de l'égoïsme à l'égo-altruisme. La fameuse faiblesse de volonté apparaît.

I. **Nouvelles passions** : Caroline, Charlotte. Relèvement physique et sentimental.

II. **Instance en séparation.** — Épuration de la moralité. De l'égoïsme vers l'altruisme. Élimination du pessimisme dogmatique.

III. **Amitiés brunswickoises.** — Mauvillon. M. de Féronce.

IV. **En Suisse.** — Caractère de ce séjour en Suisse : 1° à Lausanne (juin-novembre 1793). Crise d'humeur et d'ennui. Indécision. Achats de livres : la bibliothèque de Benjamin. Projets ou commencements de travail. Amitié pour Mme de Charrière; nuances nouvelles : inquiétudes. Affinement de sensibilité et d'égoïsme. — 2° A Colombier (décembre 1793-avril 1794). La vie de Benjamin. Situation morale. — Huber. — Mme de Nassau. — Tribulations conjugales.

V. **Conclusion des précédents. Fin du séjour à Brunswick (avril-août 1794).** — Intérêt de ce dernier séjour. Crises nerveuses. Progrès d'intelligence et d'objectivité; approche de la maturité; effacement du pessimisme; retour de l'*ironie*. — Nouvelles complications. Querelle avec Mme de Charrière. Liquidation de sa situation à Brunswick. — « Testament » de la jeunesse de Benjamin 397

CHAPITRE II

LES IDÉES POLITIQUES DE B. CONSTANT

I. **Période girondine.** — Les sources des tendances libérales de Benjamin. — Libéralisme et individualisme. — Libéralisme et pessimisme. — Son girondinisme : Roland son idole.

II. **Contre la Montagne (novembre 1792-décembre 1793).** — Horreur du despotisme et de la cruauté : permanence de l'idéal libéral. — Benjamin comprend la logique de la Révolution. Il va l'accepter.

III. **Vers la Montagne (décembre 1793-septembre 1794).** — Sympathie croissante pour Robespierre ; acceptation (toute de circonstance) des nécessités révolutionnaires. Même libéralisme toujours. Fermeté de ses idées en septembre 1794 473

CHAPITRE III

AVANT Mme DE STAEL

(Août-Septembre 1794.)

Suite de la querelle avec Mme de Charrière; violentes convulsions. — Première rencontre avec Mme de Staël (19 septembre 1794). Premier séjour chez elle (avant le 30 septembre). Ce que Benjamin lui apporte, ce qu'elle représente d'abord pour lui. 489

Pièces justificatives 501

Appendice 505

Bibliographie. 517

Index général 523

Table des matières. 537

946-08. — Coulommiers. Imp. Paul Brodard. — 11-08.